TRENTE-SIXIÈME ANNÉE — N° 10 557

44 PAGES

— MARDI 9 JANVIER 1979

Un pétrolier français explose en Irlande

Quarante-neuf morts

LIRE PAGE 44



Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

1,80 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,80 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1,20 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0.85; Côte-d'Ivoire, 155 F CFA; Danemark, 3,75 kr.; Espagne, 40 pes.; Grande-Bretagne, 25 p.; Grèce, 25 dr.; Iran, 50 ris.; Italie, 400 l.; Liban, 250 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 27 esc.; Sénégal, 150 F CFA; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 75 cts; Yougoslavie, 13 din.

Tarif des abonnements page 20

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

Le prince Norodom Sihanouk dénonce à Pékin l'intervention du Vietnam au Cambodge mais aussi les excès des Khmers rouges

Le prince Norodom Sihanouk a tenu sa première conférence de presse ce lundi 8 janvier, à Pékin, où il était arrivé samedi soir, venant de Phnom-Penh. L'ancien chef de l'Etat cambodgien a dénoncé l' « invasion » *vietnamienne et affirmé qu'* « en tant que patriote » *il restait* « loyal » *à M. Pol Pot,* « notre dirigeant légal ». *Mais il a aussi critiqué un régime qui l'a tenu* « prisonnier » *pendant trois ans et qu'il a accusé de* « violations des droits de l'homme ». *Il a déclaré que* « le devoir de l'ONU » — *dont le Conseil de sécurité doit se réunir incessamment* — *est de* « forcer le Vietnam à évacuer le Cambodge ».

Quelques heures après le départ du prince Sihanouk pour la Chine, les dirigeants du Kampuchéa démocratique abandonnaient leur capitale, qui était occupée dimanche en milieu de journée par les « révolutionnaires ». *Le Vietnam continue de démentir la participation de ses troupes aux combats. Le FUNSK (Front uni de salut national du Kampuchéa), dont les hommes — selon Hanoï — ont seuls participé aux combats, a fait connaître dimanche son programme en huit points, prévoyant l'administration du pays par de nouveaux organismes collégiaux, le démantèlement des structures politiques précédentes, la* « rééducation » *ou l'élimination des Khmers rouges, et le rétablissement de certaines libertés. Il entend aussi resserrer ses liens avec Hanoï et le bloc soviétique.*

L'U.R.S.S. s'est félicitée de la prise de Phnom-Penh, que la Chine condamne. Quant aux Etats-Unis, ils ont affirmé que « la violation du territoire cambodgien par le Vietnam constitue une menace pour la paix et la stabilité dans la région et crée le danger d'un conflit plus vaste ».

De notre correspondant

Pékin. — Le prince Norodom Sihanouk a fait ce lundi 8 janvier une rentrée politique tout à fait extraordinaire. Parlant directement en anglais pendant plus de six heures devant les journalistes chinois et occidentaux (les correspondants soviétiques et des pays alliés de l'U.R.S.S. n'avaient pas été invités), il a, tout à la fois, décrit la situation dans laquelle se trouvait actuellement son pays, promis de lutter de toutes ses forces pour le rétablissement de l'indépendance et de l'intégrité territoriale du Cambodge, dénoncé les graves atteintes aux droits de l'homme dont a souffert le peuple cambodgien sous le régime Pol Pot, et relaté les conditions dans lesquelles lui-même avait été détenu pendant trois ans.

L'ancien souverain devait avoir lundi après-midi une longue séance de travail avec le président Hua Guofeng (Kua Kuofeng), le vice-premier ministre, Deng Xiaoping (Teng Hsiaoping) et d'autres responsables chinois avant de rencontrer dans la soirée l'ambassadeur de Corée du Nord. Il projetait ensuite de s'envoler, via Tokyo, pour New-York et les Nations unies, à moins que ce projet ne soit remis en question dans l'immédiat en raison de l'évolution de la situation au Cambdoge. Dimanche soir, le prince avait rencontré l'ambassadeur de Yougoslavie à qui il a remis un message pour le président Tito.

Samdech Norodom Sihanouk paraît dans une forme xecellente, les cheveux à peine grisonnant. On l'avait vu descendre, samedi soir, d'un pas très vif de la passerelle de l'avion qui l'amenait de Phnom-Penh. Réduit au silence depuis troi sans, il retrouvait visiblement avec beaucoup de plaisir les journalistes, ayant un mot aimable pour tous ceux qui l'interrogeaient. Sa liberté de propos es ttotale et le plus étonnant de ce spectacle, sans précédent dans l'enceinte du Palais du peuple, était de l'entendre vider son cœur à propos de la politique intérieure du gouvernement Pol Pot.

ALAIN JACOB.

(Lire la suite page 4.)

Un équilibre rompu

Le régime cambodgien, dont les dirigeants devaient recevoir prochainement M. Waldheim, a cessé d'exister. Quel que soit le tour qu'ils prendront, les débats qui vont s'ouvrir à l'ONU ne changeront rien au fait accompli. Les timides tentatives d'ouverture du Cambodge — invitation au secrétaire général des Nations unies, délivrance de visa à quelques journalistes américains, organisation d'une visite des temples d'Angkor à partir de la Thaïlande — étaient trop tardives pour enrayer le cours des événements. Les gouvernements, à commencer par celui des Etats-Unis, peuvent bien condamner la prise de Phnom-Penh parce qu'elle constitue une violation de l'intégrité territoriale d'un pays souverain, qui comprendrait que la disparition des Khmers rouges provoque à l'ONU d'autre réaction qu'une condamnation de principe ?

Les événements de dimanche ont profondément modifié l'équilibre en Asie. En lançant ses blindés contre Phnom-Penh, Hanoï a jeté le masque. Ayant déjà installé ses hommes au Laos, le plus puissant des Etats de l'ancienne Indochine n'a pas hésité à faire figure d'agresseur pour réaliser ses ambitions au Cambodge quand il a jugé que le fruit était mûr.

Aucune considération d'opportunité à l'égard des autres pays de la région n'a prévalu contre la volonté de saisir une occasion. Depuis quelques mois, Hanoï adoptait une attitude rassurante à l'égard des pays de l'Association des nations d'Asie du Sud-Est : Thaïlande, Philippines, Malaisie, Singapour et Indonésie. Certains dirigeants de ces pays avaient même reçu, semble-t-il, l'assurance que le Vietnam ne soutiendrait pas les maquis procommunistes qui les combattent. Comment ne s'inquiéteraient-ils pas aujourd'hui de la volonté de puissance d'une nation dont les moyens sont considérablement renforcés par son alliance avec l'U.R.S.S. ?

Les pays d'Asie qui avaient réussi à se tenir à l'écart de la querelle entre Moscou et Pékin risquent de se trouver obligés de choisir dans le débat qui va opposer les deux grands du communisme au sujet du Cambodge. Aujourd'hui des Khmers rouges essaient de franchir les zones que la Thaïlande avait fait miner pour dissuader les Cambodgiens de se réfugier en trop grand nombre chez elle. Le choix sur l'attitude à l'égard de ces nouveaux émigrés sera aussi délicat qu'à l'époque où il concernait leurs victimes. De plus en plus, les pays qui étaient restés en marge de la première guerre d'Indochine risquent d'être impliqués dans les prolongements de la seconde.

Même des nations plus éloignées du théâtre des opérations expriment leur inquiétude. Le Japon songe à réduire sa coopération avec Hanoï, après lui avoir signifié qu'il n'était pas question de lui accorder une aide bénévole accrue. Sans doute les dirigeants nippons ne tiennent-ils pas à mécontenter Pékin au moment où s'élargissent les perspectives de coopération économique ouvertes par la signature du traité de paix et d'amitié entre les deux pays.

L'ultime assaut vietnamien contre le Cambodge a sans doute été lancé au moment jugé le plus favorable par les stratèges. Mais il intervient dans une conjoncture diplomatique favorable à la Chine. A quelques jours du voyage de M. Deng Xiaoping à Washington, Pékin peut compter sur le soutien des Etats-Unis et des pays sur lesquels ils exercent leur influence.

La crise en Iran

M. BAKHTIAR A TENU SA PROMESSE D'ABOLIR LA CENSURE SUR LA PRESSE

(Lire page 7.)

Et la « détente » continue...

par ANDRÉ FONTAINE

Aux temps heureux où il cumulait les fonctions de chef de l'Etat et de correspondant à Phnom-Penh du *Canard enchaîné*, pour ne pas parler de ses diverses activités artistiques, le prince Norodom Sihanouk fut un jour l'invité, en petit comité, de la presse diplomatique française. Au vu de ses habituelles tirades anti-américaines et de ses bonnes relations avec les pays communistes, ceux qui ne le connaissaient pas s'attendaient à rencontrer un *play boy* progressiste, tout animé de l'esprit de Bandoung. Ils découvrirent un nationaliste déclaré, aux accents proprement maurrassiens, et qui n'hésita pas à affirmer que le seul adversaire du Cambodge était le Vietnam, qu'il fût du Nord ou du Sud. Il n'aurait pas fallu le pousser beaucoup pour lui faire dire qu'il préférait, au fond de son cœur, un Vietnam en guerre à un Vietnam en paix, tant il ressentait la menace que ce grand voisin, une fois unifié et pacifié, pourrait exercer sur son pays.

Sihanouk, dont le nom signifie, paraît-il, « *premier lionceau, protégé de Bouddha* » (1), avait de l'impérialisme une idée, si l'on ose dire, peu idéologique. « *Quand nous parlons de l'impérialisme,* avait-il déclaré à la conférence de Belgrade, en septembre 1961, *nous savons ce que c'est : nous l'avons trop longtemps pratiqué* » (1). Il se référait à l'empire du Haut Moyen Age, dont Angkor atteste l'orgueil et la puissance. Et c'est sans doute ce qui l'a amené, après son éviction par les Américains en 1970, à faire cause commune, avec ces mêmes khmers rouges, qui avaient essayé pendant des années de le renverser.

(1) Citations empruntées au livre de Jean Lacouture : *Quatre hommes et leurs peuples*, éd. du Seuil, 1969.

(Lire la suite page 6.)

AU JOUR LE JOUR

« LIBÉRÉS »

« Libéré » en 1864 par le protectorat français, le Cambodge allait connaître bien d'autres « libérations ». A part un peu moins de deux décennies d'indépendance nationale sous le prince Norodom Sihanouk, au cours desquelles de Gaulle a prononcé à Phnom-Penh un retentissant discours sur le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, le Cambodge allait être à nouveau « libéré » par les troupes américaines et le régime du maréchal Lon Nol, pour être ensuite « libéré » par le régime du pain sec des Khmers rouges, et nous apprenons qu'il vient d'être encore une fois « libéré » par des Cambodgiens à la sauce vietnamienne.

Cela dit, dans ce processus de libérations en chaîne, il y a fort à parier que les populations cambodgiennes ne se sentiront vraiment libres que le jour où elles seront libérées de tous leurs libérateurs.

BERNARD CHAPUIS.

Un entretien avec M. Andreotti

• On a dramatisé la question du S.M.E.
• L'élection européenne augmentera le prestige de l'Assemblée, donc son influence

nous déclare le président du conseil italien

Les quatre chefs d'Etat ou de gouvernement réunis à la Guadeloupe les 5 et 6 janvier se sont déclarés satisfaits de leurs entretiens. Aucune décision n'a été prise puisqu'il s'agissait simplement de passer en revue les grands problèmes du monde. Les quatre n'ont pas indiqué s'ils se rencontreraient à nouveau dans les mêmes conditions. Ils devaient d'ailleurs tenir compte des sentiments du Japon et des pays européens telle l'Italie, froissés de n'être pas associés à ces conversations occidentales.

On dit, ou on disait que 1979 serait « l'année de l'Europe » avec deux nouveautés d'envergure politique et économique : le système monétaire européen (S.M.E.) et la première élection directe au suffrage universel de l'Assemblée parlementaire des Neuf. Mais l'année est mal partie, avec le renvoi, au dernier moment, de la date de démarrage du S.M.E. Incident de parcours ou signe de contradictions non résolues ? M. Giulio Andreotti, président du conseil italien, répond, dans une interview à « Europa », aux questions que pose la gestation difficile du système monétaire, les difficultés présentes et les perspectives générales de l'intégration européenne. Il se déclare persuadé que l'élection européenne augmentera le prestige de l'Assemblée et donc son influence.

« Monsieur le président, le renvoi du S.M.E. a désagréablement surpris l'opinion publique européenne. Ce renvoi ne donnerait-il pas raison à ceux qui, tels les Anglais ou les partis de gauche italiens, préféreraient une naissance moins rapide du système monétaire européen ?

— Il est certainement déplaisant que, après tant de discussions on ait dû renvoyer l'entrée enfonction du système monétaire européen, prévue pour le 1er janvier 1979. En ce qui nous concerne, nous continuerons à œuvrer au sein des institutions communautaires pour que le problème des montants compensatoires, cause du retard, soit résolu dans le sens convenu au Conseil européen de Bruxelles.

» Il se peut que les ministres de l'agriculture qui vont se réunir dans le courant de janvier trouvent une solution. D'autre part, le Conseil européen de mars est consacré à la politique agricole. Il aurait été logique de lui renvoyer l'examen de tous les problèmes de ce secteur.

» J'ai l'impression qu'on a un peu dramatisé la question du S.M.E. En réalité, le gouvernement italien s'était limité, à la fin de la négociation, à se réserver une pause de réflexion. Il y a eu sans doute des difficultés quand il s'est agi de traduire en formulations et en mesures concrètes l'esprit de la décision de Brême.

» Nous sommes arrivés à Bruxelles au Conseil européen sans avoir encore techniquement défini certains points importants qui, à notre avis, devaient être l'expression concrète de cette solidarité indispensable entre partenaires. A Bruxelles, cet esprit de solidarité précisément nous a semblé affaibli, et nous en avons été amers : on a perdu, entre autres, l'occasion d'une magnifique plate-forme commune pour les élections de juin prochain.

» Sur un autre plan, nous avions au contraire obtenu presque tout ce que nous avions demandé, à commencer par l'élargissement des marges de fluctuation du « serpent » de 2,25 % à 6 % dans les deux directions. Nous voulions aussi mieux évaluer la non-adhésion de la Grande-Bretagne. Le travail de réflexion accompli lors de la semaine qui a suivi la réunion de Bruxelles et les assurances reçues de nos différents partenaires sur la volonté concrète de redonner de la vigueur à la solidarité communautaire nous ont conduits à abandonner notre réserve.

Propos recueillis par
ALDO RIZZO.

(Suite page 22.)

POUR UNE JUSTICE MODERNE

Après le président de la République, le premier président et le procureur général de la Cour de cassation, qui ont tous trois traité le même sujet à l'occasion de la rentrée solennelle de cette juridiction, M. Alain Peyrefitte, garde des sceaux, analyse les manifestations et les causes du « mal » judiciaire.

Dans les cinq articles dont nous commençons aujourd'hui la publication, il distingue, parmi les critiques adressées au système judiciaire, celles qu'il estime fondées et celles qu'il dénonce comme injustes. Il conclura par l'esquisse d'un plan de réformes.

I. — LE « MAL JUDICIAIRE »

par ALAIN PEYREFITTE

La justice française souffre d'un mal mystérieux. Point de semaine où l'actualité ne s'en fasse l'écho.

Un homme tranquille qui, soudain excédé par un sentiment d'insécurité, se croit fondé à substituer sa justice à celle des lois. Un grand criminel qui s'évade si aisément que l'on suggère qu'il pourrait avoir bénéficié de complicités. Un détenu en permission de sortir qui tue un policier. Un patron emmené menottes aux poings, à l'indignation de ceux qui le considèrent comme victime d'une brimades de « juges rouges ». Une vieille femme arrêtée pour avoir dérobé une plaque de beurre dans une « grande surface », tandis qu'un escroc est laissé en liberté après avoir détourné des millions. Un salarié licencié qui cherche une autre justice au-delà de la justice dont il n'attend plus rien. Des braves gens scandalisés de voir les « casseurs » des bals du samedi soir relâchés par la justice et « rentrant chez eux plus vite que les gendarmes qui les ont livrés ». Mille justiciables qui renoncent à demander justice, tant les découragent frais et délais. Des copies exécutoires de jugements délivrées un an après qu'ils ont été rendus. Oui, notre pays est plein de ces doutes, de ces protestations, de ces véhémences.

Dans les semaines qui ont suivi mon arrivée place Vendôme, les congrès de toutes les professions judiciaires — magistrats, greffiers, avocats, avoués, notaires, huissiers — m'avaient accueilli par cette antienne : « Si vous pouviez guérir le mal judiciaire ! »... La conscience de ce mal a franchi le cercle de ceux qui font œuvre de justice. Le peuple, dans ses couches les plus profondes, se pose des questions, quand il n'est pas en proie au ressentiment. Le « mal judiciaire » pourrait bien devenir dangereux si l'on n'y prenait garde. Efforçons-nous d'en mesurer l'étendue.

Les enquêtes d'opinion nous y aident. Un large public considère que la justice fonctionne mal ou très mal : 71 % des Français, selon un sondage SOFRES du 25 février 1977, et même 88 %, selon un sondage IFOP du 10 mars 1977, qui précisait que, par rapport à toutes les institutions françaises (police, armée, enseignement, Eglise, Parlement, gouvernement), la justice était, de beaucoup, la plus sévèrement jugée. Depuis lors, aucun nouveau sondage n'a indiqué que la tendance fût renversée.

(Lire la suite page 13.)

Le Monde
DE L'EDUCATION
numéro de janvier
APPRENDRE A LIRE A L'ÉCOLE PRIMAIRE
EN VENTE PARTOUT : 6 F.

DEUX GRANDES RÉGIONS DANS LA CRISE

● *Nord - Pas-de-Calais*

M. Pierre Mauroy est reçu par le président de la République.

● *Lorraine*

M. Pierre Messmer va demander un « plan acier ».

(Lire page 40.)

« SIMONE DE BEAUVOIR », UN FILM-PORTRAIT

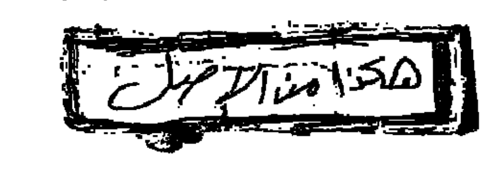
Parole de femme

La vie de Simone de Beauvoir aura été consacrée à une étrange entreprise : « Je voulais me faire exister pour les autres en leur communiquant, de la manière la plus directe, le goût de ma propre vie », écrit-elle à la fin de « Tout compte fait », dernier volume des Mémoires. Elle ajoutait, à juste titre : « J'y ai à peu près réussi. » Ainsi, avec la volonté de devenir un écrivain célèbre, de faire ce qui lui plaisait, intellectuelle engagée et non pas militante, sinon pour le féminisme, elle aura travaillé à tirer le plus de choses possibles de sa propre expérience, pour que cela serve à autrui. Elle le rappelle dans « Simone de Beauvoir », portrait filmé, de Malka Ribowska et Josée Dayan.

« La manière la plus directe », Simone de Beauvoir l'emploie dans ses essais et ses Mémoires, où l'écriture est considérée comme un intermédiaire transparent. Son souci a surtout été l'idée à donner, plus que la manière de la dire. Selon sa propre expression, elle n'est pas une virtuose, elle n'est pas Virginia Woolf. On retrouve cette transparence dans le film : Simone de Beauvoir parle, sur un rythme rapide, presque saccadé, soucieuse du contenu, de l'intérêt de ses paroles. Son absence de méfiance pour le cinéma est comme une absence de considération pour l'image. Pourquoi a-t-elle fait ce film ?

CLAIRE DEVARRIEUX.

(Lire la suite page 17.)



Le Monde

idées

INFORMATIQUE ET INFORMATION

Ordinateur et pouvoir

par MICHEL CAPDUPUY et JEAN RIONDET (*)

L'INFORMATIQUE va-t-elle résoudre les problèmes de l'époque, renforcer les formes actuelles du pouvoir ou transformer radicalement ses structures par l'apparition de nouveaux conflits sociaux ?

Pour les uns, la technique est dissociée du pouvoir politique, elle en est autonome ; son innovation procède d'un savoir cumulatif interprété en termes de progrès. L'évolution technique a contribué à libérer l'homme des tâches ingrates de la production, tout en permettant une diffusion des richesses matérielles, c'est la source du progrès social. L'informatique, dans cette perspective, est le moyen privilégié pour *changer les conditions de travail en* débarrassant l'individu des tâches répétitives et monotones, de permettre l'*amélioration de la qualité* de la vie par des gains de productivité destinés à accroître le temps libéré pour de *la formation*, des loisirs et des formes de vie *plus* conviviales.

Dans la seconde approche, la technique apparaît comme un instrument *utilisé pour renforcer* le pouvoir du groupe social dominant, ce dernier permettant son innovation et sa diffusion. La technique ne peut produire l'émancipation de la classe dominée que si celle-ci conquiert le pouvoir politique, s'offrant ainsi les conditions nécessaires pour maîtriser son développement et ses applications. L'informatique, dans cette optique, *est destinée aujourd'hui à centraliser* davantage le pouvoir, à économiser de la main-d'œuvre, à déqualifier le travail en simplifiant et en banalisant les interventions ; le pendant sera l'asservissement à une consommation individuelle accentuant un appauvrissement de la vie sociale.

On s'interrogera sur la pertinence de ces *propositions* apparemment antinomiques mais qui se rejoignent dans la mesure où elles fonctionnent sur le même a-priori ; c'est le travail humain qui est le fondement de la vie *sociale, c'est lui qui* produit la valeur matérialisée dans la production de biens ou de services.

Or l'évolution même des conditions dans *lesquelles* se déroule la pro*duction vient contredire* ce *présupposé*.

Initialement, au stade de l'industrie manufacturière, l'entrepreneur organisait *la production* en associant des savoir-faire spécialisés et complémentaires pendant une durée de travail maximale. Ainsi, c'est le travail humain qui produisait essentiellement la valeur introduite dans les marchandises. *Par la suite, la machine*, imitant dans ses mécanismes les *mouvements* de l'homme, supplante partiellement celui-ci dans l'acte productif. Puis la mécanisation progressive des processus de fabrication ainsi que leur automatisation vont contribuer à intégrer dans le système de machines l'ensemble des habiletés et des savoir-faire, système *de machines qui, loin d'être un simple* outil prolongeant l'acte productif de l'homme, devient la force productive lui-même.

L'homme écarté de la production

Cette accumulation successive du savoir dans les machines écarte graduellement l'homme de la production dans laquelle il n'est plus qu'un simple appendice. L'informatique apparaît comme le stade ultime d'accumulation et de concentration du savoir pouvant mémoriser, stocker une masse considérable d'informations en un lieu déterminé et toucher un champ d'activité très étendu. En effet, tous les processus de transformation d'informations, concernant soit la fabrication d'un produit, soit une activité bureaucratique, dès lors qu'ils présenteront un caractère répétitif ou itératif susceptible d'une formalisation (ce qui est le cas de tout processus bureaucratique fonctionnant sur des procédures normalisées et de chaque procédé de fabrication déjà codifié par une mécanisation ou une *automatisation*), vont pouvoir être modélisés, puis programmés, c'est-à-dire codifiés dans un langage conventionnel.

De cette façon, l'utilisation de l'informatique dans l'entreprise, en réduisant les mécanismes de production de biens ou de services à des codes, permet de contrôler, de surveiller et de réguler en un même *lieu des fabrications pouvant se* réaliser dans des lieux différents, voire intégrer à l'automatisation de la production ses fonctions annexes, à savoir toutes les activités de mise en œuvre et de contrôle d'une commande et la gestion des coûts des éléments incorporés (matière première, main-d'œuvre, matériel...). Dès lors, l'informatique, développant à l'infini cette concentration du travail humain (même si ce phénomène n'en est qu'à ses débuts touchant inégalement les secteurs d'activité), accentue la relégation de l'ouvrier à côté de la production et marginalise également les emplois de bureau.

L'histoire du développement technique dont l'informatique constitue l'étape ultime a contribué à rendre le travail humain inutile en l'éloignant de la production et, en contrepartie, à diminuer sans cesse la durée de travail. Ainsi le travail n'est plus productif dans la mesure où il ne crée plus de capital, tâche assumée par les machines, et change donc radicalement de nature. « *Il apparaît comme pure et simple présence/occupation, consommation de temps, prestation de temps. Faire « acte » de travail comme on fait acte de présence, comme on fait acte d'allégeance (1).* » Pour reprendre la même démarche que Jean Baudrillard, le travail devient service, service rendu caractérisé par l'assentiment de corps, de temps, de matière grise. Ainsi, il y a indifférenciation entre le travail et le non-travail (temps libéré dénommé abusivement loisir) : le temps de travail *n'est plus qu'une forme d'assignation* des individus, de la même façon qu'ils sont assignés aux divers modes de la communication et de vie sociale (exemples : l'instruction, la formation, l'école).

Si on saisit le capital comme système de domination, comme système de travail généralisé tentant de s'approprier et de contrôler le temps *des individus, le travail de bureau*, les activités de formation en vue d'un « *recyclage* » ou l'acte d'information devant un écran de télévision deviendront équivalents. Il ne s'agit plus d'exploiter la force de travail, mais de fixer les individus à l'école, à l'usine, au bureau, dans leur habitation, sur les lieux de vacances, devant la télévision et bientôt devant le réseau TRANSPAC (2).

L'informatique va provoquer techniquement l'apparition de nouveaux réseaux de communication pénétrant tous les pores de la vie sociale. Elle renforcera la consommation individuelle. En utilisant un écran de télévision branché sur un réseau de banques d'informations, on pourra programmer soi-même ses propres spectacles, se former ou s'informer dans les domaines les plus variés ; il suffira de pouvoir payer l'abonnement aux différents réseaux ou les cassettes nécessaires et... d'en *connaître* l'existence. Cependant, l'information diffusée par les nouveaux modes de communication donnera lieu à des discriminations sociales, tous les individus n'ayant pas le même pouvoir d'y accéder.

Ainsi l'*informatisation* du savoir, de savoirs spécialisés disponibles par les réseaux à venir — diagnostic *médical*, formation, information administrative, etc., — va déposséder les institutions traditionnelles — école, hôpital, service social..., — du monopole de leur compétence. En contrepartie, *l'informatisation* des fichiers de Sécurité sociale, de l'éducation, des impôts, de la justice, de la police... rendrait possible l'identification de toutes les caractéristiques de chaque individu. Ces informations permettraient aux administrations *dépouillées* du monopole de la diffusion de leur savoir d'assumer leur rôle d'assistance en optimisant l'attribution d'allocations en tous genres (chômage, formation, maternité), de crédits, d'autorisations administratives, voire d'aide psychologique. Cette assistance généralisée s'accompagnerait d'une menace, d'un *chantage* en permanence *sur les* personnes non informées de leurs « *nouveaux droits* » qui se seraient soustraites, qui auraient négligé ou qui *n'auraient* pu avoir accès aux informations diffusées par ces nouveaux modes de communication.

L'informatique, en provoquant cette explosion de l'information, va permettre d'entretenir l'illusion d'une *autonomie individuelle et faire* apparaître des modes de vie sociale rendant illisibles les formes de pouvoir. En effet, l'entreprise, l'école, les services sociaux... qui constituaient les anciennes formes de socialisation et de contrôle social, ne se verront assigner qu'un rôle de dissuasion. Par exemple, refuser la formation *dont l'école n'aura plus le monopole* — puisqu'on pourra se former chez soi devant son téléviseur, — ce sera refuser une « qualification », c'est-à-dire risquer la non-obtention d'un diplôme délivré toujours par l'école.

Cette qualification *n'aura* cependant aucun lien réel avec l'acquisition d'un savoir spécifique mis en œuvre dans le travail productif, puisqu'il *n'y* aura plus de travail humain dans la production, malgré les discours idéologiques qui tantôt affirmeront que les gens au chômage sont des gens mal formés, tantôt qu'il est *nécessaire de démocratiser* la *formation* indispensable à la participation des salariés dans la production. Elle servira d'alibi au pouvoir apparaissant comme forme d'assignation, fixant et réquisitionnant les personnes dans l'acte de formation. En *outre*, le *refus* de la formation pourra entraîner dans certains cas la perte d'allocations. Privant l'homme de l'acte productif et faisant surgir de nouveaux lieux de contrôle tout en détournant la finalité des anciennes formes de socialisation, le pouvoir ne se sert-il pas de l'informatique, certes pour renforcer ses propres structures, mais également pour trouver une nouvelle source de légitimité en déplaçant le champ des conflits sociaux ?

(1) Jean Baudrillard : *l'Echange symbolique et la mort*, Gallimard, 1977.

(2) Cf., dans *le Monde* du 23 septembre 1978, Alain Faujas : « TRANSPAC, le téléphone de l'ordinateur ».

(*) Sociologues.

CORRESPONDANCE

Gare à la fausse science

M. Roger Manceau, de Mirebeau (Vendée), nous écrit :

On parle et on reparle actuellement de la modification de la pensée scientifique par l'information.

L'idée en soi est généreuse, mais quand on sait le nombre de jeunes qui vont actuellement à l'école (à l'information) dans les pays riches et même moins riches, le nombre des journaux et revues scientifiques que peuvent consulter les adultes, il ne semble pas *a priori* que l'information soit négligée dans notre société, bien au contraire.

En revanche, interrogeons-nous sur la valeur intrinsèque de l'information. On arrive trop souvent à la misère intellectuelle des gens instruits.

Par exemple en physique, dans le domaine de la recherche fondamentale, on rencontre en série des erreurs, des lacunes, des fausses expériences, des fausses interprétations, des faux calculs, etc.

A l'époque où les hommes marchent sur la Lune, les savants n'ont pas encore trouvé une définition de la chaleur, cela ils le savent ; mais ils ne possèdent pas non plus une définition de la vitesse, et cela, ils ne le savent pas puisqu'ils définissent la vitesse *comme une distance* alors que *c'est une intensité*.

Joule a « défini » l'équivalent *mécanique de la calorie* en brassant de l'eau dans sa « baratte » (calorimètre). Depuis quand transforme-t-on intégralement en chaleur du travail en brassant de l'eau dans une gamelle ? Après cela, il a prétendu pouvoir vider un récipient de son contenu sans chute thermique, c'est-à-dire en laissant les calories à l'intérieur, alors que, c'est bien connu, la chaleur n'existe pas dans le vide.

C'est exactement comme si je prétendais pouvoir verser la *soupe* chaude dans les assiettes en laissant la chaleur dans la soupière !

La chaleur se propage par conduction mais aussi par convection, alors pourquoi la science pure a-t-elle oublié de définir les corps convecteurs comme elle l'a fait pour les corps conducteurs ? Au contraire, elle ne nous a même jamais informés de leur existence.

Ces erreurs, ces lacunes dans le domaine des lois de la physique, sont désolantes.

Einstein, avec sa relativité, a fait retarder les sciences humaines de plus *de cinquante* ans ; en Russie, Lyssenko a fait la même chose en ce qui concerne la biologie. Lui, au moins, a été démasqué et ses théories mises à la poubelle.

Avant d'informer, il faut s'assurer de la valeur de l'information. Dans le cas contraire, cela ne servira qu'à propager l'erreur, la fausse science et le *faux savoir*, et ce n'est sûrement pas là le moyen de sortir la recherche fondamentale de l'ornière. Ce n'est pas une petite affaire, dès lors que ceux qui sortent des grandes écoles sont « fabriqués » d'après un modèle unique dépourvu de sa puissance analytique, le cerveau plein de formules et de calculs tout faits inaptes à définir et encore moins à expliquer la réalité physique.

Dans la recherche actuelle, la mode est de pratiquer la pétition de principe, c'est-à-dire d'admettre, de considérer comme vrai et par avance ce qu'il s'agit précisément de démontrer. On aboutit à des contradictions irréductibles. Cela n'a aucune importance, on camoufle et le tour est joué.

Dans certains domaines, on ignore les choses les plus élémentaires ; c'est ainsi que tous les ornithologues de la terre ignorent toujours pourquoi la femelle du coucou pond dans les nids des petits oiseaux.

Je ne peux même pas vous donner ici une liste exhaustive des erreurs et des lacunes de la science fondamentale, il y en a trop et puis... je ne les connais pas toutes.



Ferenczi et Freud.

LES PREMIERS DISCIPLES DE FREUD

•

Par Vincent Brome.

VINCENT Brome tente de mettre à jour les conflits personnels des pionniers de la psychanalyse. Il analyse la formation puis la dissolution du premier cercle de Freud dont faisaient partie notamment Jung, Adler, Stekel, Rank et Ferenczi, tous disciples qui rompront avec lui tôt ou tard. Utilisant des sources inédites, l'auteur retrace leurs itinéraires respectifs, avant, pendant et après leur rencontre avec Freud.

puf

Collection Perspectives Critiques

LES LIVRES DES PUF QUESTIONNENT LE MONDE

Télécommunication et monopole

par PIERRE AUDIGIER (*)

LA publication du rapport Nora-Minc a ouvert un débat capital pour l'avenir de nos sociétés industrielles, celui de l'avènement de la télématique, résultat du mariage des télécommunications et de l'informatique. Mais, ce faisant, un autre débat n'a pas été ouvert, celui de savoir quel pouvait être le contexte institutionnel le plus propre à l'éclosion des technologies nouvelles comme celles de la télématique.

Les deux problèmes sont liés ; ils n'en doivent pas moins être distingués. Le contrôle de la société sur la télématique, par exemple, implique une vision globale de l'évolution de la société et des avantages et inconvénients que pourrait comporter le développement de tel ou tel de ses aspects ; *il conduit à une certaine* planification, un certain degré de centralisation. Par contre, le contexte propre à l'éclosion de technologies nouvelles implique une bonne dose de décentralisation : les technologies nouvelles ayant une chance de succès sont celles qui répondent à une demande ou anticipent sur une *demande à venir ; or* les *informations* permettant d'apprécier cette demande émanent de la périphérie du système ; une nouvelle technologie c'est d'abord une occasion à saisir et ces occasions se présentent à la périphérie de ce système complexe qui comprend l'Etat, des entreprises et des usagers. Ici comme ailleurs, les problèmes *délicats sont* les problèmes de frontières.

Comment, à cet égard, se présentent les télécommunications ? Hasardons-nous à faire d'abord un diagnostic. La priorité, dans notre pays, est encore celle du développement du téléphone classique, ce que les Américains appellent le P.O.T.S. (Plain, Old Telephone Service). S'agissant du téléphone, la notion de monopole s'impose ; elle va de soi ; le monopole peut être dit naturel en ce sens que le coût décroissant des réseaux est tel que, s'il y avait plusieurs compagnies de distribution de téléphone au même endroit, le jeu naturel de la concurrence ferait qu'à *terme* il n'en resterait plus qu'une seule. Ici, le monopole est souhaitable.

Mais ce diagnostic, valable pour le passé, ne l'est déjà plus tout à fait aujourd'hui et le sera de moins en moins demain. La télématique conduit en effet à une diversification considérable de la demande en service de télécommunications, diversification qui intéresse tant les ménages que les entreprises. En même *temps* s'accroît le nombre de ceux qui, individus ou entreprises, maîtrisent ces techniques. En face de cette mutation dont il perçoit vaguement l'enjeu, le sentiment du public n'est pas dépourvu d'ambiguïté : méfiance vis-à-vis d'un développement qui se ferait en fonction des seules lois du marché mais également méfiance vis-à-vis d'une administration toute puissante, réticente à promouvoir en son sein des réorganisations pourtant nécessaires pour que puisse être valorisé le potentiel que représentent ces technologies nouvelles.

Ce diagnostic rapide serait incomplet si l'on oubliait que les technologies nouvelles sont aussi le résultat d'un mariage entre une technique nouvelle et une organisation d'un type nouveau. Or, il est bien difficile de prévoir au départ quels types d'organisation sont les mieux adaptés à telle ou telle technique nouvelle. Il faut donc expérimenter, c'est-à-dire se réserver le droit de revenir en arrière au cas où telle expérience n'aurait pas apporté les fruits escomptés, chose qu'un système centralisé « ne sait pas faire », « n'aime pas faire », ou ne « veut pas faire » par souci de ne pas exacerber des confrontations entre technologies génératrices de conflits sociaux.

Le droit de revenir en arrière

La technique évolue ; les problèmes à résoudre également. La « bonne organisation » est fonction des caractéristiques de la technique. Il n'y a pas de raison que la « bonne organisation » doive rester la même. Le principal problème qui se pose au niveau des pouvoirs publics est celui de la distinction entre pouvoirs de contrôle et pouvoirs de gestion : qui contrôle, comment se fait le contrôle, sur quoi porte-t-il, etc ? Question tout à fait fondamentale car le futur de la télématique dépend de la réponse qui lui est apportée, tout autant — si ce n'est plus — que des grands objectifs que les pouvoirs publics pourraient, dans leur sagesse, assigner au système.

Et c'est là que deux thèses s'affrontent.

Pour les tenants de la première thèse, il faut distinguer entre les responsabilités d'investissement et les responsabilités de gestion : au gouvernement — ou bien à une commission dont les membres seraient responsables en face de ce même gouvernement — la responsabilité des décisions concernant le choix des investissements. *A l'administration la responsabilité* des décisions concernant la mise en œuvre des grandes orientations définies au plus haut niveau, c'est-à-dire les modalités de la gestion. Pour ceux-là, c'est en contrôlant le choix des investissements que les pouvoirs publics sont à même d'orienter l'utilisation de la technologie dans des directions qui correspondent effectivement à l'intérêt général.

Mais quiconque a vu fonctionner une grande organisation sait très bien que ce n'est pas ainsi que les choses se passent. La séparation entre la fonction « choix des investissements » et la fonction « gestion de ces mêmes investissements » est passablement arbitraire ; la solution proposée n'en est pas une : en effet, pour décider d'une politique d'investissement, il faut disposer d'informations sur les coûts des technologies existantes, sur les améliorations susceptibles d'être apportées à ces technologies, sur les tendances de la demande, etc.

Dans le schéma préconisé, les responsables de la politique d'investissement risquent fort, pour ce qui est des informations qui leur sont indispensables pour porter un jugement qui leur soit propre, d'être complètement dépendants des responsables de la gestion. D'où le dilemme : ou bien le pouvoir de contrôle se satisfera d'une telle situation et alors c'est la « collusion » ; ou bien le pouvoir de contrôle ne s'en satisfera pas, et c'est l'impasse : un sentiment de frustration ne manquera pas de se développer chez un contrôleur qui ne saura pas où trouver une information lui permettant de s'assurer que le contrôlé fait bon usage des moyens qui lui sont confiés. Contrôler, c'est en effet toujours plus ou moins contrôler par rapport à quelque chose. Si le contrôlé tient toutes les ficelles, le contrôleur perd rapidement sa raison d'être.

D'où la deuxième thèse : le rôle des pouvoirs publics est d'abord d'éviter que les responsables du monopole naturel (c'est-à-dire la partie du domaine des télécommunications où la technique — coûts décroissants — justifie le monopole) ne s'arrogent un pouvoir qui aille par trop au-delà de ce qu'impliquerait la technique. Un des rôles essentiels des pouvoirs publics est donc de définir — et de redéfinir en fonction de l'évolution des caractéristiques de *la demande et de celles des techniques nouvelles* — les frontières du monopole naturel. Le contrôle du *monopole* naturel implique alors de la part des pouvoirs publics la définition de règles concernant par exemple la tarification (en autorisant une certaine discrimination entre différentes catégories d'usagers d'un même service, afin de permettre au monopole naturel d'équilibrer son budget), les conditions de raccordement, la gestion du spectre des fréquences, le taux de profit en fonction des investissements.

Ce sont donc deux conceptions sensiblement différentes de la notion de contrôle qui s'opposent ici. La notion de « monopole naturel » est difficile à analyser ; mais l'*analyse* de ces *difficultés* n'est pas vaine en ce sens qu'elle devrait conduire à l'identification de « vrais » problèmes, c'est-à-dire de problèmes sur lesquels on pourrait penser que c'est effectivement aux pouvoirs publics de se prononcer. Le moment est venu pour que s'ouvre un tel débat ; car ce qu'il s'agit de préparer aujourd'hui, c'est l'organisation valable pour les années 80.

(*) De l'Institut de recherches économiques et sociales sur les télécommunications (IREST).

هكذا من الاصل

Le Monde

étranger

LA CHUTE DU RÉGIME DES KHMERS ROUGES

Radio-Hanoï a annoncé, dimanche 7 janvier, la prise, dans le milieu de la journée, de Phnom-Penh par le FUNSK, ainsi que de six grandes villes provinciales, et notamment du port de Kompong-Som. La radio n'a pas précisé le sort des anciens dirigeants cambodgiens. « Phnom-Penh et toutes les provinces du Cambodge sont *totalement libérées* », a précisé lundi le FUNSK. Dans un message, M. Heng Samrin, président du FUNSK, a indiqué que le nouveau gouvernement cambodgien orienterait sa politique vers « la paix, la liberté, le non-alignement et le socialisme ». Le Front a annoncé la restauration des droits démocratiques, des libertés religieuses et le retour dans leurs foyers des populations déplacées depuis 1975, ainsi que la formation d'un comité national populaire d'autogestion, *véritable exécutif provisoire*.

Le communiqué annonçant la prise de Phnom-Penh indiquait : « Après avoir annihilé ou désintégré la force principale, les divisions de l'armée de Pol Pot-Ieng Sary, et avoir écrasé la ceinture de défense extérieure de l'ennemi, les forces armées révolutionnaires du Kampuchéa, en coordination avec la population, sont entrées dans Phnom-Penh. Elles se sont emparées des positions importantes de l'ennemi l'une après l'autre, ainsi que des centres nerveux de l'administration réactionnaire de Pol Pot et de Ieng Sary. A 12 h. 30, le 7 janvier, la capitale a été entièrement libérée. Le régime dictatorial et militariste de la *clique* Pol Pot-Ieng Sary s'est complètement effondré. Le drapeau rouge aux cinq tours jaunes du FUNSK flotte sur de nombreux bâtiments publics de la capitale kampuchéenne. »

Radio-Phnom-Penh a cessé ses émissions dimanche. Selon certains observateurs militaires étrangers à Bangkok, *neuf divisions vietnamiennes* sur les quatorze engagées dans l'offensive ont participé à l'assaut final contre la capitale cambodgienne. En dépit des combats, un groupe de touristes étrangers était parti dimanche de Bangkok pour visiter les temples d'Angkor-Vat. D'autre part, environ deux cents Chinois — dont plusieurs membres de l'ambassade à Phnom-Penh — sont arrivés lundi 8 janvier à la frontière thaïlandaise vers laquelle se dirigeait également un convoi de véhicules transportant plusieurs centaines d'étrangers.

Samedi, le ministère des affaires étrangères d'Hanoï a *démenti* que le Vietnam ait lancé une vaste offensive contre le Cambodge et qualifié d'« odieuse calomnie » ces allégations. La naissance du FUNSK, a indiqué le ministère, « constitue le développement inévitable du vaste mouvement de soulèvement irrésistible du peuple du Kampuchéa ». Le gouvernement du Vietnam, poursuit le communiqué, considère que *les objectifs du FUNSK sont* « *en parfait* accord avec ceux du mouvement des non-alignés et des Nations unies et contribuent activement à préserver la paix et la stabilité dans le Sud-Est asiatique ».

● A PEKIN, le gouvernement chinois a appelé, dimanche, le monde à « prendre toutes *les mesures possibles pour mettre fin* à l'agression barbare » du Vietnam au Cambodge. Dans un appel aux Nations unies, le vice-premier ministre, M. Deng Xiaoping, a déclaré, dimanche : « L'agression vietnamienne sert les besoins de l'hégémonisme *soviétique* de grande puissance et constitue une mesure importante prise dans le cadre du déploiement stratégique planétaire de l'Union soviétique. »

Hanoï a affirmé, dimanche, que la Chine avait envoyé « une importante force militaire » et de grandes quantités de matériel de guerre *près de la frontière vietnamienne*.

● A PARIS, deux anciens premiers ministres cambodgiens en exil en France, MM. Nhiek Tioulong et Son Sann, et une vingtaine d'autres personnalités khmères, ont lancé dimanche un appel au prince Sihanouk « pour qu'il sauve la nation à ce tournant de l'histoire ».

Le comité central du FUNSK est composé de personnalités inconnues

Le Front uni de salut national du Kampuchéa (FUNSK) qui s'est installé à Phnom-Penh dimanche 7 janvier a *été fondé il y a à peine un mois* par quatorze Cambodgiens inconnus réunis le *3 décembre à la frontière vietnamienne*. Quelques semaines lui auront suffi pour accéder au pouvoir — grâce aux troupes vietnamiennes, — ce qui lui a laissé peu de temps pour consolider son emprise sur le pays.

Le comité central du FUNSK est présidé par M. Heng Samrin, dont une biographie très succinte nous dit qu'il est né en 1934 dans la province de Prey-Veng, frontalière du Vietnam, d'une « *famille nombreuse de paysans pauvres* ». Il « *commence ses activités révolutionnaires* » en 1959, date à laquelle il n'existait pourtant aucune *insurrection communiste* au Cambodge. La biographie ignore toute la période de résistance. M. Heng Samrin était-il à cette époque à Hanoï avec les « Khmers vietminhs » ?

Après l'arrivée au pouvoir des Khmers rouges, il exerce des fonctions de chef militaire et de commissaire politique dans la zone Est, devenant chef d'état-major adjoint et membre du comité du P.C. de ce *secteur*. A ce *titre*, il « *dirige* » en mai 1978 l'insurrection contre le régime Pol Pot dans la « zone 203 ». Le chef de la zone et vice-président du Kampuchéa démocratique, M. So Phim, était lui aussi compromis dans le complot, réprimé *dans le sang*, *et dont* les chefs *se* réfugient au Vietnam. Ils s'y organiseront *pour* passer à la *contre-attaque*.

Le vice-président du FUNSK est M. Chea Sim, fils d'un paysan de la province de Svay-Rieng. Né en 1932, il « *prend part à la révolution en 1952 et mène diverses activités clandestines alors et pendant la guerre* ». Aucune information n'est donnée sur la période allant de la fin de la première résistance, en 1954, à 1975. Cadre du P.C. en 1971, il est « *élu* » député à l'Assemblée de Phnom-Penh en 1976. En mai 1978, il participe au complot contre M. Pol Pot, qualifié par le régime d'alors de « pro-vietnamien », et se *réfugie* au Vietnam.

Curieusement, M. So Phim n'apparaît pas dans l'organigramme du *comité central* du FUNSK. Les douze autres membres de cet organisme représentent les *différentes* catégories de population, à la manière des comités mis en place pendant les précédentes guerres d'Indochine par les mouvements révolutionnaires. Il s'agit de MM. Ros Samray, secrétaire général (officier d'état-major), Mat Ly (ancien député), Bun Mi (ancien cadre du P.C.K. représentant les minorités ethniques), Hun Sen (militaire et responsable des mouvements de jeunesse), de Mme Mean Saman (commissaire politique et représentant les organisations féminines), de MM. Meas Sampang (syndicaliste), Neou *Samon (paysan), du bonze Long* Sim, de M. Hem Samin (ingénieur mécanicien, représentant *l'Association des intellectuels* pour le salut national), de Mme Chey Kanh Nha (docteur), de MM. Chan Ven (professeur de physique) et Prach Sun (journaliste). On ne sait rien de plus sur eux. Il est possible d'autre part que certains réfugiés khmers à l'étranger, peut-être même en France, apporteront leur caution au nouveau régime ou deviennent membres du gouvernement.

Restaurer l'amitié avec le Vietnam

Quelques heures avant que les radios de Hanoï et du FUNSK n'annoncent la prise de la capitale, les opposants pro-vietnamiens avaient rendu public un « *programme en huit points* », qui prévoit notamment : la création de « *comités populaires d'autogestion* » composés de victimes de l'ancien régime et de « *révolutionnaires* » ; l'« *abolition* » de l'administration passée et de « *toutes les formes de coercition et de la police secrète* » ; *le respect des croyances populaires* ; le retour chez elles des personnes chassées des villes par les Khmers rouges, « *dès que la situation générale du pays le permettra* » ; l'« *abolition de toute discrimination de la population* » ; le bon accueil des « *ralliés* » de l'ancien régime après enquête de commissions populaires et « *cinq jours* » de rééducation ; « *ceux qui refusent de se repentir de leurs fautes ou qui persistent opiniâtrement dans leurs conceptions réactionnaires* » ou qui s'opposent à la « *révolution* » devront, eux, subir un cours complet de rééducation. Enfin, « *la structure et les activités des entreprises et des fermes, des exploitations forestières* » seront maintenues et l'enseignement primaire de trois ans rétabli. Ce *dernier point* semble indiquer que le système collectif de « *coopératives* » mis en place par Pol Pot pourrait survivre à l'effondrement du régime.

Le *FUNSK* a, par ailleurs, mis en garde les « officiels étrangers » qui ont aidé le régime de Pol Pot contre de possibles représailles. « *Les officiels étrangers et les conseillers militaires (...) qui rejoindront le camp révolutionnaire seront les bienvenus. Ceux qui s'opposent à la révolution seront dûment punis* », et transportés dans des « *zones spéciales et sûres sous contrôle des autorités supérieures* ». Il s'agit des milliers de conseillers chinois et nord-*coréens* qui assistaient le gouvernement renversé dimanche.

Un communiqué du FUNSK *diffusé dimanche* a aussi *accusé* le régime précédent de « *crimes innombrables* » et a lancé un appel à *ses partisans pour* « *renverser l'administration Pol Pot et tuer ses dirigeants* », promettant « *à ceux qui auront accompli des actions méritoires d'être traités avec clémence* ».

Le 26 décembre, le FUNSK avait publié une « déclaration de politique étrangère » en quatre points. Se considérant déjà comme « *le seul véritable représentant du peuple cambodgien* », le FUNSK y affirmait qu'il suivait une ligne d'« *indépendance, de paix, d'amitié et de non-alignement* ». Il promettait de « *restaurer les traditions séculaires de solidarité et d'amitié entre les peuples cambodgien et vietnamien* » et de « *cesser immédiatement toutes provocations, conflits armés, guerres frontalières et actes d'incitation à la haine contre les pays voisins* », en particulier le Vietnam. Le FUNSK désirait aussi « *renforcer la solidarité et la coopération avec les pays socialistes* » et s'opposer à « *l'impérialisme, le colonialisme ancien et nouveau, le racisme, l'expansionnisme et l'hégémonisme* » (de Pékin et de Washington). Une orientation diplomatique on ne peut plus proche de celle de Hanoï.

P. de B.

« LE FUNSK A SAUVÉ LE PAYS DU DANGER D'EXTERMINATION » déclare l'ambassadeur du Vietnam à Paris

M. Vo Van Sung, ambassadeur du Vietnam à Paris, a nié toute ingérence de son pays dans les événements du Cambodge. « *Il s'agit d'une guerre révolutionnaire interne*, a-t-il affirmé dimanche à Antenne 2, *et personne à l'extérieur ne peut s'y ingérer. Les forces armées et le peuple vietnamien, d'une part, défendent leurs frontières, et nous avons, d'autre part, de la sympathie pour la lutte du FUNSK et pour la République du Kampuchéa, mais nous n'empiétons sur aucun pouce du territoire du Kampuchéa* ».

Se basant sur les récentes déclarations du FUNSK, M. Vo Van Sung a estimé que l'objectif prioritaire des nouveaux dirigeants du Cambodge est de rétablir la vie normale dans le pays et de « *donner au peuple une vie dans la dignité* ». « *Nous soutenons le FUNSK*, a-t-il ajouté, *il a mené la lutte avec des millions de Kampuchéens pour sauver le pays du danger d'extermination.* »

La résurrection de « Monseigneur »

Après avoir passé trois ans et demi en résidence surveillée à Phnom-Penh, dans l'isolement le plus complet, le prince Sihanouk, qui avait pris, en 1970, la tête de la résistance au régime du maréchal Lon Nol, se dresse à nouveau pour défendre l'indépendance menacée de son pays. C'était le 19 mars 1970 : « Monseigneur » débarquait de son avion venu de Moscou et, deux jours plus tard, lançait un appel à la résistance contre ceux qui venaient de le renverser avec l'*aide de Washington et du régime* de Saigon. La Chine lui accordait immédiatement son appui et il *s'installait à Pékin* ; l'*Union soviétique* l'avait alors froidement abandonné.

Quelques heures à peine avant que Phnom-Penh, évacuée, ne tombe aux mains des éléments avancés de l'armée de Hanoï, M. Pol Pot et ses amis auront laissé le *prince partir*.

Malgré les pressions de plus en plus insistantes des Chinois, et alors que seul le prince conservait assez de prestige international pour aller plaider à l'extérieur la cause d'un régime aux abois, et assez de considération dans le pays pour faire pièce au FUNSK, les chefs du Kampuchéa démocratique, butés dans leur obstination, auront préféré attendre qu'il soit trop tard. Ultime vexation, Radio-Phnom-Penh n'aura pas annoncé son départ en langue khmère, mais seulement en anglais !

Leur décision de relâcher le prince, qu'ils avaient « *recraché comme le noyau d'une cerise* », aura été bien amère pour les *Khmers rouges*. N'avaient-ils pas juré de tout faire pour qu'il ne joue plus au Cambodge que le *rôle* d'un « *patriote* » *oublié dans* les tiroirs de l'histoire ? Jamais, disaient-ils, il ne reviendra au pouvoir. Et pourtant les voilà obligés non seulement de le libérer, mais de le laisser partir avec sa femme Monique et son fidèle conseiller, M. Pen Nouth, mais sans M. Ieng Sary, chef de la diplomatie du régime et son ennemi intime.

Dernier représentant du « féodalisme »

Ainsi, le dernier représentant du « *féodalisme* » se voit-il confier le soin de défendre le régime extrémiste des Khmers rouges. Norodom Sihanouk était monté sur le trône cambodgien en 1941, succédant à son grand-père le roi Sisowath Monivong. Ce jeune homme de dix-huit ans semblait alors préférer les plaisirs à la politique. Il changea vite de style de vie pour devenir un partisan déterminé de l'indépendance, qu'il proclama sous l'occupation japonaise le 12 mars 1945, et qui devint effective en novembre 1953.

Lors de la conférence de Genève de 1954, il se battit à nouveau pour préserver cette indépendance, qu'il estimait menacée par le Vietminh. Puis il se lança dans la politique intérieure, abdiquant en 1955 en faveur de son père pour fonder un rassemblement populaire qui se voulait à la fois socialiste, bouddhiste et monarchiste, de Sangkum. A la *mort de son père en 1960*, il se fit plébisciter chef de l'Etat. Il le resta dix ans, jusqu'au coup *d'Etat de mars 1970*, avant de reprendre son titre, cette fois à Pékin, comme chef nominal d'un mouvement révolutionnaire dont la direction lui échappa très vite.

Revenu à Pékin, le prince Sihanouk ne tombera pas entre les mains de Hanoï — qui préfère de toute manière se servir d'alliés plus « *sûrs* » que ce nationaliste khmer qui déclarait il y a dix ans que « *les pires des communistes sont les communistes vietnamiens* ». On peut lui faire *confiance* pour qu'il tente, avec l'habileté qu'on lui connaît, et par tous les moyens, de jouer encore une *fois* un *rôle*. *Il* a cinquante-six ans, près de quarante ans de vie politique derrière lui, et est doté d'une patience qui lui aura permis de survivre à trois ans d'isolement total. Mais ce sera certainement la partie la plus difficile de sa carrière. — P. de B.

La meilleure carte de Pékin

Il a fallu la défaite des hommes auxquels il s'était en principe rallié pour que le prince Sihanouk apparaisse *enfin en public* après une absence de trois ans. Accompagné de sa femme, la princesse Monique, ce revenant est sorti, le sourire aux lèvres, de l'avion chinois qui le déposait *à Pékin* après un départ précipité de Phnom-Penh investi. Celui qui déclarait en avril 1976 « *renoncer complètement et pour toujours* » à la politique va plaider à l'ONU le dossier de son pays. Ce souverain volontiers théâtral pouvait-il souhaiter une *meilleure* scène pour sa rentrée ?

En dehors de ce qu'elle a d'intéressant sur le plan humain, la rentrée du prince Sihanouk se présente à l'évidence comme une grande manœuvre diplomatique. Il y avait ces dernières semaines une contradiction dans l'attitude de la Chine qui, tout en s'ouvrant largement sur *l'extérieur et en condamnant les* excès du passé sur le plan intérieur, continuait à soutenir un régime détestable. Au moment où certains dirigeants de Pékin dénonçaient les *méthodes d'intimidation et d'embrigadement* de la *révolution* culturelle, affirmaient leur volonté de s'en tenir désormais à un pragmatisme plein de bon sens, le gouvernement chinois *proclamait sa solidarité révolutionnaire* avec des hommes qui incarnaient les pires aberrations d'une idéologie délirante.

Un symbole

M. Deng Xiaoping, l'homme d'une *nouvelle Chine, plus humaine,* accueillant dès son arrivée à Pékin le prince Sihanouk, le plus illustre porteur de la volonté de bonheur du Cambodge, quel symbole ! Le *Washington Post* indiquait récemment qu'une campagne sera lancée aux Etats-Unis par l'administration Carter pour préparer l'opinion publique à recevoir le vice-premier ministre chinois, *le 29 janvier, avec toute la chaleur* qui convient pour un tel événement, après le rétablissement des relations diplomatiques. Sans doute, M. Deng Xiaoping n'aura-t-il plus à *répondre alors aux* questions que certains Américains se préparaient à lui poser sur ses encombrants amis du « Kampuchéa démocratique ».

A l'évidence, seule la nécessité de s'opposer au Vietnam, « *agent de l'U.R.S.S.* » dans la région, expliquait le soutien de Pékin aux idéologues fous de *Phnom-Penh. D'autres* pays ont adopté et adoptent encore dans des cas sans doute moins dramatiques une attitude analogue au nom du « *réalisme politique* ». La Chine, obsédée par l'hégémonie soviétique, ne pourrait considérer *autrement que comme une défaite* la chute des Khmers rouges et leur remplacement par des Cambodgiens arrivés avec les blindés vietnamiens. « *Si l'ambition agressive du Vietnam devait être satisfaite, non seulement les peuples indochinois seraient réduits à l'esclavage, mais l'Union soviétique serait alors en mesure de coordonner ses menées hégémoniques dans le Pacifique et l'océan Indien, mettant de ce fait en péril la paix du monde dans son ensemble* », affirmait dimanche une déclaration du gouvernement chinois, mais sans faire allusion à une aide militaire au Cambodge. Malgré les concentrations de troupes à la frontière vietnamienne — destinées sans doute à dissuader Hanoï d'aller trop vite et trop loin — Pékin, en s'abstenant de réagir plus tôt par les armes, n'a pas tout fait pour sauver le régime de M. Pol Pot. Il reste à la Chine, et sans doute y songeait-elle depuis longtemps, à jouer la carte Sihanouk.

« *Nous sommes convaincus que la prise de position solennelle du prince Sihanouk contre l'agression vietnamienne attirera une attention et un respect justifiés de tous les pays et de tous les secteurs de l'opinion dans le monde* », écrit le *Quotidien du peuple*. Que deviennent aux yeux de Pékin MM. Pol Pot, Khieu Shamphan et Ieng Sary après la débacle ? Un certain flou subsiste encore. Dans *sa déclaration de dimanche*, le gouvernement chinois saluait « *le combat opiniâtre du peuple kampuchéen uni étroitement autour du gouvernement du Kampuchéa démocratique* », mais *Chine nouvelle qualifie déjà le prince* Sihanouk de « *représentant supérieur du Kampuchéa* » et de « *chef de la délégation gouvernementale kampuchéenne se rendant aux Nations unies* ».

Sur le strict plan du droit international, le Vietnam sera en position d'accusé devant l'ONU. Comme il l'a fait naguère à propos de Saigon, il nie l'évidence en *affirmant* que la chute de Phnom-Penh est due seulement à un soulèvement populaire. *Mais*, cette fois, qui peut s'indigner au nom de la morale ? Paradoxalement, le Vietnam, *si souvent en position* d'accusé depuis que l'exode des réfugiés a révélé la vrai nature du *régime, fait figure non pas de libérateur* mais de moindre mal.

Son ambassadeur à Paris a déjà annoncé la couleur en présentant la prise de Phnom-Penh comme une « *victoire de l'humanité sur la barbarie* ».

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

LA RECHERCHE
1979 : l'année Einstein
La relativité aujourd'hui
par Jean-Marc Lévy-Leblond
Le cas Einstein
par Pierre Thuillier
La lutte biologique
Le cerveau des primates
par Karl H. Pribram
La Terre vue de l'espace
N° 96 - 15 F

OFFRE D'ABONNEMENT
Un an : 130 F (au lieu de 165 F*)
Etranger 1 an : 150 FF * Prix de vente au numéro
Je souscris un abonnement d'un an (11 nos) à la RECHERCHE, au prix de 130 F (ttc) au lieu de 165 F*
Nom
Profession
Adresse
Code postal
Je règle par : (à l'ordre de la Recherche)
☐ chèque bancaire
☐ chèque postal (3 volets)
☐ mandat
A retourner, accompagné de votre règlement à la RECHERCHE - 57, rue de Seine 75006 Paris
Abonnement Belgique : Soumillion S.P.R.L. avenue Massenet 28 - 1190 Bruxelles



Les déclarations du prince Sihanouk

(Suite de la première page.)

Les quelques personnalités cambodgiennes — dont l'ancien premier ministre, M. Penn Nouth — et les responsables chinois présents l'ont écouté sans broncher, souriant seulement à l'occasion devant ses manifestations d'humour.

En ce qui concerne sa mission et la situation actuelle au Cambodge, le prince Sihanouk a d'abord évoqué l'exemple de l'invasion de la France par les armées hitlériennes en 1940 et le rôle joué alors par le général de Gaulle. La situation, à l'entendre, est toutefois assez confuse. On l'assure, dit-il, que MM. Pol Pot, Khieu Samphan, Ieng Sary et Nuon Chea sont sains et saufs, mais il ignore où ils se trouvent. Il dit « *ne pas savoir non plus exactement en quelle qualité* » il se rend aux Nations unies. Mais il se met entièrement au service de M. Pol Pot et de son équipe pour plaider avec énergie la cause du Cambodge contre le Vietnam. « *Je sais*, dit-il, *que vous avez de nombreuses critiques à propos de la politique de Pol Pot et de Ieng Sary en ce qui concerne les droits de l'homme. Je ne suis pas un membre de leur équipe et je ne puis rien vous dire. Je n'y ai pas participé. J'ai été prisonnier pendant trois ans. Mais je leur reste loyal, en tant que patriote. Ce sont de bons patriotes comme combattants .. je ne puis dire pour la liberté — mais pour l'indépendance nationale.* »

L'objectif de la mission du prince Sihanouk est donc de « *faire ouvrir aux Nations unies un débat sur la question cambodgienne (...), exemple très clair et inquiétant d'une agression directe d'un pays contre un autre* ». Norodom Sihanouk rejette entièrement la thèse d'une « *guerre civile* » conduite par le FUNSK, dont les dirigeants lui sont « *totalement inconnus* » et qui, en un mois, observe-t-il, auraient appris à se servir de tanks, d'artillerie lourde et d'autres armements complexes, sans parler des avions. « *Le devoir des nations unies est donc d'ouvrir un débat, non seulement avec les membres du Conseil de sécurité, mais avec tous les membres de l'ONU, pour condamner le Vietnam, l'expulser* [de l'Organisation] *ou le forcer à évacuer complètement le Cambodge et à laisser les Cambodgiens régler eux-mêmes leurs problèmes.* »

Sans aucune ambiguïté, le prince déclare que sa mission lui a été confiée par M. Pol Pot, et qu'il l'a acceptée parce qu'il considère ce dernier comme « *notre dirigeant légal du Kampuchea démocratique, qui a été créé par le peuple dans la résistance contre l'impérialisme américain et le régime Lon Nol* ». Il a peu d'illusions, toutefois, sur la capacité d'intervention des Nations unies, mais, dit-il, « *c'est une bonne tribune pour faire entendre notre voix* ». L'envoi d'une force de l'ONU est exclue car « *il y a des vetos contre les résolutions de ce genre* ».

De même, le prince n'est pas venu négocier une intervention armée de la Chine, ni directement au Cambodge, ni sur la frontière sino-vietnamienne. Ce serait d'ailleurs beaucoup trop dangereux, dit-il, compte tenu de la présence des forces soviétiques aux nord. Mais la Chine étudie les possibilités d'aider la résistance cambodgienne financièrement et par des livraisons d'armes et de nourriture. Nous ne manquons pas d'hommes, dit-il en substance, mais il nous faut des armes; ce sera très difficile, toutefois, car nous n'avons plus ni port, ni terrain d'atterrissage.

L'action diplomatique, en revanche, ne doit pas se limiter à l'ONU. Le message adressé au président Tito demande l'ouverture également d'un débat spécial au sein du mouvement des pays non alignés et l'expulsion du Vietnam de cette organisation. Norodom Sihanouk a, en outre, mission d'établir tous les contacts possibles à l'étranger, à commencer par Washington, mais aussi en Europe et notamment en France, toujours afin d'y plaider la cause du Cambodge contre l'agression vietnamienne.

Et après ? Norodom Sihanouk a-t-il l'intention de reprendre un rôle politique ? « *Mes amis*, répond-il, *m'assurent que le régime Pol Pot va durer, qu'il luttera jusqu'au bout et ne capitulera pas. Je n'ai donc pas à m'imaginer de nouveau en chef d'Etat. Je suis dégoûté de la politique. Je ne suis pas aimé par Lon Nol ni par l'équipe Pol Pot. Je ne veux plus être mêlé aux affaires du gouvernement de mon pays. Mais, en tant que citoyen, que patriote, je parlerai contre l'agression vietnamienne.* »

Le prince a des mots sévères contre les dirigeants vietnamiens, MM. Pham Van Dong et Le Duan notamment, qu'il a « *bien aimés* » autrefois, mais qu'il accuse d'avoir trahi leur parole. Il dénonce également avec vigueur le rôle de l'U.R.S.S. et des pays du pacte de Varsovie — exception faite de la Roumanie — dans toute cette affaire et avertit qu'après le Cambodge, Singapour, la Thaïlande et la Malaisie sont d'autres victimes toutes désignées.

« L'agriculture a fait de grands progrès »

Quant aux conditions de vie au Kampuchéa démocratique pendant ces trois dernières années, Norodom Sihanouk déclare très clairement que « *s'il soutient la politique extérieure de Pol Pot, il désapprouve sa politique intérieure, sa politique de violation des droits de l'homme* ». Plusieurs fois, il refuse de se prononcer sur les exécutions massives, dont il a entendu parler par les radios étrangères mais dont il n'a jamais été témoin. Il affirme avoir eu l'occasion, lorsqu'il a pu circuler dans les provinces autour du Grand Lac (le Tonle-Sap) et dans la région de Phnom-Penh, de voir des populations en bonne santé, convenablement nourries et soignées, gaies et souriantes. « *L'agriculture a fait de très grands progrès, je dois dire, et l'industrialisation a été très bonne sous Pol Pot.* »

« *Mais*, ajoute-t-il, *il faut des droits élémentaires, des tribunaux, une justice publique. Mais on ne fait rien, il n'y a pas d'homme de loi... Je ne parle que des droits les plus élémentaires pour l'humanité, le droit d'aimer et d'être aimé, de ne pas être séparé, de pouvoir communiquer, se déplacer.* » En même temps, le prince refuse de parler d'un régime « *de terreur* » et estime que le peuple « *acceptait Pol Pot* ». D'ailleurs, dit-il, « *c'est le peuple qui décidera ; s'ils sont heureux avec les Vitenamiens, ils ne permettront pas à Pol Pot de revenir. Si Pol Pot l'emporte, c'est que les gens l'acceptent* ». Le prince a insisté également sur le droit que devraient avoir les Cambodgiens de pratiquer leur religion : bouddhisme, islam, christianisme, hindouisme...

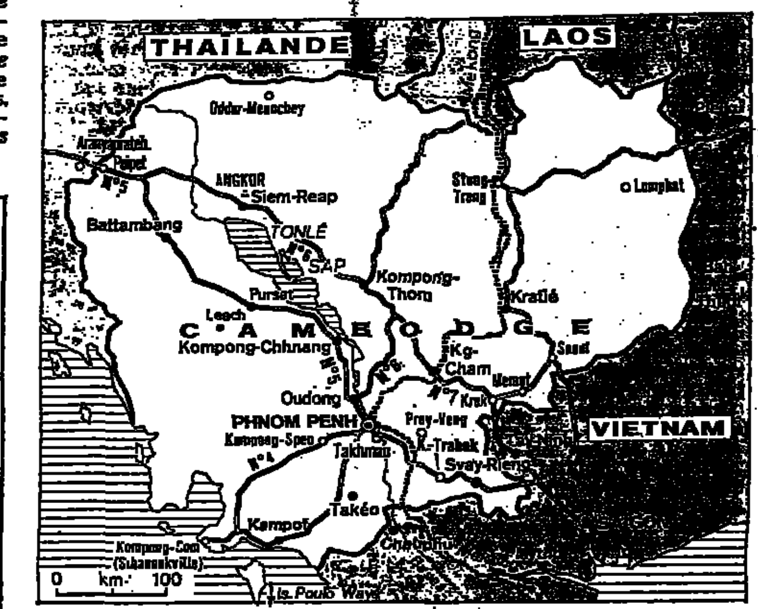
Quan tau sort personnel qui lui a été réservé, le prince Sihanouk a brossé un très sombre tableau de ces tros années. Il a vécu à Phnom-Penh avec sa femme Monique et les deux enfants de cette dernière, mais ses deux filles d'un mariage antérieur, leurs maris et leurs enfants ont été envoyés dans des coopératives à la campagne et il n'en a jamais eu de nouvelles. Il ignore où ils se trouvent et même s'ils sont encore vivants. Lui-même emploie plusieurs fois *le mot « prisonnier » pour décrire* sa situation. « *La cuisine était excellente et nous avions même la climatisation, un beau jardin et une piscine. Ils étaient toujours très polis avec nous, jamais brutaux, très civilisés. Je n'ai pas à me plaindre. Nous étions très privilégiés.* »

Mais à l'exception de l'écoute des radios étrangères, le prince n'était autorisé à aucun contact avec le monde extérieur, ni par lettre ni par d'autres moyens. La permission ne lui a pas même été accordée d'envoyer à Pékin un message de condoléances à la mort de Mao Tse-toung. Il n'avait pas on plus accès aux journaux, qui, dit-il, lui ont manqué. Il a lu d'anciens numéros du *Monde* datant de 1975 et « *des collections de* l'Illustration *de l'époque de Daladier* ».

« *J'ai compris Mao Tsé-toung*, dit-il, *en particulier le « Petit livre rouge ». C'était certainement bon pour la Chine, mais pas nécessairement pour mon pays. Mais Marx, Engels, Lénine, non vraiment, je ne puis aimer un communisme comme cela ! Ni apprécier une telle doctrine.* » Norodom Sihanouk a laissé clairement entendre que s'il avait élevé la voix pour protester, sa vie personnelle et celle des membres de sa famille auraient été menacées.

Vers la fin de ce très long entretien à bâtons rompus, l'ancien souverain a avoué qu'il n'avait pas l'intention de rentrer dans so npays. La lutte qu'il va mener sera longue, « *quatre ans, dix ans, vingt ans peut-être* », et l'on sent qu'il l'envisage avec beaucoup de scepticisme et qu'il se voit mal y participer sur le terrain. Il a donc l'intention, si l'on comprend bien, une fois sa mission accomplie aux Nations unies et à l'étranger, de demander asile politique à la Chine. Si sa présence doit gêner le gouvernement chinois en raison des relations entre ce dernier et l'équipe Pol Pot, Norodom Sihanouk se tournera vers un autre paye et songe à la France.

ALAIN JACOB.



PORTRAITS

M. POL POT
De la pagode au secrétariat du P.C.

Le 14 avril 1976, le Cambodge, et le reste du monde apprenaient, quelques jours après le retrait de la scène politique du prince Sihanouk, la nomination comme premier ministre d'un inconnu nommé Pol Pot. Ce nom n'était jamais apparu auparavant dans aucun organigramme.

Le maître du Cambodge pendant ces années qui furent parmi les plus sanglantes qu'ait connu le pays dans une histoire pourtant tourmentée, s'appelait, en réalité, Saloth Sar. Né d'une famille de paysans aisés de la province de Kompong-Thom, au nord de Phnom-Penh, le 19 mai 1928, il fit — comme il l'a raconté — ses premières études dans une pagode, où il fut bonze pendant deux ans, avant de fréquenter une école secondaire technique. En 1949, sur la recommandation d'un mandarin du palais royal, il obtint une bourse d'études pour l'Ecole de radio-électricité de Paris, et s'installa rue Letellier. Il y resta jusqu'en 1952. C'est là qu'il fit connaissance avec le marxisme grâce au P.C.F. La plupart de ceux qui dirigeront à ses côtés la résistance, puis le régime du Kampuchéa démocratique militaient eux aussi à Paris à cette époque : MM. Ieng Sary, Son Sen, etc.

De retour au Cambodge, il « *participa à la lutte contre les colonialistes français* », comme il le dira à des journalistes yougoslaves. Devenu « *professeur d'histoire, de géographie et de morale* » dans une école privée de Phnom-Penh, il poursuivit une activité clandestine au sein du parti populaire révolutionnaire khmer (né en 1951 de la dissolution du P.C. indochinois). Il y mena le combat contre une direction qu'il considérait comme pro-vietnamienne ou « *révisionniste* », Après la trahison du chef du parti, M. Sieu Heng, en 1959, qui fut suivie d'une violente répression par la police sihanoukiste, la direction renouvelée, et comprenant Saloth Sar-Pol Pot, décida de fonder un nouveau P.C.K. le 30 septembre 1960. Son secrétaire, M. Touch Samut, ayant disparu en 1962, M. Pol Pot le remplaça et consevera jusqu'au bout son poste. M. Touch Samut a-t-il été « *secrètement enlevé et assassiné par l'ennemi* » (sihanoukiste), comme M. Pol Pot l'a déclaré en mars 1978 aux journalistes yougoslaves ? Etait-il un « *agent* » de Hanoï, comme l'a affirmé en octobre de la même année un Livre noir publié par Phnom-Penh, ou a-t-il été assassiné sur ordre de M. Pol Pot, comme l'a suggéré Hanoï ?

En 1963, M. Pol-Pot et un petit groupe d'amis prennent le maquis, fuyant une répression féroce et efficace. Ils n'en sortiront qu'en avril 1975 pour s'emparer du pouvoir. Pourchassés par les sihanoukistes, abandonnés à leur triste sort par les Vietnamiens, qui, à l'époque, veulent avant tout un Cambodge neutre qui puisse leur servir de base arrière et de retraite et soutiennent à fond le prince Sihanouk, les Khmers rouges ne trouveront un peu de réconfort qu'auprès de Pékin, où souffle la révolution culturelle. Ils poursuivent leur lutte jusqu'à ce que, en mars 1970, le renversement du prince par le maréchal Lon Nol et l'intervention militaire américaine leur apportent des atouts inespérés. Les Vietnamiens leur fournissent désormais un soutien militaire et les maquisards utilisent le discours nationaliste de Sihanouk pour établir leur emprise sur les campagnes.

M. Saloth Sar — rares sont ceux qui savent qu'il est chef du P.C.K. — reste dans l'ombre. En 1971, il signe bien une pétition d'intellectuels en faveur du FUNK, mais en tant que « *professeur* ». Le P.C. reste clandestin, M. Saloth Sar ne fait pas partie du gouvernement révolutionnaire, se contentant du titre de responsable militaire de l'armée. Après la prise de Phnom-Penh, le 17 avril 1975, il demeure discret pendant encore un an avant de devenir premier ministre sous le nom de Pol Pot puis d'annoncer en septembre 1977, l'apparition publique d'un parti communiste dont il est les secrétaire.

Quel aura été le rôle de cet homme secret dans l'aventure qui mena les révolutionnaires au pouvoir, dans l'élaboration de l'idéologie manichéenne et sanglante du Kampuchéa démocratique, et dans ce rejet absolu et dramatique de la suzeraineté vietnamienne qui a entraîné la perte du régime ? Il est difficile de le savoir, les décisions semblant avoir été prises en commun par un petit groupe de dirigeants ayant dès l'origine travaillé ensemble. — P. de B.

M. KHIEU SAMPHAN
L'idéologue du retour à l'ère angkorienne

Porte-parole de la résistance khmère contre le maréchal Lon Nol pendant la guerre d'Indochine, M. Khieu Samphan, universitaire timide et effacé, passé à la politique, était devenu en avril 1976 chef de l'Etat du Kampuchéa démocratique, poste qu'il a occupé jusqu'à l'écroulement du régime khmer rouge. La présidence du présidium d'Etat était un titre essentiellement honorifique, mais M. Khieu Samphan était aussi l'auteur d'une thèse de doctorat en droit soutenue en 1959 à Paris, intitulée « L'économie du Cambodge et ses problèmes d'industrialisation », qui a servi de base aux décisions du P.C.K.

Du groupe d'enseignants qui forma, au début des années 60, le mouvement communiste khmer, M. Khieu Samphan était un des plus brillants éléments, avec deux autres docteurs en droit, MM. Hou Youn et Hu Nim. Tous trois avaient été députés à l'Assemblée lorsque le prince Sihanouk était au pouvoir. MM. Khieu Samphan et Hou Youn furent, un court moment, membres du gouvernement du prince, qui avait besoin d'une caution de gauche. Tous trois prirent le maquis en 1967 pour échapper aux tueurs lancés à leurs trousses par le palais royal. Tous trois appelèrent en mars 1970 à la résistance, avant de devenir membres du GRUNC (Gouvernement royal d'union nationale du Cambodge) dont M. Khieu Samphan était vice-premier ministre. M. Hou Youn mourut sans doute aux dernières heures de la guerre et M. Hu Nim fut éliminé comme « *pro-vietnamien* » au début de 1978. Seul M. Khieu Samphan a survécu.

Né le 22 juillet 1931 à Svay-Rieng, il partit en 1954 poursuivre des études en France, où il devint secrétaire général de l'Association des étudiants khmers. Rentré dans son pays en 1960, il a créé un journal, *l'Observateur*, très surveillé par la police. Son directeur est assassiné en 1960 et, en juillet de la même année, M. Khieu Samphan est attaqué et déshabillé en pleine rue, à titre d'avertissement. Cela ne l'empêchera pas de poursuivre une carrière politique, et fera provisoirement de lui une des personnalités les plus populaires du Cambodge.

Les tentatives d'intimidation, de corruption, suivies d'appels pour siéger au gouvernement M. Khieu Samphan fut ministre du commerce en 1962-1963 — et aussi de tentatives d'assassinat, sont typiques de la manière dont Sihanouk traitait ses opposants. Des milliers de dissidents trouvèrent ainsi la mort, ignorés d'une gauche occidentale qui n'avait d'yeux que pour le neutralisme flamboyant du prince ou pour la lutte des Vietnamiens contre les Américains.

L'idée maîtresse de M. Khieu Samphan, exprimée dans sa thèse, était que le Cambodge ne sortirait pas de son sous-développement sans s'isoler totalement du monde extérieur, ceci afin d'échapper au « *système mondial d'exploitation capitaliste* ». Sur le plan intérieur, il préconisait en quelque sorte le retour à la période des grands travaux collectifs de la période angkorienne.

Ce remodelage du pays, en fonction de l'idée que les dirigeants khmers rouges se faisaient de lui, appliqué par quelques milliers de maquisards fanatisés et traumatisés par cinq ans d'une guerre atroce, aura finalement eu lieu dans le sang, la réalité ayant refusé de se laisser plier si brutalement à la volonté de quelques-uns. — P. de B.

M. Ieng Sary, un farouche nationaliste

Du temps où tous deux se trouvaient à Pékin, le prince Sihanouk disait de M. Ieng Sary, avec un certain mépris : « *Il ne sait même pas jouer au tennis* », et le traitait de « *stalinien* ». Pourtant, tout en utilisant le rôle joué par le prince en faveur de la résistance cambodgienne, M. Ieng Sary s'appliquait déjà à miner la position de l'ancien monarque qui n'était pour lui qu'un « *féodal* ». Il lui reconnaissait toutefois la qualité de « *patriote* ». Après avoir représenté le GRUNC à l'extérieur M. Ieng Sary est devenu en 1976 le chef de la diplomatie du Kampuchéa démocratique, en tant que vice-premier ministre chargé des affaires étrangères. Un des premiers à avoir pris le maquis avec Saloth Sar (devenu plus tard Pol Pot), il est membre du bureau politique du P.C. khmer.

D'un physique imposant, le visage barré d'un sourire souvent grimaçant, d'une extrême timiditée cachée par une certaine rudesse, M. Ieng Sary est né vers 1930 au Vietnam. Khmer Krom (le nom donné aux Cambodgiens du delta du Mékong) élevé au Cambodge, il a toujours voué une haine farouche aux Vietnamiens.

Etudiant en France de 1950 à 1953 (en propédeutique), il incitait déjà ses camarades à ne pas se marier avec des étrangères. Il épousa une jeune étudiante khmère, Khieu Thirith, dont la sœur était la femme de M. Pol Pot : toutes deux devinrent d'importantes dirigeantes dans la résistance. Khieu Thirith fut ministre, tout comme Yun Yat, l'épouse de M. Son Sen, vice-premier ministre chargé de la défense.

Après la prise de Phnom-Penh par les Khmers rouges et la fermeture du pays, M. Ieng Sary fut l'unique lien entre le Cambodge et le monde extérieur, assistant à des conférences internationales et aux sessions des Nations unies, visitant des pays étrangers. Il passa en France en 1975 après la chute de Phnom-Penh. Il ne fit guère d'efforts pour lever le voile tombé sur le pays et ses démentis officiels aux accusations des réfugiés ne furent pas convaincants. Il avait toutefois reconnu en privé, lorsque nous l'avons rencontré en 1976, l'exécution de partisans de l'ancien régime. « *Mais nous n'en avons pas tué plus que les Vietnamiens après 1954* », ajoutait-il en guise d'excuse !... — P. de B.

TOKYO : réexamen de la politique à l'égard de Hanoï

De notre correspondant

Tokyo. — Le gouvernement japonais pourrait « *reconsidérer sa politique d'aide au Vietnam* », déclare-t-on, ce lundi 8 janvier, au ministère des affaires étrangères à la suite des derniers événements survenus au Cambodge. La prise de Phnom-Penh, estime-t-on en effet, « *paraît impensable sans une aide massive d'Hanoï et une participation aux combats des forces vietnamiennes* ».

Le Japon était, il y a quelques mois encore, très désireux de coopérer à la reconstruction du Vietnam et avait négocié avec peine un accord pour régler son contentieux financier avec Hanoï. Depuis la signature du traité sino-japonais, et depuis l'entrée du Vietnam dans la sphère soviétique — participation au Comecon, traité de coopération avec Moscou, — Tokyo se montrait beaucoup plus hésitant à développer ses liens avec les Vietnamiens.

Les réticences nippones s'étaient fait sentir, en particulier, lors de la visite à Tokyo, fin décembre, de M. Nguyen Duy Trinh, ministre des affaires étrangères du Vietnam. Non seulement les Japonais avaient repoussé sa demande d'aide accrue pour 1979 (le montant avait été maintenu au même niveau que l'année passée: 52 millions de dollars), mais encore Tokyo avait écarté l'hypothèse d'un engagement à long terme. En ce qui concerne l'aide en riz, le Japon n'avait accordé que 150 000 tonnes, alors que Hanoï en demandait 300 000 tonnes.

Sans être un partisan inconditionnel du régime Pol Pot, le Japon, qui entretenait des relations diplomatiques avec le Cambodge (son ambassadeur à Pékin étant aussi accrédité à Phnom-Penh), souhaitait un maintien du *statu quo* en Indochine, craignant beaucoup qu'un « *hégémonisme* » régional du Vietnam ne provoque une instabilité en Asie du Sud-Est. Sans le dire explicitement, le Japon a désormais une approche parallèle de celle de Pékin. « *Déjà regardée auparavant avec quelque appréhension et suspicion par les pays de l'ASEAN et la Chine, notre politique à l'égard du Vietnam paraît aujourd'hui plus que jamais caduque et doit être reconsidérée complètement* », nous dit un ancien diplomate.

PHILIPPE PONS.

« L'UNITA » : une affaire douloureuse.

De notre correspondant

Rome. — Les communistes italiens sont embarrassés, c'est le moins qu'on puisse dire. Liés à l'Union soviétique mais désireux d'établir des relations avec la Chine, critiques à l'égard du précédent régime cambodgien, mais opposés aux interventions militaires — surtout entre pays socialistes, — ils refusent de choisir leur camp.

L'éditorial de *l'Unita*, ce lundi 8 janvier, s'intitule : « Comprendre. » Il engage « *les forces démocratiques et progressistes* » à saisir « *la signification de ce qui survient, à accueillir ce qu'il y a de nouveau mais aussi d'inquiétant dans cette affaire douloureuse et inédite* ».

Selon l'organe officiel du P.C.I., la fragilité du régime de Pol Pot, son « *dirigisme autoritaire et de prévarication violente* » et la résistance interne qu'il a provoquée expliquent l'occupation de Phnom-Penh. Mais en partie seulement : « *Ne nous cachons pas que le conflit a une dimension internationale et même davantage* », puisque l'engagement du Vietnam est incontestable. Cet engagement ne s'explique pas uniquement par des convergences politiques avec les adversaires de M. Pol Pot : il semblait dû aussi à « *des exigences et des aspirations spécifiques de la nation vietnamienne* », s'il est vrai qu'une « *lutte de libération se prolonge au-delà de la victoire* ».

En tout état de cause, cette affaire « *fait sentir ses effets négatifs sur les relations directes entre les deux grands pays socialistes, sur le développement des mouvements de libération, sur le développement des autres pays socialistes et leurs relations réciproques, avec le risque de faire dégénérer des frictions et des divergences en véritable conflit.* — R. S.

Le Monde
PUBLIE
CHAQUE LUNDI
(numéro daté mardi)
UN SUPPLÉMENT
ÉCONOMIQUE

هكذا من الاصل

DES KHMERS ROUGES

MOSCOU : triomphe modeste

De notre correspondant

Moscou. — Si 1978 s'est achevé, avec l'établissement des relations diplomatiques entre Washington et Pékin, par un revers pour la politique asiatique de l'U.R.S.S., *1979 s'ouvre* sur un succès. Il reste à savoir comment les Soviétiques pourront l'exploiter. Moscou a réagi, en tout cas, avec une rapidité inhabituelle. L'agence Tass a été, avec l'Agence vietnamienne d'information, la première à annoncer, dimanche en fin d'après-midi, que Phnom-Penh était tombée : « *Les forces armées révolutionnaires du Kampuchéa, aidées par la population insurgée, ont écrasé le groupuscule des troupes ennemies aux abords de la ville de Phnom-Penh. Le régime dictatorial de la clique de Pol Pot-Ieng Sary est tombé* », a déclaré l'agence Tass, se référant à l'agence d'information du FUNSK.

Le premier commentaire ne s'est pas fait attendre non plus. Ainsi, « *le drapeau du FUNSK, représentant unique du peuple kampuchéen, flotte sur Phnom-Penh* », écrit M. Youri Kornilov, principal « observateur politique » de Tass. « *Toute l'humanité progressiste salue la nation qui s'est levée dans la lutte pour le salut national. La naissance d'un Kampuchéa indépendant et libre sera un facteur important de paix et de stabilité dans le Sud-Est asiatique. La juste cause du peuple du Kampuchéa triomphe.* »

M. Kornilov reprend en même temps la condamnation du régime précédent, qualifié de « *clique dictatoriale* », « *instrument de la politique expansionniste des milieux dirigeants de Pékin* », qui a « *pratiqué pendant trois ans la politique barbare de génocide, placé la nation devant la menace d'extermination, provoqué des conflits avec les pays voisins et miné la stabilité et la paix en Asie.* »

L'annonce de la prise de Phnom-Penh par les forces pro-vietnamiennes a été préparée à Moscou par une importante campagne de propagande. Depuis plusieurs mois, l'attitude des Soviétiques à l'égard du Kampuchéa démocratique avait progressivement changé. Si les relations entre Moscou et les Kmers rouges n'avaient jamais été très bonnes, même au temps de la guerre contre les Américains, les dirigeants soviétiques avaient *semblé*, fin 1977, tenter un effort de rapprochement avec le gouvernement Pol Pot. Ils dénonçaient même alors la presse occidentale qui « *accusait sans fondement le P.C. cambodgien d'utiliser des méthodes tyranniques* ». Le conflit ouvert entre le Cambodge et le Vietnam a marqué le tournant, Moscou ayant pris fait et cause pour Hanoï.

Dans le même temps, si l'on met à part l'affaire des ventes d'armes occidentales à Pékin, la polémique avec la Chine s'est de plus en plus concentrée sur la *politique en Asie du Sud-Est*, devenue le foyer principal de la rivalité sino-soviétique. Soutenant *sans défaillir le Vietnam*, qui s'est totalement intégré au camp soviétique en adhérant au Comecon et en signant, le 3 novembre dernier, un traité d'amitié et de coopération avec Moscou, l'U.R.S.S. s'est largement faite l'écho des thèses vietnamiennes.

Que vont faire maintenant les Soviétiques pour tirer parti du succès stratégique qu'ils viennent de remporter par l'intermédiaire de leurs amis vietnamiens et des forces pro-vietnamiennes du Cambodge ? Leurs alliés ont montré qu'ils étaient en mesure de « *forcer la cadence* » pour enlever la décision avant la réunion du Conseil de sécurité, qui devait statuer sur la plainte du Kampuchéa démocratique contre le Vietnam, ce qui aurait mis les Soviétiques et leurs alliés dans l'embarras. Il est probable maintenant que Moscou aura le triomphe modeste. Son attitude dépendra, dans une large mesure, de la réaction de la Chine et des pays du Sud-Est asiatique.

DANIEL VERNET.

Washington : le département d'État souhaite « le retrait des forces armées étrangères »

De notre correspondant

Washington. — « *La violation de l'intégrité territoriale du Cambodge est une menace à la paix et à la stabilité régionales et soulève le danger d'un conflit plus large* », a déclaré, dimanche 7 janvier, après l'annonce de la prise de Phnom-Penh, un porte-parole du département d'Etat. « *Les Etats-Unis sont favorables à un système stable d'Etats indépendants en Asie du Sud-Est. Ce système implique un Cambodge indépendant, malgré l'horreur qu'inspire la violation des droits de l'homme par le régime Pol Pot.* » Le commentateur officiel a poursuivi en demandant « *aux deux parties de faire preuve de modération* », en souhaitant le « *retrait des forces armées étrangères du Cambodge* » et l'« *intégrité de toutes les frontières de la région* ».

Dans le privé, les officiels ne se gênent pas pour condamner encore plus sévèrement le Vietnam, considéré comme le responsable indiscutable des derniers événements : selon les spécialistes du renseignement, l'armée d'invasion était forte de cent mille hommes, soit treize divisions vietnamiennes, au côté d'un contingent de vingt mille rebelles cambodgiens au maximum. Le 3 janvier, M. Hodding Carter, principal porte-parole du département d'Etat, avait déjà déclaré, après avoir une nouvelle fois condamné les violations des droits de l'homme par le régime Pol Pot : « *Par principe, nous ne considérons pas qu'une intervention unilatérale contre ce régime par une tierce puissance soit justifiée.* » Tout en se proclamant officiellement neutre, Washington avait appuyé la demande cambodgienne d'une réunion du Conseil de sécurité et approuvé le projet de voyage de M. Waldheim, secrétaire général de l'ONU, à Phnom-Penh. On croit savoir enfin que les Etats-Unis avaient pris contact ces derniers jours avec l'U.R.S.S. pour lui demander d'inciter ses amis vietnamiens à la modération.

C'est précisément sous cet angle que la chute de Phnom-Penh est *désagréablement* ressentie ici. L'impression s'impose que les Vietnamiens, et plus encore les Soviétiques, *ont délibérément voulu* « *donner une leçon* » à la Chine d'abord, mais aussi aux Etats-Unis au lendemain de la normalisation de leurs relations, montrer que ces deux puissances sont, malgré leur alliance de fait, des « *tigres de papier* » impuissants à arrêter le « *cours de l'histoire* ». Le défi est du même ordre que celui qu'avaient constitué l'invasion de la Tchécoslovaquie en 1968 ou l'aide soviétique à l'Inde dans le conflit indo-pakistanais de 1971. Devant cette victoire de la force brutale, on s'inquiète ici des réactions que l'expansionnisme vietnamien risque de susciter chez les pays amis des Etats-Unis dans la région, de la Thaïlande à l'Indonésie.

Les risques d'escalade

Les risques d'escalade sont aussi considérés comme « *potentiellement sérieux* ». Un autre porte-parole du département d'Etat, M. Cannon, y a fait allusion dimanche en affirmant que le conflit pourrait « *impliquer de tierces puissances et conduire à une confrontation. Cela doit être évité à tout prix* ». Certes, on ne s'attend pas, dans l'immédiat du moins, que la Chine fasse faire mouvement aux troupes qu'elle aurait massées à sa frontière sud. Ces concentrations de troupes, dûment enregistrées par les services de renseignement américains, ont été présentées ici comme « *une mesure de précaution* ».

En revanche, certains experts se demandent si les Soviétiques et leurs alliés vietnamiens, enivrés par la victoire un peu trop facile remportée au Cambodge, ne vont pas être tentés par une aventure contre « l'ennemi principal » et se livrer à des incursions en territoire chinois. M. Brzezinski, conseiller de M. Carter, avait été critiqué, il y a un an, pour avoir vu dans le conflit khméro-vietnamien une « *guerre par procuration* » (« *proxy war* »), mais aujourd'hui il voudrait bien ne pas avoir raison jusqu'au bout.

Ces considérations géopolitiques se reflètent moins dans l'opinion populaire, trop révoltée par les récits de la répression exercée par le gouvernement Pol Pot pour verser le moindre pleur sur sa chute. La timide tentative de relations publiques entreprise par celui-ci n'avait pas eu l'effet escompté, les reportages des deux journalistes américains revenus du Cambodge le mois dernier n'ayant guère redressé l'image accablante du régime.

Le gouvernement américain était lui-même d'autant plus embarrassé pour prendre la défense des Khmers rouges que M. Carter avait dénoncé personnellement la « *politique de génocide* » pratiquée par ceux-ci et condamné le régime de Phnom-Penh, dans une déclaration en date du *21 avril 1978, comme « le pire violateur des droits de l'homme dans le monde aujourd'hui »*. Aussi bien la *presse avait-elle mis en garde* les officiels contre tout début d'engagement. « *Il est vraiment grotesque*, écrivait le 5 janvier le *Wall Street Journal, que le premier emploi que nous faisons de notre nouvelle carte chinoise est de nous sentir obligés de soutenir un gouvernement qui est probablement le plus répugnant de la Terre.* » Le *New York Times* développait le lendemain le même argument, tout en admettant que le comportement *du Vietnam « pose à nouveau des questions déplaisantes sur les intentions de Hanoï »*.

Au total, on ne voit guère ce que le gouvernement américain pourrait faire pour répondre à ce fait accompli, sinon retarder encore une normalisation Washington-Hanoï qui était de toute manière déjà « mise au réfrigérateur ». Officiellement, on assurait vouloir « étudier » le traité soviéto-vietnamien de novembre et surveiller l'évolution du problème des réfugiés avant de reprendre les pourparlers américano-vietnamiens engagés en 1977, mais la vraie raison du gel était la priorité donnée aux relations avec Pékin. Tout ce qui s'est passé depuis lors au Cambodge ne pourra que renforcer ces conclusions.

MICHEL TATU.

Dans la presse française

L'AURORE : un avertissement de Moscou.

« *Au Cambodge, Pékin évite tout acte irrémédiable qui entraînerait aussitôt, entre l'U.R.S.S. et la Chine, la guerre. Entre ce péril majeur et le sacrifice de Phnom-Penh, Pékin a choisi. Norodom Sihanouk, sorti pour la circonstance de l'armoire à naphtaline, peut bien aller aux Nations unies plaider une cause perdue, celle du Cambodge conquis par le Vietnam, il en faut davantage pour ébranler M. Brejnev.*

» *Car celui-ci n'entend pas laisser impunie la « trahison » d'une Chine qui a décidé de jouer — aussi longtemps que cela lui sera profitable — la carte de l'Occident. L'invasion du Cambodge ne constitue qu'un premier avertissement.*

JACQUES RICHARD.

LE FIGARO : l'Occident impuissant.

« *Le rôle éminent dévolu au prince Sihanouk par Pékin, les concentrations de troupes chinoises à la frontière nord du Vietnam, l'appel de la Chine à l'opinion mondiale en faveur du Cambodge, sont les signes de ce que les dirigeants chinois sont disposés à accepter et à refuser.*

» *Au lendemain du sommet bienveillant de la Guadeloupe, tout cela se déroule sous les yeux des Occidentaux intéressés mais impuissants et, notons-le, en partie responsables, surtout les Américains, de la situation présente.* »

SERGE MAFFERT.

FRANCE-SOIR : entre Moscou et Pékin.

« *La chute de la ville marque sans doute la fin de la révolution communiste la plus radicale et la plus impitoyable que l'on ait jamais connue.*

» *Il n'est pas évident que les Vietnamiens se laisseront convaincre de lâcher le Cambodge, ce grenier à riz de l'Indochine. Seul Moscou, leur allié et leur principal soutien, peut les en persuader. C'est pourquoi la partie diplomatique pour le Cambodge va désormais surtout se jouer entre Moscou et Pékin.* »

GERARD LE QUANG.

L'HUMANITE : la fin d'un régime indéfendable.

Le quotidien communiste qui, dans son récit des événements, ne fait nulle mention de la présence des troupes vietnamiennes au Cambodge et reprend les démentis de Hanoï à ce sujet, commente par ailleurs :

« *Le gouvernement des Etats-Unis verse un pleur sur le pouvoir qui vient de s'écrouler au Cambodge. Washington regretterait-il donc un régime socialiste ?*

» *Les regrets américains ne sont-ils pas motivés plutôt par la chute d'une équipe qui, tout en se réclamant du communisme, n'en offrait qu'une caricature dictatoriale et hideuse ? (...)*

» *Les Vietnamiens, sans aucun doute, ont aidé ceux qui, au Cambodge, voulaient en finir avec une terreur d'une telle sauvagerie qu'elle s'apparentait au génocide. (...)*

» *Si d'importants mouvements de troupes ont été signalés ces dernières heures à la frontière sino-vietnamienne, les Chinois se sont abstenus jusqu'ici d'intervenir militairement au Cambodge et au Vietnam.*

» *Souhaitons que Pékin ait compris que le régime qui vient d'être abattu à Phnom-Penh était indéfendable.* »

YVES MOREAU.

LIBERATION : une invasion reste une invasion.

« *On ne se mobilise pas pour sauver une dictature ; sans doute beaucoup de gens applaudiront la chute de Pol Pot, devenu un Père Ubu extrême-oriental et sanguinolent.*

» *Mais une invasion reste une invasion. Un mensonge est un mensonge. Et on ne libère pas les peuples à la pointe des baïonnettes venues d'ailleurs. Les Vietnamiens auraient pourtant dû le savoir mieux qui quiconque, eux qui, des années durant, ont dénoncé les « fantoches » installés à Saigon par les armes occidentales.* »

PATRICK RUEL.

LE MATIN : étrange « libération ».

« *Pour la première fois dans l'histoire, une capitale communiste est conquise de haute lutte par d'autres communistes. Etrange « libération », en vérité, que celle de cette ville martyrisée qui va changer une fois de plus de maître. Après le lamentable Lon Nol et le sinistre Pol Pot, quel génie malfaisant va-t-il présider aux destinées de ce pays ? Le régime qu'ont imposé à Saigon les protecteurs vietnamiens n'incite guère à l'optimisme. A croire qu'il pèse sur le Cambodge une antique malédiction, comme le veut la légende.* »

RADIO-FRANCE : la dernière chance.

La dernière chance de survie du Cambodge repose sur l'homme que les Khmers rouges avaient jeté dans l'ombre après s'en être servi pour s'emparer du pouvoir : le prince Norodom Sihanouk...

Si jamais les Nations unies doivent avoir une justification, ce serait bien en appelant l'ensemble des nations à sauver le Cambodge. En l'extrayant d'abord de la redoutable confrontation Moscou-Pékin. En permettant ensuite à ce pacifique petit pays de retrouver son indépendance et de reprendre goût à la vie...

(EDOUARD SABLIER.)



Hertz No1. Partez



ARRIVEZ AIR FRANCE


PARTEZ HERTZ

Avec nous, vous allez plus vite.

Avec Hertz No1, à peine descendu d'avion, vous voilà déjà au volant d'une Ford, ou de toute autre bonne voiture, entièrement nettoyée et vérifiée. Dès l'atterrissage, vous avez ainsi gagné beaucoup de temps et évité pas mal de complications : c'est notre souci nº 1, car nous savons que c'est le vôtre.

Et une fois que vous aurez apprécié le service Hertz No1, vous voudrez rejoindre le Hertz No1 Club : c'est gratuit... et quel gain de temps !

Lorsque vous êtes membre du Hertz No1 Club, il vous suffit de téléphoner, avant votre départ, à votre agent de voyages ou à Hertz. Où que vous alliez en Europe, une voiture Hertz, fin prête, vous attend. Il ne manque que votre signature au contrat de location que nous avons déjà rempli. Pas de temps perdu : montrez simplement votre permis de conduire, signez et prenez le volant.

Si vous le désirez, vous réglez avec l'une des principales cartes de crédit ou bien encore avec la carte de crédit Hertz (nous ne vous comptons pas d'intérêts).

Quel que soit votre choix, vous ne perdez pas de temps. C'est votre souci nº 1. Et c'est aussi le nôtre.



Hertz No1 Club. Téléphonez. Signez. Partez.

PARIS (01) 788.51.51. – LYON (78) 27.28.86. – NICE (93) 83.07.01.

Hertz loue aussi des véhicules utilitaires.

TED BATES

LA CHUTE DU RÉGIME DES KHMERS ROUGES

Hanoï et le rêve d'une « fédération indochinoise »

Le nouveau drapeau qui flotte sur Phnom-Penh — cinq tours d'Angkor-Vat sur fond rouge — est celui du Front uni de salut national du Kampuchéa (FUNSK) ; c'était aussi, pendant la première guerre d'Indochine, celui des Cambodgiens qui se battaient aux côtés du Vietminh. Il ne s'agit pas d'une coïncidence : les nouveaux occupants de la capitale sont eux aussi sous l'influence de Hanoï, dont les troupes ont conquis le pays à leur place, car ils n'étaient que quelques milliers. En neuf ans, ces tours d'Angkor — la gloire du passé khmer — auront servi de symbole à quatre régimes successifs, et opposés : en blanc sur fond rouge entourées de deux bandes bleues pour le royaume du Cambodge, puis pour les révolutionnaires du FUNK ; agrémentées de trois étoiles sous le gouvernement du maréchal Lon Nol de 1970 à 1975 ; puis dorées et au nombre de trois sur fond rouge pour le Kampuchéa démocratique, d'avril 1976 jusqu'au 6 janvier, et elles réapparaissent sur le nouveau drapeau.

Ces tours ont longtemps symbolisé le nationalisme khmer. Il est paradoxal qu'elles demeurent sur l'emblème national qui flotte sur Phnom-Penh au moment où, pour la première fois depuis près d'un siècle et demi, les Vietnamiens ont réalisé leur rêve de de faire rentrer dans leurs sphère d'influence cet Etat-tampon qu'était le Cambodge.

Depuis 1975, Hanoï pressait Phnom-Penh d'accepter l'établissement de *« relations spéciales »*, de *« coopération dans tous les domaines »*, d'une *« frontière d'amitié »* du type de celles établies avec le petit Laos. Les dirigeants khmers, armés d'un nationalisme fondé sur de longues traditions historiques, s'y sont toujours refusés, affirmant qu'il se s'agissait que d'un retour, sous un autre nom, à la fameuse *« fédération indochinoise »*. Au programme du parti communiste indochinois, qui concevait sa lutte dans le cadre global de l'ancienne colonie française et considérait alors les Khmers ou les Laos comme des minorités ethniques parmi d'autres, elle avait été officiellement abandonnée en 1951, lors de la dissolution du P.C.I. et de sa division en trois partis nationaux ; le parti des travailleurs du Vietnam et les partis populaires révolutionnaires cambodgien et laotien.

Le Vietnam s'est vigoureusement défendu de vouloir recréer cette *« fédération »*, *« tombée dans les oubliettes de l'histoire »*, selon un document publié le 7 avril 1978. Il a affirmé qu'il entendait respecter *« l'indépendance et la souveraineté territoriale »* de son voisin. Ce texte *ajoutait que* Hanoï était résolu à *« défendre et à renforcer la solidarité militante et l'amitié fraternelle entre les peuples cambodgien et vietnamien »*. Or le Cambodge, une fois la guerre anti-américaine gagnée, ne voulait plus entendre parler de cette *« solidarité militante » dont* le Vietnam ne cessait d'affirmer la nécessité. Il ne voulait pas non plus d'une renégociation des frontières, en particulier sur le plateau continental, qui recélerait du pétrole, alors que ces dernières avaient fait l'objet, en 1967, d'un accord entre Phnom-Penh et le F.N.L. sud-vietnamien.

Khmers vietminhs et Khmers rouges

Depuis l'arrivée au pouvoir de Ho Chi Minh, en 1945, la guerre n'a pratiquement pas cessé de faire rage en Indochine, et le Vietnam a joué le plus grand rôle, le Vietminh puis le F.N.L. et le G.R.P. livrant les plus dures batailles, tentant de coordonner la lutte avec les Laotiens et les Cambodgiens et d'utiliser leur territoire comme base arrière. Ils organisèrent au Cambodge, où le mouvement révolutionnaire était pratiquement inexistant, les Khmers Issarak, surnommés *Khmers vietminhs* ou *Khmers Hanoï*, dirigés par le bonze Son Ngoc Minh et Sieu Heng; celui-ci prendra en 1951 la direction du parti populaire révolutionnaire khmer. Après les accords de Genève de 1954, qui ne laissaient aucune place aux maquisards cambodgiens, plusieurs milliers d'entre eux partirent pour Hanoï, dont Son Ngoc Minh, qui y mourut au début des années 70. D'autres anciens du P.C.I., comme M. Nuon Chea, qui deviendra le deuxième personnage du Kampuchéa démocratique, ou M. So Phim, qui fut adjoint militaire de M. Pol Pot, vice-président, avant de comploter pour le régime en mai 1978 et de s'enfuir au Vietnam, restèrent au Cambodge.

De 1954 à 1970, le mouvement communiste khmer était trop peu important pour que Hanoï, qui cultivait les bonnes grâces du prince Sihanouk, en tînt compte D'autant que, en 1960, une nouvelle direction avait fait son apparition, fondé le parti communiste khmer, dont M. Pol Pot prendra la tête en 1962, et rompu avec la ligne vietnamienne pour se rapprocher de celle de Pékin.

Lorsque, en mars 1970, le renversement du prince Sihanouk par le général Lon Nol ouvrit la porte des « sanctuaires » aux troupes américaines et saigonnaises, menaçant les arrières des forces révolutionnaires vietnamiennes et leur approvisionnement le long de la *« piste Ho Chi Minh »* et de la *« piste Sihanouk »*, Hanoï accorda immédiatement son soutien aux quatre à cinq mille maquisards Khmers rouges et aux sihanoukistes. Cambodgiens et Vietnamiens avaient alors un ennemi commun contre lequel il fallait s'unir. C'est sous l'égide du premier ministre chinois Chou En-lai que se tint *à Canton, les 24 et 25 avril*, la conférence au sommet des peuples indochinois. Une déclaration affirmant la solidarité des mouvements révolutionnaires fut adoptée. Mais, déjà, des conceptions différentes se faisaient jour : le Vietnam accuse aujourd'hui la Chine d'avoir voulu, alors, tenter d'imposer son influence sur la région ; d'autres sources affirment que Chou En-lai se serait opposé à une direction commune de la résistance, comme l'aurait souhaité Hanoï.

Les guérilleros Khmers rouges tirèrent vite parti de l'aide vietnamienne et de la popularité du prince. Mais, après avoir considéré que leur position était consolidée, ils se montrèrent moins *conciliants* avec Hanoï. Alors que le Vietnam, qui négociait à Paris avec les Etats-Unis, faisait pression pour que les Khmers rouges signent eux aussi un accord de compromis, ceux-ci demandaient le départ des troupes vietnamiennes et commençaient de « purger » les Khmers vietminhs arrivés de Hanoï dès 1971. Plusieurs centaines de survivants se réfugièrent au Vietnam ; des accrochages eurent lieu entre Khmers et Vietnamiens. La signature des accords de Paris, en février 1973, laissa les Khmers rouges subir *seuls* l'effroyable pilonnage des B-52 américains. Ils y perdirent plus de cent mille hommes et toute confiance en Hanoï. En septembre 1973, le prince Sihanouk écrivait au *Monde* que l'interruption des fournitures de munitions par les Vietnamiens avait forcé les Khmers rouges à abandonner certaines positions.

La campagne finale du début de 1975 fut, pour les stratèges khmers rouges, une véritable course contre la montre pour « libérer » Phnom-Penh. Dès le 17 avril, ils demandèrent aux derniers soldats vietnamiens de quitter le pays et expulsèrent, dans des conditions dramatiques, tous les Vietnamiens résidant au Cambodge. En mai, des incidents violents eurent lieu dans des îles du golfe du Siam revendiquées par les deux parties. Les négociations ouvertes traînèrent en longueur et échouèrent en mai 1976 à Phnom-Penh. Entre-temps, les Cambodgiens avaient commencé de créer des troubles à la frontière ; les Vietnamiens étaient revenus sur leur accord de 1967 et demandaient des modifications au tracé frontalier khméro-vietnamien.

Un an de lutte à mort

C'est aussi en 1976 que les derniers amis du Vietnam furent « purgés » ou fuirent en Cochinchine. Hanoï n'avait plus d'alliés dans la place, alors qu'au Laos son rôle se renforçait. Phnom-Penh avait choisi l'alliance traditionnelle avec Pékin plutôt *que celle de Hanoï, tandis que* le Vietnam se rapprochait d'un Kremlin qui avait toujours boudé les Khmers rouges.

En 1977, la situation militaire s'aggrava. Phnom-Penh, en révélant l'existence d'un P.C. khmer, *en donnant pour date de sa fondation* 1960 au lieu de 1951, faisait disparaître toute référence au P.C. indochinois et à la lutte commune. Au même moment, le Vietnam préparait déjà la mise en place d'une équipe de rechange (*le Monde* du 16 décembre). *Il n'avait d'ailleurs pas livré* au Cambodge les dirigeants de l'ancien régime, y compris l'ancien premier ministre et chef des Khmers Serei pro-américains, Son Ngoc Thanh. En septembre, puis fin décembre, Hanoï lançait ses troupes à l'intérieur du Cambodge. S'agissait-il déjà de renverser le régime, ou de tenter de susciter des soulèvements populaires ? Ces opérations échouèrent, en partie à cause de la résistance khmère, en partie à cause du manque de combativité des jeunes recrues sud-vietnamiennes, dont certaines unités se débandèrent.

Hanoï entreprit ensuite d'organiser, sous le contrôle des Khmers vietminhs survivants, les réfugiés khmers au Vietnam. Après un soulèvement dans la « zone 203 », à l'est du Cambodge, des responsables militaires et une importante personnalité politique, M. So Phim, se réfugièrent au Vietnam. De ces deux groupes allait sortir, le 5 décembre 1978, le FUNSK, dont les dirigeants, inconnus de tous, ont à leur tête un ancien Khmer rouge, M. Heng Samrin. Entre-temps, Hanoï avait mis à la disposition de ces rebelles ses moyens de propagande. Tout *en affirmant qu'il n'y avait pas* ingérence dans les affaires intérieures du Cambodge, Radio-Hanoï lançait des appels à l'insurrection.

Désireux de ne pas compromettre ses tentatives d'établir de bonnes relations avec les pays asiatiques, et de pas perdre son image de pays héroïque ayant lutté contre l'agression étrangère, le Vietnam tenta, tout le long de 1978, de faire tomber le régime de Phnom-Penh du dedans. Il n'y a apparemment pas réussi, confronté *qu'il était* à un nationalisme khmer farouche. Sans doute pour cette raison les stratèges de Hanoï ont, en décembre, décidé un changement de direction au Cambodge.

Mais est-ce vraiment le dernier *acte ? Les nouveaux dirigeants* du FUNSK se trouvent aujourd'hui devant un dilemme : se lier étroitement au Vietnam, et risquer de heurter de front le chauvinisme de leurs compatriotes, si ceux-ci étaient appelés à la révolte nationale par le prince Sihanouk ou par les nouveaux maquisards, ou reprendre à leur compte les traditionnelles revendications cambodgiennes, comme l'ont fait avant eux les Khmers rouges. Ils prendraient alors le risque d'une nouvelle confrontation avec un Vietnam qui, sous couvert de socialisme, semble poursuivre la politique des empereurs d'Annam.

PATRICE DE BEER.

D'une guerre à l'autre

1951

Dissolution du parti communiste indochinois fondé en 1931, abandon du concept de « Fédération indochinoise » et création du parti populaire révolutionnaire khmer, dirigé par Sieu Heng.

1954

JUILLET : accords de Genève ; les Khmers vietminhs se réfugient à Hanoï.

1960

SEPTEMBRE : M. Pol Pot et ses partisans fondent le parti communiste khmer.

1967

Après plusieurs années de négociations difficiles, Phnom-Penh et le F.N.L. sud-vietnamien concluent un accord sur le tracé des frontières, qui est approuvé par Hanoï.

1970

MARS : manifestations antivietnamiennes à Phnom-Penh, organisées par le gouvernement du général Lon Nol ; elles dégénèrent en émeutes et sont suivies du renversement du prince Sihanouk. Ce dernier lance le 19 mars, de Pékin, un appel à la résistance.

AVRIL : conférence au sommet des peuples indochinois réunie à Canton par Chou En-lai.

1973

FEVRIER : signature des accords de Paris sur le Vietnam. Les révolutionnaires khmers, qui refusent tout compromis, sont soumis à de violents bombardements américains et à des pressions vietnamiennes ; début de la tension entre Cambodgiens et Vietnamiens et des purges de Khmers vietminhs, revenus dans leur pays après 1970.

1975

17 AVRIL : entrée des Khmers rouges à Phnom-Penh.

30 AVRIL : fin de la guerre du Vietnam.

10 JUIN : premier incident armé khméro-vietnamien. Les Vietnamiens occupent l'îlot de Way, qu'ils évacueront plus tard ; ils accuseront ensuite les Khmers d'avoir attaqué une de leurs îles.

11 JUIN : visite de M. Pol Pot à Hanoï.

AOUT : *visite à Phnom-Penh de* M. Le Duan, chef du parti communiste vietnamien.

1976

5 AVRIL : démission du prince Sihanouk et proclamation du Kampuchéa démocratique.

MAI : échec des négociations khméro-vietnamiennes à Phnom-Penh.

1977

AOUT : le général Giap visite les zones frontalières du Cambodge. Phnom-Penh annonce des affrontements dans les provinces frontalières de Ratanakiri, Mondolkiri et Prey-Veng.

27 SEPTEMBRE : avant de se rendre à Pékin, M. Pol Pot révèle l'existence du P.C. khmer et accuse l'« impérialisme et les réactionnaires étrangers d'avoir tout tenté pour placer notre pays entre leurs pinces ».

SEPTEMBRE : violents combats frontaliers.

25 OCTOBRE : message de soutien au régime Pol Pot du prince Sihanouk ; timide début d'ouverture diplomatique du Cambodge.

DECEMBRE : violents combats dans le Bec-de-Canard. Visite à Phnom-Penh d'un important dirigeant chinois et du prince Souphanouvong, chef de l'Etat laotien.

31 DECEMBRE : le chef de l'Etat khmer, M. Khieu Samphan, dénonce publiquement l'agression vietnamienne et parle d'un « état de guerre ». Phnom-Penh rompt ses relations diplomatiques avec Hanoï ; le Vietnam rejette ces accusations et parle d'« autodéfense ».

1978

3 JANVIER : Phnom-Penh pose comme préalable à la négociation le retrait des troupes vietnamiennes de son territoire ; Hanoï ne reconnaîtra jamais être intervenu au Cambodge et ne parlera que des « contre-attaques » en réponse à des agressions khmères.

6 JANVIER : Phnom-Penh affirme avoir remporté une « victoire totale ».

5 FEVRIER : Hanoï propose un plan de paix en trois points prévoyant la cessation des hostilités et le retrait des troupes à 5 kilomètres à l'intérieur de leur territoire, l'ouverture immédiate de négociations et des garanties internationales.

8 FEVRIER : Phnom-Penh rejette le plan de Hanoï.

9 FEVRIER : Pékin accuse Moscou d'être à l'origine de la tension ; Moscou condamne la politique de Phnom-Penh et soutient Hanoï.

23 FEVRIER : mise en garde de Hanoï à Pékin : le Vietnam dénonce « ceux qui utilisent le Cambodge pour attaquer le Vietnam ».

3 AVRIL : Hanoï appelle les soldats khmers à se révolter contre le régime de Phnom-Penh.

MAI : tentative de soulèvement contre le régime de Phnom-Penh dans l'est du Cambodge ; nouvelles purges et fuites vers le Vietnam des auteurs du soulèvement, qui formeront plus tard le noyau du FUNSK.

JUIN : nouvelle offensive vietnamienne.

29 JUILLET : lors de la conférence des pays non alignés à Belgrade, M. Ieng Sary demande l'exclusion du Vietnam du mouvement.

2 SEPTEMBRE : Hanoï annonce la création d'un mouvement de résistance au Cambodge.

SEPTEMBRE : début de la visite de M. Pham Van Dong dans les pays de l'ASEAN ; MM. Ieng Sary et Deng Xiaoping (Teng Hsiao-ping) se rendront aussi dans ces pays, dont chaque camp tente de s'assurer le soutien diplomatique.

28 SEPTEMBRE : réapparition du prince Sihanouk et publication de sa photographie.

13 OCTOBRE : M. Ieng Sary invite à Phnom-Penh le secrétaire général de l'ONU ; M. Waldheim annoncera plus tard qu'il compte se rendre au Cambodge en février 1979.

3 NOVEMBRE : Moscou et Hanoï signent un traité d'amitié, de paix et de coopération.

3 DECEMBRE : création du Front uni de salut national du Kampuchéa (FUNSK) regroupant les opposants au régime favorables à *la collaboration* avec le Vietnam. Sa radio commence à émettre peu après ; Hanoï lui accorde son soutien.

25 DECEMBRE : Phnom-Penh annonce le début de l'offensive vietnamienne.

1979

1er JANVIER : l'armée vietnamienne lance son offensive généralisée.

2 JANVIER : appel à l'aide, de M. Khieu Samphan, qui demande l'intervention des Nations unies.

3 JANVIER : *M.* Ieng Sary demande la réunion d'urgence du Conseil de sécurité de l'ONU.

5 JANVIER : M. Pol Pot lance un appel à la guerre populaire ; M. Deng Xiaoping demande à l'ONU d'accorder son « soutien moral » à Phnom-Penh. L'ambassade vietnamienne à Paris dément la présence de soldats de Hanoï au Cambodge.

6 JANVIER : arrivée à Pékin du prince Sihanouk à la tête d'une délégation venue plaider la cause du Cambodge aux Nations unies.

7 JANVIER : *chute de Phnom-Penh.*

Et la « détente » continue...

(Suite de la première page.)

Mieux, à se mettre à leur service, après leur victoire, et à *s'effacer* au point qu'on put craindre un moment qu'il n'ait été l'une des innombrables victimes de l'acharnement avec lequel les nouveaux dirigeants khmers ont liquidé toute trace d'influence étrangère. Mais, de *même* que les Chinois, aux pires heures de la révolution culturelle, se sont bien gardés de toucher à ceux qui, dans les terres lointaines du Sin-Kiang, travaillaient d'arrache-pied à mettre au point leur armement nucléaire, de même le délire de Pol Pot et des siens n'a pas été jusqu'à se priver du capital qu'à l'heure du danger pouvait constituer pour eux un homme aussi connu que Sihanouk.

Aussi connu et aussi perspicace. Dès la *première minute, il* a compris que ces khmers rouges, en qui on avait eu trop tendance en Occident à ne voir que de simples auxiliaires des communistes vietnamiens, étaient avant tout des nationalistes farouches, déterminés, au prix d'un effort littéralement pharaonique, à rétablir le Cambodge dans la gloire et la puissance d'Angkor. Il ne pouvait pas non plus ne pas voir, après des années passées à Pékin, puisque Moscou avait refusé de lui donner asile, que la Chine populaire jouerait à fond la carte cambodgienne contre un Vietnam trop tenté de se conformer au modèle soviétique, parce que trop dépendant, pour son économie et son armement, du bon vouloir du Kremlin.

Le voilà donc, aujourd'hui, sorti *in extremis* de sa boîte, allant plaider aux Nations unies — qu'ils avaient jusqu'à présent traitées avec le plus extrême dédain — la cause de dirigeants que tout un chacun considère aujourd'hui *comme coupables* d'un véritable génocide. On a été jusqu'à parler de deux millions de morts. C'est énorme : cela voudrait dire un khmer sur trois, alors que quatre ans de guerre mondiale, les pertes des pays les plus éprouvés d'Europe ont été *de l'ordre de 15 % à 17 %. Mais* l'horreur ne se mesure pas en chiffres. Tous les témoignages concordent pour attester que Pol Pot et les siens n'ont reculé devant rien pour transformer un pays réputé comme celui de la *douceur en un immense camp* de concentration, d'où tout a disparu de ce qui faisait les humbles bonheurs de la vie. Jamais peut-être l'application d'un dessein abstrait, théorique, parfaitement indifférent aux faits, et notamment au fait humain, n'aura été conduite de manière si aveugle et si implacable.

La manière dont elle accueille et accueillera ceux qui se présentent comme ses libérateurs et qui, tout communistes qu'ils soient, eux aussi n'hésitent pas à ramener les bonzes et à rétablir, en attendant de la supprimer à nouveau, la propriété privée, dira si la population cambodgienne est arrivée à un point de détresse tel que n'importe quoi, y compris l'asservissement à l'étranger, lui semble meilleur que ce qu'elle connaît. Ou si les appels à la guerre populaire lancés par Pol-Pot trouveront assez d'écho pour faire du Cambodge le Vietnam du Vietnam. Notons à ce propos que Elizabeth Becker, du *Washington Post*, estime, au retour d'une courte visite que 20 % de la population jugeraient le régime des khmers rouges *« plus juste que l'ancien »*.

Dans les deux cas, il est difficile d'imaginer plus navrant aboutissement des espoirs qu'avait fait naître la signature à Paris, il y a tout juste six ans, des accords mettant fin à la guerre d'Indochine. Comment en effet ne pas s'inquiéter des intentions des dirigeants vietnamiens et soviétiques, comme de quiconque n'hésite pas à recourir au mensonge éhonté ? La façon qu'ils ont d'affirmer que les Cambodgiens sont en train de se libérer eux-mêmes, qu'il ne s'agit donc que d'une « affaire intérieure », ne résiste pas une *seconde à l'examen des faits.*

Toutes les informations concordent pour attester la présence de plusieurs dizaines de milliers de soldats vietnamiens, appuyés par de nombreux avions de fabrication soviétique ou américaine.

M. Ceausescu n'a-t-il pas déclaré à Bucarest, le 1er décembre dernier, à peine rentré du « sommet » communiste de Moscou : *« Nous ne pouvons ignorer le fait qu'il existe des différences entre les divers pays socialistes, et nous déplorons profondément que ces différences dégénèrent parfois en actions particulièrement graves, comme, par exemple, le soutien donné dans certains pays à des éléments contre-révolutionnaires, que l'on encourage à se soulever contre les gouvernements. »* Propos à rapprocher de ceux que le représentant du « Kampuchéa démocratique » avait tenus à la conférence des ministres des affaires étrangères des pays non-alignés le 28 juillet dernier, n'hésitant pas à accuser le Vietnam *d'avoir fomenté à Phnom-Penh* plusieurs tentatives de coup d'Etat *« notamment en septembre 1975, en avril et septembre 1976, en avril et septembre 1977, et tout dernièrement à la fin de mai 1978 »*.

Le président roumain s'est rendu l'an dernier en visite officielle à Phnom-Penh. N'aurait-il pas eu vent, lors du sommet de Moscou, de ce qui se tramait contre le Kampuchéa ? Le projet d'invasion, et la crainte d'une réaction chinoise n'expliqueraient-ils pas que les Soviétiques aient demandé à leurs alliés du pacte de Varsovie un accroissement et de l'aide au Vietnam et de leur propre effort militaire ? On sait que tant les Roumains que les Polonais ont dit non et que la presse de Bucarest a parlé en termes particulièrement nets et vifs des désaccords apparus pendant le sommet.

Les limites de la non-ingérence

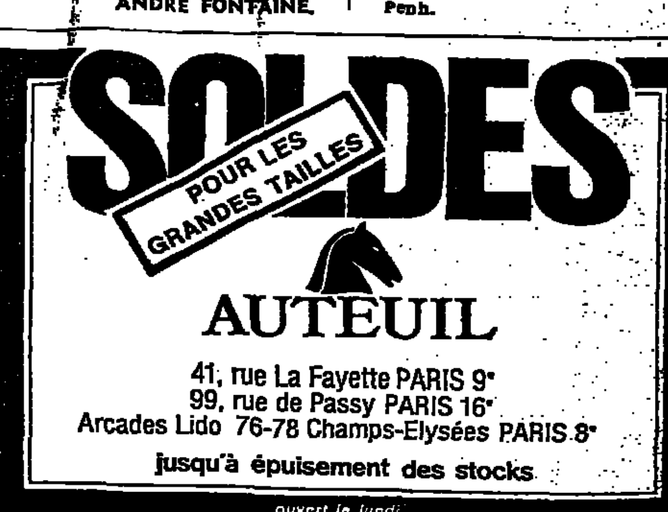
Les Soviétiques ne sont pas les derniers à se réclamer, à Helsinki et ailleurs, du principe de non intervention dans les affaires des autres. Mais il est clair depuis *Budapest* et *Prague* que ce principe ne vaut pas dans leur esprit pour les pays où le socialisme est déjà au pouvoir.

Mais voilà que les Russes, pour une fois, ont pour eux sinon la vertu du moins son apparence. La conscience universelle, *qui n'a empêché* ni la Tchécoslovaquie, ni le Chili, ni Chypre, ni le Liban, ni le Nicaragua, ni le massacre, dénoncé par Amnesty International de 300 000 sujets du maréchal Idi Amin Dada, ne va pas se mobiliser pour remettre au pouvoir les responsables du génocide cambodgien. De même les Américains ne vont-ils pas refaire la guerre au Vietnam. Tout au plus, peuvent-ils essayer de dégager une solution de compromis, dont Sihanouk serait la cheville ouvrière. Paris devrait y pousser. Mais le prince est trop lié à Pékin pour que Moscou *puisse l'admettre.* Selon toute vraisemblance, il arrivera trop tard à New-York pour empêcher l'alignement du Cambodge sur le modèle laotien et son incorporation dans une fédération indochinoise qui prendrait *l'heure à Moscou.*

Ce nouveau drame apportera probablement, en fin de compte, un certain soulagement aux souffrances des populations. Et il n'y a pas lieu de douter que parmi les kmers qui ont donné leur caution à l'invasion de leurs pays par une armée étrangère, il s'en trouve beaucoup qui n'ont pas d'autre objectif. Mais ceux qui ont décidé l'opération ne sont pas des Cambodgiens, et ils ont appris chez Lénine à ne pas se laisser embarrasser par les considérations humanitaires. Ne nous faisons pas *d'illusions : l'occupation* de Phnom-Penh est un signe de plus de la détermination avec laquelle l'Union soviétique a entrepris de réagir au double défi que représentent pour elle la conclusion du traité sino-japonais et la normalisation des relations sino-américaines. L'ajournement des SALT et le ton de plus en plus ferme des avertissements adressés à l'Occident à propos tant de l'Iran que des livraisons d'armes à Pékin vont dans le même sens.

La Chine en a tiré la conclusion qu'il était temps d'envoyer des renforts sur la frontière vietnamienne. Mais l'invasion du Cambodge ne trouble apparemment pas davantage le sommeil des dirigeants occidentaux que le génocide qui l'avait précédé. Pour les quatre de la Guadeloupe, abusés sans doute par la douceur du climat des Caraïbes, la détente continue comme si de rien n'était. Que leur faut-il de plus ?

ANDRÉ FONTAINE.



هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

PROCHE-ORIENT

LA CRISE EN IRAN

Le nouveau premier ministre, M. Bakhtiar, a tenu sa promesse d'abolir la censure sur la presse

De notre envoyé spécial

Téhéran. — L'optimisme suscité par la formation rapide du gouvernement Bakhtiar, et la petite phrase du chah affirmant qu'il « *respecterait la Constitution* » et envisageait de quitter le pays pour se reposer à l'étranger (1), a été de courte durée. La composition du gouvernement aussitôt rendue publique a déçu, et les propos du souverain n'ont guère convaincu.

Paradoxalement, l'éventualité d'un départ du souverain pour un long congé à l'étranger ne soulève guère l'enthousiasme. Vraisemblablement parce que l'opinion a admis ici que ce départ ne pourrait intervenir que si la situation était rapidement « normalisée », ce qui est loin d'être acquis. La satisfaction qui se lisait sur beaucoup de visages, samedi 6 janvier, était plutôt due à la réapparition des journaux, après une grève qui a duré soixante-deux jours. Tôt dans la matinée, des attroupements s'étaient formés devant les imprimeries de presse, et les premiers exemplaires furent littéralement arrachés des mains des employés chargés de la distribution. Quittant les longues files d'attente devant les stations d'essence (la reprise de la production pétrolière n'a semble-t-il pas encore eu lieu réellement), les habitants de Téhéran ont commencé à s'aligner patiemment devant les kiosques. Comme pour célébrer la « fête de la presse ».

Une totale liberté de ton

La lectur edes premiers numéros de *Keyhan* et d'*Etelaat* est fort instructive. M. Bakhtiar a respecté la promesse qu'il avait faite au cours de sa conférence de presse de mercredi : la censure a été abolie, et, pour la première fois depuis un quart de siècle, la presse a retrouvé sa liberté. Les journalistes ont d'ailleurs profité de cette liberté d'expression, qui ne facilitera guère la tâche du nouveau premier ministre : le portrait de Khomeiny, avec, en légende, ses déclarations virulentes contre le régime, est à la une de tous les journaux, qui reproduisent en outre des photographies des grandes manifestations de Tessoan et de Lachouna (le grand deuil chiite), et le portrait du professeur Karman Najetollah, tué par la police alors qu'il participait, il y a trois semaines, à l'occupation du ministère de l'éducation. Dans *Etelaat*, une page entière est consacrée aux « *sanglants événements qui ont endeuillé Téhéran et des villes de la province au cours des deux derniers mois* ». L'attaque contre la résidence de la mère et la sœur du chah à Los Angles est à dessein mise en relief, ainsi que la nouvelle du couvre-feu reporte samedi de 21 heures à 23 heures.

Les manifestations de liesse célébrant la reparution des journaux n'ont pas empêché d'autres manifestations dénonçant la formation du nouveau gouvernement : « *Soyons vigilants, sinon le sang du peuple a été versé en vain* », « *Mort à Bakhtiar, le valet sans pouvoir !* » ; « *Nous ne voulons ni le chah ni Bakhtar, mais un régime conforme à la volonté du puple !* », criaient en groupe des jeunes brandissant les numéros des organes nouvellement reparus.

Dans la soirée de samedi, la déclaration de l'ayatollah Khomeiny, condamnant sans équivoque le nouveau gouvernement et appelant le peuple iranien à poursuivre sa lutte « *sans hésiter un instant* » contre ce gouvernement « *usurpateur et illégal* », a fait l'objet d'une douche froide sur les optimistes impénitents qui avaient interprété le silence observé jusque-là par l'exilé de Neauphle-le-Château comme la preuve d'un consentement tacite du chef religieux chiite à l'expérience Bakhtiar. Il leur a fallu vite déchanter, surtout lorsque le texte presque intégral de l'anathème lancé par l'ayatollah a été publié dimanche matin à la une de la plupart des journaux. Résumant moins de douze heures après la formation du gouvernement l'impression générale, le *Teheran Journal* titrait en première page : « *Bakhtiar sur la sellette.* »

La faiblesse de l'équipe nouvelle réside, d'abord, dans sa composition même. A l'origine, M. Bakhtiar avait voulu s'entourer de personnalités politiques proches du Front national ou y appartenant. Devant le refus unanime de ses anciens amis, il a fait appel en vain à d'autres représentants de l'opposition libérale : finalement, en désespoir de cause, il s'est rabattu sur des personnalités apolitiques, ou la plupart de second ordre, constituant ainsi la plus faible des équipes que l'on pouvait imaginer.

En dehors de M. Bakhtiar lui-même, qui cumule les postes de premier ministre et de ministre de l'intérieur, contrôlant ainsi la SAVAK, la police et la gendarmerie, seules trois figures émergent de la grisaille générale (*le Monde* daté 7-8 janvier. Il s'agit du ministre de la guerre, le général Djam, ancien beau-frère du chah, démis de ses fonctions de chef d'état-major de l'armée en 1970 à la suite d'un conflit personnel avec le souverain. Son nom avait été avancé récemment comme un possible premier ministre. Viennent ensuite le titulaire des affaires étrangères, M. Mir Fendereski, un diplomate de carrière démis de ses fonctions de sous-secrétaire d'Etat aux affaires étrangères en 1973 pour avoir autorisé l'aviation soviétique à survoler l'espace aérien iranien lors de la guerre israélo-arabe, et enfin M. Yahya Sadegh Vaziri, ministre de la justice, avocat réputé, membre de l'Association des juristes iraniens, qui avait tout récemment encore préconisé une amnistie générale pour les prisonniers politiques.

Il est très proche de l'opposition qui déplore en tout état de cause, sa présence au sein du gouvernement. D'autres sont vivement condamnés par les opposants. M. Riahi, ministre de l'éducation, a occupé pendant un certain temps au ministère de la culture le poste de directeur du service chargé de la censure des publications : M. Pirasteh, ministre des finances, est l'ancien directeur général de la Banque internationale de l'Iran créée avec des capitaux de la Chase Manhattan Bank ; M. Abbasgholi Bakhtiar a été longtemps le directeur de l'ETKA, organisation paramilitaire chargée de ravitailler l'armée en denrées alimentaires.

Un homme seul

Beaucoup estiment ici qu'une équipe aussi fragile que celle dont s'est entouré M. Bakhtiar est incapable de résoudre les innombrables problèmes politiques, sociaux et économiques auxquels le pays et confronté, et se trouvera en position de faiblesse devant ses interlocuteurs de l'armée et du palais. Isolé politiquement, désavoué par les religieux qui n'apprécient guère son attachement à la laïcité, combattu par ses anciens amis du Front national qui ne sont pas prêts de lui pardonner sa trahison, M. Bakhtiar est un homme seul, et, affirment certains, condamné à échouer. D'aucuns ajoutent que toute l'opération, qui se soldera inévitablement par une nouvelle épreuve de force entre l'armée et le palais d'une part et l'opposition de l'autre, a pour but de discréditer irrémédiablement la « solution civile » aux yeux du monde au profit d'une « solution militaire ».

Le départ du général Oveissy, chef d'état-major de l'armée et administrateur de la loi martiale, n'a que relativement affaibli le « camp des durs ». Les démissions du général Khosrondad, chef des unités aéroportées stationnées à Ispahan, et du général Rabii, commandant en chef des forces aériennes, tous deux putschistes en puissance, ont été démenties. Chef d'état-major le général Gharabaghi, ministre de l'intérieur dans les gouvernements Charif Emani et Azhari, qui vient d'être nommé à la tête de l'état-major de l'armée, a la réputation d'être également un homme à poigne. D'autre part, selon une information émanant de source sûre, le général Badrehi, commandant en chef de la garde impériale, et trois de ses adjoints, les généraux Rahimi, Nechat et Amin Afshar, auraient mis sur pied un « état-major secret » destiné à faire face à toute éventualité.

Cet état-major disposerait d'un système de communications indépendant de celui utilisé par les forces armées et de réseaux locaux non nécessairement liés à la hiérarchie militaire. Il aurait, en outre, établi une liste de responsables de l'opposition destinés à être « liquidés » à la première occasion.

L'une des tâches les plus délicates de M. Bakhtiar, qui doit se présenter mardi 9 janvier devant le Parlement, sera donc de calmer les « officiers en colère », qui voient d'un mauvais œil la libéralisation du régime et sont exaspérés par la résistance armée qu'opposent souvent les populations de certaines villes de provinces aux exactions de l'armée. Dimanche, alors que M. Bakhtiar présentait son gouvernement au chah, des nouvelles alarmantes parvenaient au siège de l'Association des juristes de Téhéran sur la situation de certaines villes de province, notamment à Nahavand et surtout à Baneh, dans le Kurdistan iranien, où des heurts entre l'armée et la population auraient fait quatre morts et de nombreux blessés de part et d'autre.

Un autre problème, qui préoccupe les militaires, est la décision de certains groupes extrémistes de régler eux-mêmes leurs comptes avec leurs adversaires. C'est ainsi que circule à Téhéran une liste comportant les noms et adresses d'environ un millier de responsables de la SAVAK, ce qui est une invitation claire à leur donner la chasse. L'ayatollah Taleghani vient de dénoncer ce procédé en affirmant solennelement que nul n'avait le droit de faire justice lui-même, qu'il ne fallait pas confondre les véritables criminels avec les xeécutants et qu'en aucune manière, une sentence ne pouvait être appliquée avant que le suspect ait eu la possibilité de se défendre devant un « *tribunal islamique* ».

Dimanche, la journée de deuil national proclamée par le Front national a été largement suivie. Les manifestations se sont multipliées dans les villes de province et à Téhéran, où l'armée est intervenue à plusieurs reprises, tirant en l'air d'abord, puis en direction des manifestants. On ne déplorait pas de victimes, tout au moins dans la capitale, probablement parce que les soldats utilisent depuis quelques jours des balles de plastique, qui blessent mais ne tuent pas.

Ce lundi, les manifestations devaient reprendre, cette fois à l'appel de l'ayatollah Khomeiny, qui a proclamé, samedi, le lundi 8 janvier « *jour de deuil national* », avec la participation du Front national. Elles constitueront vraisemblablement la première véritable épreuve pour le nouveau gouvernement.

JEAN GUEYRAS.

(1) Le chah avait déclaré, selon l'A.F.P. : « *Les difficultés que connaît actuellement le pays m'ont certainement fatigué. J'ai besoin de me reposer. Si ce repos est pris à l'étranger, conformément à la Constitution et aux traditions, pendant mon absence, un conseil de régence serait formé, afin de maintenir l'intégrité et l'efficacité de la Constitution.* »

NOUVELLES MANIFESTATIONS A TÉHÉRAN

De nouvelles manifestations se déroulent à Téhéran depuis ce lundi matin 8 janvier à l'appel de l'ayatollah Khomeiny et du Front national. Les manifestants crient leur hostilité au chah et conspuent le gouvernement de M. Bakhtiar. Des manifestations semblables sont en cours dans plusieurs autres villes du pays, notamment à Meched, la ville sainte des chiites, à Ispahan, à Chiraz et à Abadan.

A Téhéran, les cortèges de manifestants comptaient déjà en fin de matinée plusieurs dizaines de milliers de personnes. L'atmosphère est très tendue dans la capitale, où l'on crain de nouveaux affrontements entre les manifestants et l'armée. — (A. F. P.)

LE NOUVEAU CABINET

Téhéran (*A.F.P.*). — M. Chapour Bakhtiar a présenté, samedi 6 janvier, au chah douze des ministres de son gouvernement. Il a indiqué qu'il pensait pouvoir annoncer sous peu les noms des titulaires des portefeuilles qui n'ont pas encore été attribués, et qui seraient au nombre de deux ou trois.

Voici la liste, encore incomplète, du cabinet :

Affaires étrangères : M. Ahmed Mir Fendereski ;
Guerre : Général Fereydoun Djam ;
Justice : M. Yahya Sadegh Vaziri ;
Intérieur : M. Chapour Bakhtiar ;
Agriculture : M. Manoutchehr Kazemi ;
Education, culture, arts : M. Mohammad Amin Riahi ;
Santé : Dr Manoutchehr Razmara ;
Information et vice-premier ministre en charge des affaires sociales : M. Cyrus Amouzegar ;
Finances : Dr Rostam Pirasteh ;
Industrie, mines et commerce : M. Abbasgholi Bakhtiar ;
Urbanisme, logement et développement : M. Djavad Khadem Abedi ;
Travail et affaires sociales : M. Manoutchehr Aryana ;
Vice-premier ministre, en charge des affaires financières et administratives : M. Mohamed Moshir Yazdi ;
P. et T. : M. Loftali Samini.

● *De nombreux rapports de la C.I.A.* informant la centrale de l'agence à Washington que le chah d'Iran était « *assoiffé de pouvoir* » et « *mégalomane* » ont été « *rejetés au cours des dernières années parce que contraires à la politique officielle des Etats-Unis* », a affirmé un ancien responsable des services secrets américains. Dans une interview publiée dimanche 7 janvier par le *New York Times*, M. Jesse Leaf, qui affirme avoir dirigé à Téhéran pendant cinq ans les services d'analyse de la C.I.A., à servi d'instructeur au début des années 60 *dans des « cours de torture »* dispensés à des membres de la SAVAK (police politique). « *Ces cours*, a-t-il ajouté, *étaient fondés sur des techniques nazies de la seconde guerre mondiale* ». — (*A.F.P.*)

A TRAVERS LE MONDE

Belgique

● LES BATIMENTS DE LA RADIO-TELEVISION BELGE, *ont été ravagés*, dimanche 7 janvier, par un incendie dont l'orogine n'a pu encore être déterminée. *Le feu a pris dans* les installations téléphoniques, situées au sous-sol. Les programmes ont dû être interrompus. Le sinistre, qui a pu être maîtrisé en début de soirée, n'a pas fait de victimes. — (*A.F.P.*)

Cuba

● M. KURT WALDHEIM est arrivé à La Havane où, pendant deux jours, il s'entretiendra avec M. Fidel Castro de problèmes économiques internationaux, et notamment des relations entre pays industrialisés et pays en voie de développement. M. Waldheim, qui est le premier secrétaire général des Nations unies à se rendre à La Havane depuis la crise des missiles de 1962, a déjà fait des escales au Mexique et à la Jamaïque. — (*Reuter.*)

Hongrie

● LES PRIX DE NOMBREUX BIENS DE CONSOMMATION augmentent en Hongrie à partir du lundi 8 janvier : l'essence de 25 %, les journaux de [illegible] %, les cigarettes de 30 %, le riz de 50 %, la bière, les bicyclettes, les machines à laver de 20 %, etc. — (*A.F.P.*)

Nicaragua

● L'AVIATION A BOMBARDE, le samedi 6 janvier, des bases *présumées de maquisards sandinistes*, à Chinandega, près de la frontière du Honduras, et aux alentours de Leon et d'Estell, ont annoncé des habitants de ces régions. Le front d'opposition élargi, qui regroupe les principaux opposants modérés au président Anastasio Somoza, parle de « génocide » à propos de ces actions. La garde nationale a qualifié d'« *énorme exagération* » les accusations de l'opposition. Elle affirme que les bombardements n'étaient que des opérations de poursuite de petits groupes de guérilleros. Selon elle, trente-trois maquisards ont été tués, durant la première semaine de 1979, près de la frontière hondurienne, cinq camps sandinistes ont été détruits, et de nombreuses armes et munitions saisies. Seuls trois soldats auraient été blessés. Selon les *guérilleros*, en revanche, la gardme nationale aurait perdu cinquante hommes, et les combats se poursuivraient. — (*Reuter.*)

Pérou

● LES FORCES ARMÉES UTILISERONT LEURS ARMES pour maintenir l'ordre duarnt la grève générale organisée les mardi 9, mercredi 10 et jeudi 11 janvier, par près de vingt organisations syndicales et huit partis de gauche. Cet *avertissement a été donné* le samedi 6 par les commandants de la zone de sécurité nationale de Lima, chargés du contrôle politique et militaire de la région en vertu de l'état d'urgence proclamé vendredi 5, pour un mois, dans tout le Pérou.

Tchad

● LA VILLE D'ARADA, située à 100 km au nord d'Abéché, dans l'est du Tchad, et occupée jusqu'ici par les rebelles du *Frolinat-Volcan* a été prise dimanche 7 janvier par des unités de l'ancien Conseil de commandement des forces armées du nord (C.C.F.A.N.), qui dirigeait M. Hissène Habré avant de devenir premier ministre tchadien. Le bilan des combats serait particulièrement lourd. Le Frolinat-Volcan, fondé par le général Baghlani — mort en en Libye en 1977, — représente la tendance la plus intransigeante de la rébellion. — (*A.F.P.*)

Les États-Unis vont prendre une initiative pour relancer la négociation israélo-égyptienne

Le premier ministre égyptien, M. Moustapha Khalil, a remis dimanche 7 janvier à l'ambassadeur des Etats-Unis au Caire, M. Herman Eilts, un message adressé au secrétaire d'Etat, M. Cyrus Vance. Le premier ministre *expose* dans ce message les principes de la position égyptienne à la lumière du communiqué du gouvernement publié mercredi dernier pour une reprise éventuelle des négociations avec Israël (*le Monde* du 5 janvier). L'Egypte y propoose notamment, selon M. Boutros-Ghali, ministre par intérim des affaires étrangères, la conclusion de deux traités : le premier sur le règlement dans le Sinaï et le deuxième sur l'avenir de la Cisjordanie et de Gaza.

M. Khalil avait déclaré récemment qu'il laisserait à M. Vance le soin de décider d'une formule permettant la reprise des négociations. Cette formule pourrait être, selon M. Khalil, l'établissement de contacts entre le département d'Etat et les deux parties concernées, une tournée de M. Vance au Proche-Orient ou une invitation à une nouvelle réunion tripartite entre le secrétaire d'Etat, M. Khalil et M. Moshe Dayan, ministre israélien des affaires étrangères.

Des discussions à deux niveaux

A ce propos, la radio égyptienne a estimé dimanche qu'une *date* sera « *prochainement* » fixée pour la reprise des négociations avec Israël. Affirmant que l'Egypte ne ménagerait pas ses *efforts pour* établir la paix au Proche-Orient, la radio a souligné que le gouvernement égyptien « *répondra favorablement à tout effort sincère* » de la part d'Israël.

Les Etats-Unis envisagent une reprise à deux niveaux des négociations de paix au Proche-Orient et enverront dès cette semaine des invitations dans ce sens à l'Egypte et à Israël, a affirmé d'autre part dimanche 7 janvier le *New York Times*. Le journal, citant des « sources officielles », précise que des experts des deux pays s'entretiendraient avec M. Alfred Atherton, négociateur américain pour les affaires du Proche-Orient, des difficultés résultant des différences d'interprétations en ce qui concerne le traité de paix lui-même. D'autre part, au même moment ou un peu plus tard, M. Cyrus Vance s'entretiendrait avec les ministres égyptien et israélien des affaires étrangères des dossiers plus difficiles : les lettres jointes au traité au sujet de l'avenir de la bande de Gaza et de la Cisjordanie.

Si cette nouvelle approche échouait, conclut le *New York Times*, le président Carter pourrait alors à nouveau réunir le président Sadate et le premier ministre israélien, M. Menahem Begin, pour un nouveau sommet à Camp David. — (*A.F.P.*)

● *Un porte-parole de l'armée israélienne* a révélé, dimanche 7 janvier, que trente-cinq personnes, dont la plupart seraient affiliés au Fath, venaient d'être arrêtées dans le nord de la Cisjordanie. Il a précisé que ces arrestations ont eu lieu au cours d'une série d'enquêtes qui ont permis de démanteler quatre réseaux clandestins qui auraient projeté ou commis divers attentats à la bombe. Selon les enquêteurs, deux de ces réseaux préparaient également une série d'agressions ou de meurtres contre des personnalités modérées de Cisjordanie, accusées de « *collaboration* » avec Israël. Actuellement huit détenus sont accusés devant le tribunal militaire de Ramallah d'avoir assassiné plusieurs personnes pour ce motif.

L'agence de presse israélienne ITIM indique que les actes de terrorisme risquent d'augmenter dans les prochains jours et précise que plus de cent « *suspects* » ont été arrêtés au cours des dernières semaines. — (*Corresp.*)

● *Le gouvernement israélien a décidé, dimanche 7 janvier*, d'accueillir cent réfugiés vietnamiens actuellement à bord d'un bateau au large des Philippines. Il y a dix-huit mois, peu après l'arrivée au pouvoir de M. Begin, Israël avait déjà accueilli un groupe de soixante et onze Vietnamiens. — (*Corresp.*)

Soldes annuels

Les plus beaux salons signés MAPLE



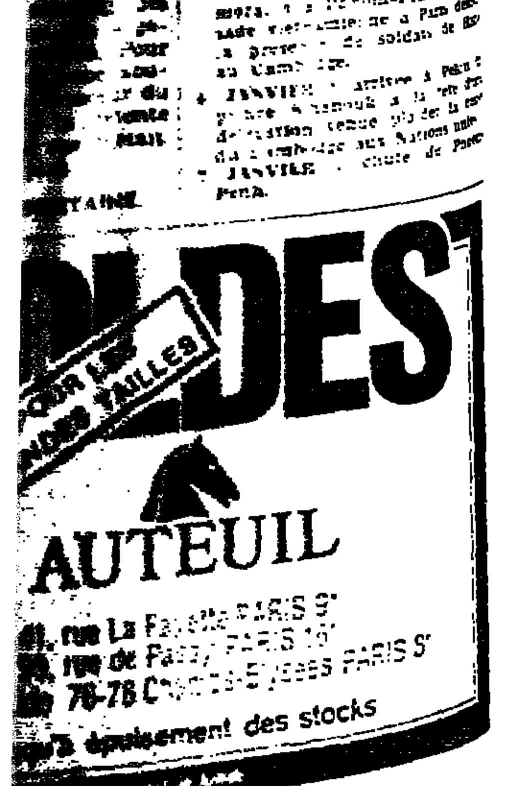
du 9 au 20 janvier

Cette année, c'est une très riche collection de canapés qui sera la vedette des célèbres (et élégants !) soldes de Maple, à deux pas de l'Opéra.
Mais vous y verrez aussi, bien sûr, tous les meubles "typically English" et si particuliers qu'un seul d'entre eux suffit, parfois, à donner du cachet à toute une pièce.

	Prix habituel	Prix exceptionnel
Salon Canapé 2 places et deux fauteuils Dralon.	9400 F	5700 F
Salon Canapé 2 places et deux fauteuils Toile.	7840 F	4950 F
Table gigogne acajou	870 F	695 F
Table console acajou	1070 F	850 F

ATTENTION, certains de ces articles sont en quantité limitée.

MAPLE
Le spécialiste anglais du meuble anglais
5, rue Boudreau (face R.E.R. Auber) 75009 Paris - Tél. 742.53.32
Livraison gratuite dans toute la France métropolitaine pour toute commande supérieure à 2.500 F.
Réduction de 5 % sur tous les articles non soldés !
Gottschalk



DIPLOMATIE

LE SOMMET DE LA GUADELOUPE

Les Américains estiment avoir « renforcé la colonne vertébrale des Européens » face à l'U.R.S.S.

Les présidents français et américain, le premier ministre britannique et le chancelier allemand se sont séparés à la Guadeloupe sur ce que la presse britannique de ce lundi 8 janvier appelle « une ferme démonstration de solidarité occidentale » (« The Guardian », libéral), et « un succès significatif pour le président Carter » (« Financial Times », quotidien des milieux d'affaires).

M. Giscard d'Estaing est arrivé à minuit au Bourget, le mauvais temps ayant empêché son atterrissage à Orly, et n'a fait aucun commentaire. Le chancelier Schmidt était parti dès samedi pour les Bahamas. Le président Carter poursuit ses vacances à la Guadeloupe jusqu'à mardi. M. Callaghan devait quitter le département français ce lundi pour La Barbade. Recevant la presse britannique, il a notamment déclaré : « Il est très important que nous rassurions l'Union soviétique sur le fait que nous ne jouons pas la carte chinoise. »

A Moscou, la « Pravda » de dimanche met en doute l'unité de vue proclamée par les quatre dirigeants occidentaux. L'organe du P.C. soviétique estime que des divergences sont apparues sur l'étendue du soutien à apporter à la Chine sur le plan militaire.

Samedi, au cours d'un petit déjeuner, MM. Giscard d'Estaing et Schmidt ont eu un entretien sur le différend franco-allemand qui a provoqué l'ajournement du système monétaire européen. Selon le président de la République, tous deux ont estimé qu'une solution devra être trouvée avant la fin du mois et qu'elle devra reposer sur les dispositions arrêtées au Conseil européen des 5 et 6 décembre à Bruxelles (c'est-à-dire prévoyant, comme le demande la France, la disparition progressive des montants compensatoires agricoles).

De notre envoyé spécial

Saint-François. — Quatre hommes parfaitement heureux et satisfaits : telle est l'image qu'ont voulu donner, samedi après-midi 6 janvier, à la fin de leurs entretiens, MM. Callaghan, Carter, Giscard d'Estaing et Schmidt. Tous ont accumulé les adjectifs élogieux au cours de la déclaration de presse faite sur les pelouses de l'hôtel Méridien. Les entretiens ont été *« directs, amicaux et utiles »*, pour M. Giscard d'Estaing ; *« directs, francs et ouverts »*, pour M. Callaghan ; *« harmonieux, substantiels et profitables »*, pour le président Carter et, enfin, *« cordiaux, directs et amicaux »*, pour le chancelier Schmidt.

Passée cette avalanche d'autosatisfaction, il n'en subsiste pas moins des degrés dans le bonheur... De ce point de vue, ce sont sans conteste les Américains qui s'estiment les plus satisfaits des entretiens de la Guadeloupe. Deux des conseillers de M. Carter, M. Brzezinski, président du Conseil national de sécurité, et M. Jordan, assistant spécial du président, étaient proches de l'euphorie, samedi soir, au cours d'une nuit passée davantage, il est vrai, à danser qu'à discuter de stratégie nucléaire. L'un et l'autre se disaient persuadés, en particulier, d'avoir *« renforcé la colonne vertébrale »* des Européens face à l'U.R.S.S.

En fait, le président Carter s'attendait à être interrogé beaucoup plus en détail par ses partenaires sur le rapprochement avec la Chine, effectué à la fin de l'année dernière. On n'excluait pas, à Washington, à la veille de la rencontre, une mise en garde ferme du chancelier Schmidt, et même de M. Giscard d'Estaing, lié quelque peu par la politique française *« de détente, d'entente et de coopération »* avec l'Union soviétique. Apparemment, les choses se sont mieux passées de ce point de vue que le président américain n'avait craint : la normalisation des relations sino-américaines est une bonne chose, sont convenus, en substance, les quatre dirigeants, mais elle ne doit pas compromettre la politique de détente menée avec Moscou.

La formule masque des divergences qui subsistent. Il est évident que le chancelier Schmidt n'approuve toujours pas une diplomatie américaine qui « *jouerait* » la Chine contre l'U.R.S.S. pour contraindre le Kremlin à faire des concessions. Le chancelier ouest-allemand n'approuve pas non plus, sans doute, les ventes d'armes à la Chine annoncées par M. Callaghan, alors que le président Carter y est, bien évidemment, favorable, même si les Etats-Unis s'en lavent les mains : ils ne vendront pas d'armes à la Chine ou à l'U.R.S.S., et sont hostiles, officiellement, à la vente d'armes offensives à Pékin.

SALT 2 approuvé

Reste à savoir si les bonnes paroles de la Guadeloupe donneront satisfaction aux Soviétiques. C'est peu probable, et M. Carter en sait quelque chose. Pour avoir sous-estimé les réactions soviétiques à la normalisation des relations sino-américaines, il s'est vu infliger un camouflet par le Kremlin, qui a suspendu la signature de l'accord sur la limitation des armements stratégiques (SALT 2), et, par la même occasion, *le sommet Brejnev-Carter*. La rencontre de la Guadeloupe ne changera rien sans doute à l'expectative des Soviétiques qui vont attendre, pour préciser leur position, de voir comment et sur quel ton se déroule la visite que doit faire fin janvier à Washington M. Den Xiaoping. Il serait encore imprudent d'exclure toute nouvelle surprise en provenance de Moscou, contrairement à ce que paraissent penser les Américains.

Autre raison au contentement américain : *les trois dirigeants européens* ont officiellement approuvé le futur accord SALT 2, alors qu'on sait que l'un d'entre eux au moins (le chancelier Schmidt, encore lui) a nourri à ce sujet les plus vives inquiétudes. Est-il totalement rassuré aujourd'hui ? Il l'a laissé entendre. Et, avec M. Callaghan, il a même poussé l'amabilité à l'égard de M. Carter jusqu'à lancer un appel au Sénat américain pour qu'il ratifie rapidement SALT 2 lorsqu'il sera signé.

Cette ingérence dans les affaires intérieures américaines est considérée comme très positive par Washington dans la mesure où elle va priver les parlementaires hostiles à l'accord sur la limitation des armements stratégiques de l'argument *de poids* selon lequel SALT 2 mettrait en cause la sécurité de l'Europe. Ces appels, selon certains spécialistes américains, pourraient avoir une influence décisive sur le vote de quatre ou cinq sénateurs, ce qui est considérable quand on connaît le rapport de forces existant à ce sujet au Sénat.

« Rien n'a été concédé »

La satisfaction est nettement moindre lorsqu'on cherche à aborder, avec les Américains, le problème de SALT 3. Pour des raisons de politique intérieure évidentes, M. Giscard d'Estaing n'a pu, en effet, faire de concession sur ce point : libres aux Américains et aux Soviétiques de prendre en compte dans leurs futures négociations les forces de frappe britannique et française, mais cela se fera sans participation de la France à ces discussions et sans que Paris soit engagé par les décisions qui seraient prises. C'est ainsi qu'on définit la position française. *« Rien n'a été concédé »*, précise-t-on, et, dans sa déclaration à la presse, M. Giscard d'Estaing a pris bien soin de ne pas parler directement de SALT 3. Il a été le seul.

M. Giscard d'Estaing, en revanche, a profité de l'occasion pour relancer son projet de conférence paneuropéenne sur la réduction des armements conventionnels, projet dont les Soviétiques ne veulent pas et que les Américains ont promis, une nouvelle fois, d'*« examiner »*. Mais la promesse constitue surtout une clause de style, la proposition française ne pouvant, pour Washington, que compliquer les choses et faire *double emploi avec la conférence* de Vienne sur la réduction des forces en Europe centrale (*M.B.F.R.*), à laquelle la France ne participe pas.

M. Schmidt, qui a lancé un nouvel appel pour un déblocage des M.B.F.R., a confirmé, en revanche, son intérêt pour la proposition française. Quant à M. Callaghan, il ne se serait guère démarqué de la position américaine, qu'il s'agisse des M.B.F.R., du projet français de conférence ou *même* de SALT 3.

On n'est sans doute pas prêt de voir les deux pays européens disposant d'une force de frappe adopter une position commune sur ce sujet.

La dernière séance de travail, samedi matin, avait été consacrée à l'examen des « points chauds » dans le monde. Le Cambodge a été en bonne place, bien sûr. L'Iran également. Il se confirme, du côté américain, que tout en continuant à soutenir officiellement le chah, on ne se fait guère plus d'illusions sur les chances du souverain de se maintenir au pouvoir. Les Etats-Unis vont-ils maintenant chercher à encourager une « solution militaire » de la crise ? On paraissait le penser dans certaines délégations. Il est significatif en tout cas que ni M. Carter, ni M. Callaghan, ni M. Schmidt, ni M. Giscard d'Estaing n'aient adressé le moindre encouragement au chah dans leurs déclarations à la presse, comme si le personnage appartenait déjà au passé.

A en juger par une boutade de M. Brzezinski sur l'excellence des *communications téléphoniques* entre Neauphle-le-Château et Téhéran, l'installation en France de l'ayatollah Khomeiny a dû aussi être mentionnée. Mais on se refusait à toute précision tant du côté français qu'américain, sans doute pour ne pas écorner trop tôt ce *« renforcement de la cohésion occidentale »* célébré dans le même temps par le conseiller de M. Carter.

Autres sujets abordés : le Proche-Orient (par M. Carter, qui aurait fait un tableau relativement optimiste de l'état des relations israélo-égyptiennes), l'aide aux pays en voie de développement (surtout par M. Schmidt), qui avait participé à la conférence de la Jamaïque consacrée au sujet), les 28 et 29 décembre (*le Monde* des 31 décembre et 1er janvier 1979), la situation en Afrique australe (par M. Callaghan et au Zaïre (par M. Giscard d'Estaing, qui estimerait que les pays occidentaux ont tort de se désintéresser de la situation de crise de ce pays, sous prétexte qu'un calme apparent y est revenu). Deux autres pays ont été mentionnés : la Turquie et le Pakistan. A propos de la Turquie, les quatre seraient convenus de faire un sérieux effort financier pour tenter de bloquer le processus de dégradation qui s'y développe. Cette action ne serait pas, cependant, officiellement coordonnée, mais aurait lieu sur des bases bilatérales. Le Pakistan, enfin, aurait été évoqué au chapitre de la non-prolifération nucléaire, mais aussi à celui des pays en voie de « déstabilisation », mention particulière aurait été faite du cas personnel de M. Bhutto, dont la vie est toujours en jeu.

La R.F.A., puissance mondiale

Dernière question : ce sommet de la Guadeloupe ne sera-t-il qu'une exception ou va-t-il constituer la première d'une série de telles rencontres ? Les quatre se sont sans aucun doute posé la question, mais ils n'ont pas voulu donner de réponse, sans doute parce que ce genre de rencontres doit tenir compte de facteurs personnels, et aussi pour ne pas offenser un peu plus les pays exclus, qui vont être informés de la teneur des entretiens de Saint-François par la France pour les pays de la C.E.E. et par les Etats-Unis pour les pays de l'OTAN. Une seule évidence n'est en tout cas niée par personne : ces entretiens marquent la reconnaissance officielle de l'Allemagne fédérale comme puissance mondiale majeure. Le géant économique n'était plus un nain politique depuis longtemps. Il est aujourd'hui devenu adulte politique, et ceci même si M. Schmidt et ses conseillers ont pris tout au long de ces trois jours un soin extrême de ne faire preuve d'aucune arrogance.

JACQUES AMALRIC.

DEUX RÉACTIONS

« L'HUMANITÉ » : la soumission à la volonté américaine a prévalu.

Après avoir rappelé les « indications » données à la presse selon lesquelles l'accord des quatre à la Guadeloupe était total, Yves Moreau écrit dans *l'Humanité* de ce lundi 8 janvier : *« Nul ne croira pourtant que les réelles contradictions d'intérêt opposant les grands du monde occidental aient disparu comme par enchantement. Mais la soumission à la volonté américaine a prévalu. »*

Passant en revue les chapitres des relations interatlantiques jusqu'ici controversées, Yves Moreau poursuit : *« Pas de divergences sur les perspectives des négociations concernant la limitation des armements stratégiques (SALT) ? Est-ce à dire que l'Elysée admet maintenant que ces pourparlers, au cours de leur troisième phase, devront prendre en compte les forces nucléaires françaises ? La logique le voudrait, puisque la politique giscardienne est étroitement atlantique. En tout cas, la France aurait tout intérêt, le moment venu, à participer elle-même aux SALT, malheureusement aucune voix officielle n'a encore, à Paris, exprimé ce désir. Prévoirait-on de s'en remettre, à ce sujet aussi, aux Etats-Unis ? »*

« LA LETTRE DE LA NATION » : la « satisfaction allemande » et la « jubilation américaine » s'expliquent.

Dans *la Lettre de la Nation*, bulletin du R.P.R., Pierre Charpy écrit, ce lundi 8 janvier :

« De ce flou, il n'y a toutefois pas à retenir seulement l'élégance très décontractée de notre président de la République. Il faut remarquer la particulière satisfaction allemande et la jubilation de la délégation américaine. Que les Allemands soient contents s'explique aisément. Helmut Schmidt est le premier chancelier fédéral allemand qui se soit trouvé placé sur un pied d'égalité avec les trois « grands ». Jusqu'ici, l'Allemagne fédérale n'avait eu droit qu'à un couvert dans les petits déjeuners ou dîners de travail. Bien que n'étant ni membre permanent du Conseil de sécurité ni puissance nucléaire, elle a maintenant son siège parmi les grands. Le « géant économique » n'est plus un « nain politique ». C'est une constatation sur laquelle il faut réfléchir, car elle ne sera pas sans conséquence, notamment sur le plan européen.

» La jubilation américaine n'est guère plus mystérieuse. Jimmy Carter a obtenu l'approbation des prochains accords SALT 2 (...). [Ceux-ci] prévoient l'ouverture d'une troisième négociation, qui doit prendre en compte toutes les forces nucléaires basées en Europe. Cela signifie en clair pour la France que sa force nucléaire stratégique et sa force nucléaire tactique seraient impliquées dans le marchandage global américano-soviétique. Nous n'en sommes pas encore là, mais le problème est maintenant posé. C'est le fait nouveau. Il signifie que l'indépendance de notre défense pourra un jour ou l'autre être mise en discussion, et, quand on accepte ce genre de discussion, il faut toujours savoir qu'elle sera régie par la loi du plus fort. Et il faut savoir aussi que les Américains n'ont jamais vraiment admis la force de dissuasion française, même s'ils ne la méprisent plus. »

Le Monde dossiers et documents

Numéro de janvier

L'ALGÉRIE

L'AUTOMOBILE

Le numéro : 3 F
Abonnement un an (dix numéros) : 30 F

EUROPE

Espagne

Le roi Juan Carlos lance un appel solennel à la discipline militaire

Plusieurs incidents ont eu lieu au Pays basque espagnol le dimanche 7 janvier, et l'on signale de nombreuses arrestations. Des groupes de jeunes gens ont protesté à Saint-Sébastien, à Pampelune et à Vitoria contre le transfert de militants de l'ETA à la prison de Soria. A Madrid, un jeune homme a été tué par la police à un contrôle routier. Toutes les routes donnant accès à la capitale sont soumises à de stricts contrôles policiers depuis l'assassinat du gouverneur militaire. Samedi, le roi Juan Carlos a lancé un appel solennel à la discipline militaire.

De notre correspondant

Madrid. — C'est un véritable appel à la discipline militaire que le roi Juan Carlos a lancé le samedi 6 janvier, à l'occasion de la Pâque de l'armée, célébrée tous les ans le jour de l'Epiphanie. L'allocution qu'il a prononcée était attendue avec le plus grand intérêt après le mouvement d'insubordination dont plusieurs dizaines d'officiers s'étaient rendus coupables l'avant-veille en insultant le ministre de la défense et en criant des slogans hostiles au gouvernement lors des funérailles du gouverneur militaire de Madrid, assassiné mercredi par l'ETA.

Le souverain n'a pas déçu. Beaucoup ont jugé qu'il a donné une leçon magistrale sur le rôle et les devoirs de l'armée dans une nation démocratique. Tous les chefs militaires étaient réunis pour l'écouter, y compris ceux des forces de l'ordre. Le gouvernement, au grand complet, a également assisté à cette cérémonie solennelle, qui s'est déroulée au Palais d'Orient. Sérénité, obéissance, esprit de sacrifice : ces mots sont revenus souvent dans la bouche du roi lorsqu'il a exhorté les cadres de l'armée à garder pour eux *« leurs opinions et leurs sentiments politiques personnels »* et à *« obéir aux ordres de leurs supérieurs »*. *« Les dangers de l'indiscipline*, a-t-il dit, *sont plus grands que ceux de l'erreur. Une armée qui a perdu la discipline est impossible à sauver. Ce n'est plus une armée. »*

Même fermeté pour évoquer les incidents de l'avant-veille : *« Il est franchement honteux*, a dit Juan Carlos, *de voir à quelle attitude d'indiscipline, d'irrespect, conduit l'exaltation momentanée de ceux dont les nerfs flanchent, alors qu'ils ne devraient jamais perdre la sérénité nécessaire à tout soldat. »* Et de rappeler que les circonstances peuvent exiger du militaire qu'il fasse le sacrifice suprême : celui de sa vie.

Le roi a admis qu'il était sans doute difficile, pour certains, *« de se défaire du passé »*, mais il les a incités à accepter les évolutions indispensables. *« Il faut mener à bien les innovations nécessaires pour s'adapter aux temps nouveaux »*, a-t-il dit en parlant des réformes en cours dans l'armée. Il a renouvelé sa confiance au ministre de la défense, le lieutenant-général Gutierrez Mellado, attaqué par l'extrême droite et la droite, et victime d'une impopularité croissante parmi ses frères d'armes en raison de son attachement indéfectible à la démocratie et au gouvernement Suarez. Le ministre avait pris le premier la parole et évoqué lui aussi *« certaine attitude inadmissible, fruit d'états émotionnels qui ne peuvent en aucun cas êtr eadmis chez un militaire »*. Il avait rappelé, en outre, que la force dont disposent els militaires ne leur appartient pas en propre ; ils ne peuvent l'exercer que *« conformément au désir et à la volonté de la nation incarnée dans son gouvernement légitime »*.

Le conseil des ministres de vendredi avait exprimé lui aussi sa confiance et sa solidarité au lieutenant-général Gutierrez Mellado qui a ordonné une enquête sur les incidents survenus au Q. G. de l'armée de terre. Plusieurs journaux ont réclamé des sanctions et déploré à ce propos la passivité dont avait fait preuve le maire de Madrid, M. José Luis Alvarez, après une manifestation de policiers municipaux qui, récemment, paralysèrent la capitale en signe de protestation contre l'assassinat de l'un d'entre eux.

L'ETA a poursuivi les activités de harcèlement en tuant samedi à Beasain, dans le Guipuzcoa, un garde civil et sa fiancée, alors qu'ils sortaient d'un bal (nos éditions du 7-8 janvier). C'est la première fois que les guerilleros assassinent une femme et un membre des forces de l'ordre, a indiqué dans un communiqué le conseil général basque. Pour les responsables locaux, il est plutôt inquiétant de constater que les deux victimes sont restées vingt minutes dans leur véhicule sans que personne ne vienne leur porter secours, bien que l'avertisseur n'ait cessé de sonner car il était bloqué par le corps du garde civil. *« L'escalade de la violence peut entraîner des conséquences imprévisibles pour notre peuple, en même temps qu'elle crée une dangereuse hostilité à notre égard chez les autres peuples d'Espagne »*, ajoute le conseil général basque, qui en appelle à la responsabilité de tous pour surmonter pareille situation et affirme que « l'Eglise catholique ne peut plus garder le silence ».

CHARLES VANHECKE.

● *Dans les prochains jours un demi-million de travailleurs* pourraient se mettre en grève pour appuyer les négociations en cours pour le renouvellement des conventions collectives, indique-t-on de source syndicale. Ces conflits sociaux, à deux mois des élections générales, menacent de dépasser en importance ceux des dernières années, surtout après l'échec des pourparlers entre syndicats et gouvernement pour renouveler le pacte économique de la Moncloa. — *(A.F.P.)*

EN MARGE DE LA RENCONTRE

M. Giscard d'Estaing a confirmé la « nouvelle donne » de la politique française outre-mer

De notre envoyé spécial

Vieux-Habitants. — Fallait-il, d'un coup, oublier le destin du monde et effleurer celui des Isles pour que la Guadeloupe, enfin, se sentît concernée ? Lointaine, indifférente, quand ses illustres hôtes causaient sur un coin de table, de SALT-2 ou 3, de la Chine réortographiée de M. Deng Xieuping ou de l'Iran émigré à Neauphle-le-Château, elle s'est à demi réveillée dès que M. Giscard d'Estaing, délaissant les aléas de la planisphère, a retrouvé en fin de séjour les petits soucis de la France des Amériques. Sans s'attarder, il est vrai, juste le temps d'un cocktail et d'une messe. Des rajouts presque imprévus, simples politesses.

Laissant ses hôtes faire leurs valises à Saint-François, le chef de l'Etat est d'abord venu saluer, en la résidence de Gosier, le ban et l'arrière-ban de la bonne société guadeloupéenne. Quelques centaines d'heureux élus — par le suffrage universel ou par le bristol d'invitation — l'ont attendu près d'une heure, samedi après-midi, pour une garden-party qu'avaient seulement boudée les communistes locaux, peu pressés d'aller, par leur présence, cautionner autour d'un verre les *« manigances impérialistes »* qui venaient de se tramer à 30 kilomètres de là.

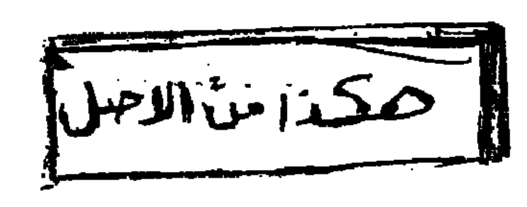
M. Giscard d'Estaing, bien sûr, ne s'en est pas ému. En quelques mots, il a dit ce que chacun attendait. Rien de neuf, rien qu'un simple rappel de ce qu'était venu expliquer, voilà trois semaines, le secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer, M. Paul Dijoud, arrivé en coup de vent à Pointe-à-Pitre, le matin même.

La « nouvelle donne » de la politique outre-mer, dessinée à grands traits lors du colloque dont M. Dijoud avait pris l'initiative (*le Monde* daté 10-11 décembre 1978), se trouve donc solennellement confirmée. Elle tient, a indiqué le président de la République, en quatre grands principes : *« poursuivre la départementalisation économique et sociale »*, approuvée en mars dernier par le suffrage populaire ; parvenir *« à plus de justice »* en répondant ainsi *« aux aspirations de la jeunesse »* ; rendre *« solidaires »* les trois départements français d'Amérique — *« le temps de la concurrence absurde est révolu »* — et ouvrir les Antilles aux échanges avec la métropole, l'Europe, l'Amérique et les Caraïbes.

Le parterre — élégamment trié — ne pouvait qu'apprécier. Mais ce n'était encore qu'un lever de rideau, du « déjà vu ». On était là, en fait, pour voir — ou pour apercevoir — M. Jimmy Carter, « locataire » de la résidence pour trois jours de vacances familiales. Le maître de cérémonie eut beau prêcher ordre et mesure, rien n'y fit : ce fut la cohue. Mais à peine le président français eut-il tourné les talons, que des messieurs très « persuasifs » firent évacuer les lieux. Le spectacle n'a guère duré. Reste le souvenir...

Le peuple, lui, n'était convié que le lendemain. Pour la messe. Vieux-Habitants, tapis au pied de la Soufrière, sortie pour l'occasion de son halo de brume, était en fête. M. le maire, en costume blanc et cravate tricolore, avait fait pavoiser les rues, mobilisé la fanfare et les sapeurs-pompiers. M. le curé lui-même fit de son mieux pour ne point détonner. Las ! Il n'était là qu'en remplacement... tout droit venu... de Normandie !

DOMINIQUE POUCHIN.



هكذا من الاصل

AFRIQUE

LE CONFLIT SAHARIEN

Le ministre marocain des affaires étrangères remet un message de Hassan II au chef de l'État mauritanien

De notre correspondant

Rabat. — Le ministre marocain des affaires étrangères, M. M'hamed Boucetta, a remis, samedi 6 janvier à Nouakchott, un message du roi Hassan II au chef de l'État mauritanien, le colonel Moustapha Ould Salek. Selon *l'Opinion*, journal du parti de l'Istiqlal, dont M. Boucetta est le secrétaire général, il ne s'agit fondamentalement dans cette démarche de rien d'autre que d'une nouvelle manifestation de la « *coordination permanente* » entre le Maroc et la Mauritanie « *en faveur de la paix et de l'unité du Maghreb* ».

Depuis le début de janvier, la presse marocaine a porté attention au passage du discours à la nation du colonel Ould Salek concernant l'éventuel retrait de la Mauritanie de la « *guerre* » du Sahara occidental (*le Monde* du 3 janvier). Ce discours avait été interprété comme le prélude à une révision des rapports entre Nouakchott et Rabat, et à un affaiblissement de l'alliance des deux capitales. Cette interprétation est bien entendu rejetée par les commentateurs de la presse marocaine, qui rappellent que le chef de l'État mauritanien a dit également dans le même discours : « *Notre pays reste debout et continue à parier sur la paix et sans la moindre volonté de capitulation.* » Le pari sur la paix est aussi celui du Maroc.

Dans une déclaration récente à France-Inter, Hassan II a révélé qu'il devait, le 25 novembre dernier, rencontrer en Belgique le président Boumediène pour rechercher une « *solution de déblocage* » au conflit et en fut empêché par la maladie du chef de l'État algérien.

Aujourd'hui l'analyse du souverain est la suivante : il faut s'attendre, au moins pendant les premiers mois qui vont suivre la mort du président Boumediène, à une « radicalisation » de ses successeurs sur le plan de la politique extérieure, donc vis-à-vis du conflit du Sahara occidental, ce qui « *leur permettra de faire des concessions sur le plan intérieur, où de multiples problèmes les attendent* ». Toutefois, il existerait, auprès des « faucons », un certain nombre de « colombes ».

Le 3 janvier, deux décisions significatives avaient précédé la démarche de M. Boucetta auprès des dirigeants mauritaniens : la nomination d'un Sahraoui, M. Khali Henna Ould Rachid, comme secrétaire d'État chargé des affaires sahariennes (*le Monde* du 4 janvier) et, pour la première fois, de deux gouverneurs, également nés au Sahara occidental, à la tête chacun d'une des trois provinces sahariennes du royaume.

LOUIS GRAVIER.

M. RABAH BITAT : la cause du Polisario mérite notre soutien.

(De notre correspondant.)

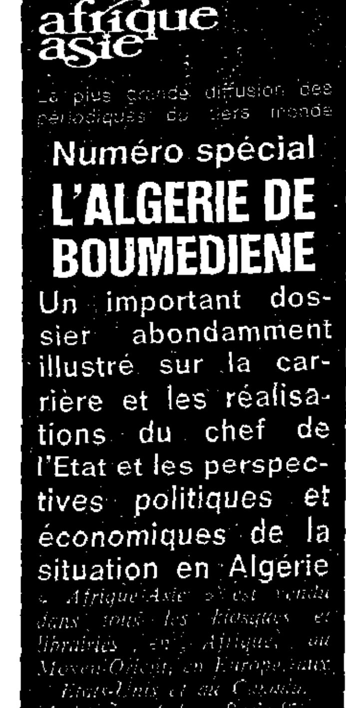
Alger. — Le chef de l'État algérien par intérim, M. Rabah Bitat, a déclaré, le 6 janvier, devant les congressistes de l'Union de la jeunesse : « *Nous aidons le Polisario. Nous ne nous en cachons pas, car nous considérons que sa cause est juste et mérite notre soutien. C'est une erreur grotesque de croire que cette orientation était le fait d'un seul homme. Elle est assumée par l'ensemble du peuple et par sa direction politique tout entière.* »

M. Yahiaoui a dénoncé quant à lui « *le régime marocain* » qui « *ne s'est pas contenté de créer un climat de tension dans la région et de provoquer la misère et la souffrance du peuple marocain frère* », mais qui « *tente aussi, soutenu par l'impérialisme, de susciter des troubles en Algérie* ».

M. Mohamed Lamine, « premier ministre de la République arabe sahraouie démocratique », assistait en tant qu'invité d'honneur à la séance inaugurale du congrès.

● *L'offensive actuelle* de l'armée éthiopienne contre les nationalistes érythréens a fait, depuis le début, plus de treize mille tués et blessés parmi la population civile, a déclaré, dans une interview à l'agence Associated Press, M. Nafi Kurdi, représentant en France du F.P.L.E. (Front populaire de libération de l'Erythrée). — (A.P.)

● *Aide aux Erythréens.* — A la suite du billet « Le réveillon de cinq Erythréens », paru dans *le Monde* du 26 décembre, on nous demande de préciser que ceux qui veulent venir en aide au demi-million d'Erythréens réfugiés ou blessés peuvent envoyer leurs dons au Comité de soutien, 50, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 75012 Paris, C.C.P. n° 091 540 9780 Paris Saint-Dominique.



Le Monde dossiers et documents

Numéro de janvier

L'ALGÉRIE

L'AUTOMOBILE

Algérie

AU CONGRÈS DE L'UNION DE LA JEUNESSE

M. Yahiaoui rappelle que le F.L.N. est « le seul cadre de l'action militante »

De notre correspondant

Alger. — Un spectacle parfaitement réglé, une liturgie dans la plus pure tradition socialiste, combinant ferveur et enthousiasme, ardeur et discipline, vigueur et recueillement : la séance d'ouverture du congrès constitutif de l'Union nationale de la jeunesse algérienne (UNJA), samedi matin 6 janvier, au Palais des nations, évoquait irrésistiblement sur de nombreux points l'ambiance d'une assemblée des komsomols soviétiques. Rien n'y manquait : ni les poings levés, ni les slogans entrecoupés de chants patriotiques, ni les foulards de pionniers (vert et blanc, il est vrai) agités à bout de bras, ni le contraste entre cette foule de quinze cents jeunes en blue-jean, pull et blouson emplissant les gradins et les « *officiels* », costume sombre et cravate, membres du Conseil de la révolution, du gouvernement et de la commission nationale de préparation du congrès du F.L.N., regroupés au pied de la tribune officielle où siégeaient le chef de l'État par intérim, M. Rabah Bitat, et le responsable exécutif chargé de l'appareil du parti, M. Yahiaoui.

L'illusion a été parfaite lorsque les congressistes ont entonné, en arabe et avec un texte original, le célèbre « chant des partisans » *A l'appel du Grand Lénine*. Etait-il dès lors possible de douter encore que la salle était garnie en majorité de sympathisants du Parti de l'avant-garde socialiste (PAGS), héritier du parti communiste algérien, et qui semble être passé ces dernières semaines du « *soutien critique* » au régime au soutien tout court.

Après une courte allocution de M. Rabah Bitat, qui a salué en la jeunesse « *l'espoir de notre révolution et les dignes successeurs de la génération du 1er novembre* », M. Yahiaoui a rappelé avec insistance aux « *pagsistes* » que le F.L.N. était « *le seul cadre où doit s'exercer l'action militante de tous ceux qui sont sincères à l'égard de la révolution et fidèles aux positions de notre grand héros Houari Boumediène* » et que la révolution ne pouvait avoir d'autre contenu que celui de la charte nationale. Il s'est aussi prononcé contre la création au sein de l'UNJA d'une organisation étudiante spécifique. Il a enfin proclamé la nécessité de mettre un terme à l'analphabétisme des adultes et de poursuivre la démocratisation de l'enseignement.

Les ovations mesurées mais chaleureuses dont il a été à deux reprises l'objet ont confirmé sans équivoque que l'UNJA voyait en lui le successeur naturel du président Boumediène.

Le congrès a élu un bureau présidé par M. Mustapha Khodja, de Tizi-Ouzou, secrétaire national à l'éducation et aux activités de l'ancienne direction. Les travaux doivent se prolonger jusqu'au 9 janvier dans le cadre de trois commissions : « *politique générale* », « *organisation et finances* » et « *programme d'action* ».

DANIEL JUNQUA.

de l'anémomètre girouette ......

...... au sondeur à éclats,

une gamme complète d'instruments de bord.

LOCH SPEEDOMETRE
ALERTE SONORE • JAUGE
COMPTEUR D'HEURES
COMPTE-TOURS
AMPEREMETRE • VOLTMETRE
MANOMETRE • THERMOMETRE
MONTRE • BAROMETRE

JAEGER
DEPARTEMENT MARINE

Salon de la navigation de plaisance

du 11 au 22 janvier 1979
C.N.I.T. niveau 4, stand 544

Depuis 35 ans, le journal spécialisé

"Les Annonces" est le n° 1 pour la vente des fonds de commerce

En Vente Partout 2 F et 36, rue de Malte, 75011 PARIS

La Société des Amis des Archives de France présente *la Première Edition Epreuve* d'une collection complète de médailles rendant hommage à tous les Présidents de la République Française

LES PRESIDENTS DE LA REPUBLIQUE FRANÇAISE

La Première Edition Epreuve de médailles en argent massif ou en or 18 carats

Une collection historique d'importance nationale.
Vingt médailles finement sculptées en qualité Epreuve représentant chacune un des Présidents de la République lors d'un événement marquant de sa présidence.

La Première Edition Epreuve de cette collection est disponible uniquement par souscription auprès du Médaillier Franklin.
Limite : une collection Epreuve par souscripteur.
Le Titre de Souscription doit être posté avant le 31 janvier 1979, minuit.

Elus par la volonté populaire à la plus haute fonction de l'Etat, *Les Présidents de la République Française*, sont investis d'une grande responsabilité : le destin historique de la France.

Parmi eux : Louis Napoléon Bonaparte, Adolphe Thiers, Raymond Poincaré, Charles de Gaulle, furent des chefs d'Etat inoubliables, qui tinrent l'avant-scène de l'Histoire.

En reconnaissance de la contribution de chaque Président à la grandeur de la nation française, la Société des Amis des Archives de France a fait exécuter, par le Médaillier Franklin, la première collection Epreuve complète de médailles commémoratives gravées dans le métal précieux, jamais émise en hommage à ces hommes et à leurs actions.

Une collection faisant autorité

Les médailles de cette collection évoquent les faits les plus mémorables des mandats de chacun des Présidents de la République. Pour déterminer et arrêter le choix de ces *événements*, la *Société* des Amis des Archives de France et le Médaillier Franklin ont consulté d'éminents historiens français de notre époque qui ont choisi ensemble la photographie ou le document historique représentant l'événement dans ses plus authentiques *détails*.

Les grands hommes d'Etat de la France contemporaine

Cette collection rend hommage à tous *Les Présidents de la République Française*, de Louis Napoléon Bonaparte à Valéry Giscard d'Estaing. Parmi eux :
• Adolphe Thiers, fondateur de la IIIe République. Il est représenté à un moment *symbolique* de l'histoire de notre pays : la revue de notre armée renaissante à Longchamp.
• Raymond Poincaré, chef opiniâtre pendant la Première Guerre mondiale, assiste au défilé de l'Arc de Triomphe, le 11 novembre 1919.
• Charles de Gaulle, fondateur de la Ve République, homme au destin historique, signe l'acte de Constitution de la Ve République.

Une collection de vingt médailles en argent massif ou en or 18 carats

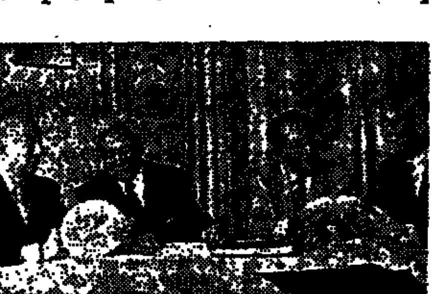
Les médailles des Présidents de la République Française *seront frappées par le Médaillier Franklin* en argent massif ou en or 18 carats. Chacune d'elles aura un diamètre de 39 mm.

La face de la médaille porte finement gravée en relief, une scène représentant le Président lors d'un événement qui illustre un moment décisif de notre histoire.

Au revers sont gravés : le nom du Président, les dates de son mandat, et une *légende* décrivant l'événement, le tout entouré d'une frise avec les mots "Liberté, Egalité, Fraternité".

La Première Edition de cette collection sera en qualité Epreuve, la plus haute en numismatique moderne. Chaque détail, délicatement exprimé en mat, contraste avec le fond poli à la main et étincelant comme un miroir.

La *tranche* de chaque *médaille* portera plusieurs poinçons qui authentifieront la qualité permanente de l'Edition Epreuve, dont le poinçon d'Etat qui garantit la pureté du métal précieux.



Les quatre personnalités qui ont choisi les scènes reproduites sur les médailles *garantissent l'authenticité de la* collection. De gauche à droite : le Duc de Castries, célèbre historien, membre de *l'Académie Française*, *Jacques* Levron, auteur de nombreux ouvrages historiques ayant collaboré notamment à une histoire de la IIIe République ; André Castelot, connu de tous pour ses émissions radiophoniques et télévisées, et ses nombreux ouvrages et Yves Metman, Conservateur en Chef aux Archives Nationales et Président de la Société Française d'Héraldique.

Limites de l'Edition Epreuve

L'Edition Epreuve de la collection *Les Présidents de la République Française* est strictement limitée et uniquement réalisée par souscription. Il existe une limite absolue d'une seule collection par souscripteur.

Le nombre total des collections complètes de l'Edition Epreuve sera pour toujours limité au nombre de *souscriptions postées avant* la date de clôture définitive du 30 avril 1979, plus sept collections, dont une réservée au Président de la République Française et une à la Société des Amis des Archives de France.

Date limite : le 31 janvier 1979, minuit

Vous êtes l'un des premiers collectionneurs à être invité à souscrire à cette Première Edition en qualité Epreuve.

Une dernière possibilité d'acquérir cette Edition Epreuve *peut* être *offerte* aux *collectionneurs* avant la date de clôture définitive, le 30 avril 1979. Les souscriptions seront alors définitivement closes et il ne sera plus jamais possible de souscrire à cette Edition.

Cependant, le présent Titre de Souscription n'est valable que jusqu'au 31 janvier 1979, minuit, et doit nous être retourné avant cette date limite pour être accepté.

Un plan pratique de paiement

Les médailles *parviendront* aux *collectionneurs* au rythme d'une par mois commençant, en mars 1979, avec Louis Napoléon Bonaparte, premier Président.

Le prix de chaque médaille est de 190 F TTC pour l'Edition en argent massif, et de 1980 F TTC pour l'Edition en or 18 carats. Les prix hors taxes resteront constants pendant toute la durée de la collection, quelles que soient les *variations de prix* de l'or et de l'argent. Seule, une variation éventuelle du taux de la TVA sera répercutée.

Les collectionneurs bénéficieront d'un plan pratique de paiement mensuel correspondant au paiement d'une *médaille par mois*, *c'est-à-dire* 190 F TTC pour chaque médaille en argent massif ou 1980 F TTC pour chaque médaille en or 18 carats.

Une collection dont vous serez fier

Vous pourrez disposer vos médailles au sein d'un élégant album de présentation que nous vous adresserons sans majoration de prix. Il comprendra les fascinants commentaires spécialement rédigés à cette occasion par Jacques Levron.

Un Certificat d'Authenticité, attestant les strictes limites de cette Première Edition en *qualité* Epreuve, sera fourni à chaque collectionneur. Il portera les signatures du *Duc* de Castries, Vice-Président de la Société des Amis des Archives de France, et celle du Président du Médaillier Franklin.

Cette collection rend hommage à l'esprit *patriotique* qui a animé à tous moments les citoyens français. D'une valeur historique certaine, possédant la beauté de l'or ou de l'argent, elle fera la fierté de son propriétaire.

TITRE DE SOUSCRIPTION
Date limite : le 31 janvier 1979, à minuit.

Je vous prie d'accepter ma souscription pour la Première Edition Epreuve de la collection *Les Présidents de la République Française*, comprenant 20 médailles qualité Epreuve en argent massif ou en or 18 carats.

Je recevrai mes médailles au rythme d'une tous les mois, à partir de mars 1979.

Je souhaite recevoir ma collection *Les Présidents de la République Française* en (cochez la case de votre choix) :
☐ argent massif au prix de 190 F TTC la médaille,
☐ or 18 carats au prix de 1980 F TTC la médaille.

Les prix hors taxes de chaque médaille sont garantis constants pendant toute la durée de la collection.

Je ne vous envoie pas d'argent maintenant. J'ai bien noté que je vous réglerai mensuellement chaque médaille à réception de ma facture.

En outre, je recevrai, sans supplément de prix, un album de collection ainsi qu'un Certificat d'Authenticité et une documentation historique écrite par Jacques Levron.

Offre uniquement valable en France métropolitaine, Corse et Principauté de Monaco. Toutes les demandes sont sujettes à l'acceptation du Médaillier Franklin.

M.
Mme ______ MAJUSCULES S.V.P.
Mlle

Prénom ______

Adresse ______ MAJUSCULES S.V.P.

______

Commune ______

Code postal ______

Bureau distributeur ______

Signature ______

☐ Veuillez avoir l'amabilité de cocher cette case si vous faites déjà partie des collectionneurs du Médaillier Franklin.

© LMF 1979

LE MEDAILLIER FRANKLIN 4, avenue de l'Escouvrier - 95200 Sarcelles   LM/F

Limite : une collection Epreuve par souscripteur.

Le Monde

politique

LE COMITÉ DIRECTEUR DU P.S.

L'éparpillement actuel des socialistes est, pour une part, artificiel

Le comité directeur du parti socialiste, réuni samedi 6 janvier, a enregistré les diverses « contributions » déposées dans le cadre de la préparation du congrès de Metz, qui siégera du 6 au 8 avril. Le matin, les différents courants du P.S. s'étaient réunis séparément. Une quinzaine de textes ont été déposés. Il s'agit là d'une situation qui se retrouve avant chaque congrès socialiste et qui ne devrait donc pas surprendre.

Toutes ces « contributions » n'ont pas la même signification politique. Certaines portent sur des aspects particuliers de la politique du P.S. : les femmes, l'action dans les entreprises, l'énergie. D'autres traduisent des phénomènes locaux, au niveau d'un département ou d'une région. On peut classer dans cette catégorie le texte élaboré par M. Notebart, député du Nord, qui fut toujours un rival de M. Mauroy, comme celui signé par MM. Saby, premier secrétaire de la fédération de la Haute-Garonne, et Soubret, qui, en tant que partisans de M. Mitterrand, s'inquiètent de voir M. Alain Savary, député du département et président du conseil régional Midi-Pyrénées, rejoindre MM. Mauroy et Rocard.

Le phénomène de rivalités locales le plus important concerne toutefois les Bouches-du-Rhône. Première fédération socialiste de France par le nombre de ses adhérents, elle vote traditionnellement, de manière monolithique, comme le lui indique M. Gaston Defferre. Or le maire de Marseille a rappelé, lors de la réunion du comité directeur : « *Etant un de ceux qui ont préparé et contribué à mener à bien le congrès d'Epinay, et ce qui a suivi avec François Mitterrand, je lui suis reconnaissant de tout ce qu'il a fait. Je lui reste fidèle, je ne vois d'ailleurs pas qui pourrait jouer dans le parti le rôle de fédérateur qui a été le sien et qu'il doit continuer à jouer.* »

Cet engagement contribue à prolonger les remous déjà suscités dans ce département par les médiocres résultats électoraux du P.S. (*le Monde* du 1er décembre 1978). Les partisans de MM. Mauroy et Rocard cherchent, en effet, à dégager, dans les Bouches-du-Rhône, un courant qui leur soit favorable. Le congrès de Metz s'annonçant très serré, dans l'hypothèse hautement probable d'une absence de synthèse le 11 février entre M. Mitterrand et MM. Mauroy et Rocard, le vote des Bouches-du-Rhône risque d'être décisif.

Dès lors il est intéressant de constater que, outre une « contribution » de la région Provence-Côte d'Azur, deux autres textes ont été déposés. L'un est signé par M. Defferre, l'autre par M. Emile Loo, ancien député, proche collaborateur du maire de Marseille dont il aspire à assumer un jour la succession. Longtemps proche de M. Mauroy, M. Loo s'était, à l'automne, après avoir vu M. Mitterrand, aligné sur la position de M. Defferre. Celui-ci, indépendamment de son soutien au premier secrétaire du P.S., continue de réclamer une synthèse. Sa « contribution » souligne :

« *Des camarades de la majorité sortante du parti, tout en confirmant leur attachement à la ligne d'Epinay, déclarent ne pas être d'accord, notamment avec François Mitterrand, sur les leçons à tirer des élections législatives de mars 1978 et sur l'analyse à faire pour l'avenir compte tenu de l'évolution de la situation économique depuis 1972, année de la signature du programme commun. J'espère que les documents qui seront distribués nous permettront de savoir en quoi consiste ces divergences, les propos tenus jusqu'à ce jour ne nous permettant pas de le percevoir. J'espère aussi, et surtout, que ces divergences ne sont pas importantes et qu'une synthèse sera possible. C'est en tout cas personnellement ce que je souhaite.* »

En l'absence de cette synthèse, l'équilibre au sein de la fédération socialiste des Bouches-du-Rhône est susceptible d'évolutions importantes.

Le rôle de fédérateur du premier secrétaire

L'impression d'éparpillement que donne actuellement le parti socialiste est encore accentuée par le fait que les partisans de M. François Mitterrand ont publié plusieurs « contributions », en particulier celle de M. Mermaz et celle de M. Jospin. Cette situation découle en partie d'une volonté tactique. Elle permettra, le 11 février, au premier secrétaire de parvenir, en toute hypothèse, à une première synthèse. Celle de ses partisans. Il risquait autrement de paraître se rallier à un texte déjà déposé.

La pluralité des textes des amis de M. Mitterrand révèle toutefois une certaine tension entre eux. M. Jospin, par exemple, ne cache pas qu'il ne partage pas toutes les options avancées par M. Mermaz. La « contribution » du député de l'Isère est, en effet, jugée par nombre de partisans du premier secrétaire trop proche des positions du CERES. A l'inverse, les plus anciens collaborateurs de M. Mitterrand s'inquiètent du rôle croissant joué par une nouvelle génération, derrière M. Lionel Jospin, et ils ont l'impression que le premier secrétaire tend à se passer d'eux.

Enfin, le troisième facteur d'éparpillement est dû à l'éclatement en trois du CERES. Les « chefs historiques », derrière M. Chevènement, ont déposé un texte qui a été rallié par Mme Nicole Questiaux, membre jusqu'à présent de la majorité du P.S. ; MM. Pierret, député des Vosges, et Hervé, maire de Rennes, un autre ; enfin MM. Durrieu, membre du comité directeur, et Wolf, maire de Mons-en-Barœul, un troisième.

Cette situation est, pour sa part, artificielle. Quatre courants s'expriment en fait et se maintiendront probablement jusqu'au congrès, en dépit de l'effort de rapprochement qui doit être menée par une commission. Contrairement à ce qui était prévu cette commission n'a pas été désignée par le comité directeur. Celui-ci a simplement désigné les membres de la commission d'organisation du congrès (1).

La majorité et la minorité du parti socialiste se sont, politiquement, scindées en deux. Dans la majorité, d'un côté, MM. Mitterrand et Defferre ; de l'autre, MM. Mauroy et Rocard. Dans la minorité, d'un côté MM. Chevènement et Guidoni ; de l'autre, MM. Pierret et Wolf.

Le P.S. ayant dénombré 188 216 adhérents au 31 décembre, ce sont 7 003 mandats qui se partageront, au mois d'avril à Metz, entre les motions en présence. — T. P.

(1) Cette commission est composée de manière tripartite. Au nom des partisans de M. Mitterrand, siègent MM. Marcel Bichat, Jean-Claude Colliard, Claude Estier, Louis Mermaz ; Mmes Christiane Mora et Françoise Seligman. MM. Mauroy et Rocard sont représentés par M. Robert Chapuis, Mlle Françoise Gaspard, Mme Marie-Josèphe Pontillon, MM. Jean-Claude Routier-Leroy, Yves Tavernier et Raymond Vaillant. Enfin, les délégués du CERES sont MM. Michel Charzat, Pierre Guidoni, Georges Mingotaud et Georges Sarre.

M. Mitterrand : l'excès dans l'âpreté du débat serait un facteur de désagrégation

Avant la clôture des travaux du comité directeur du P.S., M. François Mitterrand a déclaré, samedi après-midi 6 janvier :

« *La préparation de notre congrès ne doit pas faire oublier que le parti doit vivre, qu'il doit être présent sur le terrain. Il conviendra, d'ici au 8 avril, de déterminer les positions du P.S. sur les problèmes qui le sollicitent. Tous ceux qui voudront en découdre doivent garder à l'esprit que jusqu'à cette date nous sommes toujours en fonctions et que ne sera pas accepté tout débat qui nuirait à la capacité du parti de se présenter devant le suffrage universel. Je lance un appel pour que tous nos candidats aux prochaines élections cantonales soient soutenus par le parti dans son ensemble.*

» *Cela ne veut pas dire qu'il faille cesser le juste débat pour la préparation du congrès. Mais l'excès dans l'âpreté du combat serait un facteur de désagrégation qu'un certain nombre d'entre nous ne sont pas prêts à laisser se développer.*

» *Pendant que nous nous réunissons, il y a tous les problèmes de la France (la situation économique et sociale, le chômage, l'inflation) et du monde (le « sommet » de la Guadeloupe, la Chine, l'Iran, les problèmes européens, etc.). Ne donnons pas l'impression de n'être préoccupé que de notre nombril politique.*

» *J'ai bien l'intention, quant à moi, de parler au nom du parti sur les problèmes de la France et des travailleurs. C'est mon rôle. J'entends l'assumer sans laisser au pouvoir le soin de choisir les porte-parole du parti.*

» *Je ferai en sorte que le parti socialiste soit présent dans tous les débats qui comptent. Le parti doit donner à son combat la primauté sur ses luttes internes.* »

M. FABRE : ne pas être des Européens honteux

M. Robert Fabre, député de l'Aveyron, ancien président du Mouvement des radicaux de gauche, a participé, samedi 6 janvier, à Saint-Etienne, à une réunion de la Fédération pour une démocratie radicale, qui regroupe ses partisans. Il a déclaré : « *Le débat sur la construction de l'Europe est, dans les principales formations, dominé par des problèmes de politique intérieure. Deux des quatre listes, celles du P.C. et du R.P.R., sont profondément anti-européennes. Leurs positions s'apparentent à l'électoralisme puisqu'elles ne proposent ni plus ni moins que d'en revenir à un nationalisme farouche. Il est évident qu'une partie de l'électorat est sensible à cette argumentation et peut constituer une clientèle.*

» *Les deux autres listes, celles du P.S. et de l'U.D.F., ont, par contrecoup, tendance à mettre leur drapeau européen dans leur poche. On va à l'encontre de ce que les radicaux ont toujours prôné. Nous ne voulons pas être des Européens honteux. Pour ma part, je suis partisan d'une construction progressive et raisonnée avec comme objectif une structure fédérale. A terme, on devrait aboutir à une supranationalité dans le cadre d'une Europe unie.* »

La Fédération pour une démocratie radicale a adopté un appel dans lequel elle souhaite la constitution d'une cinquième liste pour l'élection européenne, ce scrutin constituant, selon elle, « *la chance de tous les radicaux et les vrais démocrates de se rassembler et de contribuer activement à l'indispensable construction de l'Europe* » (...).

● *Le Parti des forces nouvelles* (P.F.N.), extrême droite), qui inaugurait samedi 6 janvier ses nouveaux locaux lyonnais, a annoncé la tenue d'un meeting de l'Eurodroite le 26 janvier au palais des congrès de Lyon. Pour le P.F.N., il s'agit de « *remobiliser la droite* », notamment à l'occasion de la campagne électorale européenne.

De son côté, la fédération du Rhône du parti communiste a demandé dimanche 7 janvier au préfet du Rhône l'interdiction de cette réunion.

M. GUÉNA : le scrutin du 10 juin sera une sorte de référendum.

M. Yves Guéna, conseiller politique du R.P.R., a déclaré le 5 janvier à Saint-Gaudens (Haute-Garonne) :

« *L'appel de Jacques Chirac du 6 décembre avait été longuement préparé et mûri, dans la droite ligne des débats et des résolutions du Rassemblement, sur la politique européenne, depuis notre refus d'apporter nos voix à la ratification du traité fixant les modalités de l'élection au suffrage universel de l'Assemblée européenne jusqu'à la motion du congrès extraordinaire du 12 novembre.*

» *Nous voulons une Europe européenne qui ait la volonté de tenir sa place dans le monde face aux super-puissances. C'est une grande idée que ne partagent pas nos partenaires du Marché commun pour qui l'Europe se résume trop souvent en un instrument de l'alliance atlantique, c'est-à-dire en une annexe de la puissance américaine. Nous ne leur en faisons pas reproche ; nous en tirons comme conclusion que nous devons marquer des limites à notre engagement au sein de cette Europe.*

» *C'est pourquoi nous rejetons la supranationalité et dénonçons comme chimérique un prétendu gouvernement européen qui dicterait sa loi aux nations. L'Europe, pour nous, est une associations d'Etats indépendants.*

» *Aussi malgré les déclarations d'intention, sommes-nous inquiets des glissements qui entraînent notre pays dans l'autre voie.*

» *Le scrutin du 10 juin sera une sorte de référendum. Ce n'est plus l'affrontement majorité-opposition ; il a été réglé en mars 1978. C'est au-delà de ce clivage provisoire, le grand débat entre ceux qui ont une certaine ambition pour la France, et les autres.* »

DANS LES CABINETS MINISTÉRIELS

Premier ministre : M. Jean-Claude Chaussende, conseiller technique chargé des relations avec le Parlement, est nommé conseiller auprès du premier ministre en remplacement de M. Michel Dupuch.

Condition féminine : il est mis fin, sur sa demande, aux fonctions de Mlle Florence Hugodot, administrateur civil, en tant que conseiller technique au cabinet de Mme Pelletier, ministre délégué chargé de la condition féminine.

LE PREMIER ANNIVERSAIRE DU PROGRAMME DE BLOIS

M. Raymond Barre va relancer une campagne d'explication

Le premier anniversaire du « programme de Blois » n'a fait et ne fera l'objet d'aucune commémoration. Dans l'entourage du premier ministre, on explique que les trente « objectifs d'action pour les libertés et la justice » qui avaient été solennellement présentés aux Français par M. Raymond Barre le 7 janvier 1978 constituent un contrat de législature et qu'il serait donc prématuré de faire dès aujourd'hui un bilan de leur réalisation. L'Hôtel Matignon ajoute que la plupart des projets de loi adoptés par le Parlement depuis les élections législatives correspondent à l'application du « programme de Blois » et que bon nombre des cent dix mesures annoncées il y a un an ont déjà été prises ou sont sur le point de l'être.

Dans l'immédiat, M. Barre se préoccupe essentiellement de répliquer à tous ceux, parmi ses interlocuteurs, qui font observer que les augmentations des charges fiscales et sociales contreviennent à l'objectif n° 8 dudit programme, lequel indiquait que, « *pour favoriser l'emploi, l'investissement et la consommation, les charges sociales et fiscales des entreprises et des particuliers ne seront pas augmentées au cours des années 1978 et 1979* ». Le premier ministre ayant personnellement répété, à l'époque, que le gouvernement pratiquerait en ces domaines une « *pause* » pendant deux ans, les électeurs avaient compris qu'ils ne paieraient pas plus d'impôts ni plus de cotisations sociales. Aujourd'hui, M. Barre s'insurge quand on note devant lui que les citoyens sont fondés à penser que l'engagement n° 8 pris à Blois n'a pas été tenu. Il répond que son programme prévoyait le maintien du taux des cotisations fiscales et sociales, mais que le gouvernement ne s'était pas engagé à ne pas modifier l'assiette des charges. Et il se fâche quand on laisse entendre que cette argumentation paraît procéder d'un raisonnement spécieux.

Le premier ministre admet qu'il a commis deux entorses au « programme de Blois », mais seulement deux — l'augmentation du taux de la cotisation d'assurance-vieillesse et le déplafonnement de la cotisation d'assurance maladie, — et il les justifie par un souci de justice sociale.

A un chef d'entreprise qui lui demandait des explications sur ces points, jeudi 4 janvier, au cours du « forum » de *l'Expansion* (*le Monde* du 5 janvier), M. Barre a répondu : « *Nous sommes, en France, en face d'un système fiscal et d'un système social qui est mal réparti, et toutes les fois que l'on augmente les taux on fait payer les mêmes. J'ai indiqué, à Blois, que des progrès seraient faits en matière de justice fiscale et sociale ; or, ces progrès se font par l'intermédiaire de l'assiette (...). On m'a accusé d'avoir manqué au programme de Blois, je n'y ai pas manqué, car une chose est d'augmenter les taux et de faire payer les mêmes, autre chose est de modifier l'inégalité dans l'assiette.* »

A propos du déplafonnement de la cotisation d'assurance-maladie, le chef du gouvernement a précisé : « *En déplafonnant comme nous l'avons fait, ceux qui touchent jusqu'à 4 500 francs ne subissent pas d'augmentation ; ce sont les autres qui payent. Cela, c'est la justice, et si c'est cela manquer au programme de Blois, je manquerai tous les jours au programme de Blois.* »

L'année du bilan

M. Barre met d'autant plus de véhémence dans son plaidoyer *pro domo* qu'il redoute que, en dépit de ces explications, le sentiment d'une duperie électoraliste ne persiste dans l'opinion publique et n'affecte durablement le capital de rigueur et de confiance sur lequel il s'est efforcé jusqu'à présent d'asseoir son image personnelle et sa crédibilité politique. C'est sa capacité de persuasion, déjà compromise par le décalage entre ses discours et les réalités économiques, qui est en cause, au moment même où il s'apprête à s'engager activement dans la campagne pour les élections européennes dont il sait bien que, malgré les vœux du chef de l'Etat, ele sera aussi une compétition de politique intérieure.

Pour le premier ministre, il s'agit également de faire face, en 1979, à une autre échéance importante. En 1976, après sa nomination, il avait souhaité disposer d'un délai de trois ans pour assurer le redressement de l'économie française. Il l'a obtenu et n'ignore pas que, le moment du bilan approchant, le R.P.R. et l'opposition ne manqueront pas de dresser, le cas échéant, un constat d'échec.

Toujours aussi optimiste, M. Barre ne désespère pas de confondre ses détracteurs une fois pour toutes. Il estime, en effet, que 1979 devrait consacrer le succès de sa politique et annonce notamment une décélération de la hausse des prix et une reprise des investissements productifs qui devrait se traduire par une diminution du nombre des demandeurs d'emploi.

M. Barre reste d'ailleurs persuadé que la population française dans sa majorité accepte sa politique, même si elle proteste contre ses effets. A l'appui de cette conviction, le chef du gouvernement, qui affecte de mépriser les sondages attestant son impopularité, cite volontiers le sondage de la Sofres publié dans *le Nouvel Observateur* du 14 décembre, selon lequel 18 % seulement des personnes interrogées tiennent le gouvernement pour responsable du chômage, alors que 48 % mettent en avant la crise économique mondiale. Il en conclut que ses exposés de vulgarisation économique ont porté leurs fruits.

A l'Hôtel Matignon on souligne aussi que les organisations syndicales continuent de se montrer plus modérées que par le passé dans leurs revendications et on se montre satisfait des résultats de la politique contractuelle. On y regrette toutefois que le patronat demeure réservé à l'égard de la politique gouvernementale. Au « *forum* » de *l'Expansion*, M. Barre s'est déclaré « *attristé* » d'entendre dire que les chefs d'entreprise ne jouent pas le jeu du second « pacte national pour l'emploi des jeunes » pour le seul motif que le gouvernement ne leur a pas accordé les mêmes avantages que l'an dernier.

Liberté de manœuvre

Pour toutes ces raisons, le premier ministre a décidé de relancer la campagne d'explication qu'il avait interrompue depuis trois semaines en mettant à profit, avant les prochaines échéances électorales, la liberté de manœuvre que lui laissent les partis de l'opposition en proie à leurs problèmes internes.

M. Barre suit avec attention l'évolution du débat au sein du P.S., en accordant un intérêt particulier à M. Michel Rocard. Il ne fait aucun doute pour lui — il l'a dit — que M. François Mitterrand est « *un homme du passé* ». Le député des Yvelines, au contraire, lui apparaît comme un adversaire d'autant plus redoutable qu'il bénéficie dans l'opinion publique d'une réputation d'économiste assez flatteuse.

Dans ce contexte, à l'hôtel Matignon comme à l'Elysée, les velléités d'« ouverture » à gauche restent reléguées au second plan des préoccupations. Ainsi qu'il en a été convenu, le premier ministre recevra à nouveau les délégués du parti socialiste et du Mouvement des radicaux de gauche — de même que ceux du R.P.R. et de l'U.D.F., — afin de leur présenter les conclusions qu'il a tirées de ses consultations sur les trois projets de l'Elysée relatifs au financement des partis politiques, à la limitation du cumul des mandats électifs et à l'instauration d'un scrutin de type proportionnel pour les élections municipales dans les villes de plus de trente mille habitants.

Les deux premiers projets feront l'objet de textes qui seront soumis cette année au Parlement. Le troisième, qui suscite les plus vives réserves, notamment de la part des gaullistes, sera élaboré plus tard.

Mais il est exclu que le chef du gouvernement prenne personnellement quelque initiative de nature à donner à l'« *ouverture* » une réalité plus large. Il n'est même pas question que le débat parlementaire sur le financement des partis s'engage à partir de la proposition de loi déposée par MM. Michel Crépeau et Gaston Defferre, ainsi que l'avait souhaité le M.R.G. pour « *mettre à l'épreuve* » la volonté d'« *ouverture* » du gouvernement. L'hôtel Matignon assure toutefois que M. Barre tiendra compte de « *toutes les réflexions* ».

Six mois après les élections législatives, le premier ministre est aussi isolé politiquement qu'il l'était auparavant.

Chargé par M. Valéry Giscard d'Estaing de gouverner sans céder à la pression des partis, M. Barre remplit consciencieusement sa tâche. Dans ce domaine il mérite amplement les compliments que lui adresse souvent le chef de l'Etat, selon lequel il est « *un des meilleurs premiers ministres que la France ait eus depuis longtemps* ».

Sur un autre plan, en revanche, le choix de M. Barre n'a pas donné raison au président de la République, qui estimait, le 25 août 1976, en présentant aux téléspectateurs le successeur de M. Jacques Chirac à l'hôtel Matignon, que le fait d'avoir désigné comme nouveau premier ministre un homme n'appartenant à aucun parti devait permettre d'apporter « *plus de sérénité* » aux débats politiques. La personnalité de M. Barre, les querelles électorales, les divisions de la gauche et les états d'âme du R.P.R. en ont disposé autrement.

Se déclarant « *partisan de la démocratie directe* », le premier ministre se trouve aujourd'hui dans l'obligation d'essayer inlassablement de rechercher auprès d'une opinion publique toujours aussi mécontente de sa politique un soutien que lui mesurent de plus en plus chichement les députés gaullistes. Ce n'est pas une situation confortable, mais M. Barre n'a pas le choix.

ALAIN ROLLAT.

M. Claude Labbé : les députés sont très critiques à l'égard du fonctionnement du R.P.R.

M. Claude Labbé, président du groupe R.P.R. de l'Assemblée nationale, estime, dans une interview au « *Point* », daté 8-14 janvier, que la réunion de ce groupe le 11 janvier sera l'occasion « *d'une grande explication, car les députés ont bien des choses à dire sur la stratégie, les hommes et les méthodes* ». M. Labbé assure qu'il n'y a pas de désaccord avec le fond de la politique de M. Chirac « *dans la mesure où c'est une ligne gaulliste* », et il ajoute :

« *Mais ils sont parfois surpris par la forme de son action et ils sont très critiques à l'égard du fonctionnement du mouvement R.P.R. Le problème actuel est qu'il n'y a pas de patron rue de Lille* (N.D.L.R. : siège du mouvement), *avec lequel on puisse avoir des relations constantes. M. Chirac ne peut être omniprésent ; il ne peut donc pas faire fonctionner l'appareil.*

M. Alain Devaquet est secrétaire général en titre ; mais on ne sait pas quel est son rôle exact, s'il exécute ou s'il décide. »

Enfin, le président du groupe R.P.R. estime : « *Si le pouvoir avait clairement dit, au lendemain des élections, que le R.P.R. était la majorité de la majorité, on n'en serait pas là. Et le fait de toujours vouloir remettre en question notre légitimité conduit à cette difficulté. Ce n'est pas nous qui avons inventé le thème saugrenu de majorité nouvelle ou de majorité d'idées. On parle beaucoup trop de dissolution. A tout bout de champ le gouvernement laisse entendre que la République est en danger. Est-il vraiment nécessaire que le glaive constitutionnel soit en permanence sorti du fourreau et brandi ? Qu'on nous consulte, qu'on nous persuade, qu'on nous entraîne, mais qu'on cesse de nous menacer.* »



a le plaisir de vous annoncer que la deuxième édition du livre de

Jean POPEREN

Député du Rhône
secrétaire national du Parti Socialiste

NOUS SOMMES TOUS ARCHAÏQUES 33 F

est actuellement sous presse (1re édition : 13 décembre 1978)

CATALOGUE SUR COMMANDE

● Diffusion générale : Editions ROBLOT, 32, rue des Ecoles, 75005 Paris, et R. CHAIX, 1, rue de Fleurus, 75006 Paris.
● Etranger : Groupement International Hachette.

هكذا من الأصل

Le bilan de la session du Parlement

Nous publions ci-dessous le bilan de l'activité du Parlement pendant la session ordinaire d'automne qui, ouverte le lundi 2 octobre, s'est achevée le mercredi 20 décembre, et de la session extraordinaire convoquée pour l'examen du projet de loi sur l'indemnisation des travailleurs privés d'emploi qui a duré du jeudi 21 décembre 1978 au vendredi 5 janvier 1979.

Au cours de cette période, quarante-quatre textes ont été définitivement adoptés. Les orientations de la politique agricole et l'élargissement de la Communauté économique européenne ont fait l'objet de deux débats à l'Assemblée nationale (« le Monde » des 26 octobre et 16 et 17-18 décembre 1978) qui a, en outre, entendu une déclaration du gouvernement sur le Liban (« le Monde » du 20 octobre 1978). Les députés ont également discuté d'une motion de censure (« le Monde » du 6 octobre 1978) déposée par le groupe socialiste. Ayant recueilli 199 voix, elle n'a pas été adoptée, la majorité requise étant de 246.

Au Sénat, cinquante des cinquante-quatre questions orales avec débat déposées ont été discutées, dont dix, relatives à la politique européenne de la France et à l'élargissement de la C.E.E., ont fait l'objet, le 24 octobre, d'un débat au cours duquel le premier ministre est intervenu. Sur quatre vingt-seize questions sans débat, soixante-dix ont été examinées par les sénateurs. De leur côté, les députés ont posé cent cinquante-huit questions au gouvernement et cinquante et une questions orales sans débat.

Au Palais-Bourbon, les députés ont décidé la création d'une commission de contrôle sur la gestion de la Sécurité sociale, et au palais du Luxembourg les sénateurs ont créé une commission d'enquête sur les programmes des sociétés de télévision.

La session de printemps avait fait naître une lueur d'espoir : l'arrivée massive de nouveaux — et souvent jeunes — députés élus en mars 1978, qui apparaissaient moins soucieux des usages et plus enclins à rompre avec certaines routines que leurs aînés, pouvait laisser croire à un réveil du Parlement. Les pesanteurs du débat budgétaire auront en partie ruiné cette attente. Quelques ministres ont cependant dû faire face à la grogne des élus. Les propos de M. Louis de Guiringaud sur le Liban ont conduit des députés R.P.R. à réclamer une déclaration de M. Barre désavouant son ministre, et M. Jacques Marette a refusé de rapporter le budget des affaires étrangères. M. Christian Beullac, ministre de l'éducation, a été amené à consentir une augmentation des crédits consacrés aux constructions scolaires, et M. Jean-Pierre Soisson, ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs, n'a dû l'adoption du budget de son département qu'à l'attitude conciliante prise par les députés R.P.R. présents en séance alors que le groupe avait initialement prévu de s'abstenir. M. Pierre Méhaignerie, ministre de l'agriculture, n'a pu empêcher le vote d'un amendement communiste qui faisait obligation au gouvernement d'exiger de ses partenaires européens la suppression des montants compensatoires monétaires agricoles.

Quant au débat proprement politique, il aura été dominé par la question européenne. A deux reprises les députés R.P.R. ont été tentés de répercuter dans l'hémicycle les positions prises par le mouvement gaulliste en la matière. C'est ainsi qu'à l'initiative de M. Jean Foyer (R.P.R.) l'Assemblée a voté le 30 novembre la première exception d'irrecevabilité jamais adoptée sous la Ve République et qui déclarait anticonstitutionnel le projet de loi adaptant la législation française à la sixième directive des Communautés sur l'harmonisation de la T.V.A. en Europe. Ces dispositions, reprises par le gouvernement dans le collectif budgétaire, devaient toutefois être acceptées une semaine plus tard par ces mêmes députés.

Ce vote du 30 novembre avait été acquis grâce aux suffrages du R.P.R. et du P.C. On devait retrouver cette conjonction le 11 décembre à l'occasion du vote d'une proposition de loi interdisant l'utilisation de fonds européens pour la campagne des élections européennes fixées au 10 juin. Cette proposition n'ayant pas été inscrite à l'ordre du jour du Sénat, reste lettre morte.

La fin de la session a été émaillée de protestations des parlementaires sur les méthodes de travail imposées par le gouvernement. Le Sénat a concrétisé cette réprobation en n'adoptant pas aussi vite que le gouvernement l'aurait souhaité le texte sur l'indemnisation des chômeurs. — A. Ch.

I. — Les textes définitivement adoptés

Nous présentons, classée par grands thèmes, la liste des textes adoptés définitivement au cours de cette session. Le texte d'origine parlementaire (proposition de loi) est suivi d'un astérique, se distinguant ainsi des projets de loi (d'origine gouvernementale). Pour la plupart d'entre eux, nous rappelons les dates des numéros du Monde dans lesquels il en a été rendu compte.

● AFFAIRES CULTURELLES

— *Consultation obligatoire des conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement.* — Le texte retarde de trois ans et reporte donc au 1er janvier 1982 la date à laquelle cette consultation sera obligatoire (6 et 23 décembre).

— *Archives.* — Le texte codifie et modernise la législation existante (6 et 7 décembre).

● AFFAIRES ETRANGERES ET COOPERATION

— *Deux accords entre la France et la R.F.A.* — L'un concerne la construction d'un pont routier sur le Rhin, l'autre un pont autoroutier (21-22 décembre).

— *Accord entre la Communauté économique européenne et l'Association internationale de développement au sujet du programme d'action en faveur des pays à faible revenu* (24 novembre).

— *Accord général de coopération militaire technique entre la France et le Zaïre* (24 novembre).

— *Accord entre la France et la Corée sur l'encouragement et la protection des investissements.*

— *Accord entre la France et l'Espagne concernant l'importation en France des livres scolaires en langue espagnole.*

— *Avenant à la convention entre la France et l'Espagne pour éviter les doubles impositions en matière d'impôts sur le revenu et la fortune.*

— *Accord entre la France et la Suède prévoyant l'exonération réciproque des impositions dues par les établissements culturels des deux pays.*

— *Accord entre la France et le Portugal sur la sécurité sociale.*

— *Avenant à la convention de coopération monétaire entre les Etats membres de la Banque des Etats de l'Afrique centrale (B.E.A.C.) et la France.*

— *Accord entre la France et la Syrie sur l'encouragement et la protection des investissements.*

● AGRICULTURE

— *Exécution des prophylaxies collectives des maladies des animaux.* — Le texte permet aux fonctionnaires et agents des services vétérinaires d'intervenir pour compléter l'action des vétérinaires praticiens titulaires d'un mandat sanitaire, en cas d'épizootie ou à titre exceptionnel.

● COLLECTIVITES LOCALES

— *Dotation globale de fonctionnement versée par l'Etat aux collectivités locales et à certains de leurs groupements.* — Ce texte définit les modalités de répartition de cette dotation qui remplace le V.R.T.S. Son montant sera indexé sur l'évolution de la T.V.A. Afin d'assurer une plus grande équité entre les collectivités, il est institué une garantie de ressources pour les communes par la création d'une dotation forfaitaire et d'une dotation de fonctionnement minimum pour les communes les plus démunies. A la suite du renvoi au printemps prochain de l'examen du projet de loi sur la fiscalité directe locale, ont été rattachées à ce texte les mesures provisoires nécessaires pour permettre aux collectivités locales de disposer de ressources fiscales normales en 1979 (9, 10 et 18 novembre et 13, 14, 15, 20, 21-22 et 23 décembre).

Comités d'hygiène et de sécurité. — Le texte complète le code des communes en vue d'instituer les comités dans les communes et les établissements publics, administratifs, communaux et intercommunaux employant au moins cinquante agents (14 octobre et 2 décembre)

● CONSTRUCTION - LOGEMENT - URBANISME

— *Modération des loyers en 1979.* — Ce texte, qui modifie le code de la construction et de l'habitation, crée un régime de transition en mettant en place un processus progressif de libération des loyers à partir du 1er janvier 1979 (25 novembre et 17-18, 23 décembre).

● DOM-TOM

— *Statut des îles Wallis et Futuna.* — Ce texte confirme la pleine compétence de l'Assemblée territoriale en matière domaniale et foncière. Il modifie d'autre part le mode de rétribution des fonctions de membre de cette Assemblée (14 octobre).

● ECONOMIE ET FINANCES

Loi de finances pour 1979 :

— Discussion générale (11, 13 et 14 octobre, 22 et 23 novembre) ;

— Première partie (recettes) : 14, 15-16 et 19 octobre, 23, 24 et 25 novembre.

— Deuxième partie (dépenses) :

● *Recherche (20 octobre et 26-27 novembre) ;*

● Affaires culturelles (20 octobre et 1er décembre) ;

● Commerce extérieur (21 octobre et 26-27 novembre) ;

● Intérieur (21 octobre et 8 décembre) ;

● Industrie (21 et 22-23 octobre et 29 novembre) ;

● Anciens combattants (26 octobre) ;

● Légion d'honneur (26 octobre) ;

● Justice (25 et 26 octobre et 9 décembre) ;

● Environnement (urbanisme, logement : 27 octobre et 2 décembre) ;

● Radio-télévision (28 octobre et 10-11 décembre) ;

● Travail et participation (28, 29-30 octobre et 6 décembre) ;

● Santé publique, sécurité sociale (29-30 octobre et 1er décembre) ;

● Affaires étrangères (4, 25 et 26-27 novembre) ;

● Services du premier ministre : fonction publique, journaux officiels, secrétariat général de la défense nationale, Conseil économique et social (5-6 novembre) ;

● Coopération (5-6 et 26-27 novembre) ;

● Défense (5-6 et 9 novembre et 7 décembre) ;

● Agriculture (10 et 30 novembre) ;

● Transports (11 novembre et 4 décembre) ;

● Education (14 et 15 novembre et 9 décembre) ;

● *P.T.T. (16 novembre)* ;

● Jeunesse et sports (16 et 19-20 novembre et 6 décembre) ;

● Tourisme (17 novembre) ;

● DOM-TOM (17 et 28 novembre) ;

● *Université (15, 18 et 29 novembre)* ;

● Aménagement du territoire (18 et 30 novembre) ;

● Plan (18 et 29 novembre) ;

● Information (18 novembre et 10-11 décembre) ;

● Commerce et artisanat (19-20 novembre et 7 décembre ;

● Monnaies et médailles, comptes spéciaux, charges communes, économie et budget. Imprimerie nationale, taxes parafiscales (19-20 novembre, 7 et 12 *décembre)* ;

● Articles non rattachés, articles de récapitulation, seconde délibération, vote sur l'ensemble (19, 20 et 21 novembre et 12 décembre) ;

● Commission mixte paritaire (15 et 16 décembre) :

— *Modification du prix de l'eau.* — Le texte s'applique à tous les modes de distribution d'eau, à l'exception de la régie. A l'initiative du Parlement, il a été finalement décidé de permettre, *dès le 1er janvier 1979,* le libre jeu des formules de variation des contrats relatifs à l'exploitation du service public de distribution d'eau en vigueur à la date de promulgation de la loi sous la réserve que cette augmentation soit calculée par référence aux conditions économiques prises en compte à la date de la dernière variation de prix autorisée par le contrat pour 1978 (1er décembre).

— *Projet de loi de finances rectificative pour 1978.* — Le dernier collectif budgétaire pour 1978 procède aux ajustements traditionnels en fin d'exercice. Il *propose quelques* dispositions législatives à caractère financier. Il était complété par deux lettres rectificatives concernant, d'une part, le régime fiscal du Crédit agricole, et, d'autre part, l'harmonisation de la T.V.A. dans la C.E.E. (8, 9, 16 et 23 décembre). Il reprend, sur ce dernier point, les dispositions d'un autre projet rejeté par l'Assemblée en raison de l'adoption d'une exception d'irrecevabilité opposée par le R.P.R. (2 et 7 décembre).

● EDUCATION NATIONALE

— *Ecoles nationales vétérinaires.* — Ce texte valide les résultats du concours d'entrée de 1975 à ces écoles (13 décembre).

● INDUSTRIE - ENERGIE

— *La Caisse d'amortissement pour l'acier ;*

— *La loi de finances rectificative pour 1978.*

Le premier texte prévoit un mécanisme financier de caractère exceptionnel pour permettre la restructuration des entreprises sidérurgiques françaises en difficulté.

Le second texte traduit les incidences budgétaires du plan du gouvernement pour remédier à la situation financière de la sidérurgie. Il définit notamment les relations financières entre l'Etat et la Caisse d'amortissement. (11, 12 et 20 octobre.)

● JUSTICE - LEGISLATION CIVILE, COMMERCIALE ET PENALE

— *Exécution des peines privatives de liberté.* — Le principal objet de ce texte est d'empêcher la sortie de prison, pendant au moins une partie de leur peine, des détenus les plus dangereux. A cet effet, il prévoit l'institution d'un régime de sûreté et une modification de la procédure d'octroi des permissions de sortir (4, 5, 21 et 27 octobre).

— *Réforme des conseils de prud'hommes.* — Le texte qui modifie le code du travail généralise la compétence des conseils à l'ensemble des *litiges individuels* du travail, maintient l'élection des juges mais améliore leur mode de désignation et leur statut, et *transfère* à l'Etat les dépenses de fonctionnement de ces conseils. Il institue le vote plural pour le collège employeur. (4, 5 et 7 octobre ; 13, 14 et 21-22 décembre.)

— *Sociétés d'investissement à capital variable (SICAV).* — Le texte simplifie la législation actuelle, accentue la spécificité juridique et financière des SICAV, facilite leur gestion et renforce la protection de leurs actionnaires. (19 octobre, 23 novembre et 20 décembre.)

— *Cour de cassation.* — Le texte supprime certains pourvois inutiles et favorise une évacuation plus rapide des pourvois en instance (24 novembre, 21-22 et 23 décembre.)

— *Droits grevant les lots d'un immeuble soumis au statut de la copropriété.* — Le texte simplifie les formalités de publicité foncière dans les opérations de mutation affectant les parties communes d'un immeuble soumis au statut de la copropriété. (24 novembre.)

— *Statut de la magistrature.* — Le texte modifie notamment certaines conditions d'admission à l'Ecole nationale de la magistrature, les modalités de départ à la retraite de certains magistrats, et précise la responsabilité des magistrats en cas de faute personnelle. (17 novembre, 13 et 23 décembre.)

● PLAN

— *VIIe Plan.* — Le texte porte approbation du rapport d'adaptation du VIIe Plan (30 novembre et 15 décembre)

● PROTECTION DE LA NATURE ET DE L'ENVIRONNEMENT

— *Pollution de la mer par les hydrocarbures.* — Le texte aggrave la répression et applique dans le droit interne la convention de Londres (16 novembre, 6 et 20 décembre).

● SANTE PUBLIQUE

— *Etudes en pharmacie et statut des personnels enseignants des U.E.R. pharmaceutiques (*).* — Le texte permet aux étudiants d'accéder à l'hôpital ; il réforme les études en pharmacie et le statut des enseignants des U.E.R. ; il introduit un *numerus clausus* au cours des études (28 octobre, 20 décembre).

● SECURITE SOCIALE - PRESTATIONS FAMILIALES

— *Régime complémentaire d'assurance-vieillesse pour les avocats.* — Ce texte autorise la création de ce régime qui devra être approuvée par décret. (28 octobre, 24 novembre, 16 et 21-22 décembre).

● TRANSPORTS - TOURISME

— *Organisation des transports de voyageurs dans la région d'Ile-de-France.* — Ce texte prolonge les responsabilités du Syndicat des transports parisiens jusqu'au 31 décembre 1979 (24 novembre et 20 décembre).

— *Courtiers d'assurances maritimes.* — Ce texte facilite l'adaptation de cette profession aux nouvelles conditions de la concurrence en supprimant son statut particulier (14 octobre et 6 décembre).

— *Infractions en matière de circulation maritime.* — Ce texte concerne les règles de navigation, de séparation du trafic et de distance minimale de passage le long des côtes françaises (16 novembre, 6 et 20 décembre).

● TRAVAIL - EMPLOI - POPULATION

— *Mobilité des salariés à l'étranger.* — Ce texte étend l'attribution des différentes primes existantes (7 et 21-22 décembre).

— *Contrat de travail à durée déterminée.* — Ce texte vise à promouvoir ce type de contrat (7, 21-22 et 23 décembre).

— *Entreprises de travail temporaire.* — Ce texte oblige notamment ces entreprises à justifier d'une garantie financière afin d'assurer, en cas de défaillance, le paiement des charges sociales et des salaires (7 et 21-22 décembre).

— *Créations d'entreprise.* — Ce texte prévoit diverses mesures en faveur des salariés privés d'emploi qui créent une entreprise (7, 21-22 et 23 décembre).

— *Durée hebdomadaire du travail.* — Ce texte réduit de 52 à 50 heures, la durée hebdomadaire maximale du travail, autorise sous certaines conditions la semaine de quatre jours et permet aux femmes exerçant certaines professions le travail de nuit (10-11, 21-22 et 23 décembre).

— *Apprentissage.* — Ce texte comporte deux mesures : la prise en charge définitive et totale par l'Etat de toutes les cotisations sociales que les petites entreprises de dix salariés doivent pour leurs apprentis ; la non-prise en compte temporaire des apprentis dans le franchissement du seuil d'application de la législation du travail et de la sécurité sociale aux entreprises (13, 21-22 et 23 décembre).

— *Aide aux travailleurs privés d'emploi.* — Ce texte, examiné au cours de la session extraordinaire qui, ouverte le 21 décembre, s'est achevée vendredi 5 janvier, maintient le caractère paritaire du régime d'indemnisation du chômage, unifie le système d'indemnisation, clarifie et rend plus équitable l'attribution des prestations et encourage la reprise d'un emploi. Cette loi-cadre ne fixe pas les modalités du nouveau système, celles-ci devant être établies par les partenaires sociaux dans un délai de trois mois à compter de la promulgation de la loi. En cas de désaccord entre le C.N.P.F. et les organisations syndicales, des dispositions provisoires seront prises par décrets en Conseil d'Etat (23 décembre, 5 et 6 janvier)

II. — Les textes en instance

Plusieurs textes, bien qu'examinés au cours de cette session, n'ont pu être adoptés définitivement et restent donc en instance dans l'une ou l'autre Assemblées. Il s'agit notamment de :

● FISCALITE DIRECTE LOCALE

A la demande de la commission spéciale de l'Assemblée nationale, chargée d'étudier ce texte adopté par le Sénat, le gouvernement a accepté son report à la session de printemps (9, 10, 11, 16 et 17 novembre).

● FONDS COMMUN DE PLACEMENT

Ce texte généralise une formule limitée jusqu'à présent à la gestion de portefeuilles de valeurs mobilières constitués en application des *dispositions* relatives à la participation des salariés et aux plans d'épargne d'entreprises (23 novembre).

● STATUT DES AGENCES MATRIMONIALES

Ce texte tend à mieux protéger les clients de telles agences (17 novembre).

● PUBLICITE EXTERIEURE ET ENSEIGNES

Ce texte vise à protéger le patrimoine architectural, les paysages et plus généralement le cadre de vie (4, 5, 7 et 13 octobre).

● TRANSPORTS PUBLICS D'INTERET LOCAL

Ce texte modifie la législation actuelle afin d'opérer une plus grande décentralisation au profit des collectivités locales (16 novembre).

III. — Les textes examinés en commission

Enfin, un certain nombre de textes examinés en commission n'ont pas été discutés en séance publique, notamment :

— *Convention relative à la protection du Rhin contre la pollution par les chlorures.* — Le texte prévoit l'injection en sous-sol des chlorures actuellement rejetés dans le Rhin par les Mines de potasse d'Alsace. Le groupe R.P.R. ayant réaffirmé son hostilité à ce projet, examiné en commission, le gouvernement a renoncé, pour la troisième fois, à l'inscrire à l'ordre du jour de l'Assemblée (23 novembre).

TROIS PUBLICATIONS

Un bilan sommaire des travaux de la session d'automne au Palais-Bourbon, ainsi que la liste des textes définitivement adoptés par le Parlement paraîtront en janvier dans le *Bulletin de l'Assemblée nationale* (n° 24), qui peut être adressé à toute personne qui en fait la demande, sous pli non affranchi, à M. le Président de l'Assemblée nationale (service des informations parlementaires), Palais-Bourbon, 75355 Paris. Un bilan statistique portant sur l'activité de l'Assemblée nationale pendant l'année 1978 sera disponible, dans les mêmes conditions, dans le courant du mois de février.

Un bilan spécial rendant compte de l'activité du Sénat pendant l'année écoulée, tant en séances publiques qu'en commissions, sera également disponible, au début du mois de mars. Il pourra être adressé à toute personne qui en fera la demande, sous pli non affranchi, à M. le Président du Sénat, secrétariat général de la présidence (division de l'information), Sénat, 75291 Paris Cedex 06.

(PUBLICITE)

S'ILS NE PEUVENT RIEN POUR VOS CHEVEUX ILS VOUS LE DIRONT AUSSI

L'EXPÉRIENCE

Les spécialistes EUROCAP du traitement capillaire ont examiné et traité des milliers de cuirs chevelus au cours de leur carrière. Ils savent ce qu'est un cheveu sain et un cheveu menacé

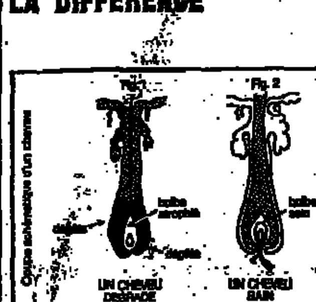
DES SYMPTOMES

Si vous avez des pellicules, des démangeaisons, un cuir chevelu hypersensible ou tendu, des cheveux très gras ou très secs, ce sont là des manifestations d'autodéfense du système capillaire. Mais ce sont toujours des signes certains d'une chevelure en mauvais état.

DES SOLUTIONS

Pour avoir une belle chevelure, les cheveux doivent être en bonne santé. La cosmétologie moderne se préoccupe de cette notion capitale. Elle a mis au point des produits hygiéniques traitant le cuir chevelu et favorisant ainsi la croissance naturelle du cheveu.

LA DIFFÉRENCE



L'AVIS D'UN SPÉCIALISTE

Rien ne peut expliquer le succès des méthodes de l'INSTITUT CAPILLAIRE EUROCAP, sinon leur sérieux et leur efficacité. Pour en bénéficier, il suffit de prendre rendez-vous par téléphone ou d'écrire. Un SPÉCIALISTE vous conseillera et vous informera sur l'état de vos cheveux, sur les pos-



sibilités d'amélioration, ainsi que sur la durée et le coût du traitement à suivre. Des traitements sont préparés pour les clients habitant en banlieue ou en province. L'INSTITUT CAPILLAIRE EUROCAP est ouvert sans interruption du lundi au vendredi, de 11 h. à 20 h., et le samedi, de 10 h. à 17 h.

EUROCAP
INSTITUTS CAPILLAIRES
4, rue de Castiglione
Paris (1er) - Tél. 260-38-84
LILLE : 16, rue Faidherbe. Tél. : 51-34-19.
BORDEAUX : 34, place Gambetta. Tél. : 48-06-34.
TOULOUSE : 42, rue de la Pomme. Tél. : 23-29-84.
METZ : 3/4, en Chaplerue. Tél. : 75-00-11.
NICE : 1, Prom. des Anglais Imm. Le Rubi Tél. 88-25-44

Le Monde

société

Après divers attentats contre des institutions juives

TROIS MILLE PERSONNES MANIFESTENT A DRANCY

A l'appel du CRIF (Conseil représentatif des institutions juives en France), de la LICA, du M.R.A.P. et de la F.N.D.I.R.P., près de trois mille manifestants sont allés dimanche après-midi 7 janvier, à Drancy (Seine-Saint-Denis), se recueillir devant la synagogue détruite par un incendie dans la nuit du 20 au 21 décembre dernier (*le Monde* du 23 décembre 1978).

Après les prières, dites dans la cour de la synagogue par le grand rabbin de France, Jacob Kaplan, et le rabbin Fixler, un cortège s'est formé pour se rendre au mémorial de la déportation. En tête du cortège, plusieurs personnalités : MM. Alain de Rothschild, président du CRIF ; Gérard Marcus, député R.P.R. de Paris ; Jean-Pierre Pierre-Bloch, député U.D.F. ; Jean Pierre-Bloch, ancien ministre, président de la LICA ; Maurice Nilès, député P.C., maire de Drancy ; Jean Garcia, sénateur de la Seine-Saint-Denis, secrétaire fédéral du P.C.

Devant le mémorial, le grand rabbin Jacob Kaplan a appelé à la vigilance contre les dangers que représente la résurgence du nazisme. Dénonçant la multiplication des attaques portées contre les institutions juives, le grand rabbin a fait appel à la conscience des hommes *« pour empêcher la réapparition d'un mal qui a lourdement entaché notre siècle »*.

M. Henri Bulawko, président de l'Amicale des anciens déportés juifs de France, parlant au nom du CRIF, a dit combien un ancien déporté peut être surpris, trente-cinq ans après, de voir renaître le phénomène qui, sous l'occupation allemande, a conduit à l'assassinat de millions de juifs, de tziganes, de Slaves, etc. En niant l'existence des chambres à gaz et des fours crématoires, on tente de falsifier l'histoire, a déclaré M. Bulawko (*le Monde* des 29 et 30 décembre). *« Cela vise à réhabiliter le nazisme et, à travers lui, l'antisémitisme et toutes les formes de racisme. »*

M. Bulawko a exprimé son étonnement et sa surprise de constater la fascination que semblent exercer sur certains journalistes les anciens nazis et les collaborateurs français. *« Darquier de Pellepoix,* a déclaré M. Bulawko, *nous a prouvé que, trente-cinq ans plus tard, les tortionnaires ne regrettaient rien. Tirons-en la leçon et sachons être vigilants pour faire face aux provocations néo-nazies. »*

M. Bulawko a également protesté avec force contre l'idée qu'à la fin de l'année 1979 la prescription des crimes nazis interviendrait si le vote du Bundestag était mis en pratique. — K. L.

LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE DE LA FAMILLE

Les gouvernements occidentaux doivent intégrer les exigences nouvelles des jeunes couples

déclare Mme Simone Veil

Mme Simone Veil, ministre de la santé et de la famille, a ouvert, lundi 8 janvier, à Paris, au siège de l'UNESCO, la conférence internationale de la famille, organisée par l'Union internationale des organismes familiaux à l'occasion de l'Année de l'enfant. Cette conférence, qui se tient du 8 au 19 janvier, porte sur le thème « Les responsabilités de la famille dans la formation de l'enfant » et réunit des dirigeants d'organisations familiales de plus de soixante pays ainsi que des représentants gouvernementaux.

Après avoir souligné *« l'incontestable diversité de nos sociétés »* et les difficultés que connaissent les pays en voie de développement, Mme Veil a longuement analysé la situation de la famille dans les pays industriels et les solutions que les pouvoirs publics doivent adopter pour tenir compte de l'évolution des mentalités.

« Toutes les études confirment que l'amélioration matérielle que nous avons connue — élévation de niveau de vie, accès plus large à l'éducation — ne prévaut pas sur le sentiment que le monde offert à nos enfants est un monde difficile et que leur avenir n'est pas assez rassurant.

» (...) Comparant la situation actuelle avec celle qui existait il y a dix ou vingt ans, les Français estiment que les jeunes peuvent faire de meilleures études et acquérir une meilleure formation. Mais ils pensent qu'il est tout aussi difficile d'élever des enfants actuellement, et finalement que l'avenir d'un enfant qui vient au monde aujourd'hui est plutôt moins bon que celui d'un enfant né dix ou vingt ans plus tôt.

» Ainsi il n'y aurait pas de politique spécifique de l'enfance ; ou plus exactement elle trouve rapidement ses limites. L'enfant vient finalement symboliser, dans le choix qui est fait de le procréer et le sentiment plus ou moins optimiste de pouvoir le rendre heureux, la perception globale que nous avons de notre avenir. »

Notant que la famille est de plus en plus isolée, Mme Veil reconnaît que *« la société n'offre pas encore un cadre de vie adapté aux besoins de ses enfants »* : urbanisation rapide, augmentation du travail salarié des femmes et insuffisances des équipements collectifs.

Le ministre souligne aussi le nouveau comportement des ménages : *« Le bien-être du couple — rubrique sous laquelle on a regroupé des réponses invoquant l'égoïsme, l'indépendnace, la tranquillité, le besoin d'éviter les contrariétés, les soucis, les responsabilités, la volonté délibérée de ne pas avoir d'enfants — est la première raison qui explique, selon les Français, le refus du deuxième enfant. (...) Cet ensemble d'évolutions explique largement, semble-t-il, les contradictions du statut de la famille dans nos sociétés occidentales. L'enfant est plus qu'à toute autre époque, une richesse et un bonheur, mais le contexte social et les exigences des parents, poussent à considérer de façon relativement malthusienne la charge qu'il représente ».*

Le nouveau comportement des ménages

Quelle doit-être, dans ces conditions, l'action des gouvernements et mouvements familiaux ?

« Ma conviction est, que nous devons accepter dans ses grandes lignes, l'évolution que nous avons connue, poursuit le ministre, *il serait vain de vouloir revenir à des schémas qui contrarient les aspirations profondes des jeunes.*

» (...) Notre ambition doit donc être d'intégrer pleinement ces exigences dans notre politique et les accepter comme pleinement légitimes. »

Et Mme Veil affirme que l'action gouvernementale doit *« se situer dans deux directions »*. Tout d'abord un *« réaménagement en profondeur de la vie sociale pour ne pas aller à l'encontre des aspirations des jeunes couples »*, ce qui suppose l'amélioration du logement, des équipements de quartier, le développement du travail à temps partiel, l'aménagement de la durée du travail et le maintien, voire le développement, *« des transferts financiers directs et indirects en faveur des familles »*. Ensuite, une plus grande participation des familles à *« la gestion de leur avenir »* : *« Il faut,* conclut Mme Veil, *que le renouveau de la vie associative — qui ne doit pas être conçu comme l'abandon par l'Etat de ses missions de service public — rende au tissu social plus de densité et plus de richesse.*

» C'est à travers cette participation qu'on peut espérer voir s'affirmer, de façon collective, la responsabilité des familes dans l'éducation de leurs enfants. Moins isolés, plus critiques devant les contraintes du système marchand, plus écoutés dans leurs revendications d'une meilleure organisation sociale, les parents trouveraient ainsi une disponibilité plus grande pour accepter les hasards et les contraintes de la vie de leurs enfants. »

TÉMOIGNAGE

Ce pays dont tu portes la culture...

Nous avons reçu de M. Bachir Belkacem, étudiant algérien à Paris, le témoignage suivant :

Je réside depuis un an et demi en France, où je fais des études de 3e cycle en sciences économiques, et n'étant pas retourné depuis en Algérie, mon frère aîné a décidé de venir me voir à Paris. Arrivé à l'aéroport d'Orly, il s'est vu refuser l'entrée en France. Motif : *« Il n'a pas les papiers réglementaires »*, me dit l'officier de police. A ma connaissance, il suffisait d'envoyer un certificat d'hébergement dûment légalisé par le consulat, le commissariat de police ou la mairie au citoyen algérien désireux de se rendre en France. Ce que j'avais fait. Or il lui fallait aussi, semble-t-il, en plus du fameux certificat d'hébergement, un *« certificat d'action sanitaire »*, délivré par la préfecture de police, et une justification d'emploi en Algérie (fiche de paye, certificat de travail ou titre de congé). Et le policier d'ajouter : *« Vous connaissez les problèmes que nous avons avec l'immigration. »*

En réalité, le seul tort de mon frère était d'être Algérien. Tout cela est clair. Pour M. Stoléru, tout Algérien qui arrive en France ne peut être qu'un nouveau candidat à l'immigration, et, s'il y a dix-huit millions d'Algériens, il y a automatiquement dix-huit millions de travailleurs immigrés.

Je voudrais dire à M. Stoléru que de telles pratiques sont indignes d'un pays qui se dit libre et civilisé, d'un pays qui a donné naissance aux droits de l'homme, d'un pays qui prétend œuvrer pour la liberté et la dignité de l'homme. Je voudrais dire à M. Stoléru que mon frère n'était pas candidat à l'immigration parce qu'il est fonctionnaire depuis quatorze ans à la santé publique chez lui. Il venait pour la première fois en France dans le seul but de voir son propre frère.

Voilà ce que j'ai dit à mon frère pendant les quelques minutes où nous nous sommes vus au local de police à Orly : *« Tu étais peut-être content de voir pour la première fois ce pays dont tu portes la culture. Voilà ce qu'est la France. Ça ne ressemble pas à ce beau et grand pays dont on nous vantait les mérites et la grandeur quand nous étions enfants. Ça ne ressemble pas à ce beau et grand pays dont on nous a appris, malgré nous, l'histoire et la géographie dans les détails. Te rappelles-tu la question de géographie que j'avais eue au certificat d'études ? (Citez cinq grandes villes sur la Seine.) Cela se passait en 1960, du temps où notre nationalité « imposée » était française, à Béni-Abbès, notre petite ville natale du Sahara, à 3 000 kilomètres de Paris. Voilà l'accueil de la France. »*

RELIGION

A L'OCCASION DE LA FÊTE DE L'ÉPIPHANIE

Jean Paul II a consacré Mgr Macharski archevêque de Cracovie

Cité du Vatican (A.F.P.). — Le 6 janvier, fête de l'Epiphanie, Jean Paul II a consacré archevêque de Cracovie un ancien collaborateur et ami Mgr Franciszek Macharski, en la basilique Saint-Pierre, devant dix mille fidèles.

Le pape était assisté à l'autel par les deux évêques auxiliaires de Cracovie et par deux professeurs du séminaire, dont Mgr Macharski était le recteur. *« Pour la première fois dans l'histoire,* a déclaré Jean Paul II dans son homélie, *un pape de la nation polonaise consacre évêque, dans la basilique Saint-Pierre, son successeur sur la chaire de saint Stanislas à Cracovie. »* Mgr Macharski avait passé la nuit et la journée du 5 janvier à Castelgandolfo, en retraite avec le chef de l'Eglise, qui compte se rendre à Cracovie en mai prochain pour le neuvième centenaire du martyre de saint Stanislas.

La liberté religieuse et les droits de l'homme

Le lendemain, dimanche 7 janvier, Jean Paul II a célébré une messe en polonais dans la chapelle Sixtine, qui fut le premier des offices en cette langue retransmis désormais, chaque dimanche, par Radio-Vatican.

Devant six archevêques et évêques et quelque cinq cents fidèles polonais, le pape a déclaré, dans son homélie : *« Je souhaite que tous ceux qui sont au pouvoir en Pologne puissent servir le bien commun de toute la nation pour laquelle je désire la paix, pour laquelle, comme fils, je désire tout le bien possible. Elle mérite d'être respectée dans la grande famille des nations. L'Eglise y a vécu pendant mille ans au service fidèle et tenace du pays, et aujourd'hui aussi elle sert le pays. »*

Ce message est le premier envoyé directement par le pape à tous les Polonais et aux dirigeants du pays après la lettre aux fidèles de Cracovie, qui avait été censurée par les autorités locales. Aucun représentant officiel n'a assisté à cette messe dans la chapelle Sixtine, pas plus que samedi, à Saint-Pierre, à la consécration du nouvel archevêque de Cracovie. Toutefois, les observateurs estiment que le chaleureux message de Jean Paul II pourra faciliter la réalisation de son projet de voyage à Cracovie, en mai prochain.

D'autre part, le même jour, devant quelque trente mille fidèles réunis place Saint-Pierre, Jean Paul II a récusé le jugement marxiste selon lequel la religion aliène l'homme.

Le pape a déclaré que cette accusation, selon laquelle *« la religion priverait l'homme de ce qui est substantiellement humain »*, est *« démentie par les rois mages, que se hâtèrent d'aller à Bethléem, et avec eux tant d'autres hommes. Tous témoignent que ce qui est substantiellement humain s'exprime dans la formule : « Cherche les choses supérieures. »*

Jean Paul II a défini le principe de la liberté religieuse comme *« un des droits les plus fondamentaux de l'homme »*. *« Beaucoup reste encore à faire,* a-t-il ajouté, *pour l'application correcte de ce principe dans la vie sociale, publique et internationale. Et, pour ce faire, il faut libérer le croyant de l'accusation d'aliénation. » « Cette accusation,* a-t-il affirmé, *est justement la cause de graves dommages infligés aux hommes au nom du « progrès » de l'homme. »*

Mgr LEFEBVRE EST OPTIMISTE A LA VEILLE DE SON ENTRETIEN AVEC LES AUTORITÉS DU VATICAN

Zurich (A.F.P.). — Avant de se rendre au Vatican, les 10 et 11 janvier, pour un entretien avec Mgr Franjo Seper, préfet de la congrégation pour la doctrine de la foi, Mgr Marcel Lefebvre, fondateur du séminaire d'Ecône, s'est déclaré très optimiste, lors d'une interview accordée à la télévision suisse, le 6 janvier.

Il a notamment déclaré qu' *« il pense et espère que les sanctions prises seront levées d'ici quelques mois et que le Saint-Père nous accordera de poursuivre notre expérience de la tradition »*.

» D'après ce que m'a écrit le cardinal Seper, a-t-il ajouté, *les questions porteront plutôt sur des sujets pratiques, de discipline, que sur des objets dogmatiques. Je crois, en effet, que les réponses que j'ai faites au début de l'année, sur tous les points de dogme qui m'ont été soumis, ont été satisfaisantes. »* Enfin, le prélat traditionaliste, qui n'exclut pas de rencontrer le pape *« si les nécessités l'exigent »*, a émis l'espoir de *« se retrouver en union avec les évêques suisses et d'agir pour le plus grand bien de l'Eglise »*.

UN NOUVEAU GROUPEMENT CHRÉTIEN : « ÉVANGILE ET SOCIÉTÉ »

Un nouveau groupement, Evangile et Société, vient de naître, sous la forme d'une association 1901, présidé par M. Pierre Boisard. Il s'agit d'un groupe chrétien, dont le conseil, d'une trentaine de membres, est composé de laïcs catholiques ou protestants qui *« souhaitent éclairer leur action et leurs attitudes sur le plan économique et social par l'Evangile, l'Ancien Testament et l'enseignement des Eglises, et qui ont délibérément choisi de le faire en écartant la philosophie et les solutions marxistes »*.

La première des conférences-débats sera organisée, le jeudi 11 janvier, à 20 h. 30, au Musée social, 6, rue Las Cases (75007-Paris) et tendra à promouvoir des groupes de réflexions à l'échelon départemental. MM. Jacques Ellul, professeur à la faculté de droit de Bordeaux, et Claude Bruaire, professeur de philosophie à l'université de Tours, prendront la parole sur le thème « La violence et l'Evangile » après que M. Boisard aura présenté les objectifs de la nouvelle association.

Les membres du comité exécutif sont Mme Marie-Joëlle Guillaume et MM. André Aumonier, Jean Bornard, Dominique Chardon, Joseph Fontanet, Louis Fougère, Henri Guitton, Jacques Ellul, André Piettre et Jacques Tessier.

SCIENCES

A la demande du Centre pour l'exploitation des océans

DEUX GROUPES INDUSTRIELS VONT ÉTUDIER L'ÉNERGIE THERMIQUE DES MERS

Le Centre national pour l'exploitation des océans (C.N.E.X.O.) vient de notifier à deux groupements industriels français, deux contrats d'étude de faisabilité d'une centrale utilisant l'énergie thermique des mers, suivant la méthode autrefois proposée par le physicien Georges Claude. Vers 1950, l'installation d'une telle centrale avait été envisagée au large d'Abidjan (Côte-d'Ivoire). Mais il y fut renoncé pour des raisons de coût.

L'un des contrats a été alloué au groupement piloté par la C.G.E. (Compagnie générale d'électricité), comprenant Alsthom-Atlantique et E.T.P.M. (Etudes et travaux pétroliers maritimes, filiale des Grands Travaux de Marseille). Le second contrat a été notifié au groupement mené par Creusot-Loire et France-Dunkerque.

Le principe du procédé est d'aller chercher à grande profondeur de l'eau nettement plus froide que celle de la surface et de faire fonctionner entre eau chaude et eau froide un moteur thermique qui peut fournir nettement plus d'énergie que celle qui est dépensée pour faire remonter l'eau froide.

Chacun des groupements étudiera une variante du projet de centrale. Le groupe C.G.E. étudiera la faisabilité d'une centrale installée sur une structure flottante (du genre des plates-formes pétrolières) et dite à cycle ouvert. Le groupement Creusot-Loire est chargé de l'étude d'une centrale à terre, dite à cycle fermé.

Dans les deux cas, pour une centrale de 100 000 kilowatts, il faudrait utiliser un tuyau de 20 mètres de diamètre allant chercher l'eau froide à quelque 700 mètres de profondeur. Le tiers de l'énergie produite serait utilisé par les systèmes de pompes chargées d'assurer un débit à travers les tuyaux égal à celui de la Seine à l'Etiage (environ 400 à 500 mètres cubes par seconde).

L'étude de faisabilité doit porter sur un projet de centrale de 3 000 kilowatts. Cette étude doit être prête pour le début 1980. Si la décision était prise, la centrale pourrait être achevée pour 1983-1984. Son coût est estimé à près de 100 millions de francs. Elle pourrait être construite près de Tahiti.

La mission américaine Voyager

DES PHOTOS « FANTASTIQUES » DE JUPITER

La sonde américaine Voyager-1, qui fait actuellement route vers Jupiter, a envoyé, samedi 6 janvier, des photos « fantastiques » de la planète, a annoncé, dimanche 7 janvier, un porte-parole du Jet Propulsion Laboratory de la NASA. Sur ces photos, qui mettent trente-trois minutes pour parvenir sur Terre (la sonde a déjà parcouru près de 600 millions de kilomètres), Jupiter ressemble à un « gros œuf de Pâques ».

Voyageur-1, encore à 59 millions de kilomètres de Jupiter, doit aussi photographier les satellites de la planète, dont elle va encore beaucoup s'approcher : le 5 mars prochain, la sonde survolera Jupiter à environ 280 000 kilomètres d'altitude, ce qui lui permettra notamment d'étudier la composition et la température de l'atmosphère jovienne. En juillet prochain, Voyager-2, à son tour, s'approchera de la plus grosse planète du système solaire. Les deux sondes, lancées durant l'été 1977, continueront leur voyage interplanétaire vers Saturne et éventuellement Uranus (*le Monde* du 18 août 1977).


COLLECTION CATHOLIQUE

LE VISAGE DE JESUS-CHRIST ET SON LINCEUL

Paul de Gail S.J.



38 F
336 p

Voici l'hésitation levée sur cette pièce sacrée appelée le Linceul de Turin exposée une fois par siècle et montrée cette année au public.

Editions France-Empire

DÉFENSE

« Champion » de la guerre du Vietnam

Le général Paul Vanuxem est mort

Le général Paul Vanuxem, qui fut un des chefs militaires les plus connus des guerres d'Indochine et d'Algérie, est décédé le 7 janvier à l'hôpital du Val-de Grâce. Il était âgé de soixante-quatorze ans.

Un centurion solitaire

Né le 22 juillet 1904 à Bully (Pas-de-Calais), Paul Vanuxem entreprend des études universitaires jusqu'à la licence de philosophie. Incorporé après son sursis, il entre à Saint-Cyr en 1930 et sert dans les tirailleurs marocains. Il s'illustra en Italie en 1943-1944. Envoyé en Indochine en 1947, il commande le secteur de Sontay.

De Lattre en 1950 fera de lui un de ses « maréchaux », c'est-à-dire le chef d'un des groupes mobiles qu'il chargeait des plus difficiles missions.

En 1953, après un stage au Centre des hautes études militaires, il retourne en Indochine comme adjoint opérationnel au commandant de la 1re division de marche du Tonkin, puis commandant du secteur de Hadong, enfin la zone sud du Tonkin le 1er juin 1954. C'est à ce titre qu'il lui revient, après les accords de Genève, d'évacuer Hanoï.

Adjoint opérationnel en 1956, puis commandant militaire du territoire des Aurès-Nementcha e., Algérie, commandant de la 2e division d'infanterie et de la subdivision de Bône, il est un des plus pugnaces des généraux de la « pacification ». Il est aussi l'un des plus farouches partisans du mouvement du 13 mai 1958.

Le général Vanuxem partage, à la fin de la même année, la disgrâce du général Salan ; de Gaulle le nomme adjoint au commandant en chef en Allemagne. Lors du putsch du 22 avril 1961, il est placé sous surveillance puis mis en disponibilité. Il témoignera lors d'un des procès du putsdch. « L'armée, *dit-il,* n'est pas un corps de fonctionnaires complaisants. »

Soupçonné d'être le chef militaire désigné de l'O.A.S. en métropole, sous le pseudonyme de « Verdun », le général Vanuxem s'en défendit. Les généraux Salan et Jouhaud démentiront le fait après leur arrestation. Il n'en passera pas moins, avant d'être acquitté, deux ans en prison.

Devenu journaliste, Paul Vanuxem se fait le champion de l'armée américaine et du régime de Thieu au Vietnam, dans l'hebdomadaire Carrefour. *Il n'en reste pas moins à Saigon en 1975, après la chute de la ville, et il en est expulsé quelques semaines plus tard.*

Paul Vanuxem était un guerrier sans merci, sans tendresse pour ses pairs et sans indulgence pour ses subordonnés. Lorsque, sous ses yeux, les soldats vietnamiens franchirent le pont Doumer, à Hanoï, on lui prêta ce mot : « Ça ferait tout de même plaisir, de temps en temps, d'être du côté des vainqueurs. » *Il s'y efforça, en Algérie, avec une rudesse qui devint proverbiale. Son individualisme farouche, son goût des formules féroces, une réputation d'intellectuel, avaient fait de lui une sorte de marginal dans l'armée. Il la renforça par son attitude lors des procès de l'O.A.S., à laquelle il se défendit d'appartenir avec une hauteur qui lui valut bien des attaques.*

Sa croisade pour la guerre au Vietnam et le régime Thieu ne tira pas de son isolement ce centurion solitaire. — J. P.

Le Monde dossiers et documents

Numéro de janvier

L'ALGÉRIE

L'AUTOMOBILE

Le numéro : 3 F
Abonnement un an (dix numéros) : 30 F

JUSTICE

Pour une justice moderne

(Suite de la première page.)

Face à tant d'interrogations, quelle attitude tenir ? La plus facile serait d'arborer un visage de marbre : la justice ne se doit-elle pas d'opposer un front lisse aux secousses du moment, comme une religion oppose aux hérésiarques un dogme de glace ? Cette attitude ne sera pas la nôtre.

Un mal de toujours

Il faudrait négliger les leçons de l'histoire pour oublier que les peuples se sont souvent montrés mécontents de leur justice. Chez nous, cette insatisfaction est congénitale : notre âme nationale se montre d'une intransigeance passionnée pour *tout* ce qui touche à la justice, tandis que, dans d'autres domaines, elle sait faire la part des choses et trouver des excuses à l'erreur.

Ne critiquons pas, en leur principe, ces critiques. En matière de justice, tout est préférable à la passivité et à l'indifférence. Souvenons-nous qu'un peuple vigilant devant ce qu'il ressent comme injustice est un peuple qui sait rester libre. Bien plus, le nôtre a toujours ressenti pour la justice une dilection plus forte peut-être qu'aucun autre. Qu'on se rappelle cette chronique de Strabon sur les Gaulois, écrite voici quelque deux mille ans : « *La race gallique s'associe toujours à l'indignation de quiconque lui paraît victime de l'injustice.* »

Du reste, il est normal que la justice ne fasse pas plaisir à tout le monde. Comment un condamné serait-il satisfait de la sentence qui le frappe ? Dans le procès civil, l'une au moins des deux parties s'estime lésée, quand ce ne sont pas les deux. Un bon traité, disait Talleyrand, est celui qui mécontente également ses signataires : ne pourrait-on transposer la formule à propos d'un bon jugement ?

La justice n'est pas faite pour plaire. De tout temps, elle a été brocardée. Passons sur La Fontaine ou *les Plaideurs*, comme plus tard sur Daumier ou Courteline. Mais relevons que, au milieu du siècle dernier, Tocqueville — magistrat de carrière — remarquait que la justice était lente, chère, inabordable, aux ordres du pouvoir, que les Français lui accordaient peu de crédit... Il notait aussi que, un siècle plus tôt, sous l'Ancien Régime, elle suscitait exactement les mêmes critiques. Trois révolutions, dont la Grande, non plus qu'une bonne dizaine de régimes constitutionnels différents, n'avaient rien changé à cette donnée permanente de la société française.

Plus près de nous, Me Robert Badinter écrivait : « *Il ne s'agit plus de réformer le système judiciaire, comme on radoube un vieux vaisseau. C'est l'idée même de la justice qu'il faut restaurer en France. Les Français ne respectent plus ni ne croient en leur justice... Aucune réforme ne pourra aboutir qui ne tendra d'abord à restaurer l'idée de justice en son principe et à ranimer en elle la foi altérée du justiciable.* » Le célèbre avocat s'indignait du discrédit dans lequel était tombée la condition des magistrats, « *les premiers atteints par la déconsidération qui frappe la justice en France* ». Il concluait, en parlant de la justice comme d'une morte : « *Ressuscitons-la.* »

Ces lignes impitoyables datent de plus de vingt ans (1). Elles dépeignent la justice au crépuscule de la IVe République. Il suffit de les lire, pour comprendre que le mal ne s'est pas aggravé. *Il avait même commencé à se résorber.* L'ordonnance portant réforme judiciaire, adoptée à l'initiative de Michel Debré, garde des sceaux, en décembre 1958, a beaucoup amélioré la condition des magistrats. Depuis, d'autres réformes ont fait sentir leurs bienfaits.

Un mal d'aujourd'hui

Pourtant, cet article a gardé de son pouvoir d'interpellation, comme si le mal dénoncé voici vingt ans avait été traité, mais qu'un autre fût vite apparu.

Parce que la justice est au cœur de la société, elle subit le *contrecoup* de toutes les revendications, de toutes les frustrations, de toutes les mises en cause. Point d'équilibre d'un pays, elle en devient aussi le point de mire.

Faire appel au juge n'est plus exception ni accident. Il n'est plus un censeur lointain. Le législateur l'a placé au confluent des difficultés et des contradictions d'une société qui cherche à bâtir un nouvel ordre avec autant de passion qu'elle en a mis à révoquer *en doute l'ordre ancien*. La vie des Français — familiale, professionnelle, économique, sociale, — se « judiciarise » ; le succès de ce mot, néologisme récent, en est un signe.

Or, les Français s'interrogent. Sur eux-mêmes. Sur les mutations rapides qu'ils connaissent. Sur leur avenir. Sur l'instabilité d'un monde sans valeurs fermes, sans certitudes. Comment s'étonner que leur justice soit l'objet de débats passionnés, puisqu'elle commande la vie collective d'une nation civilisée ?

Tout est réuni pour que s'instruise cet *immense et renaissant* procès que lui font les Français. Voyons-en froidement les pièces.

L'acte d'accusation

Que reproche-t-on à la *justice* ? Tant de choses unanimement contestées ; tant d'autres aussi sur lesquelles les critiques se divisent.

De tous les horizons idéologiques ou professionnels jaillit un reproche : la justice est compliquée dans son déroulement, formaliste dans ses procédures, lente en ses juridictions encombrées, hermétique dans son langage, coûteuse et lointaine.

La justice *a paru cultiver* comme à plaisir une langue étrange, engoncée dans un latin décadent, lourdement traduit ; la phrase besogneuse y côtoyait l'archaïsme. *La nécessaire* protection des individus et les difficultés de l'instruction pénale ont tissé le secret autour des palais de justice. L'austère dignité de l'appareil judiciaire et de ses locaux a tendu un rideau protecteur entre le juge *et le citoyen*. Mais, comme souvent dans l'histoire d'une brouille, les torts se partagent. Les Français, qui souvent ne répugnent pas à apprendre des choses beaucoup plus complexes, investissent peu dans la réflexion sur la justice. De là une certaine pauvreté du débat sur les problèmes judiciaires. Passé les positions tranchées (« je suis pour ou contre la peine de mort ou les permissions de sortir »), passé *les pamphlets* et *les polémiques*, le dialogue, bien vite, tourne court.

Ici se désagrège l'unisson. Au-delà apparaissent les dissonances. Tel fait grief aux magistrats de former un ghetto, retranché de la société, *insuffisamment soucieux* de celui au nom duquel, pourtant, toutes les sentences sont rendues par les tribunaux : le peuple.

D'autres déplorent que certains magistrats poussent la compréhension du coupable jusqu'au laxisme. Un sondage de la SOFRES de février 1977 révélait que la justice était, pour 84 % des Français, *trop clémente* ; *opinion*, là encore, qu'aucun sondage plus récent n'a infirmée.

On soupçonne aussi parfois la justice d'être aux ordres du gouvernement ; cependant que d'autres admonestent le gouvernement *pour ne savoir pas se faire obéir* par « ses » magistrats.

L'opinion s'émeut également si elle constate des divergences dans l'appréciation de la loi, c'est-à-dire des contrariétés de jurisprudence, qui font qu'un même délit ou un même crime n'est pas puni de la même façon ici ou là.

Enfin, la justice, aux yeux de certains, apparaît indulgente à l'encontre de la délinquance « astucieuse » et sévère pour le délinquant « pauvre type ». Alors s'esquisse le blâme ultime adressé à la *justice*, qui est d'être une justice de classe, sensible au pouvoir de l'argent. Au rebours, d'aucuns affirment qu'il *suffit* d'être « en col blanc » pour encourir les foudres d'une certaine magistrature, obnubilée par ses convictions *politiques*. Ici se retrouve cette revendication d'égalité sans laquelle nous ne serions pas Français : n'est-on pas en droit d'attendre de la justice qu'elle *s'efforce de la satisfaire* ?

Discerner pour guérir

Tous ces reproches jettent le trouble dans les consciences, mais leurs contradictions leur interdisent de *suggérer des réformes* bénéficiant d'un large accord. Des décisions de justice sont attaquées, sans qu'apparaisse l'image d'une meilleure justice. A quoi servent *des critiques qui* ne se conjuguent que pour détruire ?

L'honnêteté intellectuelle oblige à en faire l'inventaire ; à éliminer celles qui ne reposent que sur le préjugé ou la passion ; mais à tirer toutes les conséquences de celles qui résistent à l'examen. Il faut, en un mot, *discerner pour guérir*.

Vingt et un mois d'observations *quotidiennes* m'ont amené à la conviction que, parmi ces critiques, certaines sont malheureusement fondées. Nous les analyserons sans concession. Nous *esquisserons les réformes qui nous* paraissent capables d'améliorer le système judiciaire. Mais nous dénoncerons les attaques sans fondement.

Il ne faut pas durcir le trait. La « psychologie judiciaire » des Français est ambiguë. Ils prétendent accorder peu de crédit à la justice, mais se tournent de plus en plus vers elle ; tels des athées qui fatigueraient par leurs prières *un Dieu* auquel ils diraient ne pas croire. Cette attitude est germe d'irresponsabilité.

Or rien ne devrait être plus responsable qu'un discours sur la justice. *Car il n'y a pas d'autre* domaine où un pays dépende autant de lui-même. Pour l'économie ou la politique étrangère, un cadre international fixe le possible et l'impossible, entre lesquels la marge de manœuvre est *étroite*. *En matière judiciaire*, les contraintes sont tout intérieures. Ce qui ne signifie pas qu'elles soient plus faciles à surmonter...

ALAIN PEYREFITTE.

(1) *L'Express* du 31 juillet 1958.

Prochain article :

JUSTICE POUR LA JUSTICE

POURQUOI LE 2ème CONGRES DE LA VENTE DIRECTE,

organisé par l'ISSEC et le Groupe Bernard Julhiet

va-t-il, à nouveau, réunir les meilleurs professionnels du marketing et de la vente?

480 personnes ont participé l'année dernière au 1er Congrès de la Vente Directe : une occasion unique pour les chefs d'entreprise et les responsables commerciaux de rencontrer les spécialistes de la vente directe et de découvrir, *à travers des exemples concrets, les nouvelles techniques* et les nouvelles méthodes dont ils vont pouvoir tirer profit.

Le 8 février prochain, au Palais des Congrès, le 2e Congrès réunira les représentants des entreprises qui pratiquent la vente directe avec succès depuis des années, mais aussi de nouveaux venus (fort nombreux) qui expérimentent ce nouveau canal de distribution et qui, encouragés par les résultats obtenus, comptent l'exploiter "en professionnels".

Tous ceux qui jouent le rôle de leaders dans le domaine du marketing et de la vente se doivent d'être présents pour découvrir les nouvelles ressources offertes par le *mailing*, le *couponning*, la vente par téléphone, la vente par catalogue, le porte à porte, l'utilisation conjointe de la distribution classique et de la distribution directe *dans le domaine* des biens d'équipement et produits industriels.

• **Avec ces 15 spécialistes, la journée est placée sous le signe du professionnalisme.**
Les quatre conférences-débats du matin et les 9 ateliers spécialisés de l'après-midi (vous pourrez assister à trois d'entre eux, selon votre choix), seront animés par ces 15 spécialistes dont l'expérience et les réalisations sont particulièrement instructives : *Hubert d'ARTEMARE, Directeur des Techniques commerciales de Renault; Paul CARENCO, Direction Générale des Télécommunications; Daniel CROZET, Marketing et Formation de Rank Xerox; Hubert du SARTEL, Directeur de Time Life Libraries; Walter GERSTGRASSER, Directeur-Gérant de France-Loisirs; Daniel HAUGUEL, Président de Finecœur; Michel JAOUEN, Directeur Commercial de la Division Chimie Organique du Groupe Pechiney-Ugine-Kulhmann; Bruno JULHIET, Président du Groupe Bernard Julhiet; Bernard MARTY, Directeur de Clientèle de Télé-Action; Jean-François MAYER, Marketing et Formation de Rank-Xerox; Michel MELIAVA, Directeur Commercial et Guy-François MOTTE, Directeur des Etudes SMA (Les Arcs-Savoie); John Du MONCEAU, Directeur Général du Ticket Restaurant; Walter SCHMID, Fondateur et Animateur des Symposiums de Montreux; Gérard SPIELMAN, Directeur du Marketing de Quelle; Roger WEISS, Directeur de Multicom Vidéo; Hubert ZIESENISS, Directeur Général du Groupe Expansion.*

• **La journée est placée sous le signe du concret :** pas de théorie mais des cas pratiques et des exemples chiffrés, présentés par ceux qui vivent au sein de l'entreprise, une expérience commerciale significative.

• **La journée est placée sous le signe du contact :** lors des débats du matin et au cours des "ateliers" de l'après-midi, vous pourrez poser des questions, demander des explications, dialoguer avec l'orateur ou d'autres participants. Le déjeûner sera aussi l'occasion de contacts enrichissants et, à 18 h 30, vous êtes convié à un cocktail qui réunira l'ensemble des participants (dont la liste vous sera envoyée avant le Congrès).

Voici les sujets qui seront traités et donneront lieu à discussion.

• La Vente Directe en 1979.
• La communication directe d'aujourd'hui et demain (audio-visuel sur 3 écrans en anglais).
• Comment élaborer une stratégie de commercialisation directe multicanaux. *(France Loisirs)*
• Le développement de la Vente Directe dans l'industrie condamne-t-il les réseaux de vente classique de distribution ? *(Div. Chimie organique du groupe PUK)*
• *Les utilisateurs professionnels* : stratégie d'approche associant la prospection directe et la force de vente d'un réseau national. *(Renault)*
• Comment vendre par téléphone des collections de livres ? *(Time-Life Librairies)*
• *Les expériences de vente par téléphone d'entreprise* à entreprise : prospection et clientèle acquise – Résultats, coûts, rendement. *(Télé-Action)*
• Comment le Groupe Expansion a-t-il assuré le succès du lancement de "F" Magazine ?
• En 79, motivation et animation d'une force de vente de biens d'équipements et de services. *(Rank Xerox)*
• La vente de biens de loisirs et d'équipement de la maison au particulier. *(Finecœur)*
• La vente par catalogue. *(Quelle)*
• Comment créer une gamme de produits immobiliers *et construire les systèmes de vente directe adaptée. (Les Arcs - Savoie)*
• L'étude du cas Ticket Restaurant : la vente directe par le leader de la profession.
• L'incidence des nouveaux produits des télécommu*nications des nouvelles applications de la vidéo, sur les* décisions commerciales et les modes de communications internes des 3 prochaines années.

Le deuxième Congrès de la Vente Directe est organisé par le **Groupe Bernard Julhiet**, *(171 avenue Napoléon-Bonaparte, 92500 Rueil-Malmaison - Tél. 749.33.50)* premier groupe français de conseil en vente et marketing intégrant la *réflexion* (études, conseil, formation, animation par Bernard Julhiet Conseil), et *l'action sur le terrain* : création de points de vente et implantation de produits par sa force de vente, Districom, vente par téléphone par son équipe de télévendeuses Télé Action... et par l'ISSEC, *Institut* Supérieur des Sciences Economiques et Commerciales (35 boulevard Sébastopol, 75001 Paris - Tél. 233.21.88), spécialisé dans la formation continue des cadres et réputé pour son enseignement des différentes disciplines du marketing.

GROUPE BERNARD JULHIET — ISSEC

URGENT

Demande de réservation

Je souhaite m'inscrire au 2e Congrès de la Vente Directe du jeudi 8 février 1979 au Palais des Congrès de la Porte Maillot.

Nombre de participants ______
Nom(s) ______
Société ______
Adresse ______
______ Tél. ______
Veuillez m'envoyer la facture correspondante à l'intention de ______

Les frais de participation s'élèvent à 1250 F (déjeûner et cocktail inclus) + (T.V.A. 17,60%) 220 F = 1470 F TTC par participant.
A retourner à : Congrès de la Vente Directe - 171, avenue Napoléon-Bonaparte - 92500 Rueil-Malmaison - Tél. 749.33.50.

2ème CONGRES DE LA VENTE DIRECTE

LOTO c'est facile

E.N.M.
Préparation à distance aux épreuves de CULTURE GÉNÉRALE
doc. contre 8 F en timbres
ACADÉMEIA
408, Bd des Sources
34270 St Clément-la-Rivière

le Sauvage
l'après-pilule



EN VENTE PARTOUT — 5 F

NOTRE Télex
POUR VOS COMMUNICATIONS
Vous nous téléphonez vos messages. Nous les télexons. Vos correspondants nous répondent par télex : nous vous téléphonons.
étrave SERVICE TELEX
345.21.62 + 346.00.28
38, Avenue Daumesnil, 75012 PARIS

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe
1977

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration.

JUSTICE

Le procès du meurtrier d'un lycéen au cours d'un concert pop s'ouvre devant les assises de Paris

Le procès de Marcel Auvré, accusé du meurtre, le 30 octobre 1977, *avant un concert de pop'music à l'hippodrome de Paris*, de Lucien Melyon, un lycéen d'origine guadeloupéenne âgé de dix-sept ans (« le Monde » des 3 et 5 novembre 1977), commence ce lundi 8 janvier devant la cour d'assises de Paris. Jean-Claude Vayssière et Daniel Mary, qui se trouvaient aux côtés d'Auvré pendant l' « expédition » dont les circonstances précises n'ont pa sencore été élucidées et au cours de laquelle Christian Melyon, le frère de Lucien, fut blessé, sont également dans le box des accusés.

Racisme anti-jeunes et racisme tout court

Ces faits dramatiques se déroulèrent avant l'un de ces concerts de pop'music qui sont un spectacle *apprécié et une occasion de* rencontre pour des foules jeunes, et souvent une source de profits appréciables pour les quelques organisateurs qui se partagent ce marché. Auvré et Vayssière étaient membres supplétifs de ces services d'ordre privés qui canalisent ou empêchent les excès — quand ils ne les provoquent pas. La famille et les amis de Lucien Melyon n'ont cessé de dénoncer les abus auxquels conduit le parti-pris de rentabilité du « show-biz » et le déséquilibre entre ce commerce florissant et la pauvreté des loisirs moins coûteux, accessibles aux jeunes.

Tel aurait dû être le sens de la manifestation musicale organisée, dimanche 7 janvier, à Sarcelles (Val-d'Oise) au forum des Cholettes, par le comité de soutien « Lucien Melyon ». Les groupes Rozen Serk and Co, Superfrigo et Man Stark avaient répondu à l'appel du comité. Mais, nous rapporte notre correspondante dans le Val-d'Oise, si un tract distribué à la porte même et signé par un groupe de lycéens cherchait à sensibiliser l'opinion sur « *l'inutilité flagrante des milices privées, armées et prépressives — ces méthodes révoltantes sont une des sources de l'écœurement pour les jeunes qui souhaitent choisir leur mode de loisirs et les prendre eux-mêmes en charge*, — un second tract anonyme appelait à « *s'organiser de plus en plus nombreux pour forcer les portes des concerts, tout comme on ne prend pas son ticket de métro, de cinéma, sa note de loyer, ou encore si on bouffe gratis au restau en revendiquant cette pratique comme pratique politique* ».

Ce dernier point de vue n'est pas celui de proches de Lucien Melyon, et s'il venait à se faire entendre trop fort, notamment *au cours des rassemblements qui* doivent accompagner le déroulement du procès, devant le palais de justice de Paris, les studios de *R.T.L. et à l'université* Paris-VII, ne risque-t-il pas de dominer l'autre voix, celle qui *proteste* contre le mercantilisme des loisirs, le racisme antijeune et, plus simplement, le racisme tout court ? — M. K.

TROIS PERSONNES AURAIENT TENTÉ DE FAIRE ÉVADER TALEB HADJADJ

M. Yves Corneloup, juge d'instruction à *Paris, a inculpé*, vendredi 5 janvier, pour détention d'explosifs, trois personnes, Mlle Catherine Cellier et M. Félix Attal, *qui ont été placés sous* mandat de dépôt, ainsi que Mlle Marie-Claire Voisine, qui a été laissée en liberté. Un sac contenant un kilogramme de plastic, des batons de dynamite et des détonateurs avait été préalablement découvert dans l'immeuble où réside Mlle Cellier.

Selon une enquête de la police, ces trois personnes auraient été arrêtées, au moment où elles *préparaient l'évasion des deux frères* Hadjadj. L'un, Eldjahde Hadjadj, est détenu provisoirement à Fresnes, depuis le 20 octobre dernier, *pour vol à main armée* ; l'autre, Taleb Hadjadj, avait été condamné, en janvier 1977, à la réclusion à perpétuité, par la cour d'assises de Paris, *pour sa parti*cipation au hold-up avec prise d'otages à l'agence du Crédit industriel et commercial de l'avenue de Breteuil, et il est actuellement incarcéré à la prison des Baumettes, à Marseille.

AGRESSION CONTRE DEUX ALGÉRIENS A TOULON

Un mort, un blessé

Deux jeunes Algériens, résidant à Toulon, ont été attaqués, samedi 6 janvier, vers 20 h. 45, dans le centre de la ville. Atteints par plusieurs balles de pistolet calibre 7,65, M. Nouredine Nahou, 21 ans, est mort sur le coup, M. Salah Aoufi, 22 ans, est grièvement blessé. La police n'a pas retrouvé le tireur, et déclare ignorer le mobile de cette double tentative de meurtre dont *M.* Boudjaha, l'un des responsables de l'amicale des Algériens en Europe pour le sud-est de la France, estime qu'elle se situe « *dans une continuité d'exactions racistes contre des ressortissants algériens qui n'avaient rien à se reprocher* ».

● *M. Yves Bourlier, ancien greffier en chef du tribunal d'instance de Mantes-la-Jolie (Yvelines)*, a été condamné, jeudi 4 janvier par le tribunal de Versailles, à trois mois d'emprisonnement avec sursis et 5 000 francs d'amende pour « *publicité mensongère et tentative de tromperie* ». Bénéficiant, en raison de sa profession, du privilège d'organiser les ventes aux enchères, M. Bourlier avait donné un aspect judiciaire à certaines ventes en faisant abusivement figurer sur les affiches la mention du tribunal. Le greffier avait également profité de la vente du château d'Issou (Yvelines) pour vendre des objets d'art provenant d'autres successions (*le Monde* daté 18-19 décembre 1977).

● *La chambre d'accusation de la cour d'appel de Saint-Denis de la Réunion* a refusé, vendredi 5 janvier, la mise en liberté du docteur André Buisson, neuropsychiatre à Saint-Pierre de la Réunion, inculpé le 1er décembre dernier de détournement de mineurs et de gestes impudiques sur mineurs du même sexe (*le Monde* du 16 décembre 1978).

FAITS DIVERS

● *Quatre cocktails Molotov* ont été lancés, dimanche 7 janvier, à 4 heures, contre une librairie dijonnaise, « Les doigts dans la tête », local des rencontres d'objecteurs de conscience et d'écologistes, qui organise également des expositions pour lesquelles la municipalité de Dijon vient d'accorder une subvention. Au cours de la même nuit, trois autres cocktails Molotov ont été jetés contre la façade de la mairie de Chenove, dans l'agglomération dijonnaise, ville gérée par des socialistes, des communistes et des radicaux de gauche. Les dégâts sont peu importants. Les attentats n'ont pas été revendiqués. — (*Corresp.*)

PA

DIRECTION JURIDIQUE — 200.000 F

Une importante société française spécialisée dans la construction de matériel d'équipement et membre d'un puissant groupe multinational, recherche pour son siège basé à Paris, le futur responsable de son Département Affaires Juridiques et Accords Industriels, dépendant du Secrétaire Général. Il prendra progressivement en charge l'animation et le contrôle des affaires juridiques contentieuses et d'assurances en étroite liaison avec les différentes unités décentralisées de la société en France. Il aura personnellement à intervenir sur des projets de contrats industriels et d'accords de licence, dans le cadre de la politique du groupe. Ce poste de haut niveau ne peut être confié qu'à un candidat, âgé d'au moins 35 ans, de formation juridique supérieure (niveau Doctorat en Droit) et possédant une solide ouverture sur les problèmes économiques et industriels de l'entreprise. Il devra justifier d'une expérience analogue acquise au sein d'un groupe industriel à vocation internationale. De grandes qualités seront exigées sur le plan rédactionnel et du contact humain. La pratique de l'allemand et de l'anglais sera fortement appréciée. La rémunération annuelle, de l'ordre de 200.000 francs, sera fonction du niveau de compétence atteint. Des informations complémentaires seront fournies au cours d'un entretien strictement confidentiel avec notre consultant. Écrire à G. RAYNAUD à Paris. Réf. A/2759M

DIRECTEUR DES ACHATS — Rhône-Alpes

Une société française en expansion continue, recherche son Directeur des Achats. Attaché hiérarchiquement à la Direction Financière, en très étroite liaison avec la Direction Générale, il participera à la définition de la politique d'achat des grands postes de matières premières et sera seul responsable pour les autres postes (définition et application des politiques). A la tête d'une équipe de onze personnes, il conseillera les services consommateurs de l'entreprise afin d'assurer une bonne compréhension et la meilleure exécution du programme d'achat. Conduisant personnellement les négociations avec les fournisseurs les plus importants, il assistera les opérationnels dans la passation de certains marchés d'investissement, il assurera par ailleurs la gestion des approvisionnements de l'entreprise et le suivi de la sous-traitance. Ce poste-clé doit motiver un véritable négociateur, Directeur des Achats confirmé, de préférence de formation supérieure, type ESCP, âgé de 35 ans minimum, il a impérativement une solide expérience des achats dans une entreprise fabriquant des produits de grande série. La pratique de l'anglais est nécessaire, car quelques déplacements sont à prévoir, en Europe, pour la plupart. La rémunération annuelle, fonction de l'importance du poste, sera nécessairement liée à l'expérience du candidat retenu. Écrire à G. ANDRIEUX à Lyon. Réf. A/3477M

CHEF DE PRODUCTION — 120.000 F

Une société industrielle française, employant environ 900 personnes, réalisant un chiffre d'affaires de l'ordre de 200 millions de francs HT, filiale d'un groupe international, recherche le Chef de Production de sa ligne de produits métalliques. Dans le cadre d'une structure verticalisée, et rendant compte au Directeur de l'usine, il assumera l'entière responsabilité, technique et humaine, d'un ensemble de 250 personnes, comprenant la fabrication proprement dite d'articles métalliques en série ainsi que les services généraux intégrés tels que méthodes, ordonnancement, etc... Ce poste conviendrait à un candidat ingénieur diplômé ou très bon technicien, titulaire d'un BTS ou DUT, âgé d'au moins 32 ans, possédant une réelle expérience de la production (fabrication, méthodes, etc...), et de bonnes connaissances de la déformation des métaux et du traitement de surfaces, sensibilisé aux problèmes de gestion, disposant d'un bon contact humain et d'une solide autorité personnelle. La connaissance de l'anglais serait appréciée. Le poste est situé à Annecy. La rémunération, de l'ordre de 120.000 francs par an, sera essentiellement fonction de l'expérience du candidat. Écrire à J.-A. DENNINGER à Paris. Réf. A/2763M

CHEF DE PRODUIT — Paris

Fibres céramiques — La filiale française d'une importante société internationale, spécialisée dans la fabrication et la commercialisation de produits réfractaires, recherche son Chef de Produit « Fibres Céramiques ». Basé dans la banlieue Nord de Paris, et placé sous l'autorité directe du Chef des Ventes, il sera responsable de la conception et de l'exécution des programmes de commercialisation, participera à l'élaboration des objectifs et des stratégies de vente, et assumera personnellement une part importante de l'action commerciale. Il aura lui-même de nombreux contacts avec la clientèle et devra pouvoir réaliser des ventes directes. Il fera bénéficier ponctuellement les ingénieurs technico-commerciaux de la société de son appui technique et commercial. Compte tenu de la spécificité et de la relative nouveauté de ce produit, il pourra notamment s'attacher, avec l'aide de l'organisation des ventes actuelle, à créer puis à animer un réseau de distributeurs sur l'ensemble de la France. Ce poste s'adresse à un candidat âgé de 30 ans minimum, ingénieur de formation, parlant couramment l'anglais, et doté d'une expérience similaire dans le domaine des produits industriels techniques. La fonction proposée exige, en outre, le goût de l'autonomie et une grande disponibilité personnelle. Le salaire annuel de départ sera directement lié à l'expérience du candidat retenu, et un intéressement aux résultats pourra être envisagé assez rapidement. Voiture fournie. Écrire à J.-P. ROUGIER à Paris. Réf. A/2762M

CHEF DE PRODUIT — 110.000 F

Sprays et eaux de toilette — Une importante société, spécialisée dans la fabrication et la distribution de produits cosmétiques, jouissant d'une excellente image de marque, universellement connue, très largement leader sur son marché et connaissant un taux de croissance de l'ordre de 25 % par an, recherche un Chef de Produit. Rattaché à un Chef de Groupe, mais dans le cadre d'une totale autonomie, il sera entièrement responsable du marché des sprays et eaux de toilette. Il aura la charge complète de la vie des produits. Ce poste conviendrait à un jeune candidat diplômé de l'enseignement commercial supérieur, disposant d'une première expérience comme Chef de Produit et connaissant bien le marché des sprays et eaux de toilette. La pratique d'une langue étrangère serait appréciée. La structure et le développement de la société permettent d'envisager une évolution vers un poste de Chef de Groupe. Le poste est situé dans la banlieue Sud de Paris. La rémunération, de l'ordre de 110.000 francs par an, sera essentiellement fonction de l'expérience du candidat. Écrire à J.-A. DENNINGER à Paris. Réf. A/2761M

Aucun renseignement ne sera transmis sans l'accord préalable des candidats.
Adresser C.V. en rappelant la référence à :

PA CONSEILLER DE DIRECTION S.A.
8, rue Bellini, 75782 PARIS - Cedex 16 - Tél. 505-14-30
9, rue Jacques Moyron, 69006 LYON - Tél. (78) 52-90-63
Amsterdam - Barcelone - Bruxelles - Copenhague - Francfort - Londres - Madrid - Milan - New York - Stockholm - Zurich

ÉDUCATION

PLUS DE 80 % DES ÉLÈVES APPRENNENT L'ANGLAIS EN PREMIÈRE LANGUE

« L'enseignement de l'anglais reste prédominant comme première langue, mais les choix pour une seconde langue sont plus variés », indique M. Christian Beullac, ministre de l'éducation en réponse à une question écrite de M. Louis Odru. Le député communiste de la Seine-Saint-Denis s'inquiétait de « la place de plus en plus prépondérante de l'anglais, dans bien des cas au détriment du français, et du fait que dans la plupart des établissements techniques, la seule langue proposée soit l'anglais ». L'enquête du ministère de l'éducation à laquelle M. Beullac se référait dans sa réponse indique qu'au niveau de la première langue, les pourcentages demeurent stables : 80,9 % pour l'anglais, 15,8 % pour l'allemand et le reste se répartissant entre les autres langues.

● *Le Maroc recrute pour l'année scolaire et universitaire 1979-1980*, conformément aux accords de coopération, des enseignants de français, mathématiques, sciences physiques et chimiques, sciences naturelles (biologie-géologie) psychopédagogie, fabrication mécanique, électrotechnique.

Les étudiants en 107 dessins

Une drôlerie pathétique

A chaque époque son humour. L'humour des étudiants de mai 1968, incisif, politique, conquérant, qui débordait alors largement les espaces autorisés, couvrant les murs d'éclats, et les discours officiels d'acidité décapante, s'est en dix ans noirci et refroidi : avec les désillusions, il est redevenu plus modeste. Si, en 1968, on riait avec eux pour un monde meilleur, à présent la drôlerie de leurs petits tracas, leur crainte du chômage, rendent plutôt pathétiques les éternels *étudiants forcés*. Ce même ton désenchanté se dégage des cent sept dessins de Binet, Marol, Mathieu, Plantu, Reiser, Solé et Wolinski, rassemblés dans un ouvrage publié par « l'équipe » du *Guide* et des *Dossiers de l'étudiant* (1).

Ici un jeune homme attend devant une distributrice automatique sur laquelle on peut lire : « *Diplôme Harvard, mettez 4 millions dans la fente.* » Là, c'est un dialogue en vue d'embauche : « *J'ai rendez-vous avec le directeur du personnel.* » Réponse : « *Une minute, on le répare.* » Plus loin, un bonhomme n'arrive pas à faire entrer sa « bulle » par une porte. Dans la bulle, Marol écrit : « *Je veux passer mon diplôme.* » Un surréalisme qui interdit de s'esclaffer. Sur une porte, un écriteau : « *Pour étrangers étudiants, inscrire le nom à vous dans cette bureau.* »

Ailleurs, un tank devant un mur écroulé. Au pied du mur, des morts, et, dans la tourelle là-haut, un officier à « bananes » constate : « *Les grandes écoles, le plus dur c'est d'y entrer.* » Plus loin, un soldat du contingent poursuit allègrement la colombe de la paix en sautant de bombe A en bombe H. *On ne* rit plus. Et d'autant moins que les rêves s'écroulent : « *Vous ne connaîtriez pas un village abandonné dans un coin ?* », demande un garçon sac au dos. « *Désolé, j'ai vendu le dernier hier* », répond un paysan.

Le recueil se ferme sur cette vérité de Wolinski : au milieu des grises mines du métro, un type au large sourire pose une question enthousiaste : « *Si on fondait une communauté ?* » Dix ans à peine pour que le sel se change en vinaigre.

CHRISTIAN COLOMBANI.

(1) *Les étudiants vus par : 107 dessins exclusifs*. Editions Génération, 18 F.

● *Les dates du B.E.P.C.* — Un arrêté paru au *Journal officiel* du 7 janvier fixe aux 27 et 30 juin inclus les dates limites entre lesquelles les recteurs organiseront pour chaque académie la date précise des épreuves écrites du brevet d'études du premier cycle. La réforme de l'enseignement a modifié les modalités de cet examen : depuis 1978, les élèves de troisième des établissements publics et privés sous contrat peuvent *obtenir le B.E.P.C.* sans examen, mais au vu de leurs résultats scolaires s'ils ont fait l'objet d'une décision d'orientation vers un lycée ou un lycée d'enseignement professionnel. Cependant, en 1978, peu d'élèves ont bénéficié de cette possibilite, et la quasi-totalité (583 983) *se sont* présentés à l'examen.

● *Un rassemblement de tous les élus du Syndicat national des instituteurs et professeurs de collèges (SNI-P.E.G.C.)* aura lieu à Paris début mars. Cette manifestation nationale fera suite à une série de démarches et de meetings locaux prévus par le SNI du 20 janvier au 15 février pour promouvoir « une école de la *qualité* » et protester contre les circulaires de préparation de la rentrée de 1979 qui contiennent, à ses yeux, des dispositions « *dangereuses et inacceptables* ».

ISTH
Depuis 1953
INSTITUT PRIVÉ DES SCIENCES ET TECHNIQUES HUMAINES
Concours d'entrée directe à :
H.E.C. 2ème ANNÉE
Ingénieurs Grandes Ecoles
Etudiants second cycle de l'enseignement supérieur
Diplômes des I.E.P.
SESSION JANVIER / JUIN
— PREPARATION INTENSIVE —
AOUT-SEPT.
RESULTATS I.S.T.H.
Concours 1977 : 15 Etudiants, 9 reçus HEC
Concours 1978 : 19 Etudiants, 7 reçus HEC, 5 reçus ESCAE
AUTEUIL 6, Av. Léon Heuzey 75016 Paris Tél. 224.10.72
TOLBIAC 83, Av. d'Italie 75013 Paris Tél. 588.63.91

MÉDECINE

● *Le docteur Jacques Monier*, président de la Confédération des syndicats médicaux français (C.S.M.F.), vient d'être reçu par *M. Raymond Barre* à l'hôtel Matignon. L'entretien, indique un communiqué de la C.S.M.F., « *a porté sur l'ensemble des problèmes médicaux et sociaux. Le président de la Confédération a rappelé la volonté du corps médical de voir respectée la liberté de prescription et le refus de tout rationnement arbitraire des dépenses de santé. Cependant, la profession désire participer à l'indispensable rationalisation des dépenses de l'assurance-maladie* ». Le docteur Monier a exprimé l'urgence des problèmes que soulève la démographie médicale. M. Raymond Barre, indique encore le communiqué de la C.S.M.F., « *a reconnu l'importance des préoccupations de la profession médicale. Il s'est engagé à ce que des études soient entreprises dans les plus brefs délais. De nouvelles rencontres ont été programmées, notamment avec ses services* ».

● *Après l'inquiétude exprimée par l'Organisation mondiale de la santé au sujet des stocks de* vaccins anti-varioliques conservés dans le monde et notamment aux Pays-Bas (nos dernières éditions du 6 janvier), les autorités néerlandaises se sont déclarées « *surprises et indignées* ». Selon le porte-parole du ministère de la santé publique, l'Institut gouvernemental de la santé publique à Bilthoven, où une petite quantité de ce virus est stockée, est sujet aux mesures de sécurité les plus rigoureuses.

CAPA
Préparation à distance aux épreuves de CULTURE GÉNÉRALE
doc. contre 8 F en timbres
ACADEMEIA
408, Bd des Sources
34270 St Clément-la-Rivière

PUBLICATIONS JUDICIAIRES

EXTRAIT DES MINUTES DU SECRETARIAT-GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE GRASSE.

D'un jugement contradictoirement rendu le 10 octobre 1978 par le tribunal correctionnel de Grasse, il appert que :

— Giordanengo Henri, né le 10 octobre 1915, à Roccavionne (Italie), demeurant et domicilié à Juan-les-Pins (06), villa d'Arrayo, avenue des Palmiers, parc Saramartel, P.-D.G., et

— Giordanengo Pierre, né le 8 octobre 1915, à Roccavionne (Italie), demeurant et domicilié à Nice, avenue des Chênes, résidences de France, Le Vincenne, directeur général adjoint, ont été condamnés tous deux à la peine de un an d'emprisonnement avec sursis et trente mille francs d'amende (30.000 F) pour Fraude fiscale. Le tribunal a en outre ordonné, à la charge intégrale et solidaire des condamnés, que l'extrait du jugement soit affiché sur les lieux de l'infraction — soit aux établissements « La Bodega » et « La Taverne Bavaroise », à Juan-les-Pins (06) — et publié dans les journaux « Nice matin » et « le Monde » sans que le coût des insertions n'excède deux mille francs.

L'extrait de ce jugement sera également affiché sur les panneaux réservés à l'affichage des publications officielles de la commune d'Antibes - Juan-les-Pins pendant trois mois.

Pour le greffier en chef.

EXTRAIT DES MINUTES DU SECRETARIAT-GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE GRASSE

D'un jugement contradictoirement rendu le 24 octobre 1978, par le Tribunal Correctionnel de GRASSE, il appert que :

— MARGUET Fernand, Gaston, 61 ans, fils de Auguste, Jérémie, et de Lucie, Mélanie BRAYMAND, né le 25 juin 1917, à SAINT-PIERRE-DE-BRESSIEUX (38), de nationalité française, poissonnier, demeurant et domicilié à CANNES (06400), avenue du Petit-Juas,

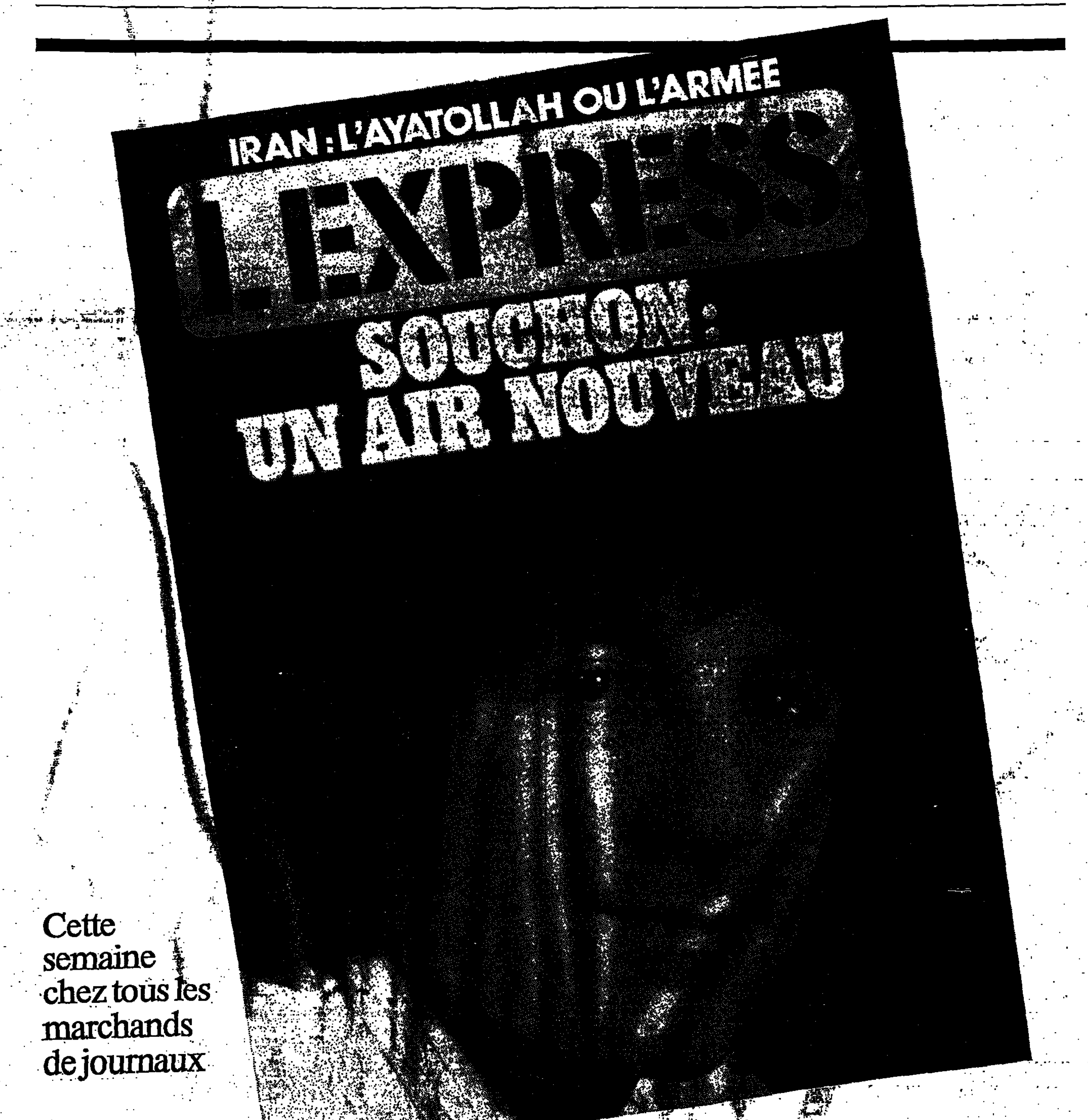
a été condamné à la peine de trois mille francs d'amende (3.000 F) et à payer à l'Union départementale de défense des consommateurs des Alpes-Maritimes, la somme de mille francs à titre de dommages-intérêts. Le Tribunal a, en outre, ordonné l'insertion, par extrait du jugement, dans les journaux « NICE MATIN » et « LE MONDE », aux frais du condamné, sans que le coût de chaque insertion puisse excéder deux mille francs, ainsi que l'affichage de ce même jugement pendant sept jours sur les lieux de la vente — soit au marché Gambetta, à CANNES.

Pour le greffier en chef.

هكذا من الأصل

Dans L'Express cette semaine

• Pierre Mauroy, l'arbitre du P.s., rompt avec Mitterrand : L'Express explique ce revirement lourd de conséquences • Iran : l'ayatollah ou l'armée, qui comblera le vide du pouvoir ? • L'assurance-vie victime de l'inflation : comment protéger votre argent, le classement des 18 meilleurs contrats • Ces virus qui viennent du chaud : les avions nous rapportent de redoutables maladies tropicales • Budapest 1956 raconté par l'ex-préfet de police • "Toto, 30 ans..." Danièle Heymann présente Souchon, Duteil, Renaud, les chefs de file de la chanson française des années 80.



Cette semaine chez tous les marchands de journaux

RADIO-TÉLÉVISION

— VU —

Bonjour Denise, bonjour Pierre

Qui regarde quoi le samedi après-midi à la télé ? D'abord beaucoup de gens préfèrent, à ce moment-là, le lèche-vitrine au lèche-écran. Il y a du monde dans les rues et sur les routes, pas ces temps-ci bien entendu, mais d'une façon générale. On retrouve donc à peu près, en fin de semaine, ceux qui étaient là tout du long. Moins les femmes au foyer qui en profitent pour faire des courses avec leurs maris. Plus les enfants, petits et grands, que ne sollicite, hélas ! en France, pratiquement aucune organisation de sports ou de loisirs. Alors que servir à des personnes et jeunes et âgées désireuses de se distraire plutôt que de s'instruire ? Des feuilletons, des séries entrecoupés de dessins animés.

C'est un peu partout pareil, sauf dans les pays où les magasins ferment le samedi vers 13 heures et où foisonnent stades et piscines. Ce qui nous distingue de nos voisins, c'est cette façon de personnaliser et de « vendre » un programme fourre-tout, où l'on retrouve en ce début d'année sur TF-1 Matt Helm, un « policier », encore un, importé des U.S.A. ; deux ou trois chanteurs dont, devinez qui... Alain Souchon ; une rediffusion, encore une, de la Dame de Monsoreau, et une rediffusion, une autre encore, de Dancing Time, excellent documentaire au demeurant sur Ginger Rogers et Fred Astaire.

Ailleurs des émissions de ce genre défileraient à l'antenne sans tambour ni trompette, en catimini. Ici elles font l'objet d'un formidable effort de promotion. Ainsi Mme Fabre et M. Douglas — « Bonjour, Denise ! — Bonjour, Pierre ! » — nous vantent longuement leur marchandise avant de nous en montrer quelques échantillons sous forme de bande-annonce. Garcimore, lui, est chargé de divertir la galerie aux instants charnières.

Tout cela implique donc une continuité, un appel à ne pas quitter la chaîne de 14 heures à 18 heures, ce qui n'est pas forcément bon. Comment voulez-vous renvoyer entre Maya l'Abeille et Spiderman des mômes de trois à sept ans à leurs petites autos ou à leurs livres d'images quand on leur a expressément recommandé, ainsi qu'à nous tous d'ailleurs, de rester là, fidèles au poste ? On voudrait bien être un peu aidé dans ces cas-là. Pourquoi des présentateurs dont l'autorité, chacun sait cela, égale ou dépasse la nôtre, font-ils toujours œuvre de publicistes, et pas d'éducateurs, de conseillers ? Ils appartiennent pourtant à un service public, pas à une entreprise privée.

CLAUDE SARRAUTE.

GALA DE DALI

Paul Eluard avait un jour rendu visite à un jeune et fougueux peintre catalan qui recevait ses amis surréalistes sur la plage de Cadaquès. Avec les Eluard, il y avait les Magritte et les Buñuel. La femme d'Eluard, c'était Gala. Quelques jours après, le poète était retourné à Paris, seul. Sa femme était restée à Cadaquès. Dali et Gala étaient tombés amoureux l'un de l'autre. C'était en 1929.

Le film sur la Leda atomica de Salvador Dali présenté vendredi soir sur TF 1, analyse un tableau qui fait le portrait allégorique de Gala, sur le mythe de Léda et le Cygne, avec des accents de Renaissance italienne. Achevé en 1949 aux Etats-Unis, où le couple s'était réfugié pendant la guerre, il est typique de la grande période académique dalienne. Gala semble assise sur un socle de marbre, et en fait elle vole, caressant de sa main gauche le col d'un cygne. Tableau aérien, éthéré, d'une perfection figurative tout à fait « ingresque », la folie en plus.

Dali avait mis plusieurs années à peindre cette toile de dimension relativement petite mais d'une étonnante monumentalité interne. Gala posait des journées entières et souvent des heures durant dans la même position déséquilibrée, sans bouger. Ce tableau où le cygne figure les symboles phalliques, où la lévitation des corps figure la pureté, où l'onirisme est déjoué par une précision ultra-photographique sur fond de mer bleue se prête aux plus larges interprétations freudiennes. Il illustre la folie contrôlée — « paranoïa-critique » — de Dali. C'est un monument à Gala qui, dit Dali, le fou simulé, « m'a empêché de devenir vraiment fou ».

Hélas Dali figure peu dans ce film où l'on explique l'œuvre du maître par le texte et par l'image au lieu de le laisser à sa performance habituelle. Dali n'est jamais mieux que dans son rôle de mystificateur à succès, fou du roi et fou des rois. Mais, à soixante-quatorze ans, le grand exhibitionniste semble las de paraître.

JACQUES MICHEL.

LUNDI 8 JANVIER

CHAINE I : TF 1

18 h. 25, Un, rue Sésame ; 18 h. 55, Feuilleton : Les oiseaux de Meiji Jingu ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 40, C'est arrivé un jour ; 20 h., Journal.

20 h. 35, FILM : TROIS ENFANTS DANS LE DESORDRE, de L. Joannon (1966), avec Bourvil, J. Lefebvre, J.-F. Maurin, R. Varte, U. Taeger, A.-M. Carrière, J. Colletin, J. Legras, G. Lartigau. (Rediffusion.)

Pour sauver ses biens, compromis dans une intrigue montée par ses rivaux, un entrepreneur de travaux publics se reconnaît le père de trois enfants naturels, choisis au hasard dans un registre de mairie.

Un scénario invraisemblable pour un vaudeville lourdement traité.

22 h., Magazine : Questionnaire (René Girard : « Vers la fin de la violence ? »).

René Girard est de ces philosophes qui ne craignent pas d'être simples et clairs. Il propose un système d'explication de l'histoire humaine fondé sur un facteur unique : la « violence mimétique ».

23 h. 5, Journal.

CHAINE II : A 2

18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club (Nana Mouskouri) ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Variétés : Exclusif.

Avec A. Souchon, S. Gainsbourg, S. Lama, J. Dassin...

21 h. 40, Magazine... Question de temps : L'exercice du pouvoir.

Un dossier sur les rôles respectifs du président, du premier ministre, du Parlement sous la Ve République. MM. Debré et Mitterrand parlent des rapports entre l'Elysée et l'hôtel Matignon. MM. E. Faure et F. Luchaire discutent des fonctions du Parlement ; MM. J.-P. Chevènement et O. Guichard, de l'importance des « hommes du président ».

22 h. 40, Série : Par elles-mêmes (Christiane Massia, cuisinière-restaurateur).

23 h. 10, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : Claire Salomon-Bayet ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM : ETES-VOUS FIANCEE A UN MARIN GREC OU A UN PILOTE DE LIGNE ?, de J. Aurel (1970), avec J. Yanne, F. Fabian, N. Calfan, M. Bompard, F. Blanche, R. Peyrefitte. (Rediffusion.)

Un fonctionnaire au ministère de la culture, râleur et contestatataire, prend sa secrétaire pour maîtresse. Sa femme décide de le quitter.

Comédie de mœurs reposant sur les poncifs et sur l'insolence et « l'anarchisme » de Jean Yanne.

22 h. 10, Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « Les aventures de Tchitchikov » d'après Gogol ; 19 h. 25, Présence des arts : M. Prassinos ;

20 h., « Le miracle secret » de J.-L. Borges ; 21 h., L'autre scène ou les vivants et les dieux : le mal est-il radical ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : Là-bas à Trieste ; K. Valentin et les brasseries.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Kiosque ; 19 h. 5, Jazz pour un kiosque ; 20 h., Les grandes voix ; 20 h. 30, Saison internationale des concerts de l'U.E.R... En direct de Vienne : « Quatuor à cordes en ut majeur » (Haydn) ; « Quatuor à cordes n° 5 (Bartok), par le Quatuor Orlando ; 22 h. 30, Ouvert la nuit ; 23 h., Les femmes fatales ; 1 h., Douces musiques.

MARDI 9 JANVIER

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h., Journal ; 13 h. 45, Le regard des femmes ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 25, Un, rue Sésame ; 18 h. 55, Feuilleton : Les oiseaux de Meiji Jingu ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 40, C'est arrivé un jour ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Dramatique : Les animaux sont dans la rue, de L. Heath et F. L. Fox, réal. P. Hunt, avec C. Lynley, D. Robinett, B. Green Bush, P. M. Thomas.

Deux chasseurs imprudents ont brisé les clôtures d'une vaste réserve naturelle. Les animaux s'échappent et répandent la terreur.

22 h. 3, L'odyssée sous-marine de l'équipe Cousteau. (A la recherche de l'Atlantide.)

L'exploration des fonds marins autour de l'île de Psera apportera-t-elle une réponse à l'une des plus troublantes énigmes de l'Antiquité ?

23 h., Journal.

CHAINE II : A 2

11 h., Sports : Ski (Slalom spécial) ; 12 h., Quoi de neuf ? (informations pratiques) ; 12 h. 15, Série : Poigne de fer et séduction ; 12 h. 45, Journal ; 13 h. 20, Magazine : Page spéciale ; 13 h. 35, Télévision régionale ; 13 h. 50, Feuilleton : Le pèlerinage ; 14 h., Aujourd'hui madame (Les grandes voyageuses) ; 15 h., Formation continue : Le téléphone ; 17 h. 25, Fenêtre sur... le sacristain ; 18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club (Nana Mouskouri) ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Les dossiers de l'écran, téléfilm : Le procès de Lee Harvey Oswald (2e partie)

La première partie, diffusée le 7 janvier, proposait une reconstitution du meurtre et un portrait d'Oswald. Dans ce second temps, un procureur imaginaire et un avocat, défenseur de la thèse de la conspiration, s'affrontent en essayant d'impressionner un Oswald qui ne serait pas mort.

Vers 22 h., Débat : L'assassinat du président Kennedy ou l'énigme de Dallas.

Avec Marina Porter, ancienne femme de Lee Harvey Oswald, Louis Stokes, président de la commission d'enquête de la Chambre des représentants, Pierre Salinger, ancien porte-parole du président Kennedy, M. Epstein, écrivain.

23 h. 35, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : le Comité des intellectuels pour l'Europe des libertés ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM : LE PIGEON, de M. Monicelli (1958), avec V. Gassmann, Toto, M. Mastroianni, R. Salvatori, C. Gravina, C. Cardinale (N. Red.)

A Rome, des cambrioleurs minables préparent un « fric-frac » qui devrait être sensationnel et qui sombre dans le bricolage approximatif.

Excellente comédie satirique où abondent les gags et les trouvailles de mise en scène.

22 h. 10, Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : M. Lacoue-Labarthe (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Le temps et nous ; à 8 h. 32, Entretiens avec René Nelli : La morphologie du fatidique ; 8 h. 50, La tour abolie : la dame vermeille ; 9 h. 7, La matinée des autres : Le désert des déserts. La femme irlandaise aujourd'hui ; 10 h. 45, Un quart d'heure avec... M. Le Cornec : L'Orne en français ; 11 h. 2, Une actualité : « Paradis perdu », une approche de Penderecki ; 12 h. 5, Agora ; 12 h. 45, Panorama.

13 h. 30, *Libre parcours variétés* ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Les étangs de Woodfield » de N. Brebal ; 14 h. 47, Carrefour des Français ; 16 h. 50, Libre appel ; 17 h. 32, Libre parcours jazz : Armonicord ;

18 h. 30, Feuilleton : « Les aventures de Tchitchikov », d'après Gogol ; 19 h. 25, Sciences : « Les réseaux pensants (l'électronique et l'informatique » ;

20 h., Dialogues avec A. Touraine et K. Sontheimer : Bilan de société France-R.F.A. 1958-1978 ; 21 h. 15, Musiques de notre temps : G. Gondé ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : Là-bas à Trieste, K. Valentin et les brasseries.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; 12 h., Musique de table ; 12 h. 35, Jazz classique : *La Saga de Roll Jelly Morton* ; 13 h., Les anniversaires du jour ;

13 h. 30, Les auditeurs ont la parole ; 14 h. 15, Musique en plume ; 14 h. 30, Radio scolaire (pour les 7 à 9 ans) ; 15 h., Musique - France - Plus : Roberday, Dukas, Desmarets, Lejet ; 16 h. 30, Musiques rares ; 17 h., Connections et confrontations ;

18 h., Kiosque ; 18 h. 30, Rideau de scène pour un kiosque ; 19 h. 5, Jazz pour un kiosque ; 20 h., Royaume de la musique ;

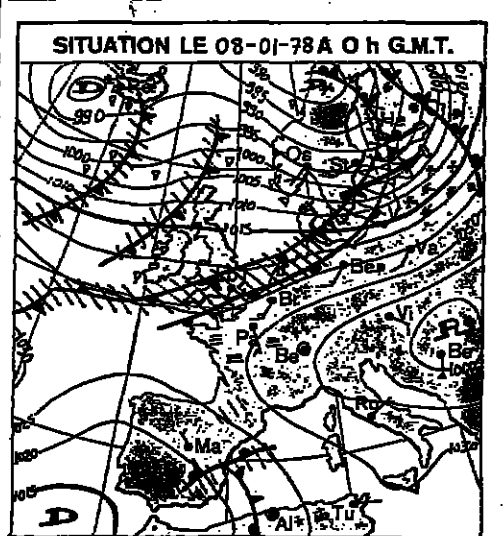
20 h. 30, Musique à la Besnodière 1978... « Jules César », opéra en trois actes (Haendel), par la formation de chambre du Nouvel Orchestre philharmonique, dir. C. Farncombe, avec A. Wilkens, M. Zakai, E. Maruyama ; W. Eathorne... 23 h., Ouvert la nuit : Les femmes fatales ; 1 h., Jazz pastel : Cabaret du jazz

Opération 1000 coups doubles à La POSTE
en janvier, votre épargne peut doubler.

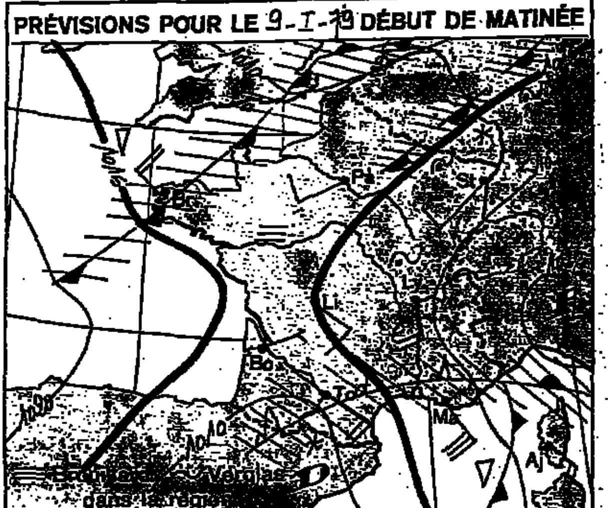
AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 08-01-78 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 9-I-79 DÉBUT DE MATINÉE



Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm). Zone de pluie ou neige. Averses. Orages. Brouillard. Verglas. Flèche indiquant la direction d'où vient le vent. Force du vent : 5 nœuds, 10 nœuds, 50 nœuds. Sens de la marche des fronts. Front chaud. Front froid. Front occlus.

Evolution probable du temps en France entre le lundi 8 janvier à 0 heure et le mardi 9 janvier à 24 heures :

Les perturbations d'origine atlantique qui ont envahi la Manche pénétreront lentement dans l'intérieur du pays en s'atténuant. Précédées d'un peu de neige et de verglas, elles amèneront un adoucissement sensible. Nos régions méridionales resteront sous l'influence des perturbations méditerranéennes, qui se déplaceront lentement vers le nord. Nos régions du Centre et de l'Est seront encore affectées par l'air très froid.

Mardi 9 janvier, les fortes gelées seront localisées dans les régions s'étendant de la Champagne à l'Alsace et du Berry ou Morvan et au nord des Alpes, avec des brouillards givrants en plaine, de faibles chutes de neige et du verglas.

Sur le reste de la France, l'adoucissement sera sensible. On observera cependant quelques faibles gelées, mais seulement en début de nuit sur la région parisienne et les régions proches de la Loire.

La zone de temps couvert et pluvieux qui affecte la Manche pénétrera lentement dans l'intérieur, précédée de verglas et de faibles chutes de neige : elle atteindra la Loire, le Bassin parisien et les Ardennes dans le courant de la journée. Les vents seront modérés de sud-ouest.

Sur nos régions du Sud-Est et du Sud-Ouest, le temps sera généralement très nuageux ou couvert, avec des pluies parfois assez fortes sur les versants sud des massifs (neige en montagne au-dessus de 2 000 mètres environ) et des vents souvent forts, de secteur sud-est dominant.

Lundi 8 janvier, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris de 1 026,1 millibars, soit 769,6 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 7 janvier ; le second, le minimum de la nuit du 7 au 8) : Ajaccio, 15 et 4 degrés ; Biarritz, 5 et 5 ; Bordeaux, 3 et 1 ; Brest, 4 et 3 ; Caen, —1 et —2 ; Cherbourg, 2 et 0 ; Clermont-Ferrand, 4 et —7 ; Dijon, —5 et —5 ; Grenoble, 4 et —7 ; Lille, —4 et —4 ; Lyon, 0 et —9 ; Marseille, 10 et 3 ; Nancy, —4 et —10 ; Nantes, —1 et —5 ; Nice, 14 et 5 ; Paris-Le Bourget, —4 et —7 ; Pau, 5 et 2 ; Perpignan, 8 et 7 ; Rennes, —3 et —4 ; Strasbourg, —4 et —6 ; Tours, —1 et —4 ; Toulouse, 8 et 3 ; Pointe-à-Pitre, 2? et 20.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 19 et 13 ; Amsterdam, 0 et 0 ; Athènes, 11 et 3 ; Berlin, —2 et —2 ; Bonn, —4 et —5 ; Bruxelles, 0 et —1 ; îles Canaries, 19 et 13 ; Copenhague, 1 et 1 ; Genève, 1 et —4 ; Lisbonne, 15 et 9 ; Londres, 8 et 7 ; Madrid, 7 et 6 ; Moscou, —22 et —25 ; Nairobi, 21 et 14 ; New-York, 8 et 2 ; Palma-de-Majorque, 13 et 13 ; Rome, 13 et 0 ; Stockholm, 0 et 1.

Journal officiel

Sont publiés au Journal officiel du 7 janvier 1979 :

DES ARRÊTÉS :

● Autorisant l'émission d'un emprunt par les Charbonnages de France ;

● Accordant la garantie de l'Etat à un emprunt contracté par la Société concessionnaire des autoroutes de la Côte basque (ACOBA).

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 276

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									■
II									
III								■	
IV			■		■	■			
V							■		
VI				■					
VII								■	■
VIII				■					
IX			■						
X		■			■				
XI					■				

HORIZONTALEMENT

I. Sont plus difficiles à ouvrir quand ils sont petits. — II. Ne vend que des articles bien repassés. — III. *Faire son trou.* — IV. Note ; Peut faire une belle nappe. — V. Une charmeuse ; Divinité. — VI. Prénom arabe ; Souvent suivies grâce à un fil. — VII. Ville d'Algérie. — VIII. Atome ; Vagues. — IX. Ne renseigne guère sur l'identité ; Rend plus vif. — X. Quatre termes ; Cri qui évoque de belles bacchantes. — XI. Sont indispensables pour faire marcher la machine ; Bon quand il est commun.

VERTICALEMENT

1. Sont généralement méprisées quand elles sont gratuites. — 2. Endroit où il peut y avoir de la bousculade. — 3. N'a pas une odeur agréable ; Bricole quand il est petit ; Vaut de l'or. — 4. Nom qu'on donne parfois au cabinet ; Peuvent se mesurer au poids. — 5. Possessif ; Son herbe est bonne à brûler. — 6. *Maurice*, par exemple ; Qui ont besoin d'un appareil. — 7. Celui qui doit payer ; Peut servir de comparaison pour la blancheur. — 8. Pronom ; Ne va pas au-delà du quatrième ; Roi mythologique. — 9. Malins ; Ville de l'Orne.

Solution du problème n° 2 275

Horizontalement

I. Presbytes. — II. Alsée ; Oc. — III. Ustensile. — IV. Pô ; Se ; Tac. — V. *Ira* ; *Fi* ; Tu. — VI. Ein ; Mal. — VII. Rue ; Chine. — VIII. Essieu. — IX. Sosie. — X. Net ; Lune. — XI. Sésame ; Or.

Verticalement

1. Paupières. — 2. Risorius ; Né. — 3. Est ; Anesses. — 4. Sées ; Iota. — 5. Bénéfices. — 6. Huile. — 7. Toit ; Mi ; Eu. — 8. Eclatant ; No. — 9. Eculé ; Mer.

GUY BROUTY.

Stages

● *L'Institut national d'éducation populaire* organise des stages de formation s'adressant à des formateurs et à des animateurs. Du 15 au 20 janvier : expression corporelle ; du 22 au 26 janvier : peinture, fréquentation des œuvres ; du 22 au 28 janvier : expression dramatique par les formes animées, du 29 janvier au 3 février : sérigraphie ; photosérigraphie.

★ Pour tous renseignements et inscriptions s'adresser à l'INEP, 11, rue Willy-Blumenthal, 78160 Marly-le-Roi (958-41-97).

Vie quotidienne

● *Renouvellement des cartes de priorité des invalides du travail.* — La préfecture de police de Paris informe que la validation des cartes nationales de priorité des invalides du travail aura lieu du 2 au 31 janvier.

Les personnes domiciliées à Paris sont invitées à se présenter à la préfecture de police, place Louis-Lépine, à Paris (4e), police générale, deuxième bureau, escalier F, premier étage, bureau 1 503.

Les bureaux sont ouverts de 9 heures à 16 h. 45 sans interruption, du lundi au vendredi inclus.

LISEZ
Le Monde des Philatélistes
L'OFFICIEL DE LA PHILATÉLIE

Le Monde

culture

Musique

Galina Vichnevskaïa à Washington

« Je m'adresse à Dieu, et Slava répond »

L'Orchestre national de Washington crée ce mardi 9 janvier, dans la capitale américaine, au Kennedy Center, « Un enfant appelle loin, très loin... », concerto pour soprano, violoncelle et orchestre de Marcel Landowski, qui sera interprété par Galina Vichnevskaïa et Mstislav Rostropovitch. Celui-ci, qui est le commanditaire de l'œuvre, en sera à la fois le violoncelle solo et le chef d'orchestre.

L'Orchestre national de Washington, malgré son nom, n'est pas un organisme d'Etat mais vit de subventions privées. Dirigé depuis octobre 1977 par Rostropovitch, qui en a augmenté les effectifs (de quatre-vingt-onze à cent six), il a présenté une saison largement française — quoique écourtée par une grève — avec des compositions de Dutilleux et de Messiaen.

Galina Vichnevskaïa, qui chantera le jeudi 29 mars à Paris des mélodies de Rimski-Korsakov, Prokofiev et Chostakovitch, a répondu à nos questions.

« Notre résidence, c'est Paris, dit Galina Vichnevskaïa. *Il y a deux ans, quand nous avons senti qu'on ne nous laisserait pas rentrer chez nous, nous nous sommes demandés où nous allions nous fixer. La réponse a été immédiate : où donc les Russes se sont-ils toujours réfugiés quand ils étaient persécutés ? A Paris. Alors allons à Paris.*

» J'aime beaucoup Paris et les Français. On dit qu'ils sont renfermés, mais moi je préfère de beaucoup ces gens réservés à ceux qui paraissent ouverts et vous font des « mamours », pour vous dénoncer une heure après, comme mes « amis » du Bolchoï, ceux que j'ai fait travailler et qui ont ensuite exigé qu'on nous renvoyât. Il y a chez nous un terrible dicton : « Aucune bonne action ne reste impunie », *mais moi, je crois que nous devons continuer à faire du bien. Si Judas s'est pendu, c'est parce qu'il avait beaucoup de choses à se reprocher... »*

» Les Français aiment la liberté, toute leur histoire le dit, et ils sont toujours prêts à s'indigner ; cela va avec leur langue [imitations d'intonations françaises en « sprechgesang »...], avec ses crescendo pleins de véhémence ! Les Français expriment ouvertement ce que pensent les Russes sans pouvoir le dire.

— Et l'Amérique ?

— C'est plus loin de chez nous, mais nous y avons reçu un accueil très cordial. La vie musicale est énorme, foisonnante. Beaucoup de Russes émigrés s'y fixent actuellement, en particulier des juifs ; quelle perte pour la vie musicale soviétique !

— Cyrille Kondrachine, le grand chef d'orchestre, vient, lui, de s'installer à Amsterdam ?

— Celui-là, c'est un ami de toujours. Ces dernières années, quand il était en tournée à l'Ouest, il venait voir tout de même les « pestiférés » que nous étions. Il est le premier chef avec qui j'ai chanté au Bolchoï Tatiana et Léonore *— c'était en octobre 1953, il y a vingt-cinq ans, triste jubilé ! — lorsque j'avais passé mon concours dans* Aïda. *« As-tu déjà chanté avec » orchestre ?* me dit-il au mo» ment d'entrer en scène. — » Non. *— Alors, regarde-moi. » Avec les yeux, avec les bras, il m'a littéralement portée au succès.*

— Quelle est votre impression sur l'œuvre de Marcel Landowski que vous allez créer ?

— D'abord, un peu d'inquiétude, car je n'ai jamais chanté en français et la pose de voix est plus difficile qu'en italien : l'italien ressemble beaucoup au russe ! Et puis je ne connais aucune œuvre de ce genre qui fasse dialoguer la voix et le violoncelle avec l'orchestre. Mais les vers, très dramatiques et mélodieux, sont très émouvants : il y a tant de sentiment... Et déjà dans le titre : Un enfant appelle loin, très loin... *En général, c'est moi qui commence, le violoncelle entre après moi ; j'ai l'impression que je m'adresse à Dieu, et Slava répond. »*

Propos recueillis par
JACQUES LONCHAMPT.

« Le Roi Gordogane » à Bordeaux

Rien n'est plus agréable au théâtre que de voir pendre haut et court le prince amoureux et sa belle, tandis que l'usurpateur — père du prince, soit dit en passant, — triomphe furieusement et que le justicier, victime d'un philtre d'oubli, bat la campagne à la poursuite d'une nymphe rieuse. Ne serait-ce que pour cette chute, car ce qui y conduit ne présente pas toujours le même caractère exemplaire, la pièce de Radovan Ivsic provoque la sympathie ; elle a en outre le mérite de ne pas durer trop longtemps ; ce n'est qu'une ou deux heures plus tard qu'on pense que ce Roi Gordogane, écrit en 1943, pendant l'occupation de la Yougoslavie, pourrait bien ressembler à Ubu roi — mais n'importe, puisque c'est ce conte fantasque et cruel qu'a choisi Henry Barraud comme livret d'un petit opéra-comique créé à Bordeaux aux Entrepôts Lainé.

Il s'agit bien d'un opéra-comique, c'est-à-dire une œuvre lyrique où alternent les scènes chantées et les dialogues, et si l'on a parlé à son sujet de théâtre musical, c'est un peu abusivement : il n'y a rien, en tout cas, dans la conception scénique, assez lourde finalement, d'Erik Krüger, qui tende sérieusement vers cela. La partition d'Henry Barraud, au contraire, conçue pour un petit ensemble de vents, percussions, piano et ondes Martenot dans un langage librement atonal, possède au contraire une concision, une netteté de trait, qui appelleraient un peu plus d'audace de la part du metteur en scène.

L'écriture musicale d'Henry Barraud témoigne, comme toujours, d'une maîtrise absolue de la pensée et de l'instrumentation. Si elle se montre exigeante pour les voix, ce n'est jamais au détriment du texte, qui reste parfaitement compréhensible d'un bout à l'autre. Sur ce dernier point, il ne faut pas sous-estimer le travail remarquable d'une équipe de jeunes chanteurs avec dans les principaux rôles, Christian Treguier, Rachid Safir et Micaela Etcheverry, qu'accompagnait un ensemble de solistes du Conservatoire national de région, excellent lui aussi, placé sous la direction de Jacques Pernoo.

Le défaut principal de cette première expérience du Grand Théâtre de Bordeaux hors de ses murs reste le mépris du public, mal installé sur des chaises d'où l'on voyait difficilement, et le mépris de la musique à moitié couverte par le bruit des allées et venues des curieux et la soufflerie du chauffage. Au-delà du dixième rang, il fallait tendre l'oreille. Le succès est donc tout à l'honneur des spectateurs et n'excuse pas de tels défauts d'organisation.

GÉRARD CONDÉ.

Rock

Les climats soyeux de Marvin Gaye

Des rêves dorés sur tranche, l'amour irrigué à l'eau de rose, un univers évocateur qui se joue des caprices de la mode, lorsque seuls le plaisir des sens et l'attrait des mouvements sensuels comptent, tel est le décor qui anime la musique de Marvin Gaye. Depuis 1962, Marvin Gaye a été l'un des principaux éléments de cette fantastique machine à succès que fut Tamla Motown, essentiellement durant les années soixante. Aux côtés de Stevie Wonder, Smokey Robinson et bien d'autres, Marvin Gaye a bercé le public, sans limite de génération ni de nationalité, de ses mélodies éternelles, de ses rythmes universels. How Sweet it is, Ain't that Peculiar, I heard it through the Grapevine, *sont autant de morceaux clés qui ont participé à l'évolution rayonnante de la* soul music *aux Etats-Unis. Cette faculté merveilleuse de transmission immédiate, ces étincelles chargées d'une électricité qui enveloppe le corps sans détour, cette inspiration farcie de lumière et de chaleur n'ont jamais quitté l'œuvre de Marvin Gaye.*

Hear my Dear, *le double album qu'il a enregistré récemment aux Etats-Unis, en est la preuve. On découvre de nouveau ce goût pour un travail fini, ciselé avec une précision maniaque. Marvin Gaye, c'est avant tout cette voix modulée aux accents langoureux, qui s'amuse avec les tonalités, aiguës pour la mélancolie, graves pour les plaisirs secrets. Marvin Gaye chante et parle avec un naturel qui se sert des hésitations de la conversation quotidienne pour plus d'intensité, plus de vérité. Il chante surtout l'amour, un amour simple et imagé d'invites à peine voilées.*

Avec Hear my Dear, *Marvin Gaye a réuni tous les éléments qui marquent son style, mais aussi, plus discrètement, les options musicales qui traînent dans l'air depuis quelque temps. Les percussions aèrent le rythme avec délicatesse et tissent une toile de fond omniprésente qui permet une totale liberté dans les interventions. La production est un modèle d'équilibre ajustant les différents instruments avec clarté pour dessiner le relief des thèmes. Marvin Gaye établit des climats soyeux, une espèce de balancement léger et régulier dans lequel se fondent les sonorités étirées des synthétiseurs et les riffs wha-wha des guitares.* Hear my Dear *est sans doute le fruit d'un long travail, une somme d'idées exploitées et remodelées selon les morceaux. Et s'il n'est pas le meilleur disque enregistré par Marvin Gaye, il n'en constitue pas moins une pièce musicale de toute beauté.*

ALAIN WAIS.

★ Pathé Marconi 62114.

Cinéma

Parole de femme

(Suite de la première page.)

Elle le dit, au début, à Claude Lanzman : par « vanité », et par « désir de vérité ». Pour se faire connaître de ceux qui ne l'ont pas lue, et pour rectifier les erreurs que l'on a pu faire sur son compte, par ignorance ou mauvaise connaissance de son œuvre.

Le désir de vérité l'a amenée à confier sans souci son visage et sa voix, et ceux de ses amis, aux soins de Josée Dayan et Malka Ribowska. Elles auraient pu faire des bêtises, elles auraient pu trahir le sujet, ou bien rater leur hommage. Elles ont réalisé, avec grande intelligence et amitié, un document précieux, où elles se sont autorisé parfois l'émotion d'un accompagnement musical, où les séquences historiques jalonnent le discours sans faille d'une femme soucieuse d'exister dans le monde qui l'entourait et qui n'évoluait pas comme elle se l'était raconté.

Ceux qui ont lu passionnément les *Mémoires*, avec l'impression que les personnages qui les habitent leur étaient proches et familiers, vont être heureux de les voir. Olga, Bost, Sartre, Lanzman, Hélène de Beauvoir, Colette Audry, Jean Pouillon, sont là. Ils ont vieilli. Sartre est une tête dont l'âge a brouillé les traits, et, de cette tête-là, quelle voix va sortir ? — une voix sans souffle et bouleversante de finesse, qui, à la fois ironique et gentille, semble poser les mots à leur juste place.

Comme le film d'Alexandre Astruc et Michèle Contat sur Sartre, « Simone de Beauvoir » est un montage de conversations.

Elles sont fausses, artificielles dans la mesure où c'est pour le film qu'elles sont menées. Il ne s'agit que de choses déjà dites, et écrites par Simone de Beauvoir, dont le passé est pour elle « embaumé », « momifié », par l'écriture. Mais le cinéma montre, et outre le plaisir de reconnaître au passage ce que le lecteur savait, on aime tirer avec Simone de Beauvoir des souvenirs de Rouen, (elle était un professeur « élitiste »), de l'occupation (elle avait « un estomac de fer »), de ces moments où, comme le dit Lanzman, elle « ratissait » la province avec une carte d'état-major.

Le passage au gris

Avec Sartre, pour qui ses phrases « paraissent mieux » de livre en livre, Simone de Beauvoir s'impatiente à certain moment : elle ne comprend pas pourquoi il s'attarde sur ces pièces de théâtre qu'elle aurait pu écrire « sur le détail de la vie présente ». Il y a entre eux d'imperceptibles désaccords, même si, bien sûr, c'est la continuité de leur relation qui domine et impressionne. Leur œuvre est derrière eux, ils sont « dehors », dit Sartre, mais lui poursuit son travail de philosophe tandis qu'elle ne se lancera plus dans un grand projet, à moins d'un « vrai désir ».

Contrairement à Sartre et à Simone de Beauvoir, qui se sont toujours pris eux-mêmes comme objet de recherches, et « s'expliquent » ici librement, Claude Lanzman est gêné, rouge, ému par ce qu'on lui demande. « Tu m'avais dit que tu allais parler non pas tant à moi que de moi », lui reproche Simone de Beauvoir. Mais c'est à lui (le seul qu'elle tutoie) qu'elle se livre le mieux. Il l'a aidée à supprimer ses angoisses, dit-elle. Pour lui, elle analyse le passage au « gris teinté de rose », qui caractérise sa vieillesse (contre laquelle elle ne se révolte plus), alors qu'autrefois elle connaissait « les ténèbres ou la grande lumière, jamais la grisaille ». « On pourrait dire que je suis un peu éteinte », conclut-elle. Mais, au terme du film, où ses amis l'ont, en souriant, révélée « brutale » ou « abrupte », on constate que ce formidable personnage, qui est sans doute une femme formidable, a gardé coûte que coûte son goût de vivre, qu'elle a vieilli dans une forte intransigeance.

CLAIRE DEVARRIEUX.

★ Voir les films nouveaux.

Danse

Béjart à Paris

L'année 1979 s'ouvre sur une activité chorégraphique brillante et *variée. Le 9 janvier,* Carolyn Carlson fait sa rentrée parisienne à la salle Favart, avec un nouveau solo, « Writings in the wall » ; elle prépare pour le mois de mars un spectacle avec le groupe de recherches théâtrales de l'Opéra. Le Bolchoï inaugure à Créteil, *le 16,* une tournée à travers la France avec le ballet de Véra Boccadoro, « Amour pour amour », monté en 1976 à Moscou.

Maurice Béjart s'installe pour un mois au Palais des Sports (16 *janvier-18 février), avec* trois programmes *regroupant* ses dernières créations bruxelloises. La saison de danse de l'Espace Cardin commence le 22 janvier avec « Petits pas et crac ! » ou une journée de la vie d'une danseuse, une prestation de Maïna Gielgud qui a obtenu un grand succès à Londres. Deux jeunes compagnies *lui* succéderont, le Danse Théâtre de Suzan Buirge (13 février) et le Cercle (28 février). De son côté, la Maison *de la culture de Corbeil programme* le groupe MA (Danse Rituel Théâtre) *et Charles-Henri Pirat (19 janvier),* Renate Pook et le groupe *Watercress (16 mars).*

Nouveautés également au Ballet-Théâtre français de Nancy (« Dessin pour six » de Taras, « Itinéraires » de Butler, « Hopop » de Sanders), à la Halle aux Grains de Toulouse (« les Créatures de Prométhée ») et à l'Opéra de Nantes (Debussy, Jansen, Berghmans).

A noter aussi la création de « *Mozart* » *par le Four solaire,* au Centre lyrique national, une *animation-spectacle de la compagnie* Dominique Bagouet à *Montpellier, du 15 au 27 janvier ; l'organisation* au Carré Silvia Monfort du *premier festival international* de ballets pour enfants (7 *février-18 mars) ; et enfin, début mars,* le concours annuel de jeunes chorégraphes de *Bagnolet.* — M. M.

Photo

Un collectionneur du XIXe siècle

Le département des estampes et de la photographie de la Bibliothèque nationale présente une exposition sur la Chine du dix-neuvième siècle, avec ce sous-titre pharmaceutique et ambigu : « Entre le collodion humide et le gélatino-bromure. » Les épreuves datent des années 1870-1880, elles sont l'œuvre de plusieurs photographes, dont un certain Thomas Child, *ingénieur du gaz,* et *on été réunies* par le baron Gabriel de Gunzburg, *juif russe chassé par son père hors de la « région du monde qui va de l'Atlantique à l'Oural » à cause* des dettes qu'il avait contractées à Paris (il avait l'habitude d'acheter des émeraudes par 100 grammes, et de les laisser enveloppées dans du papier journal sur les paillassons des danseuses). Le baron s'établit donc à Pékin où il passa dix-sept ans de vie voluptueuse et impériale sur une maison flottante, fréquentant les diplomates et les militaires du régime *colonial et improvisant espion* pour l'alliance franco-russe.

Il voyagea beaucoup, et s'il ne photographiait pas lui-même, semble-t-il, il achetait des photographies, comme des cartes postales, dans un esprit de collecte documentaire, des vues de villes et d'architectures, des portraits de mandarins et de bonzes, et tout ce qui faisait alors le pittoresque de cette Chine : *les fumeurs* d'opium, les condamnés qui portaient *la cangue, les pieds trafiqués des* femmes. Plus que sur la photographie *elle-même, on serait tenté* de dériver sur ce qu'elle décrit, cette *planche de bois qui enserrait* le cou et les poignets des criminels, ou ces techniques de réduction des pieds féminins, qui les faisaient ressembler *à des pattes de bouc.* Après Port-Arthur, le baron revint finir ses *jours à Paris, où il mourut* en 1927. C'est sa nièce, Mme Marie d'Aubi*gné, qui découvrit* l'existence de sa collection de photos et en fit don *à la Bibliothèque* nationale.

Une série de trente-deux cartes postales et un catalogue (vendu 25 F) complètent cette exposition dont les photos, centenaires, semblent modernes par leur objectivité, leur cadrage direct, la simple reproduction de l'objet : le collodion humide n'est plus de mise, mais on photographie toujours de la même façon.

HERVÉ GUIBERT.

★ 4, rue de Louvois, Paris-2e. Jusqu'au 8 février.

Théâtre

« DÉLIRE A DEUX », d'Eugène Ionesco

A la Huchette, « la Cantatrice chauve » vient d'être donnée pour la sept millième fois : vingt-deux ans que ça dure. Et dire que l'an passé, le minuscule théâtre a failli être fermé pour raisons de sécurité ! L'Aire libre, impasse de la Gaîté, est un autre de ces minuscules salles que la Ville de Paris renonce à ... à fait condamner, même si elles ne servent de rien au prestige de la capitale et de peu de chose à la promotion de la municipalité. Un lieu des lieux de misère, où, pourtant, des comédiens survivent hors des circuits biaisés du café-théâtre.

Eugène Ionesco a-t-il une prédilection particulière pour ces plateaux exigus où deux ou trois acteurs ont à peine la place de défendre ses pièces ? Veut-il prouver que le théâtre pauvre n'est pas celui qu'on croit ? Il a cédé à l'Aire libre les droits de « Délire à deux ». Créée en 1962 au Studio des Champs-Elysées par Antoine Bourseiller, cette fin du monde pour couple fini avait alors été interprétée par Jean-Louis Barrault et Tsilla Chelton, et reprise en 1966 à l'Odéon.

Ici, c'est Pierrette David qui a imaginé les murs de l'appartement défraîchi, que d'absurdes bombardements menacent. Dans cette chambre rancie, *elle joue elle-même* la femme qui, dix-sept ans auparavant, quitta son mari (et des enfants imaginaires) pour un « séducteur ». Le séducteur (André Nader) a des pantoufles, une veste d'intérieur fatiguée, et son visage vieilli n'est plus un tout intéressant. Elle, toujours coquette, n'est pas belle. Ils ratiocinent. Les explosions du *dehors, les grincements du dedans* nourrissent leurs ressentiments, ponctuent leur soliloque à deux.

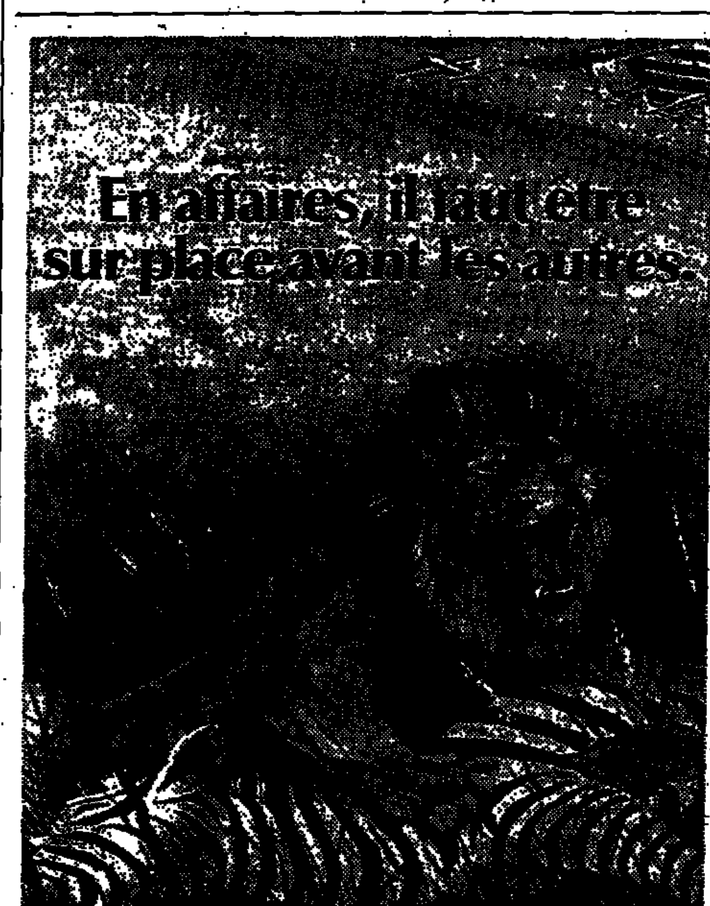
La guerre casserait un moment les habitudes, chasserait les rancœurs... Est-ce sûr ? Le plafond s'écroule, mais la peur ne domine même pas. S'ils avaient *su... La galère continuera* son piètre chemin. Aucune mort accidentelle ne transfigurera la grisaille. Le spectacle dure une heure juste. Une heure honnête. Pour *Ionesco.*

MATHILDE LA BARDONNIE.

★ Aire libre, 20 h. 30.

■ C'est Jacques Destoop qui mettra en scène « Ruy Blas » à la Comédie-Française, après le retrait de Robert Hossein, en désaccord avec Pierre Dux, administrateur général (« le Monde » du 6 janvier). Les représentations doivent commencer à la fin du mois de février.

■ *Les Frères Jacques* et le Golden Gate Quartet se produiront le 12 janvier à *l'hôtel Méridien* à l'occasion du gala de prestige organisé par l'Ecole nationale supérieure de techniques avancées. (Renseignements : 533-74-90, p. 40-97 ou 43-97.)



Au Cameroun, l'avenir est prometteur.

Le secret ? Une politique de bon sens, source d'une stabilité que les investisseurs apprécient ; un marché neuf important, des *Africains entreprenants,* une *infrastructure qui se* développe à grands pas, un système bancaire efficace, et de nombreuses richesses naturelles.

Cameroon Airlines vit au rythme de cette expansion.

Avec 4 *liaisons hebdomadaires au départ de Paris, Rome,* Genève ou Marseille, des horaires conçus pour les hommes d'affaires pressés, Cameroon Airlines vous emmène en 6 heures de confort au pays du *new-business.*

Alors, soyez les premiers.



L'Afrique parle business.

CAMEROON AIRLINES

PARIS : 12, Boulevard des Capucines - 75009 - Tél. 073.25.40 ROME : Via Vittorio Veneto, 93 - Tél. 84.11.81
GENÈVE : 12, quai du Général-Guisan - Tél. 20.28.44 MARSEILLE : 14, La Canebière - 13001 - Tél. 33.62.60

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées et municipales

Salle Favart, 20 h. : Carolyn Carlson et le G. R. T. O. P.
Comédie-Française, 20 h. 30 : la Puce à l'oreille.
Chaillot, 20 h. 30 : Bernard Haller.
Centre Pompidou, 15 h., 16 h. 30 et 18 h. : Diatope, de Xénakis.

Les autres salles

Comédie Caumartin, 21 h. 10 : *Boeing-Boeing.*
Daunou, 20 h. 45 : Ulysse au pays des merveilles.
Gymnase, 21 h. : Coluche.
Huchette, 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Lucernaire, I, 18 h. 30 : Chair chaude ; 20 h. 30 : J. Di Giacomo, mime ; 22 h. 15 : le Shaga. — II, 18 h. 30 : Une heure avec R. M. Rilke ; 20 h. 30 : Fragments ; 22 h. 15 : Acteurs en détresse.
Marigny, 21 h. : le Cauchemar de Bella Manningham.
Nouveautés, 21 h. : Apprends-moi, Céline.
Palace Croix-Nivert, 20 h. : Rocky Horror Show.
Palais-Royal, 20 h. 30 : Rencontres.
Poche-Montparnasse, 21 h. 30 : le Premier.
Saint-Georges, 20 h. 45 : Attention ! *fragile.*
Théâtre d'Edgar, 20 h. 45 : Il était la Belgique... une fois.
Théâtre du Marais, 20 h. 30 : les Chaises ; 22 h. 30 : le Pompier de mes rêves.
Théâtre Marie-Stuart, 20 h. 15 : Phèdre.
Variétés, 20 h. 30 : la Cage aux folles.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : Et voilà l'travail.
Deux-Anes, 21 h. : A.-M. Carrière, M. Horgues.

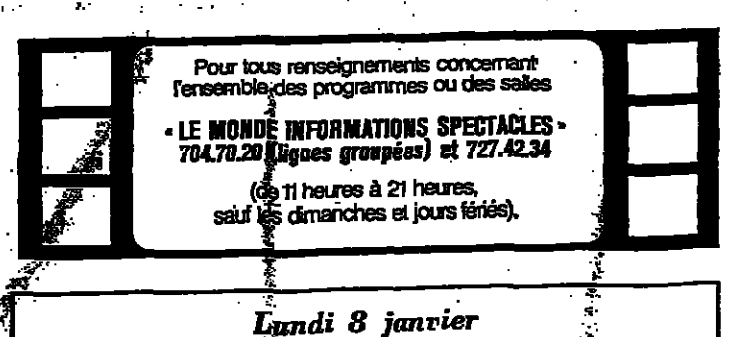
Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 20 h. 30 : Chris et Laure ; 21 h. 45 : Spectacle Prévert ; 23 h. : la Femme rompue.
La Baie de Naples, 20 h. 15 : Dupecnot à Paris ; 21 h. 15 : La mordue signe ; 22 h. 30 : J.-B. Falguière, Ph. Bonnier.
Les Blancs-Manteaux, I, 20 h. 30 : Tu viens, on s'en va ; 21 h. 30 : la *Tour Vandenesle* ; 22 h. 30 : A force d'attendre l'autobus. — II, 20 h. 30 : C'est pas de l'amour, c'est de l'orage ; 22 h. 30 : A. Valardy.
Café d'Edgar, 20 h. 30 : Popeck ; 22 h. : Soigne tes ecchymoses, Gervaise.

Coupe-Chou, 20 h. 30 : le Petit Prince ; 22 h. : Pas la bouche pleine ; 23 h. 15 : Raoul, je t'aime.
Cour des Miracles, 20 h. 30 : Pierre Louki ; 22 h. : le Gros Oiseau.
Fanal, 21 h. 15 : le Président.
Petits-Pavés, 21 h. 15 : Débordés par la base.
Le Plateau, 20 h. 30 : Tout simplement ; 22 h. : Good Day.
Les Quatre-Cents-Coups, 20 h. 30 : Le fromage blanc s'est évanoui ; 21 h. 30 : Bye Bye, Baby ; 22 h. 30 : Poubelle Girl.

Les concerts

Salle Gaveau, 21 h. : Ensemble orchestral de Paris, avec Arto Noras, dir. J. Mercier (Haydn, Murrail, Jolivet, Schubert).
Salle Pleyel, 21 h. : Orchestre national de France, dir. E. Tchakarov, sol. A. Slobodianik, piano (Chopin, Prokofiev).
Athénée, 21 h. : M. Budy, piano (Bach, Scriabine, Rachmaninov).
Lucernaire, 21 h. : F. Bou, F. Douchet, C. Chrétien, R. Duval (Schubert).



Lundi 8 janvier

Chapelle de la Salpêtrière, 20 h. 45 : Ars Antiqua (Charpentier).

Jazz, pop', rock, folk

Caveau de la Huchette, 21 h. 30 : Willy Bonni Quintet, jazz.
Campagne-Première, 20 h. : Mama Bea Tekielski, rock.
Le 28-Rue-Dunois, 21 h. : Trio T. C. K., middle-jazz.
Théâtre Marie-Stuart, 18 h. 30 : Hamsa Music.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans. (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, relâche.
Beaubourg, 15 h. : La moutarde me *monte au nez*, de C. Zidi ; 17 h. : la Scoumoune, de J. Giovanni ; 19 h. : Has anybody seen my Gal, de D. Sirk ; 21 h. : Taza, son of Cochise, de D. Sirk.

Les exclusivités

ALERTEZ LES BEBES (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86) ; La Clef, 5e (337-90-90)
L'ALLEMAGNE EN AUTOMNE (All., v.o) : La Clef, 5e (337-90-90).
L'ARBRE AUX SABOTS (It., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; (v.f.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
L'ARGENT DES AUTRES (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Fauvette, 13e (331-56-86).
AVALANCHE (A., v.o.) : Paramount-City Triomphe, 8e (225-45-76) ; (v.f.), Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
LA BALLADE DES DALTON (Fr.) : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).
BELFAGOR LE MAGNIFIQUE (It., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; (v.f.), Caméo, 9e (246-66-44) ; Miramar, 14e (320-89-52).
BLUE COLLAR (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic, 14e (542-67-42).
LES BRONZES (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
LA CAGE AUX FOLLES (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Miramar, 14e (320-89-52).
LA CARAPATE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE CIEL PEUT ATTENDRE (A.), v.o. : Quintette, 5e (033-35-40) ; St-Michel, 5e (326-79-17) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)
CINEMA PAS MORT, MISTER GODARD (Fr-Am.), v. am. : Vidéostone, 6e (325-60-34).

LA CLEF SUR LA PORTE (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C Danton, 6e (329-42-62) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LE CRI DU SORCIER (A.) (*), v.o : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98).
LES DENTS DE LA MER (2e partie) (A), v.o. : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
DERNIER AMOUR (It.), v.o. : Epée de bois 5e (337-57-47).
L'EMPIRE DE LA PASSION (Jap., **) v.o. : Contrescarpe, 5e (325-78-37)
L'EMPIRE DU GREC (A.) v.o. : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
L'ESCLAVE DE L'AMOUR (Sov.) v.o. : Cosmos, 6e (548-62-25) (sf Mer., Sam., Dim. a.-m.).
LA *FEMME GAUCHERE* (All.) v.o. : la Clef, 5e (337-90-90). H. sp.
LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR (A.) v.o. : Lucernaire, 6e (544-57-34). — V.f : Maxéville, 9e (770-72-86).
LES FILLES DU REGIMENT (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-36) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; les Tourelles (636-51-98)
FLAMMES (Fr.), *Le Seine*, 5e (325-95-99). H. Sp.
GIRL FRIENDS (A.), v.o. : Jean-Cocteau, 5e (033-47-62).
LE GOUT DU SAKE (Jap.), v.o : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52)

LA GRANDE CUISINE (A.), v.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage 8e (359-15-71). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).
LA GRANDE MENACE (Ang.), v.f. : Berlitz, 2e (233-56-70) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Ternes, 17e (380-10-41).
GREASE (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Elysées Point Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), h. sp. ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
L'HOMME DE MARBRE (Pol., v.o) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00)
INSIANG (Phil., v.o.) : St-Séverin, 5e (033-50-91).

Les films nouveaux

CONFIDENCES POUR CONFIDENCES, film français de Pascal Thomas : Quintette, 5e (033-35-40) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LES YEUX DE LAURA MARS, film américain de Irwin Kershner (v.o.) (*) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75).
LE ROUGE DE CHINE, film français de J. Richard : Le Seine, 5e (325-95-99) H. sp., Olympic, 14e (542-67-42).
SIMONE DE BEAUVOIR, film français de Josée Dayan et M. Ribowska : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Racine, 6e (633-43-71) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
ON EFFACE TOUT, film français de Pascal Vidal : Quintette, 5e (033-35-40) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).

INTERIEURS (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24)
JUKE-BOX (A., v.o., *) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Capri, 2e (508-11-69).
KOKO, LE GORILLE QUI PARLE (A., v.o.) : la Clef, 5e (337-90-90).
KOUNAK, le LYNX FIDELE (Sov., v.f) : Cosmos, 5e (548-62-25), h. sp.

LA *MALEDICTION* DE LA PANTHERE ROSE (A., v.o.) : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Paris, 8e (359-53-99) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LAST WALTZ (A., v.o.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o., **) : la Clef, 5e (337-90-90) ; U.G.C.-*Marbeuf*, 8e (225-18-54) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88).
MOLIERE (*Fr.*, 2 époques) Grands-Augustins, 6e (633-22-13) ; Gaumont-Rive gauche, 6e (548-26-36) ; France-Elysées, 8e (723-71-11).
MODULATION DE FREQUENCE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
MORT SUR LE NIL (A., v.o) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
L'OURAGAN VIENT DE NAVARONE (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74)
PAIR ET IMPAIR (It., v.o.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Mercury, 8e (225-75-90) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25)
PASSE-MONTAGNE (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90) Heure spéciale
PETER ET ELLIOTT LE DRAGON (A., v.f.) : La Royale, 8e (265-82-66) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Diderot, 12e (343-19-29)
LE PION (Fr.) : U.G.C.-Opéra (261-50-32).
PLEIN LES POCHES POUR PAS UN ROND (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-36) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-City-Triomphe, 8e (225-45-76) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24)
POINT OF ORDER (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), H. sp.
REMEMBER MY NAME (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14)
LES RENDEZ-VOUS D'ANNA (*Fr.*) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
RUE DE LA JOIE, (Jap., v.o.) (**) : Jean-Renoir, 9e (874-40-75).
SANS FAMILLE (It., v.o.) : Vendôme, 2e (073-97-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; *Monte-Carlo*, 8e (225-09-83) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Nation, 12e (343-04-67).
SCENIC ROUTE (A., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
LE SECOND EVEIL (All., v.o.) : La *Clef*, 5e (337-90-90), *H. sp.*
SONATE D'AUTOMNE, (Suéd., v.o) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Murat, 16e (651-99-75) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
LA SORCELLERIE A TRAVERS LES AGES (Suéd., v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).
UNE HISTOIRE SIMPLE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse, 14e (322-19-23), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; *Victor-Hugo*, 16e (727-49-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

LE SUCRE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-93-82) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
UN MARIAGE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
UN PAPILLON SUR L'EPAULE (Fr.) : U.G.C Marbeuf, 8e (225-18-45).

Les grandes reprises

A LA RECHERCHE DE M. GOODBAR (A., v.o.) : Dominique, 5e (705-04-55) (sf mar.).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Cinoche-St-Germain, 6e (633-10-82).
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76).
LE BAR DE LA FOURCHE (Fr.) : Palace-Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
CENDRILLON (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93). U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U G C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
CETTE SACREE VERITE (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
LES CONTES DE LA LUNE VAGUE APRES LA PLUIE (Jap., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
LE CUIRASSE POTEMKINE (Sov., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
2001, ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
DOCTEUR JIVAGO (A., v.f.) : Denfert, 14e (033-00-11).
ELVIS SHOW (A., v.o.) : Les Templiers, 3e (272-94-56).
L'ESPION QUI M'AIMAIT (A., v.o.) : Boul' Mich, 5e (033-48-29).
EXODUS (A., v.f.) (v.o. J., V.) : Eldorado, 10e (208-18-76) 70 mm.
FRANKENSTEIN Jr (A., v.f.) : Haussmann, 9e.
FELLINI-ROMA (It., v.o.) : Cinoche-St-Germain, 6e (633-10-82).
FRITZ THE CAT (A., v.o.) (**) : Git-le-Cœur, 6e (326-80-25). U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Haussmann, 9e (770-47-55) ; Olympic, 14e (542-67-42)
LE GRAND SOMMEIL (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78)
HAROLD LLOYD (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07) ; Action La Fayette, 9e (878-80-50)
LES HOMMES DU PRESIDENT (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e.
IF (Angl., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34)
MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Daumesnil, 12e (343-52-97).
MAHLER (A., v.o.) : New-Yorker, 9e (770-63-40) (sf mar.).
MONTY PYTHON (*Angl., v.o.*) : U G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Murat, 16e (651-99-75).
MORT A VENISE (Angl.-It., v.f.) : Escurial, 13e (707-28-04).
MUSIC LOVERS (A., v.o.) (**) : St-Ambroise, 11e (700-89-16).
ORANGE MECANIQUE (A., v.o.) : (**) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40).
PORTE DES LILAS (Fr.) : Palace-Croix-Nivert, 15e.
LA PLANETE SAUVAGE (Fr.), studio Cujas, 5e (033-89-22).
PROVIDENCE (Fr.) : Panthéon, 5e (033-15-04)
SALOMON ET LA REINE DE SABA (A., v.f) (70 mm.) : Broadway, 16e (527-41-16).
SOUS LE PLUS GRAND CHAPITEAU DU MONDE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
TEX AVERY FOLLIES (d.a.) (A., v.o.) : St-Ambroise, 11e.
TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
LE TOUR DU MONDE EN QUATRE-VINGTS JOURS (A., v.f.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).

THEATRE DE LA VILLE
ANIMATEUR DIRECTEUR JEAN MERCURE
20 h 30
places 20 F et 36 F
mercredi 10 janvier
première publique
location ouverte
les trois soeurs
de Tchekhov
mise en scène
Lucian Pintilié
adaptation française
Marie-France Ionesco
Lucian Pintilié
scénographie et costumes
Radu et Miruna Boruzescu
musique
Costin Miereanu
avec
Nathalie Baye
Nelly Borgeaud
Sabine Haudepin
Marthe Keller
Dominique Marcas
Michel Auclair
Roland Bertin
Etienne Bierry
Rémy Carpentier
Maxime Dufeu
Luc Florian
Julian Negulesco
Rellys
Georges Wod
en alternance
la maison des cœurs brisés
de Bernard Shaw
mise en scène
Jean Mercure
18 h 30
une heure sans entracte 16 F
du mardi au samedi
du 9 au 20 janvier
soledad bravo
chants d'Espagne, de Cuba et d'Amérique Latine
location
2, place du Châtelet
tél. 274.11.24

G.E.R.M.
(Gérard Prémy - Pierre Marietan)
MARDI 9 JANVIER A 21 H.
Porte de la Suisse,
11 bis, rue Scribe-9e. Métro Opéra
CRÉATIONS
œuvres de :
R. FERREYRA - M. BENHAMOU
P. MEFANO - Ph. MANOURY
G.G. ENGLERT
avec la participation de
Esther LAMANDIER
L. IMBERT - P. MARIETAN
Renseignements : 783-33-58.

CHAILLOT
HALLER
CE SOIR A 20 h 30

MERCREDI PROCHAIN
Etre jeune en IRAN aujourd'hui ?...
Un grand coup dans l'estomac !
LE CYCLE
UN FILM DE DARIUS MEHRJUI
Grand Prix d'Antenne 2 Festival de Paris / Grand Prix de la Critique Internationale Festival de Berlin

mercredi 10 janvier
L'ADOPTION
GERALDINE CHAPLIN JACQUES PERRIN
un film de MARC GRUNEBAUM
avec PATRICK NORBERT

MERCREDI
"Moi j'ai besoin de tendresse. Moi j'ai besoin qu'on m'aime."
LA FEMME QUI PLEURE
DOMINIQUE LAFFIN et HAYDEE POLITOFF
Un film écrit et réalisé par JACQUES DOILLON
PRIMÉ PAR LA FONDATION PHILIP MORRIS POUR LE CINÉMA.

L'OLYMPIA
BRUNO COQUATRIX
présente
Demain Première
ALAIN SOUCHON - LAURENT VOULZY
Location au théâtre de 11 h à 22h. dans les agences, par téléphone 742.25.49.

هكذا من الاصل

Le Monde DE L'ÉCONOMIE

Europa

SUPPLÉMENT ÉCONOMIQUE RÉALISÉ EN COLLABORATION AVEC LA STAMPA, THE TIMES ET DIE WELT

La crise est d'abord celle du Vieux Monde

La *crise* ! Le mot est servi aujourd'hui à toutes les sauces. Certains y voient un simple entracte entre deux périodes *de bonne croissance* ; d'autres, plus nombreux, un long temps de répit avant une reprise beaucoup plus modérée que durant les années 60 ; les communistes pensent à une crise majeure du capitalisme ; les humanistes à une crise de civilisation.

Que l'on penche vers l'une ou l'autre de ces thèses, ce que l'on voit moins aujourd'hui *c'est que cette crise est surtout « européenne »*. Si la plupart de nos pays ont plus de difficultés que les Etats-Unis de se dépêtrer de la langueur économique actuelle, c'est que les industries ont été rebâties sur des bases peu novatrices et que les pays du Marché commun n'ont pas su organiser une politique industrielle commune, face à l'offensive des Etats-Unis et du Japon.

LA *crise que nous traversons* n'est pas un phénomène mondial : c'est l'Europe qui ne s'est pas remise des événements de 1974 tandis que les autres zones de développement connaissent à nouveau une relative *prospérité*. Les chiffres sont éloquents. L'ensemble des pays développés, à l'exclusion de la Communauté européenne, avait connu entre 1970 et 1974 une

par PHILIPPE MAHRER (*)

croissance annuelle moyenne de 3,5 %. Depuis 1974, y compris le *mauvais score de 1975*, cet ensemble, qui ne comprend pas le Marché commun, connait une expansion moyenne de 3,2 % par an. Ainsi, de part et d'autre de l'année 1974, les pays développés, sans l'Europe des Neuf, *n'ont pratiquement pas accusé* un fléchissement de leur activité, 3,2 % contre 3,5 %. Ce fait s'explique, en particulier, par la croissance américaine qui est *passée de 2,5 % par an* entre 1970-1974 à 3,3 % annuellement après 1974 (en moyenne) et la bonne tenue de l'économie japonaise qui a enregistré un certain fléchissement mais continue de progresser au rythme moyen, y compris l'année de crise, de 5 % par an.

Par ailleurs les pays nouvellement industrialisés se sont, en général, fort bien comportés malgré la récession de 1975. La croissance annuelle du PIB par tête a été de *6 % entre 1973 et* 1976 contre 3,4 % entre 1963 et 1973 pour la Turquie, 9 % contre 8 % pour la *Corée du Sud*, et supérieure à 5 % entre 1973 et *1976* pour le Brésil et Hongkong.

En revanche, l'activité en Europe *a fléchi de moitié depuis* 1975. La variation annuelle en volume du PIB de la Communauté était de 3,9 % entre 1970 et 1974. Elle ne sera plus que *de 1,8 % entre 1974 et 1978*. L'activité de la C.E.E. a reculé de 1,6 point en 1975, *mais seulement* de 0,6 point pour le produit de l'ensemble des pays développés sans la Communauté. Derrière les chiffres globaux que *l'on avance pour l'O.C.D.E., il* faut donc bien distinguer la responsabilité *européenne* dans les chiffres de décélération de l'activité mondiale : face au dynamisme des pays jeunes (Amérique, Canada, Japon, pays nou*vellement industrialisés) la vieille* Europe rassemblée dans la Communauté ne paraît pas réussir à surmonter le choc de 1975 et subit une crise d'adaptation.

Les raisons avancées pour étayer la thèse d'un ralentisse*ment inéluctable de l'activité* européenne sont nombreuses, mais peuvent être regroupées sous trois *têtes de chapitre*.

D'abord, il faut considérer que les années 1950-1960 ont été des années exceptionnelles du fait de deux événements : la reconstruction après la guerre et la création du Marché commun. *La création du C.E.E.* a, en effet, particulièrement *stimulé* la production, en favorisant le commerce, qui s'est développé deux fois plus vite entre les pays membres qu'avec le reste du monde. *La création d'un grand* marché européen a permis, en outre, d'accélérer les gains de productivité, du seul fait des économies d'échelles et des occasions nouvelles de rationalisation de la production, et de la diffusion de l'innovation. *C'était une période d'activité intense*; ce qui *explique les taux élevés* d'investissements de l'époque ou les taux très bas du chômage (inférieurs le plus souvent à 2 %).

Pour nombre d'observateurs, *cette* période de surchauffe européenne est terminée parce que *toutes* les ressources de croissance que la construction de l'Europe devait fournir ont été, au moins depuis la fin des années 60, largement exploitees. L'Europe serait aujourd'hui entrée dans une phase de *maturité de type tertiaire*, moins productive, et aurait désormais des caractéristiques de longue durée tout à fait comparables à celles des économies anglo-saxonnes d'outre-Atlantique. Un taux de chômage variant autour *de 5 % (soit, pour la France,* un million de chômeurs, par exemple), une croissance du P.N.B. de 3 % l'an, un accrois*sement annuel de la producti*vité de 3 à 3,5 %.

Dans ces *conditions*, du fait du ralentissement de la croissance *potentielle européenne*, il serait illusoire de vouloir stimuler l'activité par la politique budgétaire ou *monétaire* : cette action, butant sur un ensemble de contraintes *économiques*, ne conduirait qu'à l'inflation, puis à des politiques de restriction, donc à la récession. *Ce schéma* de *stop and go* est à peu près celui que nous subissons depuis le début des années 70.

Une seconde explication aux faibles chances de croissance qui sont généralement accordées à l'Europe tient dans l'hypothèse *d'une chute des rendements de* l'outil industriel européen.

Baisse de rentabilité

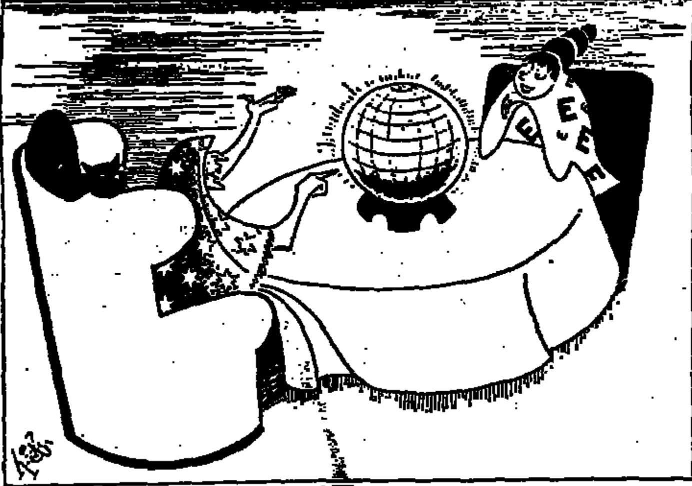
Bien avant la crie énergétique, la décélération aussi bien de l'efficacité technique des facteurs que des profits laissait présager un grippage de la *machine*. On observe nettement une baisse *tendancielle* de la rentabilité, pendant la période 1955-1975, en Allemagne, au Royaume-Uni, en Italie, au Danemark et aux Pays-Bas. En France, il semble que l'évolution de la fiscalité ait compensé ce phénomène. La *baisse est moins nette aux Etats-*Unis et en Suède, peu probante au Canada. A l'inverse, au Japon et en Australie, on constate une hausse de la rentabilité. L'Europe, prise dans son ensemble, n'offrirait plus ainsi des *conditions de profit aussi satis*faisantes *qu'auparavant*, en raison, explique-t-on, de l'élévation des coûts du capital et surtout de la main-d'œuvre. Le *Washington Post* expliquait, en décembre dernier, qu'en 1960 le niveau moyen *de rémunération* des ouvriers équivalait en France, en Belgique, en R.F.A., en Grande-Bretagne, à 30 % du niveau américain de l'époque. Aujourd'hui, les niveaux européens dépassent bien souvent le niveau américain : R.F.A., 111 % ; Belgique, 120 % ; Pays-Bas, 116 % *(contre 25 % en 1960)* ; France, 84 %.

Une troisième raison enfin qui ne fait plus considérer l'Europe comme un pôle de développement rapide est qu'il existe ailleurs, dans les pays nouvellement industrialisés, des zones de haut profit, parce que les salaires y sont bas et que les marchés potentiels sont immenses.

Le salaire horaire moyen de *l'industrie électronique* est à Hongkong, à Singapour et en Corée, en 1975, dix à onze fois plus facile qu'aux Etats-Unis et en Europe. La part de la produc*tion* industrielle *mondiale* localisée dans le tiers-monde pourrait doubler d'ici à l'an 2000.

(Lire la suite page 22.)

(*) Ancien élève de l'Ecole nor*male supérieure, chargé de mission* dans un établissement bancaire français.



Le Fonds régional ne peut continuer à gaspiller ses crédits

Les Etats membres se sont longuement querellés, lors *du dernier conseil européen*, sur les « actions parallèles », c'est-à-dire sur l'ampleur de l'aide financière que devraient *fournir les pays « riches »* de la C.E.E. aux moins prospères (l'Italie, l'Irlande et dans une certaine mesure le Royaume-Uni). Le problème était de leur permettre de participer durablement au système monétaire européen, mais le désaccord portait sur le montant des crédits, et surtout sur la manière dont les sommes sont canalisées vers les pays les plus pauvres. Ainsi, plusieurs Etats membres se sont-ils opposés à ce que le Fonds régional soit utilisé à cet effet. C'est que dans leur esprit, Fonds régional signifie pour une bonne part gaspillage et inefficacité.

Au même moment, entre le Parlement européen et les gouvernements membres, le Fonds régional est l'objet d'un différend sérieux. En décembre 1977, le conseil européen avait fixé à 620 millions d'unités de compte (plus de 3 milliards de francs) les crédits du Fonds pour l'année 1979. Le Parlement a présenté un amendement portant ces crédits à 1,1 milliard d'unités (5,7 milliards de francs). Cette intervention spectaculaire a été considérée par plusieurs gouvernements comme une provocation, d'autant plus critiquable qu'à leur avis *il saute aux yeux* que le Fonds régional est très peu opérationnel.

CES incidents appellent d'autant plus à s'interroger sur les missions et les méthodes *des instruments de redistri*bution dont dispose la Communauté — en particulier sur celles du Fonds régional qui y occupe une place centrale. Le problème des disparités régionales à l'intérieur de la C.E.E. est en effet loin d'être réglé, et il va se poser avec encore plus *d'acuité lors du nouvel élargisse*ment. En outre les réflexions faites pour le Fonds régional valent aussi largement pour le Fonds social qui dispose de crédits du même ordre de grandeur, c'est-à-dire de sommes finalement considérables.

Pourquoi le Fonds régional donne-t-il des résultats aussi médiocres ? La situation actuelle, très *peu satisfaisante, est-elle* améliorable ? Notons, à titre de réflexion préliminaire, que mettre en œuvre une politique de développement des régions dans la C.E.E. est d'autant plus difficile que les situations varient considérablement d'un Etat membre à l'autre. *Le cas des trois* pays dits les moins prospères est à cet égard significatif. L'Irlande est un pays encore insuffisamment développé, mais qui connait un taux de croissance à la japonaise de l'ordre de 10 % *par an. Par ailleurs, compte tenu* de sa taille, les transferts effectués à son profit — entre 3 et 4 % de son P.N.B. — ont un impact certain, ce qui n'est bien sûr pas le cas dans des pays de plus grande dimension. L'Italie, *en dépit de ses plaintes, connaît* à nouveau au plan national des performances économiques remarquables (surtout en termes de commerce extérieur), même si le problème du Mezzogiorno et celui de la sous-administration *qui y règne sont loin d'être réso*lus.

PHILIPPE LEMAITRE.

(Lire la suite page 23.)

L'Europe souterraine

Etrange Europe ! Celle qui apparait au grand jour, dans les titres des publications *de toutes sortes*, *intéresse*, semble-t-il, de moins en moins l'opinion. On y parle trop de réseaux compliqués où l'on essaie de bâtir, après tant de déboires, un système monétaire digne de ce nom, ou bien des replâtrages de la politique agricole commune minée par les « montants compensatoires ». Ces affaires-là, du fait même de leur technicité, détournent l'attention du public.

Or il y a une autre Europe, immatérielle, souterraine, qui se crée sans tapage, sans publicité, où se tissent entre des associations, des organismes culturels, scientifiques, etc., des liens solides. Finalement, n'est-ce pas cette Europe-là qu'une Assemblée des Neuf, élue au suffrage direct, aura pour mission d'épanouir ?

IL y a quelques années, un livre fit grand bruit aux Etats-Unis. *Sous un titre* mystérieux « *le Collège invisible* » (« The Invisible College »), il décrivait les mécanismes discrets mais particulièrement efficaces par lesquels les membres de la communauté scientifique travaillaient, se *communiquaient* les résultats de leurs travaux, déterminaient les pistes de

par GILBERT CATY (*)

recherche, se répartissaient le travail et se reconnaissaient entre eux.

Ainsi donc, aux *institutions* en place, pourvoyeuses de moyens, de crédits et de laboratoires, se superposent des mécanismes plus subtils mais non moins efficaces, *constitués par un écheveau non formalisé* d'échanges propres à la communauté scientifique, élaboré par elle-même et pour son propre usage. Ce réseau de communications intenses est bien identifié : il est constitué *par les séminaires, plus ou moins* fermés, les couloirs de congrès *et* colloques, par les sociétés savantes, les comités de rédaction des revues spécialisées, les comités scientifiques, les articles qui circulent de façon hautement sélective avant leur publication (les « preprints »), les week-ends de travail à la campagne ou en montagne, bref par un *ensemble foisonnant de* relais de communication.

Il ressortait de l'analyse de Diana Crane que le dynamisme *et la vitalité de la communauté* scientifique américaine ne sont pas dus seulement aux moyens considérables dont elle dispose ; ils s'expliquent aussi par la di*versité des liens*, non pas organiques mais humains, qui lient entre *eux les membres de cette* communauté. Aujourd'hui André Danzin, dans un rapport « Science et Renaissance de l'Europe » (1), insiste sur le rôle *essentiel d'un tel réseau* : « Dès qu'entre des hommes (de science ou de technique) sont nés des sentiments d'estime réciproque, un désir de travailler en commun s'établit... Pour parvenir à développer les efforts de synergie *(dans la recherche)* il ne faut pas compter sur la coordination des programmes nationaux en prenant le problème par le sommet, mais au contraire en attaquant par la base, par la catalyse des communications *(entre chercheurs) et par* l'exécution de projets conjoints. »

Si nous avons mis entre parenthèses les références au *milieu scientifique dans ce pro*pos, c'est qu'il déborde largement le cadre scientifique et technique. En vérité il s'applique à toute œuvre de création, à toute construction complexe, dès lors qu'elle repose sur une infinité d'initiatives dispersées et autonomes. Il en va de même *à fortiori* pour l'union européenne, cette création continue, *empirique* et tâtonnante, qui confronte des expériences et initiatives des cultures et habitudes d'un ensemble humain de deux cent soixante millions de personnes.

La construction européenne n'est pas suspendue à la seule action des institutions de la Communauté, si importantes soient-elles. Elle est aussi le fait de la base, d'hommes et de fem*mes qui ne sont ni fonctionnaires* ni exterts en Europe. Dans leurs pays respectifs, ces fantassins de l'Europe n'occupent pas le devant de la scène : simplement et modestement *ils* animent un projet, une équipe dont le champ d'action un *jour* en vient naturellement à déborder le cadre national pour déboucher et s'épanouir au niveau européen.

Ces initiatives créent par là même un réseau de relations et de solidarité qui développera dans le temps ses effets multiplicateurs. Le débouché sur *l'Europe est l'aboutissement d'une* longue marche et apparait comme l'amplification, le prolongement naturel d'une action parvenue à maturité. La dimension européenne se révèle alors comme une valeur ajoutée et la perspective nécessaire des problèmes traités.

Les exemples concrets sont innombrables. Retenons-en quelques-uns qui illustrent la richesse des initiatives et sont significatifs des domaines abordés et des méthodes retenues.

En 1977 Danièle Giraudy, responsable de l'Atelier des enfants au Centre Georges-Pompidou, avait organisé une exposition « Les mains regardent » à la suite de la question poignante d'une petite *fille aveugle* : « *Dis*, madame, quelle est la couleur du vent ? »

(Lire la suite page 24.)

(*) Secrétaire général d'Europe-Enseignement, Paris.

(1) Préparé pour le Comité européen de recherche et de développement (CERD).

Soyons sérieux

L'initiation aux initales

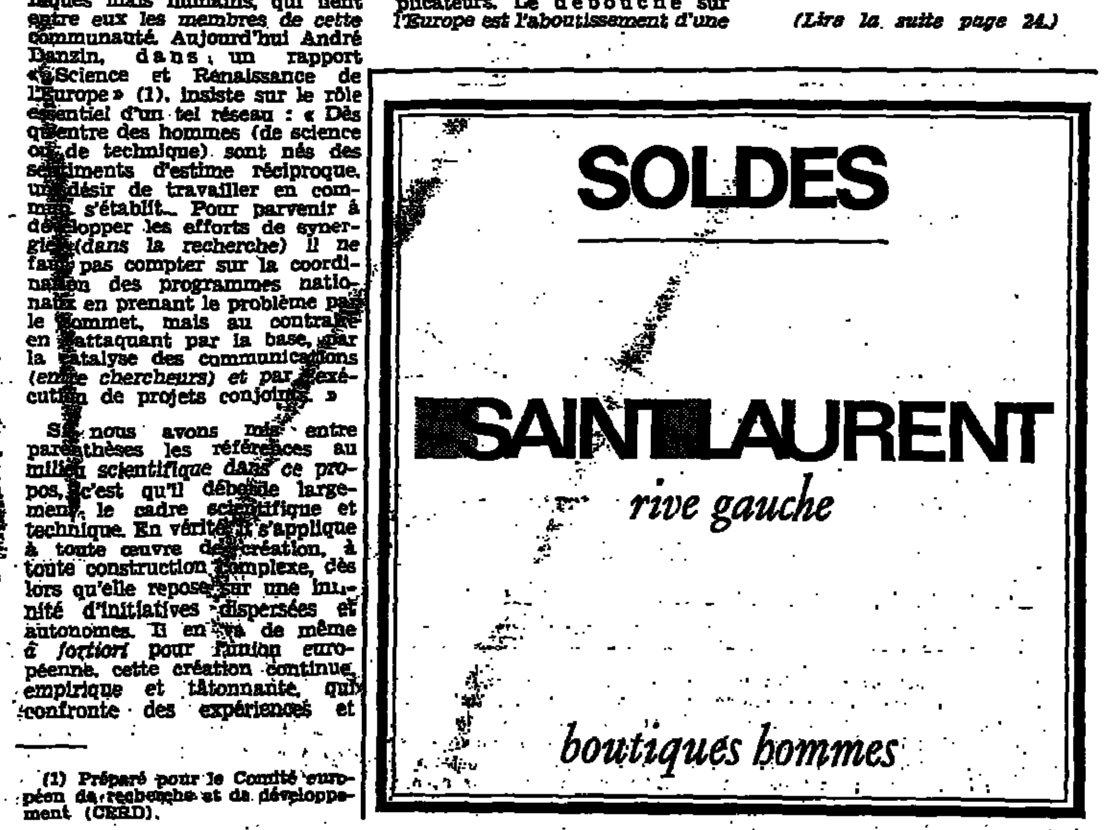
L'année 1979 sera celle des bâtons, chiffres *et lettres*.

Elle vient de commencer avec *les bâtons*, mis *dans* les roues de la campagne électorale européenne par l'Assemblée nationale en France. Des chiffres — ceux du *budget communautaire* — ont été vivement débattus entre le Parlement européen et le *conseil des ministres, ainsi qu'au sommet ou conseil* européen. Quant aux lettres, au cours des douze mois à venir, il s'agira *surtout des lettres initiales*.

D'ici à *quelques* semaines, des optimistes préconisent la conclusion des N.C.M. ou négociations *commerciales multilatérales* dans le cadre du GATT. On prévoit également la poursuite des entretiens avec les pays A.C.P. (africains, caraïbes et pacifiques). Au mois de juin, les citoyens de la C.E.E. (l'Europe des Neuf) voteront aux E.E. ou *élections européennes*, Et, déjà, enfin, le 1er janvier a vu la naissance du serpent à sonnettes, mieux connu des zoologistes européens *sous* le sigle du S.M.E.

Ce système monétaire *européen*, comme le Saint Empire *romain, n'est pas encore digne* de son nom. Il n'est pas tout à fait un *système*, ni *seulement* . *monétaire*, ni intégralement européen. *Il constitue néanmoins*, avec son ÉCU ou E.C.U., un début d'U.E.M. ou Union économique et monétaire. Et si, pour l'instant, il *y a des vides sur la carte, il ne faut jamais* oublier que la construction de l'Europe est un jeu de patience.

PANGLOSS.





Le panorama des gestions à *court terme comparées* de l'Allemagne de l'Ouest, de la France, de la Grande-Bretagne et de l'Italie est réalisé par une équipe de conjoncturistes européens avec la participation de Cégos-Economie.

Ont été sélectionnés six indicateurs (taux de croissance de la production industrielle, prix à la consommation, taux de chômage, équilibre des échanges commerciaux, goulets de production et investissement, degré de sensibilité au marché international). Les quatre premiers font l'objet de graphiques, de manière à montrer aussi nettement que possible la position relative de chaque pays. Ce qui permet ensuite de les noter (pour les deux derniers indicateurs, on se limitera à ces notes).

Ces appréciations seront obtenues par le regroupement des résultats autour des trois objectifs majeurs d'une bonne gestion à court terme : a) croissance le plus forte possible ; b) croissance de bonne qualité (inflation et taux de chômage limités) ; c) *croissance pouvant être* maintenue (rythme d'investissement suffisant, échanges équilibrés, degré de sensibilité au marché international limité).

LES CLÉS DE LA CONJONCTURE

Éviter un cercle vicieux pétrole-dollar

Les derniers résultats mensuels obtenus par les quatre grands pays européens sont dans l'ensemble meilleurs. C'est *le cas pour l'activité. L'Allemagne* fédérale maintient une croissance élevée (6 %), qui a gagné tous les secteurs, y compris celui des biens d'équipement, ce qui confirme sa solidité et les espoirs *d'une progression* de près de 4 % du P.N.B. en 1979 (en dépit des menaces que fait planer le conflit de la sidérurgie). Mais, fait nouveau, la production industrielle se met à remonter en France (3 %) et en Italie (2 %) sous l'effet de la consommation des ménages et de la reconstitution des stocks. En Grande-Bretagne, l'activité s'est essoufflée certes, le troisième trimestre n'ayant plus enregistré qu'une augmentation de 0.5 % du P.N.B. par rapport au deuxième, ralentissement confirmé par l'indice de la *production industrielle* d'octobre. Cependant le patronat britannique, le C.B.I., reste optimiste dans son dernier rapport : il note en effet que la demande est forte et que ses carnets de commandes se remplissent à nouveau.

Le chômage (corrigé des variations saisonnières) a encore une *fois* reculé partout, sauf en Italie, où il s'est quand même stabilisé à un taux certes élevé de 7.5 % de la population active. Le cas le plus remarquable est celui de l'Allemagne, où ce taux n'est plus guère que de 4 %, et où l'effectif des chômeurs se maintient durablement en dessous du million et se rapproche même des neuf cent mille. Enfin, *comme le montrent* nos courbes, les balances commerciales conservent à peu près les améliorations acquises, du moins celles de l'Italie et de la France, car celle de la Grande-Bretagne, où novembre a été nettement moins bon, rechute de temps à autre.

Les quatre grands pays européens sont donc en voie de s'acheminer, au seuil de cette nouvelle année 1979, vers un avenir un peu meilleur qui, pour ne pas être brillant, n'en est pas moins réconfortant. Ainsi une croissance plus durable apparaît maintenant possible, que le nouveau système monétaire européen peut favoriser : à condition que la France et l'Allemagne surmontent leurs divergences à propos des montants compensatoires monétaires, et surtout que les participants trouvent le moyen de concilier les nécessaires disciplines monétaires avec des taux d'inflation qui, comme le montrent nos courbes, ne se rapprochent suffisamment pas. Cet avenir un peu meilleur apparaît d'autant plus envisageable que dans plusieurs pays des données conjoncturelles encore médiocres cachent une évolution plus lente mais plus profonde des mentalités et des structures industrielles.

Cependant, pour s'accélérer, cette évolution nécessiterait des investissements privés et productifs qui sont partout insuffisants. Ainsi, en France, jusqu'ici, contrairement aux espoirs du gouvernement, les mesures prises en faveur du financement, la baisse des taux d'intérêt et la reprise de la Bourse n'ont pas réussi à les dégeler, si bien qu'en 1978 ils resteront stagnants (+ 1 %). Cependant, la dernière enquête de l'Institut national de la statistique effectuée auprès de deux mille cinq cents chefs d'entreprise a causé une heureuse surprise, car elle annonce une année 1979 meilleure avec une augmentation de 7 % en volume. Chiffre contesté par le patronat français, qui le trouve trop optimiste.

En Grande-Bretagne, où jusqu'ici les progrès paraissaient beaucoup plus nets, puisque sur les neuf premiers mois 1978 les dépenses ont augmenté de 7 % en volume, le troisième trimestre marquant un affaiblissement et le taux de progression tombant à 0,5 %. En Italie, le rythme des dépenses d'équipement a sensiblement reculé en 1978 : rien n'indique que les espoirs du gouvernement tels qu'ils ont été exposés dans le plan Pandolfi (le ministre du Trésor, qui insistait plus particulièrement sur les investissements et les créations d'emplois comme contrepartie d'une nouvelle discipline salariale) vont se réaliser rapidement. En revanche, en Allemagne fédérale, de nombreux signes concordent sur un net redémarrage, en particulier l'évolution favorable des commandes de biens d'équipement, qui ont augmenté de 8 % en septembre-octobre par rapport à juillet. La Bundesbank, de son côté, constate dans son rapport mensuel un fort accroissement de la propension à investir et *elle* avance des taux de progression de 4 % pour 1978 et de 5 à 6 % pour 1979.

Une autre cause de fragilité tient aux incertitudes qui pèsent encore sur l'évolution de l'économie américaine. Certes cette dernière maintient une activité élevée, qui récemment s'est même accélérée, comme le montrent les taux mensuels d'augmentation de la production industrielle ([illegible] % en octobre et 0,7 % en novembre) et la très forte poussée de 3,2 % des commandes nouvelles à l'industrie en novembre. Mais les tensions croissent aussi : le taux d'inflation 1978 va atteindre plus de 9 %, et les taux d'intérêt ont marqué une nouvelle étape dans leur escalade qui les rapprochent des records enregistrés en 1974 (en effet, le prime rate a été relevé encore une fois, la quinzième depuis le début de *1978, de 11,50 % à 11,75 %*). Rien d'étonnant dès lors à ce que l'indécision des chefs d'entreprise s'accroisse, en dépit de la forte activité et du taux très élevé d'utilisation des capacités productives (85,7 % en novembre). Comme l'a fait ressortir une récente enquête de Merril Lynch, les dirigeants sont maintenant quatre fois plus nombreux que d'habitude à ne pas fixer leurs dépenses d'équipement pour l'année à venir.

Un fardeau pas trop lourd

Mais le fait nouveau qui risque de jeter encore plus de trouble est la décision annoncée par l'OPEP, à la suite de la réunion d'Abou-Dahbi, d'augmenter de 14,5 % le prix du baril au cours de l'année 1979 alors que tous les calculs étaient basés jusqu'ici sur un taux de 5 à 6 %, ou, au pire, de 10 % (1). Ce fardeau supplémentaire ne gênera pas trop les pays européens. Bien entendu pas l'Allemagne, dont M. Lambsdorf, son ministre de l'économie, a déclaré qu' « *elle était plus à même que tout autre pays à l'accommoder de la hausse des prix du pétrole* ». Même pas trop la France, s'il faut en croire M. Barre, qui estime que les 6 milliards de francs de l'addition pourront être couverts par l'excédent de 3 milliards attendus de la balance et par 3 milliards d'exportations supplémentaires. Ne parlons pas de la Grande-Bretagne, exportatrice de pétrole.

Même pour l'ensemble de ses vingt-quatre pays, l'O.C.D.E. estime que l'influence sera faible pour la croissance et l'inflation et ne se traduira pour la balance des paiements courants que par un déficit additionnel de 3 à 4 milliards de dollars qui ne compromettra pas « fondamentalement » le retour à l'équilibre des pays industrialisés acquis depuis 1978.

En revanche, cette surcharge est plutôt mal venue pour les *Etats-Unis, qui espéraient réduire* sensiblement le déficit de leur balance des paiements de 18 milliards de dollars en 1978 à 6 à 8 milliards en 1979 : les voici avec une facture supplémentaire de 8 *milliards*. Mauvaise surprise qui risque surtout d'affaiblir plus durablement la monnaie américaine en amorçant un nouveau cercle vicieux dollar-prix du pétrole au cas où, la dépré*ciation s'accélérant*, les pays de l'OPEP mettent à exécution la menace contenue dans leur communiqué de nouvelles hausses. Pour conjurer ce danger, des efforts se déploient déjà : ainsi M. Guido Brunner, le commissaire européen de l'énergie, vient de proposer une réunion urgente regroupant pays consommateurs et producteurs de pétrole, qui ont tous intérêt à une politique économique et monétaire renforcée et stable. Puisse ce nouvel (et *probablement pas dernier*) obstacle qui se dresse sur la route d'une croissance régulière être déblayé rapidement !

MAURICE BOMMENSATH.

(1) En réalité, du fait de l'étalement trimestriel des augmentations, l'incidence en année pleine 1979 sera de 10 %.

ÉTATS-UNIS : SITUATION ET INCIDENCES

CROISSANCE	++ (+)	*Presque tous les chiffres concordent pour montrer que l'économie américaine progresse toujours à bonne allure : ainsi les derniers taux d'augmentation de la production industrielle (0.5 % en octobre et 0.7 % en novembre), ou encore ceux des ventes au détail (1,3 % en octobre et 2 % en novembre).*
PRIX	— — (— —)	*Les prix de détail ont augmenté fortement* en octobre (0,8 %), mais nettement moins en novembre (0.5 %), ce qui fait baisser légèrement à 8.7 % le rythme des trois derniers mois. Cependant les prix de gros eux-mêmes ne ralentissent guère leur cadence (0,9 % en octobre et 0,8 % en novembre).
CHOMAGE	— (—)	*Le taux de chômage par rapport à la population active est resté stable* à 5.8 % en octobre et novembre. Mais les effectifs au travail ont continué à augmenter régulièrement de 324 000 en octobre et de 543 000 en novembre.
CAPACITE	(—) (—)	Le taux d'utilisation des capacités productives a encore une fois augmenté de 85,4 % en octobre à 85,7 % *en novembre*, atteignant son plus haut niveau depuis 1974. Pourtant, les incertitudes s'accumulent et pèsent sur les projets d'investissements des entreprises.
ECHANGES	— — (— —)	Le déficit de la balance commerciale d'octobre s'est à nouveau aggravé à 2,1 milliards de dollars (calculé en Fob-Fob), ce qui entraîne sur les *dix mois un déficit cumulé de 25 milliards.*
MONETAIRE ET FINANCIER		Après une courte accalmie, une nouvelle escalade des taux d'intérêt américains s'est déclenchée, le prime rate passant fin décembre de 11.50 % à 11,75 %. La forte hausse du prix du pétrole décidée pour 1979 pèse sur le dollar. Dans les pays européens, peu de changement, sauf en France, où *le taux de base a légèrement baissé de 8,90 % à 8,80 %.*
ECONOMIQUE		*L'activité continue à aller bon train aux Etats-Unis : il n'est pas sûr qu'une récession intervienne, et en tout cas le moment où le ralentissement se produira est difficile à prévoir. En attendant, la production européenne aura le temps de se redresser et de prendre le relais.*

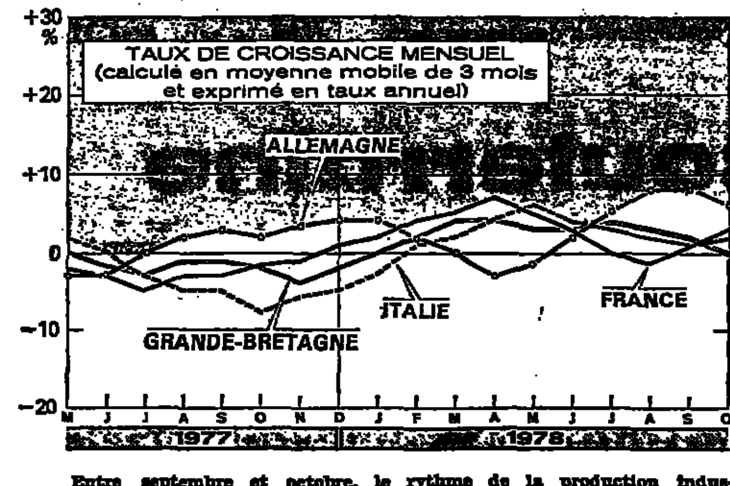
NOTATION DES GESTIONS À COURT TERME COMPARÉES

	TAUX DE CROISSANCE	QUALITÉ DE LA CROISSANCE		MAINTIEN DE LA CROISSANCE		
		Prix	Emploi	Capacité de production	Échanges	Sensibilité (1) internationale
ALLEMAGNE	++	+++	—	++	++	++
FRANCE	+	—	— —	—	+	++
ITALIE	+	— —	— — —	—	++	+
GRANDE-BRETAGNE	—	—	— —	—	—	+

+++ excellent ++ bon + assez bien — médiocre — — mauvais — — — très mauvais [trame] tendance précédente

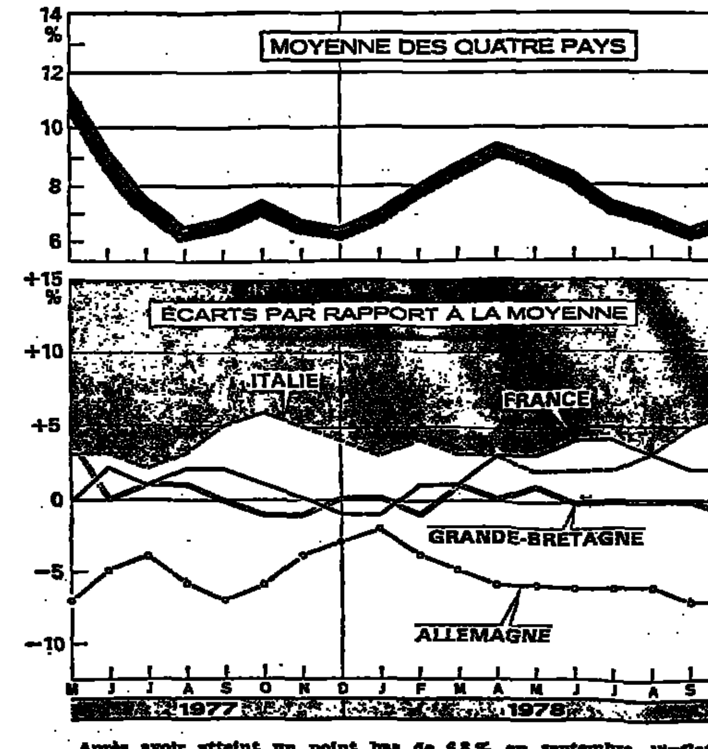
(1) La sensibilité internationale, appréciée par rapport à la structure des échanges, n'est pas comparable d'un pays à l'autre. Plus elle est élevée, plus elle constitue un handicap pour la gestion à court terme.

I. — TAUX DE CROISSANCE



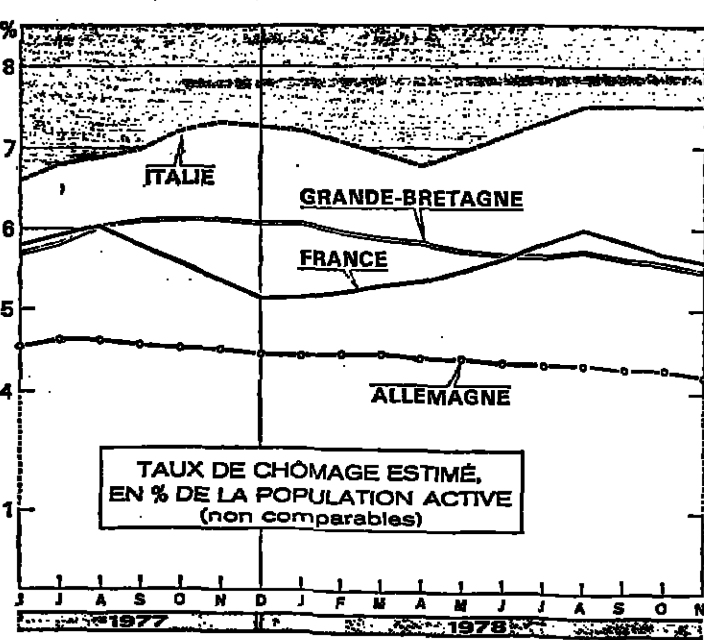
Entre septembre et octobre, le rythme de la production industrielle a peu changé en Allemagne fédérale (6 %). Il s'est un peu redressé en France (de 1 à 3 %) et en Italie (de 1 à 2 %). Malheureusement il s'est affaibli en Grande-Bretagne (de 2 à 6 %).

II. — ÉVOLUTION DES PRIX



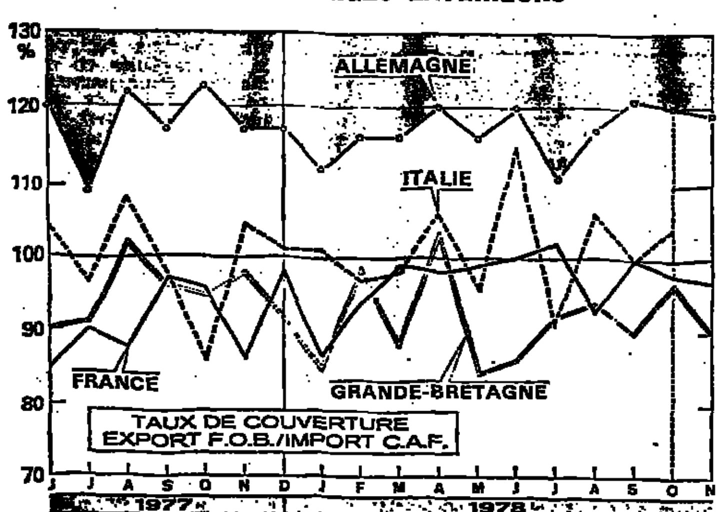
Après avoir atteint un point bas de 6,8 % en *septembre, l'inflation* moyenne des quatre pays est remontée à 7 % en octobre sous l'effet d'une accélération de la hausse en Italie (13 %). En France le rythme reste proche de 8,5 % et en Grande-Bretagne de 7 %. Rappelons que ces taux sont calculés sur les trois derniers mois (septembre, octobre et novembre) et ramenés en rythme annuel. Calculés sur les douze derniers mois, les taux deviennent 2,2 % pour l'Allemagne fédérale, 8,1 % pour la Grande-Bretagne, 9,4 % pour la France et 11,6 % pour l'Italie.

III. — NIVEAU DE CHOMAGE



Entre octobre et novembre, le taux de chômage par rapport à la population active, corrigé des variations saisonnières, a encore une fois baissé presque partout : de 5,70 % à 5,60 % en France, de 5,60 % à 5,50 % en Grande-Bretagne et même encore une fois de 4,30 % à 4,20 % en Allemagne fédérale. En Italie ce taux est resté stable à 7,5 % entre le troisième et le quatrième trimestre.

IV. — ÉCHANGES EXTÉRIEURS



Le taux de couverture des importations par les exportations (calculé fob-caf et corrigé des variations saisonnières) reste toujours de 120 % en Allemagne fédérale, légèrement supérieur à 100 % en Italie (104 % en octobre) et un peu inférieur à 100 % en France (97 % en novembre). Il a en revanche reculé en Grande-Bretagne de 97 % en *octobre* à 90 % en novembre.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	128 F	235 F	343 F	450 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	228 F	435 F	643 F	850 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	155 F	290 F	425 F	[illegible] F
II. — SUISSE - TUNISIE	203 F	385 F	568 F	750 F

Par voie aérienne — Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

EUROPE EUROPA

Conseil de rédaction : Pierre Drouin, Jacqueline Grapin (« le Monde »), Piero de Garzarolli, Mario Fasanotti (« la Stampa »), John Greig, David Spanier (« The Times »), Ingeborg Schawohl, Walter Spiegel (« Die Welt »).

Rédaction en chef : Jacqueline Grapin.
Publicité : Michel Gérard (« le Monde »), Riccardo di Corato (« la Stampa », Bryan Todd (« The Times »), Dietrich Windberg (« Die Welt »).
Coordinateur : Éric Wolfensohn.

Copyright « le Monde ».

هكذا من الأصل

L'ÉLECTION EUROPÉENNE

Passion et incertitudes françaises

Le scrutin qui se déroulera le 10 juin en France et dans les départements et territoires d'outre-mer bouleversera totalement les habitudes du corps électoral français, ou du *moins de sa fraction* la plus jeune, entretenue depuis 1958 dans la pratique et dans le respect — pour ne pas dire plus — du scrutin majoritaire. Au-delà des positions politiques, il pose de nombreux problèmes techniques.

LES représentants français à l'Assemblée des Communautés européennes seront élus, en vertu de la loi du 7 juillet 1977 « *à la représentation proportionnelle suivant la règle de la plus forte moyenne, sans panachage ni vote préférentiel* ». Ce sont donc des listes nationales « bloquées » — comportant chacune quatre-vingt-un noms — qui se disputeront les suffrages des quelque trente cinq millions d'électrices et d'électeurs appelés à se rendre aux urnes.

Les listes qui n'auront pas obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés ne seront « pas *admises à répartition des sièges* » et ne seront remboursées ni du cautionnement (100 000 F) ni des frais de propagande (papier, impression des bulletins de vote, affiches, circulaires et affichage).

La majorité divisée

Ces dispositions de la loi de juillet 1977 auront pour effet de réduire la participation à la bataille du 10 juin, qui se limitera, pour l'essentiel, à un affrontement entre les quatre grandes formations qui se disputent le terrain politique national : P.C.F., P.S., R.P.R., U.D.F. Encore ne peut-on avancer aucun pronostic sérieux sur la constitution d'une liste à proprement parler R.P.R. C'est en effet à titre personnel que M. Jacques Chirac, président de la formation gaulliste, a convié les Français, le 6 décembre, à repousser par un triple non « *la politique de supranationalité, l'asservissement économique, l'effacement international de la France* ».

Les très virulentes accusations lancées ce jour-là par l'ancien premier ministre contre le « *parti de l'étranger* », qu'il suspecte de préparer l'« *abaissement de la France* », lui ont valu de la part de ses partenaires au sein de la majorité des répliques acerbes. Parmi beaucoup d'autres, M. Pierre Pflimlin, maire de Strasbourg, ancien président du conseil, s'est indigné de ces « *propos injurieux* » et de cette « *calomnie* » déjà proférée contre Robert Schuman « *vers les années 50* » ; M. Lecanuet, président de l'U.D.F., a condamné M. Chirac en quelques mots : « *Le propos est monstreux* » ; M. Chinaud, président du groupe U.D.F. de l'Assemblée nationale, a stigmatisé les « *propos de la colère* » ; M. Pinton, délégué général de la même U.D.F., a dénoncé le recours aux « *injures* » et aux « *invectives* ».

Au sein même de son propre parti le maire de Paris n'a pas recueilli que des approbations, et M. Olivier Guichard, ancien ministre d'Etat, exprimait les sentiments de plus d'un lorsqu'il faisait remarquer : « *S'il fallait prendre au pied de la lettre la déclaration de M. Chirac, le R.P.R. devrait, logiquement et convenablement, sortir de la majorité. Si on ne doit pas les prendre au pied de la lettre, on place les élus du R.P.R. dans une position d'une ambiguïté rarement atteinte, même sous les régimes d'Assemblée d'autrefois.* »

La vieille querelle politique de la « supranationalité » se trouvant relancée dans la passion mais également dans l'ambiguïté, l'incertitude demeure sur de nombreux points pratiques.

Comment les listes seront-elles composées ? Quelques personnalités de divers bords (M. Raymond Barre, premier ministre, *M. Gaston Defferre*, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, M. Michel Rocard, membre du secrétariat national du P.S.) ont fait clairement connaître qu'elles *demeureraient* à l'écart de la compétition, mais, en revanche, les décisions positives font défaut. Les diverses formations politiques, qu'elles appartiennent *à l'opposition ou* à la majorité, se livrent à une véritable course de lenteur. Elles ont, il est vrai, jusqu'au 25 mai — date limite — pour déposer leurs listes de candidats, la campagne électorale officielle devant s'ouvrir le lendemain.

Comment cette campagne sera-t-elle financée ? Les 86 députés communistes, 150 des 155 députés R.P.R. et 10 « non inscrits » se sont associés pour voter, le 11 décembre, une proposition de loi R.P.R. visant à interdire non seulement *ce financement* par des fonds communautaires mais également toute action d'information des institutions européennes. Les députés socialistes s'étaient abstenus à l'issue de cet examen en première lecture, et le président du groupe U.D.F. avait annoncé son intention de saisir le Conseil constitutionnel.

L'affaire est demeurée sans suites et sans conséquences pratiques, la proposition de loi n'ayant pas été inscrite à l'ordre du jour du Sénat, avant la fin de la session d'automne du Parlement.

Le cumul pour qui ?

Sera-t-il possible d'appartenir tout à la fois à l'Assemblées des *Communautés européennes* et à l'une de celles (Assemblée nationale et Sénat) qui composent le Parlement français ? Le débat ne pouvant être considéré comme *définitivement* tranché, les « positions de départ » sont les suivantes pour les quatre principales *formations* :

— Le bureau politique du parti *communiste* a rappelé, le 25 octobre, que le P.C.F. « *est sans aucun doute la formation dont les élus limitent au minimum possible le cumul des mandats* », mais il a ajouté : « *Le parti communiste français s'oppose à toute décision refusant aux membres du Parlement français le droit de se porter candidats et d'être élus à l'Assemblée européenne. Exerçant la souveraineté nationale, les députés et sénateurs français doivent pouvoir agir à ce titre au sein de l'Assemblée européenne et veiller a ce que celle-ci se tienne dans le cadre de ses prérogatives, se prononcer sur l'affectation des sommes prélevées sur l'impôt national. L'exercice d'un double mandat évitera que la responsabilité de certaines décisions soit tout simplement renvoyée du Parlement national vers l'Assemblée européenne, plus éloignée des citoyens et considérée dans ces conditions comme une instance de plus haut niveau* » ;

— Le parti socialiste se prononce pour la limitation à deux du nombre des mandats électifs, mais seulement à partir de 1980, ce qui exclut de l'application de cette règle interne le scrutin du *10 juin* ;

— Le congrès extraordinaire du R.P.R. a adopté le 12 décembre une motion qui affirme l'incompatibilité entre les mandats à l'Assemblée des Communautés européennes et au Parlement *français*. Les gaullistes avancent, à l'appui de cette thèse, un argument de calendrier (l'Assemblée européenne et l'Assemblée nationale française siégeront souvent aux *mêmes périodes*) et un argument de principe (disparité entre le mode de scrutin national, qui est majoritaire, et le mode de scrutin « européen », *qui est proportionnel* ;

— L'U.D.F. s'aligne sur la *position du président de la* République, qui avait déclaré au cours de sa conférence de presse du 21 novembre : « *Il serait, à mon avis, tout à fait néfaste que les parlementaires européens n'aient pas en même temps, ou certains d'entre eux en tout cas, des responsabilités dans des Parlements nationaux pour connaître le point de vue de ceux-ci et défendre leurs prérogatives... C'est un fait que, dans notre pays, le haut niveau d'expression politique s'accompagne presque toujours de la détention d'un mandat parlementaire. Ce sont les raisons pour lesquelles je suis hostile à l'incompatibilité entre le mandat national et le mandat à l'Assemblée parlementaire européenne.* »

A cinq mois de l'échéance, les divergences portent donc, en France, non seulement sur l'enjeu, mais aussi sur certaines des modalités du scrutin européen.

RAYMOND BARRILLON.

JEAN REY SE SOUVIENT

Quand de Gaulle change d'avis...

***L'Europe a sa grande histoire et ses petites histoires.* Des personnalités qui ont joué un rôle dans celles-ci raconteront ici, au fil des *mois*, leurs *souvenirs*. Jean Rey, qui fut président de la Commission des Communautés européennes dans une période délicate, ouvre aujourd'hui la voie.**

E*N 1960 et 1961, à l'époque* où j'étais dans la commission Hallstein, le commissaire chargé des relations extérieures, nous étions occupés à négocier le « Dillon round », affaire tarifaire importante qui se poursuivait non seulement à Genève, mais aussi à Bruxelles. *La discussion avec les Etats-Unis* se termina à Bruxelles *dans mon bureau*. Les négociateurs, M. Peterson, représentant *personnel du président* des Etats-Unis, assisté de son ambassadeur M. Walton Butterworth, et moi-même au nom de la Communauté, assistés de nos fonctionnaires, nous discutâmes trois heures et réglâmes de façon satisfaisante les points encore en litige. Tout étant *terminé, j'offris à nos partenaires* une coupe de champagne et *nous échangeâmes* quelques paroles amicales en présence de la télévision.

Le soir même la scène passait *sur les écrans de la télévision* française et le général de Gaulle, qui le *regardait, parlant* de moi, fit à haute voix la réflexion suivante : « Qui est ce monsieur qui se permet de parler au nom de la France ? » Tout se sait très vite, même quand cela se passe à l'Elysée.

Le général, à l'époque, connaissait sans doute assez mal les mécanismes du traité de Rome. Mais, six ans après, lors *de la conclusion du* « Kenndy round », la réaction du général fut tout à fait *différente*. *Le* « Kennedy round » était beaucoup plus *important* que le « Dillon round ». Il englobait quarante-trois pays et portait sur des volumes de commerce d'une portée économique bien plus considérable. Quinze jours après la conclusion *de la négociation*, la Commission se *trouvait à Rome*, participant à un dîner offert par le président *Saragat au général* de Gaulle à l'occasion d'une *réunion au sommet*. Le président Saragat, présentant les membres de la Commission au général, lui dit : « *Mon général, voici les technocrates.* » Mon tour étant arrivé, le général me félicita d'avoir réussi cette grande négociation. Et ce succès (le professeur Grosser le *rappelle exactement dans* le *magistral ouvrage* qu'il vient de consacrer aux *Occidentaux*) ne fut pas étranger à ma nomination, peu de jours après, en qualité de successeur du professeur Hallstein à la présidence de la Commission des Communautés européennes.

A l'automne, je fis ma visite officielle au président de Gaulle à l'Elysée. Accueilli avec beaucoup de courtoisie, j'entendis le président me dire notamment ceci : « *Si j'avais été aux affaires quand le traité de Rome a été négocié, peut-être aurait-il été différent de ce qu'il est. Mais ne vous inquiétez pas. Nous l'avons accepté. Nous avons fait la moitié du chemin. Il faut faire l'autre.* » Après quoi il m'expliqua qu'à son avis c'était impossible avec les Anglais. Mais ceci est une autre *histoire*.

Ainsi s'exprimait le président *de Gaulle à l'automne 1967. Le* succès du « Kennedy round » lui *avait montré ce qu'au début il* ne croyait pas du tout : que l'intégration *européenne*, loin de nuire à la force de négociation et à l'indépendance des Européens, les avait, au contraire, renforcés lorsqu'ils s'exprimaient d'une seule voix. Et on peut remarquer qu'à partir de cette *date, dans ses conférences de* presse, plus jamais le général *ne s'est moqué de la* Communauté, des pères de l'Europe, des institutions bruxelloises et que nous n'avons plus jamais été l'objet de ces paroles peu amicales dont nous avions été criblés depuis 19[illegible].

En poursuivant avec persévérance et ténacité l'effort de construction politique, économique et monétaire du continent européen, le président Valéry Giscard d'Estaing et le premier ministre Raymond Barre ne contredisent pas l'œuvre de *leurs prédécesseurs, ils la poursuivent*. Animée par la Commission des Communautés européennes et par le Parlement, mieux aidée maintenant par les chefs d'Etat et de gouvernement de nos neuf pays, la Communauté est entrée dans une phase active de la construction *du continent européen. Qui donc* pourrait ne pas s'en réjouir ? — *J. R.*

90 millions de francs de propagande communautaire

LA propagande va bientôt commencer dans les neuf pays de la Communauté pour l'élection du Parlement européen au suffrage universel. En gaélique, en danois, en français, en anglais, le message sera le même : « *Votez pour qui vous voulez, mais votez.* » Bruxelles veut que le maximum des cent quatre-vingts millions d'électeurs potentiels *se rendent aux urnes* : le taux de participation indiquera la vitalité du sentiment européen. Des affiches publicitaires, des pages entières de quotidiens, des séquences télévisées, harcèleront l'électorat sur l'importance de cette étape dans l'évolution politique de l'Europe. Bruxelles ne regardera pas à la dépense...

Pour les élections de juin, le budget de la C.E.E. s'élève à quelque 5 millions d'unités de compte européennes (environ 31 millions de francs) à distribuer aux partis pour leur propagande politique, distincte de la propagande communautaire (1). Cette somme sera répartie entre les groupes politiques qui sont déjà présents au Parlement de Strasbourg et utilisable à leur gré. La direction générale pour l'information du Parlement européen disposera de quelque 20 000 francs. En outre, la Commission doit attribuer 20 millions de francs pour la campagne « multimédia », comme l'appellent les techniciens du palais de Berlaymont. Le Parlement européen a engagé pour cette campagne plus de 17 millions de francs en 1978 et déboursera 16 autres millions de francs en 1979. Au total, avec quelques accessoires, près de 90 millions de francs.

La gestion de cette campagne électorale a été confiée à des agences publicitaires spécialisées en campagnes politiques et sociales ; c'est donc d'une certaine manière qu'il y a quelque chose à vendre. Quel est le message que ces conseillers occultes devront transmettre ? « *Notre message est que le Parlement européen élu au suffrage direct du peuple est un fait positif par rapport au Parlement nommé au deuxième degré* » nous a répondu M. Natali, vice-président de la commission qui gère les fonds.

La possibilité qu'un Parlement élu par suffrage direct ait des pouvoirs plus grands, hypothèse contre laquelle s'élèvent de vastes secteurs de l'opinion publique en France, en Angleterre et au Danemark ne sera-t-elle pas écartée ? « *Le problème de l'accroissement des pouvoirs du Parlement européen*, répond M. Natali, *ne concerne pas la propagande de la Commission, mais les forces politiques. Notre objectif, est seulement de faire élire des parlementaires. Nous ne pouvons pas retourner en arrière, même si des conséquences de ces élections devaient être tirées sur le plan national.* »

La campagne de propagande financée par le Parlement européen et par la Commission exécutive de la C.E.E. sera absolument neutre sur le plan politique, assure-t-on au palais de Berlaymont, tout en affirmant qu'on cherchera à entrer dans le vif des problèmes communautaires. Cette campagne de sensibilisation, qui devrait s'achever au *début* d'avril, quand les partis politiques ouvriront la campagne électorale proprement dite pour attirer les préférences.

Quelle image de la C.E.E. la campagne de propagande projettera-t-elle à l'électorat européen ? Lorenzo Natali répond : « *Il y a des différences entre les opinions publiques des différents pays sur la Communauté. Dans certaines nations, elle est encore considérée comme un organisme infernal qui fait augmenter les prix alimentaires. Nous devons faciliter l'identification entre la Communauté et le Parlement européen.* » Les députés du nouveau Parlement seront quatre cent dix, ce qui signifie que chaque élu aura coûté 50 millions de lires à la Communauté, plus ses propres dépenses ou celles de son parti. Est-ce peu ? Beaucoup ? La question passe pour n'avoir pas d'importance au regard de l'ampleur de l'événement.

RENATO PRONI.

(1) L'Assemblée nationale française avait voté en première lecture l'interdiction d'une distribution de l'argent communautaire aux partis politiques, mais le Sénat n'ayant pas inscrit ce sujet à son ordre du jour, l'affaire sera sans doute enterrée. (Voir ci-contre l'article de Raymond Barrillon.)

Ecole Nouvelle d'Organisation Economique et Sociale
Etablissement privé d'enseignement Technique et Supérieur
EXPERTISE COMPTABLE
Préparation sur place et à distance
CERTIFICATS SUPERIEURS
de Janvier à Juin 1979
- Révision comptable.
- Juridique et fiscal.
- Organisation et gestion des entreprises.
Dans un centre d'Etudes reconnu par l'Etat.
NIVEAU D.E.C.S. exigé.
ENOES
62 r. Miromesnil 75008 Paris
622.53.86 (lignes groupées)

ANVERS Centre Mondial du
DIAMANT
Le prix du jour vous sera communiqué 24 heures sur 24 au numéro
TÉL : 19.32-31/31.27.54
GENERAL DIAMONDS
PELIKAANSTR. 92 ANVERS

ILC : cours d'anglais vivant
Les nouveaux cours "trimestriels" commencent.
Il est encore temps de vous inscrire.
Téléphonez au 325.41.37
ILC International Language Centre
20, passage Dauphine 75006 Paris

L'ACCIAIO FINSIDER
PER LE ESIGENZE
DEL PAESE
VERSO GLI ANNI '80
ITALSIDER / DALMINE / TERNI / ITALIMPIANTI / ACCIAIERIE DI PIOMBINO / ARMCO FINSIDER
CEMENTIR / C.I.M.I. / C.M.F. / C.S.M. / DERIVER / FMI-MECFOND / INNSE
MONTUBI/MORTEO SOPREFIN/PONTEGGI/SAIP/SICAI/SIDERCOMIT/SIDEREXPORT/TERNINOSS
FINSIDER GRUPPO IRI
PUR-FINSIDER

Les déclarations du président du conseil italien

(Suite de la première page.)

— Toutefois, la majorité au Parlement s'est divisée, au moment du vote...

— Malheureusement, nous avons dû travailler à un rythme serré, et nous n'avons pas eu le temps d'approfondir tous les thèmes avec les partis. Je n'exclus pas que, s'il y avait eu une demi-matinée en plus (la séance de la Chambre le 12 décembre était à 10 heures et nous avions travaillé jusqu'à 5 heures du matin en consultations techniques et internationales), on aurait évité des votes contre ainsi que les réserves des communistes et des socialistes.

— Certains ont reproché au gouvernement d'avoir donné l'impression d'être plus intéressé par le transfert de ressources dans la C.E.E. que par une réciprocité réelle des interventions de défense du taux de change.

— Il n'est pas vrai que du côté italien on ait prêté une attention moins soutenue aux aspects techniques de l'accord de change et à la réciprocité des interventions : les contributions du ministre du Trésor et du gouverneur de la Banque d'Italie le montrent assez. Mais, pour nous, toute la négociation devait, comme cela avait été convenu à Brême, évoluer sur des voies parallèles : c'est-à-dire qu'à côté de l'accord de change, il fallait définir des mesures qui permettraient aux Etats membres dont les économies sont moins prospères de soutenir les conséquences d'une discipline monétaire rigide sans en subir de dommages mais, au contraire, en en tirant des avantages.

» D'autre part, on ne peut parler dans ce contexte de transfert de ressources comme s'il s'agissait d'aumônes accordées par les pays riches aux pays plus pauvres. Si on veut un développement harmonieux de la Communauté, il est dans l'intérêt de tous les partenaires de mettre en œuvre des politiques structurelles tournées vers une redistribution plus équilibrée des ressources. Autrement, on s'engage inévitablement vers une Europe à deux ou plusieurs vitesses, surtout si nous gardons à l'esprit les suites possibles du prochain élargissement de la Communauté aux trois nouveaux pays candidats.

— Venons-en à la question agricole. Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'elle est un motif de faiblesse et de dissension à l'intérieur de la C.E.E. Elle menace de bloquer tout développement sérieux de l'intégration européenne, surtout lorsqu'un pays tel que la France la soulève. Quelle est la position de l'Italie, qui, tout en dépensant plus que la France pour la politique agricole commune, en tire un bénéfice moindre ?

— L'élimination graduelle des montants monétaires compensatoires, à travers des mécanismes à convenir, a été soulevée par l'Italie depuis un certain temps, avant que la France ne le fasse. Notre action en ce sens, aussi bien que la demande française, vise à reconstruire une réelle unité du marché agricole et donc à favoriser l'intégration économique, non pas à la bloquer.

» En ce qui concerne la seconde partie de votre question, je voudrais préciser qu'il n'est pas exact de dire que l'Italie « dépense plus que la France pour la politique agricole commune ». Le problème est que la Communauté dépense plus pour la garantie des produits agricoles continentaux que pour les produits agricoles méditerranéens.

» Nous avons déjà depuis longtemps attiré l'attention de nos partenaires sur les carences de la politique agricole commune. Il suffit de penser à l'aide notoirement plus importante offerte à l'heure actuelle aux productions continentales, si l'on compare aux productions méditerranéennes, à l'absurdité que représentent les excédents croissants, toujours plus difficiles à écouler, de produits agricoles, à ces mécanismes qui comportent des dépenses obligatoires énormes pour les Etats membres, et que leur automaticité absolue fait échapper complètement à tout contrôle en séance d'examen du budget. Pour ne pas parler du fait insensé que le secteur agricole absorbe plus de 70 % du budget lui-même.

» C'est précisément grâce aux pressions italiennes que les chefs d'Etat ou de gouvernement ont demandé à la Commission de Bruxelles d'étudier des mesures de rééquilibrage de la politique agricole : un premier document a été présenté au Conseil européen. Ce « pacte méditerranéen » pour la diminution des disparités a été approuvé, et ce n'est pas sans signification qu'il ait été complété peu de jours après notre « oui » au S.M.E. De même, il est aussi très important que le Parlement européen ait confirmé une dotation beaucoup plus consistante pour le fonds régional. Je pense que les représentants des peuples voient plus loin et sont moins embarrassés que les organes de gouvernement.

— Le nouveau système monétaire européen tournera inévitablement autour du mark. Ne se dirigera-t-on pas vers une sorte de système solaire avec une monnaie hégémonique et une série de monnaies satellites ?

— Mis à part le fait que l'Allemagne a construit sa force actuelle en travaillant dur (même avec nos ouvriers bien utilisés), et qu'elle peut donc donner une orientation aux autres, votre définition technique ne me semble pas exacte. Je me souviens de tous les efforts qui ont été faits, en particulier par le gouvernement italien, pour créer un système basé sur un « panier » de monnaies : dans ce panier, le mark aurait, certes, un poids important, mais pas déterminant.

» En outre, nous avons travaillé vigoureusement pour que le système prévoie une symétrie des charges d'intervention et d'ajustement. Cela veut dire que si une pression sur le mark se développait, il reviendrait aux autorités allemandes de prendre des mesures opportunes, aussi bien monétaires qu'économiques, dans le but, précisément, d'éviter que de telles pressions ne se répercutent en priorité sur les autres partenaires.

— 1979 apparaît comme l'année de l'Europe, non seulement pour le S.M.E., mais aussi, sinon surtout, pour l'élection directe de l'Assemblée parlementaire européenne. A quelles conditions l'un et l'autre événement pourront-ils donner un élan politique au processus d'unification européenne ?

— J'ai toujours pensé que l'élection directe du Parlement européen doit représenter un changement qualitatif dans le processus de construction de l'Europe. Même si aujourd'hui certaines forces politiques européennes — mais pas les italiennes, il faut le répéter — manifestent des réserves et des résistances. On ne peut pas ignorer que le passage du système actuel d'élection indirecte au suffrage universel direct, qui pose en soi un lien immédiat entre les peuples et l'Assemblée, augmentera nécessairement le prestige de cette dernière et donc son influence.

» Si c'est ce qui arrive, comme je le crois, alors l'Assemblée élue constituera un stimulant réel pour une plus grande cohésion politique, de même que le système monétaire, s'il fonctionne de manière efficace, représentera un facteur important de cohésion économique. L'essentiel est de ne pas perdre de vue la tension idéale. Dans le cas contraire, si nous cédions à la réaffirmation des égoïsmes nationaux, on se souviendrait de 1979 comme de l'année où l'Europe aurait raté le train de l'unité.

Au-delà des visions particulières

— Le fait que les deux pays qui ont pris l'initiative du S.M.E., en lui attribuant une haute signification politique, semblent en désaccord complet au sujet du développement des pouvoirs du Parlement européen, l'Allemagne étant pour et la France contre, ne semble pas de très bon augure.

— A l'approche de la date des élections européennes, il était inévitable que certaines forces politiques reprennent les vieilles polémiques. Nous ne voulons pas créer de difficultés à d'autres en approfondissant la question maintenant. Il y a des mouvements historiques qui iront au-delà de toutes les visions particulières.

— Un pays comme l'Italie apporte différents thèmes dans l'Europe communautaire : pays faible à côté de pays forts, pays politiquement instable ou peu homogène en face de pays plus stables ou plus homogènes, pays avec le plus fort parti communiste du monde occidental.

— L'unification de l'Italie n'a pas rendu les Siciliens Lombards, ou réciproquement, et pourtant, en plus d'un siècle, l'Italie est restée unie et est devenue plus harmonieuse. Ainsi nous ne prétendons pas, ou nous ne pensons pas souhaitable, que l'intégration de l'Europe doive effacer les caractéristiques nationales des pays membres. Mais je considère que tous peuvent tirer avantage d'une plus grande homogénéité sur le plan économique et social. Notre choix européen n'est pas d'aujourd'hui : notre contribution n'a pas été inférieure à celle des autres. L'insistance de nos partenaires pour que nous restions pleinement dans la Communauté lors de cette phase délicate confirme mes dires. Quant aux difficultés internes, il n'est pas dit que tous les autres pays de la C.E.E. soient dans une situation particulièrement confortable.

— Vous avez toujours donné une importance notoire au choix européen du P.C.I. Toutefois, le P.C.I. est, malgré tout, le parti qui a exprimé les réserves les plus fortes sur le S.M.E., et a finalement voté contre...

— Je ne crois pas que l'attitude du parti communiste envers le S.M.E. — et je l'ai dit au Parlement — puisse être interprétée comme un indice d'affaiblissement du choix européen. Les déclarations précises faites par les orateurs communistes, comme du reste par les socialistes, sur leur adhésion intacte à notre participation à la Communauté confirment ma conviction.

— Aujourd'hui, de toute façon, l'Italie est dans le système monétaire et cela suppose une convergence des différentes politiques économiques, donc un progrès, relatif, du nivellement des taux d'inflation nationaux. Comment pensez-vous que cela puisse se concilier avec le niveau persistant de la dépense publique en Italie et avec les difficultés réelles à adopter une politique salariale dans la ligne de celle des autres pays ?

— Je considère non seulement que notre adhésion au S.M.E. est cohérente avec l'engagement du gouvernement d'assainir notre économie en diminuant le taux d'inflation et en augmentant l'emploi et la production, mais aussi que le fait de ne pas y adhérer aurait mis en doute notre volonté d'atteindre de tels objectifs.

» Je voudrais en outre rappeler que l'ordre du jour approuvé à la Chambre après le débat sur le S.M.E. a engagé le gouvernement à suivre une politique de relance des investissements, de défense et de développement de l'emploi, avec priorité absolue au Mezzogiorno, en réduisant le déficit des dépenses courantes, les besoins totaux du secteur public élargi, et en diminuant les coûts de production. Le gouvernement remplit un tel engagement en faisant de ces objectifs autant de points-clés de son « plan triennal ».

» Je souhaite d'autre part que, dans les neuf pays, les syndicats prennent une part toujours plus active à la vie de la Communauté. Ce sera un autre bond qualitatif et un signe d'une future « popularisation de la C.E.E. ».

Propos recueillis par
ALDO RIZZO.



FORUM

Ni fédération ni confédération

par
JEAN-PIERRE QUENTIN (*)

En 1976, une hôtesse de l'air obtient d'un tribunal belge la condamnation de la Sabena pour non-respect du principe de l'égalité de rémunération entre les hommes et les femmes. En 1975, la Cour de cassation française donne raison à la société Jacques Vabre face à l'Administration des douanes, qui exigeait le paiement d'un droit contesté. En 1974, une P.M.E. italienne (le laboratoire Zoja) gagne un procès contre une multinationale américaine (C.S.C.). Régulièrement, des entreprises sont sanctionnées pour pratiques contraires aux intérêts des consommateurs, etc.

Ces exemples, pris au hasard des très nombreuses décisions de tribunaux (nationaux) d'Europe appliquand le droit communautaire, montrent bien que les lois de la Communauté existent, qu'elles concernent directement les personnes (aussi bien physiques que morales) et que celles-ci peuvent s'en prévaloir devant leur tribunal habituel.

On est alors surpris lorsqu'on entend dire que la Communauté *« doit tendre à devenir une confédération »*... alors qu'elle a dépassé ce stade. En effet, dans une confédération, les destinataires des décisions ne sont en aucun cas les citoyens directement, mais les Etats (la seule exception étant la Confédération helvétique, qui, juridiquement, est en réalité une fédération).

Mais si la Communauté est déjà sous certains aspects plus qu'une confédération, paradoxalement, elle n'a pas atteint ce niveau d'intégration ! L'autorité confédérale est en principe investie de compétences internationales ; or, si tel est partiellement le cas de la Communauté (en matière économique et commerciale), les neuf Etats membres restent maîtres de leur diplomatie, même si une certaine coordination se fait dans le cadre des mécanismes de coopération politique.

Si la Communauté est ainsi à la fois moins et plus qu'une confédération, tend-elle à devenir une fédération, comme d'autres l'annoncent ? Elle en a déjà un certain nombre de caractères (sans évoquer ici la question, controversée, du vote à la majorité) :

— De même que les chartes fédérales, les traités communautaires transfèrent des compétences précises à une autorité supranationale : les accords commerciaux ne sont plus négociés par les Etats mais par la Communauté (qui a en outre conclu d'importants accords de coopération ou d'association avec les pays du bassin méditerranéen, avec cinquante-trois pays en voie de développement d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique dans le cadre de la convention de Lomé, etc.) ; la politique agricole commune est bien connue et, à un moindre degré, le droit européen de la concurrence, de l'environnement, les normes de qualité des produits...

— La Communauté, à l'instar d'un pouvoir fédéral, dispose d'un réel pouvoir législatif et édicte des règles générales directement applicables à deux cent soixante millions d'Européens (un seul exemple, parmi des centaines : on connaît la réglementation relative aux licenciements collectifs — sait-on qu'elle a été décidée à Bruxelles ?) ;

— Comme dans une fédération, les Etats membres sont subordonnés à la Communauté, sous le contrôle de la Cour de justice des Communautés européennes (C.J.C.E.) de Luxembourg. Dès 1964, dans une affaire de facture d'électricité impayée, les juges ont clairement affirmé que ces Etats, en ratifiant le traité instituant la C.E.E., ont définitivement renoncé à exercer leur souveraineté dans les matières réglées par ce texte et ne sont donc plus en droit d'imposer dans ces domaines des règles contraires ;

— A la manière des chartes fédérales, des traités de Rome sont conclus sans limitation de durée et sans possibilité de retrait ; la procédure de révision des traités associe les institutions de la Communauté (excluant donc la simple conférence diplomatique) ; ils créent directement des droits et obligations pour les particuliers (principe dit de l'« immédiateté fédérale »).

Une construction originale

Toutefois la Communauté ne possède pas un certain nombre d'autres éléments caractéristiques des fédérations :

— Elle est régie par des traités internationaux, non par une Constitution ;

— Sa compétence internationale est limitée, et exclut la politique étrangère et les questions de défense ;

— Alors que les institutions fédérales ont le pouvoir de déterminer leurs compétences propres au regard de celles des Etats fédérés, les institutions communautaires n'ont pas ce pouvoir ;

— La Cour de justice est juge de la légalité des actes de l'autorité communautaire, mais pas de la légalité des actes nationaux — elle ne s'assimile donc pas à une cour suprême fédérale ;

— « Dans nos communautés comme dans l'Etat fédéral, nous nous trouvons en présence d'un système de subordination-participation : subordination des Etats membres à la règle commune mais participation de ces Etats à son établissement. Mais aussi force est de reconnaître que dans nos Communautés, le rôle des Etats dans l'établissement de la législation communautaire (leur participation) est beaucoup plus important qu'il ne l'est dans le système fédéral. » (Professeur Pierre-Henri Teitgen, cours de droit institutionnel communautaire, Paris, 1974.)

Si la déclaration Schuman du 9 mai 1950 évoquait « les premières assises concrètes d'une fédération européenne », le traité de 1957 est dans son préambule à la fois moins immédiatement ambitieux et plus pragmatique, les signataires se déclarant « déterminés à établir les fondements d'une union sans cesse plus étroite entre les peuples européens ». Le choix entre fédération et confédération peut donc être écarté, car on se trouve en présence d'une construction « sui generis », avec pour caractéristique majeure d'être évolutive, progressive. Elle n'atteint pas le stade de la confédération, tout en le dépassant ; elle n'est pas tout à fait, tant s'en faut, une fédération... et probablement ne doit pas tendre à le devenir.

En effet, pourquoi une fédération, qui supposerait le transfert à l'administration européenne d'un certain nombre de compétences qui sont aussi bien, si ce n'est mieux, assumées au niveau national, régional ou local ? Pourquoi creuser davantage le fossé entre gouvernants et gouvernés quand rien ne le justifie ? Les compétences et pouvoir doivent être assumés au niveau géographique approprié.

(*) Délégué de l'Association française des docteurs en droit, auteur du livre *Pratique de l'Europe communautaire*. Ed. A.P.I.L., Versailles, 1978.

La crise est d'abord celle du vieux monde

(Suite de la page 19.)

On peut raisonnablement penser que les investissements de capacité des firmes des pays développés, créateurs d'emplois, sont concentrés par les industriels ou encouragés par des banques dans ces pays neufs qui sont en pleine expansion plutôt que dans les pays anciens, dont on n'attend plus une croissance forte. Les pays européens sont dans ce cas : on leur réserverait les investissements de rationalisation, qui économisent la main-d'œuvre. Tandis que pour l'ensemble O.C.D.E., et surtout en Europe, l'investissement reste modéré depuis la crise, il croît de 12,9 % annuellement en Corée du Sud, de 13,8 % au Brésil, de 11 % en Turquie, par exemple. A l'inverse, en R.F.A., l'investissement productif a crû de 4,8 % en 1977, 7 % en 1976, mais pour plus de la moitié, ces investissements ont été de rationalisation.

En conséquence, on observe que l'emploi industriel a progressé entre 1963 et 1976 dans tous les pays sauf en Europe : l'Amérique du Nord a gagné 2,2 millions d'emplois industriels en treize ans, le Japon 810 000, l'Europe du Sud 1,7 million, mais l'Europe du Nord en a perdu 1,4 million et la C.E.E. particulièrement 1,2 million (1,8 million depuis 1974).

Dernière conséquence : l'Europe, qui traditionnellement était importatrice nette de capitaux directs, à partir de 1972 devient exportatrice. Les entrées de capitaux directs croissent vers les Etats-Unis et les autres pays du monde, mais régressent pour chaque pays européen.

Comment se fait-il que des pays qui ont eu un dynamisme remarquable pendant deux décennies, qui se sont constitué des outils de production neufs, n'aient pas été en mesure de résister victorieusement au choc de 1975 ? On se souviendra que le Japon a su remarquablement réagir à la crise énergétique.

Trois types de raisons peuvent être proposées pour expliquer la mauvaise riposte européenne à la crise.

En premier lieu, l'Europe, qui est *théoriquement* une zone hautement industrialisée, a reconstruit son industrie sur des bases traditionnelles et peu novatrices : on peut dire, à titre de symboles, que la Communauté européenne en choisissant le charbon et l'acier n'a pas choisi l'avenir, le charbon « européen » allait être rapidement supplanté par le pétrole « américain » (les plus grandes firmes du monde sont des firmes pétrolières américaines), et l'acier des nouveaux pays industrialisés. Le choix de départ portait en germes toutes nos difficultés actuelles.

La deuxième explication qui permet de mieux cerner les difficultés actuelles de l'Europe tient dans un nom : Etats-Unis. Il ne fait pas de doute que les Américains jouent de toutes leurs armes, et, en particulier, de l'arme du taux de change pour contenir dans un rôle de lieutenance l'Europe, amie et rivale. Le nouvel arbitrage défavorable envers l'Europe, par comparaison avec les conditions d'investissement aux Etats-Unis ou dans les pays nouvellement industrialisés, provient largement du changement de parité dollar contre monnaies européennes. La baisse du dollar élève les coûts relatifs de main-d'œuvre (exprimés en dollars) partout en Europe, et spécialement en R.F.A. et dans les zones très industrielles, accélérant les délocalisations vers d'autres pays à bas salaires, aggravant donc l'obsolescence d'équipement de production de biens de bas de gamme ou très standardisés. La « crise » du dollar, dont le cours varie différemment selon les devises, contribue, en outre, à accroître les disparités entre nations européennes et gêne durablement une plus forte intégration, si elle ne détruit pas la seule base vivante de la C.E.E., le Marché commun agricole.

Troisième explication : la division des Européens. Devant la déperdition d'une partie de ses moyens industriels, l'Europe doit gagner la bataille des marchés de haute technologie. Les exemples de division ne manquent pas qui expliquent la lenteur de la concertation pour mettre en œuvre une politique industrielle nouvelle commune, face à une offensive ordonnée des Etats-Unis ou du Japon. On comprendra cependant que la dépendance de l'Europe, sur le plan de la défense, lui ôte toute indépendance économique véritable dans la mesure où cet argument différencie nettement les intérêts fondamentaux des différents pays européens.

Rendement et protection sociale

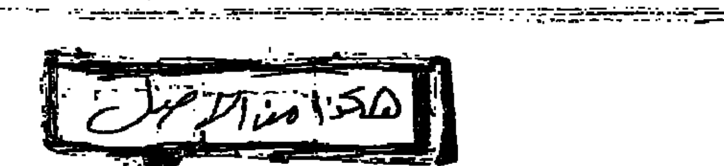
Au terme de ce parcours des problèmes de l'Europe, on ne peut que ressentir un sentiment profond d'expectative. Il ne fait pas de doute que les politiques d'assainissement des situations financières des entreprises sont une condition de la reprise, mais elles ne provoqueront pas la relance de l'activité. Les entreprises ne croient plus à une Europe en croissance rapide et surtout ont des occasions de profits plus favorables ailleurs dans le monde : l'amélioration n'est pas au bout de ce chemin. La constitution d'une zone monétaire stable dans la C.E.E. est certainement un préalable à toute croissance équilibrée, mais si le S.M.E. — au reste tronqué — n'est qu'un serpent qui enserre les politiques économiques des pays, en l'absence d'une expansion dynamique et convergente des économies des Neuf, il risque d'avoir un terrible effet dépressif, aggravant ainsi la crise en Europe.

Et surtout, ce qu'il faut craindre avant tout, c'est que les gouvernements, comme il semble qu'ils en aient un peu partout l'intention, ne voient plus de solution, en désespoir de cause, pour rétablir l'Europe comme une zone de hauts rendements que dans le démantèlement des systèmes sociaux de protection, de retraites, d'éducation... qui sont, de fait, de plus en plus lourds à supporter, à mesure que la croissance se ralentit. Pour le long terme, c'est ici que nous voyons, nous, la grande menace industrielle.

Souhaitons que nous soyons assez lucides pour ne pas croire aller de l'avant en faisant un terrible chemin en arrière.

PHILIPPE MAHRER.

LE MONDE
met chaque jour à la disposition de ses lecteurs des rubriques d'Annonces Immobilières
Vous y trouverez peut-être
L'APPARTEMENT
que vous recherchez.



هكذا من الأصل

COLLOQUE

L'irrésistible montée du chômage et les balbutiements de ses guérisseurs

Fin 1978, il y avait environ six millions de chômeurs en Europe, soit 5,5 % de la population civile active. Chaque année, le potentiel de la main-d'œuvre européenne augmente *de 0,8 %. Ce qui* signifie que tous les ans un million à un million et demi de demandeurs d'emploi viennent s'ajouter aux autres. Ce problème du marché du *travail* demeurera aigu encore pendant environ dix années. Ensuite, le nombre de la population active diminuera. En 1980-1985, il se pourrait même qu'il y ait à nouveau une pénurie de main-d'œuvre. Le cercle « Bergdorf », un forum allemand de discussion, jouissant d'une haute *considération internationale*, a discuté de ce grave processus. Trouvées les causes du chômage les experts ont retenu : l'insécurité des entre*prises*, des investissements levés à l'étranger, la flambée des prix du pétrole et le travail au noir.

M. ERICH STREISSLER, professeur de l'univer*sité de Vienne*, a lancé dans le débat la thèse qui n'était pas très difficile, dans *une société* de surabondance, de garantir à chacun un emploi. *« Il suffirait de faire de celui qui ne trouve pas ailleurs une activité utile un fonctionnaire d'Etat »*, a-t-il déclaré. Un certain nombre de pays du monde occidental avaient commencé de suivre cette voie, notamment la Grande-Bretagne. Mais M. Streissler a repeté cette possibilité. Comme par le passé, l'objectif devait être la réintégration de la main-d'œuvre disponible dans l'économie *privée*.

M. Gottfried Bombach, professeur à l'Université de Bâle, a émis des doutes sur le nombre des chômeurs. En Suisse, jusqu'à présent, il n'y avait pas d'assurance-chômage — et pas de chômeurs. Lors de prochaines récessions, dorénavant il y aura statistiquement des chômeurs en Suisse. Lors de la dernière récession en Suisse — sans assurance-chômage — cent quinze mille travailleurs, dont les autorités suisses compétentes ne savaient pas ce qu'ils étaient devenus, avaient « disparu ».

M. Heinz Kienzl, directeur général de la Banque nationale d'Autriche, citait lord Balogh, qui avait indiqué, que l'actuelle situation de l'économie mondiale ressemblait d'une manière *préoccupante* à celle d'entre les deux guerres. A l'époque, les Etats vaincus avaient *été obligés par* les vainqueurs de payer des réparations sans qu'ils aient eu la *possibilité de « gagner » leur* prix. Lorsque le trou ne put même plus être comblé par des crédits, *l'économie mondiale* s'effondra. Aujourd'hui, des flots de milliards affluent dans les pays de l'OPEP, mais ils ne reviennent pas sur le marché mondial sous forme de pouvoir d'achat, donc ils menacent les emplois. M. Volker Hauff, ministre fédéral de la recherche et de la technologie de Bonn, a soutenu également cette thèse en indiquant que rien qu'en République fédérale d'Allemagne, en 1973 et 1975, environ 40 milliards de deutschemarks de plus avaient dû être dépensés pour l'importation du pétrole — ce qui correspond *à un revenu moyen* de deux millions d'habitants.

Un exemple suisse

Ce n'est pas seulement la fuite du pouvoir d'achat dans les pays du pétrole qui est rendue responsable du chômage mondial, mais également la lutte pour la répartition du travail entre les Etats industrialisés et les pays en voie de *développement* qui a *été déclenchée sur le plan mondial.*

Les Etats-Unis ont subi ces *changements de structure* il y a dix ans déjà, a déclaré M. Otto Kreye, collaborateur scientifique de l'Institut Max-Plank — *institut* de recherche des conditions de vie du monde technico-scientifique. A l'époque *il y avait eu* des transferts de production vers le *Mexique*, vers le Sud-Est asiatique et surtout vers l'Europe occidentale. Donc, à l'époque, le « boom » avait été pratiquement importé par l'Europe. Des emplois nouveaux y furent créés, mais aux Etats-Unis le chômage se développa.

M. Otto Kreye a complété cette thèse par un exemple pris en Suisse. La société américaine Firestone avait décidé d'y fermer une usine de pneus. A la suite de quoi des représentants syndicaux et gouvernementaux étaient partis aux Etats-Unis pour pro*poser à Firestone une diminution* des salaires de 20 %. En vain. L'usine fut ouverte en Thaïlande parce que les coûts y étaient de loin les plus favorables.

M. Fels, professeur de l'Institut *de l'économie mondiale de* Kiel pose la question de la réduction du temps de travail pour *diminuer le chômage. Il conçoit* le temps de travail comme un bien qui concurrence le revenu. Dans chaque cas, le salarié est placé devant un choix : davantage de loisirs ou bien un revenu plus élevé. Pour *M. Fels*, la formule « réduction du temps de travail sans perte de salaire » ne supprime pas ce choix, étant donné qu'avec un temps de travail inchangé les salaires pourraient également augmenter plus forte*ment*.

M. Hauff met en garde contre la thèse qu'une *forte augmentation de la productivité menacerait* les emplois. Il cite une étude américaine qui détermine que ce sont justement les branches industrielles qui ont une *forte* augmentation de productivité, qui enregistrent également la plus *forte* croissance de l'emploi.

M. Fels rejoint ce point de vue et considère les subventions de l'Etat dans des branches en expansion comme très utiles.

Cette idée est également confirmée par M. Dieter Spethmann, responsable de la société Thyssen, la plus grosse société allemande de la sidérurgie. La construction d'une centrale nucléaire avec une production de 1 200 mégawatts offrirait un emploi à trente-neuf mille personnes pendant un an. Cela permettrait de détendre le marché du travail, notamment en République fédérale allemande. Une autre chance consisterait dans la relance de la construction de logements, puisque la population des années à forte natalité atteint maintenant l'âge du mariage.

M. Spethmann voit un danger pour *le marché du travail dans* le « travail noir ». D'après ses constatations, il augmente rapidement. Rien que pour la *République* fédérale allemande le chiffre d'affaires du travail au *noir oscillerait entre 25 milliards* et 30 milliards de deutschemarks, soit 2 % du produit national brut *allemand. De façon* purement arithmétique, il résulte des indications de M. Spethmann, que rien qu'à cause du « travail noir », quatre cent cinquante mille emplois environ sont perdus.

Une plus grande possibilité de choix pour les salariés entre le temps de travail et le revenu, l'extension des possibilités du travail à temps partiel, l'abaissement de l'âge de la retraite, le temps de travail à la carte, les congés spéciaux, la mise *en* congé pour un an et le développement de nouvelles professions *féminines dans des secteurs* réservés jusqu'à présent aux hommes seulement réduiraient-*ils le chômage ? L'idée que trop* de formes individualisées du temps de travail menaceraient peut-être *davantage en fin de* compte les emplois au lieu de les défendre, a été également avancée. Cette irritante question des déséquilibres entre l'offre et la demande de travail n'a pas encore trouvé, on le voit, malgré le sérieux des experts, de réponse adéquate. Ce qui n'a rien d'étonnant car si une solution compatible avec la liberté de choix avait été trouvée dans le monde occidental, qui refuserait de l'appliquer ?

HANS. BAUMANN.

AU PAYS DES ÉCONOMISTES

MM. Bacon et Eltis : trop peu de producteurs en Grande-Bretagne

IL y a *treize ans*, cette question d'examen de l'université d'Oxford était posée : *« Peut-on rencontrer à la fois une croissance zéro, une inflation élevée, un fort chômage et une balance des paiements déficitaire en économie ? »* Les étudiants interrogés avaient alors répondu qu'un tel phénomène ne se recontrait que dans les pays sous-développés, ce en quoi ils se trompaient, comme d'ailleurs leurs professeurs.

Où une telle combinaison inimaginable, dans laquelle des objectifs macro-économiques ne sont pas atteints, se rencontre-t-elle actuellement ? Justement en Grande-Bretagne, dans un pays qui n'a rien d'un pays sous-développé et ne peut pas se plaindre de *manquer* de moyens de gouverner la politique économique dans ses « grandes largeurs » comme dans ses moindres détails. Au milieu des années 70, la situation était telle que toutes les recettes classiques utilisées jusque-là pour soigner la maladie britannique ne semblaient plus *faire* d'effet.

Les explications selon lesquelles l'économie britannique manquait d'investissement ou n'avait pas enregistré de progrès *suffisants* au *niveau* de la productivité, et qui semblaient satisfaisantes lorsqu'il s'agissait de *comprendre* le déclin de l'économie britannique, ne suffisaient plus ou perdaient de leur impact, notamment lors de comparaisons établies avec des pays d'économie socialiste plus avancés. Un seul domaine *enregistrait* une *croissance* particulièrement forte : celui *où* la production n'était pas destinée au marché. Le progrès technique et les mesures prises en *faveur* de la rationalisation, en soi les bienvenues, avaient libéré de la main-d'œuvre qui, pour la plus grande part, atterrit dans le secteur public.

Robert Bacon, professeur d'économétrie à l'université d'Oxford, et Walter Eltis, professeur d'économie à cette même université, sont partis de ces observations sur la Grande-Bretagne pour développer une théorie fondamentale. C'est ainsi qu'ils ont rédigé en commun un ouvrage intitulé : *Le problème économique de la Grande-Bretagne : trop peu de producteurs*, qui vient de faire l'objet d'une seconde édition (1978, the Macmillan Press Ltd).

A l'instar d'une série d'articles destinés aussi bien à un public s'intéressant à l'économie, et parus, par exemple, dans le *Bulletin de l'Institut d'économie et de statistiques* de l'université d'Oxford en 1975 ou à paraître en janvier 1979 dans la *Lloyd's Bank Review* (œuvre du seul Walter Eltis), qu'à un cercle plus large de lecteurs (plusieurs articles pour le *Sunday Times* en 1974 et 1975), ce livre a fait à la fois œuvre de provocation et de stimulation. Bacon et Eltis ne se sont pas contentés d'essayer de décrire la maladie britannique. A la recherche de corrélations fondamentales, ils ont également trouvé des réponses fort susceptibles de déranger quelques messieurs satisfaits d'eux-mêmes.

Les résultats de leur étude, dans laquelle ils développent plus avant les idées d'économistes comme Adam Smith et François Quesnay, se caractérisent par la constatation suivante : lorsque les ressources d'un pays sont absorbées trop rapidement et en trop grandes quantités par des secteurs économiques dont les résultats ne peuvent pas être commercialisés, il peut en résulter un effondrement, une « désintégration » de l'économie.

La population « productrice » qui doit « entretenir » la partie de *l'économie* qui ne travaille pas pour le marché (ce qui n'est pas obligatoirement la même *chose que le secteur public, quand* bien même c'est, la plupart du temps, de celui-ci qu'il s'agit) n'est pas prête, en dehors des périodes de guerre, à payer des impôts de plus en plus élevés. Les travailleurs frustrés répercutent les charges qu'ils supportent sur leurs salaires, qu'ils veulent de plus en plus élevés. Les entreprises, qui n'ont pas autant de facilités pour s'imposer au plan politique, une fois épuisée leurs propres possibilités de répercussion sur les prix, ou lorsqu'on les leur a réduites, ne peuvent plus investir suffisamment, ce qui accroît le chômage et, de concert, le mécontentement des travailleurs.

Une pyramide inversée

Bacon et Eltis peuvent constater avec satisfaction que, dans leur propre pays, des politiciens venus de tous les horizons, que ce soit de l'aile située à l'extrême gauche du parti des *travaillistes* ou parmi les dirigeants actuels du parti conservateur, acceptent le point de départ de leur analyse. Même le gouvernement britannique actuel (depuis 1975) se comporte — mises à part quelques récentes rechutes provisoires dans de vieilles et mauvaises habitudes — comme s'il ne prenait plus ses leçons uniquement à Cambridge, mais à Oxford.

Le modèle de pensée Bacon/Eltis a, depuis, également été « essayé » sur d'autres pays. Les deux économistes d'Oxford ont eux-mêmes testé leur théorie sur la situation des Etats-Unis et du Canada, en la modifiant légèrement. Des études du même genre sont en cours, applicables à l'Australie et à la Suède. D'autres économistes — Claude Jessua en France et Laura Castellucci en Italie, au cours des années 1977 et 1978 par exemple — ont également travaillé depuis à partir de la distinction utilisée par Bacon et Eltis entre *« secteurs du marché »* et *« secteurs du non-marché ». Les économistes* d'Oxford ont, bien sûr, également leurs critiques. Il leur a notam*ment été reproché de faire* l'hypothèse — insoutenable selon certains — suivante : l'offre non vendable *(c'est-à-dire l'offre qui* ne peut pas être écoulée sur le marché à un prix couvrant le prix de revient, ni exportée), *est* moins satisfaisante que l'offre produite pour le marché. La réponse de Bacon et *Eltis*, qui, du reste, n'ont jamais vraiment formulé une telle hypothèse, est très simple : c'est moins la demande de services publics supplémentaires qui mérite d'être critiquée que le rythme auquel ces services se développent par rapport à la croissance de la « production ». Autrement dit : le bien-être, même émanant d'un service public, devient un luxe insupportable lorsque le poids de son financement pèse de façon *croissante* sur la *couche productrice* de la population, à l'instar de la pointe d'une pyramide inversée.

KARL GRUN.

Le Fonds régional ne peut continuer à gaspiller ses crédits

(Suite de la page 19.)

Le cas du Royaume-Uni est encore différent, où le problème n'est pas de développer, de trouver des capitaux, mais bien de revitaliser un tissu industriel vieilli.

Face à ces situations diverses, le *Fonds* social et plus encore le Fonds régional se confinent dans un rôle essentiellement bureaucratique, *celui d'organes* qui assurent des transferts financiers automatiques vers les Etats membres. La vérité est *celle-ci :* il n'y a pas de politique régionale communautaire, il n'y a pas d'actions propres à *la C.E.E.*, même pas de choix actif de projets. Les Fonds sont des caisses de redistribution passive dont les interventions ont comme unique sens de compléter (ou ce qui est plus grave de remplacer) l'effort national : les projets sont envoyés à Bruxelles et s'ils répondent aux critères décrits dans les règlements ils sont acceptés. Autre critique grave : il n'existe aucun contrôle même approximatif de l'usage des deniers qui sont ainsi distribués. Cette dernière défaillance ne suffit-elle pas d'ailleurs à expliquer les réticences des pays payeurs, en particulier de l'Allemagne, à développer le rôle de ces *fonds* ?

Les Etats membres sont responsables de cette *situation* lamentable. La création du Fonds régional a été réclamée par certains d'entre eux avec l'objectif d'obtenir un budget communautaire mieux équilibré, moins exclusivement attaché au fonctionnement du Marché commun agricole. Le Royaume-Uni et l'Italie, estimant bien maigres les remboursements qu'ils recevaient du *Fonds* européen agricole, ont voulu diversifier les instruments financiers communautaires, organiser des transferts dans d'autres secteurs. Pour justifier l'affaire, on lui a donné une peinture régionale ou sociale, mais sans vraiment chercher à mettre en œuvre de politique. Aujourd'hui *encore*, certains Etats membres, surtout le Royaume-Uni, semblent croire aux vertus des *transferts nets de flux globaux* de zones riches à zones pauvres, sans estimer indispensable que les pouvoirs publics communautaires décident à quoi l'argent ainsi mobilisé doit servir et comment. *Il est vrai qu'il* n'est nullement évident que la Communauté soit un bon niveau d'intervention pour la mise en œuvre d'une telle politique régionale...

Autre source de difficultés, l'*attitude* de rejet des administrations nationales, qui veulent bien bénéficier des crédits com*munautaires*, *mais qui*, *dans* le même temps, entendent précautionneusement éviter que les *services bruxellois n'empiètent* sur leurs prérogatives.

Des aménagements mineurs

Peut-on rendre efficace le fonctionnement des Fonds ? La Commission y réfléchit. Certains aménagements, à vrai dire mineurs, ont déjà été décidés : ainsi les Etats membres devront désormais soumettre des programmes de développement régionaux, et il *faudra* que les projets pour lesquels les crédits sont sollicités s'inscrivent dans ces programmes. C'est au vu de ceux-ci que la Commission déterminera des domaines prioritaires d'intervention. *M. Giolitti*, le *commissaire* chargé de la politique régionale, envisage le lancement d'« *opérations intégrées de développement régional* ». Ainsi, une opération intégrée de reconversion *industrielle pourrait concerner* la zone située à cheval sur les frontières du Luxembourg, de la Sarre et de la *Lorraine*.

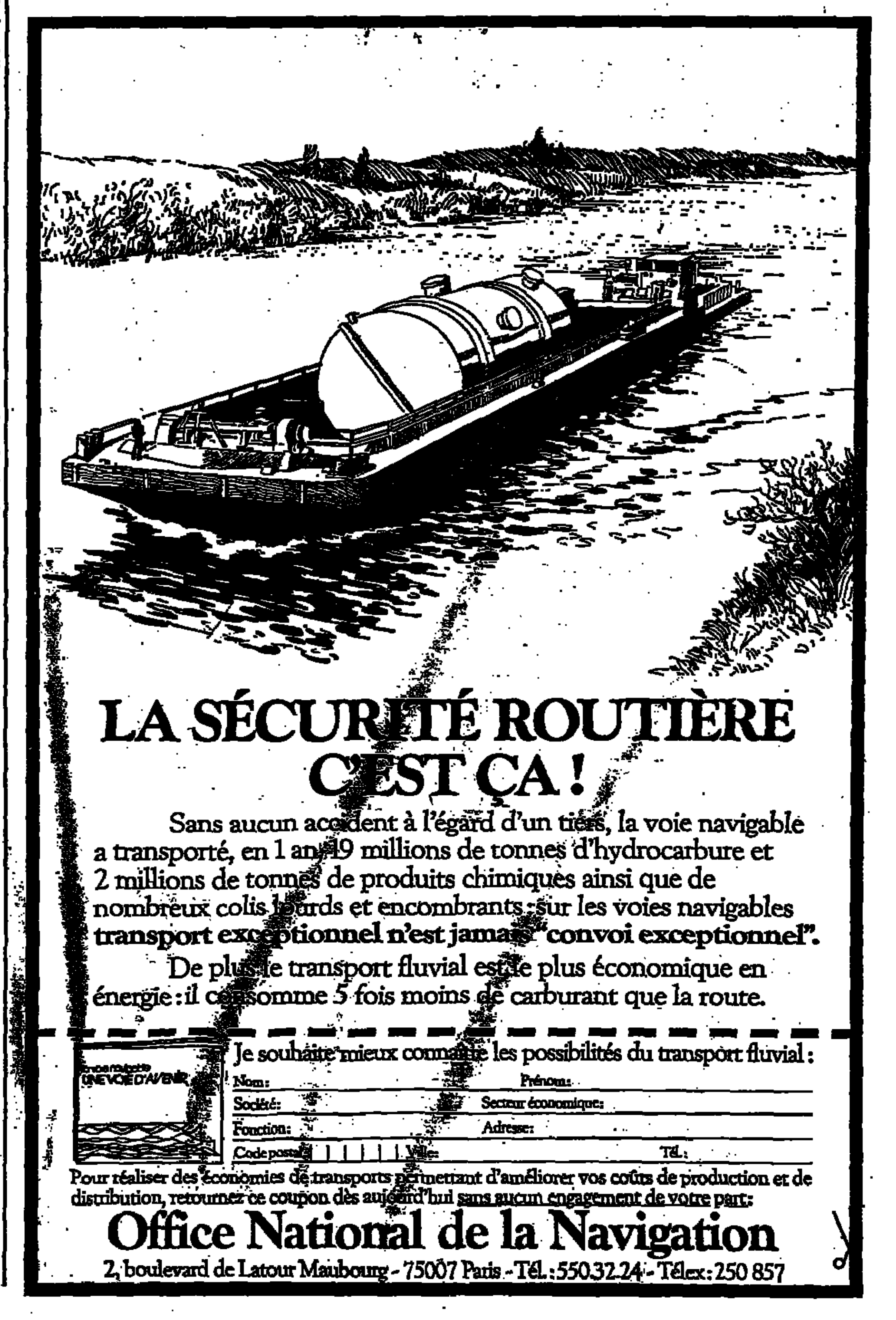
Cette initiative revêt une double *préoccupation* ressentie par tous comme essentielle, du moins si l'on veut échapper à l'insa*tisfaction actuelle* :

1) Pour « coller » davantage à la *réalité*. *Il faut rendre* les interventions de la Communauté plus sélectives. Dans cet esprit, il faudrait éviter la *dissémination*, le saupoudrage des crédits sur un nombre considérable de projets que l'on ne contrôle pas (cinq mille projets d'investissements *ont* bénéficié d'un concours du Fonds régional de 1975 à juin 1978...), autrement dit, la *Communauté pourrait* avoir intérêt à concentrer ses efforts sur un petit nombre d'actions, d'opérations intégrées du type décrit par M. Giolitti.

Certains ajoutent que pour favoriser une telle évolution il serait opportun d'abandonner, pour le Fonds régional, la formule de budget fixé annuellement (avec l'obligation de dépenser l'argent dans le cadre de quotas préétablis et sur dossiers) et de décider l'ouverture de crédits programme par programme lorsque le besoin s'en fait sentir. Une telle méthode supposerait, *bien sûr*, que les gouvernements membres soient prêts à jouer le jeu d'une manière qui ne soit pas *systématiquement* restrictive, et que l'ouverture des crédits, sans être automatique, ne soit pas à *chaque fois l'occasion* d'interminables marchandages ;

2) Il est nécessaire de parvenir à une meilleure osmose entre les actions communautaires et les politiques nationales. L'intérêt des instruments financiers communautaires restera faible tant que le « droit de regard » de Bruxelles *s'exercera* au niveau des projets et non à celui des politiques suivies par les pays bénéficiaires. C'est sur ces politiques *nationales* et *sur leur* cohérence, pense-t-on à Bruxelles, qu'il faut s'employer à avoir de l'influence.

PHILIPPE LEMAITRE.



L'Europe souterraine

(Suite de la page 19.)

Le parcours tactile qu'organisait cette étonnante exposition se proposait d'être le début d'une recherche et d'une rencontre entre un musée et des enfants non-voyants. Cette exposition aura fait le tour de France puis de l'Europe ; elle est maintenant demandée au Japon, au Mexique, aux Etats-Unis. Elle n'a pas été seulement l'objet d'une innovation pour les enfants (« c'est un musée où on peut toucher ») ; elle a été également l'occasion de rencontres européennes sur la pédagogie sensorielle et aussi d'échanges de personnes — voire d'équipes entières — entre musées d'enfants d'Europe pour comparer méthodes et matériels pédagogiques. La perspective ? Un consortium européen des musées d'enfants.

La Poste de l'amitié

Pour rester dans le domaine de l'enfance et de la jeunesse, mentionnons encore la Poste européenne de l'amitié créée en 1975 par le Salon de l'enfance, à Paris. C'est une association composée exclusivement de bénévoles et dirigée par un fonctionnaire européen à la retraite, M. Leymarie. Cette « poste » met en présence de jeunes Européens de la Communauté et de jeunes Français. En 1977 le réseau de correspondants a dépassé quarante mille jeunes. Le rythme de la correspondance entre deux jeunes s'élève souvent à deux lettres par mois et se prolonge par des séjours de vacances dans les familles. Les Danois et les Néerlandais correspondent en anglais avec les Français.

La Poste de l'amitié rencontre un tel succès et répond à un tel besoin qu'elle doit freiner sa propre publicité : à la suite d'un reportage qu'avait publié sur elle un journal allemand pour jeunes filles, elle a reçu en quelques semaines, d'outre-Rhin, dix mille demandes de correspondance ! Le simple échange de timbres n'explique pas seulement cette faveur. Les raisons en sont énoncées dans les nombreuses lettres que les jeunes correspondants envoient aux responsables de la poste : « *Vous m'avez permis de me faire un nouvel ami ; pour moi, c'est très important* » ; « *Cela me permet de découvrir des mœurs et coutumes différentes, de connaître d'autres habitudes* », lit-on fréquemment. D'ailleurs, l'essentiel des lettres porte sur l'école et les modes de vie.

Les actions peuvent tout autant s'attacher à des problèmes de société. Un exemple récent en est fourni par les Ateliers européens de l'abbaye de Fontevraud qu'organise le GREP (2). D'ores et déjà, on considère que ces rencontres constituent les « Etats généraux » de la ruralité en Europe. Par l'ampleur des débats qui s'y déroulent, c'est en réalité à une réflexion concrète sur la société post-industrielle que se livrent les participants. A un niveau plus modeste, les Ateliers de Fontevraud sont devenus un forum permanent où des hommes — souvent isolés dans leur action quotidienne, — ayant appris à se connaître et à s'apprécier échangent des informations, élaborent des programmes de recherche, font le bilan de leurs expériences et réfléchissent ensemble à la façon de traiter des problèmes communs.

Mentionnons aussi l'action du Centre féminin de recherche sur l'évolution de la société — European Center for Women Studies in a Changing Society. Le CEFRES a été créé à Genève en 1977 par Françoise Latour Da Veiga Pinto. Le CEFRES veut faire en sorte que les femmes, loin de s'enfermer dans un féminisme passionnel ou de continuer à laisser la société aux mains des hommes, modifient les structures sociales en y participant totalement, c'est-à-dire en acceptant et même en défendant la spécifité de leur condition et des valeurs qui les inspirent. Aujourd'hui, le CEFRES, qui est introduit au B.I.T. et à la Communauté européenne, a étendu son réseau à quinze pays européens. L'aboutissement provisoire en est un important colloque européen qui, en janvier, à Lisbonne, traitera du thème « Travail et emploi : vers quelle société ? », à partir d'une réflexion féminine particulièrement riche.

Les réseaux de l'« environnement »

Le Bureau européen de l'environnement est un autre exemple particulier. Il a été créé en 1975 par son actuel secrétaire général, Hubert V. David, du Gents Aktiekomitee Leefmilieu, dans un *but précis : agir sur les Communautés européennes et être informé de leurs activités.* Installé à Bruxelles, il se présente ouvertement comme un instrument de « lobbying », auprès de l'ensemble des services de la Commission.

Les quarante associations nationales ou régionales membres du B.E.E. — ce sont les plus importantes dans leurs pays respectifs — se retrouvent régulièrement en séminaire pour étudier des problèmes particuliers. Ce fut par exemple, en 1978 : l'éducation et l'environnement ; la politique agricole commune. Le bureau a élaboré un manifeste européen « Une Europe, un environnement » (« One Europe, One Environment »), qui sera transmis aux candidats aux élections européennes avec des questions bien précises.

De telles initiatives et réalisations, en prise avec l'Europe du quotidien, qu'elles s'efforcent de façonner, sont innombrables. *Finalement*, elles sont la meilleure preuve de la vitalité de la construction européenne, que l'on a tort, trop souvent, de réduire au *développement des institutions communautaires*, nécessairement lent parce que soumis aux aléas politiques et aux compromis administratifs.

Ce mouvement incessant d'échanges, de confrontations, de réflexion en commun, s'appuie sur une diversité qu'on apprend ainsi à respecter et on apprécie toute la richesse. Il contribue de *façon décisive à forger l'unité* européenne. C'est que, comme l'écrit André Danzin, « *ce n'est pas en confrontant des programmes, c'est-à-dire par la bureaucratie, que l'on parviendra à ces objectifs de communication et d'autocoordination ; c'est par l'action, c'est-à-dire par l'association de diverses équipes réunies autour d'une étude commune, la réalisation d'un projet commun...* »

Le champ du quotidien

Ces actions à la base, quoique centrées sur les pays de la Communauté, les débordent largement, ce qui est normal. Mais, dans bien des cas, la Commission n'est nullement le point de passage obligé, le point de convergence et d'aboutissement de ces initiatives : le plus souvent elles s'élaborent et se réalisent en dehors d'elle. A dire vrai, les nouveaux acteurs de l'Europe du quotidien ne *connaissent pas toujours* les institutions européennes qui leur paraissent trop distantes et complexes et dans lesquelles, *parfois, ils ont cherché en vain* un interlocuteur.

Autant dire que les services de la Commission ne font pas toujours l'effort nécessaire pour reconnaître ces initiatives et contribuer à leur concrétisation par une modeste contribution financière ou une information appropriée.

Combien de hauts fonctionnaires peuvent-ils se flatter d'entretenir avec les associations qui relèvent de leur secteur des relations aussi sérieuses et ouvertes que M. Michel Carpentier, directeur général du service de l'environnement et de la protection des *consommateurs* ?

La démocratisation de la Communauté ne se fera pas du jour au lendemain par la seule vertu de l'élection au suffrage universel de son Assemblée : cette démocratisation relève aussi d'un effort constant de l'administration communautaire sur elle-même pour se rendre plus transparente et prêter une attention bienveillante au vécu européen : telles étaient déjà les conclusions d'un colloque tenu à Paris en 1976 sur la question (3).

Cette déficience serait d'une portée limitée s'il existait par ailleurs des institutions à même de soutenir des actions de coopération à la base. Malheureusement, les rares organisations qui agissent au niveau européen sont trop souvent soucieuses de leur prestige pour le « risquer » dans des projets apparemment aléatoires et modestes, qui, de surcroît, exigent souvent un financement pluriannuel. Enfin, à l'inverse des Etats-Unis, l'Europe répugne toujours à reconnaître la valeur de la recherche-action (« action-research ») et d'une démarche comparative fondée sur *l'induction*.

Dans ces conditions, les initiateurs des projets d'intérêt européen n'ont que plus de mérite. Ils doivent déployer d'immenses efforts et consacrer un temps considérable pour concrétiser leurs projets, c'est-à-dire souvent réunir quelques dizaines de milliers de francs. Dès lors, la sélection naturelle joue à plein. Pour un projet parvenu à maturité, après deux ou trois ans de travail bénévole, combien ont sombré dans l'indifférence ?

Il faut espérer que la nouvelle Fondation européenne dont la création a été formellement approuvée par le conseil européen de Brême en avril 1978 jouera ce rôle irremplaçable : faire en sorte qu'un échange incessant innerve l'Europe, une Europe des citoyens ancrée dans leur quotidien.

GILBERT CATY.

(2) Groupe de recherche pour l'éducation permanente, 13-15, rue des Petites-Ecuries, 75010 Paris.

(3) *Démocratiser la Communauté européenne*, Paris, Bureau des Communautés européennes. Collection « Etudes et Perspectives européennes », 1977.

Concours : le droit des minorités

Quels devraient être les droits des minorités ? Europa et la Fondation internationale de recherche et de formation sur les droits des minorités (the Minorité Rights Group) vous ont posé la question. Le concours ouvert, au terme duquel un prix de 500 livres sterling (4 500 F) sera attribué par cet organisme à l'auteur du meilleur article répondant à cette interrogation, sera clos le 31 janvier 1979. Les textes devront être adressés en trois exemplaires ne dépassant pas mille cinq cents mots au Minority Rights Group, Benjamin Franklin House, 36 Craven Street, London WC2N 5NG. Le meilleur essai, choisi par un jury composé de représentants d'« Europa » et de l'institution londonienne, sera publié dans nos colonnes au mois d'avril prochain.

La Simca Horizon domine 16 concurrentes, et enlève le titre de Voiture de l'Année 78/79.

Cette année le jury est composé de 53 journalistes de la presse automobile européenne représentant 16 pays. En face d'eux 17 concurrentes, les nouveautés lancées en 1978.

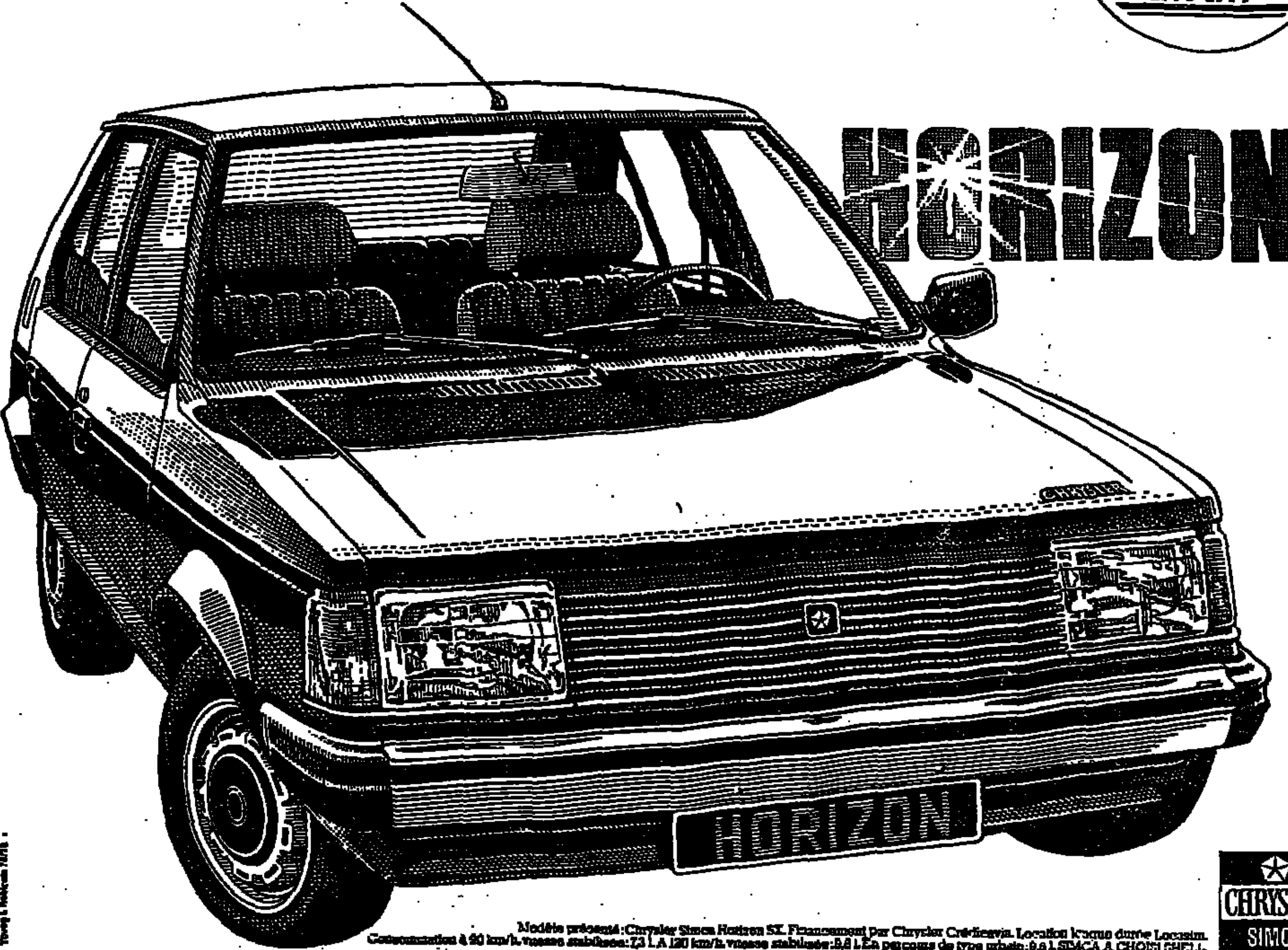
Chaque voiture est jugée puis notée en fonction de 5 critères fondamentaux : la sécurité, le confort, les performances, l'innovation technique et le rapport qualité/prix.

Parmi les concurrentes il y a bien sûr des favorites, quelques voitures entre lesquelles tout va se jouer. Le verdict des notations est sans appel. La moindre défaillance coûte des points. Le titre de Voiture de l'Année est considéré comme la plus haute récompense pouvant être attribuée à un constructeur automobile.

Pour la 2e fois en 4 ans, il sera décerné à Chrysler Simca.

En 75/76, la Voiture de l'Année était la Simca 1307/1308, en 78/79, la Voiture de l'Année s'appelle Horizon.





Modèle présenté : Chrysler Simca Horizon SX. Financement par Chrysler Crédit[illegible]. Location longue durée Locasim.
Consommation à 90 km/h, vitesse stabilisée : 7,3 l. A 120 km/h vitesse stabilisée : [illegible] l. En parcours de type urbain : [illegible] l. SIMCA A CHOISI SHELL.

CHRYSLER SIMCA

INSEAD

INSTITUT EUROPEEN D'ADMINISTRATION DES AFFAIRES

FONTAINEBLEAU

Ouverture des admissions pour la session 1979/80 du

PROGRAMME MBA

Ce programme d'un an, débutant en Septembre prochain, couvre les principaux domaines de la gestion internationale. Suivi chaque année par [illegible]0 participants représentant plus de 30 pays, il intéresse particulièrement :

- les Economistes et Diplomés d'Ecoles Commerciales
- les Ingeniéurs
- les Juristes et Diplomés de Sciences Sociales

Le Service de Placement de l'INSEAD aide les participants à trouver des situations de tout premier ordre.

Les conditions d'admissions comprennent en particulier :

- un test d'aptitude au management (GMAT)
- des connaissances linguistiques (Anglais et Français courant ; Allemand souhaité)
- de préférence une expérience professionnelle préalable

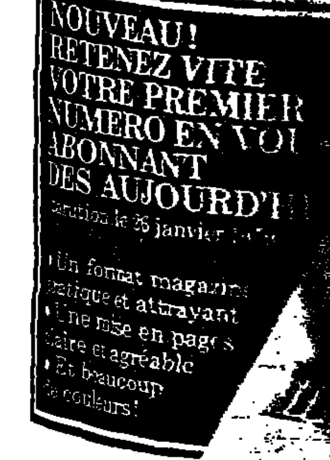
Pour toute information complémentaire sur le programme, l'admission ou les modes de financement, écrire à :

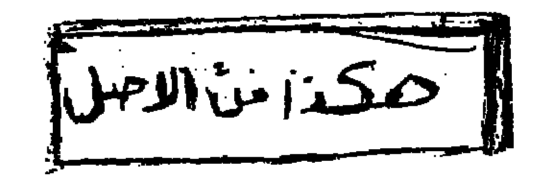
INSEAD

Institut Européen d'Administration des Affaires,
Service Admissions (LM), Claire Pike, Boulevard de Constance,
77305 Fontainebleau Cédex, France.
Téléphone : (1) 422 48 27 Télex : 690389 F.

a. Meyssignac

DECORATEUR FABRICANT - TAPISSERIE - EBENISTERIE
ATELIERS BUREAU D'ETUDES MAGASINS
42-44, Fbg St-Antoine Paris 12e PARKING 343 96 31





NOUVEAU MENSUEL, INTROUVABLE EN KIOSQUE !

Enfin un magazine qui ose se consacrer à tous vos problèmes d'argent :

Mieux-Vivre

Faites une première économie de 47 F en devenant Abonné-Fondateur :

un an pour 98 F seulement

ÊTES-VOUS de ceux qui évitent de parler argent? Pourtant, il vous faut bien l'admettre : quelles que soient votre situation, votre position sociale, l'argent se trouve au centre de vos préoccupations quotidiennes, et conditionne votre mode d'existence.

Mais si, dans votre profession, vous êtes un spécialiste, vous vous sentez par contre trop souvent désarmé, face aux problèmes que soulèvent vos propres intérêts.

Pour la première fois, un magazine s'est fixé pour objectif de vous aider chaque mois à bien gérer vos finances personnelles. Ce magazine, nouveau par son contenu comme par sa forme, c'est Mieux-Vivre.

L'argent que vous gagnez

Vous pourriez peut-être avoir un salaire plus élevé... vous créer un second revenu... faire une brillante carrière à l'étranger... fonder votre propre *entreprise plus facilement* que vous ne l'imaginez, avec de *faibles capitaux* de départ... aider votre femme à ouvrir un magasin... vous reconvertir dans un secteur mieux payé...

Mieux-Vivre vous suggérera chaque mois de nombreuses idées qui stimuleront votre esprit d'entreprise, illustrera ces enquêtes d'exemples de cas vécus grâce auxquels vous bénéficierez de l'expérience de ceux qui, avant vous, ont tenté – et souvent réussi – quelque chose : une reconversion *après 40 ans... la création d'une affaire en* devenant le fournisseur de leur ancien employeur... le lancement d'un restaurant... etc.

L'argent que vous dépensez

Avez-vous déjà songé aux sommes considérables que vous pourriez économiser si vous étiez toujours sûr de tirer le meilleur profit de votre argent, qu'il s'agisse de dépenses quotidiennes ou occasionnelles... *de votre assurance-vie* (qui vous coûte peut-être trop cher)... *de votre logement* (vaut-il mieux acheter ou louer? préférer le neuf ou l'ancien ?)... *de vos vacances* (il y a tant de solutions auxquelles vous n'avez peut-être pas songé)... *de vos loisirs* (votre piscine est-elle vraiment un rêve inaccessible ?)... *de l'équipement de votre foyer* (comment choisir votre chaîne Hi-Fi?) *de votre voiture* (certaines se déprécient deux fois plus vite que d'autres)...

Mieux-Vivre mènera à votre place les enquêtes que vous n'avez pas le temps de faire sur vos principales dépenses, étudiera les solutions qui vous feront réaliser, dans tous les domaines, des économies.

L'argent que vous épargnez

L'inflation existe, c'est indiscutable. Mais certains savent lui résister, en réalisant *d'excellents placements, qui leur assurent* des revenus confortables en dividendes et plus-values.

Que valent vraiment les placements containers? Les bijoux sont-ils une valeur-refuge? Quels sont les inconvénients des bons anonymes? Où en est le prix de *la terre*? *Devez-vous acheter* des parts de forêt? Comment choisir vos obligations? En suivant les conseils de votre banquier? La loi Monory est-elle une aubaine pour les épargnants?

Des grands types d'investissements (immobilier, terre, actions et obligations...) aux placements moins connus (objets d'art, tapis d'Orient, timbres, numismatique...), Mieux-Vivre passera en vue toutes les formules, décèlera pour vous les plus rentables, *et vous aidera à éviter* les faux-pas : enfin, dans chaque numéro, un cahier de dernière heure sera exclusivement consacré à la gestion d'un portefeuille boursier.

Devenez Abonné-Fondateur

Inutile de chercher Mieux-Vivre en kiosque. Il sera vendu uniquement par abonnement.

Le prix normal pour un an est fixé à 145 F. *Mais si vous décidez* dès maintenant de devenir Abonné-Fondateur, vous recevrez chaque mois Mieux-Vivre pour 98 F seulement, soit une économie de 47 F !

Vous bénéficierez en outre de plusieurs autres avantages.

Un abonnement garanti

Cette garantie inhabituelle vous place à l'abri de tout risque : *si, par extraordinaire,* Mieux-Vivre cessait de vous plaire, vous pourriez interrompre votre abonnement à tout moment. Vous seriez alors immédiatement remboursé du solde de votre abonnement. Sans discussion.

Toujours le tarif le plus bas

Au moment de renouveler votre abonnement, vous aurez l'assurance de bénéficier, en votre qualité d'abonné-fondateur, du *tarif de réabonnement le plus avantageux.* Et cela, aussi longtemps que vous voudrez bien compter au nombre de nos abonnés.

Pour devenir Abonné-Fondateur, ***remplissez et retournez-nous*** **le bulletin ci-dessous.**



EN CADEAU

si vous choisissez de régler <u>dès maintenant</u> votre abonnement :

L'Agenda-Budget 1979 de Mieux-Vivre

un cadeau très pratique pour comprendre sans peine où passe votre argent.

BULLETIN D'ABONNÉ-FONDATEUR

à remplir et à adresser à Mieux-Vivre 26, rue du Bouloi, 75001 Paris

Je m'abonne pour 1 an (11 numéros) à Mieux-Vivre. En qualité d'Abonné-Fondateur, je vais bénéficier des avantages exclusifs suivants :

1. Une réduction de 47 F sur le montant normal de l'abonnement (98 F au lieu de 145 F).
2. Je recevrai le premier numéro de Mieux-Vivre qui sera introuvable en kiosque.
3. La garantie de pouvoir interrompre mon abonnement à tout moment, et d'être alors immédiatement remboursé du solde de mon abonnement.
4. L'assurance de toujours pouvoir me réabonner, dans l'avenir, au tarif le plus avantageux.

☐ Je préfère vous régler dès maintenant 98 F et <u>dans ce cas</u> je recevrai en cadeau mon Agenda-Budget Mieux-Vivre (ci-joint mon règlement par : ☐ Chèque bancaire ou postal ☐ Mandat-lettre à l'ordre de Mieux-Vivre).

☐ Je ne vous envoie pas d'argent. Je recevrai votre facture après avoir reçu le premier numéro.

Nom ______ Prénom ______

Adresse : N° ______ Rue ______

______

Code postal |_|_|_|_|_| Ville ______

Tarif étranger par train-bateau : 1 an 120 F, par avion : nous consulter. PA

SPORTS

SKI

• Ken Read à Morzine
• Ingmar Stenmark à Courchevel
• Christa Kinshofer aux Gets

La Coupe du monde de ski alpin, qui faisait étape en France ce week-end, n'a pas donné lieu à des surprises. Aux Gets, la jeune allemande Christa Kinshofer a confirmé sa suprématie en slalom géant, tout comme le Suédois Ingmar Stenmark, à Courchevel. Ce dernier a laissé son second, le Suisse Peter Luescher, qui reste leader de la Coupe du monde, à près de quatre secondes.

Fabienne Serrat a dû se contenter d'une septième place aux Gets derrière sa compatriote Sophie Caprio, mais c'est Jean-Marc Muffat qui a réussi la meilleure performance dans le camp français en prenant la cinquième place de la descente de Morzine-Avoriaz, dominée par les Canadiens Stève Podborski et Ken Read.

Peur et solitude du descendeur

De notre envoyé spécial

Morzine. — Comment les descendeurs n'auraient-ils pas peur ? Immédiatement après la barre du chronométreur électronique commence la *piste* : un trou béant qui jette le skieur sur la foule massée en contrebas. Un toboggan vertigineux qui impose un vif effort aux jambes par sa pente en dévers avant de dévaler la montagne par la Combe à Machon. Vue d'en haut, la piste Jean-Vuarnet ressemble à une rampe de lancement.

Les candidats au suicide blanc, les descendeurs de la Coupe du monde de ski, son tarrivés les derniers sur l'aire de départ. A leur vue, les pisteurs, les techniciens, les officiels de l'épreuve sont devenus plus graves, les plaisanteries se sont faites rares. Les skieurs ont fait naître la tension. Les Suisses, confortables, ont dressé une tente. Les autres se sont mis où ils ont pu et dégagent le matériel dans une forêt de skis plantés.

La peur s'est installée sur le carré de neige employé aux mille et un gestes de la préparation technique, aux exercices d'assouplissement. Chacun a sa manière d'« entrer dans la course ». Pas rasés, comme pour garder encore le souvenir douillet de la chambre d'hôtel, les Autrichiens se sont agenouillés dans la neige, silhouettes casquées occupées à *une énigmatique adoration* au soleil. D'autres se sont simplement approchés du ravin et se mesurent à la piste. Ils ne seront rassurés qu'en voyant les ouvreurs de l'épreuve passer sur cette neige glacée.

Andy Mill, un Américain, éclate de rire. Refaisant le tracé de la course appris par cœur, ses mains décrivent une musique de rock. Il a l'air sincèrement ravi d'être là. Il a raison : l'aigle hyper-réaliste de son casque volera jusqu'à l'aire d'arrivée. Les Canadiens sont d'une décontraction à porter sur les nerfs. Ils doivent le savoir : aussi changent-ils de place sans arrêt et vont saluer leurs adversaires à grands coups de claques dans le dos. Les Soviétiques s'apaisent mutuellement en parlant entre eux.

Les Français sont les plus inquiets, groupés autour de leur médecin, le Dr Jean-Pierre Paclet. Trois fois Serge Cretier a demandé si les dossards avaient bien été montés. Les « skimen » des fournisseurs de l'équipe nationale s'affairent autour de Jean-Marc Muffat, le seul à avoir quelque chance de prendre une place honorable. Depuis trois jours toute la vallée pousse l' « enfant du pays » à faire honneur à Morzine. Dans le bas du téléphérique, tout à l'heure, il refaisait mentalement le parcours de la piste des Hauts Forts; il a goûté un dernier moment de bonheur avant qu'une skieuse lui demande si l'inscription « O + » portée à l'encre noire sur son casque vert était bien son groupe sanguin. Jean-Marc Muffat plie sous les encouragements de ses anciens camarades devenus pisteurs ou moniteurs. Il encaisse comme des coups les ultimes marques de tendresse. Sourires. Baisers. Mais tiendra-t-il ?

Sept minutes avant le départ. La tension monte encore. Dossard numéro 1, Stève Podborski, le Canadien, retire son équipement de froid pour apparaître en combinaison de descente d'un jaune incongru. Derniers assouplissements. Podborski s'élance avec un cri de rage.

L'Autrichien Franz Klammer s'approche à son tour. Sa seule vue impressionne terriblement les Français. Il est grand, solide, professionnel jusque dans sa relaxation. Seuls ses yeux derrière les lunettes portent la trace d'une inquiétude. Logique du succès, les meilleurs partent les premiers. Avec la répétition, l'attention des suiveurs est retombée : les massages sont plus brefs, les paroles d'affection ont déjà trop servi. Trente dossards : plus tard, la cadence des sauts dans le vide semble s'accélérer, l'aire de départ se rétrécir. Le regard du chronométreur n'exprime plus aucun encouragement, la clameur de la foule ne parvient plus jusqu'à la tente maitenant en désordre.

La peur après devient solitude. Ceux qui attendent encore leur tour sont presque des retardataires. Tous les accompagnateurs sont impatients de retrouver en bas les réjouissances de la victoire. Il faut en finir. Quand le dernier descendeur, Gérard Ramboud, dossard numéro 63, s'avancera, il n'y aura plus sur l'arête de départ que le chronométreur et le médecin de l'équipe de France...

PHILIPPE BOGGIO.

CYCLO-CROSS

Hinault et Gimondi : des routes qui se séparent

La carrière de Felice Gimondi, le plus grand routier italien de ces vingt dernières années, s'est virtuellement terminée, samedi 6 janvier, à l'occasion du cyclo-cross à l'américaine organisé dans le fort d'Aubervilliers. Associé au jeune Français Patrice Thévenard, l'ancien vainqueur du Tour de France, du Championnat du monde et de Paris - Roubaix a pris la troisième place, après avoir accompli son contrat avec la conscience professionnelle qu'on lui connaît, dans des conditions rendues pénibles par le froid et par la neige. C'est également à l'issue d'un cyclo-cross à Wambrechies, dans le Nord, que Raymond Poulidor, le plus populaire des coureurs français, avait fait ses adieux à la compétition il y a tout juste un an.

Cette discipline athlétique et difficile n'est pas pour autant, ainsi qu'on le disait autrefois du demi-fond, la maison de retraite des cyclistes. A Aubervilliers, où il était venu entre deux avions, Felice Gimondi a croisé Bernard Hinault au cours d'une rencontre symbolique. L'un s'en va : c'est l'Italien, qui participera encore à trois ou quatre épreuves de six-jours à Milan, Hanovre, Montréal, et peut-être Anvers, avant de raccrocher définitivement son vélo de course. Le Français, lui, prépare l'avenir avec la ferme intention de remporter à nouveau le Tour de France et s'emploiera à améliorer son bagage technique. Car, pour ce jeune professionnel, le cyclo-cross représente un moyen, *le moyen d'enrichir* son registre, d'assouplir son style et de cultiver la virtuosité qui lui manque encore pour s'affirmer dans une épreuve aussi acrobatique que Paris - Roubaix, bref pour acquérir la maitrise indispensable.

En dépit d'un froid très vif, plusieurs milliers de spectateurs assistaient à la course d'Aubervilliers. Ce qui prouve que le cyclo-cross a toujours son public. Même s'il n'a plus de vedettes.

J. A.

ALPINISME — *Quatre alpinistes mexicains dirigés par Mario Victor Saloma, vingt-six ans, ont atteint le sommet de l'Aconcagua, point culminant d'Argentine et du continent américain à 6 959 mètres, en ouvrant une nouvelle voie, celle du « glacier des Polonais ». — (A.F.P.)*

FOOTBALL

Bibliographie

Argentine 78
de Jean Eskenazi

Avoir « couvert » depuis 1934 dix des onze Coupes du monde est un privilège que peu de journalistes partagent. Aussi faut-il s'étonner que, malgré le titre trompeur de l'image — *Argentine 78*, — Jean Eskenazi s'attache à nous les raconter toutes, ne manquant jamais de les resituer dans le contexte politique et économique, mais aussi de tirer, chaque fois qu'il le peut, sa propre philosophie des événements. Les tableaux récapitulatifs, tous les résultats enregistrés à l'occasion des onze Coupes du monde en font de surcroît un ouvrage de référence.

★ Editions de Messine, diffusion Vilo, 224 p., 125 F.

● *Réuni le 8 janvier à Paris,* le conseil fédéral du football français a autorisé les sept joueurs et les deux entraîneurs licenciés par le Stade de Reims à signer dans un autre club avant le 10 février.

LES RÉSULTATS

Athlétisme

Le Néo-Zélandais John Walker, champion olympique du 1 500 mètres à Montréal, a établi, le 6 janvier à Long Beach (Californie), une nouvelle meilleure performance mondiale en salle de la distance en 3 min. 37 sec. 4.

Le challenge Ayçaguer, cross de 11 kilomètres, organisé par notre confrère « le Progrès », a été gagné par le Sochalien Jacky Boxberger en l'absence des Belges et des Anglais, bloqués chez eux par le mauvais temps. Les organisateurs avaient réuni pour la circonstance les deux anciens champions olympiques Emil Zatopek et Alain Mimoun.

Basket-ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIÈRE DIVISION
(quatorzième journée)

Villeurbanne b. Challans	101-89
*Antibes b. Mulhouse	94-76
Monaco b. *Avignon	107-89
*Clermont b. Nice	84-82
*Le Mans - Berck	remis
*Orthez - Caen	remis
*Limoges - Tours	remis

Classement. — 1. Villeurbanne, 38 pts ; 2. Antibes, 36 ; 3. Caen, Le Mans, 35 ; 5. Monaco, 30 ; 6. Tours, 29 ; 7. Orthez, 27 ; 8. Berck, 25 ; 9. Mulhouse, 24 ; 10. Nice, Challans, 22 ; 12. Avignon, 20 ; 13. Limoges, 19 ; 14. Clermont, 18.

Équitation

Le cavalier français Gilles Bertran de Balanda a gagné le Grand Prix annuel de jumping disputé les 6 et 7 janvier à Harwood Hall.

Patinage

Déjà présenté comme le successeur des Giletti, Calmat et Perra, le jeune Jean-Christophe Simond, qui a récemment gagné des concours internationaux à Prague et à Zagreb, s'est imposé les 6 et 7 janvier sur la patinoire de Tours à l'occasion des championnats de France. Après avoir acquis une avance confortable dans les figures imposées et le programme court, Simond a fait la démonstration de sa maîtrise artistique et technique en tentant six triples sauts, dont une combinaison double axel - triple boucle piquée. Anne-Sophie de Kristoffy a gagné le titre féminin.

Rugby

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIÈRE DIVISION
(onzième journée)

POULE A

Béziers b. *Toulon	12-7
Oloron b. *Gaillac	10-0
*Bagnères b. La Rochelle	31-6
*Thuir b. Auch	14-3
*Aurillac - Graulhet	remis

POULE B

*Brive b. Carcassonne	32-6
Montferrand b. *Mauléon	22-12
*Romans b Racing C.F.	28-12
*Avignon b. Perpignan	19-15
*Bourg - Montauban	remis

POULE C

*Tarbes et Toulouse	12-12
*Pau b. Mazamet	12-4
*Castres et Lourdes	9-9
*Nice b. Agen	11-10
Tulle b. *Mont-de-Marsan	10-3

POULE D

St-Jean-de-Luz b. *Valence	18-0
*Bayonne b. Bourgoin	64-0
Biarritz b. *Bègles	25-15
*Narbonne b. Boucau	82-6
Dax b. *Tyrosse	12-9

POULE E

Grenoble b. *Marmande	18-11
*Beaumont b. Le Creusot	8-0
*Condom b. Cahors	10-0
*Salles b. Vic	24-6
*Millau b. Bedarrides	40-16

POULE F

*Mimizan b. Rodez	19-0
*Lannemezan b. Castelsarrasin	9-3
Paris U.C.-*Périgueux	remis
*Chambéry-Orthez	remis
*La Voulte-La Seyne	remis

POULE G

*Carmaux b. Mérignac	14-4
*Bergerac b. Albi	10-7
*Castelnaudary b. St-Médard	32-9
*Nîmes b Saint-Claude	53-9
P.T.T. Arras-*Limoges	remis

POULE F

*Peyrehorade b. Fumel	32-0
*Vichy b. La Teste	7-0
*Angoulême b. St-Girons	39-6
*Lombez b. Voiron	50-6
*Montchanin-Dijon	remis

Ski de fond

Le Vosgien Jean-Paul Pierrat, vainqueur de la Vasaloppet en 1978, a gagné, le 7 janvier à Gap, le championnat de France des 50 kilomètres. Battu l'an passé sur cette distance par Yves Blondeau, cette année, Jean-Paul Pierrat, qui a obtenu son quatrième titre national dans cette épreuve, n'a été inquiété que par l'Auvergnat Paul Fargeix, qui dut abandonner, exténué, à 10 kilomètres de l'arrivée. Le Vosgien Michel Thierry s'est classé second ; le Savoyard Bernard Verguet, troisième.

Tennis

— A Prague, la France a été battue 2-1 par la Tchécoslovaquie dans la Coupe du roi de Suède (Coupe d'Europe des nations). Noah a battu Smid (7-6, 6-3), mais Lendl a battu Portès (2-6, 6-2, 6-2) et Smid-Slozil l'ont emporté sur Noah-Moreton (7-6, 7-6).

OFFICIERS MINISTÉRIELS & VENTES PAR ADJUDICATION

Vte s/Sais. Pal. Justice, Pontoise (95)
JEUDI 18 JANVIER 1979 à 14 h.
APPARTEM. à HAUTE-ISLE (95)
42, route de la Vallée
Cour, cave. Mise à Prix : 30.000 F
S'ad. à Me BUISSON, avocat
(Tél. 032-31-62) à PONTOISE (95).

Vte sur Sais. Pal. Just. Pontoise (95)
JEUDI 11 JANVIER 1979 à 14 h.
APPARTEM. à MONTIGNY
les-Cormeilles (95), rue Victor-Hugo, bâtiment A, avec cave et 2 parkings. MISE A PRIX : 80.000 F - S'adr. à
Me BUISSON, av., t. 032-31-62
PONTOISE (95), 29, rue P.-Butin.

VENTE au PALAIS de JUSTICE de Pontoise (95). JEUDI 18 JANV., 14 h.
PROPRIÉTÉ
A AUVERS-SUR-OISE (Val-d'Oise)
35 ter, rue Rémy - Superf. 2.295 m2
M. à P. : 1.000.000 F (pouv. être baissée)
Consign. pr ench. : 45.000 F. S'ad. à 1) SCP d'av. PETIT-MALAVOY, Pontoise (t. 464-13-28) ; 2) Me FOUCHET, avocat à Sarcelles (tél. 990-42-93).

Cabinet de Mes STEFANI, PANNIER et DESOUCHES-EDET, avocats associés à Caen, 34, av. du 6-Juin ; Cabinet de la S.C.P. d'avocats AUGER, CHEVREAU, MAST, ROUSSEL, dont le siège est à Caen, 5, rue Desmoueux : VENTE SUR SURENCHERE DU DIXIEME par adjudic. le jeudi 25 janvier 1979, à 14 h. précises, à l'audience des saisies immobilières du Tribunal de Grande Instance de Caen, au Palais de Justice de ladite ville, place Fontet, d'une
PROPRIÉTÉ sise Commune de OUISTREHAM-RIVA-BELLA (Calvados)
à l'angle de la route de Lion et de la rue Salvator-Maxime, dénommée « Le Puits Fleuri », composée de : UNE MAISON D'HABITATION, construite en pierre, couverte en tuiles, composée d'un rez-de-chaussée et d'un étage, le tout en parfait état. Derrière ce premier pavillon : UNE DEUXIEME MAISON, de construction plus récente, en dur et couverte en tuiles, composée d'un rez-de-chaussée et d'un étage ; à l'arrière du deuxième pavillon, il existe :
TERRASSE et JARDIN D'AGREMENT.
Autour des deux maisons :
Au sud, COURT DE TENNIS ENTIEREM. AMENAGE av. une terrasse couv.
Sur l'un des côtés de ce court :
TERRAIN à usage de verger à la suite duquel petite construction à usage de garage. Le tout d'une contenance de 28 a 82 ca.
MISE A PRIX (résultant de la surenchère) : 618.200 F
Pour tous renseignements, s'adresser à : Mes STEFANI, PANNIER et DESOUCHES-EDET, avocats associés à Caen, 34, av. du 6-Juin : la S.C.P. d'avocats AUGER, CHEVREAU, MAST, ROUSSEL, dont le siège est à Caen, 5, rue Desmoueux ; au Greffe du Tribunal de Grande Instance de Caen, où le cahier des charges a été déposé le 24 janvier 1978.

VILLE DE ROUEN
ADJUDICATION PUBLIQUE EN DEUX LOTS
PREMIER LOT
MAISON d'HABITATION à ROUEN : 3, rue de l'Abbé-Cochet. Possibilité de 4 logements
Mise à prix : 200.000 francs
DEUXIEME LOT
MAISON d'HABITATION à ROUEN : 5, rue de l'Abbé-Cochet. Possibilité de 3 logements
Mise à prix : 200.000 francs
L'adjudic. aura lieu le vendredi 19 janvier 79, 17 heures, en l'Hôtel de Ville de ROUEN, par le ministère de Me THOUAULT, notaire à ROUEN. Pr ts renseign. et pr consulter le cahier des charges s'adr. à l'étude de Me PIETTE et THOUAULT, 4, rue du Bac, à ROUEN. — Tél. : (16-35) 71-52-95.

Vente sur licit. au Palais de Justice à Nanterre, mercr. 24 janv. 1979, 14 h.
EN UN LOT
UNE PROPRIÉTÉ A COURBEVOIE (92)
72, boulevard Saint-Denis
à usage COMMERCIAL et d'HABITATION - Ateliers - Garages - Jardin
LIBRE - MISE A PRIX : 900.000 FRANCS
S'adr. Me Yves PARIS, avocat à Paris (17e), 91, rue Jouffroy, tél. 227-46-33 ; Me Bernard TOUNY, avocat à Paris (16e), 3, rue Franklin, tél. 524-06-40 ; tous avocats près les Tribunaux de Grande Instance de Paris, Bobigny, Nanterre et Créteil ; au greffe des criées du Tribunal de Grande Instance de Nanterre ; et sur place pour vis.

Vente au Palais de Justice à Paris, le jeudi 25 janvier 1979, à 14 heures
EN DIX LOTS
1er et 2e lots - 2 LOGEMENTS, 17, r. Ramponeau, PARIS (20e)
MISES A PRIX : 15.000 FRANCS et 20.000 FRANCS
3e lot - LOGEMENT, 49, rue J.-P.-Timbaud, PARIS (11e)
et 18, rue des Trois-Bornes - MISE A PRIX : 15.000 FRANCS
4e lot - LOCAL COMMERCIAL, 10, rue Choron, PARIS (9e)
MISE A PRIX : 30.000 FRANCS
5e lot - STUDIO à ALFORTVILLE (94)
22, rue du 14-Juillet - MISE A PRIX : 80.000 FRANCS
6e lot - LOGEMENT à ST-OUEN (93) 55, rue Gambetta et 32, rue Kléber - M. A PRIX 10.000 F
7e lot - EMPLACEMENT DE VOITURE A VINCENNES (94)
73, rue Defrance et 1, rue de la Bienfaisance - MISE A PRIX : 5.000 F
8e et 9e lots - MOITIÉ INDIV. 2 ATELIERS, 23, r. des Gravilliers
à PARIS (3e) - MISES A PRIX : 30.000 FRANCS et 5.000 FRANCS
10e lot - MOITIÉ INVID. APPART., 25-27, rue des Gravilliers
A PARIS (3e) - MISE A PRIX : 10.000 FRANCS
S'adr. Me Jacques GARNIER, avocat, 5, rue Jean-Mermoz à Paris, tél. 359-20-99 ; Me P. CHEVROT, avocat, 8, rue Tronchet à Paris, tél. 073-24-82 ; Me FRANÇOIS, syndic à LA MADELEINE (59), 2, avenue du Maréchal-Leclerc.
PRET possible du CREDIT FONCIER DE FRANCE et de la BANQUE GRINDLAY OTTOMANE.

Vente au Palais de Justice à Paris, le jeudi 25 janvier 1979, à 14 heures
LOCAUX COMMERCIAUX à IVRY-SUR-SEINE
(HAUTS-DE-SEINE)
ENSEMBLE JEANNE HACHETTE 3 à 15, rue Jeanne-Hachette, 6 et 8, rue Simon-Dereure, et 2 bis, rue Raspail.
LIBRES DE LOCATION ET D'OCCUPATION
MISE A PRIX : 3.000.000 DE FRANCS
S'adresser Me Bernard de SARIAC, avocat, 70, av. Marceau, Paris (8e). Tél. 720-82-38. Me FERRARI, MARTIN, synd. à Paris. — PRET possible du CREDIT FONCIER DE FRANCE et de la BANQUE GRINDLAY OTTOMANE.

Vte sur saisie au Palais Justice Pontoise (95), jeudi 25 janvier, à 14 heures
MAISON A USAGE DE COMMERCE ET D'HABITATION
120 bis, bd Jean-Allemane. Lots nos 1 et 10 du Règlement Copropriété
à ARGENTEUIL (95) - MISE A PRIX : 100.000 F
S'ad. à Me BUISSON, avocat à PONTOISE (95) - T. 032-31-62

Vte sur saisie au Palais Justice Pontoise (95), jdi 1er février 79, à 14 heures
PAVILLON à SARCELLES (95) avec JARDIN Conten. : 2.210 m2, 33, route de Garges
MISE A PRIX : 150.000 FRANCS S'adresser à Pontoise (95) AVOCATS :
Me BUISSON, t. 032-31-62 et Me MALHERBE, t. 464-17-16

VENTE au Pal. de Just. à Versailles, le mercredi 17 janv. 1979, à 10 h.
EN UN SEUL LOT
UNE PROPRIÉTÉ sise à HOUILLES
(YVELINES)
15 ter ou 17, rue Vauquelin
Mise à prix : 100.000 francs
S'adr. à Versailles à Me Xavier SALONE, avocat, 19, rue Sainte-Sophie.

Vente sur licit. au Palais de Justice à Paris, lundi 22 janvier 1979, 14 h.
APPARTEMENT PARIS (8e) - 81-83-85, r. LA BOÉTIE
dans Bât. A sur rue 3e étage gauche : 6 pièces, antichambre, cuisine, office, toilettes, deux débarras, w.-c. : 6e étage : chambre no 8 ; ss-sol : cave no 22
Mise à Prix 350.000 F - S'adr. Me Marie JEANMONOD
avocat à Paris (14e), 6, rue Hallé, tél. 336-18-73 ; Me A. FALLOURD, avocat à Paris (14e), 6, rue Hallé, tél. 336-18-73 ; à tous avocats près les Tribunaux de Gr. Instance de Paris, Bobigny, Créteil et Nanterre. - PRET possible du CREDIT FONCIER DE FRANCE et de la BANQUE GRINDLAY OTTOMANE.

Cabinet de Me Michel VERNUDACHI, avoc. au Barreau de Tours, demeurant à Loches, 9, rue des Ponts - VENTE s/SURENCHERE DU DIXIEME au plus offrant et dernier enchérisseur, le mardi 23 janvier 1979, à 14 h., à l'audience des criées et des saisies immob. du Trib. de Gde Inst. de Tours, au Palais de Justice de ladite ville de Tours (Indre-et-Loire), place Jean-Jaurès,
UNE FERME D'ENVIRON 130 HECTARES
située à « St-Hubert », Cne de CHANCEAUX-PRÈS-LOCHES (I.-et-L.)
Mise à prix : 1.023.000 francs
Il est rappelé que le cahier des charges dressé par l'avocat soussigné est déposé au Greffe du Tribunal de Grande Instance de Tours, où chacun peut en prendre connaissance. Les frais de poursuite de vente seront à la charge de l'adjudicataire. Les enchères ne pourront être portées que par des avocats au Barreau de Tours. Fait et rédigé par l'avocat poursuivant la vente, DECEMBRE 1978. - Signé : M. VERNUDACHI.
Pour tous renseignements, s'adresser à :
1) Me Michel VERNUDACHI, avocat poursuivant la vente, demeurant à Loches, 9, rue des Ponts ;
2) au Greffe du Trib. de Gde Inst. de Tours, où est dép. le cah. des charges ;
3) tous les avocats au Barreau de Tours.

VENTE sur surenchère du dixième au Palais de Justice à PARIS, le JEUDI 25 JANVIER 1979, à 14 heures
PROPRIÉTÉ à CHATILLON-SOUS-BAGNEUX (92)
61, avenue de la Division-Leclerc
Comprenant : UN GARAGE ET UNE STATION-SERVICE
LIBRE DE LOCAT. ET D'OCCUPATION - MISE A PRIX : 473.033 F
S'adresser Me Michel BERTIN, avocat, 7, rue de Penthièvre à Paris (8e), tél. 265-24-95 ; Me Yves TOURAILLE, avocat à Paris, 48, rue de Clichy ; Me Alain PERNOT, syndic, 144, rue de Rivoli à Paris ; sur lieux pour vis.
PRET possible du CREDIT FONCIER DE FRANCE et de la BANQUE GRINDLAY OTTOMANE.

Vente au Palais de Justice à Pontoise (91), le jeudi 25 janvier, à 14 heures
MAISON D'HABITATION à ARGENTEUIL (95)
71, rue Antonin-Georges-Belin - Jardin - Contenance 431 m2
Mise à prix : 120.000 francs
S'ad. à Me BUISSON, avocat à PONTOISE (95) - T. 032-31-62

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	52,62
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,58
IMMOBILIER	32,00	36,61
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	27,00	30,89
DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	6,88
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02

REPRODUCTION INTERDITE



emplois internationaux · emplois internationaux · emplois internationaux

Parfums Christian Dior

ADJOINT AU DIRECTEUR INTERNATIONAL AMERIQUE LATINE

Cette zone géographique inclut l'Amérique Centrale et du Sud, les Caraïbes, les duty free shops d'Amérique du Nord.

Sous l'autorité du Directeur International, il conçoit, propose, met en place la politique commerciale générale, extrêmement large et diversifiée, et s'assure de sa réalisation.

Nous souhaitons rencontrer un homme de 30 ans minimum ayant une parfaite connaissance pratique des pays concernés. Par ailleurs, il justifie d une expérience professionnelle réussie de 5 ans environ dans la vente de produits prestigieux de consommation.

La connaissance parfaite de l'espagnol et de l'anglais est impérative.

Le poste est basé à St Jean de Braye (45) et les déplacements représentent environ 40/50 % du temp

Pour recevoir informations complémentaires, écrire sous référence M 4278 B, à Christian Laué,

egor 5 rue Meyerbeer, 75009 Paris

Recruiting Manager



DOWELL SCHLUMBERGER
International oilfield services company seeks :
RECRUITING MANAGER based in South America

Essential qualities are :
- 3/5 years experience of a personnel function in the oil, construction or related industry.
- fluency in English and either Spanish, Portuguese or French.
- willingness to travel.

Our company offers :
- excellent salary
- fringe benefits and relocation allowances.

Send resume with photo and present salary to the Recruiting Coordinator,
DOWELL SCHLUMBERGER
8, rue Bellini - 75782 PARIS CEDEX 16 - FRANCE
Interviews will be held in Paris and London.

DOWELL Schlumberger

ric carrières

In der Bundesrepublik Deutschland gehören wir zu den marktführenden Unternehmen unserer Branche. Unsere Tochtergesellschaft in Paris sorgt für den Vertrieb unserer Markenartikel des täglichen Bedarfs in Frankreich. Als

Kaufmännischer Leiter in Paris

sind Sie dem Geschäftsführer unserer Tochtergesellschaft direkt verantwortlich. Ihr Aufgabengebiet umfasst die Ressorts Finanz- und Rechnungswesen, Personal- und Sozialwesen, Organisation/EDV, Einkauf und Lager, Steuern und Versicherung sowie Verkaufsinnendienst. Dazu steht Ihnen ein Kreis qualifizierter Mitarbeiter zur Verfügung.

Zu Ihren Hauptaufgaben gehören neben der Abwicklung des Tagesgeschäftes der weitere Ausbau eines modernen Kosten- und Betriebsabrechnung und die Weiterentwicklung eines aussagefähigen Berichtssystems.

Sie sind nach erfolgreichem Abschluss eines rechts- oder wirtschaftswissenschaftlichen Studiums bereits in vergleichbarer Position tätig oder suchen Ihre Chance zur Uebernahme grösserer Verantwortung. Sie beherrschen neben dem Französischen auch die deutsche Sprache in Wort und Schrift. Zu Ihren Stärken gehören Verhandlungsgeschick, Menschenführung und die Gabe, richtige Fakten auch durchzusetzen.

Sind Sie an der Aufgabe interessiert? Dann machen Sie sich bitte in deutscher Sprache bekannt und senden Sie Ihre vollständigen Bewerbungsunterlagen (Darstellung der jetzigen Verantwortungsbreite, Werdegang in Stichworten, Handschreiben, Zeugnisabschriften, Lichtbild, Angabe der Sprachkenntnisse, Einkommensvorstellungen und Eintrittstermin) an die von uns beauftragte Industrie-Beratung. Sperrvermerke werden korrekt beachtet. Sie können also unbesorgt Kontakt aufnehmen. Postanschrift : D-8022 Grünwald-München, Postfach 320.

UNTERNEHMENSBERATUNG HANS-GEORG SCHU — DER INDUSTRIEPRAKTIKER MÜNCHEN-GRÜNWALD

Important bureau d'études recherche, disponible rapidement, un Technicien expérimenté dans les travaux de

GÉNIE RURAL

(aménagements hydro-agricoles, irrigation, terrassements), ainsi que dans l'entretien des matériels de stations de pompage. Un séjour de longue durée, qu'il est souhaitable d'envisager en célibataire, est prévu dans un pays d'Afrique pour ce poste, auxquels sont attachés les avantages de l'expatriat. Merci d'écr. (Joindre C.V. et préciser votre rémunération sous la réf. 3336, à MEDIA P.A., 9, bd des Italiens, 75002 PARIS, qui transm.

GESTION 2000

DEPLACEMENTS ETRANGER

INGÉNIEURS
INSTALLATIONS et TRAITEMENT d'EAUX
Référ. et anglais exigés.

INGÉNIEURS
ÉLECTRIC., INSTRUMENTAT.
Référ. et anglais exigés.
Env. C.V. GESTION 2000,

Tél. : 246-42-01
102, r. La Fayette, 75010 Paris

DEPLACEMENT U.R.S.S.
AT2 ou AT3
Circuits électroniques
Langue anglaise nécessaire
SOPRAS 29, bd St-Martin - 3e 277-81-01

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
296-15-01

Important bureau d'études, Paris [illegible] une activité d'assistance technique auprès des pays en développement recherche un

INGÉNIEUR ROUTIER

Diplômé âgé d'au min. 28 ans. Ayant une première expérience professionnelle dans le domaine des [illegible] urbaines. Cet ingénieur intégrera dans une équipe au sein de laquelle il devra [illegible] autorité pour ce qui concerne sa spécialité. Le lieu d'affectation se situe dans la capitale d'un pays du bassin méditerranéen. Le séjour prévu, qu'il est préférable d'envisager en célibataire, est assorti des avantages liés à l'expatriation. Merci de prendre contact en écrivant (joindre C.V. et indiquer rémunération actuelle) en précisant sur l'enveloppe la référence 7 289 à MEIDA P.A., 9, bd des Italiens, 75002 PARIS, qui transmettra.

Société Ingénieur conseil Paris, recherche pour intervention Amérique latine CONSULTANT EN FORMATION spécialisé dans les problèmes

CIRCULATION URBAINE

Cet expert diplômé (de préférence ingénieur) a une expér. confirmée de la conception et de la mise en œuvre des actions de formation à tous niveaux dans le domaine de l'organisation de la circulation urbaine (programmation, enquêtes, etc.). Ce poste nécessite une très bonne connaissance de la langue espagnole. Merci d'écrire (joindre C.V. et indiq. rémunération) en précis. la réf. 3 296 à MEDIA P.A. 9, bd des Italiens, 75002 PARIS, qui transmettra.

Important bureau d'études à vocation internationale, recherche pour participer en Amérique latine à une intervention de conseil et d'organisation, un CONSULTANT spécialisé dans les problèmes

INSPECTION TECHNIQUE DES VÉHICULES

Cet expert est un ingénieur motoriste. Il a une large expér. des réglages de moteurs à essence et Diesel. Il peut : conseiller sur les normes anti-pollution ; organiser des visites périodiques de véhicules ; former des homologues. Le séjour se situe dans un pays au climat des plus agréable. Une tr. bon. connaissance de la langue espagnole est préf. Merci de prendre rap. contact en écriv. (joindre C.V.) sous réf. 10 297 à MEDIA P.A., 9, bd Italiens, 75002 Paris, q. tr.

Pour une intervention de longue durée Outre-Mer, bureau d'études français, recherche un

ÉCONOMISTE-STATISTICIEN

Ce spécialiste, diplômé d'une grande école, a une expérience confirmée (de 5 à 8 ans) acquise, pour partie à l'étranger ; dans des domaines très ouverts (projets d'investissement, études de factibilité, statistiques budgétaires, démographie, etc.). Le travail proposé fait une large part à l'initiative créatrice. L'anglais est nécessaire. Merci d'écrire (joindre C.V. et indiquer votre rémunération actuelle) en spécifiant la référ. 6280. à MEDIA P.A., 9, bd des Italiens, 75002 PARIS, qui transmettra.

GIVENCHY

recherche pour son bureau de liaison de TOKYO
DÉLÉGUÉ (E) PERMANENT (E)
AU JAPON

- Excellente connaissance du japonais parlé indispensable ;
- Avoir vécu au Japon au moins 1 an ;
- Disposé (e) à résid. à TOKYO à titre permanent.

Ceci implique :
- des contacts fréquents avec les agents, grossistes, grands magasins et autres points de vente ;
- De veiller aux intérêts de GIVENCHY pour les parfums, ainsi que la couture et les accessoires dans le cadre d'un budget prévisionnel ;
- Le développement du marché hors taxe ;
- Le recrutement et le contrôle des vendeuses GIVENCHY.

Toutes suggestions quant aux moyens d'améliorer la position de GIVENCHY au JAPON.

Envoyer dossier de candidature avec C.V., photo. à M. JAGU, PARFUMS GIVENCHY, 74, rue Anatole-France, 92300 LEVALLOIS-PERRET.

TRINDEL

6.200 personnes.
SOCIÉTÉ D'INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES INDUSTRIELLES recherche pour

ANNARA (ALGERIE)
COMPTABLE CONFIRMÉ
ayant quelques années d'expérience.
ALGÉRIEN DE PREFERENCE

Avantages sociaux T.P., 13e mois, frais déplacements, prime transport.

Pour poser sa candidature :
1) Les résidents en FRANCE doivent envoyer C.V. avec photo et PRETENTIONS (en Dinars) sous référence A 79/3 à Société TRINDEL, DP/PS, 44, rue de Lisbonne, 75383 PARIS Cedex 08.

2) Les résidents en ALGERIE doivent envoyer C.V. avec photo et PRETENTIONS à : TRINDEL ALGERIE 4, rue du Berry, EL MOURADIA, ALGER.

GTE SYLVANIA

cherche à s'adjoindre très rapidement pour un programme de formation en ALGERIE un

enseignant en electronique

Le poste comprend l'instruction de l'électronique (électronique générale, dépannage radio et télévision, etc) à des agents algériens à SIDI-BEL-ABBES.

Une formation d'ingénieur est souhaitée et l'expérience de l'enseignement est un atout supplémentaire.

La société prévoit des conditions de travail attrayantes, une rémunération élevée, un logement gratuit, des frais de voiture, etc.

Les candidats sont priés de transmettre leur sollicitation écrite accompagnée d'un curriculum vitae (+ no de téléphone) à :

M. WALTER VERHEGGEN
GTE SYLVANIA
Kruisstraat 15, 2758 Haasdonk, Belgique
et, si possible, de téléphoner au 32.14.214924 (heures de bureau) ou au 32.31.754147 (privé)

UNION CARBIDE

UNION CARBIDE
pour une unité
Afrique de l'Ouest
recherche

ingénieur entretien

formation A.M. ou équivalent, quelques années de pratique nécessaires.

cadre commercial

diplômé études supérieures ESSEC ou équivalent, 3 à 5 ans d'expérience dans vente produits de grande consommation.

Pour ces 2 postes l'anglais courant est indispensable.
Intéressantes perspectives d'avenir offertes à candidats ayant le désir réel d'effectuer une carrière à l'étranger.

Adr. lettre manuscrite, CV détaillé photo et prétentions à
UNION CARBIDE FRANCE
Service du Personnel
4, place des Etats-Unis SILIC 214
94518 RUNGIS CEDEX

Emplois et Entreprises

GTE INTERNATIONAL INCORPORATED

recherche pour son Usine Électronique Grand Public de SIDI-BEL-ABBES (ALGERIE)

Chef de fabrication

BOBINES ET TRANSFORMATEURS

Ingénieur ou Contremaître ayant une longue pratique de la fabrication de bobines et transformateurs pour Radios et Téléviseurs.

Les conditions offertes par GTE sont avantageuses : détachement de la filiale française comme cadre, logement gratuit, exonération d'impôts, primes diverses, congés bi-annuels, voyage payé en France.

Envoyer votre C.V. dactylographié et lettre manuscrite avec photo et prét. à : JEAN LAURAIN - GTE International 2, rue de la Moselle 54100 NANCY

CARRIERE BANCAIRE/AFRIQUE

Un consortium bancaire prépare le développement de ses activités en Afrique de l'Ouest.

Une carrière de haut niveau est proposée à un

CADRE D'EXPLOITATION

CL VI ou VII

ayant acquis au cours de 6 à 8 années d'expérience une solide connaissance de toutes les opérations traitées par une agence autonome.

Un très bon anglais et une connaissance préalable de l'Afrique Noire sont des atouts importants.

C.V. détaillé à adresser à A.M.P. ss réf. 6008/JR 40, rue Olivier-de-Serres - 75015 PARIS (qui transmettra)

Moyenne entreprise, solide, en fort développement, implantée à CASABLANCA MAROC recherche un

DIRECTEUR TECHNIQUE IMPRIMERIE

Profil ● Très bonne connaissance des différentes techniques d'imprimerie (hélio, flexo) ainsi que de l'impression des papiers peints ● Solide expérience dans ces domaines ● Aptitudes prouvées à l'encadrement et à la formation du personnel.

Missions ● Direction de l'imprimerie (40 personnes) ● Responsabilité de l'ensemble des fabrications : emballages (cellophane, papier, carton) et papiers peints ● Contribution au développement technique et commercial de ce département imprimerie.

Poste stable. Rémunération liée à l'expérience.

Merci d'adresser votre candidature avec C.V., photo et prétentions sous réf. 7235 A2, à :



AVISO conseil 49, rue Servient 69003 LYON RÉPONSE ET DISCRÉTION ASSURÉES



GM GENERAL MOTORS FRANCE

recherche pour son département EQUIPEMENTS AUTOMOBILES

UN INGÉNIEUR DES VENTES

CONFIRMÉ

Formation : Etudes supérieures et école d'ingénieurs

Sera chargé de la vente des équipements automobiles aux constructeurs en Espagne. Déplacements fréquents à l'étranger.

Langues anglaise et espagnole parlées et écrites exigées.

Envoyer curriculum vitae, photo et prétentions au Service du Personnel YM 5, boulevard Gallieni - 92231 GENNEVILLIERS.

We are searching for a

french executive

(minimum 30 years old)

who would welcome the challenge of heading a representational office in Paris for a substantial Arabian Peninsula company.

Our company is active in the service industries, manufacturing, trading and construction.

We want to match agressive and competitive French products and services to opportunities in the Middle East through use of our existing ventures and agencies and by creating new ones.

Our ideal candidate will speak fluent English. He will have a broad commercial background in France. Experience in the Middle East is useful but not necessary.

Salary will be appropriate to the age and experience of candidate. If you believe yourself qualified, we would like to explain the position in more detail.

Please reply under ref. ESAR-LM to Emplois et Carrières, 30, rue Vernet, 75008 Paris, who will transmit.

Société d'Organisation Américaine opérant en ALGERIE
recherche pour les spécialités suivantes :
- PIPE-LINE-FORAGE-STOCKAGE, Transport et Sécurité de produits-pétroliers,
- Gestion-Secrétariat Général (procédure administrative) informatique,
- Imprimerie intégrée (micrographie, reprographie, impression)

CHEFS DE PROJETS

capables de concevoir des systèmes

JEUNES INGENIEURS

en organisation. Diplomés.
Ayant une 1ère expérience de 2 à 5 ans en entreprises:
Pouvant appliquer une méthode permettant d'améliorer l'efficacité, de s'intégrer à une équipe et vivre à l'étranger.

Si l'un de ces postes vous intéresse, veuillez adresser votre CV à notre conseil M. JONCOUR 14 allée du Bois Heude 91800 BRUNOY Tél. 046.82.26/046.48.48

SOCIÉTÉ COMMERCE INTERNATIONAL Zone EXTREME-ORIENT recherche

RESPONSABLE NÉGOCE IMPORT

PRODUITS TYPIQUES de la zone.

Bonne connaissance administrative de l'importation et de la distribution.

Envoyer C.V. sous référence 9.347 à L.T.P., 31, boulevard Bonne-Nouvelle, 75082 Paris Cedex 02.

Ecole privée recherche pour

ILE DE LA RÉUNION

Prof. Math., Franc., Anglais, Esp., Philo, Compt., ayt au moins 5 a. exp. Env. C.V. dét., Alain Bauquier, 5, rue de Sceaux, 92350 Plessis-Robinson.

OFFRES d'EMPLOIS outre-mer, étranger par répertoires hebdomadaires. Ecr. Outre-Mer Mutations, 47, rue Richer, Paris (9e)

En Australie, Canada, Afrique, Moyen-Orient, Amérique, Asie, Europe : DES EMPLOIS vous attendent. Demandez le mensuel spécial. MONDEMPLOIS (Serv. M 82), 14, r. Clauzel, PARIS-9e

REPRODUCTION INTERDITE



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Directeur commercial

Société récemment créée avec l'appui d'un grand groupe industriel français pour fabriquer et vendre une gamme de clôtures ayant un avantage technique indéniable destinées aux industries, administrations et maisons individuelles recherche un VERITABLE ENTREPRENEUR, capable en collaboration étroite avec son Directeur Général à dominante technique, de :

— créer, animer et contrôler une équipe et un réseau de vente ;
— compléter et mettre en œuvre la politique commerciale déjà choisie.

Nous demandons :

— une formation commerciale supérieure ;
— l'expérience de la vente à des grossistes et collectivités de produits industriels destinés au bâtiment ;
— la preuve du dynamisme et des qualités entrepreneuriales.

Nous offrons :

— une grande autonomie ;
— l'ambiance stimulante d'une petite équipe ambitieuse ;
— une rémunération motivante.

Siège de la Société dans une grande ville de l'Ouest.

sélé CEGOS — Adresser lettre manuscrite + C.V. détaillé et photo sous réf. 73475/M à Mme CLERE - Sélé-CEGOS - 33 quai Gallieni - 92152 SURESNES.

VALISERE

C.A. 120 M. - 1000 personnes Société leader sur son marché de la lingerie féminine et du bain recherche

Un Directeur des Ventes — Réf. 81281 M

Agé d'au moins 30 ans, ayant si possible une formation supérieure et une grande expérience de la vente acquise de préférence dans des secteurs tels que la confection, les cosmétiques, les parfums ; cet homme :

- dépendra du Directeur Marketing
- participera à l'élaboration de la politique commerciale et de produit
- animera les deux réseaux nationaux (lingerie et bain)
- dirigera les services administration des ventes et magasins produits finis.

La mobilité est nécessaire et la connaissance de l'anglais constituerait un avantage.

Société déjà implantée à l'étranger sur Filiales, Agents, Licenciés... mais ayant pour objectif d'accroître considérablement son C.A. à l'exportation, recherche le Responsable de son

Développement Export — Réf. 81284 M

Agé d'au moins 28 ans ayant si possible une formation supérieure et quelques années d'expérience dans la vente et l'administration export, cet homme :

- dépendra du Directeur Marketing
- participera à l'élaboration de la politique export et de produit
- développera suffisamment les ventes dans certains pays de la CEE pour qu'y soient crées des filiales,
- complètera et animera les réseaux de vente de la grande exportation.

La mobilité ainsi que la bonne connaissance au moins de la langue anglaise sont nécessaires.
Pour ces 2 postes, la résidence est à GRENOBLE.
Nous vous remercions d'envoyer votre C.V. complété d'une photo récente et de votre rémunération actuelle sous la référence choisie.
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC — BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06

Laboratoire pharmaceutique, filiale d'un Groupe français international, crée pour son unité de production du Sud-Ouest (1000 personnes) le poste de :

CHEF DE DEPARTEMENT LOGISTIQUE

Rattaché au Directeur Général, il est responsable :

- de l'ordonnancement de la production,
- de la gestion des stocks, des magasins et de l'expédition des produits finis,
- *des achats et approvisionnements.*

Dans ce cadre, il aura un rôle majeur dans la conception et la mise en place avec l'équipe informatique, d'un système d'ordonnancement approprié à la gestion du flux d'un très grand nombre de matières premières et de produits finis.

Il s'appuiera sur des chefs de service en place.

Ce poste sera confié à un candidat de formation Ingénieur (CENTRALE, ARTS & METIERS ou EQUIVALENT), minimum 30 ans, ayant acquis la maîtrise de ce type de problèmes dans, si possible le secteur pharmaceutique, ou dans des industries mettant en œuvre de nombreux composants.

Ecrire avec Curriculum Vitae sous référence 32171 A à :

BOSSARD SELECTION
12, rue Jean-Jaurès - 92807 PUTEAUX

sperar

IBM

propose un poste de

cadre comptable

dans son département comptabilité générale situé près

d'ORLEANS

La nature des activités et leur évolution prévisible requièrent les caractéristiques suivantes :

— **stage d'expertise comptable en cours,**
— **ou diplôme HEC, ESSEC, ESCP, option comptabilité/gestion,**
— courte expérience professionnelle,
— bonne connaissance de la langue anglaise,
— être dégagé des obligations du Service National.

Les offres de collaboration devront être adressées sous référence CG1 à Compagnie IBM FRANCE
2, rue de Marengo - 75001 PARIS

IMPORTANT ORGANISME D'HLM

LYON

crée le poste d'

ADJOINT AU DIRECTEUR DE GESTION

Missions ● Direction, animation, coordination et contrôle des services de gestion assurant l'activité locative et la maintenance du patrimoine immobilier.

Profil ● Homme 35 ans minimum ● Formation supérieure souhaitée ● Solide expérience indispensable de gestionnaire ● Aptitudes prouvées au dialogue et à la négociation à tous niveaux ● Expérience appréciée d'administration d'immeubles ● Capacité de direction et d'animation du personnel.

Rémunération de l'ordre de **100.000 F+.**
Poste offrant de réelles perspectives d'évolution.

Merci d'adresser votre candidature avec C.V. détaillé, photo et prétentions sous réf. 8286 A, à :

AVISO conseil — 49, rue Servient 69003 LYON
RÉPONSE ET DISCRÉTION ASSURÉES



La société
VOLKSWAGEN FRANCE
recherche pour sa division Marketing

un responsable de promotion

Il sera chargé :

- d'élaborer en liaison avec les agences de promotion des ventes : définition du budget par opération, suivi et gestion de ces budgets;
- de superviser les travaux d'éditions et de fabrication : catalogues, dépliants, affiches, matériel de PLV... ;
- d'organiser des manifestations : salons, foires, conventions...

Le candidat aura un esprit créatif et souple, le sens *de l'organisation et de la gestion des affaires* avec des qualités de vendeur et d'acheteur.

Une expérience professionnelle chez un annonceur ou une agence de publicité est *exigée*; l'expérience du milieu automobile est appréciée.

Le poste est situé à VILLERS-COTTERETS avec de nombreux déplacements de courte durée en province.

Envoyer C.V. avec photo et prétentions au Département du Personnel B.P. 62 - 02600 Villers-Cotterêts, sous réf. PPV/130.

HAVAS CONTACT



LILLE

COMPTABLE

FORMATION SUPERIEURE ECONOMIQUE + D.E.C.S.

- Pour un important Groupe Industriel et Commercial de taille internationale. Le poste se situe au sein de la direction financière du Groupe.
- La fonction couvre les domaines suivants :
  - comptabilité des sociétés holding et bilans trimestriels,
  - comptabilité des sociétés financières, harmonisation avec la *législation fiscale* et *suivi des* opérations financières à l'intérieur du Groupe,
  - réalisation comptable des opérations de consolidation.
- Compte tenu de la croissance du Groupe, le poste requiert un *homme* doté d'une capacité d'adapta*tion et d'évolution de niveau supérieur.*

Ecrire à A.BIGOT avec C.V. sous la réf. 34082 E

BOSSARD SELECTION
«Centre Vauban»
201, rue Colbert 59800 - LILLE

sperar

---

contrôleur de gestion

Une importante entreprise industrielle située dans le NORD-OUEST — 250 millions de C. A. — recherche contrôleur de gestion, ayant acquis une *expérience réussie de 2 à 3 ans dans un domaine* similaire.

Il aura reçu la formation d'une grande Ecole Commerciale (option finances-comptabilité). Rattaché à la Direction Générale, il aura pour mission la définition et le suivi des budgets, et apportera à cette Direction une synthèse de la gestion de l'entreprise. *Il aura également la responsabilité* de certains problèmes administratifs.

Offrant de nombreux contacts, ce poste, dans un Groupe à vocation internationale, permet de déboucher à moyen terme sur des responsabilités au niveau de la Direction de l'entreprise.

Envoyer CV, photo et prétentions sous réf. 8699 à

OP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS / OUI TRANSMETRA

Directeur (Mines, Ponts, Centrale...)
Vallée du Rhône.

Groupe français, au premier rang dans ses secteurs d'activités (Matériaux de construction) recherche jeune ingénieur pour une collaboration à haut niveau.
Dans une première phase, il assumera le commercial correspondant à un important investissement dans la Vallée du Rhône ; il devrait prendre rapidement la Direction Générale de l'unité de production. A terme, une évolution de carrière dans le Groupe doit intervenir.
Le poste demande une première expérience industrielle et commerciale.
Rémunération de départ élevée.

SEFOP remercie les Ingénieurs intéressés de lui adresser leur dossier sous référence VR133 M

SEFOP — 11, rue des Pyramides 75001 PARIS.

LILLE

DIRECTION FINANCIERE HOLDING INTERNATIONAL

Nous sommes un puissant Groupe Industriel et Commercial d'envergure internationale. Notre structure holding comporte une direction financière, rattachée directement au Président du Groupe, avec autorité fonctionnelle sur les directions financières des différentes Sociétés.

Sa mission consiste à :

- Définir et contrôler l'application des règles de gestion financière pour l'ensemble des filiales.
- Assurer les financements internes et externes nécessaires à la croissance du Groupe.
- Gérer les capitaux disponibles et les placements financiers du Groupe (trésorerie et gestion de fortune).
- Faire réaliser les opérations comptables de consolidation.

Ce poste requiert un homme de formation supérieure, ayant acquis une expérience de haut niveau couvrant les domaines boursiers, financiers, juridiques et fiscaux soit dans une Société Holding internationale, soit dans une Banque d'Affaires.

Ecrire avec Curriculum Vitae à A.BIGOT sous la réf. 34082 D

BOSSARD SELECTION
«Centre Vauban» 201, rue Colbert 59800 LILLE

sperar

AUCHAN

POUR FAIRE FACE A SON EXPANSION RECHERCHE

cadres ou futurs cadres commerciaux

Vous êtes : • diplômé d'Etudes Supérieures • vous possédez l'esprit commerçant • vous avez le courage de vos ambitions • vous savez entreprendre et décider • vous êtes capable de diriger et d'animer des hommes de bon niveau.

Nous vous offrons : • une entreprise performante dans le secteur du libre-service • une école enrichissante sur le plan humain, et sur le plan professionnel • une large délégation : – la responsabilité d'une partie du magasin – la définition de votre politique, de votre gamme et de vos objectifs – la responsabilité de votre personnel • l'évolution de la rémunération est liée aux résultats économiques et humains • une évolution de carrière grâce à une politique active de promotions internes et d'expansion.

Ecrivez-moi en joignant C.V., photo et prétentions, sous Réf. B 641, François LECLERCQ, AUCHAN - Rue de la Mouchetière, 45140 ST-JEAN-DE-LA-RUELLE.

sperar

Val de Loire. Poste à créer.

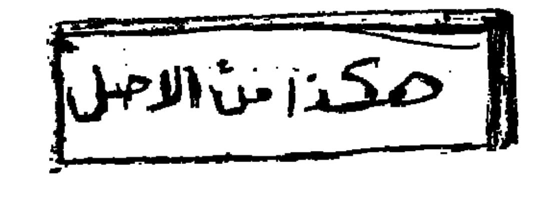
JEUNE CADRE DE FORMATION SUPERIEURE

Pour fonctions polyvalentes **gestion/organisation**

Société de transport rapide - air/route - couvrant le territoire national et ayant des possibilités de développement européen, nous disposons de moyens nous permettant d'assurer à nos clients - grosses entreprises industrielles - un service d'excellente qualité.
Nous recherchons un attaché de direction ayant une expérience minimum de 3 ans de vie industrielle : gestion financière, commerciale, contrôle de gestion... de formation Grandes Ecoles d'Ingénieurs, ou type HEC.
Rattaché au P.D.G., il devra, dans un premier temps, assurer un certain nombre de missions, telles que : analyse de résultats, mise en place de procédures de contrôle... ensuite, il prendra des responsabilités de plus en plus étendues et directes dans la gestion de la société.
Cette activité convient à un homme actif et de bon sens, ayant des facilités de contacts, le « sens du service », réunissant des qualités de *rigueur* et de *mobilité*. Résidence : grande ville du Val de Loire.

sélé CEGOS — Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo sous réf. 71497/M à R. VERDET, Sélé-CEGOS - 33 quai Gallieni - 92152 SURESNES.





مكذا من الاصل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	52,62
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,58
IMMOBILIER	32,00	36,61
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	27,00	30,89
DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	6,86
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02

REPRODUCTION INTERDITE



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE CONSTRUCTION MÉTALLIQUE ET CHAUDRONNERIE LOURDE DU SUD

recherche

UN DIRECTEUR TECHNIQUE

Age 35 ans environ.

Celui-ci dépendant directement de la direction générale aura pour responsabilité de conduire en collaboration avec les directions d'études de méthodes et de fabrication :

1. L'étude et la mise en œuvre des investissements à prévoir pour l'amélioration de la productivité des différentes usines.

2. L'étude des fabrications nouvelles.

Profil souhaité : Poste actuel comparable ou ingénieur Grande Ecole (Arts et Métiers ou similaire). Poste de haut niveau de responsabilité et de promotion.

Adresser photo, curriculum vitae et rémunération au n° 8.787 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9ᵉ, qui transm.

HOTCHKISS-BRANDT SOGEME (CA 300 millions), Groupe THOMSON, dans la vallée du RHONE à Valence, crée un poste supplémentaire

INGENIEUR

MARKETING INDUSTRIEL

Convient à personnalité réaliste possédant au moins 3 ans d'expérience dans l'industrie, attirée par des techniques nouvelles.

Formation générale scientifique et technique, dont automatisme, de haut niveau (Grandes Ecoles d'Ingénieurs).

Des compétences complémentaires en économie ou marketing industriel sont souhaitées.

Voyages ponctuels à l'étranger avec anglais courant.

Ecrire au CABINET GATIER, Service D. 24, 32, rue Barrême, 69006 LYON.
Réponse assurée et motivée.

Cabinet Gatier

RECHERCHONS

CHEF DE FABRICATION, 140.000 F +

pour unité de production - province 90 min. Paris 500 personnes - mécanique de précision - chaudronnerie fine - assemblage.

Grande expérience en gestion de production - contact et gestion personnels, capable commander, motiver, animer.

Méthodes - ordonnancement - fabrication - entretien - amélioration productivité - *conditions de travail.*

Conviendrait à Ingénieur A.M. avec expérience, âge minimum 35 ans, notions informatique et bonne connaissance anglais souhaitées, préciser disponibilité.

Poste devant très rapidement déboucher sur niveau Direction pour candidat d'envergure.

Ecrire manuscrit en joignant C.V., photo à n° 8.804 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS-CEDEX 09.

---

des Responsables de formation

homme ou femme

Le Service Formation d'un important groupe de *Distribution Grands Magasins* recherche :
DES RESPONSABLES DE FORMATION
Homme ou Femme

- *Ils participent* en collaboration avec le Service Central et les magasins, à l'élaboration, à la mise en place et au suivi des Plans de Formation.
- Ils animent des stages dans une ou *plusieurs* des spécialités suivantes : Gestion, Techniques Commerciales, Produit.

Nous recherchons *des jeunes ayant...*

- le goût et les aptitudes nécessaires à la formation des adultes
- un bon niveau d'études générales
- une expérience *souhaitable de la distribution.*

Ces postes *basés* en PROVINCE nécessitent de nombreux déplacements.

53.000/75.000 F. suivant expérience.

Si vous êtes intéressés par ces postes, envoyez *votre curriculum* vitae et lettre manuscrite en précisant vos prétentions sous No92489 CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01 qui transmettra.

La Chambre de Commerce et d'Industrie de VALENCIENNES renforce son service

PROMOTION
DES ENTREPRISES INDUSTRIELLES

et crée un poste s'adressant de préférence à un

ingénieur

ayant une expérience assez large de l'entreprise (production gestion financière) et un vécu personnel dans le domaine commercial.

Son rôle consistera à apporter des solutions concrètes aux *problèmes des entreprises par des* actions de conseil individuel et d'animation collective.

Les candidatures, précisant la rémunération souhaitée, seront étudiées avec la *plus* grande discrétion, par

josette vanden borre

Recherche et sélection de personnel
28, rue Saint-Georges, 59400 CAMBRAI.

---

2 informaticiens chefs de projets

REGION ORLEANS

Société industrielle filiale groupe US important, recherche pour mise en place de son plan informatique, 2 Chefs de projets expérimentés, placés sous l'autorité du Responsable Informatique et capables de prendre en charge l'ensemble d'un projet depuis sa phase de conception, son développement jusque y compris la production.

Un ensemble de systèmes concernera la gestion de production, un deuxième les aspects comptables et gestion (française et anglo-saxonne).

Profils recherchés :

- *Un Ingénieur Informaticien, diplômé avec expérience de quelques années en programmation, analyse et conduite de projets, connaissant si possible les bases de bases de données.*
- *Un diplômé en Gestion (ESC ou similaire) ayant préférablement une expérience informatique du niveau requis.*

Pour postuler envoyer lettre manuscrite, C.V. et photo en indiquant rémunération actuelle et poste désiré sous ré. 630-50-M au

Cabinet Alain H. PRENANT
50, Av. du Général de Gaulle
92130 Issy les Moulineaux

La Société (1.000 p.) comprend trois usines situées dans la région de BELFORT. Elle fabrique pour l'automobile des pièces découpées éventuellement recouvertes de mousse et de plastique.

Elle désire renforcer sa structure technique en recrutant deux Ingénieurs :

adjoint au directeur des usines

Il devra procéder à une réorganisation de la gestion de production et coordonnera, en particulier, les services méthodes ordonnancement approvisionnement.

Le poste convient à un ingénieur diplômé (AM - ECAM - ICAM ...) de plus de 35 ans, possédant une très bonne expérience de gestion de production dans des industries de grandes séries. Réf. 821 M.

responsable innovation

Il devra rechercher de nouveaux produits et appliquer de nouvelles techniques aux produits traditionnels de la Société.

Le poste convient à un jeune ingénieur diplômé (AM - ECAM - ICAM ...) ayant un an d'expérience industrielle. Réf. 820 M.

Ne pas adresser de C.V.



22 rue St. Augustin 75002 Paris vous adressera note d'information et dossier de candidature sur demande. Rappeler la référence.

Société d'Expertise Comptable rech. collaborateurs experts-comptables ou commissaires inscrits *ayant une expérience* approfondie du contrôle avec résidence à LILLE, BOURGES, LE MANS, NANCY, NANTES, RENNES et stagiaires avec D.E.C.S. pour NANCY.
Ecr. n° 8803, « le *Monde* » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9ᵉ

IMPORTANT CENTRE DE RECHERCHE D'ORLEANS
offre à

UN (E) ÉTUDIANT (E)

ayant un diplôme d'ingénieur avec spécialité en Physique ou une maîtrise de physique ou de *physique-chimie, la possibilité d'effectuer une thèse (avec allocation)* de Docteur-Ingénieur ou de troisième cycle sur la *séparation magnétohydrostatique,* c'est-à-dire la mise au point et l'utilisation de fluides magnétiques pour le tri de phases minérales solides.
Ecr. avec C.V. complet à B.R.G.M., B.P. 6009, av. du Concyr, 45018 ORLEANS cedex.

CENTRE INTERMINISTERIEL D'ETUDES ET D'EXPERIMENTATION DES SYSTEMES D'INFORMATION MARSEILLE

recherche

JEUNE FEMME INGÉNIEUR

format. complément. sci. hum. *ou littér., expér. min.* 3 ans dans administration ou grande entreprise pour poste de

CHARGÉ DE MISSION
auprès du directeur

Env. C.V. *manuscrit* et photo sous pli confidentiel à M. A. Rodriguez, CEESI, 243, boulevard Romain-Rolland, 13009 *MARSEILLE.*

Hebdomadaire d'informations régionales Sud-Ouest complète ses effectifs et engage de suite

JOURNALISTE SPORTIF

si possible quelques années d'expérience.
Adresser lettre manusc., C.V. et *photo au n° 8.797, « le Monde »,* 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9ᵉ.

F.J.T. La Rochelle rech.

DIRECTEUR ayant expérience F.J.T.

Adr. C.V. et manuscrit sur conception *rôle foyer et directeur,* à Président F.J.T., rue Rodin, 17026 La Rochelle Cedex AVANT LE 20 JANVIER

---

500 personnes groupées en Coopérative ouvrière de bâtiment (gros-œuvre et menuiserie) *région* NORD

CONFIENT à un

DIRECTEUR GÉNÉRAL

la mission d'accompagner leur entreprise dans son plan de redressement

OFFRENT comme moyens d'action la qualité de son implantation régionale et la compétence des hommes.

RECHERCHENT un leader capable par son âge (environ 55 ans) et son expérience d'assumer ce risque personnel et collectif.

Le salaire offert au départ ne correspond pas à la fonction mais évoluera avec les résultats

Toutes les candidatures seront étudiées confidentiellement par notre Conseil.

Ecrire sous n° 8.801 à « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens. 75427 *Paris* cedex 09, qui transmettra.

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL BORDURE ATLANTIQUE
Spécialisé dans le matériel de chauffage

recrute pour sa Société d'Etudes et de Recherche

Ingénieur
Chef de Département

de formation supérieure en mécanique

et possédant une expérience des problèmes techniques de fabrication en série.

Il devra animer une équipe d'ingénieurs et de spécialistes et convaincre par sa compétence technique des interlocuteurs de très haut niveau, *tant à l'intérieur du groupe qu'à l'extérieur.*

Il sera fait appel autant à ses qualités de réflexion, rédaction et créativité qu'à son sens des initiatives et des réalités.

Adresser sous référence RE 33 C.V. manuscrit *détaillé,* photo et prétentions à

MICHEL AUBRY C.P.A. 10, Impasse Pierre Loti 85000 LA ROCHE sur YON

IMPORTANTE SOCIETE MULTINATIONALE IMPLANTEE EN PROVINCE

Nous proposons à des

JEUNES INGÉNIEURS

diplômés GRANDES ECOLES : X, Mines, Centrale, E.S.E., Sup. Aéro, A.M., ... débutants ayant 2 à 3 ans d'expérience plusieurs postes en

INFORMATIQUE

Après une période de formation complémentaire, nous leur confierons des responsabilités dans une des deux spécialités suivantes :

- INFORMATIQUE DE GESTION : Production, Comptabilité et Finances, Personnel. Réf. 1.
- INFORMATIQUE INDUSTRIELLE : Contrôle de processus, automatisation, C.A.O. Réf. 2.

Par la suite, une évolution de carrière sera assurée au sein du Groupe permettant d'exercer des fonctions diversifiées.

des postes p r o p o s é s nécessitent une bonne connaissance de l'Anglais.

Ecrire S.N. 785.020 M à REGIE-PRESSE, *85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.*

GMF

premier emploi. première opportunité.

A l'orée de votre carrière, vous recherchez dans la région du Nord la société qui vous permettra d'exploiter au mieux votre formation supérieure (T.P., Polytechnique, ESSEC, HEC,...) et votre dynamisme.

Chaque directeur du Groupe Maison Familiale est prêt à accueillir un jeune diplômé qui, en tant qu'assistant, participera aux décisions et assimilera la philosophie de l'entreprise.

Par ses performances et son envergure, le Groupe autorise d'intéressantes possibilités d'évolution de carrière à la mesure de vos capacités et de vos ambitions.

Le GMF se classe 1er en France par son C.A. pour le secteur immobilier. Son dynamisme s'est surtout affirmé dans le domaine de la maison individuelle. Son effectif est de 2500 personnes - dont 40 % de cadres - 60000 heures seront dispensées en 79 au titre de la formation. C'est un précurseur de l'horaire mobile, de la pré-retraite, du bilan social, de l'actionnariat.

Adressez lettre manuscrite, c.v. et photo s/réf. 1796, en précisant les secteurs où vous estimez avoir le plus de chances de réussir, à Patrick Leroy - Directeur des Relations Humaines - GMF - Boîte Postale 18 - 59403 Cambrai Cedex.

Ingénieur
ayant Expérience Papier (Grenoble)

Ingénieur de formation ou équivalent, vous avez acquis une première expérience d'environ cinq ans des problèmes de fabrication en papeterie, et vous vous estimez capable d'assurer à moyen terme des fonctions de direction technique.

Dans ce cas, vous pouvez participer au développement d'une entreprise à taille humaine fabriquant et commercialisant des papiers dont la qualité est reconnue par l'ensemble des utilisateurs.

Vous serez responsable des spécifications techniques de composition, de procédés, de productivité, des programmes de fabrication, du choix des matières premières.

La réussite dans cette mission doit conduire à des fonctions de Directeur Technique. Le poste est à pourvoir près de Grenoble.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et rémunération actuelle sous référence 79702 M à notre Conseil

EMPLOI centor — *13 bis, rue Henri Monnier 75009 - PARIS*

---

gestion trésorerie études financières

RHONE ALPES - L'une des premières Entreprises de la région Rhône Alpes recherche pour son siège un Cadre Financier. Rattaché au Responsable de la Division Financière, il assurera la qualité de la ges*tion dynamique de la trésorerie,* conduira les études en matière de financement des investissements (surtout immobiliers) et sera associé à la mise en œuvre d'opérations financières. Il animera une équipe de 3 personnes.

Agé de 27 ans minimum, il possédera une solide formation de gestionnaire (ESCP, ESCAEL ou equivalent). L'experience d'environ 3 ans d'un poste à responsabilites dans le secteur bancaire ou les services *financiers* d'une grande entreprise l'aura *familiarisé* avec l'ensemble des *mécanismes* déterminant *le* marché financier. Il y aura confirmé ses qualités de négociateur. La rémunération de départ, fonction de l'experience, sera de l'ordre de 80.000 F.

Prière d'adresser rapidement dossier de candidature *détaillé (discrétion et réponse* assurées) sous référence M-78.10.B à notre Conseil.



CEP lyon
55 montée de choulans
69323 lyon cedex 01
tél. (78) 28.51.65

annecy, grenoble

Société recherche pour TOURS

INGÉNIEUR D'AFFAIRE

Formation : Ecole Supérieure d'Ingénieur ou E.S.S.E.C., ou SUP. de CO.

Fonction : animer et suivre les affaires auprès de quelques gros CLIENTS INDUSTRIELS.

Il faut savoir :

ECOUTER, FAIRE LA SYNTHESE, DECIDER.

L'entreprise a une taille *humaine et encourage* l'épanouissement individuel.

Rémunération pas inférieure à 100.000 F/annuel.

Déplacements en France 3 jours par semaine.

Envoyer lettre manuscrite et curriculum vitae sous référence n° T. *010.352 M.* à *REGIE-PRESSE,* 85 bis, rue Réaumur. — 75002 PARIS.

---

ingénieur de recherche opérationnelle

ORLEANS — 100.000 F±

Nous sommes la filiale très dynamique (850 personnes - 180 cadres - âge moyen : 32 ans) d'un *groupe international fabriquant et commercialisant* des produits de grande consommation.

Vous devrez concevoir, réaliser et suivre des études apportant des solutions nouvelles à la gestion de la société.

Vous avez 28 ans minimum, parlez anglais, et vos études supérieures en mathématiques vous ont conduit pendant au moins 2 ans vers la recherche opérationnelle en cabinet ou en entreprise.

Homme de synthèse et pragmatique, vous devez avoir dépassé vos *connaissances théoriques.*



Adresser C.V. et lettre motivée sous référence 2352/A à : C.F.F. - 105, boulevard Haussmann 75008 PARIS, qui garantit le caractère confidentiel des candidatures.

IMPORTANT ÉTABLISSEMENT BANCAIRE RÉGION CENTRE-OUEST

recherche

en application
de sa stratégie commerciale

2 COLLABORATEURS AMBITIEUX DE FORMATION BANCAIRE SOLIDE

Pour constituer et développer un portefeuille de petites et moyennes entreprises (études de risques, surveillance des engagements, etc.).

Adresser curric. vitae, photographie et prétentions sous le n° 785.579 M à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.



REPRODUCTION INTERDITE

offres d'emploi

offres d'emploi

offres d'emploi

offres d'emploi

adjoint au directeur comptable

PARIS

Une banque internationale recherche pour seconder le Directeur Comptable, un adjoint capable de prendre en main et de diriger un service d'environ 12 personnes.

Une expérience de 3 à 5 ans dans le domaine bancaire est vivement souhaitée.

Anglais courant indispensable.

Discrétion assurée.

Envoyer CV et prétentions sous réf. 8674 à :

OP organisation et publicité 2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANSMETTRA

GROUPE INDUSTRIEL DE STANDING INTERNATIONAL

(Siège Paris-16e)

recherche :

DIRECTEUR

Formation Ingénieur Grandes Ecoles ou niveau équivalent.

Très expérimenté dans les domaines

MAINTENANCE-ENTRETIEN

Pour grande industrie tournée vers l'exportation. Poste nécessitant déplacements de courte durée à l'étranger.

ANGLAIS NÉCESSAIRE

Env. C.V. détaillé avec photo et prét. à n° 91.922 Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 *qui transmettra.*

DISCRETION ABSOLUE ASSUREE.

---

responsable centre de formation

Réf. J 03

Le Groupe BSN-Gervais Danone, dans le cadre de sa politique de formation, dispose d'un Centre de Formation implanté dans la région lyonnaise. Il a pour objectif de répondre aux besoins communs des sociétés du Groupe en proposant des cycles ou des sessions de formation à la Maîtrise, à l'Encadrement, à la Direction (30 programmes actuellement, environ 2000 participants).

Le responsable de ce centre, assisté d'une quinzaine de personnes, est chargé :

– d'en assurer le bon fonctionnement (accueil, gestion, hôtellerie, restauration) ;

– de coordonner l'élaboration, la réalisation et l'animation des programmes pédagogiques.

Nous désirons confier cette responsabilité à un diplômé d'études supérieures ayant acquis une très solide expérience de la formation en milieu industriel (une dizaine d'années minimum). Il devra avoir personnellement assuré la recherche et la mise en place de moyens de formation, l'élaboration et la réalisation de programmes ainsi que l'animation de sessions. Il aura déjà assumé la gestion de budgets et d'équipes.

informer, développer les communications internes

Réf. JC 12

La Société Gervais Danone France emploie près de 5000 personnes réparties dans une vingtaine d'établissements à travers toute la France. Elle recherche pour son service Développement des Communications, une personne chargée de l'information interne. Cette personne sera plus spécialement responsable de la réalisation des publications centrales (revue d'entreprise, flashs économiques et sociaux...). Elle participera également aux différentes activités du service : enquêtes, interventions de diagnostic et de développement des communications dans les usines et les centres de distribution.

Ce poste, évolutif dans la fonction communication ou personnel, s'adresse à un(e) diplômé(e) ESC, ES journalisme, Sc. Po., Maîtrise de Lettres ou Celsa, justifiant d'une expérience d'environ deux ans dans la fonction personnel d'une entreprise. *Lieu du poste : Levallois (92).*

chef de projet informatique haut niveau

Réf. JC 08

Gervais Danone France (1,5 Md F de CA, 5000 personnes) recherche un chef de projet de haut niveau pour sa Direction Informatique (budget de 15 MF, 60 personnes).

C'est un ingénieur d'une grande École ayant acquis de solides connaissances en informatique de gestion. Il possède une expérience d'au moins 6 ans dans l'analyse et la conception de systèmes informatiques complexes. Sa pratique des systèmes en temps réel et de l'informatique distribuée est un atout important.

En liaison avec le Directeur Informatique et les Responsables concernés, il participera activement à l'élaboration et à la réalisation du plan de décentralisation du système de gestion de la société. Il sera responsable de la mise en place d'un des composants de ce système.

Une réelle possibilité d'évolution existe pour un candidat à fort potentiel.

Lieu du poste : Levallois-Perret (92).

Adressez votre candidature avec c.v. détaillé, sous la référence correspondante, à BSN-Gervais Danone, Service Recrutement Cadres - 7, rue de Téhéran, *75008 Paris.*

bsn. gervais danone

HAVAS CONTACT

---

directeur développement

L'un des principaux organismes français de FORMATION (500 personnes, 20 centres) recherche son Directeur du développement.

Son rôle consistera à animer une équipe de 6 Chefs de "produits-formation". En liaison fonctionnelle avec les centres régionaux, il aura en outre pour mission d'élaborer et de suivre le plan de développement de la Société.

Agé de 30 ans au moins, de formation supérieure, son expérience devra s'être exercée dans une fonction analogue d'animateur d'équipe.

Homme de contact, négociateur, apte à s'adapter aux produits formation, il devra en plus faire preuve de qualités de gestionnaire.

Basé à Paris (La Défense) le poste implique de fréquents déplacements de courte durée en Province.

Adressez C.V., photo et salaire actuel sous la référence 69.02/DT/184 à Adéquation, 54, Avenue de Versailles, 75016 Paris.

Adequation CONSEIL EN RECRUTEMENT

FABRICANT ALLEMAND D'APPAREILS ÉLECTRONIQUES POUR INSTALLATIONS INDUSTRIELLES

recherche pour sa succursale française dans l'agglomération Parisienne

UN DIRECTEUR D'ENTREPRISE

Le candidat devra parler le Français et l'Allemand. Il devrait être soit un Electro-Ingénieur avec connaissances commerciales ou alors être un Directeur Commercial avec bonnes notions de l'électronique, capable de diriger un Team de collaborateurs en voie de formation. Il devra être au courant de la vente technique tout en sachant travailler rationnellement. Il devra être à la hauteur de toutes les questions administratives.

Prière de faire les offres avec C.V., références et photo sous n° 785.440 M à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transm.

Société de fabrication Produits Para-pharmaceutiques

recherche

directeur d'usine

(150 personnes)

- Il sera obligatoirement ingénieur chimiste ou pharmacien
- Il aura une expérience minimum de 5 ans de responsabilités d'unité de production dans le domaine des produits de soin et de beauté.

Adresser CV détaillé, plus rémunération actuelle s/réf. GD 91, à ICM 83 rue de Rennes Paris 6 qui transmettra

---

DIRECTEUR D'EXPLOITATION

Cet établissement d'une société filiale d'un des premiers groupes français emploie 50 personnes, en proche banlieue. Il assure l'exploitation et la maintenance d'installations à base d'électro-mécanique et d'électronique.

Nous souhaitons rencontrer un candidat ayant au minimum 35 ans. Plus qu'une formation, nous recherchons une expérience réussie dans la conduite des hommes, l'organisation et la direction d'une unité -production ou entretien- d'au moins 30 personnes. Une expérience de relations avec la clientèle, serait un atout supplémentaire.

Merci d'adresser d'urgence CV manuscrit détaillé, photo et rémunération actuelle, sous référence M 5269 B, à

egor 5 rue Meyerbeer 75009 Paris

SOCIÉTÉ DE PRODUCTION ALIMENTAIRE

LEADER D'UN MARCHÉ EN EXPANSION CONTINUE

recherche

DIRECTEUR COMMERCIAL

BASE A PARIS

— Introduit auprès des Collectivités publiques et privées.

— Ayant démontré dans l'exercice de grandes responsabilités chez des Producteurs, ses qualités éminentes d'*ANIMATEUR DES VENTES*, DE NEGOCIATEUR ET D'ORGANISATEUR.

POSSIBILITES D'EVOLUTION DE CARRIERE AU SEIN D'UN GROUPE PUISSANT.

RÉMUNÉRATION DE DÉPART :

150.000 F minimum

Adr. C.V. manuscrit détaillé, photo et N° de tél. à M. DUBOST, 2, rue des Petits-Pères, 75002 Paris.

DISCRETION ABSOLUE.

DIRECTEUR

170.000 F +

Robinetterie Sanitaire

Grande banlieue Nord

Une société française, filiale d'un groupe international et spécialisée dans la fabrication de robinetterie sanitaire et d'appareils à douche, recherche son Directeur. Sous l'autorité du D.G.A. du groupe, il sera chargé de la gestion globale de la société à l'exception du commercial et de la comptabilité assurés par les services du groupe. Il devra apporter une attention particulière à la fonction « Développement Produits » de façon à rendre possible le renouvellement de la gamme actuelle d'ici 3 ou 4 ans. Il *définira la technologie* à utiliser et il assurera la *production* dans les meilleures conditions de prix, de délais, de qualité et de niveau des stocks. Il sera responsable de la gestion du personnel (160 personnes). Il dirigera également une petite société du même secteur d'activités (40 personnes). Le candidat retenu, âgé d'au moins 40 ans, de formation Ingénieur A. et M., I.C.A.M., E.C.A.M..., possédera une expérience professionnelle acquise en B.E., en industrialisation et en direction d'une petite usine du secteur robinetterie ou mécanique de précision en séries moyennes. Ecrire sous la référence 224 M à :

G. R. H. Conseils

3, avenue de Ségur. — 75007 PARIS.

Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement.

---

analystes programmeurs ingénieurs système

La Générale Informatique d'Exploitation

recherche pour le développement dans le secteur tertiaire d'importants projets informatiques utilisant des bases de données et du téléprocessing,

des Analystes (référence 2231 A),

des Programmeurs (référence 2231 P),

et des Ingénieurs Système (référence 2231 IS).

Le matériel actuellement installé se compose de :

- DEUX 370/168 - AP 6000 K chacun,
- UN 370/168 - UP 5000 K,
- 600 terminaux téléprocessing.

GIE

Envoyer c.v., en précisant la référence du poste choisi, au Service du Personnel, Tour Franklin, *cédex 11, 92081 Paris-La Défense.*

GROUPE FRANÇAIS INTERNATIONAL

recrute Région Parisienne pour sa Division

ELECTRONIQUE ET INFORMATIQUE

• ingénieur coordinateur

Ingénieur Grandes Ecoles E.S.E., Grenoble..., Facultés d'Orsay - Rennes. Agé au minimum de 32 ans, ayant au moins 3 à 5 ans d'expérience, pour prendre la responsabilité de l'industrialisation de systèmes digitaux rapides : méthodes de contrôle, conception du matériel et du logiciel de test. Pratique des techniques informatique nécessaire.

• ingénieur contrôle-qualité

Ingénieur Grandes Ecoles : E.S.E. - I.N.S.A. - SUDRIA...

Agé au minimum de 35 ans, ayant au moins 3 à 5 ans d'expérience.

A - Pour prendre la responsabilité du contrôle d'entrée des composants et sous-ensembles de la production de *systèmes digitaux.*

B - Du matériel de test automatique utilisé.

Excellente pratique de la programmation-assembleur nécessaire.

• ingénieurs d'études

Ingénieurs Grandes Ecoles : E.S.E., Grenoble... - Facultés d'Orsay - Rennes. Agé au minimum de 30 ans, ayant au moins 3 ans d'expérience.

Pour l'étude de systèmes digitaux rapides : nécessité d'une bonne pratique de la programmation-assembleur.

Une parfaite maîtrise de l'ANGLAIS est indispensable pour assurer ces différentes fonctions.

Envoyer lettre de candidature avec C.V., photo et prétentions à :

unic industries

Chargé de la recherche

13, rue Chardin - 75016 Paris

Tél. : 525.91.38

---

directeur du personnel

et des RELATIONS SOCIALES

L'un des plus importants organismes de formation (600 personnes dont 400 vacataires, 20 centres) recherche son Directeur du Personnel (création de poste).

De formation supérieure et âgé de 35 ans au moins, il aura eu une expérience significative (5 ans minimum) dans le même type de fonction et au sein d'une société comportant des unités décentralisées.

Homme de contact, il aura le sens de la négociation et devra faire preuve d'adaptabilité.

Lieu de travail : Paris la Défense.

Fréquents déplacements en Province.

Adressez C.V., photo et salaire actuel sous la référence 69.02/DP/182 à Adéquation, 54, avenue de Versailles, 75016 Paris.

Adequation CONSEIL EN RECRUTEMENT

GROUPE INDUSTRIEL

recherche

CHEF COMPTABLE

Homme d'organisation et de gestion pouvant assurer prévisions de trésorerie et relations banques et surveillances comptabilités.

Libre rapidement

Adresser curriculum vitae et prétentions à : REGIE-PRESSE

s/le n° T 10362 M, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

DIGITAL EQUIPMENT FRANCE

Filiale du plus grand constructeur mondial d'ordinateurs interactifs, recherche son :

Adjoint au Chef du Service Administration Commerciale

Capable de coordonner les activités de notre service suivi des commandes.

Ce poste conviendrait à un **jeune cadre** ayant une formation supérieure (commerciale ou gestion) complétée par une expérience d'au moins deux ans dans ce domaine, ainsi qu'une **parfaite maîtrise de l'anglais.**

Rémunération de l'ordre de 80 000 F.

Ecrivez sous réf. M 01 à la Direction du Personnel de DIGITAL EQUIPMENT FRANCE.

digital

18, rue Saarinen Silic 225

94528 Rungis Cédex

هكذا من الاصل

REPRODUCTION INTERDITE

directeur de la comptabilité

PRESSE **PARIS**

Ce groupe de presse, aux activités multiples, crée au moment où il se renforce, le poste de chef des services comptables et financiers.

Agé de 35 ans au moins, diplômé d'études supérieures comptables, vous avez déjà une expérience confirmée acquise dans un cabinet d'expertise comptable et dans l'industrie. Vous maîtrisez donc l'ensemble des techniques modernes en comptabilité générale, gestion budgétaire, paie, prix de revient, fiscalité, social. Vous avez aussi de bonnes connaissances en organisation informatique et en droit des Sociétés.

Assisté de 6 cadres et de 35 employés, votre mission sera de coordonner la gestion comptable et financière de plusieurs sociétés. Cette situation d'avenir est offerte à une personnalité de fort potentiel dont la rémunération évoluera avec ses responsabilités.

Adressez votre dossier complet avec lettre manuscrite, C.V., photo, rémunération souhaitée à GemO, 32, rue Pierret, 92200 Neuilly, qui étudiera confidentiellement votre candidature sous référence CS 28-M.

GemO

SOUS-TRAITANCE ELECTRONIQUE

CHEF DE DIVISION

La division électronique (100 personnes) d'une société française de taille moyenne connait un taux d'expansion important. Cette division étudie et monte en sous traitance des ensembles électroniques destinés aux grands noms de l'industrie.

Le Chef de Division anime trois services techniques et un service commercial. Il est personnellement responsable de sa gestion devant la DG.

Ce poste, en création, s'adresse à un ingénieur électronicien de 35 ans minimum, ayant acquis une véritable expérience d'animation et de gestion d'un service.

Lieu de travail : proche banlieue Sud.

Pour recevoir informations complémentaires, écrire sous référence M 4273 B, à,

egor 5 rue Meyerbeer 75009 Paris

Un impt Laboratoire Pharmaceutique Européen recherche pour sa jeune filiale française à Paris [illegible]

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Ce poste s'adresse à un PHARMACIEN possédant une expérience réussie d'au moins 5 ans de l'industrie pharmaceutique dans les domaines MARKETING et promotion des VENTES.

Adresser curriculum vitae, photo et prétentions, sous le n° 8.763 à « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens. — 75427 Paris (9e), qui transm.

SOCIETE INDUSTRIELLE
Filiale d'un groupe international
recherche

DIRECTEUR DE COMPTABILITÉ

Niveau expertise comptable, pratique d'audit, de comptabilité industrielle et d'informatique. Connaissances d'anglais. Responsable directement envers le Président.

Bureaux à Courbevoie

Congés 1979 assurés

Envoyer C.V. manuscrit avec photo sous n° 92.782 à CONTESSE Pub., 20, av. Opéra, 75040 Paris, qui tr.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
PROCHE BANLIEUE NORD

Filiale du Groupe THOMSON

recherche d'urgence :

DEUX ANIMATEURS

(référ. 701) sur Matériel électronique de haut niveau.

LES CANDIDATS AURONT :

- une formation électronique et électro-technique (V 1) ;
- des connaissances en automatisme à commandes logiques ;
- l'habitude et le goût des contacts humains ;
- et des qualités pédagogiques.

Envoyer curriculum vitae dét., prétent. et photo en indiquant la référence à Monsieur BORDAT, B.P. 111 - 93203 SAINT-DENIS - Cedex 01.

GROUPE INDUSTRIEL
Région parisienne offre à un
INFORMATICIEN DE FORMATION
un poste de

TECHNICIEN D'APPLICATION EN AUTOMATISMES

Ce poste conviendrait à titulaire du DUT, BTS électronique et informatique.
Expérience des calculateurs industriels et automates programmables souhaitée.

Adr. C.V. complet, photo et prét. à n° 93.340, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

KENDALL l'un des leaders mondiaux sur le marché des produits hospitaliers (500 M. de dollars de CA), afin de mieux répondre à sa forte expansion en France, renforce sa structure et recherche pour sa filiale française KENDALL – Division Hospitalière de MULSANT S.A. :

DIRECTEUR DES VENTES

Vous êtes de formation supérieure (grande école de commerce) et après avoir acquis une réelle pratique de la vente, vous animez une équipe chargée de commercialiser des produits, si possible techniques, destinés au secteur hospitalier. Vous parlez couramment anglais, et le vécu d'une entreprise multinationale serait un atout supplémentaire. Après avoir défini vos objectifs avec le Directeur Général, vous aurez pour mission d'animer, gérer, et contrôler "votre" force de vente : une équipe de représentants exclusifs répartis sur l'ensemble du territoire national et spécialisés dans la vente de nos produits aux médecins, pharmaciens et personnel soignant des hopitaux et cliniques. Vous bénéficierez auprès de notre direction marketing des supports publi-promotionnels dont vous aurez besoin pour la commercialisation des nouveaux produits. Ce poste est à pourvoir à Paris.

Écrire à Jean-Loup Parichon sous réf. 6246 M.

CHEF DE PRODUITS

Vous êtes jeune diplômé d'une grande école de commerce, vous avez une très bonne maîtrise de la langue anglaise, et vous avez acquis une expérience de 2 à 3 années du marketing de produits si possible destinés à une clientèle médicale. Nous souhaitons vous confier, sous l'autorité du Directeur du Marketing, la responsabilité du lancement et du suivi de nos nouveaux produits hospitaliers de haute technicité : études de marchés – plan – budget – publicité – promotion – formation de l'équipe de vente. Ce poste est également à pourvoir à Paris.

Écrire à Jean-Loup Parichon sous réf. 6247 M.

Produits de grande consommation – Importante société dans notre domaine, nous fabriquons et commercialisons une gamme importante de condiments à forte image de marque. Notre direction commerciale souhaite intégrer un cadre de vente à fort potentiel pour lui confier sur Paris et la région parisienne le poste de

DIRECTEUR RÉGIONAL DES VENTES

Vous avez une solide formation de base qui s'est enrichie par vos expériences dans la vente de produits de *grande consommation*. Ce passé professionnel d'une dizaine d'années vous a déjà permis de diriger une équipe de vendeurs, et par ce biais vous avez complété votre formation d'animateur. Vous êtes bien sûr très familiarisé avec les circuits de la distribution moderne. Vous assurerez la direction de la région parisienne : responsabilité directe et suivi des adhérents des centrales; animation d'une force de vente (représentants exclusifs). Dans ce contexte, et avec les moyens mis à votre disposition, vous aurez la responsabilité d'objectifs – personnels et de votre région – que vous aurez contribué à déterminer. Vos qualités personnelles et votre disponibilité pourront être des atouts importants d'évolution.

Écrire à Roland Gardeux sous réf. 5250 M.

---

océ **Copieurs-Duplicateurs-Tireuses de plans-Microfilms.**

Océ-Photosia (1000 personnes, 250 MF de CA) distribue une gamme de produits et de fournitures de reprographie. Nous recherchons au sein de notre direction des relations humaines située au siège à Montreuil, un cadre confirmé et à fort "potentiel" qui assurera la responsabilité de notre établissement principal ainsi que de ses antennes en province (750 personnes) en tant que

RESPONSABLE PERSONNEL

Votre formation supérieure, votre connaissance de la langue anglaise et vos premières expériences réussies *font de vous un spécialiste capable de couvrir l'ensemble de la fonction "personnel"*. Vous souhaitez parfaire votre acquis au sein d'une équipe de direction des relations humaines (5 cadres) structurée et compétente. Vous assurerez des missions concernant l'ensemble de l'entreprise, mais vous serez d'abord le responsable du personnel et des relations humaines de notre siège social (et de ses antennes), secondé par une équipe efficiente que vous devrez animer. Vous contrôlerez bien sûr la gestion administrative du personnel (dossiers du personnel, paye, service médico-social...), mais surtout vous assurerez les relations sociales et vous serez en permanence le conseil de notre encadrement (à dominante commerciale). Vos qualités de manager et vos capacités d'être immédiatement opérationnel dans cette fonction seront les garants de votre réussite.

Écrire à Roland Gardeux sous réf. 5249 M.

HELLA - FRANCE S.A. est la filiale de distribution du groupe HELLA implanté sur les 5 continents. Dans le cadre de notre restructuration, nous recherchons un cadre pour lui confier les responsabilités de l'

ADMINISTRATION COMMERCIALE

Vous avez une bonne formation générale, le goût des contacts humains et de la gestion. Vous avez assurément l'expérience d'une fonction similaire avec le vécu des relations clients, correspondance commerciale, téléphone, relances, litiges etc., le suivi de la gestion commerciale (y compris celle des stocks). Vous prendrez en charge des fonctions étendues dans un esprit de service par rapport à notre clientèle mais aussi, par rapport à nos services commerciaux et aux services centraux de notre maison-mère. Votre expérience ainsi que votre autorité naturelle vous permettront d'être l'animateur compétent et disponible du service intérieur.

Écrire à Roland Gardeux sous réf. 5251 M.

Prêt-à-porter féminin – Nous sommes une importante société française de prêt-à-porter féminin, située dans l'Ouest de la France. Nous concevons, fabriquons et commercialisons des articles de haut de gamme, diffusés *sous des griffes* de grande renommée. Notre jeune équipe de direction souhaite intégrer un cadre (homme ou femme) pour lui confier le poste de

RESPONSABLE SERVICE MODÈLES

Vous avez acquis – après une solide formation de base – des expériences professionnelles depuis une dizaine d'années; elles vous ont permis de bien appréhender les problèmes de fabrication, et de dominer les domaines de patronnage, de gradation et de modélisme. Vous pouvez maintenant être considéré comme un spécialiste du prêt-à-porter féminin. Vous serez responsable auprès de notre direction générale de notre service "modèles" : service patronnage et atelier de prototypes, soit une trentaine de personnes à diriger et à animer. Vous aurez de constantes relations avec les stylistes des collections que nous créons, pour l'étude et la mise au point des produits et pour en concevoir l'adaptation industrielle. Vous serez chargé également de l'étude du métrage-emploi et de la mise en route des collections. Votre professionnalisme et vos capacités d'intégration au sein d'une équipe de direction jeune et dynamique seront les garants de votre réussite.

Écrire à Roland Gardeux sous réf. 5252 M.

Si vous pensez avoir le profil de l'une des personnes que nous recherchons, écrivez aux consultants de SERIFO, en précisant la référence, ils examineront avec vous les possibilités d'une future collaboration.

SERIFO CONSEILS DE DIRECTION
38, RUE DE LISBONNE – 75008 PARIS

Plein Champs

Ce très important groupe industriel, de réputation mondiale, recherche, pour son secteur de la connectique et des cablages electroniques.

TECHNICIEN DEVELOPPEMENT

Sous l'autorité du directeur technique et au sein d'une équipe compétente et efficace, il réalisera divers projets pour les industries clientes.

Outre l'acquis technologique de la société, il utilisera ses propres connaissances en électricité, électronique, mécanique, câblage, etc..., acquises au cours de quelques années d'expérience dans un bureau d'études en milieu industriel.

L'anglais serait un atout apprécié.

Ce poste est évolutif et bien rémunéré.

Lieu de travail : grande banlieue nord ouest.

Merci d'adresser CV complet, photo, et prétentions, sous référence M 7288 A, à,

egor 5 rue Meyerbeer 75009 Paris PROMOTION

La Société CORDIS

de renommée mondiale
et leader dans sa branche

recherche pour son siège parisien

DIRECTEUR DE PROMOTION (Europe)

Le candidat retenu (formation E.S.S.E.C. - H.E.C. ou équivalent) aura déjà une expérience pratique du MARKETING et de la promotion des produits de haute technicité liés au secteur médical.

Il sera responsable pour l'appui promotionnel et publicitaire de la vente et de la distribution à l'échelle européenne.

Pour cette raison, il doit parler couramment l'anglais et si possible l'allemand.

D'un caractère dynamique, il aura un esprit innovateur capable de stimuler et appuyer tout le réseau commercial.

Les candidats sont invités à envoyer leur C.V. sous la référence C/AB à TAS, 77, rue La Boétie, 75008 Paris, qui transmettra au conseiller chargé de ce recrutement.

GROUPE INTERNATIONAL
LEADER DANS SA GAMME
PIECES DETACHEES
ET EQUIPEMENT AUTOMOBILE
crée au sein de sa Société Française
PARIS le poste de

DIRECTEUR MARKETING

et le confierait à
HEC - ESCP

30 ans minimum ayant
- expérience du marché de l'équipement
- anglais fluent (indispensable)
- ambition

Rémunération ouverte

Ecrire manuscrit (+ photo) à L. JUSTET Psychologue 18, rue des Grottes 84000 AVIGNON

L'ÉTABLISSEMENT FRANÇAIS D'UN IMPORTANT FABRICANT DE PIÈCES DE PRÉCISION EN ACIER RENOMMÉ SUR LE MARCHÉ EUROPÉEN, *rech.*

DIRECTEUR

Fonction :
création et direction de notre filiale de vente en France après une initiation dans notre usine allemande.

Les candidats devront :

— posséder une bonne formation commerciale ou technique (diplômé d'école commerciale ou ingénieur diplômé) et accepter de se spécialiser dans notre branche ;
— avoir plusieurs années d'expérience dans une position responsable ;
— connaître parfaitement la langue allemande ;
— ne pas rechercher un « job », mais un engagement dans une position responsable.

S'adr. av. diplômes et référ. au n° 8.802 « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris Cedex 09

Proche Banlieue Parisienne
GRANDE ENTREPRISE
SPECIALISE DANS PRESTATIONS
SERVICES ROUTIERS
recherche

DIRECTEUR DE DÉPARTEMENT

(C.A. 80 MILLIONS)

— Age minimum : 38 ans.
— Ingénieur E.T.P. ou équivalent.
— *Ayant* expérience des relations avec collectivités locales.

Sera chargé :
— Du développement commercial des activités.
— *De l'animation et de l'assistance* commerciale, technique (véhicules lourds) et administrative aux unités d'exploitation.

La rémunération ne sera pas inférieure à 180 000 F par an.

Adresser lettre manuscrite et C.V. très complet avec photo sous réf. 1592 à SWEERTS, B.P. 269, 75424 PARIS *CEDEX 09* qui transmettra.

SOCIETE D'EDITIONS JURIDIQUES
ET TECHNIQUES
recherche

Un Cadre Comptable

En relation avec le Directeur des Services Comptables et en *liaison* avec l'Informatique.

Ce poste vous intéresse si :

— vous êtes libre de suite,
— vous êtes dégagé des obligations militaires,
— vous avez le : B.T.S., D.U.T., D.E.C.S. comptabilité,
vous avez une expérience de 3 à 5 ans en comptabilité analytique, budgétaire et contrôle de gestion.

Nous vous offrons une évolution de carrière intéressante.

Adresser C.V. détaillé, lettre manuscrite et prétentions à Mme BROU, LAMY S.A., 155, rue Legendre, 75017 PARIS.

---

chef de projet
ELECTRONIQUE MEDICALE

L'ENTREPRISE : nous sommes un important Laboratoire de produits pharmaceutiques et biologiques, Filiale d'un Groupe de rayonnement mondial, et nous recherchons UN ***CHEF DE PROJET*** responsable de notre nouvelle Division Electronique Médicale. **L'HOMME :** de formation scientifique supérieure : Biologiste ou Ingénieur Electronicien. Il aura acquis de solides compétences en Electronique Médicale. Une expérience de 3 ans environ dans le domaine du Monitoring est très souhaitable. **LE POSTE :** informer le milieu hospitalier spécialisé et promouvoir un nouveau type d'appareil d'Analyse et de Monitoring hautement sophistiqué (utilisation in vivo), en assurer la mise en place et le suivi. Ce poste à créer s'adresse à un homme jeune, excellent technicien, attiré par les contacts avec la clientèle et les relations avec le milieu scientifique concerné et bon gestionnaire. *Une bonne connaissance de* l'Anglais est nécessaire. Des déplacements fréquents mais de courte durée sont à prévoir. Envoyer lettre manuscrite, *C.V. détaillé et photo récente sous réf. 389-M à*

sélor
72, rue Anatole France
92300 Levallois Perret

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	52,62
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,58
IMMOBILIER	32,00	36,61
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	27,00	30,89
DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	6,86
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02

REPRODUCTION INTERDITE

offres d'emploi

Une importante société de construction de matériel de manutention de la région parisienne recherche LE

RESPONSABLE DE LA SECTION INFORMATIQUE ET LOGISTIQUE

Informaticien de formation, son expérience de trois à quatre ans minimum aura été acquise dans des applications industrielles temps réel, si possible en automatismes.

Ses responsabilités s'étendront à l'analyse et à la programmation des systèmes programmés, au développement de progiciels, à l'aide informatique d'optimisation des installations.

Le poste offert s'adresse à un ingénieur A. et M., INSA, ESE, ENSTA ou équivalent avec spécialisation informatique. La connaissance de la langue anglaise est vivement souhaitée.

Adr. C.V. complet, photo et prét. à n° 93.337, *CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.*

VYDEC FRANCE Filiale française d'un des plus puissants groupes mondiaux. En deux ans, nous nous sommes solidement implantés en dépassant largement nos objectifs de conquête sur un marché neuf et en rapide évolution, le

TRAITEMENT DE TEXTES
PARIS (réf. 546 a) — LYON (réf. 546 b)

jeunes cadres (h ou f)

de forte personnalité

Anglais parlé - 25 ans minimum - 120 000 F +/an

Ayant l'expérience ou le potentiel nécessaire pour imposer aux entreprises de nouveaux concepts d'

ORGANISATION et de GESTION

Ils sont destinés à un rôle de CONSEIL et de VENTE impliquant une bonne connaissance des circuits administratifs des entreprises, une forte capacité d'analyse, une réelle ouverture aux techniques de pointe, le goût du dialogue et le tempérament du résultat.

Les candidats retenus, de préférence de formation supérieure commerciale ou technique (expérience de l'informatique appréciée) seront ceux qui nous démontrerons leur pouvoir de convaincre les dirigeants, seuls décisionnaires sur le marché.

Nous pratiquons une politique de rémunération très élevée et nous recherchons des hommes ou des femmes capables *de devenir rapidement de véritables Managers.*

Information Carrière SVP.11.11

Toutes informations sur cette offre seront données confidentiellement au *téléphone du Lundi au Vendredi aux heures* de bureau par INFORMATION-CARRIERE SVP 11-11 qui fixera un rendez-vous aux candidats concernés. Préciser la référence.

On peut aussi adresser son dossier à SVP RESSOURCES HUMAINES 65 avenue de Wagram 75017 Paris.



SPERRY UNIVAC

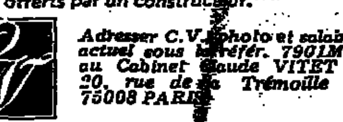
recrute pour LA DEFENSE

ANALYSTE PROGRAMMEUR

pour développement et mise en place *d'applications de gestion.*

Ce poste implique :
- une formation IUT minimum,
- une expérience de 2 années de programmation en Cobol,
- la pratique du temps réel souhaitée,
- la connaissance de l'anglais.

Les avantages et possibilités d'évolution sont ceux offerts par un constructeur.



Adresser C.V. photo et salaire actuel sous la référ. 7901MS au Cabinet Claude VITET - 20, rue de la Trémoille - 75008 PARIS

SERTI

CONSEIL EN INFORMATIQUE DES GRANDES ENTREPRISES PRIVÉES ET PUBLIQUES,
NOUS LANÇONS NOTRE CAMPAGNE DE RECRUTEMENT 1979
POUR RÉALISER D'AMBITIEUX OBJECTIFS DE CROISSANCE

• TROIS CONSULTANTS DE HAUT NIVEAU

REF. 5004 A

- BANQUE
- SECTEUR PUBLIC
- ENTREPRISES INDUSTRIELLES

Rattachés au Directeur de leur Département, ils assureront :
- des missions de conseil,
- le pilotage d'équipes sur des contrats importants et difficiles,

et participeront activement à la négociation des contrats et au développement de leur Département.

Il s'agit de postes élevés, pouvant satisfaire des hommes exigeants et dynamiques.

• CHEFS DE PROJETS

REF. 5004 B

— Expérimentés dans la CONCEPTION et la CONDUITE *de grands projets informatiques.*
— Voulant progresser dans leur technique, et/ou accroître leurs responsabilités.
— Domaines de connaissances :
- télétraitement,
- mini-informatique,
- secteurs d'activités : grandes entreprises, banques, administrations.

— 100 à 130 000 F/an

• JEUNES INGENIEURS

REF. 5004 C

— Débutants ou 2 à 3 ans d'expérience professionnelle.
— Formation Grande École, de préférence (scientifique ou commerciale).
— *Souhaitant acquérir une solide compétence en informatique* appliquée à la gestion des entreprises.
— 65 à 95 000 F/an

Notre préférence ira vers des professionnels à la fois ambitieux et soucieux de qualité dans leur travail, possédant de fortes capacités de contacts et d'animation d'équipes.

Nous offrons une ambiance de travail motivante, au sein d'une Société bénéficiant d'une solide image de marque, avec des perspectives importantes de carrière au sein de SERTI et du Groupe GFI.

Certains postes offrent des possibilités de missions temporaires à l'étranger.

Ecrire à *Madame Christine* TALLON en précisant le n° de référence.

SERTI - 49, avenue de l'Opéra - 75002 Paris

Nous pouvons vous accueillir rapidement, mais aussi envisager avec vous une date d'arrivée ultérieure, au cours de l'année 1979.

GEM

CHEF DE PROJET. Votre connaissance des traitements comptables nous intéresse.

De formation supérieure (maîtrise, grande école ou équivalent), vous possédez plusieurs années d'expérience en informatique de gestion, conception et réalisation de système, ainsi qu'une bonne maîtrise des techniques temps réel et base de données. Entreprise de service et de conseil en informatique d'un groupe très important, nous vous proposons un poste de chef de projet à notre centre de Sarcelles (95).
Vous aurez pour mission d'élaborer avec les utilisateurs un cahier des charges, de définir les moyens à mettre en œuvre et de conduire la réalisation de projets importants dans les secteurs «Retraites et Garanties Sociales».

Adresser c.v., photo et prétentions s/réf. 1837 à M. Couturier



G.CAM *13, rue du 8 Mai 1945* 95200 Sarcelles.

CAP SOGETI SYSTEMES

POUR ASSURER SON DEVELOPPEMENT *ANNUEL A PREVU DE RECRUTER EN 1979*

100 Informaticiens

NOS BESOINS DANS L'IMMEDIAT SONT :

20 analystes programmeurs Réf. 9011

DUT, AFPA, 2 ans d'expérience ASSEMBLEUR IBM370, GEMAP, COBOL, PL/1

12 ingénieurs confirmés Réf. 9012

3 à 6 ans d'expérience dans les secteurs : banques, assurances, télécommunications, transports.

AINSI QUE PLUSIEURS

ingénieurs consultants Réf. 9013

diplômés Grandes Ecoles, ayant de nombreuses années de pratique et le sens des relations humaines pour des contrats au plus haut niveau.

Même si vous n'êtes pas candidat aujourd'hui ou si les postes à pourvoir dans l'immédiat ne correspondent pas à votre profil et à vos aspirations, écrivez-nous.

Envoyer CV, prétentions et photo, en précisant *la référence à Melle Christine JACQUEMINET*
CAP SOGETI SYSTEMES
92, Boulevard du Montparnasse
75682 PARIS CEDEX 14

sperar

Pour renforcer nos structures dans des perspectives d'avenir, nous recherchons

E.S.C.A.E. ou équivalent

en début de carrière avec orientation commerciale ou administrative.
Les candidats doivent avoir la volonté de faire carrière dans une société industrielle de moyenne importance, mais en développement, et leader dans sa branche (8 filiales à l'étranger), et l'ambition d'accéder à moyen terme aux responsabilités de direction.

L'anglais courant est indispensable.
La connaissance de l'allemand serait appréciée.
Lieu de travail : PARIS 18e.

Adr. CV manuscrit, photo et prét. à n° 1004
EMPLOIS ET ENTREPRISES
18, rue Volney 75002 PARIS

SOCIETE DE PROMOTION DE PRESSE PAR CORRESPONDANCE

recherche

UN ASSISTANT DE MARKETING

pour prendre la responsabilité du service coordination et trafic des opérations de mailing de formation commerciale ayant un esprit ouvert et le contact aisé.

Cet homme sera âgé de 25 ans minimum, la préférence sera donnée au titulaire de quelques années d'expérience. Ce poste susceptible d'évoluer est un des postes-clés du marketing direct.

Poste à pourvoir à Paris près de l'Etoile au sein d'une petite équipe jeune et dynamique

Adr. C.V. man. + photo + prét. ss le n° T 10306 M REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

ROBOTRON FRANCE

recherche

ANALYSTES - PROGRAMMEURS

(petite informatique)
pour programmation ensemble de gestion
Langage machine.

Adresser C.V. manuscrit, photo, prétentions, 91, av. de la République, 75540 PARIS CEDEX 11.

---

chef de fabrication

Franche-Comté

Nous sommes une fonderie d'acier moulé importante (près de 300 p.), moderne et bien performante. Pour diriger nos ateliers de fonderie, de parachèvement et de traitements thermiques (150 p.), nous cherchons un ingénieur diplômé (AM, ICAM, ECAM, IDN, + ESF), de 30 ans minimum, ayant une solide expérience de la fabrication en série de pièces de fonderie. Responsable de la fabrication, il a le souci constant de la qualité, de la productivité et des relations humaines dans son atelier.

Ce poste doit évoluer à terme vers des responsabilités plus importantes (parler anglais ou allemand est un atout supplémentaire).

Ecrire à A. LEROUX, réf. 3301 LM

jeune ingénieur commercial

LA DIRECTION GENERALE DES TELECOMMUNICATIONS

lance un projet pilote, en région parisienne, portant sur l'expérimentation d'un nouveau média combinant télévision, téléphone et informatique. L'objectif est de faire participer le plus grand nombre *d'entreprises (privées ou publiques) à cette expérimentation* : elles alimentent en informations (banques de données) le système, proposent des services...
Nous vous offrons de conduire cette promotion et d'assister techniquement les entreprises parties prenantes, si vous êtes un **jeune diplômé d'études supérieures** (grandes écoles scientifiques ou commerciales, 3e cycle "U") ayant déjà acquis une première expérience **dans la vente de services** (pourquoi pas dans le milieu de la publicité).
Ecrire à A. LEROUX, réf. 3507 LM.

contrôleur de gestion

Une société exploitant un établissement thermal (200 km de Paris) cherche un attaché de direction. Celui-ci établit les budgets et les prévisions de trésorerie; met en place une comptabilité analytique et le contrôle de gestion. Il assure le fonctionnement juridique de la société et l'administration du personnel. Ses fonctions le destinent au poste de secrétaire général. Il réside une partie de l'année dans la station.
Licencié en droit. ESC, DECS, son expérience l'a conduit à exercer des missions de contrôle et d'organisation dans des entreprises moyennes.
Ecrire à J.E. LEYMARIE, réf. 3394 LM



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - BRUXELLES - GENEVE - LONDRES

F. HOFFMANN LA ROCHE & Cie

DEPARTEMENT VITAMINES ET CHIMIE FINE

recherche

ingénieur agronome

ou équivalent

Il sera chargé au sein de la Division Nutrition et Santé Animale, des relations commerciales et techniques avec la clientèle.

Ce poste conviendrait à un candidat jeune possédant une expérience commerciale de 3 à 5 ans des relations avec l'industrie de *l'alimentation animale.*

Anglais indispensable.

Envoyer C.V. manuscrit détaillé, photo récente (retournée), et prétentions au Département du Personnel
F. HOFFMANN LA ROCHE ET Cie
52, boulevard du Parc — 92521 NEUILLY-SUR-SEINE



Jeune Diplômé
Grande Ecole de Commerce ou Sciences PO + Droit

Importante société de crédit et de construction immobilière en développement crée à Paris le poste : ATTACHE DE DIRECTION.
Sous l'autorité du Directeur Général, il devra étudier, proposer et suivre *l'application de solutions adaptées aux problèmes diversifiés qui lui seront posés,* dans le cadre, notamment, de la réglementation concernant le logement et son financement.
Ce poste évolutif intéresse un jeune diplômé Grande Ecole de Commerce ou Sciences Po + Droit, possédant de solides connaissances en matière de droit civil, droit commercial et ayant un à deux ans d'expérience.
Adresser lettre *manuscrite, CV et rémunération actuelle sous référence* 79301 M à notre Conseil

EMPLOI centor 13 bis, rue Henri Monnier 75009 - PARIS

REPRODUCTION INTERDITE

offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi

INGENIEURS

Multinationale française industrielle et commerciale de plusieurs dizaines de milliers de personnes recherche pour son service informatique en plein développement

INGENIEUR DE HAUT NIVEAU

Formation Grandes Ecoles (X, Mines, Centrale, Arts & Métiers...)
Ayant une expérience de plusieurs années dans la conception de grosses applications de Gestion ou d'Informatique Industrielle.
Sera chargé de l'animation d'un groupe d'ingénieurs et de techniciens dans le cadre de la réalisation de projets importants conformes aux objectifs du Plan Informatique de la société.

INGENIEUR CHEF DE PROJET

Grandes Ecoles (option Informatique - 2 années d'expérience)
Ses capacités d'imagination et d'adaptation devront lui permettre de faire face à la Conception de Systèmes Informatiques dans les domaines divers et d'assumer les responsabilités qui résulteront du développement informatique important dans l'Entreprise.

INGENIEUR SYSTEME

Sa mission consistera à développer ou améliorer des logiciels de base des systèmes d'exploitation et à conseiller les responsables d'application dans l'optimatisation des chaînes de traitement.

Envoyer lettre manuscrite, curriculum vitae, photo sous référence 8810 à :
rsc carrières - 9, rue Bonaparte - 75006 PARIS.

Société des HOTELS MERIDIEN

recherche pour son département technique à Paris

UN CHARGE D'AFFAIRES de formation Architecte - Ingénieur Bâtiment

Dans le cadre de contrats d'assistance technique confiés à la chaîne MERIDIEN par les Sociétés propriétaires, Maîtres d'ouvrages (publiques ou privées) dans le monde entier, il sera responsable :
- dans la phase conception, du contrôle des projets (architecture, techniques, décoration, équipement hôtelier) en rapport avec le programme prévu et les normes de MERIDIEN
- dans la phase réalisation, du contrôle du calendrier des travaux et du respect des normes et de l'assistance aux réceptions.

Ce poste s'adresse à un candidat parlant et rédigeant en Anglais, ayant acquis une expérience d'environ 5 ans comme responsable dans une société ou un bureau d'études techniques, chargé de la maîtrise d'œuvre et de la maîtrise d'ouvrage pour la réalisation d'hôtels, hôpitaux, ... si possible à l'Etranger.
Missions fréquentes de courte durée à l'Etranger.
Adresser Curriculum Vitae, photo et prétentions sous référence 2456 à 65, Avenue Kléber 75116 PARIS. Discrétion assurée.

CORT

BRAUN

le DESIGN BRAUN et notre technologie avancée nous positionnent comme des leaders sur notre marché, tant sur le plan national qu'international.
Nous développons notre structure marketing France, actuellement composée d'une équipe de quatre chefs de produits. Nous créons un poste de chargé(e) d'

études de marché

Rattaché(e) à notre directeur du Marketing France, vous aurez des liaisons fonctionnelles permanentes avec les chefs de produits, les responsables du Marketing international et les autres départements. Nous attendons de vous, la mise en œuvre et le suivi d'outils permettant une meilleure approche de notre marché (attente des consommateurs, profil clientèle, positionnement vis à vis de la connaissance) et une exploitation dynamique de nos statistiques. Vous aurez aussi à piloter et à coordonner d'éventuelles interventions de conseils extérieurs. Ces missions devront se traduire par des synthèses et des recommandations à l'intention des chefs de produits.
Diplômé(e) de l'enseignement supérieur ou d'une école de commerce, vous avez une première expérience (2 à 3 ans) des études de marché, acquise en entreprise ou en agence. Vous parlez couramment anglais.
Nous vous remercions d'adresser vos dossiers de candidature sous référence B 4616 à Mme Ribault au 1, Rue de Berri - 75008 - Paris.

bernard julhiet psycom

UFB LOCABAIL

PARIS — LYON — ROUEN
FRANCE (missions d'intervention)

jeunes commerciaux

Notre rôle :
Financer l'équipement des entreprises, PME, PMI et leur permettre ainsi de se développer.

Votre activité :
Conseiller et VENDRE aux chefs d'entreprise, commerçants, artisans et professions libérales la meilleure formule de financement (crédit et leasing).

Votre formation :
Débutant ou 1ère expérience, un Bac + 2 ou 3 années d'études commerciales, comptables ou juridiques nous permettra, après une période de formation rémunérée, de vous confier le développement et le suivi de notre clientèle sur un secteur géographique donné.
Plan de carrière assuré en fonction de votre réussite.

Envoyer C.V. + photo sous référence 107 en précisant le lieu de travail souhaité à Madame CHIRON - Compagnie Bancaire - Service Orientation Recrutement - 25, av. Kléber 75116 Paris.

compagnie bancaire

Les SERVICES TRAVAUX d'un important groupe industriel à vocation nationale et internationale, recherchent un

cadre/fonction personnel

30 ans environ (niveau d'études supérieures : (Universités, Grandes Ecoles...).
En collaboration avec le Chef du Personnel, il aura à mettre en œuvre tous les aspects d'une fonction évolutive : recrutements, affectation et suivi de carrière, gestion administrative, politique des salaires, relations avec les partenaires sociaux, etc...
Pour réussir dans ce poste, une expérience de deux ans minimum en entreprise est indispensable et le candidat devra faire preuve de réelles qualités de contact et d'écoute, appuyées par un esprit de décision adapté.
Lieu de travail : PARIS.
Merci d'adresser C.V. détaillé, photo et prétentions sous la référence 517 M au :

Cabinet Jean-Claude MAURICE
Conseil en Gestion du Personnel
397 ter rue de Vaugirard - 75015 Paris

DIRECTEUR D'USINE

La Société (128 p. 14 m de CA) fabrique des pièces métalliques découpées et embouties.
La Direction est à Paris, l'usine, très performante, est à 1h15 de Paris, et compte 75 personnes.
Le poste convient à un ingénieur mécanicien diplômé d'une grande école type A et M ayant une bonne expérience en découpe et emboutissage.

Envoyer C.V. manuscrit + photo + prétentions à :
22 rue St. Augustin 75002 Paris
Référence 714 M.

France Cadres

L'égalité des chances

Chez nous
- Pas de relations
- Pas de combines
- Pas de caste - pas de truc
- Pas de rente de situation

La compétition

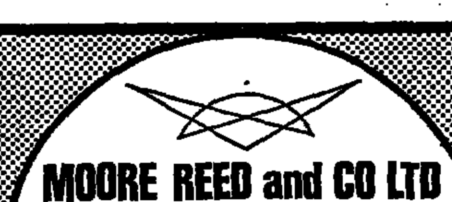
est ouverte au niveau du tryptique
- Combativité - Organisation - Ambition

Nous apportons la puissance et la réputation de notre image de marque et les meilleurs produits du marché.
Nous assurons une formation longue et fortement rémunérée aux plus aptes.

"Aux Meilleurs"

sont garantis
Les plus hauts revenus !
La plus brillante carrière !

Avec 23 ans et une formation correcte
Ecrire P. Simon réf. 1248 - 13 bd des Italiens 75002 Paris. *Prière d'indiquer la référence merci*



MOORE REED and CO LTD

Leader des fabricants anglais de servo-composants électromécaniques, a établi à Paris le centre de ses activités commerciales en France et recherche

un INGENIEUR COMMERCIAL

qui ait :
- enthousiasme et ambition
- trois à cinq ans d'expérience de vente
- connaissance des servo-composants rotatifs et des marchés correspondants
- une sérieuse connaissance de l'anglais.

La réussite dans la fonction conduira vers des responsabilités progressivement accrues.

Adresser candidature avec C.V. à
NEWMAN INDUSTRIES
15 rue du Colonel Driant
75001 PARIS



HENKEL FRANCE S.A.
C.A. 800 M.F.

recherche pour son département Produits d'hygiène pour l'industrie alimentaire

JEUNE INGENIEUR

diplômé Grande Ecole agronomique ou alimentaire, qui souhaiterait débuter sa carrière dans une fonction technico-commerciale.

Sur le secteur 94-91-45-77-89, il gérera et développera une clientèle importante (industries laitières, conserveries, boissons, élevage) et pourra évoluer après quelques années vers un poste d'encadrement dans la force de vente ou le marketing.

Résidence sur le secteur.
Voiture fournie.

Ecrire avec CV détaillé, sous réf. 75.753, à Denis JOUSSET,
plein emploi
10, rue du Mail, 75002 Paris.

Un leader européen du travail temporaire, poursuivant son développement en France, recherche pour :

LYON, St ETIENNE, GRENOBLE, DIJON, PARIS

jeunes managers

pouvant prouver une réussite commerciale dans une PME ou PMI. Ce sont des hommes de contact, ambitieux, dynamiques, rompus aux principes de gestion moderne.

Responsables de leur région, ils devront assurer l'implantation de nouvelles agences et le recrutement de leurs collaborateurs. Bien sûr, ils seront appuyés sur les plans administratif et financier par la direction générale, à laquelle ils rendront compte directement.

Veuillez adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions, à MEDIA SYSTEM, sous référence M2308, 104 rue Réaumur - 75002 PARIS, qui transmettra.



ROLLAX®

le stockage économique

KONE, groupe multinational 10 000 personnes, vient de créer, au sein de sa filiale française, le département Manutention Stockage pour exploiter le système ROLLAX d'une performance exceptionnelle dans le domaine des entrepôts mécanisés et développer des activités d'engineering s'y rattachant. Le Directeur de ce département cherche deux responsables :

Ingénieur grande école chef des marchés

Il organise l'action commerciale en France et en Afrique francophone, dirige les ingénieurs des ventes, conçoit les solutions logistiques correspondant aux commandes complexes, 10 à 20 millions de francs, en liaison avec les services techniques.
Ce poste, basé à Paris, convient à un ingénieur logisticien, bilingue anglais, connaissant les problèmes de l'automatisation du stockage en entrepôts, motivé par une carrière technico-commerciale très autonome et d'un bel avenir.
Réf. 23518/M.

Ingénieur automaticien chef des projets

Il prend en charge la définition technique des projets, est responsable de la coordination entre les services commerciaux, les sociétés extérieures, les usines KONE en France et la Direction Technique du groupe. Un stage est prévu en Suisse et en Finlande.
Ce poste, basé à Paris, convient à un jeune électro-mécanicien automaticien, bilingue anglais, ayant 3 à 5 ans d'expérience en engineering de la manutention et désireux de faire carrière dans un groupe dynamique.
Réf. 23519/M.

sélé CEGOS

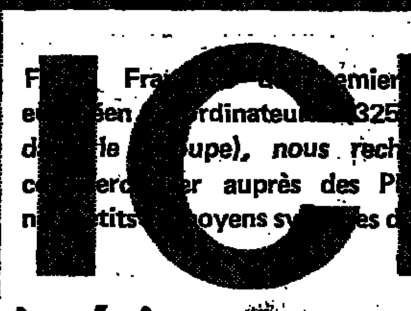
Adresser lettre manuscrite et C.V. détaillé à M. J. FOURNIAT, sous référence choisie, à Sélé-CEGOS - 33 quai Gallieni - 92152 SURESNES. Discrétion assurée.



Jeune Ingénieur T.P.

Importante société de crédit et de promotion en développement (rythme annuel de construction 300 logements), recherche pour PARIS un RESPONSABLE TECHNIQUE D'OPERATIONS.
Ce poste évolutif, rattaché au Directeur des Programmes, conviendrait à un jeune ingénieur T.P. de caractère ouvert ayant déjà eu une première expérience des chantiers et désirant s'insérer dans une petite équipe très *dynamique.*
Adresser lettre manuscrite, CV et rémunération actuelle sous référence 79701 M à notre Conseil

EMPLOI centor
13 bis, rue Henri Monnier
75009 - PARIS



F... Fra... premier constructeur e...en ordinateur... 325... personnes d... ...upe), nous rech...ons pour c...erc...r auprès des P... régionales n...tits ...oyens s...es d...

ingénieurs commerciaux

Ces postes sont à pourvoir à RENNES - BORDEAUX - *NANCY - STRASBOURG - ROUEN - PARIS.*
Les candidats devront justifier d'une bonne connaissance des problèmes de gestion d'entreprise et de leurs solutions informatiques, ainsi que de plusieurs années d'expérience réussies dans la vente.
Les candidatures sont à adresser sous référence B 905 à ICL Recrutement 16, Cours Albert 1er 75008 PARIS.

L'ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS
recherche pour son service de langues :

UN PROFESSEUR D'ANGLAIS

DE PRÉFÉRENCE D'ORIGINE ANGLOPHONE,
DIPLOMÉ DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Possédant :
- une expérience pédagogique et la pratique des méthodes modernes d'enseignement.
- des connaissances de caractère scientifique et économique.

Le candidat sera conduit à assurer des cours de formation initiale et continue, à l'usage d'ingénieurs ou d'experts du Secrétariat d'Etat aux Postes et Télécommunications.

Il devra prendre une part active à l'élaboration des nouveaux programmes d'enseignement.

LES CANDIDATURES DEVRONT PARVENIR ACCOMPAGNEES DE CURRICULUM VITAE ET DE PHOTO, AU SECRETARIAT GENERAL DE L'E.N.S.T., 46, RUE BARRAULT, 75634 PARIS CEDEX 13,

AVANT LE 1er FÉVRIER 1979.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	52,62
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,58
IMMOBILIER	32,00	36,61
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	
OFFRES D'EMPLOIS	27,00	[illegible]
DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	[illegible]
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02

REPRODUCTION INTERDITE

offres d'emploi



KLÖCKNER INA

Installations industrielles
recherche un

INGÉNIEUR AGRO-ALIMENTAIRE
expérimenté

pour

ÉTUDE ET RÉALISATION DE COMPLEXES AGRO-ALIMENTAIRES DANS LES PAYS EN VOIE DE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL

RESPONSABILITES
- Conception des projets.
- Direction des études techniques.
- Coordination des prestations des partenaires pendant l'étude et la réalisation.
- Gestion des appels d'offres.
- Analyse des prestations et fournitures pour la réalisation du projet.

DOMAINES D'ACTIVITES
- Aménagement rural.
- Mise en valeur d'implantations agricoles.
- Réalisation d'usines de traitement et de transformation des produits alimentaires.
- Programmes de formation de personnel et d'assistance technique.
- Commercialisation des produits.

PROFIL DU CANDIDAT
- 35 ans minimum.
- Expérience des domaines précités.
- Langues étrangères : anglais, allemand, espagnol.

Adresser C.V., photo récente et prétentions à :
KLOCKNER INA
installations industrielles
31, rue Marbeuf, 75008 PARIS.

Sté PORGES S.A.
PARIS (7e)
recherche

ADJOINT (E) CONTROLEUR DE GESTION

Les candidats (es) de formation supérieure, minimum I.U.T. gestion, option, finance, comptabilité, devront pouvoir faire preuve d'un dynamisme réel dans leur relation avec l'environnement.

Déplacement de courte durée en province à prévoir.

Adresser C.V. détaillé + photo + prétentions, à : M. B. C., 104, Champs-Elysées, 75008 PARIS, qui transmettra, sous référence n° 69.

Société INTERNATIONALE recherche pour un de ses départements PARIS

CHEF DE SERVICES VENTES

30 ans minimum, HEC, ESSEC ou équivalent. Responsabilités ventes produits à base petite mécanique et électronique. Animation représentants et réseau de vente.

Pratique de l'anglais.

Adresser C.V. et prét. n° 92.990, CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, PARIS-1er.

Une importante Société
Siège Paris
livrant des usines et installations dans le monde entier et appartenant à l'un des plus grands groupes industriels français, recherche
UNE PERSONNALITE DE PREMIER PLAN
spécialisée dans la

NEGOCIATION INTERNATIONALE DE GRANDS PROJETS A L'EXPORTATION

La pratique de la conduite d'affaires à niveau élevé et la parfaite connaissance des mécanismes du commerce international sont bien entendu indispensables.

Bilinguisme anglais.

Merci de faire parvenir votre C.V. par l'intermédiaire de CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, sous référence 91952, qui transmettra.

DISCRETION TOTALE ASSUREE.

Un des premiers Groupes Français d'ingénierie à vocation internationale
recherche
POUR DÉPARTEMENT HOSPITALIER EN FORTE EXPANSION

ARCHITECTES PROGRAMMISTES
Ayant solide expérience hospitalière.

INGÉNIEURS CHEFS DE PROJET
ayant pratique coordination études techniques et travaux T.C.E.

INGÉNIEURS BIO-MÉDICAUX
très confirmés dans la connaissance des équipements hospitaliers.

Postes à pourvoir en région parisienne avec déplacements de courte ou longue durée en Afrique Noire.

Situation intéressante pour candidats compétents, volontaires et dynamiques.

Adr. C.V., photo et prétentions sous le n° 92.621 à CONTESSE Publ., 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

LE SERVICE FORMATION
DES RÉSEAUX CONCESSIONNAIRES GROUPE AUTOMOBILE INTERNATIONAL

recherche son

CONSEIL-ANIMATEUR-FORMATEUR EN LEGISLATION SOCIALE HYGIENE-SECURITE CONSUMERISME

Ce poste conviendrait :
- A Ingénieur-Formateur ayant forte expérience en gestion de personnel.
- A Légiste ayant qualités d'animateur et expérience humaine et industrielle assez vaste.
- Avec expérience automobile souhaitable

(Statut vacataire ou salarial indifférent)

Envoyer C.V. complet :
SIRTES - TOUR VENDOME
204, Rond Point du Pont de Sèvres
92516 BOULOGNE
Qui organisera rapidement un rendez-vous avec notre Direction
Veuillez faire connaitre les entreprises auxquelles vous ne souhaitez pas que le C.V. soit transmis.

bleu

Nous sommes une P.M.E. rattachée à une holding spécialisée dans la distribution des matériaux de construction et recherchons :

UN COMPTABLE A TRAPPES (78)

Le candidat (te) doit avoir au minimum une formation D.E.C.S. ou équivalent et une expérience pratique réussie de trois ans.

Le poste à pourvoir consiste dans un premier temps à prendre en charge la comptabilité, trésorerie, gestion du personnel de la société.

Il doit évoluer ensuite en prenant en charge l'informatisation temps réel et l'organisation administrative.

Merci d'adr. lettre man. + C.V. et appointements souhaités à P. FRAPPIER-VOITURIEZ S.A., B.P. 26, 60301 Senlis.

IMPORTANT ORGANISME PUBLIC RECHERCHE POUR SON CENTRE INFORMATIQUE PARIS

INGÉNIEUR SYSTÈME
I.B.M. OS

- Formation Grande Ecole ou équivalent.
- Chargé des Etudes de Système (matériel + logiciel) de plusieurs gros centres de calcul et dans un premier temps des moniteurs de télétraitement.
- Une pratique de l'OS/VS - MVS - SVS - VS1 - VM est nécessaire.
- Une connaissance VSAM - VTAM - NCP - *CICS et IMS est souhaitée.*

Vous disposerez de tous les moyens nécessaires à de grandes réalisations.

Si vous voulez faire une vraie carrière en informatique, envoyez C.V. détaillé et prétentions à : Mme JACOB EUROP FACILITIES, 6, rue Picot, 75116 PARIS

C.J.C. ACTION
Agence Technique en Communication

recrute dans le cadre d'une importante opération qui lui est confiée par un établissement public à caractère industriel et commercial.

INGENIEURS

Après une formation spécifique, l'équipe constituée sera chargée, dans les foires expositions des grandes villes :
- de conseiller techniquement les visiteurs sur les utilisations de l'énergie dans les domaines du chauffage, de l'électroménager et de l'automobile ;
- de les informer sur les missions et actions d'intérêt public de l'établissement, la réglementation et les mesures d'incitation financière et fiscale.

Une formation Ingénieur (T.P. bâtiment ou électricité, A & M, I.D.N., ENSAIS) ou équivalent et un début d'expérience dans le bâtiment seront vivement appréciés.
Si les déplacements et les contacts avec le public vous attirent - 13 foires d'une durée moyenne de 10 jours sont prévues en 1979 - veuillez écrire, en précisant votre salaire actuel, *sous référence 025 M* à notre conseil Richard Bénatouil, **GROUPE BBC**, 37, bd de Sébastopol, 75001 Paris.
Réponse rapide et discrétion assurées.

HAVAS CONTACT

Armstrong

Dans le cadre de l'expansion de sa division
REVETEMENTS DE SOL,
notre Directeur des Ventes souhaite étoffer son équipe commerciale et recherche pour l'un de ses secteurs géographiques

jeune attaché commercial

de formation supérieure (E.D.H.E.C. - E.S.C. - E.S.S.E.C.) ou présentant de par son expérience un profil équivalent.
Il aura pour mission d'organiser et d'animer sur place le dispositif marketing ARMSTRONG de distribution de revêtement de sol par grossistes indépendants.
Une préparation identique au training ARMSTRONG pratiqué aux Etats-Unis est prévue pour le candidat retenu.
Une opportunité de salaire et de carrière est offerte à ce nouveau collaborateur qui devra par ailleurs (condition impérative) parler l'Anglais.
Envoyer CV détaillé, photo et prétentions sous réf. 532 M au :

Cabinet Jean-Claude MAURICE
Conseil en Gestion du Personnel
397 ter rue de Vaugirard - 75015 Paris

Entreprise de robinetterie industrielle automatismes-pneumatiques recrute pour NORMANDIE ET REGION PARISIENNE

AGENTS TECHNICO-COMMERCIAUX
Téléphone 16 (1) 956-30-86.

ATP
ELECTRONICIENS
A T3
LOGIQUES NUMERIQUES
AT2 - AT3
MAINTENANCE APPAREILS DE MESURE
Sérieuses références exigées. - BASIC, 74-76, rue Michel-Ange, Paris-16e - 743-14-40, métro Porte-de-Saint-Cloud.

ORGANISATION JUIVE INTERNATIONALE
recherche
pour bureau de PARIS son

CADRE
BILINGUE ou TRILINGUE
Bonne connaissance de la communauté.

Ecrire sous référ. 75822, à HAVAS CONTACT, 156, boulev. Haussmann, Paris-8e, qui tr.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES ET CHAUDRONNERIE
de plus de 100 MF de C.A. annuel en développement
recherche
pour son bureau de Paris

UN DIRECTEUR COMMERCIAL

Celui-ci devra soit avoir déjà exercé cette fonction dans une entreprise similaire, soit être issu d'une grande école de commerce ou d'ingénieur (H.E.C. ou similaire, Arts et Métiers ou similaire). Formation complémentaire éventuelle dans les usines de province afin d'y connaître collaborateurs, possibilités et méthodes de la société. Agé 40 ans environ.
Poste de haut niveau en relation directe avec la direction générale.

Adresser curriculum vitae, photo et prétentions au n° 8.788 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e.

CENTRAL INFORMATIQUE S.A.

Société de conseil et de services en informatique, partageant entre tous ses collaborateurs les profits de sa gestion, dans le cadre de son développement continu,
recherche pour le 5 Mars 1979
plusieurs jeunes

INGENIEURS et UNIVERSITAIRES
DEBUTANTS - Physiciens, Chimistes ou Agro
Femmes ou Hommes

- Les postes à pourvoir impliquent des relations suivies avec les clients
- Les six premiers mois sont consacrés à la formation à l'informatique et à nos méthodes
- Les perspectives de carrière sont très ouvertes

Envoyer lettre de candidature avec CV manuscrit et prétentions sous référence CI/379 à
CENTRAL INFORMATIQUE S.A.
A l'attention de Mlle Ruzé - 15/17 rue Rivay
92300 LEVALLOIS PERRET

---

ingénieurs
diplômés ECP-ETP-AM
LILLE — REGION PARISIENNE

Importante Société Immobilière recherche Ingénieurs diplômés ECP, ETP, AM. Ils participeront à la conception des opérations et seront responsables de leur réalisation sur les plans technique, administratif et financier jusqu'à la livraison aux acquéreurs. Ils devront justifier d'une expérience d'au moins 3 ans dans l'IMMOBILIER. Les postes sont à pourvoir à Lille et en région parisienne.

Adresser lettre manuscrite, C. V., photo et *prétentions sous référence 8698 à :*

OP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS, QUI TRANSMETTRA

GRAND GROUPE INDUSTRIEL
recherche pour sa
FILIALE INFORMATIQUE
spécialisée dans les réalisations avancées et équipée d'un centre de traitement avec 2 ordinateurs IBM 370-158 MVS - télétraitement IMS - VTAM

• ingénieurs système
(référence 1)

• programmeurs système
(référence 2)
CONFIRMES pour développement progiciels technique et télétraitement (OS, DOS, Série 1).

• B.T.S - D.U.T informatique
DEBUTANTS (référence 3)

Perspectives d'évolution de carrière dans les sociétés industrielles du groupe.
Lieu de travail : HAUTS DE SEINE (92).
Envoyer C.V. sous la référence choisie à :

OP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANSMETTRA

Dans le cadre de l'évolution de l'équipement automobile vers de NOUVEAUX MATERIAUX
GROUPE INTERNATIONAL GRANDE NOTORIETE
en forte expansion recherche pour son Siège Européen PARIS

INGENIEUR CHEF DE PROJET

directement rattaché à la DIRECTION GENERALE *chargé de concevoir et développer gammes de produits adaptés aux véhicules européens.*
Ce poste implique une bonne connaissance de l'anglais et des Matières Plastiques peut évoluer vers des responsabilités d'industrialisation et de production.
La rémunération sera fonction de l'expérience *et de la valeur potentielle du candidat.*

Ecrire L. JUSTET Psychologue
18, rue des Grottes 84000 AVIGNON

Sté Presse Internationale
recherche

CHEF DE PUBLICITÉ
minim. 2 a. expérience Agence ou support. Sal. : 5.000 X 13. Env. C.V. et photo à SOCEP, 16, rue G.-Tell, 75017 Paris

---

DIXIT INFORMATIQUE
PREPARATEURS
sur IBM 370 en OS
connaissant DOS/VS POWER

PUPITREURS
IBM 370/138
en DOS/VS POWER,
horaires décalés et 3 X 8.
45, r. Turbigo-3e, 274-22-55.

PROJET'S INFORMATIQUE
Lieu de travail Paris

ANALYSTES-PROGRAMMEURS
1) En cobol sous OS ;
2) Assembleur S/OS
matériel IBM 370.
45, r. de Londres-8e, 387-26-40.

CISI
COMPAGNIE INTERNATIONALE DE SERVICES EN INFORMATIQUE

recherche

Ingénieurs commerciaux

niveau enseignement supérieur. Bonne expérience de la vente de services informatiques.
Chargés de la prospection, négociation, gestion administrative et de la coordination des réalisations.
Lieu de travail : région parisienne.
Adresser C.V. et prétentions à **CISI**, Direction du Personnel, 35 boulevard Brune, 75014 Paris.

emplois et carrières

DEPARTEMENT ORGANISATION DE SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE
recherche

ORGANISATEURS

pour prise en charge de projets clé en main
- Il faut une solide formation générale et comptable.
- Plus de goût pour l'action que pour le papier
- Une absence de complexe vis-à-vis des informaticiens.
- Une disponibilité certaine.

Il est proposé :
Un travail rapidement autonome au sein d'une équipe dynamique.
Un profil de carrière calqué sur les résultats.

Envoyer curric. vitae manuscrit et prétentions à : P. CONVERT - U.F.E.C. 2, avenue Hoche. — 75008 PARIS.

هكذا من الأصل

REPRODUCTION INTERDITE

offres d'emploi

Télécommunications

LES TELECOMMUNICATIONS recherchent pour la DIRECTION DE PARIS
DEPARTEMENT INFORMATIQUE

UN (e) RESPONSABLE DE LA DOCUMENTATION

Au sein de la section d'études il (elle) aura la charge de la gestion de la documentation des *applications informatiques*.

Il (elle) devra faire évoluer une méthode de documentation pré-existante vers une méthode définitive. A cette fin, il (elle) formera et assistera les équipes d'études.

Il (elle) assurera la recette des dossiers de documentation et pour contrôler leur production, ainsi que leur conformité à la méthode définie, il (elle) pourra développer les outils adaptés à l'accomplissement de sa tâche.

Niveau demandé :
INGENIEUR INFORMATICIEN ou équivalent

Expérience professionnelle :
au moins deux ans dans la réalisation de projets.

Adresser C.V. et photo à la DIRECTION DES TELECOMMUNICATIONS DE PARIS Direction du plan - Pièce 319 E 8/10 Bd de Vaugirard - 75731 PARIS Cedex 15

Secrétariat d'Etat aux POSTES ET TELECOMMUNICATIONS

bleu

---

answare

Importante Société de Services et de Conseils en Informatique, dans le cadre de son expansion, recherche pour la France et l'Afrique du Nord

informaticiens

- Vous êtes **JEUNES DIPLOMES** option INFORMATIQUE
  INGENIEURS (INSA, ENSEEIHT, ENSIMAG, ISIM, ...)
  ou **UNIVERSITAIRES** (MIAGE, DUT).
- Vous avez pratiqué un langage évolué (Cobol, PL 1) ou Assembleur (IBM 370 ou IBM 3790).

- pour les Non-Débutants, une expérience en IMS, ou CICS, ou PROTEE est souhaitée.

- Notre activité vous permettra, après FORMATION, de pratiquer immédiatement les techniques de pointe (base de données, temps réel), au sein d'équipes structurées.

Cette expérience diversifiée vous amènera à des fonctions de haut niveau.

Envoyer sous référence GI/0-101 votre C.V. détaillé, photo, prétentions et délai de disponibilité à :
ANSWARE
135, Rue de la Pompe - 75016 Paris.
Discrétion assurée, réponse rapide.

PETITE HOLDING
REGROUPANT PLUSIEURS P.M.E.
spécialisée dans la distribution des matériaux de construction dans région parisienne

recherche

UN HOMME
POUR DIRIGER P.M.E. (40 personnes)

Le poste est complètement autonome

- Le candidat doit avoir au minimum une expérience réussie de direction et d'animation d'une équipe.
- La volonté d'entreprendre.
- Capitalisation possible.

Merci d'adr. lettre man. + C.V. et appointements souhaités à *P. FRAPPIER-VOITURIEZ S.A.*, B.P. 26, 60301 SENLIS.

DIPLOMÉS E.S.S.E.C., SUP. de CO.

Agés de 30 ans minimum, après avoir eu une expérience de la vente des PRODUITS PETROLIERS noirs et blancs, vous pourrez animer une nouvelle politique commerciale d'une de nos filiales et en *développer les ventes* et la force de vente.
Env. C.V., photo prét. ss le n° 91.036 à CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris (1er), qui tr.

Filiale commerciale d'un des premiers groupes industriels français, recherche

CHEF DE PROMOTION

Reportant hiérarchiquement au Directeur du *Marketing et travaillant en étroite collaboration* avec les chefs de produits, il sera responsable de la conception et de la réalisation
- du matériel PLV et des packagings
- de l'ensemble des actions promotionnelles

Agé de 25 à 30 ans, il aura 2 années ou plus d'expérience réussie dans une fonction similaire et sera habitué aux négociations techniques et financières avec les différents fournisseurs publi-promotionnels.

Un diplôme de l'enseignement commercial supérieur sera un atout supplémentaire pour une large évolution dans une société en expansion.

Envoyer C.V. + photo + prétentions à Françoise MOUROUGA 156 bureaux de la Colline 92213 SAINT-CLOUD CEDEX

Si vous êtes un cadre diplômé d'Etudes Supérieures d'Ingénieur :
CENTRALE PARIS, CENTRALE LYON, T.P. de PARIS
Si vous avez 30 ans minimum, une expérience pratique et de commandement, vous serez intéressé par un poste de
DIRECTION OPERATIONNELLE
au sein d'une importante Société de maintenance.

Envoyez C.V., photo et prét. sous le n° 91.034 à : CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

---

offres d'emploi

Société Multinationale

recherche

pour implantation d'une agence à GRENOBLE

JEUNE INGÉNIEUR
Technico-Commercial

ayant au moins deux à trois années d'expérience dans la vente de biens d'équipement aux industries de la micro-électronique et/ou du laboratoire.

Déplacements très fréquents - Implantation dans la région prévue après 6 mois de formation à Paris.

Parfaitement bilingue français-italien
Bonnes connaissances en anglais

Envoyer lettre manuscrite et curriculum vitae à
VEECO S.A. - B.P. 76 - 91403 ORSAY

IMPORTANT GROUPE DE DISTRIBUTION

recherche

pour son service de contrôle interne

AUDIT

Un débutant diplômé HEC, ESSEC, ESCP ou équivalent ou ayant une ou deux années d'expérience.
Déplacements à prévoir dans les filiales.

Envoyer C.V. manuscrit et prétentions sous référence 54071 B à : BLEU Publicité - 41, Avenue du Château 94300 VINCENNES

TRINDEL

8 200 personnes
SOCIETE SPECIALISEE DANS LES INSTALLATIONS ELECTRIQUES INDUSTRIELLES, LES AUTOMATISMES ET L'INFORMATIQUE INDUSTRIELS
recherche dans le cadre du développement de son département
« INFORMATIQUE INDUSTRIEL »
basé à SAINT-OUEN 93400

ANALYSTE PROGRAMMEUR

pour applications temps réel sur mini-calculateur ayant 1 à 2 ans d'expérience.
- Formation assurée.
- Anglais souhaité.
- Postes EVOLUTIF.

Env. curriculum vitae, photo, PRETENTIONS sous référence A 79/2 à : Société TRINDEL DP/PS, 44, rue de Lisbonne, 75383 PARIS CEDEX 08.

Une des premières Sociétés de Conseil en Organisation et en Informatique *recherche pour son département*
« Sidérurgie et industries lourdes »

INGÉNIEURS CONSEILS

pouvant justifier, dans une entreprise industrielle de ce secteur, d'une expérience concrète, dans l'une des 2 disciplines suivantes.
- *GESTION DE LA PRODUCTION*
- ADMINISTRATION COMMERCIALE

La connaissance des méthodes de gestion informatique est nécessaire.

Perspective de carrière intéressante dans un groupe en pleine expansion.

Envoyer C.V., photo et prétentions à :
Madame AICH - 63, rue La Boétie - PARIS (8e)

Jeune Juriste

Intégré au Département Financier, le candidat assurera progressivement la gestion des polices d'assurance des biens et des personnes du groupe (risques industriels, régimes de retraites et de prévoyance).
Ce poste évolutif, qui nécessite une formation juridique licence en Droit (option assurance si possible) complétée par un *diplôme de gestion* (IAE ou équivalent), requiert un sens aigu des contacts humains.
La pratique de l'anglais est souhaitable.

Adressez CV, photo et prétentions à :
M. Colombert sous *réf. 8/C*

3 M FRANCE
Boulevard de l'Oise
95006 Cergy-Pontoise
Cédex

3M

IMPORTANTE ENTREPRISE INTERNATIONALE T.P.
cherche pour son siège social
LA DEFENSE

UN CADRE FINANCIER

qui assurera :
- le montage financier des projets
- les prévisions de trésorerie (en particulier la trésorerie internationale)
- le contrôle financier des filiales et agences

âge 30/40 ans environ, expérience minimum 5 ans dans grande société internationale.
Envoyer CV, photo et prétentions s/réf 9338 à L.T.P. 31, Bd Bonne Nouvelle 75082 Paris *Cedex 02 qui transmettra*

---

offres d'emploi

Societe Nationale
ELF AQUITAINE PRODUCTION
TOUR GENERALE
(92) LA DEFENSE
recherche

TECHNICIEN GEOPHYSICIEN

Titulaire DUT ou BTS informatique ou équivalent.
Expérience minimale de 2 ans en géophysique et analyse - programmation FORTRAN.
Possibilités mutation Province ou Etranger.
Bonne connaissance anglais souhaité.
Ecrire avec C.V. détaillé et photo sous réf. 92445, à S.N.E.A.P. - D.C. Recrutement, 21bis, avenue des Lilas Bâtiment Mestressat - 64000 PAU.

IMPORTANT ORGANISME FINANCIER

recherche

CHEF COMPTABLE
CONFIRMÉ

chargé de la direction d'un service commun à plusieurs filiales du groupe dont la gestion est informatisée.
Le candidat devra donc disposer d'une solide expérience professionnelle d'autant qu'il animera une équipe d'une douzaine de spécialistes.

Ecrire avec Curriculum vitae et prétention sous réf. 54395 M à : Madame Y.-A. COLBERT 78, Av. Albert Bartholomé - 75015 Paris

bleu

GROUPE INTERNATIONAL
spécialiste mondial de la microfiltration
recherche
pour sa filiale française un

INGÉNIEUR DE VENTE

- Formation universitaire ou Grande Ecole (chimie ou biochimie) ;
- Goût pour la vente ;
- Déplacements fréquents en France ;
- Secteurs industriel et bio-médical ;
- Mission de vente et d'assistance technique

Nous offrons une activité stimulante et des conditions de travail excellentes dans une société réputée pour son dynamisme novateur.

Envoyer curriculum vitae et photo ou téléphoner à
MILLIPORE S.A.,
19, rue Yves-du-Manoir - 92420 VAUCRESSON,
tél. 970-69-99 à l'attention de M. Alain MASSOT.

MIKROS

MICROFICHES, MICROFILS COM
recherche

INGENIEURS COMMERCIAUX

Nous sommes leader sur le marché de la microfiche.

Dans le cadre de notre expansion nous désirons nous adjoindre un professionnel de la vente, dynamique et enthousiaste.

De formation SUP de CO ou équivalent, avec en plus connaissance de l'informatique, débutant ou ayant une première expérience.

Le candidat retenu bénéficiera d'une rémunération très motivante : fixe + *% et de nombreux avantages.*

Envoyer C.V., photo et salaire actuel sous la réf. 7905 FM à Joëlle DUJOUR - Cabinet Claude VITET - 20, rue de la Trémoille - 75008 PARIS.

Horloges Huchez
(P.M.E. horlogerie industrielle)

ATTACHÉS COMMERCIAUX

directement rattachés à la direction
Après expérience, l'un d'eux deviendra le responsable commercial. Visites, utilisateurs, installateurs, revendeurs. Région Paris. Région usine. Vocation de la vente. Notions techniques.
Adresser lettre manuscrite + C.V. + photo + salaire actuel à HUCHEZ S.A. FERRIERES OISE 60420 MAIGNELAY-MONTIGNY.

— E. C. L. —

recherche pour
PARTICIPER A DES PROJETS DE GESTION
DES

INFORMATICIENS

qui, en fonction de leur formation et expérience, se verront confier des postes de

ANALYSTES - PROGRAMMEURS
PROGRAMMEURS

Pour l'ensemble de ces postes, la maîtrise parfaite d'un ou plusieurs des langages suivants est nécessaire : COBOL, PL1, ASSEMBLEUR.
La pratique d'IMS et/ou CICS serait appréciée.
Référence G

Envoyer curriculum vitae détaillé en précisant la date de disponibilité et la référence à :

ECL — ETUDES CONSEIL LOGICIEL
55, rue Hermel - 75018 PARIS

---

offres d'emploi

Banque privée recherche pour son *Siège à Paris*

cadre de banque

pour occuper un poste d'exploitant responsable, au sein d'une équipe de direction de la gestion et du développement d'un portefeuille d'entreprises industrielles et commerciales.

Ce poste exige :
- une formation supérieure ;
- une expérience bancaire de 4 à 5 ans ayant permis d'acquérir une connaissance approfondie de la clientèle « Entreprises » ;
- une bonne maîtrise des crédits ;
- une aptitude aux contacts humains au niveau le plus élevé.

Age minimum : 28 ans.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et photo sous n° 8.785 « le Monde » Publ., 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e), qui transmettra.

CONTROL DATA

CONTROL DATA
pour ses activités logicielles de grande puissance recherche plusieurs

INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES
Débutants

Après une période de formation prévue en France et aux États-Unis, ils seront chargés :
- de l'installation et du support des logiciels de la série Cyber;
- d'activité de conseil pour la configuration de matériel;
- de l'adaptation des logiciels aux besoins spécifiques de nos clients.

Envoyer C.V. à CONTROL DATA - Service Recrutement - 195, rue de Bercy, 75582 PARIS CEDEX 12.

Publi Champs

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
PROCHE BANLIEUE SUD DE PARIS
recherche

JEUNE INGÉNIEUR INFORMATICIEN
NIVEAU MAITRISE INFORMATIQUE

Possédant si possible expérience en calcul scientifique, systèmes en temps réels, microprogrammation.

Adresser C.V. détaillé et rémunération souhaitée, sous le n° 92.628 à CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui tr.

IMPORTANT ETABLISSEMENT FINANCIER
(région Versailles)
rech. pour son centre de traitement informatique

PROGRAMMEUR SYSTÈME

pour concevoir et réaliser des outils informatiques et assister techniquement les utilisateurs du centre de traitement.
2 années d'expérience et très bonne connaissance Assembleur IBM, COBOL, CICS et si possible ACL.

Env. C.V., photo et prét. sous le n° 6.790 à COFAP, 40, rue de Chabrol, 75010 Paris, qui transmettra.

Culligan FRANCE

recherche

DEUX ANIMATEURS DE VENTE

70.000 +

Après un stage de formation rémunéré il sera confié à nos animateurs la formation et l'animation d'une force de vente régionale au travers d'un réseau de concessionnaires.

Pour faire carrière dans le Groupe, la fonction d'animateur constitue le meilleur tremplin.

Ecrire Ch. OLIVIER - CULLIGAN France
4, avenue Président Kennedy
78340 LES CLAYES S/BOIS

GESTION & ADMINISTRATION

BAC PERSONNEL CONSEIL est chargé du recrutement d'un collaborateur à la Direction Générale d'une société.
Mission :
- *répartir des tâches au sein d'une petite* équipe,
- contrôler leur réalisation,
- établir des rapports d'activités,
- participer à l'élaboration de la politique générale de la société,

L'homme recherché, âgé de 30 ans, a :
- *une formation supérieure, niveau licence* Droit/Lettres ou équivalent,
- des notions d'informatique et de comptabilité,
- le goût des contacts et de la négociation,
- une excellente culture générale,
- une connaissance assidue de l'actualité,

Une expérience de la fonction *Personnel* serait un atout.
Passé professionnel : 5 ans minimum dans un poste similaire.

Adresser c.v., photo et prétentions sous référence 0137/M, à :

bac — PERSONNEL CONSEIL

86, rue de Lille 75007 PARIS

REPRODUCTION INTERDITE

offres d'emploi

GROUPE INTERNATIONAL EQUIPEMENT AUTOMOBILE
PARIS - recherche

INGENIEUR DIRECTEUR COMMERCIAL

1ERE MONTE

ayant expérience industrielle et technique ainsi qu'une connaissance réelle du marché CONSTRUCTEURS
Anglais indispensable

Ecrire avec toute garantie de discrétion à L. JUSTET 18, rue des Grottes 84000 AVIGNON
Tél (90) 82.41.92

SOCIÉTÉ MATÉRIEL MÉDICO-CHIRURGICAL
filiale groupe international
(Métro TROCADERO)

CONFIERA LA RESPONSABILITÉ DE SON SERVICE BUDGET

à JEUNE CADRE EXPÉRIMENTÉ

(5 ans d'expérience) DECS, connaissant la comptabilité anglo-saxonne, parfaitement bilingue anglais.

Il sera rattaché au Directeur Financier et Administratif.

Adresser C.V. et prétentions à n° 92.522, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris (1er).

Direction Départementale de l'Equipement de la Seine-Saint-Denis, recherche

INGÉNIEUR ÉLECTRICIEN - ÉLECTRONICIEN

pour étude et réalisation de projets de régulation de trafic et d'éclairage public.

Ecr. avec C.V. et prét. à : D.D.E. Seine-St-Denis A. 01, 99, av. Gl-de-Gaulle, 93111 Rosny-ss-Bois.

IMPTE SOCIÉTÉ D'ÉLECTRONIQUE
à vocation multinationale

recherche d'Urgence

Pour étude et développement dans les techniques de restitution d'image

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS-PHYSICIENS

(Centrale - A.M. - Supelec - Grenoble...)

Ayant connaissance et expérience en électronique, automatisme ou circuits H.F. et bonnes notions en optique, thermique et Chimie.

Perspectives de carrière certaines

Env. C.V. et prétent. sous le n° 92.473 à CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er, qui tr.

SOCIETE INDUSTRIELLE
300 millions de C.A.
recherche :

CHEF DU DÉPARTEMENT ADMINISTRATIF ET COMPTABILITÉ

Il lui sera confié l'ensemble des activités comptables et financières, ainsi que les questions fiscales et administratives.

Le candidat aura au moins 32 ans, une formation supérieure (H.E.C., E.S.S.E.C., SUP. de CO.) et une expérience d'au moins 5 ans dans l'industrie.

Adr. C.V., prét., photo ss le n° 92.861 à CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er, qui tr.

Agent Immobilier International
de très grand standing
recherche

NÉGOCIATEUR

(Usines, entrepôts et bâtiments industriels)
Le candidat sélectionné aura une expérience préalable dans cette branche ainsi que l'envergure nécessaire pour prendre la pleine responsabilité du développement du département industriel. Rémunération négociable et bonnes perspectives d'avenir.

Envoyer C.V. sous référence JW/AB à TAS, 77, rue La Boétie, 75008 PARIS, qui transmettra au conseiller chargé de ce recrutement.

GIS GESTION INFORMATIQUE SYSTEME

Recrute pour assister des Grands Groupes dans le développement d'applications de gestion orientées vers le télétraitement et les bases de données :

INFORMATICIENS

DUT ou équivalent

Env. C.V. détaillé sous références AP 63
48, avenue Raymond-Poincaré, 75116 PARIS

Vous êtes un

VRAI VENDEUR

et vous avez déjà prouvé votre aptitude à négocier

VOUS ETES JEUNE
FONCEUR ET TRAVAILLEUR

Vous cherchez à construire votre avenir

Nous sommes une importante société de 6 000 personnes et nous vous offrons pour un marché en forte expansion une possibilité d'épanouissement et une rémunération stimulante (fixe + commissions + frais).

— Perspectives d'avenir (plan de carrière).
— Formation adaptée et assistance.

NOUS CHERCHONS
DES COMMERCIAUX POUR PARIS

Adresser C.V. détaillé + photo (retournée) et prétentions à n° 25.452 P.A. SVP, 37, rue du Général-Foy - 75008 PARIS.
Réponse assurée. Confidentialité garantie.

STE ÉLECTRONIQUE EN PLEINE EXPANSION
recherche
pour Région Parisienne

INGÉNIEUR TÉLÉCOM

3 ans minimum d'expérience dans l'industrie, capable de diriger sur le plan technique une équipe d'ingénieurs de Laboratoire et de répondre à des appels d'offres (systèmes à base de microprocesseurs et de télétransmissions).

Adresser curriculum vitae détaillé et prétent. à :
C. G. P., sous le n° 669
25, rue Cavendish - 75019 PARIS, qui transmettra.

CENTRE DE DOCUMENTATION
recherche

UN INGÉNIEUR INFORMATICIEN

— D.E.A. Grandes Ecoles.
— Expert en traitement de l'Information ou équivalent.
— Expérience : Assembleur, PL 1, documentation automatique.

Env. candidature avec C.V. à : C.D.S.H. - C.N.R.S., Mme P Martin, Secrétariat de l'équipe informatique, 54, boulevard Raspail, 75260 Paris Cedex 06.
Téléphone : 554-38-49 (poste 394).

IMPORTANTE FIRME DE MANUTENTION AUTOMATIQUE EST PARISIEN recherche

INGÉNIEUR ÉLECTROMÉCANICIEN

PARFAIT TRILINGUE
(Français - Anglais - Allemand)

Ayant quelques années d'expérience en installations industrielles et contacts avec la clientèle internationale. Disposé à accepter des stages d'initiation à nos spécialités. Bonne connaissance du dessin industriel souhaitée. Excellente évolution de carrière pour un candidat de valeur.

Adr. C.V. dét. et prét. à n° 93.343, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui transmettra.

FIDUCIAIRE

recherche

pour Territoire Outre-Mer
UN JURISTE DROIT COMMERCIAL
UN REVISEUR COMPTABLE
niveau D.E.C.S.
UN SECRETAIRE GENERAL CHEF COMPTABLE
pour société
Téléphoner le matin au 700-28-05.

BANQUE FRANÇAISE
filiale d'un groupe multinational
recherche

DIRECTEUR D'EXPLOITATION

expér., cap. *diriger une équipe* et créer relat. avec entreprises. Connaiss. de l'anglais. Avantage Ecr. n° 482, « le *Monde* » Publ., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

T. I. T. N.

Société de systèmes
et services en informatique recherche pr le développement de ses activités systèmes temps réel sur mini et micro ordinateurs.

INGÉNIEURS

grande école, débutants (option informatique) ou confirmés

ANALYSTES PROGRAMMEURS

I.U.T.
pour TRAVAUX LOGICIEL temps réel.
Envoyer C.V., photo, prét. à : T.I.T.N., 5, r. Gustave-Eiffel, 91420 MORANGIS.

ONERA
rech. pour son établissement CHATILLON-S/BAGNEUX 92320
29, av. de la Division-Leclerc

INGÉNIEUR

GRANDES ÉCOLES
Débutant ou ayant quelques années d'expérience pour recherche appliquée en radio-communication radar.
Adr. cand. avec C.V. et photo.

CABINET EXPERTISE
COMPTABLE PARIS-7e
recherche

RÉVISEURS EXPÉRIMENTÉS

un certificat supérieur pour mission de révision légale et contractuelle, principalement en région parisienne mais également en province.
Expérience similaire 2/3 ans acquise en cabinet exigée.

COMPTABLE CONFIRMÉ

Ayant expérience cabinet pour mission de contrôle et surveillance de comptabilité *auprès de P.M.E.*

COMPTABLE DÉBUTANT

Niveau probatoire ou BTS
1 an expérience.

Ecrire à n° 92.703
Contesse Publicité
20, av. de l'Opéra, Paris-1er

AGENT DE MAITRISE
DUT Chimie + 2/3 ans expér. fabrication. Fluides si poss. Tél. R.-V. à G.K. Conseils, 225-63-84

Le développement de nos activités nécessite la collaboration d'un

TECHNICO-COMMERCIAL

de première valeur

connaissant parfaitement les marchés de demi-produits non ferreux (cuivre et alliages cuivre) dans les secteurs des échangeurs de chaleur, de l'électronique, de l'électromécanique, de l'énergie.
Eléments d'appréciation :
— Connaissances techniques ;
— Expérience passée ;
— Age minimum 30 ans ;
— Langues anglais-allemand:
Ecrire avec C.V. en précisant prétent. à n° 25.164 P.A. SVP, 37, rue Ga Foy, 75008 PARIS.

RIVOIRE ET CARRET

recherche

UN RESPONSABLE ADMINISTRATIF

(A.M.T. article 36)
pour assurer le suivi des relations commerciales avec la clientèle parisienne ainsi que les liaisons avec le siège social.
(Marseille).

Il devra avoir une bonne formation générale de base (I.U.T.-B.T.S. gestion des Entreprises), ainsi qu'une expérience commerciale de quelques années.

Poste à EPINAY S/S (93).

Si vous êtes intéressés envoyer C.V. complet, photo et prétent. à RIVOIRE ET CARRET, Relations du Travail B.P. 518, 13217 MARSEILLE CEDEX 1.

IMPORTANT GROUPE ELECTRONIQUE
recherche

CHEF DE RÉGION

pour secteur
PARIS et BANLIEUE

Capable dynamiser ventes équipements radio, téléphone et télécommunications.

Ecrire avec C.V. manuscrit : n° 92 206, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er qui tr.

INGÉNIEUR

Possédant passé industriel,
— Sens de l'organisation et aptitudes aux relations publiques, pour assister la direction d'un organisme parapublic dans un poste de relations extér. et programmes.

Adr. C.V., prétent., avec photo s/réf. 1 598 à SWEERTS BP 269 75424 Paris Cedex 09 qui tr.

Cherche J.F. pr garder un enf. de 3 ans, ts les après-midi de 13 h. à 19 h. 15, Porte d'Auteuil.
Tél. Rey soir 525-78-47
bur. ELY. 53-19

Clinique 65 lits, ligne Paris Nd-Pontoise, sortie gare 15 mn gare du Nord, rech. pour chirurgie jour :
— infirmière D.E.,
— aide-soignante D.E.,
— cuisinière très expér.
Tél. pour R.-V. : 959-48-12

Recherche INFIRMIERE pour service nuit chirurgie. Possibilité travail temps partiel. *Etudierons toutes propositions.* Prendre R.-V. 990-54-80. Clinique Alexis Carrel, SARCELLES

J.H., conducteur d'appareils chimie. D.O.M. Tél. pour R.-V. à G.K. Conseils, 225-63-84

ENCYCLOPAEDIA UNIVERSALIS
recherche

COLLABORATEURS COLLABORATRICES

25 ans minimum pour diffusion de sa célèbre encyclopédia. Travail sur rendez-vous uniquement.
Pas de porte à porte.
Formation à la vente assurée par la Société.
Statut V.R.P.
Avantages sociaux.
Promotion. Tél. à M. Bellec 250-70-87.

Cours privé Saint-Mandé, rech.

SURVEILLANT GENERAL

expérimenté
3 jours par semaine.
Tél. : 328-80-51.

Société de Service Micro-Ordinateur ambiance dynamique recherche

RESPONSABLE CCIAL

Formation technique nécessaire (Informatique - électronique) Anglais courant indispensable. Ecrire avec C.V. à SYBEX, 313, rue Lecourbe, 75015 PARIS.

INGÉNIEUR RADIO-ÉLECTRICIEN

pour importante société Electricité/Automatisme, région PARIS
Formation ESE radio. Anglais *bilingue. Age minim.* 35 ans. Expérience minimum 10 ans avec 5 en engineering
Rémunérat. 150.000 à 175.000 F selon expérience.
Référence 1.614

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

produits chimiques industriels pour Société multinationale, secteur ALSACE-LORRAINE
Expérience confirmée et conn. clientèle textile, papier, caoutchouc dans la région. Anglais courant. Age minimum 30 ans. *Rémunération* environ 100.000 F selon expérience.
Référence 1.523.

Env. C.V. + photo en précisant la référence du poste choisi à SWEERTS, B. P. 269, 75424 *Paris Cedex 09 qui transm.*

Institut Gustave-Roussy Villejuif
recherche pour son Service de *Documentation Scientifique*

UN PROGRAMMEUR

Formation I.U.T. ou équivalent 1 ou 2 ans d'expérience.
Tél. pr r-vs, 726-49-09, p. 379.

INGÉNIEURS

LOGIQUES NUMERIQUES
BASIC - 74-76, rue Michel-Ange, Paris (16e) - 743-14-48., métro Porte-de-Saint-Cloud.

GREFFE TRIB. DE COMM. REGION PARISIENNE
recherche

COLLABORATEUR PRINCIPAL ADJOINT

DEBUTANT

Outre une formation juridique, niveau licence en droit, il lui sera demandé du goût pour la procédure ainsi que des *aptitudes sérieuses* à la rédaction.

Adresse lettre manuscrite et C.V. sous référence 2 563 à : LEPA-RECRUTEMENT 94, rue St-Lazare, 75009 Paris.

BANQUE PRIVEE
PARIS (15e)

recherche

2 ATTACHÉS COMMERCIAUX DE BANQUE

Clientèle P.M.E.

Il faut :
— Une formation bancaire brevet professionnel III ;
— Des connaissances pratiques en dépouillement de bilan et étude de crédit ;
— Une expér. de la démarche.

Statut bancaire.
Position gradé.

Env. C.V., photo, prétentions, n° 93.036 CONTESSE Publicité, 20, avenue de *l'Opéra*, PARIS (1er).

MI-TEMPS

PROSPECTION TELEPHONE
Pont de Saint-Cloud, 1.500 mois.
Tél. : 602-22-25, M. BERTI.

Importante Société engage HOMME, 30 ans, minim., bonne formation générale. Résident PARIS, capable assumer constantes missions de

RECRUTEMENT et SÉLECTION de PERSONNEL

EN PROVINCE
Voiture indispensable.
Formation assurée.
Salaire Fixe + frais.
Accès rapide à position cadre.
Ecrire avec C.V. à PONTE sous n° 6.606, 95, rue Taitbout, 75009 PARIS.

SOCIÉTÉ DE CONSEILS D'ENTREPRISES offre situations intéressantes à

CONSEILS JURIDIQUES ET/OU FISCAUX

Sérieuse expérience professionnelle indispensable.
Adr. C.V. à M. KOERPER, 8, chemin Scribe, 92190 MEUDON, qui transmet.

SOCIÉTÉ DE FORMATION
recherche
pour son département Langues

LE RESPONSABLE ADMINIST. et CCIAL

Env. C.V. + photo a DEMOS, 20, rue de l'Arcade, 75008 Paris.

Société d'assistance technique spécialisée engineering pétrole

rech. JEUNE INGÉNIEUR

bilingue anglais, 3 ans d'expérience *min. Homme de terrain* pouvant assurer rédaction, contrat, suivi des affaires (réalisations et maintenance des installations). - Ecr. av. C.V. et photo n° 18.542 sur enveloppe
J.R.P 39, rue de l'Arcade, Paris (8e), qui trans.

ANALYSTES-PROGRAMMEURS
1) en Cobol conversion DOS - OS
2) connaissant CICS
Ecrire ou se présenter
INSET 95, rue Saint-Lazare(9e) 281-33-33

MUTUALITE AGRICOLE
recherche

ANIMATEURS

DE FORMATION
pour le personnel
Age minimum 25 ans
Diplômés de l'enseignement supérieur - Ecrire avec C.V., photo et prétentions, à :
FMA 29, rue de la Tombe-Issoire, PARIS (14e).

CAISSE RETRAITE CADRE
recherche
pour région parisienne
HOMME jeune et dynamique bonne présent. - pour poste

DÉLÉGUÉ AUPRÈS CLIENTÈLE EXISTANTE

Env. C.V. et photo à :
SIPEP Référence 5000
3, rue Choiseul (2e)

POUR EMBAUCHE

PROGRAMMEUR ANALYSTE-PROGRAMMEUR et INGÉNIEUR COBOL

ou PL 1 ou DL 1 ou GAP 2
ou MINI-ORDINATEUR

PUPITREUR IBM 3 + GAP 2

J.P.M.G. 61, rue Meslay, 75003 PARIS - 271-82-12

POUR CLAMART

PROGRAMMEUR

qualifié
sur IBM 370/115 COBOL + GAP.
Téléphone, pour R.-V. 735-96-80.

SOGIF

ANALYSTES PROGRAMMEURS

COBOL ASSEMBLEUR
PL 1 GAP 2.
Téléphone : 246-79-82.

TRES IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL
BRANCHE ELECTRONIQUE PROFESSIONNELLE
recherche
pour centre de production
BANLIEUE NORD-OUEST

INGÉNIEUR DÉBUTANT GRANDE ÉCOLE

A.M. ou équivalent

Connaissances techniques, méthode, ordonnancement, fabrication mécanique et électronique.

Aptitude aux responsabilités humaines.
Nationalité française
Anglais souhaité.

Adresser C.V. détaillé + photo, n° 92.051, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

LE MONDE s'efforce d'éliminer de ses Annonces Classées tout texte comportant allégation ou indications fausses ou de nature à induire en erreur ses lecteurs. Si, malgré ce contrôle, une petite annonce abusive s'était glissée dans nos colonnes, nous prions instamment nos lecteurs de nous la signaler *en nous écrivant :*
LE MONDE
Direction de la Publicité
5, rue des Italiens
75009 PARIS

secrétaires

secrétaire assistante

administration commerciale
PARIS - CENTRE

Nous sommes une Société de services dont l'activité s'exerce dans le conseil aux entreprises et recherchons une secrétaire-assistante qui, outre un secrétariat classique, assurera le lien entre nos interlocuteurs et la Société.

La nature du travail et la qualité de notre clientèle impliquent une parfaite connaissance de la langue française et de l'orthographe, un excellent contact téléphonique ainsi qu'une grande rigueur administrative. Une formation minimum de type BAC plus diplôme de secrétariat, et une expérience de 3 à 5 ans sont nécessaires.

Pour un premier contact, envoyer lettre manuscrite, *C.V., photo (retournée) et salaire actuel sous* référence 8643 à :

OP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANSMETTRA

WABCO - WESTINGHOUSE
Etablissement de SEVRAN
recherche
pour son service commercial :

UNE SECRÉTAIRE

sténodactylo, expérimentée, bilingue anglais-français (langue maternelle anglaise appréciée).
Envoyer C.V. détaillé à : Mme GRELE B. P. n° 2. 93270 SEVRAN.

SOCIETE BLANC-MESNIL
recherche :

UNE SECRÉTAIRE-STÉNODACTYLO

BILINGUE ANGLAIS

Envoyer C.V., prét. et photo, n° 92.886, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er qui tr.

CABINET DE CONSEILS
près Saint-Lazare, recherche :

SECRÉTAIRE 1er ORDRE

lisant anglais et/ou allemand, excellente sténodactylo. Poste intéressant et bien rémunéré. Ecr. n° 8.795, « le *Monde* » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Revue technique professionnelle, bimestr., cherche de suite SECRETAIRE de REDACTION 30 ans min., dynamique, sa*chant rédiger, spéc. électricité,* éclairage. Mise en pages et fabrication brochures techniques. Ecrire à LUX.
52, bd Malesherbes, 75008 Paris

ETABL. PUBLIC RECH.

EXCELL. DACTYLO

Exper. chiffres et tableaux
Bonne orthographe
Tél. pour R.-V. *Mme Molinéris :* 225-37-62

propositions diverses

CHERCHONS PERSONNES
30 ans env., désireuses partager appartem. dans 14e ou 15e arr.
Tél. : 532-87-68.

travaux à façon

ENTREPRISE, sérieuses référ., effectue rapidement tous travaux peinture, décoration et coordination, tous corps d'Etat. Devis grat. - 360-47-84, 893-30-02

représentation offres

PRET A PORTER *FEMININ* — WEINBERG S.A. — 70.000 et +

recherche

ATTACHÉ COMMERCIAL

Visite clientèle et prospection R.P.A.

— expérience confirmée dans prêt-à-porter féminin
— disponibilité totale pour voyager
— résidence dans la région parisienne
— rémunération : 70.000 F minimum tous frais payés.

Envoyer C.V. + photo au 31, rue des Jeûneurs, 75002 PARIS.

Sté en pleine expansion
recherche

REPRÉSENTANT (E)

afin d'étoffer sa force de vente dans les milieux hospitaliers et collectivités

IL DEVRA :

- Posséder une solide expérience commerciale.
- Etre *disponible pour déplacements fréquents en France.*
- Avoir des notions Anglais.

NOUS OFFRONS :

- Fixe + intéressement.
- Mise à disposition possible véhicule.
- Promotion rapide suivant capacités.

Env. lettre manuscrite + curr. vitae + photo à

HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, 75008 PARIS sous référ. 65837

offres premier emploi

CAP SOGETI LOGICIEL

Société spécialisée dans les études et la réalisation de logiciel de base, logiciel système d'exploitation et de Télétraitement, logiciel temps réel industriel, produits programmes professionnels.

offre une carrière INFORMATIQUE aux

Ingénieurs débutants

(avec ou sans formation de base informatique)

CAP SOGETI LOGICIEL
vous propose

UN CONTRAT EMPLOI-FORMATION

Après une période de formation rémunérée, vous occuperez un emploi d'ingénieur informaticien au sein du premier Groupe Européen de Sociétés de Services en Informatique.

Envoyer Curriculum Vitae et photo à :
CAP SOGETI LOGICIEL
5 r. Louis Lejeune 92128 MONTROUGE CEDEX
Métro : PORTE D'ORLEANS

STAGE D'ADAPTATION
A LA VIE DE L'ENTREPRISE

(5 mois)
ouvert aux jeunes sans emploi de moins de 26 ans (3 à 5 ans études sup.)

Rémunération des stagiaires par l'Etat à 75 % du SMIC. Objectifs : orient. person. ; connaiss. pratique entreprise ; rech. d'emploi.
Ouv. : mi-janvier 79. Envoyez lettre candidature et C.V.
Ecr. n° 8.775 « le *Monde* » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e, Cedex 09.

traductions

Offre

TRANSLATION

French writers are searching for very good TRANSLATOR candidates must be born american and of jewish origin. Work to be completed in the shorters delays is translation of a 800 pages historical novel. Full disponibility is involved. Very serious background is a must. High fers are not a problem. Please write immediately to R.S.I., 3, r. Arsène-Houssaye 75008 Paris. All letters and proposals will be treated as a matter of strict confidence.

Demande

Traduction espagnol commercial, juridique et technique par agrégé. Références : industrie banque, import-export. Ecrire n° T 10342 M REGIE-PRESSE 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

capitaux ou proposit. com.

Recherche particulier pr investissement, M. HEBERT 149, r. St-Honoré, 75001 Paris

---

DISPOSE DE 200'000 F. cherche association active dans société existante ou à créer. TEL. : 790-45-62.

Société spécialiste propose Investissement immobilier GROS RAPPORT GARANTI. Tél. : 225-65-26, poste 1.

Vs souhait. CRÉER une PME *Industrie, commerce, artisanat.* Formez l'équipe qui réussira *là où vs hésitez seul.* Ecrire Havas n° 9 584 72007 Le Mans.

Cherche associé (s)

actif (s) pour expansion nationale et internationale de mon entreprise. Conviendrait à élément dynamique. Nécessaire avoir minimum 100.000 F. Ecrire OMNIBAT, 34160 GARRIGUES.

ACQUISITION D'ENTREPRISE

SOCIETE SUISSE
A CAPITAUX INTERNATIONAUX
DESIRE ACQUERIR
STE FRANÇAISE BENEFIC. exerçant son activité dans les domaines de produits de *grande consommation ou de société de service.*
Ecr. n° T 10380 M Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

enseignem.

APPRENDRE

L'AMÉRICAIN à L'AMERICAN CENTER

261, bd Raspail, 14e - 633-67-28. Cours de conversation le soir. INSCRIPTIONS IMMEDIATES. DEBUT : LE 15 JANVIER. Cours privés. Sessions intensiv. (FULL-TIME) cours de préparat. au TOEFL. Cours pour lycéens.





REPRODUCTION INTERDITE

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	52,62
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,58
IMMOBILIER	32,00	36,61
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM. CAPITAUX	85 00	97,24

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	27,00	30,89
DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	6,86
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02

REPRODUCTION INTERDITE

demandes d'emploi

MARKETING INTERNATIONAL
Français, anglais, allemand courants

BETRIEBSWIRT grad. (similaire H.E.C.), 41 ans, nationalité allemande.
EXPERIENCE dans sociétés industrielles et commerciales.
- Ventes et exportation de biens d'équipement et d'investissement secteur emballage/manutention, reprographie, imprimerie ;
- Etudes de marché, recherche de nouveaux débouchés et produits ;
- Implantation de réseaux de distribution à l'étranger ;
- Budgets et gestion prévisionnelle, plans d'investissement ;
- Promotion des ventes

recherche poste similaire pour 2e trimestre 1979, région parisienne. Ecrire sous n° T 10 359 M à RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

J.F., 25 a., dynam., sér. études sup. trilingue ch. emploi secrétariat. Lib. imm. Tél. 624-02-05.

H., 30 ans, 6 ans direction Assoc. + secrét. gén. Formation compt. + Sc. Eco. + ENOES. Disponible immed. Ecr. BONNAFOU C. 19, rue Tolain, 75020 Paris.

INGENIEUR TECHNICO-CIAL 30 a., parf. tril. (angl., grec), ex offic. Marine nat., 5 a. exp. ch. naval, réparat. nav. dt 1 an dir. agce cial étrang., rech. poste ds entrepr. sect. industr., maritime, etc., à vocat. intern., resp. achat, contact et promot. supr. client, négoc., respons. de chantiers. Disponible de suite. Ecr. n° 480, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris 9e.

Secrét. B.T.S., tril. allem., angl., 22 a., ch. empl. stable pour mi-février. Exper. en Allemagne. Ecr. n° 86.945 M, Régie Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

COMPTABLE II - HOMME 50 ans, trésorerie, clients, fournisseurs, recherche emploi stable. Libre immédiatement. Ecr. H.A.S-CONTACT, 156 bd Haussmann, 75008 Paris, sous n° 65.751.

Directeur des services généraux d'une Compagnie Saoudienne (SAFE) doit changer de pays. Libre en décembre 1979. (Anglais - Espagnol.) Ecr. n° 4.., « le Monde » Publ., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Chauffeur français, 41 ans, références sérieuses, titulaire du permis G.R. cherche place stable, société ou organisme officiel. M. Fourquaux, 27, rue des Amiraux, 75018 PARIS. Téléphone, H. de B. : 705-14-12, et après 18 heures : 076-12-30.

DIR. GENERAL Gde Entrepr., premiers résul. de la profess., 53 a., expér. pluridisciplinaire ds secteurs variés, particulièr. exercé en stratégie de développ. et planificat., anglais courant, libre et engagé, rech. poste généraliste ds entrepr. ou Sté de conseils. P. Vincent, 191, rue de l'Université, 75007 PARIS.

J'ai 34 ans et j'aime vendre. J'étudierais toutes propositions sérieuses d'emploi — 325-71-23.

Portugais résident en France, cours bachelier agricole, polyvalent avec stage en arrosage et industrie alimentaire. Ecrire n° 86.929 M, REGIE PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

I am free for any work travel, or help, for your business. PETER : 357-59-59.

H., 28 a., D.E.S. droit des aff., expér. content. banc., marchés publ., contrats exp., angl. cour., lib. imm. N° 487, « le Monde », 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Professeur d'anglais, formateur reconnu de prof. « All's well » (S.G.A.V.) ch. poste de professeur respons. pédagog. anim. d'équipe au sein entreprise ou école de langues sérieuse. Ecr. n° T 010356 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

Juriste, 35 a., titul. maîtrise Dr. privé depuis 76 ayant prat. Dr. des Stés et des contrats, rech. sit. Ecr. M. Lecourt, rue du Pont-de-Try, 77450 Coupvray

ATTACHE DE DIRECTION 30 a., format. jurid., 5 a. expér. chez courtier assur., transport, R.C., tous risques chantier. Niv. production et contentieux. Angl. lu et parlé. Etud. ttes propos. tte sté ayant activité domaine assur., transport, T.P., etc. Ecr. réf. n° T 010350 M, Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

J.H. titulaire C.A.P. comptable 2 a. d'exp. ds cabinet ch. empl. AIDE-COMPTABLE, de préf. ds Cabinet expertise comptable à Paris. DELAS, 1 bd de Belleville, Paris-11e. Tél. 357-81-72

J. Fem. licenciée ARTS PLASTIQUES, parlant anglais, dynamique, très motivée, cherche SECRETARIAT-VENTE dans galerie exposition, chez antiquaire, assistance d'artiste, etc. Tél. Mlle VERGNIOL : 050-15-54 H.B., 050-93-93 soir

28 a., solide formation vins et spiritueux, expér. direction sté distribut. vin Afrique Noire et France, ch. respons. France et Afr. N° 010310 M Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

J.H., 22 ans, sérieux, célibat. lib. obl. mil., ch. emploi stable chauffeur de maître ou direction, mi-temps ou complet. Possède voiture. Tél. Jean-Noël 046-88-71 domicile 046-39-14 heures bur.

DACTYLO tape rapidement tous textes : romans, thèses, rapports etc. Travail soigné. Orthographe assurée. Tél. 337-40-87

JEUNE AMERICAIN bilingue Français/Anglais + Espagnol, diplômé université américaine, expérience du monde et des groupes, homme de contact, organisateur cherche poste de respons. et de créativ. dans : édit., publicité, journal., poss. secrét. privé d'une personnalité. Ecr. n° T 010326 M Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

J.F., 23 ans, DUT, exp. profes. ch. emploi stable qualifié, Agent Technique, Statistiq. Tél. 686-05-94 ou 913-14-55

Aide comptable, 2e échelon dactylo, rech. place stable. Ecr. Mlle ALONSO 18, rue Daunou, Paris-2e

NOTAIRE, gde exp., rech. sit. en rapport av. compét., domaine imm. rural, contentieux, région paris. préf. Etudie toute offre. Ecr. n° 465, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.F. 24 a., bil. Fl/Angl. maîtrise économie appliquée, préparation DEA aménagem. du territ. fin de stage document « le Monde », ch. empl. : sect. équipement, régions, urbanisme, bur. d'études, documentation. Ecrire à n° 6973, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.F. 23 ans, formation univers. + secrétariat avec sténo. exp., bilingue anglais courant et commerc., bonnes connaiss. allem. 227-46-53 ou 265-28-80

« ANIMATEUR DE VOCATION », possédant une bonne expérience du terrain, alliée à des connaissances de gestion et d'études de marchés, recherche dans société à taille humaine poste de direction commerciale afin d'être rapidement opérationnel et de participer. Ecrire n° 6.974, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

EXPERT COMPT. MEMORIALISTE Maître en droit - Angl., allem. Etud. toutes propositions. 75 - 77 - 78 - 91 - 64 - Ecrire n° T 010391 M REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Homme - 35 ans
Diplômé expert-comptable
— Commissaire aux comptes
— 10 ans expérience profession.
Recherche collaboration à temps partiel avec confrère, pour rattrapage de comptabilité ou révision, ou commissariat aux comptes.

Ecrire avec références N/O 18047 sur enveloppe à : IPP 39, rue de l'Arcade (8e) qui transmettra.

ÉCONOMISTE
expér. professionnelle, participerait à action de formation. Ecr. n° T 010371 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

JURISTE
30 ans
spécialiste en droit international
5 ans expérience professionnelle
cherche place
GESTION ADMINISTRATIVE OU SERVICE CONTENTIEUX.
Téléphoner au : 569-32-14.

Je cherche une société importante en création ou à remonter qui ait besoin d'un homme de 41 a. LIBRE IMMEDIATEMENT passé de vendeur à

DIRECTEUR CCIAL
12 ans expérience terrain, études universitaires, avec un moral d'acier. Spécialiste vente directe porte-à-porte, couponsréponses, VPC. J'ai créé, recruté, formé, animé, géré forces de vente de 0 à 300 VRP et cadres. J'ai gagné 200.000 F par an. Ecrire à n° 8.524, Publitop, 100, rue Richelieu, 75002 Paris, qui transmettra.

Jeune homme, diplômé de l'enseignem. supér. (Sc. Eco.), cherche place services études crédits, valeurs mobilières (banques et établis. financ.) ou service commercial dans Compagnies d'assurances. Ecr. n° 6.971 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

GESTIONNAIRE, 42 ans, E.C.C.I.P.
Excellents contacts - Grande disponibilité

Comptabilité - Administration - Préparation assemblées - Conseils - Gestion du personnel Questions sociales - Paie - Administration commerciale (achats - ventes)

recherche

DIRECTION ADMINISTRATIVE
pour seconder efficacement directeur P.M.E.

Ecrire sous n° 86.911 T à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris, qui tr.

Limitez considérablement vos frais
en profitant de l'expérience d'un homme d'affaires pour démarches, contacts, négociations, informations, démonstrations, etc., repartant du 15 janvier au 28 février : Extrême-Orient (Chine exceptée), Australie, Nouvelle-Calédonie, U.S.A., Mexique (extension possible si justifiée).

Toutes sociétés ou personnes intéressées sont priées de transmettre leur proposition sous n° 471 à « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris cedex 09.

DIRECTEUR EXPORT
— 30 ans, 5 ans expérience grandes exportations, ayant travaillé dans 17 pays ;
— très disponible, autodidacte ;
— allemand, anglais, espagnol.
SECTEUR PHARMACEUTIQUE
recherche position en rapport.

Ecrire sous n° T 10.341 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

CADRE BANQUE
35 ans - Formation supérieure et technique - Expérience professionnelle 18 ans :
— Secrétariat général service juridique - Personnel formation, engagements.
— Service Etranger. Spécialiste règlements des changes.
Recherche situation stable et d'avenir.
Ecr. n° 93.128, Contesse Publicité, 20, av. Opéra - Paris-1er.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
296-15-01

formation professionnelle

LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE INTERDEPARTEMENTALE DE VERSAILLES
propose un stage de formation en

MAITRISE et CONTROLE de GESTION

Agréé par l'état, ce stage de 6 mois s'adresse à des demandeurs d'emploi ayant une bonne formation de base et possédant quelques années d'expérience en entreprise. Il prépare à des emplois de cadre dans les domaines comptable et financier.

Ce stage débutera le 23/01/79.

Pour s'inscrire il est nécessaire de se rendre à l'une des réunions d'information et de sélection les 10 et 11 Janvier à 14 h :
CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE
Immeuble Onneywell - 4, rue Ampère
78390 BOIS D'ARCY (gare de St-Quentin en Yvelines) - Tél. 043.51.54

information divers

POUR **TROUVER** UN **EMPLOI**
Le CENTRE D'INFORMATION SUR L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages)
Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédact., exemples, erreurs à éviter
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans.
- Réussir entretiens, interviews
- Les bon. reponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.

Pour informations, écr CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78 Le Chesnay.

occasions

Affaire exceptionnelle. Une émeraude de Colombie sous scellé avec certificat, 1,82 carat. Px : 7 500 F. Tél. : 265-51-35.

autos-achat

POUR EXPORTATION
ACHAT ou DÉPOT
toutes marques même gagées FRANCE AUTO, 95, rue Paris, 94, CHARENTON. - 368-88-75.

L'immobilier

REPRODUCTION INTERDITE

appartements vente

1er arrdt.

PALAIS-ROYAL Immeuble récent 6e étage, asc., studio tout cf à rénover. 210.000 F. Voir 9 et 10, de 14 à 17 h : 20, rue Croix-des-Petits-Champs.

4e arrdt.

ILE DE LA CITE VUE SUR NOTRE-DAME living + 2 chbres, confort, plein sud - DAN. 22-63.

26, RUE DES TOURNELLES Près PLACE DES VOSGES LUXUEUSE RESTAURATION FINITION AU CHOIX du STUDIO au 4 PIECES DUPLEX AVEC JARDIN. S/pl. ts les jrs 13-18 h. 274-57-69.

5e arrdt.

128, RUE MOUFFETARD DU 2 PCES AU 5 PCES S/pl. les mardis et jeudis, de 14 à 18 h. 30. Tél. 755-98-57.

25, r. TOURNEFORT Part. 2 p. 50 m2, charme, cft. Mardi-merc. 15-19 h.

6e arrdt.

RUE BONAPARTE Propriétaire vend 85 m2 grand séjour, cheminées, 2 chbres, s. de bains, cuisine sur belle cour ravalée. Tél. : 734-53-95.

6e, St-Germain-des-Près, bel immeuble, chbre de service avec douche, eau chaude, eau froide, installat. électrique moderne, chauff., rare, 75.000 F. 260-63-40.

RUE BONAPARTE Propriétaire vd 2 p., 5e étage, asc. sur cour, imm. rénové. TEL : 734-53-95.

7e arrdt.

RUE AUGEREAU (près Champ-de-Mars), 4e étage dans imm. neuf, gd living, 2 chbres, sur balcon, cuisine, salle de bains. Tél. : 705-24-10.

Champ-de-Mars, standing, dble récept., bureau, 4 chbres, 3 bs, 250 m2. Lundi et mardi 14-18 h., 74, av. LA BOURDONNAIS.

7e Invalides. Part. vd chambre, r.-de-ch., sur courette, avec kitchenette, w.-c., placards, poutres, moquette, tél. 80.000 F. 260-63-40.

8e arrdt.

SQUARE LOUIS XVI Salon, s. à manger, 3 chbres, 1 bs, 2 s. d'eau - 325-32-77.

SAINT-PHILIPPE-DU-ROULE Pierre de taille, duplex, 280 m2, parking. GEFIC CTI - 723-78-90.

11e arrdt.

11e Mo Nation. Immeub. récent Living, 2 chambres, loggia, park. 395.000 F. Gleri : 373-85-81

12e arrdt.

DAUMESNIL - Beau 4 pièces, hall d'entrée, cuisine, w.-c., s. de bains, ch. central, soleil, Prix : 350 000 F. T. : 345-82-72.

CHARME, CALME, STANDING Une grande variété d'appartem. du STUDIO au 5 PIECES. Ce jour, 14 heures à 19 h., 75, RUE DE WATTIGNIES.

SAINT-MANDE, calme, 3 pces, entrée, cuis., w.-c., s. bs, ch. central, 362 000 F. - 344-71-97.

13e arrdt.

DENFERT-ROCHEREAU 8, rue du Saint-Gothard
3 PIECES avec terrasse à partir de 4[illegible]000 F.
Renseignements sur place tous les jours de 11 h. à 18 h. 30 sauf mercredi et dimanche.
CIME 538-52-[illegible]

PLACE D'ITALIE **5 P.** Vue exceptionnelle Etat neuf - [illegible] confort 700.000 F — 288-[illegible]97

Prox. Place Peupliers Verdure **MAISON** JARDIN SOLEIL 4 pièces + studio. - ODE. 95-10.

14e arrdt.

8, RUE MAISON-DIEU Prox. av. du Maine immeuble neuf. Studio 2 p. duplex. S/pl. mardi, merc., jeudi, vendredi, samedi, 14-19 h. T. 359-63-63 et 322-04-03.

Prox. Montsouris - ODE. 95-10 **PLEIN CIEL** ascenseur 135 m2 Immeuble 1969 - Soleil.

15e arrdt.

CHOIX DE 2 PIÈCES

31 m2,	métro Duplex,	188 000
30 m2,	Pte-Versailles,	190 000
38 m2,	Charles-Michels,	250 000
36 m2,	Champ-de-Mars,	258 000
34 m2,	Bir-Hakeim,	267 000
50 m2,	Duroc,	370 000
49 m2,	Motte-Picquet,	450 000

Jean FEUILLADE : 566-00-75.

Mo DUPLEIX - RUE JUGE Part. vend appart. de 3 pièces (70 m2) tt cft (cuisine équipée), séjour av. très belle cheminée, 2 chbres séparées, lux. s. bns) ds petit immeuble rénové (tot. 15 appts). Prix : 490 000 F. Tél. 603-37-04 ou 265-61-60.

PORTE DE VERSAILLES 2e étage, impeccable, séjour + s. à manger + 3 chbres, tout confort, 540.000 F - 734-36-17.

15e ARRDT 52, rue MADEMOISELLE STUDIOS 2 P. et 3 P. Renseignements sur place tous les jours de 11 à 18 h. 30. CIME 538-52-52.

15e Part. vend dans immeuble récent, résidentiel, triple living + 2 chambres, gde cuisine aménagée, luxueuse salle de bains, balcon, 825.000 F. 567-46-89 - 828-85-72

3 P. 2e Mo CONVENTION entrée, cuis., s. de bains, 3e ét., 55 m2, pierre de t. 255.000 F. - 331-86-22.

16e arrdt.

QUAI BLERIOT Vue directe sur Seine, soleil, 4e étg., asc., imm. pierre de t.

Très bel appt 111 m2 + 17 m. de balcon, livg double+2 gdes chbres + 1 petite, grand bains modernes, ch. centr., moq., tél. Prix 850.000 F - Crédit. Voir sur pl. mercredi, jeudi, 14 h. 30 à 19 h., 1, bd Exelmans (16e).

Auteuil. Stud. lib., tt cft, cuis., bs, tél., cave, calme, sol., parf. état, 195.000 F - Tél. 969-03-38.

TERRASSES PANORAMIQUES APPT DUPLEX 175 m2 4 chbres, 4 bains, serv., parkg. 503-03-18.

MOZART Pptaire vend GD 4 P en duplex SEJOUR EN ROTONDE 6 M. HAUT. S/PLAFONDS. salle de bains, cuis. ds imm. av. asc., 734-98-06 heures burx.

KLEBER Rez-de-chaussée 3 pces - CONFORT Conviendr. profess. libér., siège SOCIETE, - Téléphone 805-78-68.

XVIe AUTEUIL Bel imm. pierre de taille ravalé 3e ETAGE, ASC. CHFF. CENT. **GRAND 5 P.** cuisine équipée, 2 luxueuses s. de bains, ETAT IMPECCABLE + 2 chbres de service, confort
PRIX 1.120.000 F
S/place lundi, mardi, 14 à 18 h : 1, rue du Capitaine-OLCHANSKI angle : 128, avenue MOZART ou Tél. 723-96-05

17e arrdt.

PORTE CHAMPERRET 2 p., bs, 50 m2, 5e ét., tt cft, 310.000 F. Calme, soleil. MICHEL & REYL, 265-90-05

44, AV. GRANDE-ARMÉE Très bel immeuble 1920 Restauration de qualité APPARTEMENTS **5 PIECES** 160 m2 environ Entièrement équipés IMPORTANTE RECEPTION, 2 chambres, 2 bains, soleil. Visites les mercredis de 14 h à 18 h 30, ou tél. 227-91-45.

18e arrdt.

BEAU 4 P., 130 m2, gde entrée, dble livg, 2 chbres, cuisine, salle de bains. TRES CALME, VUE SUR ARBRES H. LE CLAIR - 359-69-36.

ABBESSES. Au pied du Sacré-Cœur, immeuble de standing, 3e étg., sans vis-à-vis, soleil, 4 pièces, cuisine, s. de bains + salle d'eau, 102 m2, possibilité parking et chambre de service, 490.000 F à débattre. Tél. : 874-24-40 et 13-84.

URGENT - MONTMARTRE Atel. artiste, 58 m2 tt cft, balc. tél. Avec 60.000 F. 346-71-76.

SACRÉ-CŒUR 20, RUE LAMARCK Bel appt 120 m2 entrée, séjour dble, 4 chbres, cuis., s. bains. Tout confort. Soleil. Jolie vue. 800.000 F. - Visite mardi : 14 h. 30-16 h. [illegible] COURTOIS 265-49-85

19e arrdt.

19e Mo DANUBE. P. vd petite maison avec cour, 2 p., coin cuis., s. bs, w.-c., grenier aménageable, tt cft, réf. neuf. Prix 30.000 F. Tél. 208-23-31, 9-12 h.

75 m2 + [illegible] m2 de jardin Imm. 1976 - Tt cft Liv. 2 chbres. Etat excellent. Box. 398.000 F. Gleri 373-85-81.

20e arrdt.

3 P., 70 m2, balcon, sur jardin, parkg et frais notaire compris, 350.000 F. Nouveau Prêt conventionné - 723-72-00.

Pte Montreuil, Mo Robespierre, très bel imm. s/square, beau 2 p., cft possible, 4e étg., balc. Part. état, px 90.000 F en l'état ou 150.000 F avec cft installé. Crédit 80 %. Idéal pour locat. Voir propriétaire sur place lundi, mardi, 14 h. à 18 h. 30, 47, rue Raspail, MONTREUIL.

92 Hauts-de-Seine

Mo MAIRIE-D'ISSY Imm. récent, beau 3 pces, gde cuis., s. de bs, loggia, 3e étg., asc., tt cft, 290,000 F. 526-96-90.

BOULOGNE-OUEST, dans imm. tt cft, 3 p., cuis., bains, tél. 603-93-29, après 19 heures.

NEUILLY Près église Saint-Pierre Très beau 4 p. tt conft, balcon + chbre serv. Immeuble pierre, 850.000 — VERNEL, 526-01-50.

NEUILLY PRES BOIS PLEIN SUD 4 p. 2 bains, 240 m2, 3e étage. Gd standg. Calme. 2 ch. serv. MICHEL & REYL - 265-90-05

7 000 AFFAIRES A VENDRE A PARIS ET 120 KM AUTOUR
Maisons, Appartements, Propriétés, Terrains, Bureaux, Commerces, etc.
SELECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR
Venez, téléphonez ou écrivez
CIMI Tél. 227.43.58
Centre d'Information de la Maison de l'Immobilier
27 bis, av. de Villiers, PARIS 17e
FNAIM

appartem. achat

Jean FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet (15e) - 566-00-75, rech., Paris 15e et 7e, pour bons clients, appts toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

Rech. appts 1 à 3 pces, PARIS, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e, avec ou sans travx. Paiem. cpt chez notaire. - Tél. : 873-23-55

appartements occupés

VINCENNES CHATEAU CATEGORIE 2 B, tr. bel imm., ascenseur. Très beau 105 M2 : 370.000 F - 260-30-15

viagers

REPUBLIQUE 2 P. cuis., w-c, 5e ét., occupé, femme 76 ans, 28 000 F + 500 F. F. CRUZ, 8, rue La Boëtie, 8e, 266-19-00.

15e, Mo PASTEUR, STUDIO 2e ét., bel imm. pierre taille. Occupé fme 78 ans, 82 000 F sans rente. F. CRUZ 266-19-00.

LIBRE CHAMP-DE-MARS SOMPTUEUX 270 M2 + 3 SERVICES Comptant + rente. VERNEL - 526-01-50.

locations non meublées Offre

Paris

17e près pl. Pereire, part. loue dern. étage refaiss. studio vide 40m2+2 terrasses (60m2), gar., tel., libre le 20/1, reprise justif 1.750 F C.C. Joseph 346-13-00, poste 32-79 ou 755-66-51 le soir.

QUAI AUX FLEURS dans bel imm. ancien, 100 m2 4 Pièces confort parfait état, 3 200 F + charges. Visite s/pl. mardi 9 janv. de 14 h. à 16 h. 23, QUAI AUX FLEURS, 3e étage gauche. Tél. le matin, SEGECO 522-69-92.

VAVIN Grand standing studio terrasse, tél., soleil, 1.700 F. - 633-38-94.

locations non meublées Demande

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pavill. ttes banl. Loyers garantis 4.000 maxi. 283-57-02.

Pour Sociétés européennes, ch. villas, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans. 283-57-02.

locations meublées Demande

Paris

INTERNATIONAL HOUSE rech. du STUDIO au 6 PIECES pour cadres étrangers, garantis par BANQUE ou AMBASSADE. 555-84-23.

SERVICE ETRANGERS Pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 PIECES - LOYERS GARANTIS par Stés ou ambassades - 285-11-08.

échanges

Part. de préf. à part. échang. 3 p. contre 2 p. ou studio sans caut. Loyer 1 300 F. M. Deshay. TEL. : 260-28-26.

bureaux

Rech. à louer ou acheter LOCAL usage BUREAU, 40-60 m2 env. dans 14e ou 15e. Tél. : 828-35-16.

Domicil. artis. et commerç. Siège S.A.R.L. Rédaction d'actes statuts informations juridiques secrét., Tél., Télex, Bur. A partir de 100 F/mois. PARIS 10e, 11e, 15e, 17e. Tél. : 255-70-80 lignes groupées.

50, AVENUE DES CHAMPS-ÉLYSÉES
A LOUER
LOCAUX DE PRESTIGE
360 m2 DE BUREAUX PLUS 2 TERRASSES
EXCLUSIVITE
IMINCO - 256-35-50

1 à 20 BUREAUX ts quartiers Locations sans pas-de-porte MAILLOT ST-LAZARE 293-[illegible]55

locaux commerciaux

CANNES, milieu rue d'Antibes, à louer dans imm. moderne, 1er ét., 100 m2 (divis. en 2 locx indép.), tél. 2 lignes renseign. T. (93) [illegible]-44-30, heures bur.

ROND-POINT CHAMPS-ELYSEES 130 m2 récept. + 6 bureaux, grand standing, cession bail. 567-22-88.

SAINT-GERMAIN-DES-PRES cède, aménagé, beau local commercial sur cour, 54 m2. Immeuble de caractère. Bail 300 000 F. Loyer 900 F. Tél. : 033-46-94.

Boutiques

ACHETEURS MURS BOUTIQUES bien placées dans PARIS (sans limite). Accepte rapport moyen si premier ordre. — C.I.F., 8, rue d'Alger, 75001 PARIS. Discrétion assurée.

immeubles

SPECIAL INVESTISSEURS PORTE de LA VILLETTE Boulevard MACDONALD Imm. 1935. Chauff. centr., asc. 163 appts dont 50 de libres + gd garage + petit café. 6.000 M2 UTILES. Le propriétaire : 500-54-80

ST-DENIS, dans bon immeuble, à vendre 23 appts loués avec baux 6 ans. Surface totale : 754 m2. Rapport : 179.000 F. Prix total : 1.800.000 F. CHASSAGNY : 723-35-65 OUVERT LE DIMANCHE

A vdre, PERPIGNAN pl. centre, imm. anc. 4 appts sur magasin et remise. Bon rapport. Prix : 190.000 F - Téléph. après 20 h. au (68) 34-95-29

IMMEUBLE CCIAL A vendre rue de Passy avec licence et franchising grande marque de prêt à porter, en toute propriété. Tél. M. BELLEMERE **325-58-83**

villas

ESPAGNE
RÉGION CASTELLON
Dans magnifique pinède bord Méditerranée - Superbe
VILLA NEUVE
av. son terrain, sél., cheminée, cuisine équipée, 2 chbres, salle de bains mosaïque. A partir de
105.000 F
Crédit personnalisé possible
AVIS 68, bd Sébastopol, Paris-3e 274-24-45

pavillons

MORANGIS. A vendre pavillon, compr. cuis., s. de séj., 3 ch., s. de bs, w-c, garage, débarras, ch. cent. au gaz sur 350 m2 terrain. Prix 300.000, 84, av. de la Bruyère ou tél. : 909-91-[illegible]

SURESNES-VAL-D'OR Résidence, très belle vue. Part. vend pavillon 6 pièces tt confl., 140 m2 sur trois nivx, chauf. cent. gaz, jardin avec arbres, garage indépend. Prix 620.000 F. Pour rendez-vous, tél. mardi et mercredi M. Seljem, aux hres de bur. 506-72-94 ou domicile : [illegible]57-18.

terrains

GROUPE PROMOTEUR achète Paris et région parisienne, terrains à bâtir ou immeubles à rénover. Intéresserait éventuellement propriétaire avec projet. Ecrire à : SIPEP Réf. [illegible], 3, rue de Choiseul, 75002 PARIS.

maisons de campagne

100 KM DE PARIS YONNE Très belle maison de campagne. Dépendances, jardin 200 m2. Tél. : (86) 67-02-72. CABINET RENARD Pont-sur-Yonne.

propriétés

SOLOGNE Ouest Lamotte, beau territoire 58 ha, étang 4 ha, chasse, excel. Agence BOUARD, 41600 Lamotte-Beuvron. Tél. : matin (54) 08-11-71.

PROX. CHEVREUSE Corps de ferme fin XIXe. Sur 1.100 m2 terrain clos de murs, bon. exposition, proxim. commodités, 160 m2 hab. + gde grange, à saisir. Tél. 907-97-81.

LYS-CHANTILLY Magnifique propriété sur 7.500 m2 de parc. Réception double, 4 chambres, 4 bains. **A.I.D. - 964-59-92**

GERS ANCIEN MOULIN A EAU 5 hectares, prox. bourg, typique. 318.000 F. Doc./dem. PROPINTER S.A., B.P. 33, 24103 Bergerac. Tél. : (53) 57-53-75.

95 KM PARIS Bourg commerç., propriété parf. état, séjour, salon, cheminée, 4 ch., gde cuis., bains, wc, chff. central, terrasse, dépendances + maison d'amis 3 pièces, cave, grenier, eau ét., 2.500 m2 terr., bx arbres. 350.000 F av. 10 %. **AVIS** 2, rue Général-de-Gaulle SENS : (16) 86-65-09-03, ou Paris : 274-24-45

REGION FONTAINEBLEAU 4 km autoroute - Village ts commerces. Propriétaire vd **MAISON** RURALE parfait état, tt confort entrée, séjour, salon, cuis., s. de bains, 3 chbres, chaufferie, wc, grange. Terrain 300 m2. PRIX 500.000 F. - Tél. 438-10-45.

52 km PARIS-OUEST REG. RAMBOUILLET FERME AMENAGEE Séj., salle à manger, 4 chbres, 2 bains. Annexes. JARD. 1.670 m2. Px TOTAL 780.000 F. A. DUSSAUSSOY, NADEL 742-92-12.

châteaux

FRONSAC, à km de Libourne, en bordure Dordogne. CHATEAU avec 2 pavillons à restaurer, 2 hectares terre. G.T.C.A. (16-56) 96-39-19.

fermettes

LOIRET 125 KM PARIS REGION LORRIS
1) Belle fermette restaurée et aménagée, luxueusement, av. gd liv. 50 m2, loggia, 2 chbres, s. de bns, chff., remise et 3 autres pces aménageables, s/beau terr.
2) PPTE genre FERMETTE s/ 5,30 ha, gros œuvre restauré, 300 m2 au sol intérieur à terminer. Libre. 500.000 F. Agence LEON, Montargis (16-38) 85-02-96 ou après 20 heures : 070-96-94.

chalets

Vds Paris-14e chalet 120 m2 avec stud. tt cft. + 4 P. tt cft. Poutres, cheminée, chauf. cent., parkg. tél. Très calme, état impecc. Prix total 700.000 F. Tél. domicile : 337-57-49.

PRESSE

DEUX PUBLICATIONS NOUVELLES DANS LA RÉGION RHONE-ALPES

La société Presse-Savoie-Léman a décidé de suspendre, à compter du 15 janvier, la parution du mensuel *Savoie-Léman*. Créé en 1975, ce journal était diffusé à 6 000 exemplaires sur la Savoie et la Haute-Savoie. Il employait quinze personnes, dont six journalistes.

La rédaction de *Savoie-Léman* s'interroge, dans un communiqué, sur les raisons de ce sabordage, alors que la publication équilibrait ses comptes depuis six mois. La rédaction estime que l'éclosion de nouveaux titres ne serait pas étrangère à la décision.

Actualité-Dauphiné, magazine d'information de Grenoble et du Dauphiné (1) dont le premier numéro a paru en octobre, est en effet à la fois le jumeau de *Savoie-Léman* et le cousin germain de *l'Express Rhône-Alpes*, disparu en juin 1975, dont il a d'ailleurs hérité certains traits.

Actualité-Dauphiné succède à la publication mensuelle *le Nouvel Actualité-Dauphiné*, dirigé par M. Bruno Dardelet d'octobre 1974 à juin 1978. Le titre a été vendu à la S.A.R.L. Grenoble-Communications dont le P.-D. G., M. Jean-Pierre Dini, est aussi directeur de la société Comareg, éditrice de nombreux journaux gratuits dans la région Rhône-Alpes. Cette société détient d'ailleurs la majorité du capital de Grenoble-Communications. *Actualité-Dauphiné* qui emploie à plein temps sept personnes — dont trois journalistes — a été tiré à dix mille exemplaires, celui de novembre à douze mille.

Le premier numéro de *Décideurs Rhône-Alpes* — marque brevetée à cette occasion — est sorti le 3 novembre. Hebdomadaire paraissant le vendredi (2), *Décideurs Rhône-Alpes est destiné* — comme son titre l'indique — aux animateurs des secteurs économiques de la région Rhône-Alpes (huit départements). Il est édité par la société anonyme Décideurs S.A. dont Jean-Louis Bonnot, journaliste économique et financier, P.-D. G. et rédacteur en chef de *Décideurs*, détient plus de la moitié des actions. Les cinq premiers numéros ont été gracieusement adressés à treize mille responsables régionaux.

(1) *Actualité-Dauphiné*, 120 pages, mensuel, le numéro, 6 francs. Rédaction et administration, 31, rue Turenne, Grenoble.

(2) *Décideurs Rhône-Alpes*, hebdomadaire, 36 pages, vendu uniquement sur abonnements ; 1 an : 104 F. Rédaction et administration, 1, quai Jules-Courmont, 69002 Lyon.

SOLDES d'hiver
Mardi 9, mercredi 10
jeudi 11 et jours suivants
HALPHEN Fils
3, rue de la Pompe
(Muette)
Tout l'habillement
Messieurs - Jeunes gens
PARKING FACE MAGASIN
Tél. : 647-66-71

BOUTIQUES POUR LUI
soldes
10.11.12.13 janvier
de 9h30 à 19h
112, rue de Richelieu-75002 Paris
- Carrefour Richelieu Drouot

« LA DÉPÊCHE DU MIDI » SE CONVERTIT TOTALEMENT A L'OFFSET

(De notre corresp. régional.)

Toulouse. — *La Dépêche du Midi*, qui est entrée dans sa cent *huitième année* (la trentième depuis sa «renaissance» à la Libération), annonce qu'elle va dès le début de 1979 se convertir totalement à l'offset. Déjà, plusieurs de ses *seize éditions départementales*, celles de l'Aveyron, de l'Ariège, de l'Aude, du Narbonnais littoral, du Tarn et d'une partie de la Haute-Garonne sont tirées en deux cahiers séparés, imprimés selon les nouveaux procédés. Dans les semaines à venir, ce sera le tour des éditions de la région *toulousaine*, du *Lot-et-Garonne*, du Lot, des Hautes-Pyrénées et du Tarn-et-Garonne.

Ces réformes techniques ont amené *la Dépêches* à modifier sa présentation : dans un premier cahier sont regroupées les informations de politique nationale, étrangère et économique, les pages *magazines*, les *sports*, la *radio*, la télévision et les spectacles. Les informations locales et départementales, ainsi que les faits divers sont contenus dans le second cahier.

Les matériels modernes et les rotatives offset sont déjà installés dans la zone industrielle du Mirail. La rédaction et les services administratifs quitteront le viell immeuble de la rue Bayard d'ici à deux mois. Cet édifice, qui date de la fin du XIXe siècle et fait partie du cadre toulousain, pourrait être transformé en hôtel, car il est situé à une centaine de mètres de la gare centrale de Matabiau. — L. P.

● *Dans son rapport annuel, l'Institut international de la presse* (I.I.P.) constate avec satisfaction la diminution des agressions physiques contre les journalistes en Argentine et en Uruguay. Sur le plan de la liberté de la presse, l'I.I.P. constate qu'en Afrique du Sud les événements de 1978 ont prouvé la volonté du *gouvernement de Pretoria de réserver* aux Blancs le contrôle des journaux pour empêcher le développement d'une presse puissante favorable à la cause des Noirs.

En ce qui concerne la déclaration adoptée à la dernière conférence de l'Unesco, en novembre 1978, l'I.I.P. estime que la commission chargée des problèmes de communication devrait « *se consacrer à lever les obstacles à la diffusion de l'information plutôt qu'à l'établissement de règles internationales qui entraîneront des divergences fondamentales d'approche* ».

LE RESTAURANT
COCONAS
s'est donné le temps
de rajeunir ses cuisines
et
rouvrira
MERCREDI 10 JANVIER
2 bis, place des Vosges
☎ 278.58.16

CARNET

Fiançailles

— M. et Mme Lucien FINEL,
M. Albert STARK,
sont heureux de faire part des fiançailles de leurs enfants,
Brigitte et Dominique.
31, avenue du Président-Wilson, 75116 Paris.
17, avenue Carnot, 75017 Paris.

Mariages

— M. et Mme José ERCOLE,
M. et Mme Marcel SIMONNET,
sont heureux d'annoncer le mariage de
Marie-José et Matthieu,
qui sera célébré le 13 janvier, à Aix-en-Provence.
Quartier Beau-Rivage,
13250 Saint-Chamas.
11, place des Quatre-Dauphins,
13100 Aix-en-Provence.

Décès

MAURICE CARITÉ

Nous apprenons la mort de notre confrère,
Maurice CARITÉ,
officier de la Légion d'honneur,
président d'honneur
du Syndicat des journalistes français (C.F.D.T.),
décédé le samedi 6 janvier, à son domicile, à l'âge de soixante-douze ans.

Ses obsèques seront célébrées le mercredi 10 janvier, à 11 heures, en l'église Notre-Dame de Livry-Gargan (Seine-Saint-Denis).

[Né le 2 avril 1906 à Bolleville (Seine-Maritime), Maurice Carité débute comme secrétaire de rédaction, en 1934, à « la Vie catholique », puis entre à « l'Aube » en 1938. A la Libération, il collabore de nouveau au quotidien du M.R.P. jusqu'en 1951. A partir de cette date, il devient informateur religieux au « Parisien libéré » et chroniqueur à « Paris-Jour ».
Maurice Carité, militant syndicaliste chrétien, est élu président du Syndicat des journalistes français C.F.T.C. de 1963 à 1966, organisation dont il devient le président d'honneur lors de la mutation de la Confédération en C.F.D.T.
Maurice Carité avait publié plusieurs ouvrages, dont « Pie XII et la France », « le Père et le Foyer », « Francisque Gay, le militant ».]

— Mme Jacqueline Arnoux et ses enfants Dominique et Pierre,
Mme Henri Arnoux,
M. Michel Busser et Mme, née Arnoux,
Les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Paul Henri ARNOUX,
survenu à Casablanca, le 3 janvier 1979.
Immeuble Liberté,
Place Lemaigre-Dubreuil,
Casablanca (Maroc).

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Jean BOUDON,
officier de la Légion d'honneur,
médaille militaire,
croix de guerre 1914-1918,
croix du combattant volontaire,
survenu le 5 janvier 1979, à Paris.
Le service religieux sera célébré le mercredi 10 janvier 1979, en l'église Saint-François-de-Sales (6, rue Brémontier, Paris-17e).
On se réunira à l'église à 8 h. 30 précises.
L'inhumation aura lieu dans l'intimité familiale.
De la part de :
Mme Jean Boudon, son épouse,
M. et Mme Pierre Sénetaire,
M. et Mme Bernard Lyonnet,
M. et Mme Pierre L. Debomy,
ses enfants,
Stanislas, Geoffroy et Aude Lyonnet, ses petits-enfants.
Tour Panorama,
60, rue Emeriau, *75015 Paris*.

— Mme André Boyer, ses enfants Thierry, Pauline, Marc,
Les Entrepôts Boyer S.A.,
ont la douleur de *faire* part du décès de
M. André Maxime BOYER,
survenu le 1er janvier 1979.
La crémation aura lieu le mardi 9 janvier, à *14 heures*, au *columbarium* du Père-Lachaise.
Cet avis tient lieu de faire-part.
Ni fleurs ni couronnes.
Livre de condoléances.

— Pietelle.
Les *familles* Buffet, Barnay, *Goyet*, Chaveyriat, parents et alliés, ont la douleur de faire savoir que
Paul BUFFET,
agrégé de l'Université,
inspecteur d'académie honoraire,
décoré de la Légion d'honneur,
de l'ordre national du Mérite,
des palmes académiques,
du Mérite agricole,
vient de trouver le repos le 7 janvier 1979 après une longue vie de travail exemplaire.
Les obsèques religieuses auront lieu en l'église de Saint-Christophe (Jura), le mardi 9 janvier 1979, à 15 heures.
Les condoléances seront reçues par *la famille à l'issue de la cérémonie*.
Le présent avis tient lieu de faire-part.
Pietelle,
39130 Clairvaux.
Les Lacs.

— Mme Hélène Dussaut-Covatti, sa sœur,
M. et Mme Claude Lemaréchal, ses neveu et nièce,
ont la douleur de faire part de la mort de
M. Victor COVATTI,
décédé pieusement le 5 janvier, à l'âge de soixante-quinze ans, en son domicile, 28, rue des Petites-Ecuries, Paris (10e).
Priez pour lui.
Le service religieux, en l'église orthodoxe grecque, 5 et 7, rue Georges-Bizet, Paris (16e), sera célébré le mercredi 10 janvier, à 10 h. 30, où l'on se réunira.
L'inhumation aura lieu au cimetière de Pantin-Parisien, dans le caveau de famille.

— Mme René Godard,
M. Erik Guillermet et Mme, née Nicole Godard,
MM. Fabrice et Olivier Guillermet,
ont la douleur de faire part du décès de
M. René GODARD,
avoué honoraire.
Les obsèques ont été célébrées le 22 décembre, dans la plus stricte intimité.
5 et 9, avenue de La Bourdonnais,
75007 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès, survenu le 29 décembre 1978, à Seures, dans sa quatre-vingt-deuxième année, de
M. Louis JANIN,
combattant volontaire 1916-1918,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918 et 1939-1945.
De la part de :
M. et Mme Jean Nallet et leurs enfants,
M. et Mme Maurice Chastrette et leurs enfants,
M. et Mme Michel Janin et leurs enfants,
M. et Mme Pierre Janin et leurs enfants,
M. et Mme Claude Veit et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Louis Janin et leurs enfants,
Des familles Gascuel, Favre et alliées.
L'inhumation a eu lieu dans l'intimité à Boisset-et-Gaujac (Gard).
12, rue de la Cerisaie,
92310 Seures.

— Mme Max-Fernand Jayle,
M. et Mme Pierre Lepicard et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Michel Plouchard et leurs enfants,
M. et Mme Alexandre de Mathieu et leurs enfants,
M. Didier Jayle,
M. et Mme Christian Jayle,
M. le professeur et Mme Gaëtan Jayle,
M. et Mme Pierre Egré,
ont l'immense douleur de faire part de la mort de
Max-Fernand JAYLE,
professeur
à la faculté de médecine de Paris,
survenu brutalement le 24 décembre 1978.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.
Une *messe sera célébrée en l'église* Saint-Germain-des-Prés, le mercredi 10 janvier 1979, à 19 heures, pour permettre à ceux qui l'ont connu de lui rendre un dernier hommage.
Cet avis *tient lieu de faire-part*.
17, rue Mayet, 75006 Paris.

[Né le 2 février 1913 à Paris, Max Jayle avait fait ses études au lycée Louis-le-Grand et aux facultés de médecine et des sciences de Paris.
Victime en 1942 d'un accident de laboratoire qui l'avait rendu aveugle, il n'en avait pas moins continué ses recherches.
Il était depuis 1955 titulaire de la chaire de chimie médicale à la faculté de médecine de Paris et fut, de 1938 à 1968, directeur du laboratoire d'hormonologie de l'Ecole de puériculture de Paris. Il était aussi biologiste des hôpitaux Broussais et de l'Hôtel-Dieu.]

— Les collègues, amis, élèves et étudiants des facultés de médecine ont le profond *regret de faire part* du décès du
professeur Max-Fernand JAYLE,
biologiste des hôpitaux.

— Nous apprenons le décès de
M. Pierre LAVERGNE,
maire de Sens (Yonne).

[Né en 1921 à La Ferté-Saint-Aubin (Aube), Pierre Lavergne, qui, engagé volontaire à dix-huit ans, était resté prisonnier pendant la durée de la guerre, était entré à la Caisse d'épargne en 1946. Directeur de la caisse d'épargne de Pontoise en 1957, puis de celle de Saint-Florentin (Yonne) en 1961, il dirigeait celle de Sens depuis 1971. Président-fondateur de la Mutuelle des anciens combattants et des victimes de la guerre, Pierre Lavergne (mod. maj.) avait été élu conseiller municipal de Sens et président du district urbain de Sens, en 1977.]

— Curis, Fontenay-aux-Roses, Le Vésinet, Blacé, La Chaussée-Saint-Victor.
M. Pierre Perrin,
Mme Claude Duttweiler, ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Louis Perrin et leurs enfants,
Père Jean Perrin,
M. et Mme Claude Perrin et leurs enfants,
Les familles Bruder, Johnston, Bollet, Heckmann, Bernard, Ehrmann, Weiss, Dutt, parents et amis,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Pierre PERRIN,
née Suzanne Bruder,
survenu le 6 janvier 1979, dans sa soixante-dix-neuvième année.
Les obsèques religieuses auront lieu le mercredi 10 janvier, à 15 heures, à l'église de Curis-au-Mont-d'Or (corps déposé).
Ni fleurs ni *couronnes*.
Priez pour elle.

— M. Jacques Piollet,
Les familles Piollet, Gayaudon, Mayer, Tournier-*Lasserve*, Prost, Badouaille, Dumazert, parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Jacques PIOLLET,
née Marguerite Gayaudon,
survenu le 27 décembre 1978, à son domicile à Paris.
Les obsèques ont eu lieu le 30 décembre à Périgueux, dans l'intimité familiale.
Pour permettre à ses amis de s'associer au deuil de sa famille, une messe de requiem sera célébrée à l'église Saint-Léon, place du Cardinal-Ametta, Paris (15e), le samedi 13 janvier 1979, à 15 heures.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— M. et Mme Daniel Seelemann et leurs enfants,
Mlle Gisèle Seelemann,
M. et Mme Victor Silvira et leurs enfants,
Les *familles* parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme veuve Jules SEELEMANN,
née Irma Solal,
directrice d'école honoraire,
survenu le 7 janvier 1979, à Chantilly, *dans sa quatre-vingt-septième* année.
Les *obsèques* seront célébrées le mardi 9 janvier 1979, à 15 heures, au cimetière de Creil.
Ni fleurs ni couronnes, des prières.
7, rue de l'Embarcadère,
60500-Chantilly.
La Closeraie, bâtiment A 2,
60500 Chantilly.
84, rue d'Alleray, 75015 Paris.

Anniversaires

— Au treizième anniversaire de son décès accidentel, les amis du
docteur Jean LAPORTE
sont priés de se souvenir de lui.

Messes anniversaires

— Pour le premier anniversaire du décès de
Mme René MERVILLE,
née Suzanne Rosain,
une messe sera dite le dimanche 14 janvier, à 11 heures, en l'église Notre-Dame-des-Champs, Paris (6e).

— A la mémoire du
graveur Robert CAMI,
une messe sera dite le 12 janvier, à 11 h. 30, en l'église Saint-Germain-l'Auxerrois.

— Pour le troisième anniversaire de la mort de
Mme Georges HIRTZ,
née Marie-Andrée Lombart,
une messe sera célébrée jeudi 18 janvier, à midi, en l'église Saint-Jean-de-Malte, à Aix-en-Provence.

— Le dimanche 14 janvier 1979, à 11 h. 30, pour le vingt-septième anniversaire de la mort du
maréchal
Jean de LATTRE de TASSIGNY,
une messe sera célébrée en l'église Saint-Louis des Invalides, à sa mémoire et à celle des soldats morts pour la France ou disparus.

Concours

— P.M.I. — Un concours sur titres est ouvert pour un poste de médecin à temps complet du service départemental de la protection maternelle et infantile des Yvelines. Les candidatures sont à adresser à la direction départementale des affaires sanitaires et sociales des Yvelines, 1, rue Jean-Houdon, 78000 Versailles.

Visites et conférences

MARDI 9 JANVIER

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., 11, quai de Conti, Mme Allaz : « La monnaie ».
15 h., devant l'église Saint-Germain-l'Auxerrois, Mme Colin : « Saint-Germain-l'Auxerrois et la Cour carrée du Louvre ».
15 h., 17, quai d'Anjou, Mme Garnier-Ahlberg : « Hôtel de Lauzun ».
15 h., 64, boulevard Haussmann, Mme Hulot : « Coulisses d'un grand magasin : le Printemps » (Caisse nationale des monuments historiques).
14 h. 30, 21, rue *Cassette* : « Pylônes, obélisques et colosses, l'architecture du nouvel empire égyptien » (Arcus).
CONFERENCES. — 18 h. et 20 h., 13, rue Etienne-Marcel : « Le plein épanouissement du cœur et de l'esprit » (entrée libre).
18 h., 4 bis, avenue Hoche, M. Robert Galley : « Rôle actuel et perspectives de l'action de coopération dans la politique de la France » (Académie diplomatique internationale).
20 h. 30, 21, rue Notre-Dame-des-Victoires, Mme C. Thibaut : « Le XIXe siècle français au Louvre : Ingres ».
20 h. 30, 26, rue Bergère : « La voie gnostique éternelle » (Ecole internationale de la Rose-Croix-d'Or).

Attention ! Un SCHWEPPES peut en cacher un autre
« Indian Tonic »
et SCHWEPPES Lemon.

SOLDES
Les mardi 9,
mercredi 10, jeudi 11,
vendredi 12
et samedi 13 janvier
de 10 h à 12 h 30
et de 14 h à 18 h 30

2, rue Cambon, Paris 1er

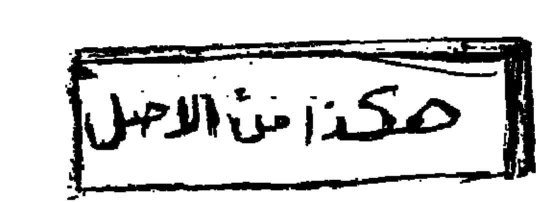
SONA
LA MAISON DE L'INDE
Soldes
prêt-à-porter
tissus en
soie et coton
artisanat
400 rue Saint-Honoré-260.18.97
Du lundi au samedi de 9h30 à 18h30

Christian Dior
SOLDES
Prêt-à-porter féminin,
souliers, colifichets
Prêt-à-porter masculin,
chemises, tricots, chaussures...
les 9, 10 et 11 JANVIER
10 h – 12 h 30
14 h 30 – 18 h 30
32, avenue Montaigne - Paris 8e
12, rue Boissy-d'Anglas - Paris 8e
(près du Fg St-Honoré)

(Publicité)
L'ANIMATION DES VENTES
EST UN MÉTIER
L'Institut National des Techniques Commerciales et Marketing...
Institut spécialisé du groupe I.F.G.
Institut Français de Gestion
patronné par l'I.N.M.
Institut National du Marketing
...lance, le 9 février prochain, son cycle de perfectionnement
DIRECTION ET ANIMATION DES VENTES
destiné aux responsables et animateurs d'une force de vente :
● Directeurs de vente, chefs de vente, inspecteurs de vente ;
● Animateurs et délégués régionaux.
D'une durée de 26 jours, répartis sur un an à raison de 2 à 3 jours par mois, ce cycle a pour objectif :
● de perfectionner au métier ;
● de favoriser l'insertion du responsable des ventes dans le système marketing ;
● d'étudier les différentes situations de vente et les processus de la négociation appliquée à la vente ;
● d'étudier les méthodes de recrutement, d'encadrement, de formation et d'animation d'une force de vente ;
● de donner aux responsables des ventes les outils nécessaires pour l'organisation et la gestion de leur territoire.
Renseignements et inscriptions :
Christiane PIESYK - INTECO-MARKETING, Groupe I.F.G.
37, quai de Grenelle. — 75738 Paris Cedex 15
Tél. : 578-61-52

Chaque jour pour toujours
Un stylo Cross est un cadeau pour la vie.
Dans une génération, il sera toujours aussi apprécié pour sa parfaite distinction; il fonctionnera toujours avec la même précision, celle d'un chronomètre... tout simplement.
Vous trouverez les stylos Cross garantis pour la vie, chez les spécialistes du stylo, en doublé or, en argent ou or massif, en chromé.
Leur signe mondial de reconnaissance : la tête noire du capuchon.

CROSS
DEPUIS 1846
A.T. CROSS France
11, rue Laugier 75017 Paris



Le Monde

régions

EN ILE-DE-FRANCE

UN PARC D'APPARTEMENTS QUI DIMINUE

Revenus modestes cherchent logement...

Informer les habitants de l'Ile-de-France sur tous les aspect de leur logement : recherche d'une habitation, relation avec un syndic, examen critique des charges, tel est l'objectif des quatre antennes de l'Association nationale pour l'information sur le logement (ANIL) qui ont ouvert leurs portes en Ile-de-France. Un an après l'inauguration du centre parisien — les autres sont déjà en place depuis deux ans, — quel est le bilan de son activité ?

La trentaine, ouvrier ou employé, deux ou trois enfants à charge, 3 700 francs de revenus par mois : tel est le « portrait-robot » de l'habitant de l'Ile-de-France à la recherche d'un logement et qui vient à l'ANIL s'informer sur les logements disponibles dans la région.

Dix-sept mille personnes ont franchi durant ces quelques mois les portes du 47 de l'avenue Mathurin-Moreau (19e arrondissement). Celles qui sont venues y chercher un conseil juridique pour régler un litige avec leur propriétaire ou leur syndic ne sont pas repartis bredouilles. En revanche, les jeunes ménages en quête d'un logement n'ont pas toujours trouvé ce qu'ils cherchaient. Alors qu'en juin 1978 l'association, qui répertorie tous les logements aidés de la région, avait dans son « portefeuille » 22 800 appartements ou maisons, il n'en reste plus aujourd'hui que 18 500 et les perspectives pour 1979 n'incitent pas à l'optimisme.

« *Il y a désormais peu d'opérations nouvelles et, de plus, elles sont de petite taille,* affirme Mme Nicole L'Hernault, directrice du centre. *Le nombre des logements que nous proposons à la location ou à l'acquisition ne cesse de diminuer.* » A cette première constatation — stagnation du marché, s'en ajoute immédiatement une autre : « *Les prix des logements tant à la location qu'à la vente ont augmenté durant ces derniers mois.* » Les « clients » de l'ANIL se heurtent donc à une série de difficultés que la législation récemment mise en vigueur ne leur permet pas, dans bon nombre de cas, de surmonter.

Tout d'abord, le parc locatif se rétrécit progressivement. Il est en effet de plus en plus difficile de faire appel au 1 % patronal. Les organismes H.L.M. ajoutent en effet aux prêts qui leur sont consentis des financements complémentaires provenant des entreprises. Celles-ci, moyennant leur participation financière (un prêt sur trente ans), réservent des logements pour leur personnel. Or, ainsi que l'affirme Mme L'Hernault, « *les organismes H.L.M., afin d'équilibrer un budget de plus en plus difficile, ont fixé à un prix élevé le coût de ces réservations. Les entreprises préfèrent donc accorder des « prêts » à leurs « ressortissants » pour l'achat d'un logement* ». D'autre part, les H.L.M. vieillissent mal et les entreprises hésitent à retenir un appartement pour trente ans dans une cité. « *Une formule est donc de plus en plus pratiquée : une réservation qui expirera au départ de l'employé de l'entreprise pour lequel elle a été faite, et qui revient moins cher.* » Cette formule permet de maintenir un secteur locatif par le biais du 1 % patronal.

Un quatre-pièces

Seconde difficulté : la réforme créant l'aide personnalisée au logement (A.P.L.) n'a pas que des avantages. La charge foncière plus lourde, le coût de la construction renchéri, des prêts plus chers, tout cela aboutit à une augmentation des investissements qui se traduit par une augmentation des loyers et des prix de vente. Le loyer d'un appartement de quatre pièces est ainsi passé de 700 francs, charges comprises, à 1 100 francs sans les charges (30 % à 40 % du loyer).

« *Première conséquence de cette législation,* affirme-t-on à l'ANIL : *la taille des appartements a diminué de plus de 10 %. Seconde conséquence, la loi prévoit que les acheteurs et locataires bénéficieront d'une aide des pouvoirs publics qui sera proportionnelle à leurs revenus. Or, nous avons calculé qu'un ménage avec trois enfants dont le revenu ne dépasse pas 3 760 F par mois devra, compte tenu de l'A.P.L., consacrer... 50 % de son budget à ses remboursements. Quant aux locataires, leur sort est comparable. Une famille de quatre personnes dont le revenu atteint 3 200 F recevra une aide de 500 francs pour son quatre-pièces ; en revanche, dès que le revenu s'élève, l'A.P.L. diminue de façon substantielle.* »

Des logements qui rétrécissent, un parc qui fond au fil des mois sans se renouveler, des prix qui augmentent, décidément, il sera bien difficile de se loger en Ile-de-France en 1979.

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

DES HABITANTS ET LEUR ENVIRONNEMENT

Gif-sur-Yvette (Essonne) : une ZAC très encombrante

Mis en chantier à partir de 1969, Chevry-II — quartier résidentiel réalisé par le groupe immobilier de M. Balkany sur le plateau agricole qui surplombe Gif-sur-Yvette (Essonne), en pleine zone naturelle d'équilibre du Hurepoix — a depuis l'origine provoqué l'hostilité d'une partie importante de la population locale. Des associations de défense de l'environnement ont notamment déposé une plainte devant le tribunal administratif pour obtenir l'annulation de tous les permis de construire accordés par le préfet dans le cadre de cette ZAC (zone d'aménagement concerté). Mais, au-delà de la bataille juridique, qui n'en est pas à son premier rebondissement, c'est un problème technique et humain qui se pose ici.

Chevry-II compte actuellement 1 300 maisons de standing où vivent quelque 6 000 habitants. A terme, ils devraient être 12 000 à vivre dans 2 900 logements, dont seulement 400 H.L.M., faisant ainsi plus que doubler la population de Gif-sur-Yvette. Edifiées sur un terrain qui faisait jusqu'alors office de ceinture agricole, les nouvelles habitations ont été conçues, de toute évidence, sans le moindre souci d'intégration avec le paysage urbain gifois encore très protégé. S'est-on suffisamment inquiété des conditions pouvant permettre une telle greffe ? D'autant qu'un problème de voirie se pose aujourd'hui. Ainsi, on ne sait pas encore comment canaliser le flot de circulation automobile qui augmente autour de Chevry. Sujet de préoccupation très actuel pour les habitants de Belleville, lotissement de trois cents pavillons situés à la charnière entre la vieille ville et le nouveau quartier. Car, si on ne construit pas une route à travers un massif boisé proche — projet qui indigne les écologistes, — c'est bien chez eux qu'il faudra faire passer toutes les voitures.

« *Cette opération immobilière pure et simple a été menée avec le seul souci de rentabilité maximum* », affirme M. Alain Nicaise, président de l'Association de défense du plateau de Belleville. « *Notre seul intérêt commun,* poursuit M. Robert Fontanaud, président du *Comité* de sauvegarde du site de la vallée de Gif, *à partir du moment où toutes les possibilités de concertation sont épuisées, c'est donc d'essayer de freiner cette ZAC, de la renégocier.* »

« *C'est bien à ceux qui ont fait Chevry-II — promoteur, administration, élus — de trouver les solutions pour que les nuisances de voisinage soient réduites au maximum* », conclut Mme Sonia Aubert, habitante de Belleville, marquant clairement la coupure qui s'est établie entre les deux populations. Celle de Chevry-II, par son nombre grandissant, par son souci d'autonomie déjà exprimé se présentant de plus en plus comme un envahisseur à qui toutes les faveurs sont accordées ne serait-ce que parce qu'il est le garant de la stabilité électorale.

« *On n'est pas des massacreurs* », s'exclame pourtant, en écho, M. Robert Trimbach, maire (modéré) de Gif depuis vingt-trois ans. « *Chevry-II, je m'y suis opposé jusqu'en 1968,* raconte-t-il. *Le plan que m'avait présenté M. Balkany à l'origine, c'était Grigny. Une horreur ! Pourtant, quand M. Chalandon a été ministre de l'équipement, il a bien fallu céder. D'autant que, à l'époque, l'opération ne se trouvait que pour un quart sur ma commune et qu'elle aurait été réalisée de toute façon presque au même endroit. Nous avons négocié et obtenu l'abandon de l'autoroute qui devait traverser Gif, la diminution du nombre de logements (3 600 à 2 900) sur la réalisation de logements sociaux et d'équipements collectifs, etc. A cette époque, on a même dit, à propos de* cette ZAC, poursuit M. Trimbach, *que j'étais le maire le plus cher de France, mais aujourd'hui, on doit tenir nos engagements contractuels avec les nouveaux habitants. Stopper tout, c'est abandonner les équipements auxquels ils ont droit.* » et M. Trimbach de s'exclamer : « *Les gens qui mènent le contentieux contre Chevry-II sont des irresponsables.* »

« *A moins que ce ne soit justement la manière dont cette opération immobilière, aux perspectives éminemment lucratives, a été imposée qui n'ait pas été très responsable* », répondent en chœur les intéressés.

STÉPHANE BUGAT.

Limay (Yvelines) : des arbres, pas de cimenterie

Si de part et d'autre les positions n'ont pas changé, les esprits se sont calmés à Limay (Yvelines), où la population et la municipalité contestent l'extension des carrières de ciment exploitées sur le plateau Saint-Sauveur par la société Lafarge.

En attendant l'arrêt qui sera rendu courant janvier par le tribunal administratif de Versailles, saisi du dossier depuis six années, les manifestants ont maintenant évacué le plateau après avoir immobilisé pendant près de deux mois les engins d'extraction. « *Nous nous plierons en dernier ressort à la décision de la justice, mais si l'arrêté du tribunal administratif ne nous convient pas, nous sommes prêts à saisir le Conseil d'Etat* », explique M. Maurice Quettier, maire de Limay, dont les propos traduisent bien la détermination d'une population nullement démobilisée.

De son côté, la direction des ciments Lafarge a entrepris une campagne d'explication visant à faire admettre que son projet ne conduisait pas à détériorer le cadre de vie des habitants de Limay. Une expertise a été demandée au professeur Robert Laffitte, du Muséum d'histoire naturelle, pour obtenir l'assurance que l'exploitation de la carrière n'aurait pas d'influence dommageable sur les sources voisines captées pour l'alimentation en eau potable des populations. Le géologue a conclu que si les précautions d'usage étaient prises, l'influence de la carrière ne serait pas défavorable, au contraire. La société des ciments Lafarge a également pris l'engagement de reboiser, après exploitation, environ trente-cinq hectares alors que le terrain en litige ne comporte actuellement que dix-sept hectares de bois.

« *La situation est grave et aujourd'hui menace Limay. C'est l'existence même de l'usine de Limay qui est en cause avec du même coup l'emploi de cent vingt et une personnes, l'activité de dizaines d'entreprises prestataires de services et des recettes fiscales pour les communes et le département d'un montant d'un million de francs* ».

Pour que l'exploitation soit rentable, Lafarge estime qu'il lui faut investir 500 millions de francs et être assuré de pouvoir extraire pendant trente-cinq à quarante-cinq ans le site de Limay. Seuls, selon la société, les terrains en litige apportent cette sécurité. La population de Limay reste pourtant insensible à ces arguments, les qualifiant de chantage inadmissible. Les manifestants ont déserté le chantier et la société Lafarge a suspendu l'extension de la carrière. La parole est maintenant à la justice.

DAMIEN RÉGIS.

La plus ancienne maison de Paris n'est pas celle que l'on croyait

Lors de la dernière réunion de la commission du vieux Paris, l'attention des participants a été attirée sur la mise en vente d'une maison située 3, rue Volta, dans le 3e arrondissement, qui passait jusqu'à présent pour être le plus vieil immeuble de Paris.

Il s'agit, en l'occurrence, d'un bâtiment assez étroit de quatre étages dont le rez-de-chaussée en pierre, constitué par deux boutiques et une porte d'entrée donnant sur un couloir sombre, est surmonté d'un portail sur lequel repose une charpente à colombage aux croisillons de poteaux de bois dont les interstices ont été comblés par des torchis et des moellons. Chacun des trois premiers étages, dont les solives sont apparentes, mesure à peine 2 mètres de haut avec des fenêtres petites et étroites. Le dernier étage est nettement plus élevé que les autres depuis la disparition de l'ancien pignon, qui a été remplacé par un toit mansardé.

Tout portait à croire que cette maison devait avoir été construite à la fin du treizième siècle ou au début du quatorzième, mais, depuis un certain temps, beaucoup d'historiens de Paris avaient des doutes sur l'authenticité d'une date qui ne reposait que sur l'aspect archaïque du bâtiment. Ces doutes viennent d'être confirmés par une étude entreprise à la demande de M. Fleury, vice-président de la commission du vieux Paris, par Mlle Dubois, ancienne élève de l'Ecole des chartes, auteur d'une thèse très remarquée sur « La construction et l'habitat dans la partie centrale de la cité au Moyen Age ».

Cette étude, qui s'est révélée relativement longue, a permis la découverte, aux Archives nationales, d'un acte notarié prouvant que la maison de la rue Volta ne datait que du milieu du dix-septième siècle.

Il n'en demeure pas moins que cet immeuble présente un type fort rare de construction, et il paraîtrait tout à fait souhaitable que la Ville de Paris s'en rende acquéreur, à moins que des particuliers respectueux des vestiges du passé puissent l'utiliser en lui conservant intégralement son caractère ancien. Enfin, un point d'histoire reste à élucider. A quel immeuble doit-on, désormais, accorder le titre de « plus vieille maison de Paris » ? Est-ce à celle située au 51 de la rue de Montmorency ou aux édifices à colombage récemment restaurés qui se trouvent rue François-Miron ? La question reste posée.

ANDRÉE JACOB.

POINT DE VUE

Les expulsions, le vœu et la loi

par OLIVIER J. BRANE (*)

DANS le maquis des règles de droit, les citoyens connaissaient déjà, bien entendu, la loi et le décret, l'arrêté ministériel, préfectoral ou communal ou encore la circulaire, l'instruction, *la note, la norme,* autant de documents émanant souvent clandestinement de l'administration qui entend ainsi éclaircir, voire compléter ou parfois déformer à son profit l'expression de la volonté nationale qu'est la loi.

L'arsenal juridique aurait-il, avec le « vœu », une nouvelle arme pour maîtriser l'administration ?

En tout cas, par une récente décision, le Conseil de Paris a émis un « vœu » demandant au préfet de police de Paris — c'est-à-dire aux *commissaires de police* — de suspendre l'exécution des jugements d'expulsion pour les locataires de bonne foi pendant les mois d'hiver, *à savoir entre le 16 octobre* et le 31 mars.

Or, le législateur était déjà intervenu en la matière puisque, par une loi n° 56 1223 du 3 décembre 1956, l'Assemblée nationale a voté la suspension de toutes mesures d'expulsion entre le 1er décembre de chaque année jusqu'au 15 mars de l'année suivante.

Le « vœu » émis par le Conseil de Paris violerait-il donc la loi en allant au-delà de celle-ci ?

Il s'agit de bien s'entendre : le propos n'est pas de savoir si le « vœu » émis par le Conseil de Paris est louable ou non, humanitaire ou démagogique. Ce vœu sauvera peut-être des locataires dans une situation désespérée, *mais il permettra peut-être aussi à certains* de se maintenir dans les lieux gratuitement pendant la période hivernale, puis de déménager à la « cloche de bois », ce qui pénalisera les propriétaires.

Souhaitons qu'au moins l'administration, consciente de ces problèmes, dégage plus facilement que par le passé les crédits nécessaires à l'indemnisation des propriétaires lésés, lesquels disposent à son encontre d'un recours lorsque celle-ci *refuse de prêter le concours de la* force publique à l'exécution d'un jugement.

Mais les juristes ne peuvent que s'étonner qu'une fois de plus l'administration, par le « vœu » ainsi *émis en contradiction de la loi et* qui renforce l'autorité des commissaires de police institués juges de la bonne ou mauvaise foi des locataires, repousse les remparts de la justice, si imparfaite qu'elle soit.

Les pouvoirs des tribunaux, juges naturels de la bonne ou de la mauvaise foi, étaient — d'ailleurs — largement entamés en cette matière depuis le célèbre arrêt Couiteas, *rendu par le Conseil d'Etat en 1923,* lequel reconnaissait que l'administration pouvait se refuser à exécuter une décision judiciaire d'expulsion lorsque l'exécution aurait provoqué des désordres tels qu'elle ne pouvait être envisagée.

Le « vœu » du Conseil de Paris favorise alors un détournement de pouvoir. Le préfet de police — qui était, paraît-il, présent à la réunion *du 16 octobre — n'a pris aucun* engagement formel d'accéder au « vœu » mais, il n'en reste pas moins que le « vœu » du Conseil de Paris est de nature à inciter les commissaires de police à ne pas donner leur assistance, tant le poids politique de ce « vœu » est grand.

Il n'est pas rare de rencontrer des lois inappliquées, faute de publication de leur décret d'application ; *les élus de l'Assemblée peuvent,* cependant, encore exercer un certain contrôle par la voie de l'interpellation des ministres qui pourraient laisser ces décrets *dormir* dans leurs tiroirs.

Il arrive de rencontrer des arrêtés contraires à la loi ou aux décrets : les recours judiciaires en annulation existent.

Le « vœu » du Conseil de Paris, parce qu'il ne constitue pas une décision, semble difficilement attaquable, sauf à lui faire reconnaître le caractère réglementaire. Le temps que le Conseil d'Etat rende sa décision, deux hivers passeront...

(*) Avocat à la cour.

● *Le printemps à Cergy-Pontoise.* — Le succès remporté par la première fête du printemps à Cergy-Pontoise (Val-d'Oise) a incité les organisateurs à préparer d'ores et déjà celle de 1979. Et parmi les nouveaux projets : une exposition de peinture sur le thème « Cergy-Pontoise et le Vexin français », ouverte à tous les peintres amateurs résidant ou travaillant dans une des quinze communes de Cergy-Pontoise.

Cette exposition se tiendra du 11 au 20 mai 1979 dans le quartier de la préfecture. Les toiles devront être déposées avant le 10 avril et seront acceptées dans la limite des places disponibles, selon l'ordre d'arrivée. Une exposition de sculpture sera également organisée, mais sans thème imposé. Pour tous renseignements, contacter Mme Nicole Pomies, 9, rue Plants Oranges, 95000 Cergy (tél. 030-20-95) ou Mme Solange Quesnel au 031-22-93, pendant les heures de bureau.

DU SAMEDI 6 AU 13 JANVIER 1979
CHARLES JOURDAN
soldes
12 RUE DU FAUBOURG SAINT-HONORE
5 BOULEVARD DE LA MADELEINE
86 AVENUE DES CHAMPS-ELYSEES
22 AVENUE VICTOR-HUGO
60/62 RUE DE RENNES
PRINTEMPS 64 BOULEVARD HAUSSMANN
CENTRE COMMERCIAL BELLE EPINE
CENTRE COMMERCIAL GALAXIE
CENTRE COMMERCIAL PARLY 2
CENTRE COMMERCIAL ROSNY 2



Les cours par correspondance, les cours oraux, Conférences et sessions de formation à PARIS de l'
ÉCOLE DE PSYCHO-GRAPHOLOGIE
ORGANISME PRIVE D'ENSEIGNEMENT A DISTANCE FONDE EN 1953
régi par la loi du 12-7-1971
Vous permettent de découvrir les sciences humaines et la graphologie ou de vous y perfectionner
Prépar. à la profession de graphologue
Inscriptions reçues toute l'année
Conventions de formation permanente
Documentation gratuite
L.-M. CHAMBLY
12, villa Saint-Pierre, B. 3.
94220 CHARENTON
TÉL : 376-72-01.
Analyses et sélections par professeurs

RÉGIONS

DEUX BASTIONS INDUSTRIELS DANS LA CRISE

• Nord-Pas-de-Calais : les dossiers sont prêts

De notre correspondant

Lille. — On attache une grande importance dans le Nord-Pas-de-Calais à l'entrevue qu'aura ce lundi 8 janvier dans l'après-midi M. Pierre Mauroy, président du conseil régional, avec le président de la République. En témoignent les nombreuses délégations, syndicales notamment, qu'a reçues dimanche M. Mauroy.

Pourtant, à l'Elysée, on n'ouvrira pas, à proprement dit, le dossier économique du Nord. M. Mauroy veut informer M. Giscard d'Estaing, non pas d'une situation qu'il connaît, mais de l'état d'esprit de la région et réclamer une action rapide et exceptionnelle. *« J'irai dire à l'Elysée la colère du Nord »*, a affirmé le président du conseil régional.

La région est très inquiète. Les manifestations qui se sont succédé en décembre dans le Boulonnais et le Valenciennois étaient impressionnantes. Il y a des années que l'on n'avait pas vu une telle animosité de la population dans la protestation. Comment redonner espoir à cent quinze mille demandeurs d'emploi et aux milliers d'autres qui s'y ajouteront bientôt si l'on démantèle la sidérurgie du Valenciennois ?

Le gouvernement a promis un plan. On l'attend. Les bribes d'informations qui filtrent, sans pouvoir être vérifiées, ne font qu'ajouter à l'exaspération. On parle de l'installation de General Motors sur une nouvelle zone industrielle, près de Valenciennse, ce qui créerait deux mille emplois. On suppute aussi l'arrivée de quelques autres entreprises moins importantes de mécanique, de peinture, et même tertiaires, mais l'implantation à Roubaix est toujours à l'étude. On sera fixé vers le 20 janvier.

Viennent ensuite une série d'actions urgentes que demande la région depuis qu'elle a fixé son plan en 1976, et qui ont déjà fait l'objet de nombreuses démarches à Paris. Car, pour exceptionnelle qu'elle soit, la rencontre de l'Elysée s'inscrit dans un dialogue engagé, non sans hésitation ni difficultés, entre l'Etat et le Nord-Pas-de-Calais, et qui a été marquée par la réunion du conseil des ministres à Lille, en décembre 1976 et une visite de M. Raymond Barre en novembre 1977. Ce dialogue a été souvent décevant, mais il a toutefois porté quelques fruits.

M. André Chadeau, préfet de la région, après avoir suivi et appuyé cette action, en tirait cette conclusion, en mai 1978, avant de quitter le Nord pour prendre ses fonctions à la DATAR : *« C'est à une autre échelle et par d'autres moyens que se posent et que pourraient se résoudre les problèmes du Nord-Pas-de-Calais. »* Ces moyens que M. Chadeau appelait de ses vœux sont essentiellement contenus, aujourd'hui, dans le fonds spécial d'adaptation industrielle qui doit permettre des opérations d'envergure pour les régions en crise.

Quand les responsables du Nord-Pas-de-Calais rencontrèrent M. Barre au mois de novembre 1977, ils obtinrent l'autorisation d'emprunter 200 millions de francs pour la mise en œuvre du schéma sur les transports, qui a été très efficace à tous égards et notamment pour les industries de matériel roulant. Ils obtinrent aussi pour la rénovation du bassin minier une « ligne budgétaire unique » qui figure au budget 1979 mais qui ne permettra pas encore d'atteindre le rythme de trois mille logements rénovés par an promis par M. Chirac alors que celui-ci était premier ministre. La rénovation et la conversion du bassin minier traînent...

Après la visite à M. Giscard d'Estaing, c'est avec les services de M. Raymond Barre que les responsables de la région reprendront l'étude des dossiers en cours : rocade minière, autoroute A 26 (Arras-Calais), nationale 42 pour désenclaver le Boulonnais dont la réalisation doit être accélérée ; décentralisation des organismes de recherche, construction de nouveaux hôpitaux qui font cruellement défaut, etc.

Il reste que cette région en crise dispose d'outils assez exceptionnels dont on se demande quel usage on fera : comment rentabiliser le canal à grand gabarit de Dunkerque à Valenciennes si la sidérurgie quitte Denain ? Quel avenir pour le vapo-crackeur de Dunkerque (1,3 milliard d'investissements), qui a commencé à produire de l'éthylène mais sans apporter les transformations attendues dans l'arrière-pays ? L'agriculture du Nord dont on ne parle pas assez est puissante (trente-trois mille exploitants) et pourrait se prolonger par des industries agro-alimentaires plus nombreuses... mais le centre de froid de taille internationale envisagé à Boulogne ne sort pas des cartons.

Les dossiers économiques, donc, sont prêts, mais il manque la volonté de les faire aboutir en associant les principaux intéressés à travers, en particulier, un véritable effort de décentralisation administrative.

Deux ingénieurs à Dunkerque dix-sept à Auxerre

M. Giscard d'Estaing, qui déclarait à Vichy le 7 décembre dernier : *« S'agissant de décentralisation tertiaire, c'est d'abord à l'Etat de donner l'exemple. Il n'a pas réussi à le faire suffisamment jusqu'à présent. La procédure des plans de décentralisation ne fonctionne pas de façon satisfaisante. Aussi je demande au premier ministre d'élaborer un échéancier rationnel de décentralisations de certaines administrations publiques. Celles-ci devront être mises en œuvre à partir de 1979 et réalisées avant 1985. »*

Le plan pour le Nord-Pas-de-Calais devrait en toute bonne logique compter au moins quelques mesures de décentralisation administratives ?

Ces actions se justifieraient d'autant plus que la région de Calais souffre d'un manque cruel d'activités tertiaires, et pour les emplois de la fonction publique il se classe au dernier rang des régions avec seulement 14,7 emplois pour 1 000 habitants, contre 18,3 en moyenne nationale. Le fait est connu et se vérifie dans tous les domaines. Un seul exemple l'illustrera : le sous-préfet de Dunkerque, à la tête d'un arrondissement de quelque 300 000 habitants, disposait de deux ingénieurs d'Etat; nommé à Auxerre préfet du département de l'Yonne, dont la population est équivalente, il a trouvé, pour l'aider dans sa tâche..., dix-sept ingénieurs !

La « sous-administration » du Nord-Pas-de-Calais est telle que l'on a calculé que si l'on accordait à ces deux départements autant d'agents d'Etat que l'on en trouve en moyenne dans la France de province (donc Paris exclu), on créerait du même coup 19 000 emplois !

Les responsables régionaux ne s'égarent pas dans ces rêveries. Ils savent, pour les avoir éprouvés, les obstacles auxquels se heurte toute décentralisation. Ce fut naguère un combat difficile que celui de l'installation d'une partie de l'Imprimerie nationale à Douai... La mesure la plus récente date d'un comité interministériel d'aménagement du territoire (C.I.A.T.) de juin 1977, et elle concerne le transfert à Lens, dans le Pas-de-Calais, de la Caisse autonome nationale de la sécurité sociale minière, qui occupe 550 personnes à Paris. La DATAR a créé une commission qui tente de trouver des formules pour appliquer cette décision. Mais les obstacles ne viennent pas seulement des agents parisiens... La C.G.T. elle-même, au plan local, qualifie cette mesure de poudre aux yeux et la récuse !... Alors comment s'y prendre ?

Pourtant, on parle encore de quelques projets, comme le transfert du service des emprunts des P.T.T. annoncé par M. Ségard. Une ville comme Boulogne-sur-Mer, traversant actuellement de très graves difficultés, trouverait normal que certains services sociaux de la direction générale de la marine viennent s'installer dans le premier port de pêche de France (1).

GEORGES SUEUR.

(1) On ne comprendrait pas que M. François Essig, ancien délégué à l'aménagement du territoire et à l'action régionale, actuellement directeur général de la marine marchande, ne favorise pas la décentralisation de certains services ou directions installés place Fontenoy, dans le septième arrondissement. — (N.D.L.R.)

• Lorraine : l'acier fait l'unité

Metz. — Comme nous l'avons indiqué dans nos éditions datées 7-8 janvier, M. Pierre Messmer, député R.P.R., maire de Sarrebourg, a, le 6 janvier, retrouvé sans surprise son fauteuil de président du conseil régional de Lorraine. Seul candidat de la majorité, il a été réélu au premier tour avec quarante-six voix (soit trois de plus que l'année précédente) sur soixante votants ; cinq bulletins étaient nuls.

Après sa réélection, M. Messmer a annoncé qu'il demanderait au président de la République et au premier ministre, qu'il allait rencontrer, la mise sur pied d'un « plan lorrain ». « Le gouvernement, a déclaré l'ancien premier ministre, avait affirmé que, pour les fermetures d'usines sidérurgiques, seules seraient prises en considération les données techniques, économiques et humaines. Beaucoup d'entre nous s'interrogent depuis que diverses déclarations ont laissé entendre que la politique intérieure et peut-être la politique étrangère, n'ont pas été sans influence sur de récentes décisions. Sur un sujet aussi grave, il faut parler clair, car la confiance ne pourra renaître que dans la vérité. Qu'on sache que nous n'assisterons pas aux démolitions en simples spectateurs s'il n'y a pas, aussi, reconstruction. »

A l'appel du parti communiste, plusieurs centaines de personnes avaient manifesté samedi après-midi devant la préfecture de Metz pendant que se réunissait le conseil régional.

De notre correspondant

La crise de la sidérurgie et surtout ses conséquences sur le plan économique et social auront eu au moins un effet positif en Lorraine : celui d'atténuer très fortement certains clivages politiques et géographiques qui, depuis des années, divisent cette région. Réunis le 6 janvier à Metz les soixante-cinq conseillers régionaux, après un débat de plus de cinq heures parfois très houleux, ont réussi, à la quasi-unanimité, à présenter un front commun.

A l'exception des trois communistes, l'ensemble des conseillers régionaux lorrains, toutes tendances politiques confondues, ont voté une motion commune dans laquelle ils réclament notamment *« le maintien et le développement de la sidérurgie lorraine »*. Ils demandent *« au président de la République et au premier ministre de faire jouer sans délai la solidarité nationale en faveur de la Lorraine »*, et enfin, *« ils exigent l'élaboration de toute urgence d'un plan lorrain prenant en considération plus particulièrement la Lorraine du Nord, et cela en concertation avec les conseillers régionaux »*. Cinq autres motions, notamment celles du P.S., seront jointes à la précédente et adressées au gouvernement.

Au vu de l'ampleur de la crise, cette motion de synthèse peut apparaître comme dérisoire. Elle marque pourtant une étape importante dans la mesure où une rupture politique entre le nord et le sud, apparemment inéluctable il y a encore quelques jours, a été évitée de justesse.

On ne saurait oublier que la décision prise par le groupe Usinor de construire une aciérie à Neuves-Maisons et non à Longwy, ce qui condamne à terme toute une partie du nord du département de la Meurthe-et-Moselle (fief des communistes depuis mars 1978), avait été interprétée comme une décision politique. Sentiment conforté par un communiqué pour le moins malvenu de cinq parlementaires de Meurthe-et-Moselle sud qui se félicitaient du choix et laissaient entendre clairement que leurs interventions auprès du premier ministre et même du président de la République avaient été déterminantes. (1)

Autre élément de division : la totalité des suppressions d'emplois et des licenciements se feront dans le nord de la région où la sidérurgie est implantée.

Ces divisions, ces clivages, sont réapparus tout au long des débats qui ont précédé le vote de la motion finale. Un incident assez vif a notamment opposé sur l'affaire de Neuves-Maisons M. Jean-Louis Masson, député R.P.R. de Metz-2, à M. Claude Coulais, député U.D.F. et maire de Nancy. Incident qui, par-delà les arguments, a fait réapparaître la sourde opposition entre l'U.D.F., essentiellement implantée en Meurthe-et-Moselle sud, et le R.P.R., fortement installé dans ses bastions mosellans, qui ne cache pas son opposition à la politique économique gouvernementale.

Clivage également au sein de la gauche. Les communistes, par la voix de M. Antoine Porcu, député de Longwy, n'ont pas manqué l'occasion d'attaquer les socialistes, accusés de trahir les travailleurs en condamnant les licenciements tout en étant favorables à l'Europe. Europe qui, selon les communistes, est à l'origine, par le biais de Bruxelles, des plans de restructuration qui aboutiront à *« la destruction de 25 % des capacités de production de la sidérurgie française »*.

En fait, les élus lorrains étaient condamnés à s'entendre sous peine de perdre leur crédibilité, déjà largement entamée auprès d'une opinion publique qui leur reproche de faire passer leurs rivalités politiques avant l'intérêt de la région. L'un des conseillers régionaux, M. Denis Schitz (sans étiquette), conseiller général de Meurthe-et-Moselle et depuis peu menacé de chômage parce que salarié à l'usine de la Chiers à Longwy, a, dans une intervention remarquée, exprimé ce sentiment : *« Nous assistons à une véritable agression qui n'est autre qu'une déclaration de guerre de l'Etat à la Lorraine du Nord. (...) La résistance doit s'organiser et la riposte s'impose. Assez de promesses non tenues, assez de baratin inutile, assez de politique-fiction, assez de mépris, assez d'élus qui se gargarisent de réussite et de satisfaction parce qu'ils ont obtenu l'implantation d'une aciérie chez eux alors que des techniciens éminents reconnaissent l'aberration du choix, assez de querelles, assez de démagogie »*, a notamment déclaré M. Schitz, appelant à l'unité.

Ce thème fut largement repris, plus particulièrement par les élus vosgiens, meusiens et meurthe-et-mosellans, ce qui permit à M. Jean-Marie Rausch (C.D.S.), sénateur, maire de Metz, au terme d'un vif plaidoyer en faveur de la solidarité régionale, d'obtenir une quasi-unanimité sur une motion de synthèse présentée par un groupe d'élus meurthe-et-mosellans.

Ce front commun des élus devrait donner plus de poids à la Lorraine face au gouvernement, qui, si l'on en croit certaines déclarations, serait assez surpris de voir se réaliser une véritable mobilisation dans une région considérée comme calme — sinon passive.

On peut également se demander si les gaullistes n'entendent pas critiquer, au travers de la Lorraine, le plan gouvernemental. Ainsi, M Pierre Messmer, après sa réélection à la présidence du conseil régional, n'a pas hésité à déclarer, à propos du plan de sauvetage de la sidérurgie présenté par les pouvoirs publics *« Le gouvernement avait affirmé que seules seraient prises en considération des données techniques, économiques et humaines. Beaucoup d'entre nous s'interrogent depuis que diverses déclarations ont laissé entendre que la politique intérieure — et peut-être la politique étrangère — n'a pas été sans influence sur les récentes décisions. Sur un sujet aussi grave il faut parler clair car la confiance ne pourra renaître que dans la vérité. C'est pourquoi nous réclamons les explications que l'on nous doit. Qu'on sache que nous n'assisterons pas aux démolitions en simples spectateurs s'il n'y a pas aussi de reconstruction »*. A propos de Longwy, M. Pierre Messmer a affirmé : *« Je crois, en me reportant à des rapports techniques qui m'ont été communiqué, qu'il serait possible encore maintenant de sauver l'aciérie de Longwy. »* L'ancien premier ministre a également annoncé qu'il rencontrera le chef de l'Etat et le premier ministre, à qui il réclamera la mise en place d'un *« plan lorrain »*.

JEAN-CLAUDE BOURDIER.

(1) Il s'agit de trois députés, MM. Claude Coulais, Marcel Bigeard, et André Rossinot, tous U.D.F. ou apparentés, et de deux sénateurs, MM. Richard Pouille (rép. ind.) et Roger Boileau (centriste).

Après Messmer, Haby ?

Le scrutin qui a conduit à la réélection de M. Messmer a fait apparaître une division au sein de la gauche. Contrairement à ce qui s'était passé en 1978, socialistes et communistes n'ont pas réussi à se mettre d'accord pour présenter un candidat unique. Les communistes présentèrent Mme Goeuriot, député de Briey, qui, avec trois voix, a fait le plein des votes de son parti. De son côté, M. Henri de Beaumont, conseiller municipal P.S. de Thionville, qui n'était pas candidat, a obtenu cinq voix.

Du côté de la majorité, l'unité n'a été qu'apparente. L'U.D.F. n'a, en effet, pas présenté de candidat contre l'ancien premier ministre *« pour maintenir en Lorraine un climat d'union ouverte et de bonne volonté »*, comme devait le déclarer M. René Haby, député de Lunéville, qui, bien que non-candidat, a obtenu une voix.

Mais, ce dernier, au nom des dix-huit parlementaires U.D.F., a adressé une véritable mise en garde au R.P.R. avant l'élection. Il a, en effet, demandé au président du conseil régional *« d'user de son autorité en vue d'empêcher parmi les formations politiques qui le soutiennent toute division futile, tout esprit de clocher opposant, par exemple, un secteur géographique à un autre, ou toute action démagogique mettant en cause avec une évidente incompréhension l'action du gouvernement, du chef de l'Etat ou des collègues parlementaires de la majorité »*.

En réalité, M. René Haby, en se faisant le porte-parole du groupe U.D.F. au sein du conseil général de Lorraine, espère déjà se mettre en bonne position pour succéder l'année prochaine à M. Pierre Messmer. Ce dernier a annoncé samedi que, s'étant déjà déclaré président d'une présidence tournante, il ne briguera pas un nouveau mandat en 1980. — J.-C. B.

« LA LETTRE DE LA NATION » : le handicap d'être R.P.R.

La Lettre de la Nation du 8 janvier tient les propos suivants :

« M. Messmer a annoncé qu'il demanderait au président de la République et au premier ministre la mise sur pied d'un plan acier. Il faut espérer qu'il aura droit à la même considération que Pierre Mauroy, président du conseil régional du Nord-Pas-de-Calais, invité à l'Elysée pour un entretien qu'il n'avait même pas sollicité.

» Il est vrai que Mauroy est socialiste et, par surcroît, un de ces socialistes avec lesquels on ne désespère pas de pouvoir, un jour, « gouverner au centre ». Pierre Messmer a le handicap d'être R.P.R., mais le dossier de la Lorraine est pour le moins aussi préoccupant que celui du Nord, et cette région doit figurer en priorité parmi les bénéficiaires de ces fameux « moyens extraordinaires » dont le premier ministre parle toujours mais qu'on ne voit guère. »

● *« Je serai le premier élu chômeur de France*, a déclaré le jeudi 4 janvier un conseiller régional de Lorraine, M. Schitz, trente-cinq ans, maire de Tressange (Moselle) (divers gauche) et conseiller général, qui perdra son emploi de chef de bureau à l'usine sidérurgique de La Chiers, à Longwy (Meurthe-et-Moselle) en juillet prochain. M. Schitz, qui a été le plus jeune conseiller régional de France, est un ancien mineur déjà victime d'un licenciement en 1969. M. Schitz pense qu'on lui proposera un nouvel emploi à Dunkerque ou à Neuves-Maisons (Meurthe-et-Moselle), mais il se refuse à quitter la région. Considérant que *« l'Etat agresse la Lorraine »*, M. Schitz préconise une grève administrative de toutes les communes de la région sidérurgique, afin de sensibiliser les pouvoirs publics.

Rhône-Alpes

UN NOUVEL OUVRAGE AU-DESSUS DE LA SAONE A LYON

Le pont Winston-Churchill : deux départs, mais pas en face l'un de l'autre...

De notre correspondant régional

Lyon. — Jusqu'à présent, « Rhône-Saône » signifiait plutôt ruban d'eau et barges glissant entre les hauteurs de Fourvière et de la Croix-Rousse. Voilà que, désormais, l'expression évoque à Lyon « ruban d'asphalte ». Plus précisément, un projet de « voie rapide urbaine » — le terme d'autoroute est banni du vocabulaire officiel — qui reliera le Rhône à la Saône par-dessus la célèbre colline des canuts à la limite de la commune de Caluire-et-Cuire. Certains élus de Lyon se trouvent en désaccord avec leurs collègues de Caluire à propos du tracé. Conséquence fâcheuse sur les plans d'occupation des sols concernant les deux secteurs nord et centre (1) : les amorces du pont destiné au franchissement de la Saône (qui forme la limite intercommunale) n'ont pas été placées l'une en face de l'autre sur les deux documents...

Cette situation ubuesque n'est sans doute pas définitive. Le POS du secteur nord — comprenant Caluire — a été publié le 18 décembre dernier *« avec des réserves »*. Quant au POS du secteur centre — Lyon-Villeurbanne, — s'il a été adopté en août 1978, il a été mis le même jour en révision.

Le projet figure dans le schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme (SDAU) de l'agglomération lyonnaise approuvé officiellement en mars 1978. *« A partir du pont Winston-Churchill, une voie urbaine desservirait le plateau de la Croix-Rousse et de Caluire, franchirait la Saône et rejoindrait l'autoroute A-6 après avoir contourné la zone industrielle de Vaise »*, peut-on lire dans le rapport de la commission locale d'aménagement et d'urbanisme. Mais ces documents de référence, dont l'élaboration a commencé en 1970, ont tellement traîné avant de recevoir le sceau ministériel, que certaines de leurs options se trouvent déjà dépassées. C'et du moins ce que pense un comité de quartier qui dénonce vivement ce *« projet inacceptable »*. *« On nous ressort des projets poussiéreux, à croire que les techniciens et les élus n'ont pas d'imagination. Nous ne voulons plus de voie à grande circulation en plein tissu urbain. »*

Côté Saône, le projet soulève une désapprobation au moins aussi forte. Un comité d'intérêt intercommunal de la zone verte du Vallon — créé pour la circonstance — lui attribue toute une série de conséquences fâcheuses : *« Saccage de la vallée de la Saône, coupure du plateau* (Croix-Rousse-Caluire) *en deux, d'où ségrégation, paupérisation de la Croix-Rousse ; isolation du parc de la Tête-d'Or du reste de la ville, et évidemment augmentation considérable des impôts locaux. »*

Pour les responsables de l'équipement, comme pour M. Jean Rigaud, président de l'Agence d'urbanisme de l'agglomération lyonnaise, cette liaison est justifiée si l'on veut faire face à l'accroissement du trafic dans les années à venir. Le tunnel sous la Croix-Rousse et les voies d'accès à ce dernier sont quotidiennement saturés, et ceci malgré l'entrée en service du tunnel sous Fourvière qui absorbe une très grande partie du trafic nord-sud. Un contournement par le nord-est avait bien été envisagé il y a quelques années, mais cette autoroute urbaine — LY 7 — qui malmenait les Monts d'Or, avait été si vivement combattue que Louis Pradel, président de la communauté urbaine et maire de Lyon jusqu'en novembre 1976, avait dû y renoncer.

L'idée de faire transiter une partie du trafic nord-ouest-sud-est par le plateau de Caluire-Croix-Rousse pour le diriger ensuite sur la voie de contournement de Lyon, dont l'aménagement est en cours d'achèvement, fut ainsi confortée. Une partie de cette voirie était d'ailleurs programmée depuis longtemps : côté Rhône, on parle en effet depuis dix-huit ans d'élargir la fameuse montée de la Boucle — une de ces voies étroites et pentues qui desservent, mal, le plateau — et de reconstruire le pont du même nom La vétusté de ce dernier est telle qu'on craint de devoir à tout moment le fermer définitivement à la circulation

BERNARD ÉLIE.

(1) Le territoire de la communauté urbaine de Lyon (cinquante-cinq communes) a été divisé en cinq secteurs (nord, nord-ouest, sud-est, est et centre), dotés chacun d'un groupe de travail chargé d'élaborer le P.O.S. de chaque secteur.

Midi-Pyrénées

CENTRALE DE GOLFECH : LES ÉLUS COMMUNISTES PROTESTENT

Les élus communistes du Tarn-et-Garonne se sont élevés le 4 janvier *« contre l'empressement et le caractère antidémocratique des décisions gouvernementales pour créer la centrale nucléaire de Golfech »*. Ils estiment que *« l'énergie nucléaire doit être considérée comme une complémentarité de toutes les énergies, mais à condition que la sauvegarde des hommes et des sites soit assurée et qu'une étude préalable des nuisances soit faite »*.

LOTO
Clôture des jeux mardi après-midi
LO 40 a

RECHERCHE de Célibataires
Envoyez seulement vos nom, âge et adresse au Centre Familial (NE) 43, rue Laffitte, 75009 Paris. Ce sera pour vous le départ d'une vie nouvelle.
Vous recevrez GRATUITEMENT une passionnante brochure illustrée de 68 pages qui vous donnera toutes facilités, pour rencontrer rapidement des partis de votre région ou de toutes régions, et découvrir la personne vraiment " faite pour vous ".
Ecrivez aujourd'hui même pour ne pas l'oublier : cela ne vous engage à rien. Envoi cacheté et discret.

Le Monde

économie

CONSTRUCTION

La Caisse des dépôts a bâti moins de logements en 1978 mais en a plus vendu

Durant l'année 1978, la SCIC (Société centrale immobilière de la Caisse des dépôts) a construit moins de logements mais en a plus vendu qu'en 1977. En effet, elle a enregistré un ralentissement d'environ 16 % de ses mises en chantier (13 500 logements contre 16 050) et une progression de 7 % de ses ventes (9 000 logements contre 8 396).

Selon la filiale de la Caisse des dépôts, ce ralentissement de ses activités de construction, qui accompagne le fléchissement général dans ce secteur depuis plusieurs années, est dû à la fois aux « *retards inévitables dus à la mise en place de la réforme du financement du logement* », et à « *la limitation globale des financements d'Etat* ».

Sur le nombre total des mises en chantier, plus de la moitié (7 380, soit 54,6 %) sont destinés à l'accession à la propriété, et un tiers (en accession ou en immeubles locatifs) sont construits en Ile-de-France.

Presque la moitié des logements engagés seront construits par des organismes H.L.M., soit 6 660 logements. Rappelons que la réforme de financement du logement a été généralisée depuis le 1er juillet 1978 en accession à la propriété, tandis que tout au long de l'année le choix était laissé, en ce qui concerne le logement locatif, entre l'ancien et le nouveau système de financement. Pourtant, la SCIC a fait appel aux procédures nouvelles, prêts aidés à l'accession (PAP) et prêts locatifs aidés (PLA) pour 62,5 % de ses mises en chantier.

SOCIAL

Selon le Bureau international du travail

LE NOMBRE DES GRÈVES, EN 1977, A BAISSÉ DE 17 % DANS LES PAYS A ÉCONOMIE DE MARCHÉ.

(De notre correspondante.)

Genève. — Dans les vingt-deux pays industrialisés à économie de marché on a enregistré cinq mille grèves de moins en 1978 qu'au cours de l'année précédente (24 000 en 1977 et 29 000 en 1976), estiment les experts du B.I.T. (Bureau international du travail), soit une baisse de 17 %. Il y a eu 13 millions de moins de journées de travail perdues qu'en 1976. (En France, 5 millions en 1976 pour 3 700 000 en 1977.)

Les grèves ont nettement pris *moins d'ampleur en 1977 qu'en* 1976 dans des pays comme l'Italie, la R.F.A. et l'Irlande, mais, dans l'ensemble de l'Europe occidentale, le *nombre de journées* de travail perdues s'est accru en raison de l'augmentation considérable des grèves en Finlande, en Espagne et au Royaume-Uni.

La baisse a été spectaculaire au Canada : 71 % en moins de journées perdues (11 600 000 en 1976 et 3 300 000 en 1977). Au Japon, le recul est de 53 % et en Océanie de plus de 50 %.

Le B.I.T. précise cependant que les statistiques nationales disponibles concernant les conflits sociaux « *varient sensiblement quant à leur portée et à leur champ d'application* ». Ainsi, pour ne citer qu'un exemple, les grèves qualifiées de « sauvages » sont différemment considérées selon les pays. Les comparaisons doivent donc être faites avec prudence.

ISABELLE VICHNIAC.

A Brest

LES PERSONNELS DE LA VILLE ET DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE VONT BÉNÉFICIER PROGRESSIVEMENT DE LA SEMAINE DE TRENTE-CINQ HEURES.

(De notre correspondant.)

Brest. — *Le personnel* de la communauté urbaine et celui de la ville de Brest ont eu droit à des étrennes particulières. Leurs *présidents respectifs, M. Joseph* Gourmelon (P.S.), et le maire de Brest, M. Francis Le Blé (P.S.), leur ont fait part de leur décision de *réduire* progressivement de quarante à trente-cinq heures l'horaire hebdomadaire de travail, sans diminution de salaire. Dès cette année, le temps journalier de travail sera diminué d'un quart d'heure, soit une heure un quart par semaine. Une mesure identique interviendra en 1980. « *Elle entraînera peut-être des adaptations mineures dans l'organisation des services*, a indiqué M. Gourmelon. *Il ne faut pas, en effet, que les avantages sociaux qui vous sont accordés se traduisent par un service moindre rendu à la population.* »

La communauté urbaine emploie environ sept cents personnes et la ville de Brest plus d'un millier.

● *Indemnisation du chômage.* — M. Robert Boulin va consulter « *dans les tout prochains jours* » les organisations syndicales et *professionnelles* sur les modalités d'application de la loi-cadre portant réforme du système d'indemnisation du chômage.

P.T.T.

LE PÈRE NOËL RESTE A LA POSTE

Les P.T.T. ont eu recours cette année encore aux services du Père Noël. Les temps sont, certes, très durs et les difficultés budgétaires qui obligent la direction générale des postes à licencier nombre de postiers auxiliaires auraient dû normalement provoquer son congédiement, comme cela s'est produit en Grande-Bretagne. Les lettres qui lui adressent tous un mal an quatre-vingt mille enfants seraient parties à la poubelle avec leur contenu de vœux et de prières.

M. Norbert Ségard, secrétaire d'Etat aux P. et T., a tenu à *maintenir en activité le service* qui, au centre postal de Libourne (Gironde), assure le secrétariat du Père Noël. Toute correspondance enfantine adressée à celui-ci et comportant une adresse recevra une réponse circonstanciée afin que son *jeune expéditeur continue de* croire à la légende, mais surtout à la poste.

RETARDS DANS LES CHÈQUES POSTAUX DE MARSEILLE

Certains titulaires de comptes chèques postaux dépendant du centre de Marseille se plaignent de retards dans les opérations de virement. C'est ainsi que la C.G.T. fait état de salaires virés avant Noël et non crédités à la date du 5 janvier. Selon ce syndicat, ces retards sont imputables aux licenciements d'agents auxiliaires réalisés en cette période de l'année où le trafic est en nette augmentation. A la direction des services financiers, à Paris, on reconnaît que le centre de Marseille fait partie des « points noirs », mais on affirme que le retard de traitement n'excède pas deux jours.

Les licenciements d'auxiliaires et l'insuffisance des effectifs sont également au centre de conflits locaux. C'est ainsi que les syndicats C.G.T., C.F.D.T. et F.O. ont appelé le personnel du centre de tri de Limoges à cesser le travail, le mercredi 10 janvier, pour obtenir des agents titulaires supplémentaires.

● *Grève au centre de tri de Pontoise.* — A 80 %, le personnel toise-Saint-Ouen-l'Aumône (Val-d'Oise) *s'est mis en grève*, le 6 janvier, pour protester contre les conditions de travail. D'autre part, pour 30 %, le personnel de la *caisse d'épargne de Pontoise* observe un mot d'ordre de grève suivant en ceci les collègues de Saint-Etienne, Roanne, Hazebrouck *Lyon et Grenoble.* Ils réclament une augmentation de salaire et de meilleures conditions de travail. — *(Corresp.)*

CONJONCTURE

Les conséquences économiques se font surtout sentir sur les prix des légumes

Il est évidemment beaucoup trop tôt pour évaluer les conséquences du froid sur le plan *économique. Le gel est les difficultés de* transport ont cependant d'ores et déjà influé sur les prix des légumes de façon spectaculaire, tandis que les activités du bâtiment, les plus *menacées par les intempéries*, semblaient devoir souffrir plus que toutes autres.

● **Dans le bâtiment.**

Traditionnellement, il y a beaucoup de congés dans le bâtiment au moment des fêtes de fin d'année. Mais le gel, la neige, le verglas ont empêché les chantiers de retrouver leur activité : le gros œuvre et les travaux de couverture sont directement frappés, tandis que l'impossibilité de transporter hommes et matériaux à pied d'œuvre bloquent souvent l'activité des entreprises de second œuvre.

Une caisse spéciale indemnise les arrêts de travail dûs aux intempéries. A titre d'exemple, en 1977-1978A, elle avait indemnisé 44 millions d'heures de travail, soit 1,6 % des salaires plafonnés de la sécurité sociale, ce qui était un peu en dessous de la moyenne annuelle habituelle. En octobre, novembre, décembre, l'activité des chantiers avait été très favorisée par un temps plus clément.

En dehors du bâtiment, la récupération des heures perdues à la suite d'intempéries ne donne pas lieu à paiement d'heures supplémentaires si cette récupération est effectuée par la suite au-delà des quarante heures par semaine. S'agissant d'heures normales qui n'ont pu être exécutées, les heures récupérées conservent leur caractère d'heures normales. C'est dire que les coûts des entreprises qui « récupèrent » les journée sperdues à cause du froid ne seront pas alourdis. En revanche, les difficultés actuelles des firmes se traduiront par un gonflement des frais généraux (maintien en activité d'ateliers travaillant à faible régime, notamment).

● **A Electricité de France.**

L'E.D.F. prévoyait pour ce lundi 8 janvier, aux heures de pointe, une *demande d'électricité* de 40 000 mégawatts qui devait être fournie par l'établissement public sans délestages, grâce à la bonne *disponibilité des centrales* thermiques et hydrauliques. L'établissement reste toutefois à la merci de défaillances matérielles.

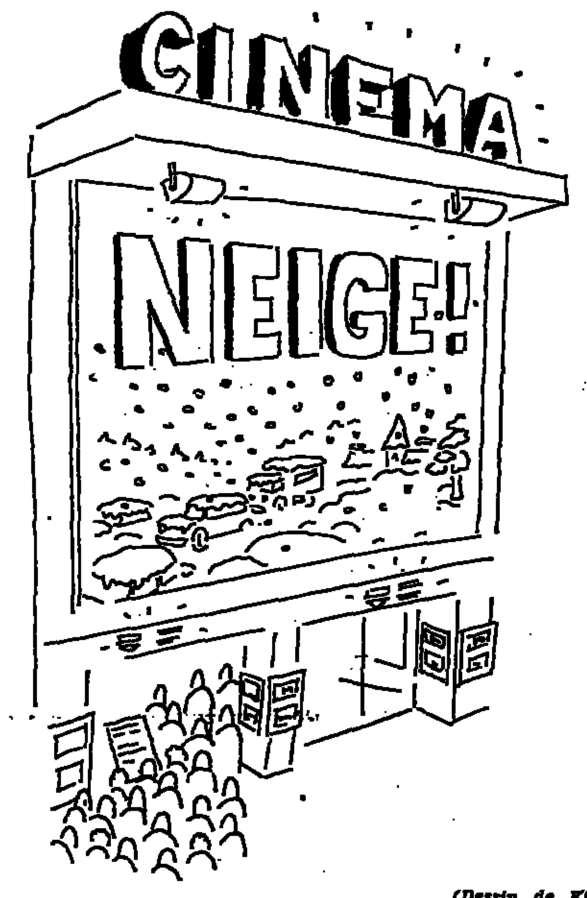
En conséquence, les consommateurs sont invités à suivre les conseils d'économies : s'abstenir de mettre en marche des appareils gros utilisateurs de courant (chauffages d'appoint, machines à lavr) pendant les deux pointes difficiles de la journée (entre *9 h. 30 et 10 heures et entre* 19 heures et 19 h. 30).

● **Production alimentaire.**

Pour les consommateurs, la conséquence la plus tangible de la vague de froid a été la flambée des prix des produits alimen- Rungis ,le kilo de poireaux est taires, surtout des légumes. A passé en une semaine de 2,60 F à 7,50 F, la carotet de 0,70 F à 1,30 F le kilo, même les pommes de terre ont augmenté de près de 30 %. Pourtant, les agriculteurs ne paraissent pas s'alarmer outre-mesure des conséquences du froid. Les productions animales (viande, lait, volailles) ne sont pas touchées, à part les poissons dont les arrivages ont été complètement stoppés. Parmi les productions végétales, seuls les légumes ont subi les conséquences du gel. Un bon quart de la production de choux-fleurs a été gelée. La récolte des carottes a été quasiment arrêtée pendant une semaine, mais la production n'a pas été détruite. Pour les laitues, seule la production de plein champ dans le Roussillon (20 % environ du total) a été détruite par le gel. Quant aux poireaux, *champion de la hausse des prix*, la production a été très irrégulière, selon les régions, l'arrachage ayant été particulièrement entravé dans le Nord, la Bourgogne et la région parisienne.

Selon les producteurs, le ralentissement ou l'interruption des livraisons de la plupart des produits est largement due aux difficultés de transport, qui expliquent seules, notamment, la montée des prix des pommes de terre (la récolte est terminée depuis novembre) et des endives.

Quant aux autres productions, et notamment les céréales, il est encore trop tôt pour apprécier les conséquences des variations climatiques récentes. Les cultures ne devraient guère être atteintes dans le Nord, mais elles risquent d'être touchées dans la Beauce, où l'on constatait depuis l'automne un retard de végétation important et où les variations de température ont été particulièrement brutales.



(Dessin de KONK.)

« C'EST MOI ! »

Depuis le 19 décembre, j'ai écouté ou lu tout ce qu'ont dit ou écrit mes compatriotes sur la panne d'électricité qui nous a tous plongés dans le noir.

De qui donc était-ce la faute ?

De la sécheresse, du froid, de l'imprévoyance d'Electricité de France, des fabricants de centrales nucléaires, des écologistes, du gouvernement, des producteurs de pétrole... Que sais-je encore ?

Pourquoi chercher si loin les responsables : c'est moi qui ai tout fait sauter. En me réveillant, ce matin-là, j'ai eu l'impression d'être en retard ; j'ai allumé ma lampe : 8 h 27 ; à peine avais-je eu le temps de lire l'heure que tout a sauté.

Voilà exactement comment les choses se sont passées. Je regrette mon geste ; je ne peux garder plus longtemps ce secret sur ma conscience.

JACQUES MALLAVAL.

ENVIRONNEMENT

UN NOUVEL ÉQUIPAGE EST MONTÉ A BORD DE L' « ANDROS-PATRIA »

L'équipage d'un Breguet-Atlantic de la base aéronavale de Lann-Bihoué (Lorient) *qui* a effectué une reconnaissance aérienne au nord de l'Espagne, le samedi 6 janvier, a déclaré ne pas *avoir décelé dans la surface survolée* la moindre trace d'hydrocarbures provenant de l'*Andros-Patria*. Pourtant du pétrole commence à polluer le rivage de Cap-Bares, à l'extrême nord de la Galice, ont affirmé les autorité locales du port espagnol de La Corogne.

Sur le plan technique, une corvette portugaise a appareillé de Lisbonne, vendredi soir, pour rejoindre le pétrolier sur lequel sont montés cinq marins, huit techniciens hollandais et un nouveau capitaine.

Une réunion s'était tenue, vendredi soir, entre le chef d'état-major adjoint de la marine et les représentants des armateurs du bâtiment grec, de l'entreprise néerlandaise de remorquage, de la British Petroleum et du pétrolier anglais *British Promise*, à bord duquel devrait être transvasée la cargaison du pétrolier grec.

Une nouvelle réunion aura lieu ce lundi 8 janvier en vue de prendre une décision finale quant à la destination du pétrolier, qui ne sera pas autorisé à rentrer dans les eaux portugaises tant qu'il perdra du pétrole.

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● *Création d'une société de caution mutuelle dans la région Midi-Pyrénées.* — A l'initiative des chambres de commerce de la région Midi-Pyrénées et des banques populaires, une société *de caution* mutuelle, la SOCAU-MIP, vient d'être créée. Présidée par M. Jacques Fabre, président de la chambre régionale de commerce et d'industrie elle apportera sous forme de cautionnement et d'avals son concours au développement des entreprises petites et moyennes *de la région.* —

● *Dépôt de bilan.* — La Conserverie de La Xiantrie, dans la banlieue de Tulle (Corrèze), qui emploie cent quarante personnes, a déposé son bilan auprès du tribunal de commerce de Tulle. Un licenciement collectif de soixante-huit salariés a été annoncé aux représentants du personnel. Le tribunal de commerce a autorisé la poursuite de l'exploitation pendant une durée de trois mois.

● *Brasserie Dumesnil : désignation d'un expert.* — Le tribunal des référés de Créteil (Val-de-Marne) a refusé, jeudi 4 janvier, de se prononcer sur l'expulsion des travailleurs qui occupent depuis le 27 décembre dernier la brasserie Dumesnil d'Ivry, fermée définitivement par la direction.

Un expert a été désigné pour rechercher *l'origine de l'occupation* et déterminer, le cas échéant, les moyens les plus appropriés pour assurer la sécurité de *l'usine et la reprise du* travail.

L'occupation a pour objectif d'empêcher la direction de l'entreprise de démonter les machines entre le 31 décembre, jour officiel de la fermeture, et le 12 janvier, date à laquelle une rencontre entre employeurs et salariés a été fixée par l'administration.

● *Salaire annuel garanti de 26 000 F dans la métallurgie du Bas-Rhin.* — Un accord garantissant un revenu annuel *minimum de 26 000 F à tous* les travailleurs de la métallurgie a été signé le 22 décembre avec les syndicats C.F.D.T., F.O., C.F.T.C. et *C.G.C., la C.G.T. consultant* ses mandants. L'accord prévoit que le minimum annuel pour 1979 sera augmenté de la valeur de la moyenne de progression des salaires réels. En outre, des négociations sont prévues pour aboutir à la reconnaissance d'une garantie de salaire mensuelle. Sur trente-huit mille salariés du département, deux mille deux cents *environ (5 %) vont recevoir* un ajustement de salaire au titre de 1978.

Social

● *Une partie des cheminots de Paris-Austerlitz* ont décidé le dimanche 7 janvier de reconduire la grève déclenchée le 1er janvier par le personnel du mouvement, c'est-à-dire par les agents qui coopèrent à la manœuvre des convois en gare. Cette action revendicative — qui avait fait l'objet d'un préavis de la C.G.T. et de la C.F.D.T. le 27 décembre dernier — a pris, semble-t-il, une plus grande ampleur après la constitution d'un « comité de grève » élargi. Elle concerne environ quatre-vingts agents par périodes de travail et elle porte sur les classifications, les horaires, les effectifs, les règles de sécurité, le paiement des jours de grève. Aucune répercussion, pour l'instant, sur le trafic des voyageurs.

● *Assemblée générale des dockers marseillais.* — Près de quinze cents dockers du port de Marseille ont participé le 6 janvier à l'assemblée générale convoquée par la fédération C.G.T. Au cours de la réunion, ils ont notamment affirmé leur volonté « *de ne pas se lancer dans des actions séparées, mais de rester, au contraire, dans le cadre de l'action nationale* ».

Dès la fin de l'assemblée générale, six cents participants ont repris le travail, tandis qu'un millier d'autres allaient pointer pour recevoir leur indemnité de chômage.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

EMPRUNT 79 CHARBONNAGES DE FRANCE

Les Charbonnages de France émettent, à partir du 8 janvier 1979, un emprunt représenté par des obligations de 2 000 F, portant intérêt au taux nominal de 9,90 % l'an, garanties par l'Etat, émises et remboursables au pair.

La durée maximale d'amortissement est de dix-sept ans. La date de jouissance étant fixée au 14 janvier, le taux actuarial brut s'établit à 9,87 %.

L'émission sera close sans préavis.

Joël PICARD

CONSEILLER DE DIRECTION

Gestion de personnel - Formation - Recrutement

RESPONSABLE DÉVELOPPEMENT 100.000 F + intéressement

MARSEILLE - AIX. — Une société française de notoriété, implantée en région Provence - Côte d'Azur, réalisant des programmes de maisons individuelles importantes, recherche, dans le cadre de son expansion, un responsable du développement. Sous l'autorité du directeur de région, il aura une double mission. D'abord trouver des terrains par des contacts permanents avec les prescripteurs et les représentants communaux et une analyse des documents cadastraux, P.O.S. et autres. Ensuite aboutir à une négociation avec les propriétaires afin que de nouveaux programmes puissent être développés. Cette fonction pourra évoluer vers un poste englobant la réflexion sur la politique de produits et le montage financier des opérations. Le candidat aura une formation commerciale ou juridique solide et devra attester d'une maîtrise de ces problèmes par une expérience de plusieurs années. Un fin négociateur, ayant le goût du contact et sachant aller à l'essentiel, réussira dans ce poste. A la rémunération de 100 000 F s'ajoutera un intéressement substantiel directement lié au résultat. *Larges perspectives*

Réf. : 66

Aucun renseignement ne sera transmis sans l'accord préalable des candidats

Adresser curriculum vitae en rappelant la référence à :

Joël PICARD - 67, avenue Maréchal-Foch, 69006 LYON - Tél. (78) 89-44-66.

DE MAGNIFIQUES TAPISSERIES

pour créer sur vos murs un décor de luxe raffiné

Si vous désirez enrichir le décor de votre intérieur, choisissez une magnifique tapisserie de style, patinée à l'ancienne, réalisée dans l'esprit même des traditions séculaires, ou une œuvre moderne finement tissée, signée à la main par l'artiste, livrées toutes prêtes à être posées. L'élégance des motifs et la symphonie de leurs couleurs *apporteront cette chaleureuse intimité* qui donne une âme aux intérieurs. Plus de 30 pièces (à partir de 290 F) vous sont présentées dans notre nouveau catalogue qui vous est offert sans engagement. Il suffit de poster le bon ci-contre aujourd'hui même !



Bon à retourner à : CHristal Gallery
11, rue Comte F. Gastaldi - MC MONACO

Veuillez m'envoyer sans engagement votre catalogue en couleurs sur vos splendides collections de tapisseries. Ci-joint 4,30 F *en timbres ou chèque pour participer aux frais.*

Nom ______ Prénom ______

Adresse ______

ÉTRANGER

En République fédérale d'Allemagne

Un accord de compromis est soumis aux métallos en grève

Bonn. — Les citoyens de la République fédérale sont en train de vérifier une constatation très ancienne : c'est juste avant l'aube que la nuit est la plus noire. *Alors que la grève de la sidérurgie* arrivait à son quarantième jour et que personne ne voyait d'issue à une situation apparemment inextricable, il a suffi de quelques heures aux représentants *ouvriers et patronaux* pour parvenir, le dimanche 7 janvier, à un compromis dont l'acceptation est des plus probables.

De notre correspondant

Ce conflit a offert, il est vrai, tant de surprises que, même aujourd'hui, un nouvel échec ne peut pas être complètement exclu. L'accord, conclu dimanche, doit encore être ratifié par l'assemblée des employeurs de la sidérurgie, ce qui ne paraît pas présenter de difficultés. Un peu plus délicate est la situation du côté syndical, puisque la commission tarifaire de la I.G. Métal, composée essentiellement de membres des conseils d'entreprises ,a déjà repoussé une fois les propositions qui avaietn été acceptées par les négociateurs. Depuis lors, toutefois, il est devenu clair que la base est fatiguée par une grève trop longue, dont chacun se rend compte qu'elle ne saurait rapporter plus que ce que le patronat ofrie depuis le début des négociations.

Il n'est donc pas impossible que l'on inaugure, dès aujourd'hui, la procédure du référendum, par lequel les travailleurs *eux-mêmes* doivent aprpouver ou rejeter le compromis qu'on leur propose. Sur ce plan, le *résultat n'est guère mis en doute :* les statuts syndicaux prévoient que pour lancer une grève il faut une majorité d'au moins 75 % des voix ; lorsqu'il s'agit de mettre fin à un conflit, il suffit, en revanche, d'obtenir l'approbation d'un quart des intéressés.

L'accord proposé ne diffère pas beaucoup de caux qui ont déjà mis en avant depuis le début du conflit. Les salaires des sidérurgistes seront relevés de 4 % à partir du 1er novembre 1978 jusqu'au 31 janvier 1980. Les travailleurs contraints de participer aux équipes de nuit se verront accorder quatre nouvelles vacations payées, mais non effectuées, chiffre qu isera porté à six en 1981. Tous les ouvriers de plus de cinquante ans bénéficieront de deux vacations libres en 1979 et de trois en 1981. Enfin, le temps de travail est encore réduit d'une autre manière : deux jours supplémentaires de vacances sont immédiatement accordés à tous. Un troisième jour supplémentaire est prévu en 1980. Les jeunes de moins de trente ans, dont le congé est actuellement plus court, verront celui-ci prolongé de deux jours en 1981. De cette façon, l'ensemble des ouvriers de la sidérurgie bénficiera de six semaines de vacances à partir de 1982.

Les trente-cinq heures ne sont pas reconnues

Une première constatation réjouissante pour les dirigeants de la R.F.A : l'accord est intervenu entre ouvriers et patrons, sans même qu'il y ait eu besoin de rappeler le médiateur, M. Friedhelm Farthmann. Le ministre du travail de la Rhénanie du Nord-Westphalie, lui-même ancien syndicaliste, était parti en vacances la semaine dernière, lorsque ses propositions avaient été rejetées par les *représentants* des travailleurs. Complètement découragé, il se contenta de dire aux uns et aux autres : *« Voici le numéro de téléphone où vous pouvez m'appeler en cas de besoin. »*

Aussi est-il remarquable, dans cette situaton tendue, le dénouement intervenne de la manière apparemment la plus aisée. Le péril est ainsi écarté d'une intervention gouvernemeniale qui aurait mis en jeu le principe presque sacré de l' *« autonomie tarifaire »*.

Quant à savoir qui a gagné cette longue bataille, les avis divergent naturellement quelque peu. Les employeurs assumeront, certes, des charges plus lourdes qu'ils ne l'avaient souhaité au départ. Ils ont toutefois la satisfaction d'avoir pu maintenir le principe selon lequel la semaine normale de travail comporte quarante heures, alors que le syndicat s'est battu pour faire accepter l'introduction progressive de la semaine de trente-cinq heures. Sur ce point essentiel, ce sont les représentants syndicaux qui, en fin de compte, doivent opérer un retrait. Leur principal négociateur, M. Kurt Herb, tout en proclamant dimanche soir que les travailleurs allaient être victorieux, n'a pas eu le courage de faire la moindre allusion à l'objectif des trente-cinq heures.

JEAN WETZ.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep + ou Dep −		Rep + ou Dep −		Rep + ou Dep −	
$ E.-U. ..	4,2075	4,2125	— 180	— 160	— 350	— 320	—1180	—1115
$ can. ...	3,5490	3,5545	— 120	— 80	— 255	— 210	— 780	— 700
Yen (100)	2,1530	2,1580	+ 110	+ 140	+ 220	+ 260	+ 480	+ 540
DM	2,2850	2,2900	+ 65	+ 85	+ 105	+ 140	+ 305	+ 365
Florin	2,1190	2,1240	— 80	— 55	— 135	— 100	— 265	— 205
F. B. (100)	14,5335	14,5660	— 485	— 295	— 770	— 550	—1620	—1150
F. S.	2,5630	2,5680	+ 150	+ 175	+ 260	+ 295	+ 800	+ 865
L. (1 000).	5,0498	5,0691	— 315	— 250	— 610	— 510	—1960	—1800
£	8,5075	8,5240	—480	— 370	— 915	— 800	—2795	—2640

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	2 1/4	2 5/8	2 7/8	3 1/4	3 1/8	3 3/8	3 1/2	3 3/4
$ E.-U.	10 1/8	10 1/2	10 5/8	10 7/8	11	11 1/4	12	12 3/8
Florin	10 1/8	10 7/8	9 3/4	10 1/4	9 1/2	9 7/8	8 1/2	9
F. B. (100)	8	9	9	9 3/4	8 1/2	9 1/2	8 1/4	9 1/4
F. S.	— 1/8	+ 1/8	— 1/8	+ 1/8	— 1/8	+ 1/8	0	3/8
L. (1 000).	11	12	12 1/4	14 1/4	13	14	13 1/4	15 1/4
£	11	11 3/4	11 3/4	12 1/2	12	12 3/4	13	13 3/4
Fr. franc..	8	10	9	9 1/2	8 3/4	9 1/4	9	9 1/2

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

ÉNERGIE

Selon la commission trilatérale

LES PAYS OCCIDENTAUX DOIVENT COOPÉRER AVEC L'EST POUR ÉVITER UNE CRISE

Les pays occidentaux devraient renforcer leurs programmes de conservation de l'énergie et tenter de s'entendre avec les pays socialistes pour prévenir à terme leurs problèmes énergétiques, affirme un rapport de la *« commission trilatérale »* publié, le samedi 6 janvier, à New-York.

La « commission trilatérale » est un organisme à caractère politique et économique regroupant, depuis cinq ans, 250 personnalités américaines, européennes et japonaises.

« Toute étude globale » des problèmes énergétiques doit tenir compte des pays socialistes, précise le rapport, qui estime que les besoins mondiaux en énergie seront assurés jusqu'en 1990 pour le moins par les ressources existantes. Les experts proposent ainsi que les pays occidentaux aident les nations socialistes au point de vue technologie, et leur permettent de rester des exportateurs bruts d'énergie.

AFFAIRES

LES FOIRES ET SALONS EN JANVIER

DU 8 AU 11 JANVIER : Semaine de printemps de la maroquinerie et articles de voyages, porte de Versailles, de 9 heures à 18 h. 30 ; le 11, de 9 heures à 13 heures (pas de nocturne). Réservé aux professionnels.

DU 11 AU 15 JANVIER : Salon international du meuble, porte de Versailles, de 9 h. 30 à 19 heures (pas de nocturne). Réservé aux professionnels.

DU 11 AU 16 JANVIER : Salon international du luminaire, porte de Versailles, de 10 heures à 19 heures (pas de nocturne). Réservé aux professionnels.

DU 11 AU 16 JANVIER : Salon commercial et professionnel des ateliers d'art et de création, porte de Versailles, de 9 h. 30 à 19 heures (pas de nocturne). Réservé aux professionnels.

DU 14 AU 18 JANVIER : Salon de la bijouterie, joaillerie, orfèvrerie, horlogerie, cadeaux, porte de Versailles, de 9 heures à 18 h. 30 (pas de nocturne). Réservé aux professionnels.

DU 19 AU 25 JANVIER : Marché international du disque et de l'édition musicale « MIDEM », Cannes, de 9 h. 30 à 18 h. 30 (pas de nocturne). Réservé aux professionnels.

DU 11 AU 22 JANVIER : Salon international de la navigation de plaisance, CNIT. Journées professionnelles les 11 et 12 ; ouvert au public du 13 au 22, de 10 heures à 20 heures (nocturnes les 12, 18 et 22, jusqu'à 23 heures).

DU 22 AU 27 JANVIER : Salon international « audiovisuel et communication », C.I.P., porte Maillot, de 9 heures à 18 heures (pas de nocturne). Ouvert au public.

DU 25 AU 29 JANVIER : Salon européen des antiquaires, Grenoble (Isère).

LES 28 ET 29 JANVIER : Salon régional « horlogerie, bijouterie, joaillerie, cadeaux », Bordeaux (Gironde).

● *B.P. rachète l'usine de Wingles de Monsanto.* — Comme elle en avait manifesté l'intention l'été dernier (*le Monde* du 24 juin), la British Petroleum vient de racheter pour 20 millions de livres (170 millions de francs) l'usine de polystyrène exploitée par la firme américaine Monsanto, à Wingles (Pas-de-Calais). Le transfert de propriété a été approuvé par les autorités françaises et britanniques.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Offre publique d'achat des actions de la Sté Tuileries Gilardoni Frères au prix de F 200 par action

La BANQUE WORMS agissant pour le compte de la Société LAMBERT CÉRAMIQUES, filiale de la Société LAMBERT FRÈRES ET CIE, fait une offre publique d'achat à tous les actionnaires de la Société TUILERIES GILARDONI FRÈRES.

Par cette offre, la BANQUE WORMS s'engage irrévocablement pour le compte de son mandant à acquérir, au prix de F 200 par action, toutes quantités d'actions de la Société TUILERIES GILARDONI FRÈRES qui lui seront présentées.

Cette offre est valable jusqu'au 5 février 1979.

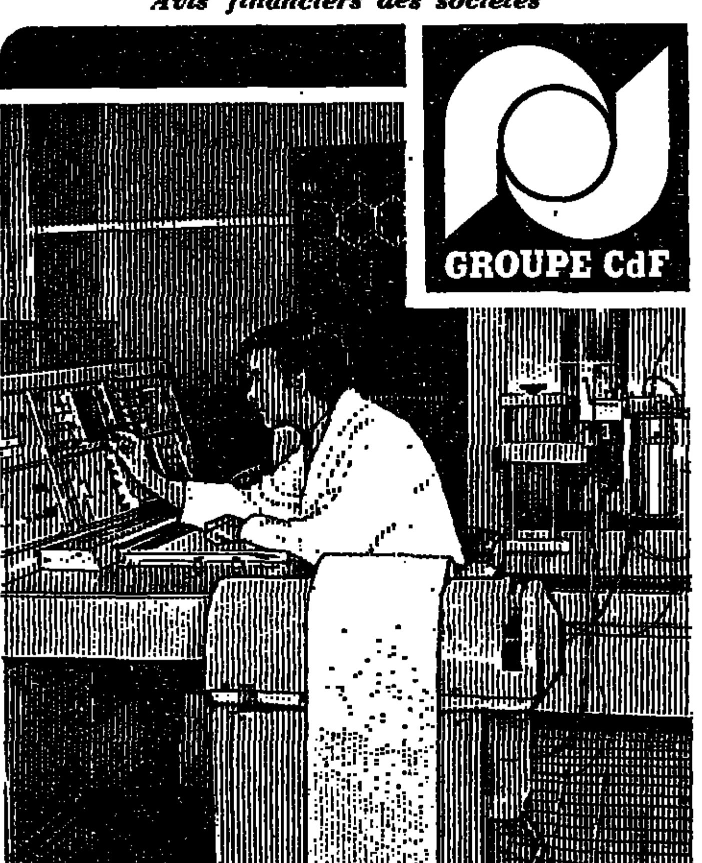
Un avis fixant les modalités de l'opération a été publié au Bulletin de la Cote Officielle du 4 janvier 1979.

Les actionnaires qui souhaitent offrir leurs actions au prix proposé sont priés de remettre à leur banquier ou leur agent de change habituel un engagement de vente suivant modèle tenu à la disposition des intéressés et de faire déposer leurs actions, par leur intermédiaire, auprès de la Chambre Syndicale des Agents de Change, au plus tard le 5 février 1979.

La négociation des actions se fera selon la procédure et dans les conditions fixées par l'avis précité de la Chambre Syndicale des Agents de Change ; les impôts et courtages seront pris en charge par la BANQUE WORMS ainsi que les frais de port et d'assurance qui pourraient être exposés pour l'envoi des titres.

Une note d'information, établie par la Société LAMBERT CÉRAMIQUES, qui a reçu de la Commission des Opérations de Bourse le visa n° 79-01 en date du 3 janvier 1979 est à la disposition des actionnaires.

Avis financiers des sociétés



La gazéification du charbon : une recherche de pointe parmi celles entreprises par le CERCHAR, Centre d'Etudes et Recherches des Charbonnages.

EMPRUNT 1979
9,90%
CHARBONNAGES DE FRANCE

Le taux actuariel brut sera annoncé à l'ouverture de l'émission.

Banque Bruxelles Lambert

Principaux éléments du bilan
au 30 septembre 1978 (milliards de FB)

	30.9.1977 (1)	30.9.1978	Variation
Total du bilan	433,1	526,1	+ 21,5%
Dépôts clients (y compris bons de caisse)	237,0	273,9	+ 15,6%
Dépôts banquiers (y compris filiales et call money)	152,2	200,7	+ 31,9%
Fonds propres	10,3	12,5 (2)	+ 21,6%
Encours crédits (à décaissement et par signature) au secteur privé	184,9	214,5	+ 16.0%
Encours crédits au secteur public belge	128,1	140,5	+ 9,7%

(1) Situation comptable au 30 septembre 1977.
(2) Après répartition du bénéfice net de l'exercice et y compris l'emprunt obligataire subordonné, privé, de FB 1,5 milliard, à 15 ans.

Poursuite de l'expansion et amélioration de la rentabilité. Dividende net majoré et attribution d'actions gratuites.

L'exercice social (d'une durée exceptionnelle de six mois) clôturé au 30 septembre 1978 peut être synthétisé comme suit:
- poursuite de la croissance de la Banque, le total des fonds de tiers à la fin septembre 1978 s'inscrivant en hausse de 22,3% sur une base annuelle;
- renforcement de l'aide apportée à l'économie nationale. L'encours global des crédits aux secteurs privé et public a augmenté de FB 42 milliards en un an;
- expansion de la plupart des activités, *en particulier dans le domaine* international (euro-émissions, financement à court terme du commerce extérieur et à moyen terme des exportations de biens d'équipement, extension de la présence à l'étranger);
- resserrement des liens avec les groupes bancaires multinationaux (Abecor, S.F.E. et S.F.O.M.) auxquels la B.B.L. est associée;
- adaptation des structures commerciales aux besoins spécifiques des différents segments de clientèle et allégement des procédures *opérationnelles internes;*
- franchissement d'une nouvelle étape sur la voie du rétablissement de la rentabilité.

Le résultat d'exploitation (avant taxes, impôts, amortissements et provisions) d'avril à septembre 1978 s'établit à FB 1.533,9 millions, *compte non tenu du bénéfice exceptionnel de FB 307,3 millions* réalisé sur la vente de la participation dans la Banque de Commerce, lequel a été transféré aux fonds propres à la rubrique « Réserves immunisées ». Après déduction des charges fiscales et des dotations aux amortissements et provisions, l'exercice de six mois se solde par un bénéfice net de FB 431,1 millions, en augmentation de 22,8% par rapport à la moitié du bénéfice net de l'exercice précédent portant sur douze mois d'activité.

Le Conseil d'administration proposera à l'assemblée générale ordinaire du 8 février 1979 le paiement, aux 5.300.000 actions, d'un dividende de FB 40 net de précompte mobilier, qu'il convient de mettre en regard de FB 36 représentant la moitié du dividende net de l'exercice précédent.

Par ailleurs, compte tenu de ce que, en raison de la modification de la date de clôture de l'exercice social, les actionnaires ne percevront, au cours de l'année civile 1979, qu'un dividende afférent à six mois d'exploitation, le Conseil d'administration proposera à une assemblée générale extraordinaire des actionnaires, qui se réunira le même jour que l'assemblée générale ordinaire, l'attribution, à titre exceptionnel, d'une action nouvelle pour 40 actions actuelles.

Le rapport annuel peut être obtenu sur demande adressée au Secrétariat général de la Banque Bruxelles Lambert, 24, avenue Marnix, 1050 Bruxelles.

LES MARCHÉS FINANCIERS

BAISSE DE L'ACTIVITÉ DU LONDON STOCK EXCHANGE EN 1978

Le chiffre d'affaires réalisé en 1978 à la Bourse de Londres a diminué de 20 % par rapport au record de l'année précédente. Le chiffre a atteint 138,8 milliards de livres contre 104,2 milliards en 1977, toutes catégories de valeurs confondues.

Sur le seul marché des actions ordinaires, le chiffre d'affaires a totalisé 19,2 milliards de livres, soit 5 % de moins par rapport à 1977.

Les fonds d'État (emprunts gouvernementaux) ont fait l'objet de 104,7 milliards de livres de transactions contre 135,8 milliards l'année précédente (— 23 %). Il est vrai que les taux d'intérêts ont fortementt monté en 1978, le taux de l'escompte étant passé de 7 % à 12,5 % en douze mois. Au surplus, l'État britannique s'est montré nettement moins gourmand qu'en 1977 : 7,4 milliards de livres d'emprunts ont été lancés contre 13,85 milliards l'année précédente et 8,75 milliards en 1976.

Au total, le marché londonien des valeurs mobilières aura été le moins actif, toutes proportions gardées, de l'ensemble des grands marchés occidentaux.

B. A. L. O.

Le *Bulletin d'annonces légales obligatoires*, daté 8 janvier, publie notamment les insertions suivantes :

Saunier Duval. — Augmentation du capital de 10 823 400 F par émission, à 130 F, de 216 468 actions de 50 F (une pour trois), jouissance du 1er janvier 1979.

Legrand. — Cotation en Bourse d'actions souscrites par un fonds commun de placement ou par les salariés de la société ou de certaines de ses filiales.

Crouzet. — Cotation en Bourse d'actions provenant de la participation des salariés.

Télémécanique. — Cotation en Bourse d'actions souscrites par un fonds commun de placement.

Rio Tinto-Zinc. — Cotation en Bourse des 118 490 actions de 25 pence émises à titre de dividende.

Société concessionnaire des autoroutes de la côte basque « Acoba ». — Émission d'un emprunt obligataire de 135 millions de francs représenté par des obligations de 1 000 F, portant intérêt à 9,90 % et bénéficiant de la garantie de l'État.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	5 1	8 1
1 dollar (en yens)....	196 85	195 35

LONDRES

Le London Stock Exchange est déprimé à l'ouverture de la séance, *en raison* des problèmes sociaux persistants dans le secteur des transports. Les mines d'or sont irrégulières, et seuls les fonds d'État se montrent assez soutenus.

Or (ouverture) (dollars) 224 10 contre 225 60

VALEURS	CLOTURE 5 1	COURS 8 1
Beecham	646	643 ...
British Petroleum	912	906 ...
Courtaulds	120	170 ...
De Beers	402	399 ...
Imperial Chemical	365 ...	364 ...
Rio Tinto Zinc Corp. ..	278 ...	279 ...
Shell	572 ..	568 ...
Vickers	187	186 ...
War Loan 3 1/2 %	29 7 8	29 15 16
*West Driefontein	30 1 2	30 3 8
*Western Holding	22 13 16	22 13 16

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

LOCATEL. — Pour le premier trimestre de l'exercice en cours (1er septembre au 30 novembre 1978) la société a réalisé un chiffre d'affaires hors taxes de 58,28 millions de francs contre 49,96 millions un an *plus tôt* pour la même période.

QUILMES. — Le groupe a cédé 17,1 % du capital de Sogépal à la Société des brasseries et glacières internationales (du groupe A.G.P.). Du 8 au 26 janvier inclus, cette dernière achètera à 380 F toutes les actions Sogépal qui lui seront présentées en Bourse.

SOCIETE IMMOBILIERE MARSEILLAISE. — Les résultats de l'exercice 1977-1978 permettront la distribution d'un dividende global de 81 F contre 73,50 F.

R.T.Z. — Le groupe va absorber, par l'intermédiaire de sa filiale R.T.Z. Chemicals, la société United Sterling Corps, dont le chiffre d'affaires annuel est de l'ordre de 30 millions de livres et qui emploie neuf cents personnes.

CHARBONNAGES DE FRANCE. — *Lancement d'un emprunt de 850 millions de francs, garanti par l'État.* Cet emprunt sera représenté par des obligations de 2 000 F, portant intérêt à 9,90 %.

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 6 7/8 %

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES
Base 100 : 29 décembre 1972

	29 déc.	5 janv.
Indice général	109,6	109
Assurances	172,2	170,5
Banq. et sociétés financ...	99,8	98,5
Sociétés foncières	93,9	94,2
Sociétés investiss. portef.	118,9	118,9
Agriculture	97	95,6
Aliment., brasseries, distill.	107,3	107,1
Autom., cycles et l. équip.	142,7	137,9
Bâtim., matér. constr., t.P	127	126,6
Caoutchouc (ind. et comm.)	70,3	67,8
Carrières salines charbon.	101,7	102,9
Constr. mécan. et navales	96,2	97,7
Hôtels, casinos, thermal.	141,1	139,4
Imprimeries, pap., cartons.	80,6	80,2
Magas., compt. d'exportat.	97,1	96,6
Matériel électrique	133,4	132,6
Métall. com. des pr. métal.	40,2	39,9
Mines métalliques	85,2	82,8
Pétroles et carburants	86,4	85,3
Prod. chimiq. et d. mat. ..	145	152,2
Services publics et transp.	100,9	99
Textiles	126,8	118,8
Divers	128,7	127,4
Valeurs étrangères	100,9	103,1
Valeurs à rev. fixe ou ind.	138,9	139,7
Rentes perpétuelles	50,8	50,3
Rentes amortis., fonds gar.	215,6	217,8
Secteur industriel publ. à rev. fixe	98,9	99
Secteur industriel publ. à rev. ind.	305,1	314,4
Secteur libre	110,1	110,4

INDICES GÉNÉRAUX DE BASE 100 EN 1949

Valeurs à rev. fixe ou ind.	243,4	244,8
Val. franç. à rev. variable	755,5	755,4
Valeurs étrangères	745,8	762

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE
Base 100 : 29 décembre 1961

Indice général	87,8	87,5
Produits de base	52,8	52,4
Construction	122,9	125
Biens d'équipement	88,2	88,8
Biens de consom. durables	130,6	127,2
Biens de cons. non durabl.	88	88,9
Biens de consom. aliment.	97,9	96,9
Services	138	138,6
Sociétés financières	101,8	100,9
Sociétés de la zone franc expl. principal. à l'étr. ..	197,7	198,1
Valeurs industrielles	77,1	76,8

BOURSES RÉGIONALES
Base 100 : 29 décembre 1972

Indice général	108,2	107,5

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE. Base 100 : 29 déc. 1978)

	4 janv.	5 janv.
Valeurs françaises ..	99,8	100,5
Valeurs étrangères ..	103	103,3

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	86,8	87,5

BOURSE DE PARIS - 5 JANVIER - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
3 %........	36 30	0 797	GAN (Sté) Centr..	650	651	Laffitte-Bail....	171	168	Immoinvest......	100 10	100 10
[illegible]											

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
E.D.F. parts 1950	...	...
E.D.F. parts 1959	...	...
Ch. France 3 %..	...	...
A.G.F. (Sté Cent.)	475	429
Ass. Gr. Paris-Vie	1648	1640
Concorde........	355	355
Épargne France..		275
Financ. Victoire..	278	278
France I.A.R.D...	192 50	200 50

[illegible]

* Cours précédent.

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
724	4,5 % 1973.	719 80	717 ..	717 20	716
2670	C.N.E. 3 %..	2740	2748	2741	2740
375	Afrique Occ..	384	389	395 50	383
3,0	Air liquide..	393	388 90	398	395
77	Als. Part. ind	77 50	74 80	78 80	78
2,8	Als. Superm.	260	260 50	260 50	260 50
60	Alsthom-Atl.	63	62 60	62 60	63
360	E.J. Lefebvre	368	377 90	384 ..	376 90
78	Esso S.A.F...	83	83 ..	83 10	82
325	Eurafrance..	310 10	316 ..	317 ..	315 ..
860	Europe no 1.	888	898	891 ..	881
465	Ferodo	462 50	461	462	468 ..
540	— obl. conv.	489	486	485 ..	482 ..
65	Fin. Dév. Ent	67 20	67 90	57 90	59 ..
115	Nouvel. Gal.	118 50	110 90	110 90	109 20
190	Olida-Caby..	195	190 20	191 ..	187 20
128	Opfi-Paribas	1,7 20	108	108	108 20
112	Paris-France	109 50	110	110 ..	110
102	Pechelbronn.	102	100	102	98
71	P.U.K.	72 90	72 30	72 10	72 30
133	— (obl.).	122 50	122	122	122 10
370	Tél. Ericsson	373	378 ..	383 ..	380 ..
235	Thomson-Br.	228	238 90	238 ..	235 ..
290	— (obl.)..	284 90	284 90	284 50	289 ..
335	U.I.S.	345 ..	344 ..	344 ..	344 ..
225	U.C.B.	220 50	235 50	236 ..	235 50
280	Un. F. Bques	320 ..	323 ..	323 ..	323 ..
160	U.T.A.	165 ..	165 ..	165 ..	168 ..
14	Usinor......	13 ..	13 ..	13 ..	12 80
235	Gén. Motors.	226 ..	238	238	239 10
14 50	Goldfields..	15 60	15 50	15 50	15 30
17 50	Harmony.....	17 70	17 50	17 55	17 70
5 80	Hitachi......	5 80	5 75	5 75	5 75
305	Hoechst Akti.	309 50	309 50	309 50	306
31	Imp. Chem...	31 10	31 20	31 20	30 70
62	Inco Limited	70 70	71	71 ..	70 50
1180	I.B.M.	1290	1285	1285	1276
[illegible]					

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
22	De Beers (S.)	24 80	24 60	24 50	24 50
705	Deuts Bank.	712	716	710	715
315	Dome Mines.	325	327	327	320
520	Du Pont Nem	536	542	542	532
250	East Kodak..	261 40	259 50	259 50	252 20
15 50	East Rand...	15 60	15 65	15 65	16 ..
116	Ericsson....	118	119	119	118 50
205	Exxon Corp.	210	213 50	213 50	209 50
166	Ford Motor..	182	184 50	184 50	185
82	Free State..	83 50	83 80	83 80	84 80
195	Gen. Electric	208 40	210 80	210 80	207
48	Shell fr. (S).	48 50	48	48	48
665	Siemens A.G.	664	664	664	669
32	Sony.......	35 55	36	36	35 60
255	Unilever....	256 40	256 40	256 40	254
15	Union Corp..	15 70	15 70	15 70	15 95
101	U. Min. 1/10	100 50	101 50	102 80	101 80
134	West Drief..	138 90	138 30	137 90	138 90
44	West Deep..	46 70	47 10	47	46 50
90	West Hold...	96 80	97 50	97 50	96 60
215	Xerox Corp..	237	237	236 80	238
0 70	Zambia Corp.	0 76	0 75	0 75	0 73

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demande ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 5 1	COURS DES BILLETS échangés de gré à gré entre banques
États-Unis ($ 1)	4 243	4 228	4 23
Allemagne (100 DM)	229 080	229 120	228
Belgique (100 F)	14 505	14 528	14 15
Pays-Bas (100 fl.)	212 200	212 250	210 50
Danemark (100 krd)	82 600	82 500	81 60
Norvège (100 k)	83 820	83 940	83 50
Grande-Bretagne (£ 1) ..	8 552	8 537	8 56
Italie (1 000 lires)	5 069	5 060	5 10
Suisse (100 fr.)	256 900	257	256 50
Suède (100 krs)	97 740	97 400	96 75
Autriche (100 sch.)	31 230	31 250	31 25
Espagne (100 pes.)	6 033	6 026	5 80
Portugal (100 esc.)	9 085	9 050	9
Canada ($ can 1)	3 575	3 559	3 585
Japon (100 yens)	2 160	2 151	2 11

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 5 1
Or fin (kilo en barre) ..	30150	30450
Or fin (en lingot).. ..	30300	30500
Pièce française (20 fr.)	289 90	289 20
Pièce française (10 fr.)	221 50	220
Pièce suisse (20 fr.) ..	261 10	265
Union latine (20 fr.) ..	231 70	234
Souverain	265	264 90
Pièce de 20 dollars ..	1246 80	1253 60
Pièce de 10 dollars ..	748	746
Pièce de 5 dollars*	436	
Pièce de 50 pesos	1214	1218
Pièce de 10 florins	241 50	240 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

EUROPA
(PAGES 19 A 24)

LIRE ÉGALEMENT

Le numéro du « Monde » daté 7 janvier 1979 a été tiré à 523 558 exemplaires.

TANDIS QU'UNE AMÉLIORATION DU TEMPS EST ENREGISTRÉE

La vague de froid a fait de nombreuses victimes dans le Nord et dans l'Est

L'amélioration des conditions météorologiques, prévue pour ce lundi 8 janvier, devrait permettre un *retour à la normale sur l'ensemble* de la France, excepté dans le centre et dans les régions montagneuses où un froid vif persiste. Un lent adoucissement est annoncé *sur les régions voisines de la Manche* et de la mer du Nord où le verglas est apparu.

Lnuid matin, les rues de Lille et de sa banlieue étaient impraticables. Les bus et les camions-bennes affectés au ramassage des ordures de la communauté urbaine de Lille-Roubaix-Tourcoing sont resté au dépôt. Dans toute la région Nord, Pas-de-Calais, Somme et Aisne, les axes routiers sont inutilisables excepté sur l'autoroute du Nord où la chaussée reste très glissante. Les nombreux boruillards givrants qui ont affecté une partie de la France au cours de la journée de dimanche et un froid intense ont rendu le dégagement des routes et des autoroutes difficiles.

Le record de froid pour un 7 janvier a même été battu à Paris avec un — 12,7 degrés à Paris-Montsouris. Le précédent record avait été établi en 1901 avec — 9,7 degrés. Et sur la côte ouest du Cotentin, une dizaine de dauphins sont venus s'échouer. Les pêcheurs de Regueville-sur-Mer se sont efforcés de les reconduire au large, mais les cétacés ont regagnés le rivage derrière les embarcations. Deux d'entre eux sont morts. En raison du froid la chasse a été interdite jusqu'au 15 janvier dans le Nord, le Pas-de-Calais, la Somme, la Manche, la Seine-Maritime, l'Orne et le Calvados.

Dans le sud de la région parisienne, l'électricité et le téléphone ont été rétablis au cours du week-end. Et les quelques trois mille militaires, cent cinquante véhicules et dix-sept hélicoptères de l'armée engagés dans la lutte contre l'enneigement se sont efforcés de dégager les routes encombrées par les véhicules : des voitures, batterie à plat, freins bloqués, ont été remorquées vers les sorties d'autoroute, les garages et les parkings.

MM. Michel d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie, et Joël Le Theule, ministre des transports, se sont rendus, dimanche après-midi, dans le *département de l'Essonne* et plus particulièrement à Angerville. M. Le Theule a fait le bilan de ce qu'il a appelé *« des aventures climatiques »*, qui, a-t-il ajouté, *« pouvaient être prévues globalement mais non localement »*. Pour lui la conjonction de la neige et du vent constituent un fait nouveau, pour *« la première fois depuis le début du siècle »*. nible pouvait traiter la neige, mais pas les congères et qu'il fallait donc acheminer du matériel lourd des régions de montagne à la région parisienne, ce qui, a fait remarquer M. d'Ornano, est *« un gros problème »*.

Le Sud privilégié

La situaiton est également redevenue pratiquement normale dans les transports ferroviaires. Cependant de nombreux trains de grande lignes et de banlieue sont arrivés, ce lundi matin, avec retard en gare de Lyon. Samedi 6 janvier, huit convois ont été bloqués sur les lignes Paris-Tours et Paris-Orléans après qu'un autorail eut été stoppé par une congère près de Châteaudun.

Le mauvais temps a, en revanche, permis à la société des mines des potasses d'Alsace, de faire de bonnes affaires. Le plus grand fournisseur de sel de déneigement livre tous les jours 6 200 tonnes de sel en province, au Luxembourg et en R.F.A.

Dans le Calvados, le préfet a autorisé samedi exceptionnellement les chauffeurs de taxi à augmenter leurs tarifs de 50 % en raison des difficultés de circulation. En Alsace, des épreuves de ski comptant pour la coupe des Vosges ont dû être annulées au Gaschney (Haut-Rhin). Dans les Pyrénées-Atlantiques, à Mauléon, en revanche, la température dépasse 10 °C. Et à Nice, *on s'est baigné samedi*.

S'il existe des régions privilégiées, dans les zones touchées par le froid et la neige, la liste des *victimes ne cesse de s'allonger*. Depuis le 31 décembre, dix personnes sont décédées dans la région de Lille, et quatre vieillards sont morts de froid dans la nuit de vendrdedi à samedi dans le Calvados où le thermomètre est descendre jusqu'à — 18 °C.

A Bricqueville (Manche), deux chasseurs ont succombé aux émanations de l'appareil à gaz qui chauffait leur abri. Dans l'Est enfin, le froid a fait aussi de nombreuses victimes.

En ce qui concerne le reste de l'Europe, l'amélioration est également sensible. Le dégel est arrivé aux Pays-Bas qui avaient connu cinq nuits consécutives à moins 20 °C. Les Britanniques se sont réveillés dimanche sous la pluie et en R.F.A., les villages isolés du Schleswig-Holstein ont été déenclavés. A Moscou, la température est à nouveau retombée à — 25 °C. Une rumeur a semé la panique parmi les Moscovites : les températures devaient descendre à — 50 °C dans la nuit de samedi à dimanche. La presse a dû rassurer la population.

(Lire les conséquences économiques du froid, page 41.)

En Tchécoslovaquie

M. SABATA porte-parole de la Charte 77 SERA JUGÉ POUR « INJURES GROSSIÈRES » LE 11 JANVIER

(De notre correspondant en Europe centrale.)

Vienne. — Le procès de M. Jaroslav Sabata, porte-parole de la Charte 77, aura lieu le jeudi 11 janvier, dans la ville de Trutnov, à 120 kilomètres au nord-est de Prague. Le dirigeant de l'opposition tchécoslovaque est accusé d'*« injures grossières »* à agent de la force publique dans l'exercice de ses fonctions. La peine maximum prévue par le code pénal, pour ce délit (art. 156 § 2) est un an de prison. En cas de condamnation, M. Sabata pourrait être contraint d'accomplir dix-huit mois de détention supplémentaires, reliquat d'une précédente peine qu'il n'avait pas subie entièrement en raison de sa libération anticipée en décembre 1976.

Le tribunal n'a finalement pas retenu contre M. Sabata l'accusation d'*« emploi de la violence »* qui avait été, à l'origine, formulée contre lui. Les témoins de son arrestation, le 1er octobre dernier, à la frontière polono-tchécoslovaque, avaient contredit ce chef d'accusation. Ils avaient fait état au contraire de voies de fait exercées par des membres des organes de sécurité contre M. Sabata au moment où il s'apprêtait à rencontrer des représentants du mouvement oppositionnel polonais KOR.

Le comité pour la défense des personnes injustement persécutées, qui a rendu publique cette information le samedi 6 janvier à Prague, demande à Amnesty International, l'Association internationale des juristes démocrates et à d'autres organisations humanitaires d'envoyer des observateurs à ce procès. — M. L.

● *L'acteur tchèque Pavel Landovsky* quittera Prague, jeudi 11 janvier, pour Vienne avec un passeport valable pour deux ans. Il a été engagé pour trois mois par un petit théâtre de la capitale autrichienne.

UN SEPTUAGÉNAIRE TUE SA FEMME QU'IL AVAIT PRISE POUR UN CAMBRIOLEUR

M. Joseph Macioce, soixante-seize ans, a tué, dans la nuit du 6 au 7 janvier, son épouse âgée de soixante-quatorze ans, qu'il avait prise pour un cambriole . Le drame s'est déroulé à Cachan (Val-de-Marne). La victime, Mme Léontine Macioce, sourde-muette, s'était levée pour aller aux toilettes. Se réveillant en sursaut et entendant du bruit, M. Macioce se saisit d'une carabine 22 long rifle placée sous son lit et tira deux fois au jugé. Une balle atteignit son épouse en pleine tête. M. Macioce, souffrant d'une crise cardiaque, a été admis à l'hôpital du Kremlin-Bicêtre.

● *Une jeune femme de Poix-de-Picardie, près d'Amiens*, Mlle Dominique Dominiak, vingt-huit ans, s'est donné la mort au cours de la nuit de la Saint-Sylvestre, après avoir tué sa mère, Mme Jeanine Dominiak, à coups de revolver. Mlle Dominiak vivait depuis quelque temps dans un état dépressif, vraisemblablement *dû à une cure d'amaigrissement*. — *(Corresp.)*

● *Une explosion s'est produite lundi matin 8 janvier*, vers 6 h. 30, au rez-de-chaussée d'un immeuble qui abrite des bureaux et un club privé, The Son Club, 6, rue Brey, à Paris-17e. La déflagration, qui a gravement endommagé les locaux, n'a pas fait de victime. L'explosion pourrait être d'origine criminelle.

AU TERMINAL DE LA BAIE DE BANTRY EN IRLANDE

Quarante-deux marins français et sept ouvriers irlandais sont tués dans l'explosion d'un pétrolier

Quarante-deux marins français et sept ouvriers irlandais ont trouvé la mort le lundi 8 janvier, peu avant 1 heure du matin, dans Bételgeuse *(121 430 tonnes) au terminal de l'île de Whiddy, dans la l'explosion d'un pétrolier de la Compagnie navale des pétroles, le baie de Bantry, au sud-ouest de l'Irlande.*

Le navire, qui transportait 120 000 tonnes de pétrole (un tiers d'« arabe » léger, deux tiers d'« arabe » lourd), était en train de délester sa cargaison — il avait encore dans ses soutes environ 30 000 tonnes de brut — quand une première explosion se produisit, bientôt suivie d'une deuxième.

Les premiers témoins de la catastrophe ont qualifié les minutes qui ont suivi l'accident de « véritable enfer ». « Il y a d'abord eu une première explosion relativement peu importante, puis une autre, formidable, qui a projeté des dizaines de boules de feu dans le ciel », *a expliqué un habitant de Bantry.* « Des vitres ont été soufflées à plus de quinze kilomètres de l'île de Whiddy », *a indiqué un autre résident.*

Les risques d'une extension du sinistre aux installations de stockage du terminal de la compagnie américaine Gulf sont cependant assez faibles, selon les services de sécurité sur place. Le navire français devait initialement faire escale à Lisbonne, mais avait été dirigé directement sur l'Irlande.

Trois corps ont déjà été retrouvés et des hélicoptères de la Royal Navy sont arrivés à Bantry-Bay pour aider la marine irlandaise à chercher d'éventuels survivants.

De notre correspondant

Dublin. — La catastrophe s'est produite à 1 heure moins 4 minutes du matin, lorsque le pétrolier français, qui avait déjà déchargé les deux tiers de sa cargaison de pétrole brut au terminal de l'île de Whiddy, un îlot dans la baie de Bantry, au sud-ouest du pays, prit feu. Le sinistre se déclara après une explosion, peu de temps après suivie d'une autre, qui coupa le pétrolier en deux. Le pétrole se vida alors, brûlant dans les eaux de la baie. Selon des témoins, les flammes s'élevaient à une hauteur de 200 mètres. L'explosion a semé la panique, et les services d'urgence prévus pour un tel désastre se sont mis en place. La ville de Bantry elle-même a été isolée par la police, et les services médicaux et de sauvetage ont été mobilisés dans tout le comté de Cork. Les quelques familles, rassemblant environ quarante personnes, qui habitent l'îlot ont été aussitôt évacuées. Quarante-neuf personnes sont portées disparues : quarante-deux membres de l'équipage et sept ouvriers irlandais. Les recherches dans la baie avaient permis ce matin de recueillir seulement trois corps.

Le pétrolier s'est presque entièrement immergé, un immense nuage de fumée noire stagne au-dessus de la ville. Il est trop tôt pour se rendre compte des dommages causés à l'environnement dans la région, une des côtes les plus belles du pays, qui comprend Glengarriff, un centre renommé pour sa flore et sa faune marines. C'est le premier accident de cette ampleur enregistré au terminal, bien qu'il y ait eu, voilà deux ans, une fuite de pétrole lors d'un déchargement de pétrolier, qui avait fait d'importants dégâts dans la région.

Après controverses, le terminal — les réservoirs contiennent plus d'un million de tonnes de brut — a été installé il y a une dizaine d'années par la compagnie pétrolière américaine Gulf. Il fournit du pétrole à l'état brut aux marchés britannique et européen. Le pays ne possède qu'une raffinerie de pétrole pour le moment, située près de la ville de Cork. Un projet de mise en place d'une autre raffinerie, dans la baie de Dublin, a dû être récemment abandonné, à la suite de l'intervention d'organisations nationales qui s'y sont opposées.

JOE MULHOLLAND.

A DONGES EN 1972

(De notre correspondant.)

Saint-Nazaire. — Le 26 août 1972, à 10 h. 16, le pétrolier grec de 70 000 tonnes de port en lourd, « Princess Irene », explosait, touché par la foudre, à Donges (Loire-Atlantique). Le « Princess Irene » venait de terminer de décharger, au poste numéro 6 de Donges, sa cargaison de 66 000 tonnes de pétrole brut. Les opérations de ballastage étaient en cours quand un violent orage éclata sur l'estuaire de la Loire.

Sur les quarante-deux hommes d'équipage du « Princess Irene », trois marins grecs étaient tués par l'explosion, ainsi que trois membres du personnel de quai français. Le pétrolier brûla toute la journée du samedi 26 août. Quant au poste 6, il devrait rester inutilisable de longs mois.

● *Grève aux chantiers navals de La Ciotat.* — Après une assemblée générale organisée ce lundi 8 janvier, les trois mille cinq cents travailleurs des chantiers navals de La Ciotat, réunis à l'initiative de l'intersyndicale, ont décidé le principe d'une grève reconductible. Cette décision a eu pour premier effet d'annuler le départ du navire *F.A.-Waterberg* qui devait quitter sa forme pour rejoindre le *port de Marseille. Les équipages* des remorqueurs déjà sur place se sont solidarisés avec les grévistes.



SOLDES
TISSUS
"COUTURE"
ET
"DÉCORATION"
Prix Exceptionnels
RODIN
36, CHAMPS-ÉLYSÉES - PARIS

MARCEL LASSANCE
SOLDES
et FINS DE SÉRIES
20 à 50 %
de réduction
du 8 au 20 janvier 1979
17, rue du Vieux-Colombier, PARIS (6e)
GALERIE POINT SHOW
66, Champs-Elysées

(Publicité)

NOUVEAUX DIPLOMES
pour ceux qui ont appris une langue étrangère

Tous ceux qui ont étudié une langue (anglais, allemand, italien, espagnol, russe), quel que soit leur âge ou leur niveau d'études, ont intérêt à compléter, parallèlement à leurs activités présentes, leur formation par un des diplômes suivants :
— Diplômes des Chambres de Commerce étrangères, compléments indispensables à toute formation du commerce et des affaires ;
— B.T.S. Traducteur Commercial attestant une formation de spécialiste de la traduction et de l'interprétariat ;
— Diplômes de l'Université de Cambridge (anglais), carrières de l'information, tourisme, hôtellerie...
Etudiants, secrétaires, représentants, comptables, techniciens, ingénieurs, cadres et directeurs commerciaux, etc. sauront tirer profit de cette opportunité pour améliorer leur compétence et leur qualification professionnelle.
Le département Information-Orientation de Langues et Affaires, Service 581, 35, rue Collange, 92309 Paris-Levallois, envoie sur demande une documentation gratuite sur ces diplômes (préparation et débouchés). Tél. : 270-81-88 (organisme privé).



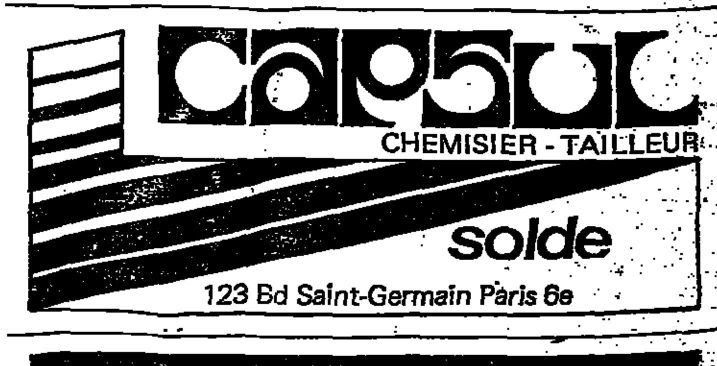
van Laack
SOLDES

Hommes			Femmes		
Costume	~~1100~~	750	Jupes	~~590~~	390
Blazers	~~780~~	550	Pantalons	~~510~~	350
Cabans	~~675~~	390	Vestes laine	~~800~~	450
Blousons	~~530~~	390	Pulls Cashmere	~~450~~	290
Pulls Cashmere	~~440~~	290	Cardigans	~~590~~	440
Pulls Lambswool	~~165~~	110	Chemisiers	~~280~~	180
Chemises à partir de		90	Chemisiers soie 100%	~~590~~	350

Grand choix de chaussures
Dans la limite des stocks disponibles
21, rue Royale Paris



SOLDE SES COLLECTIONS
chaussures - maroquinerie
23, RUE DU FOUR - PARIS



CHEMISIER - TAILLEUR
solde
123 Bd Saint-Germain Paris 6e

ARAMIS
CHEMISIER - HABILLEUR
diffusion Pierre Cardin
Soldes annuels
36, rue du Faubourg St Honoré Paris

TED LAPIDUS
SAINT-HONORÉ
Homme SOLDES Femme
23, FAUBOURG SAINT-HONORÉ

A B C D E F G